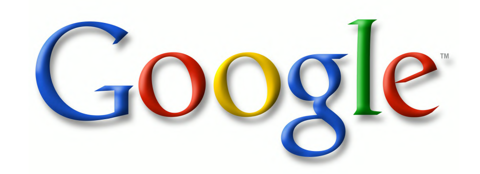
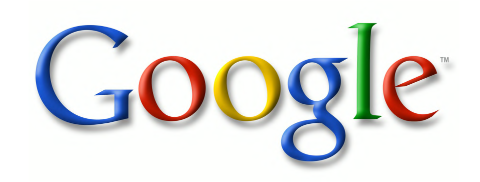
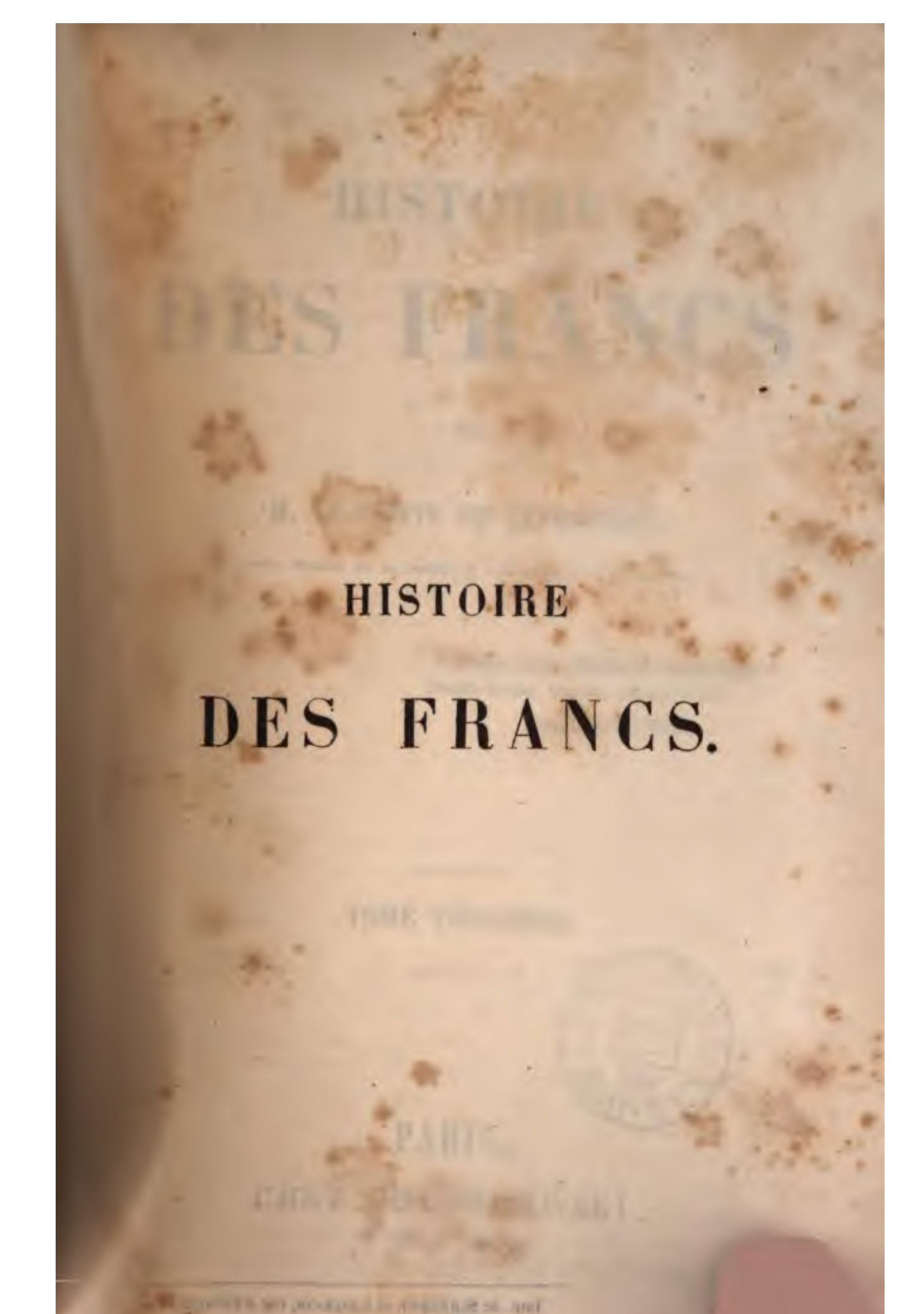







600051915R



HISTOIRE

DES FRANCS.

HISTOIRE

DES FRANCS.

Imp. de Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE
DES FRANCS

PAR

M. LE COMTE DE PEYRONNET,

Ancien Ministre de la Justice et ancien Ministre de l'Intérieur.

Non minus oblector francorum annalia regum
Scripta legens, sine fuco prorsùs et arte...

Chancelier DE L'HÔPITAL.

TOME TROISIÈME.



PARIS,
CHEZ CHLENDOWSKI,
8, RUE DU JARDINET.

—

1846

Imp. de Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE

DES FRANCS

PAR

M. LE COMTE DE PEYRONNET,

Ancien Ministre de la Justice et ancien Ministre de l'Intérieur.

> Non minus oblector francorum annalia regum
> Scripta legens, sine fuco prorsùs et arte...
>
> Chancelier DE L'HÔPITAL.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

CHEZ CHLENDOWSKI,

8, RUE DU JARDINET.

—

1846

LIVRE XIII.

LES GALLO-FRANCS.

Sommaire du treizième Livre.

Chute des Mérovingiens. — Vraie époque de cette chute. — I. — Principale cause de cette chute. — Chute des maires du Palais. — Délivrance et affermissement de la royauté. — II. — Force et stabilité de la nouvelle dynastie. — Causes de cette stabilité. — III. — Peuples établis dans les Gaules. — Mélanges successifs de ces peuples. — Leurs mœurs au temps de la conquête. — IV. — Changemens, au temps de Pepin. — Progrès. — Union des races. — V. — Changemens dans les Gaules, après l'invasion du Jules César. — Dégénération des Gaulois. — Ruine du pouvoir des Druides. — Abolition des sacrifices humains. — Gaulois admis au sénat de Rome. — Droit de cité accordé dans Rome à plusieurs Gaulois. — Et à quelques villes des Gaules. — Colonies latines dans les Gaules. — Introduction dans les Gaules des arts de Rome. — Et de la langue. — Et de ses lois. — Prédication du christianisme. — Etat de la Gaule au moment de l'invasion de Chlovis. — VI. — Progrès des mœurs chez les Francs. — Même avant leur établissement dans les Gaules. — Admis dans les légions romaines. — Et dans les cohortes prétoriennes. — Ins-

des femmes. — Concubines. — Causes de répudiation. — Peines de l'adultère. — XIII. — Solidarité dans les familles, pour la composition des crimes. — Droit singulier de répudier la famille. — Effets de cette répudiation. — Ses causes. — XIV. — Humeur guerrière des Francs. — Causes qui l'entretenaient. — L'homme libre avait droit de guerre. — Intervention du prince, — pour concilier, pas pour punir. — Vraie origine des duels, — et du droit de mort que s'attribuèrent les rois sur les leudes. — XV. — La justice. — Son organisation. — Les compositions, le serment, les épreuves. — Châtiment de l'esclave. — Châtiment de l'homme libre. — Différence. — Causes de cette différence. — Belle loi de Chlotaire. — Entendre toujours l'accusé. — Comte ou Grafion. — Vicomte ou Vicaire. — Échevins. — Choisis avec le concours du peuple. — Première origine du jury. — Sagibarons. — Centeniers. — — Tungins. — Decani. — Limite des juridictions. — Droit d'appel. — Son origine. — Ses bornes. — Ses conditions. — Ses effets. — Droit d'asile. — Son origine. — Ses avantages. — Premier essai du droit de grâce. — XVI. — Bienfaits du christianisme. — Protecteur du peuple. — Modérateur des violences des grands. — Son influence. — Zèle courageux des évêques. — Réformes introduites dans la législation par le christianisme. — Lois pour les pauvres. — XVII. — Terres concédées par le prince. — Bénéfices militaires. — Monastères. — Leur utilité. — Leur destination. — XVIII. — Superstitions. — Parmi les Francs. — Parmi les Gaulois. — Sortiléges. — Pythonisses. — Magiciennes. — Crédulité des princes. — Faux Christ. — Faux apôtres. — Faux miracles. — Sort des saints. — Lois contre les sortiléges et l'idolâtrie. — XIX. — Les Juifs. — Leur trafic. — Leurs synagogues. — Ils s'introduisent dans les palais des rois. — Leur expulsion. — XX. — Simplicité de la vie chez les Francs. — Leurs festins. — Leurs boissons. — Leurs alimens. — Progrès du luxe. — Riches habits. — Robes brodées. — Vases d'or et d'argent. — XXI. — Changemens dans l'armée. — Cavalerie. — Armes nouvelles. — Otages de guerre. — Sort de ces ôtages. — Aventures d'Attale. — XXII. — Dons des princes. — Mesure du temps. — Dénomination de cette mesure. — XXIII. — Les arts. — Transformés par le christianisme, — Architecture nouvelle.

LES GALLO-FRANCS.

I. C'était Charles qui avait à la fois accompli et *fondé* la révolution : qu'avait fait Pépin, que de la maintenir et de l'avouer? Depuis le jour que, Théodoric étant mort, Charles avait pu refuser d'assigner un successeur à ce prince, il n'avait plus été douteux que le duc ne fût pleinement maître de l'empire, ni que les droits interrompus des fils de Mérovée ne fussent en effet des droits perdus. Celui qui avait eu assez d'ascendant pour dissuader les Leudes de proclamer leur roi, était roi. Celui qui, n'étant pas roi, avait pu tout ensemble en suspendre et en exercer la puissance, s'il n'était pas roi, était au-dessus; celui qui, étant roi, n'avait même plus assez de puissance pour faire ressouvenir de son titre, n'en aurait plus eu assez apparemment pour le ressaisir et pour en user.

La mort prématurée de Charles, qui eût pu rendre cette vérité incertaine, l'avait mise au contraire en un plus grand jour. La révolution s'était arrêtée, mais sans retourner en arrière : les progrès de la nouvelle race étaient déjà si voisins du terme,

qu'elle put les suspendre sans déchoir; le déclin de la première était déjà si profond, qu'on put lui laisser quelque relâche, sans qu'elle y trouvât aucun moyen de se relever. C'était aux Leudes de reconnaître les rois; et puisque la mort même de Charles ne les avait pas ramenés à ceux qui le devaient être, il n'y avait plus de remède : cette mort eût du révoquer l'exclusion, elle l'assurait.

II. Il y avait eu, chose étrange! de la haine contre les maires du palais, dans cette révolution faite à leur profit. L'alarme donnée, après Warnachaire, par les Leudes de Chlotaire II, ne s'était pas trouvée vaine : elle avait été pleinement et surabondamment justifiée par les déchiremens postérieurs. On l'avait bien vu, et l'on en était intimement persuadé, que c'était trop d'un maire et d'un roi. Il eût fallu affranchir le roi, devenu trop faible; mais parce qu'il était devenu trop faible, on ne pouvait plus l'affranchir. Il eût fallu renverser les maires, devenus trop considérables, mais parce qu'ils étaient trop considérables, on n'avait plus aucune espérance de les renverser : la même cause rendait tout à la fois ces changemens nécessaires et impossibles.

On alla au but, cependant, mais par des voies opposées. Ne pouvant réhabiliter les princes, on les délaissa; ne pouvant abolir les maires, on les fit princes. La race de Chlovis fut sacrifiée aux maires du palais, qui le furent eux-mêmes à la royauté. Il n'y eut plus de rois mérovingiens; mais aussi il

n'y eut plus de maires. Il n'y eut plus de maires; mais ils furent rois.

Cette longue rivalité de la royauté primitive et de ses ministres s'acheva dans la ruine de l'institution triomphante, et dans l'agrandissement de la puissance qui succombait. Si les ambitions du temps ne démêlèrent pas toutes avec une égale clarté cet effet naturel de leurs tentatives, il n'en était ni moins heureux ni moins infaillible; si ce ne fut pas le seul but de cette importante révolution, *c'en fut* au moins le premier et plus précieux résultat. La France et la royauté s'en accrurent: la France, qui manquant de maîtres pour en avoir trop, cessait enfin de flotter entre deux dominations contraires et incompatibles; la royauté, qui, rendue à sa simplicité essentielle, recouvrait à la fois sa sécurité et sa liberté.

III. La nouvelle race trouvait déjà une puissante garantie de stabilité dans cet intérêt réel et profond qui excitait et liait la France. Ce n'était pas la seule toutefois, il s'en fallait bien. L'avénement des Pépin était, pour ainsi parler, celui de la populeuse partie de l'empire, d'où ils étaient sortis et à laquelle ils appartenaient. C'était, après la lutte acharnée des trois royaumes, comme une dernière consécration du triomphe de l'Austrasie sur la Neustrie et sur la Bourgogne. C'était l'Austrasie qui allait régner par ses princes; elle ne se laisserait pas ôter sa couronne. L'Eglise, à son tour, qui avait

eu tant de part à l'événement, le considérait, non sans raison ,comme son ouvrage, et souffrirait difficilement que des événemens opposés vinssent démentir sa décisive et solennelle adhésion. Elle avait ratifié, avec éclat, l'arrêt de la fortune contre les Mérovingiens; il était peu vraisemblable qu'elle l'aidât de longtemps à le rétracter. Les Leudes de leur côté, qui ne pouvaient déjà plus rien contre le prince sans le concours des évêques, ni contre les évêques, sans l'appui du prince, ne tenteraient certainement pas de reprendre une couronne qu'ils avaient unanimement décernée, dont ils aimaient que le prince leur fût redevable, et qu'ils ne sauraient plus sur quelle tête placer. Enfin, des deux rois descendus du trône, l'un semblait avoir abdiqué, ou volontairement, ou sans regret, et d'irrévocables serments l'engageaient sans retour au service de la religion; l'autre, dont on n'avait pas, il est vrai, attendu le consentement, n'était point en âge de vouloir, et bien moins encore en âge d'agir. Aucun appui au-dehors, aucun vestige de parti dans l'intérieur: point de soldats, point de trésors, point d'amis; nul intérêt qui ne fût ennemi du leur; rien sous le ciel, si ce n'est un droit, que préservait seule la religion, et qu'elle venait d'effacer. Au contraire de la plupart des usurpations, les plus grandes difficultés de celle-ci furent avant qu'elle s'achevât; sitôt le trône occupé, tout fut à l'instant même aplani. Jamais ces brûlantes et dangereuses dépouilles de rois ne furent si bien assu-

rées au spoliateur. Jamais ne s'étaient vus ces tristes spectacles ; jamais dans un si grand crime, de si grands et si infaillibles succès.

Pépin donc régnait, et certainement sans retour ; il régnait, sinon d'un aussi bon titre que Childéric, au moins d'une autorité réellement meilleure et plus régulière. Défectueuse, mais seulement à son origine, elle était, dans sa constitution même, tout ce qu'exigeait sa nature, tout ce qu'elle devait être pour s'exercer et se maintenir. Depuis les successeurs immédiats de Chlovis, il ne s'était rien vu de pareil chez les Francs. Mais sur quel peuple s'élevaient cette domination et cette race, presque également étrangères et nouvelles ? Quel était le prince ? On l'a déjà vu. Quels étaient les sujets ? Il faut le chercher (1).

IV. Deux cent soixante-six ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Soissons. Les Gaulois, mêlés dès ce temps avec les Romains, s'étaient enfin, et malgré la plus difficile répugnance, mêlés et confondus dans les Francs. Ces Aquitains, ces Gascons, ces restes de Wisigoths, ces Armoriques, ces Bourguignons, ces Romains, ces Gaulois, ces Saliens, ces Bretons eux-mêmes peut-être, perdaient chaque

(1) La difficulté n'est pas médiocre. M. Guizot l'a dit : « Bien » peu de temps après la conquête, il semble que les deux peu» ples disparaissent; l'histoire générale de la France n'est guère » plus que celle du roi et de ses Leudes. » (Essai sur l'histoire de France, page 216.)

jour quelque chose de leur caractère, de leurs habitudes, de leurs penchans propres et primitifs. Un même gouvernement, une même administration, un même culte, des guerres communes, et près de trois siècles, quelles méfiances, quelles préventions, quelles aversions même ne se fussent pas altérées? Il commençait enfin à y avoir moins de peuples différens dans ce peuple; à se former de tous ces peuples une nation. Le mélange n'était pas encore achevé, tant s'en faut; mais les progrès étaient assez étendus pour mériter d'être remarqués, et pour qu'on le pût.

Au temps de la conquête, quelles mœurs saisir? Les Francs de la Gaule n'étaient pas un peuple, mais une armée, et les armées sont insubordonnées ou soumises, victorieuses ou vaincues; elles ont une discipline, et non des mœurs. La nation d'où cette armée sortait avait sans doute son caractère, ses lois, ses usages; mais ces usages grossiers, et que repoussaient les lumières et la religion de l'état conquis, n'y pouvaient être transplantées sans de grandes altérations. Les Romains et les Gaulois en avaient; mais c'étaient des mœurs antérieures; les mœurs d'un temps qui avait précédé, d'une religion que l'on avait abjurée, d'un état politique qui venait de s'anéantir, d'un peuple vaincu qui obéissait, et qui demeurait séparé du peuple vainqueur. Ces mœurs n'étaient ni des siècles mérovingiens, ni du peuple franc; elles étaient d'une autre histoire, et non de la leur. Il eût fallu

reculer dans une autre contrée, pour les Francs, dans un autre temps, pour les anciens maîtres des Gaules ; et avec cela on eût peut-être donné quelque image des vieux Gaulois et des Francs de la Germanie; on n'eût pas reproduit les Gallo-Francs.

V. Maintenant tout change ; l'empire a duré, les races se sont unies, les inclinations et les croyances se sont combinées et renouvelées; les Francs n'ont plus seulement les habitudes de la guerre , et les *Gaulois* qui les avaient perdues, les ont reprises; il n'y a plus de barbares dans l'empire, ni de vaincus; la différence des lois civiles est sinon la seule, au moins la plus importante qui divise encore les habitans de la Gaule. On peut jeter un regard, même prolongé, en arrière, sans craindre qu'il enveloppe des choses qui n'appartiennent pas à la domination des Francs. On le peut aussi, entre ces deux races de rois, dont l'une tombe, et l'autre s'élève, sans qu'on ait à craindre de rompre l'étroit enchaînement des événemens politiques; sans qu'une interruption courte et rapide efface l'impression d'une catastrophe si mémorable.

VI. Le jour que Chlovis triompha de Syagrius, il y avait déjà cinq cent trente-huit ans que Jules César, assiégé lui-même devant Alesia, qu'il assiégeait, avait achevé par une merveilleuse victoire (1)

(1) Sous le troisième consulat de Pompée, l'an 52 avant Jésus-

la ruine et l'asservissement des Gaulois. Quels progrès, mais aussi quelle dégénération, dans ce long espace de temps! Les druides, premières victimes, avaient perdu tout d'abord leur juridiction civile et leur autorité politique (1). Leur culte même n'avait pas tardé à souffrir d'heureuses et profondes altérations. Auguste, Tibère, Claude tour à tour leur avaient prescrit l'abolition de ces sacrifices humains, effroyable échange offert à leur farouche Dieu Taranis, pour se racheter de sa colère (2). Le sénat de Rome s'était ouvert pour les plus illustres d'entre les Gaulois (3). D'autres, et des villes mêmes, avaient obtenu des vainqueurs le droit de cité (4).

Christ. — Illos quorum avi, proavique... Divum Julium apud Alesiam obsederint. (Tacite, Annales, liv. II, n. 23.)

(1) Fréret, Mém. de l'Acad. des Inscript., in-12, t. XLI, pages 25, 26.—Illi (les Druides), rebus divinis intersunt, sacrificia publica ac privata procurant, religiones interpretantur..... Ferè de omnibus controversiis publicis privatisque constituunt... Præmia pœnasque constituunt... Si qui, aut privatus aut publicus, eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt... Quibus ita est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur; iis omnes decedunt; aditum eorum sermonemque defugiunt... Neque iis petentibus jus redditur, neque honos ullus communicatur.... His autem omnibus druidibus præest unus qui summam inter eos habet auctoritatem. (Cesar, De bell. Gall., lib. VI, n. 13.)

(2) Druidarum religionem apud Gallos diræ immanitatis, et tantùm civibus sub Augusto interdictam, penitus abolevit. (Suétone, Vie de Claude, 25. — Pline, liv. XXX, chap. 1.)

(3) Num pœnitet.... insignes viros a Gallia Narbonensi transivisse? Primi OEdui senatorum in urbe jus adepti sunt. (Tacite, Ann., liv. II, n. 24, 25.)

(4) Mém. de l'Acad. des Inscrip., tom. XLI, p. 27. —Histoire de l'Acad. des Inscrip., tom. II, p. 282.

Des colonies latines, en échange, s'étaient répandues et arrêtées dans les Gaules. La langue (1), les arts (2), le luxe, les raffinemens, les lois de Rome s'y étaient rapidement établis. Ce peuple ingénieux, porté à l'imitation, ardent aux choses nouvelles, curieux de l'art de bien dire, s'était aisément plié aux sciences, aux doctrines, aux mœurs polies de ses maîtres (3). Il avait tout pris ou reçu d'eux à la longue, aussi bien le caractère et l'esprit, que les lois de famille, de cité, de gouvernement. L'ardeur de la guerre s'était insensiblement perdue dans cette vieille et absolue dépendance (4). Ce n'étaient plus

(1) Quin etiam, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostra, sed etiam in Græcia et Asia, quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabiliter diffunderetur. (Val. Max, lib. II.) Ut imperiosa civitas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus imperaret. (Saint Augustin, De Civit., liv. XIX, ch. 7.)

(2) Pline ne connaissait point, de son temps, d'artistes supérieurs à ceux des Gaulois pour la sculpture, et les Romains les employèrent pour la fabrication du célèbre colosse qui, destiné d'abord à représenter Néron, fut consacré depuis au soleil. (Pline, Hist. nat., liv. III, chap. 4. — Acad. des Inscript., Hist., tom. II, p. 283.)

(3) Ingenia Britannorum *studiis* Gallorum anteferre. (Tacite, Vie d'Agricola, 21.)

(4) Gannosco, qui... levibus navigiis prædabundus Gallorum vastabat, non ignarus dites et *imbelles* esse. Tacit., Ann., liv. II, n. 18.) Treveri et Neverii a similitudine et *inertia* Gallorum separentur. (Tacit., M. G. 28.) Quos nondum pax emollierit; nam Gallos quoque in bellis floruisse accepimus. Mox segnitia cum otio intravit, amissa virtute pariter ac libertate, quod Britannorum olim victis evenit. Cæteri manent quales Galli fuerunt. (Tacit., Vie d'Agric., 11.)

ces Gaulois dont Crassus estimait tant le courage (1); ni ceux de Vercingétorix, de Civilis, de Vindex; mais les Romains, changés eux-mêmes, et plus qu'eux, n'étaient plus ceux de César. Enfin, d'une obscure bourgade de la Pannonie (2) était sorti tout à coup l'éloquent et courageux apôtre des Gaules. Martin était venu, il avait prêché; la foi du Christ, jusque-là timide et cachée (3), s'était dévoilée avec éclat et avec succès. La Gaule était à la fois romaine et chrétienne (4); un siècle et plus avait passé depuis cette dernière transformation (5).

VII. A leur tour les Francs, toujours Germains, presque Romains, pas encore chrétiens, bien qu'il leur restât d'abondantes marques de leur première barbarie, en avaient cependant dépouillé déjà une bonne part. Etablis entre les Saxons et les Allemands, entre l'Elbe et le Mein, entre le bas Rhin et la mer (6); voisins des Bataves, voisins des Gau-

(1) Plutarque, vie de Crassus, 48.

(2) Sarvar sur le Raab.

(3) Grégoire de Tours, livres I et X.

(4) Ce n'étaient plus que des Romains. Aussi les Francs ne leur donnaient-ils point d'autre nom. La loi salique les appelle tous Romains, indistinctement.

(5) Saint-Martin mourut en 412, à l'âge de quatre-vingt-un ans, et dans la vingt-septième année de son épiscopat. (Grégoire de Tours, liv. I et X.)

(6) Inter Saxones et Alamannos gens non tam lata quam valida, apud historicos, Germania, nunc vero Francia vocatur.

lois; tantôt ennemis des Romains, tantôt leurs auxiliaires et leurs amis; mêlés à leurs guerres, admis dans leurs légions, appelés et choisis pour la garde de leurs empereurs (1); conduits tant de fois jusqu'au cœur des Gaules par leur Chlogion, leur Mérovée et leur Childéric, que n'avaient-ils point appris, dans le long temps que dura cette situation transitoire et presque commune, des arts, de la politique, de la discipline de l'Italie? Ils avaient bien encore cette impétuosité, cette humeur mobile, cette ardeur du jeu, ces habitudes d'ivresse (2), ces appétits de vengeance, cette férocité de courage qui étaient de leur race, et qu'ils avaient apportés des forêts de la Germanie; ils avaient cette effrénée avidité de pillage d'un peuple nouveau, pauvre et guerrier; cette ambition de conquêtes, qu'irritaient

(Saint Jérôme, cité par le P. Germon.) « Ils s'étendaient depuis » le Mein jusqu'à l'Océan, et depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe. » (Fréret, Obs. sur le nom des Mérovingiens.)

(1) Mellobaudes avait été comte des domestiques et consul sous l'empereur Gratien; Recimer, comte des domestiques et consul sous Théodose; Mérovée, ainsi qu'il a été dit autre part, avait été adopté par Aétius : « Hunc etiam Aetius in filium adoptaverat, et plurimis donis ornatum, AD IMPERATOREM, UT AMICITIAM ET SOCIETATEM PACERET, miserat. (Priscus) — Les écrivains romains nous apprennent que les Francs étaient *en très-grand nombre* à la cour et dans les armées d'Orient et d'Occident, et nous voyons dans Claudien que les Suèves et les Allemands ne pouvaient obtenir le même privilége, et qu'il ne leur était pas permis de joindre leurs troupes à celles de l'empereur. (Fréret, Observ, sur le nom de Mérovingiens.)

(2) Sicut mos Francorum est. (Grégoire de Tours, liv. I, chap. 26.)

l'exemple des Goths et le rapide déclin de la puissance romaine : mais ce n'étaient déjà plus des hordes sauvages combattant tumultueusement et sans règle, se précipitant, d'une témérité forcenée, dans le péril et la mort. Leurs pères avaient appris la guerre sous Arminius ; ils l'avaient apprise eux-mêmes de Maximien, de Constantin, d'Andragathe, de Castinus, de Stilicon, d'Arbogaste, d'Aëtius ; ils l'avaient apprise contre Odoacre et contre Attila. Ce n'étaient plus ces peuplades vagabondes et désordonnées, ne s'arrêtant nulle part, ne reconnaissant qu'à peine leur patrie, ne possédant ni champ ni foyer. Ils avaient, et depuis longtemps, un pays, un établissement fixe, des terres assidûment cultivées, des domaines certains et auxquels un maître avait été assigné (1). Ce n'était plus cette ancienne ligue, prompte à se former, plus prompte à se rompre, où s'engageaient capricieusement de faibles tribus, puissantes en apparence par leur nombre, méprisables en effet par ce nombre même, et par leurs rivalités (2). La ligue s'était affermie et constituée ; les divisions s'étaient confondues ; les tribus étaient devenues un grand peuple ; au lieu de vingt chefs égaux et jaloux, ils avaient un roi. Même ce peuple, que plusieurs écrivains, confondant les temps, persistent à représenter encore, au moment de sa

(1) Voir la note 1, page 64, tome I de cette histoire.

(2) Vacui externo metu, GENTIS ABSUETUDINE, et tum emulatione gloriæ, arma in se verterant. (Tacite, Annal., liv. II, n. 44.)

dernière invasion dans les Gaules, inculte et grossier comme aux jours qu'il était sorti des limites les plus reculées de la Germanie, ce peuple savait pourtant et suivait tous les usages de la vie civile, telle qu'elle était réglée au-delà des Alpes, et sur l'autre rive du Rhin (1).

VIII. La guerre, il est vrai, et la politique avaient

(1) Franci non Campestres ut fere plerique barbarorum, sed et romanorum politia et aliis institutis et multis utuntur; his denique legibus vivunt, et cœteris item, ut in conventibus faciendis, et nuptiis, medelisque eadem statuunt..... Et sane hi mihi, etsi cœtera barbari, MORIBUS TAMEN VIDENTUR QUAM OPTIMIS PRÆDITI ET MAXIMUM IN MODUM CIVILES; *nec quicquam habere quod a nobis hos faciat alienos*, præter vestitus barbariem et vocis innatæ sonum linguæ. (Agathias, De bell. Goth., lib. I, cap. 4, trad. latine.)

« Si nous considérons nos vieux Français, lesquels tous frais » esmolus passèrent de la Germanie en la Gaule, bien qu'ils » n'eussent occasion d'estre de telle trempe que leurs succes» seurs, au moyen des perpétuelles guerres esquelles ils estoient » seulement nourris, si est-ce qu'un Procope, et après luy Aga» thie, qui *touchèrent presque à leur aage*, leur donnent, sur » toutes aultres nations qui passèrent d'oultre Rhin, louange de » civilité et justice. A laquelle mesmement l'un d'entre eux at» tribue autant la cause de leurs grandes victoires, comme à » leurs propres forces et armes, en quoi toutesfois ils furent de » leur temps uniques. Et me souvient, entr'autres lieux, qu'Aga» thie déplorant, etc.., est en fin finale contraint confesser... » que les François n'estoient gens agrestes, comme plusieurs na» tions barbares, ains civilisés et polis selon les coustumes ro» maines, auxquelles ils se conformoient non-seulement ès nop» ces, festins et aultres grandes assemblées, mais aussi en » régime de médecine, pour la conservation et recouvrement de » leur santé. » (Pasquier, Recherches, liv. I, ch. 2.)

précédé la religion. Plus éclairés sur ce qui intéressait leur puissance, les Francs ne l'étaient pas encore sur le grand intérêt de Dieu. On eût dit que le christianisme, arrêté à la barrière du Rhin, hésitait à se répandre au-delà. Les dieux des Francs étaient toujours, comme autrefois, les forêts, les fleuves, les bêtes sauvages (1). Ils s'en faisaient de fantastiques simulacres, auxquels étaient adressés leurs invocations et leurs sacrifices. La vérité cependant commençait à pénétrer parmi eux. L'exemple de l'Italie et des Gaules les ébranlait et les entraînait; il ne faudrait plus que bien peu d'efforts et de temps; ils étaient à peine encore à demi-barbares, ils étaient déjà à demi-chrétiens.

IX. Mais voici que la conquête s'achève; Chlovis a franchi comme d'un seul bond tout l'espace qui sépare la Loire et le Rhin. Il ne rétrogradera point, cette fois, comme ont fait les rois venus avant lui; ses Francs s'arrêtent et se font place dans ce riche pays des Gaules (2), où se brise, en une seule journée, la vieille domination des Romains. Quel sera l'effet de ce nouveau mélange de peuples? quelle est maintenant la condition des Gaulois?

(1) « Ils se firent des images des forêts, des eaux, des oiseaux, des bêtes sauvages et d'autres objets, et s'accoutumèrent à les adorer, en leur offrant des sacrifices. » (Grégoire de Tours, liv. I.)

(2) Gallias Hispaniasque validissimuam terrarum partem. (Tacite, Hist., liv. III, n. 53.)

qu'ont-ils acquis ou perdu à ce rapide et dangereux changement? Ils ont perdu d'abord, au moins pour un temps et en apparence, cette sorte de participation qu'ils avaient aux affaires générales de leurs provinces. On ne reverra plus parmi eux ces antiques convocations qu'avaient renouvelées Théodose-le-Jeune et Honorius (1). Il leur a fallu délaisser des terres ; sacrifice médiocre peut-être dans des contrées si vastes, où les forêts surabondent, où d'immenses étendues sont encore incultes. On leur *impose* un cens personnel et distinct dont le vainqueur reste exempt, et qui durera près de deux siècles, jusqu'à la glorieuse régence de Bathilde (2). Ils ne gardent plus cet équivoque privilége ou d'exemption ou d'exclusion, qui écartait de l'armée les familles des sénateurs et des curiales, et n'y appelait que les fils des cohortes et des vétérans (3). Enfin, dans

(1) ..... Maxime opportunum et conducibile judicamus, ut servata posthac, annis singulis, consuetudine, constituto tempore in metropolitana, id est in Arelatensi urbe, incipiant septem provinciæ habere concilium..... Id per septem provincias in perpetuum faciat custodiri ut... in Arelatensi urbe noverint... annis singulis concilium esse servandum... ita ut de Novempopulania et secunda Aquitania... Si eorum judices certa occupatio tenuerit, sciant legatos juxta consuetudinem, esse mittendos... Quod interpolatum, vel incuria temporum, vel desidia tyrannorum reparari solita prudentiæ nostræ auctoritate decernimus. (Edict. Hon. et Theo. Augg.) — On voit que les Etats provinciaux sont de vieille origine en France.

(2) Vita sanctæ Balthildæ, cap. 7.

(3) Lib. XXVIII et XXX Cod. Theod. de Cohortalibus. — On voit au livre V de Grégoire de Tours, que, dès le temps de Chil-

le châtiment de ces crimes, dont la composition s'estime et se tarifie en sous d'or, le prix est moindre pour eux, s'ils ont souffert les violences du Franc; plus élevé, si le Franc a souffert leurs violences (1).

Ce sont des désavantages sans doute, et d'humilians témoignages de dépendance. Mais, avant les Francs, ils dépendaient des Romains, et dans l'inouïe confusion où tombait l'empire, cette sujétion, que ne compensait plus une protection efficace, était devenue plus honteuse encore et plus accablante. Les Francs leur laissaient leurs lois; ces lois subtiles, nombreuses, diverses, quelquefois confuses, souvent profondes, qui avaient de l'attrait pour leur esprit réfléchi, et que leurs anciens oppresseurs avaient eu grand soin de leur enseigner. Ils gar-

péric Ier, le ban de guerre appelait indistinctement tous les habitans des villes désignées, et de leur territoire.

(1) Ce tarif est plus étendu dans la loi ripuaire que dans la loi salique. Si le Ripuaire a tué un Franc, deux cents sous de composition; s'il a tué un Bourguignon, un Allemand, un Frison, un Bavarois, un Saxon, cent soixante sous; s'il n'a tué qu'un Romain, cent sous seulement. Pour la mort d'un évêque, neuf cents sous; pour celle d'un prêtre, six cents; d'un diacre, cinq cents; d'un sous-diacre, quatre cents; d'un clerc, de condition libre, deux cents. (L. Rip., ch. 36, art. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.)

Les compositions, chose remarquable, étaient doubles pour les violences commises envers une femme, et simples pour les violences commises envers une vierge. (L. Allam., cap. 58.) C'est qu'il y avait de plus l'adultère, dans les premières, et l'impuissance de réparer le crime par le mariage.

daient leurs titres d'honneur (1), dont ils étaient vains ; leurs corporations, favorables alors à leur industrie et à leur négoce (2) ; leur cité, sage et heureuse institution (3) ; leurs curies, classification prévoyante, où la richesse obligeait, comme parmi nous et en d'autres temps, la noblesse (4). Vaincus et subjugués qu'ils étaient, ils ne furent cependant exclus ni des commandemens, ni de l'administration des affaires. Ces Francs, qu'on a crus barbares, ne montrèrent pas moins de générosité que de prévoyance ; pas moins de prudence pour conserver leur conquête, que de résolution pour l'entreprendre et pour l'achever. La cour de leurs princes était ouverte aux Gaulois (5) ; les plus difficiles missions leur étaient données ; les plus hauts emplois

(1) Spectabiles, inlustres, clarissimi, honorati. (Hist. du droit municip., Raynouard, liv. I, c. 17.)

(2) Ibidem, chap. 21.

(3) Cité : cela ne doit pas s'entendre de la ville seulement, mais du district, souvent étendu, qui en dépendait, et de leur administration. (Eod., ch. 3.)

(4) Eodem, ch. 9, 10, 11, 12.

(5) Si quis Romanum hominem, CONVIVAM REGIS, occiderit. (L. Salique, tit. XLIII, n. 6.)

— Claro quod nobilis ortu,
CONVIVA est domini.
(Claudien, cité par Jérôme Bignon.)

— La différence était grande : pour le meurtre d'un Gaulois, simple tributaire, la composition était de quarante-cinq sous ; pour le meurtre d'un Gaulois, possesseur de terres, elle était de cent sous ; pour le meurtre d'un Gaulois, *convive du prince*, elle était de trois cents sous. (Loi salique, tit. XLIII, n. 6, 7, 8.) — *conviva regis :* encore un usage de la Germanie ; nam epulæ, et

tombaient dans leurs mains. Aurélien allait en Bourgogne demander Chlotilde au roi Gondebaud; Paterne allait sur la Loire observer et menacer Alaric; Secundus allait négocier à la cour de Constantinople; Evance y retournait après lui, pour la guerre avec les Lombards; Arcadius servait la criminelle ambition des frères de Chlodomir; Parthenius administrait l'épargne de Théodebert; Didier commandait l'armée de Chilpéric; Terentiolus, Antestius et Nicet, celles de Gontran; Lupus et Austrapius devenaient ducs, l'un de Champagne, l'autre de Bourgogne; Eulalius était comte d'Auvergne, Dynamius, comte de Provence; Agricola, Celse, Aimé, Ennius étaient faits patrices; Florentien, maire du palais d'Austrasie; Protade et Claude maires du palais en Bourgogne; Ægidius disputait la régence de Childebert, même à Brunehault. Dix ans à peine écoulés, les Francs sont chrétiens: chrétiens, et dans la vive ferveur d'une conversion si récente, les voilà soumis à l'obéissance des évêques, et les évêques sont tous de race gauloise (1). Bientôt ces évêques, quoique Gaulois, aussi bien que ces autres Gaulois qu'on a faits comtes, ducs ou patrices, siégeront, du droit de leur dignité, dans

quamquam incomti, largi tamen apparatus, pro stipendio cedunt. (Tacite, Mor. Germ., cap. 14.)

(1) Tous, à l'époque de la conversion, et presque tous, pendant toute la durée de la première race. — « Cela se voit manifestement par les souscriptions des conciles. » (Daniel, Observations, 12.)

les synodes et dans les grandes assemblées des Francs. Enfin, et ce qui l'emportait de beaucoup, selon les croyances et les affections de ce siècle, les Gaulois, attachés de la plus persévérante conviction à l'orthodoxie, étaient protégés par les Francs contre l'imminente invasion de l'arianisme, dont les Romains n'avaient pu préserver tant de provinces déjà envahies par les Bourguignons et les Wisigoths. Ces Francs étaient pour eux des auxiliaires encore plus que des maîtres. Le plus véritable malheur des Gaulois, dans ce changement de domination, leur vint des guerres sanglantes qui les désolèrent, sous les successeurs de Chlovis, lesquelles venaient elles-mêmes de la funeste loi de partage. Ce fut moins la conquête, qui leur fut nuisible, que la constitution politique de leurs conquérans.

Étrange asservissement, qui était plutôt comme une sorte d'alliance et de mutuelle adoption. Résignés à souffrir des maîtres, peut-être était-il moins désavantageux aux Gaulois de les avoir dans leurs villes, que d'attendre leur volonté de Constantinople. Si c'étaient encore des oppresseurs, au moins les vengeaient-ils des premiers ; au moins leur pays serait-il, comme autrefois, un état, et eux-mêmes peut-être une nation. Les Gaulois ne cesseraient peut-être pas de servir ; mais les Gaules, dégradées maintenant au rang de province, redeviendraient maîtresses et reines. Des deux nations qui s'unissent et qui s'associent, l'une dominera par les armes ; l'autre, par la religion et par la science : l'une

a le trône, que ne perd point l'autre; cette autre, qui partage tous les offices civils, possède de plus toute l'autorité de l'Église. Association guerrière à la fois et chrétienne, qui eut un double intérêt de politique et de religion. Favorisée par les Gaulois, en haine de l'arianisme, la destruction de cette hérésie en fut, quant à eux, l'objet principal, et de là les guerres contre les Wisigoths, les Ostrogoths et les Bourguignons. Formée par les Francs pour conquérir et pour dominer, l'intérêt religieux fut bien moins un but pour eux, au commencement, qu'un moyen. Ils ne voulaient point de rivaux; de là leurs guerres contre les Alaric et les Sigismond: ni de maîtres; de là leurs expéditions d'Italie, et leurs longs efforts pour achever d'ôter aux Grecs l'Occident. L'occasion entraînait les Francs; il n'y avait pour eux ni doute ni choix. Il y en avait pour les Gaulois, au contraire; mais dans cette effroyable dissolution du vieil empire, leur choix n'était déjà plus qu'entre les Goths et les Francs. Ils eussent été ariens et Goths; ils préférèrent être Francs, et rester chrétiens. Les persécutions d'Evaric les avertissaient de fuir la domination des rois Wisigoths, et instruisaient aussi le roi Franc, par les haines qu'elles allumaient, du péril qu'il y aurait à les imiter. Au point où en était le paganisme en ce temps, se sentant mourir, et se renonçant presque lui-même, nulle violence n'était plus à craindre de lui. Les Gaulois se jugeaient plus en sûreté avec un prince idolâtre que l'ambition, sinon la foi, pour-

rait convertir, qu'avec un prince imparfait chrétien, passionné de son hérésie, et qui eût voulu conquérir pour elle plus que pour lui-même.

X. Que furent cependant ces populations mixtes et doubles, au commencement? que furent-elles pour les inclinations, les mœurs, les usages? Ce qu'elles étaient pour leurs intérêts, leurs desseins, leurs races : une association encore et un mélange, une combinaison quelquefois choquante, toujours imparfaite, d'élémens dissemblables, presque contraires, et qui pourtant s'appelaient. Les Francs, qui avaient vaincu, satisfaits de posséder et de commander, leur langue, leurs armes, leurs vêtemens, leurs lois personnelles, le trône excepté, firent bon compte de tout le reste, qu'ils connaissaient mal ou estimaient peu. Assez éclairés déjà pour comprendre ce qu'ils ignoraient et ne pourraient faire, ils n'eurent garde de toucher, dans l'organisation intérieure, aux choses qui n'intéressaient point leur puissance, et qu'ils n'auraient su réédifier. Les Gaulois, qui étaient vaincus, la domination exceptée, obtinrent d'ailleurs, et sur tout le reste, la composition la plus favorable. Les biens, la famille, la commune, les personnes mêmes demeurèrent sous la protection de leur droit et de leurs coutumes, et s'il y eut de l'altération pour leurs rapports avec ce peuple qui leur survenait, ils n'eurent pas sujet de la regretter. Car le système pénal des barbares, malgré l'inégalité des compositions,

était pourtant, et de beaucoup, inférieur en sévérité aux lois sanglantes des empereurs grecs. Les vainqueurs ménagèrent à la fois la religion, qui devait si tôt devenir la leur ; les institutions secondaires, premiers fondemens de la société; les usages enfin, chose puissante, qu'on n'attaque jamais sans danger, et de qui rien ne triomphe plus mal aisément que la force. Les Francs s'avouaient barbares, et n'aspiraient qu'à ne plus l'être. Ils savaient les Gaulois plus cultivés qu'eux, et n'espéraient ni ne prétendaient les rendre barbares.

XI. Bientôt répandus dans le vaste territoire qu'ils avaient conquis, les Francs, comme il était naturel, y répandirent avec eux quelque chose de leur simplicité, de leur crédulité, de leur rudesse. L'obséquieuse urbanité des Gaulois perdit promptement, dans cette habitude et dans ce commerce, quelque partie de sa circonspection docile et rusée. En échange, les Francs, qu'humiliait la supériorité de ces Gaulois, pourtant leurs sujets, par une émulation pleine à la fois de discernement et d'orgueil, eurent bientôt imité, de ces formes et de ces manières, tout ce qui ne blessait pas trop profondément leurs sentimens et leurs traditions. Les Gaulois semblèrent déchoir un instant, si ce n'est que leur courage, énervé sous la longue oppression des Romains, reprenait avec ces barbares plus de chaleur et d'activité. Les Francs, à qui leurs triomphes mêmes ne laissaient plus de repos, ne pouvaient

pas s'amollir dans cette vie nouvelle, et s'y élevaient cependant à de meilleures et plus douces mœurs. Au moins durent-ils aux Gaulois d'être chrétiens ; au moins les Gaulois leur durent-ils de n'avoir plus tant de timidité et de faiblesse. Les Francs acquéraient ; les Gaulois acquéraient aussi, même en perdant. Les Gaules, moins polies qu'au temps des Romains, étaient, en retour, plus glorieuses et plus libres.

Dans cette étrange communauté politique, la royauté, les conseils publics et l'armée (1) étaient d'institution franque et de forme unique ; la province, la cité, l'établissement de l'impôt, de forme unique à leur tour, et d'institution gallo-romaine (2).

(1) « La milice salique ou française consistait toute en infan» terie,.. Cette milice était divisée en centaines, et chacune avait » un chef nommé centenier en latin, Atemgin, en langue fran« que ou teutonne. » (Boulainvilliers, Mém. hist.) — C'était un usage venu de la Germanie. (Voyez Tacite, Mor. Germ., cap. 6. — « Des millions de Suèves à la blonde chevelure, *rassemblés » par leurs centeniers*, viennent d'au-delà du Rhin. » (Ernoldus Nigellus, chant 3.)

(2) Il y avait dans la cité un ordre supérieur appelé sénat, et un ordre secondaire appelé Curie. Le Sénat, c'étaient les nobles de la cité, *nobiles viros*, selon l'expression de Justinien. On y entrait à titre héréditaire, ou par concession du prince. — On était admis aussi dans la Curie par droit de naissance, et de plus par élection. Cette élection était soumise à deux conditions : qui le candidat fût âgé de vingt-cinq ans, et qu'il possédât vingt-cinq acres de terre : *viginti quinque jugera*. Columelle donne la mesure du *jugerum*, lequel formait une superficie carrée, dont le grand côté avait 240 pieds romains, et le petit 120. (Fréret. Observ. sur le rapport des mesures grecques et romaines.) —

Toutefois, deux langues, deux religions, deux lois, deux justices, à chaque peuple la sienne. On était

Admis dans la Curie, on ne s'en pouvait plus affranchir, si ce n'est qu'on fût élevé à la dignité sénatoriale. On ne pouvait même pas aliéner sa terre, à moins que la nécessité n'en fût reconnue par les juges. — Les magistratures municipales étaient conférées par la Curie, et il fallait être membre de la Curie pour les exercer. — La première de ces magistratures était celle des *Décemvirs;* elle ne durait qu'une année. Les *Décemvirs* représentaient la cité, et avaient l'exercice de ses actions. Ils avaient juridiction aussi pour les causes urgentes, les cautions et les questions possessoires. — Après les Décemvirs venaient les *Principaux.* Leurs fonctions duraient quinze années. L'impôt, les approvisionnemens, les édifices publics appartenaient à leur administration. — Les domaines de la Curie étaient sous la direction d'un magistrat spécial, qui avait le titre de *Curateur.* — Enfin venait le *Deffenseur* de la cité. Ce magistrat, surveillant légal de tous les autres, ne devait point appartenir à la Curie, et ne pouvait être nommé par elle. Il l'était par l'universalité des habitans; seulement il fallait que le préfet, délégué du prince, confirmât cette élection. Les fonctions du *Deffenseur* duraient deux années. Elles comprenaient la police de la cité et le contrôle général de tous les actes d'administration. Une faible juridiction y était aussi attachée, pour les causes dont l'objet n'excédait pas la valeur de cinquante sous (*). — Le *Deffenseur* était l'image des tribuns de Rome, de même que les *Décemvirs* celle des consuls; moins toutefois, comme on le pense, ce qui concernait la législation et la politique; consuls et tribuns, non de la Républi-

(*) Il s'agit du sou romain, tel que Constantin l'établit, et que ses successeurs le maintinrent. « Ces sous étaient d'or, et valaient quarante deniers d'argent fin. » Mém. de l'Acad des Inscrip., tom LIX, page 480. Le denier était de la quatre-vingt-seizième partie de la livre d'argent. Eodem, tom. XLIX, pag. 229 et suiv Le sou des Francs était aussi de quarante deniers. *Quadraginta denarii qui faciunt solidum unum.* (L. Sali cap. 2, art. 5.) Chez les Ripuaires, il était de douze deniers. Pro solido, duodecim denarios. (L. Rip., cap. 36, art. 12.)

idolâtre et chrétien, on parlait latin et tudesque (1); on suivait le code de Théodose et la loi salique. L'unité se forma pourtant, et commença, chose heureuse et simple, par la religion. Tout devint chrétien, et ce fut comme le premier signe et le premier jour de la nation gallo-franque. Tant qu'auraient duré les deux cultes, il y aurait eu deux peuples aussi, infailliblement. C'est du christianisme, que cette grande nation de France est sortie : il en fut la source à la fois et l'occasion; il en avait rapproché les éléments, il les confondit.

XII. A rechercher d'ailleurs, chez ces Gaulois et ces Francs, la classification et la condition relative de leurs familles, on découvre aussitôt dans leur constitution de peuple, je ne dis pas de gouverne-

que, mais de l'Empire. — Au-dessus de ces magistratures était celle du préfet, ou comte, représentant du prince et nommé par lui. (Voyez Histoire du droit municipal, liv. I, chap. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17. 18, 19.) — On a des preuves certaines du maintien de cette organisation, c'est-à-dire de la Curie, du Deffenseur, des Principaux, etc., dans Marculfe, formules 54, 55, 56; dans les formules de Sirmond, 2 et 3; dans celles de Lindenbrog, 73. — Grégoire de Tours dit d'Arcadius, au temps de Childebert Ier, qu'il était l'un des *Sénateurs* d'Auvergne, et de Chramm, fils de Gontran, qu'il faisait enlever à *Clermont* des filles de *Sénateurs*. (Liv. III et IV.)

(1) « La langue tudesque fut la langue des rois de la première race... et tandis que le commun des François... apprenait insensiblement la langue vulgaire romaine, on continuait, à la cour, de parler la langue tudesque. Il en fut de même, sous les rois de la seconde race. » (Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XLI, p. 287 et 288.)

ment, une ressemblance première, qui en était une de mœurs, et devait aider à toutes les autres. Chez les Gaulois, leurs sénateurs, leurs décurions, leurs ingénus, leurs affranchis, leurs esclaves; et chez les Francs, encore des esclaves, et puis des lites, des hommes libres, des nobles, des leudes. Les leudes, attachés à la personne du prince, s'étaient promptement élevés au plus haut rang et à la première autorité dans l'État (1). Les nobles, car il y en avait parmi ces barbares (2), se confondirent au

(1) Apparet Antrustionem dici fidelem regis, qui se fidem ei servaturum, juramento spopondit... Itaque Antrustiones, fideles sunt et LEUDES, ut passim Gregorius Turonensis eos vocat. (Notes de Jér. Bignon sur Marculfe.)—Trussem, id est fidem; unde Antrustio. (Idem, eodem.) — Qui in truste Dominica est (L. sal., cap. 43, art. 4), in numero Antrustionum computetur. (Marculfe, liv. I, form. 18.) — La composition pour le meurtre d'un Leude était de six cents sous d'or. (Marculfe, eodem. — L. sal., loc. cit.)

(2) En voici quelques preuves : 1o Tacite —Insignis *nobilitas*, aut magna patrum merita, principis dignationem, etiam adolescentulis adsignant. — Qui, non libidine, sed ob *nobilitatem*, plurimis nuptiis ambiuntur. — Agri, secundum *dignationem* partiuntur. — Corpora *clarorum* virorum, certis lignis cremuntur. (Mor. Germ. 13, 18, 26, 27.) — 2o Grégoire de Tours : « Les rois chevelus, pris dans la *plus noble* de leurs familles. » (Liv. 2.) « Le fils d'un Franc, homme *très-noble* parmi les siens. » (Liv. VIII.) — 3o La loi des Bavarois : Quamvis *nobilis* sit personna. (Tit. XVII, art. 1.) — 4o Le décret de Childebert, fils de Chlovis : Si vero ingenuus, aut *honoratior* personna est. — 5o Le traité d'Andlaw : Mediantibus *proceribus*. — 6o Le décret de Childebert, fils de Sigebert : Una cum nostris *optimatibus*....., nullus de *optimatibus* nostris... — 7o Les Capitulaires de Pepin, ann. 755 : tam *nobilis*, quam ignobilis... — 8o Les Capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire : Comites quoque,

contraire, et en peu de temps, les moins heureux avec les personnes libres; les plus considérables, avec les leudes : cette noblesse germaine s'alla perdre dans celle qu'institua la conquête. Les hommes libres, c'étaient indistinctement tous les hom-

et centenarii, et cæteri *nobiles* viri. (Liv. V, chap. 260.) — Centenarii, *nobiles* viri (Liv. VI, ch. 298.) — Le Capitulaire de 789 Si *nobilis* fuerit... Si ingenuus... Si litus... (Art. 21.) — Le Capitulaire de 797 · Si quis de *nobilioribus*... (Art. 5.) Mais il ne s'agit dans ces deux derniers Capitulaires que des Saxons.

Il s'est formé bien des systèmes ; les uns ont dit que tous les Francs furent nobles, et tous les Gaulois, plébéiens ; d'autres, qu'il n'y avait de nobles que les Leudes ; d'autres, que jusqu'au dixième siècle il n'y eut pas de nobles du tout. — Je craindrais d'admettre des assertions si absolues. — Assurément la condition des hommes libres était, relativement aux compositions et aux tributs, moins avantageuse parmi les Gaulois que parmi les Francs. Mais cette différence, est-ce la noblesse? — Assurément les Leudes étaient nobles, *optimates, proceres;* mais n'y avait-il qu'eux? On a vu plus haut ce qu'il en faut croire.— Assurément la noblesse ne fut pas d'abord ce qu'elle devint par l'hérédité des bénéfices et par la féodalité; mais, pour avoir moins de puissance, elle n'en avait pas moins de réalité, on vient de le voir. — De ces trois opinions, il n'y en a qu'une de vraie, à mon sens, la seconde. Elle est vraie, si l'on en retranche les temps qui suivirent immédiatement la conquête. Les Leudes commençaient alors; cette noblesse nouvelle n'avait pas encore eu le temps d'effacer l'ancienne. — On a demandé quel privilége avaient donc ces Leudes ? Une garantie triple de celle du Franc seulement libre, la composition de six cents sous d'or ; et dans ces temps de désordre et de violence un gage de vie n'était pas une si médiocre prérogative. On a demandé aussi quels droits, quel pouvoir? Dès le temps de Childebert II, le prince délibérait et arrêtait avec eux-même, les lois pénales. Una cum nostris *optimatibus*, pertractavimus..... hoc convenit una cum *Leudis* nostris. — Voyez au surplus l'Esprit des Lois, liv. XXXI, 8.

mes de la race franque, moins toutefois ceux à qui la liberté avait été enlevée par des jugemens (1), ou que leur indigence avaient réduits à l'aliéner (2). Les lites, c'étaient des hommes de condition mixte, à demi-esclaves, à demi-libres; capables de posséder, et non de tester ; dont les Francs, dans leurs lois bizarres, estimaient la personne au prix de celle d'un Gaulois; dont le meurtre se rachetait au double de celui d'un esclave, à la moitié de celui d'un homme de condition libre (3). On eût dit les affranchis des Gaulois. Au contraire les esclaves : de condition bien moins misérable que ceux des Gaulois, encore soumis à toute la dureté du régime romain, ils étaient, eux, attachés non à la personne du Franc, mais à sa terre. Ils cultivaient, et ils ne redevaient qu'une part des fruits; ils étaient les laboureurs et les colons de ces champs, achetés du sang de leur maître (4).

Au lieu des esclaves, c'était par la femme et par les enfans que se faisaient tous les travaux domes-

(1) L. sal., ch. 14, art. 7 et 11, et ch. 27, art. 3.

(2) Formulæ Bignonianæ, cap. 26. — Formulæ Sirmondicæ, cap. 10. — Grégoire de Tours, liv. VII, ch. 45. — Capitul. de Pepin, 793, art. 25. — Loi des Bavarois, tit. VI, ch. 3, art. I. — Capitul. Car. Mag. 804, art. 34.

(3) L. sal., ch. 44, art. 4. — Capitul. Car. Mag., 803, art. 2. —Capitul. 3 et 13, art. 4 et 5. — Pactus pro tenore pacis, art. 8.

(4) Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis ut colono injungit... Tacite, M. G. 25. — Les esclaves, chez les Français, aussi bien que chez les Germains, étaient moins des escla-

tiques (1); il n'y avait que les chefs, plus prompts

ves que des fermiers. (Vertot, Dissertat.) — Servi dimidium sibi, et dimidium in dominico arativum reddant. (Lex Allamann, cap. 22.)

Il y avait les serfs de l'église, servi *ecclesiarum*, et les serfs du fisc, *fiscalini*. Décret de Chilbebert II, art. 13. — Il y avait les serfs attachés à la terre, *casati*. Décret de Chlotaire II, art. 9; capitul. 1, 806, art. 11; capitul. 837. art. 7; et les serfs attachés aux bénéfices, *beneficiarii servi*, capit. Lotharii. tit. V, cap. 1. — Il y eut aussi les esclaves du palais, servi et ancillæ palatii famulantes. (Eginhart, Vit. Car. Mag. in fine.) — Cœterum et regiorum et ecclesiasticorum longe melior erat conditio servorum. (Jér. Bignon.) — Si l'on frappait l'esclave d'autrui, la composition était d'un demi-sou. (L. Allam., cap. 95, art. 1.) Si on lui coupait le doigt, elle était de trois sous. (Leg. Allem., capitul. add., art. 18.) Si on le tuait, elle était de trente-six sous par la loi ripuaire, art. 8, et de cinquante sous par les capitulaires de Charlemagne. (Capitul. 3, 813, art. 5.) Si un esclave frappait un esclave, c'était quatre deniers; s'il y avait eu effusion de sang, c'était un sou et demi; s'il y avait mutilation de l'œil, de l'oreille, du nez, du pied, de la main, c'était dix-huit sous; s'il y avait castration ou meurtre, c'était trente-six sous. Les compositions étaient la dette du maître. (L. ripuaire, cap. 23, 24, 25, 26, 27, 28.)

Si l'on frappait son propre esclave avec tant de violence qu'il en mourût à l'instant, on était coupable; mais s'il survivait, ne fût-ce qu'un jour, on ne l'était plus; car l'esclave est la chose du maître, quia pecunia ejus est. (Capitul. Car. Mag. et Lud. Pii, lib. VI, art. 11.) La perte était réputée un châtiment suffisant dans le second cas, et non plus dans l'autre. Pourquoi cette différence? Un capitulaire postérieur prononça indistinctement une excommunication de deux années contre ceux qui tueraient leur esclave à l'insu du juge. (Capitul. additio quarta, art. 49.) C'était un progrès considérable : la justice domestique perdait le droit de vie et de mort.

(1) Cætera domus officia uxor ac liberi exequuntur. (Tacite, M. G., 25.)

à imiter les Gaulois, qui eussent appris d'eux cet emploi de la servitude (1). La famille confiait sa terre aux esclaves, non sa maison ; elle livrait les biens, et non les personnes. Mais quelle était la famille ? L'autorité du père y était fort étendue. La femme était sa chose (2), car il l'avait achetée ; c'était le mari, et non le père, qui payait la dot (3). La répudiation, même sans cause, lui était permise, et le fut longtemps (4). Le père avait l'odieuse faculté de vendre sa fille, et même son fils (5), et le pouvoir dangereux de les vouer à la vie des monastères (6). On punissait de mort l'enfant qui

(1) Voyez, entre autres preuves ; l'aventure de Rauchingue. (Grégoire de Tours, liv. V.)

(2) Vir caput est mulieris. (Capitul. de Pepin, ann. 757, art. 17.)

(3) Marculf. Appendix, form. XXXVII. — Lindenbrogii, form. LXXV et LXXIX. — Nova collect., form., XLIX. — Capitul., lib. VII, art. 179. — L. rip., cap. 37. — Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. (Tacite, M. G. 18.)

(4) Voyez l'art. 53 de la loi des Allemands, publiée par Dagobert en 630. —Voyez aussi la dix-neuvième formule de Sirmond et l'art. 1, ch. 14, tit. VII de la loi des Bavarois.

(5) Capitul. Car. Mag. et Lud. Pii, lib. VII, art. 4. — Edictum Pistense, art. 34.

(6) Nov. Collect., form. XXXI. — Capit. Lud. Pii, 817, art. 36. — Olim erat parentum auctoritas ut liceret illis liberos suos etiam in pueritia vovere Deo, sic ut istis *fas non esset* abjicere institutum quod patrum imperio susceperant. Imo non solum natos vovebant, sed etiam eos qui nondum nati, in matris utero positi erant... Non solum autem eos qui jam concepti erant, sed etiam nascituros in universum. (Steph. Baluzii notæ ad Capit. — Idem, not. ad Marculf.)

frappait son père ou sa mère (1), et encore de mort celui qui proférait contre son père ou sa mère des paroles de malédiction (2). Il n'était point interdit au père de rendre la part de l'un de ses fils plus avantageuse (3) ; ni de faire à ses petits-fils d'importantes libéralités, au détriment de ses fils (4) ; ni d'appeler ses fils naturels à sa succession (5) ; ni d'en exclure sa famille, quand il n'avait pas de fils, par l'adoption d'un fils étranger (6). Il lui fut même permis, à la longue, malgré les prohibitions de l'ancienne loi, d'admettre ses filles, si l'affection l'y portait, au partage des terres saliques (7).

Aucun mariage sans dot (8) ; aucun mariage qui ne dût être célébré publiquement, et avec le con-

(1) Capitul. Car. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 7.

(2) Eodem, art. 8.

(3) Marculf., lib. II., form. II. — Form. Bignonaniæ, 9. — Form. Sirmond., 21.

(4) Marculf, lib. II, form. X et XI. — Form. Sirmond., XXI, XXII. — Form. Lindenbrog, LIV, LV.

(5) Appendix Marculf., form. LII.

(6) Carol. Mag. Capitul. quart. ann. 803, art. 7. — Capit. Car. Mag. et Lud Pii, lib. VI, art. 212. — Marculf, lib. II, form. XIII.

(7) Marculf, lib. II, form. XII. — Le Capitulaire de 813 introduisit de grands changemens dans le partage des successions. Si quis francus homo habuerit duos filios, hæreditatem suam de sylva et de terra eis dimittat, et de mancipiis, et de peculio. De *materna hæreditate*, similiter *in filiam* veniat. — Art. 40.

(8) Capit. Car. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 133 ; lib. VII, art. 179. — L. rip., ch. XXXVII, art. 2.

cours de la famille (1). Si le mari était encore fils de famille, c'était à son père de donner la dot (2). Quand on avait omis de la stipuler, la loi la réglait (3). Que la femme fût répudiée, la dot lui appartenait (4) ; qu'elle survécût au mari, elle la pouvait exiger (5). Dans les mariages où il n'était pas né d'enfans, le mari pouvait donner à la femme, la femme au mari, l'usufruit entier de leurs biens (6). Outre la dot, libéralité obligée, il y en avait une seconde, toute volontaire, qui ne s'accordait qu'après la célébration du mariage, et qu'on appelait, pour cette raison, le don du matin (7). On recherchait, on exigeait même l'égalité des conditions dans les mariages; on y voulait aussi de la bonne foi : si de deux filles, laissées orphelines et sans frères, l'une épousait un homme libre, et l'autre un simple colon du roi ou de l'Église, la première prenait tous les biens fonciers, la seconde

(1) Capit. Synod. Vernensis, ann. 755, art. 15. — Capit. Car. Mar. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 133; lib. VII, art. 105 et 179.

(2) Marculf., lib. II, form. XV. — Foncemagne, Mém., Hist. sur le droit des filles à la couronne de France.

(3) Lex. rip., capit. XXXVII, art 3.—Lex Alaman., cap. LV, art. 2.

(4) Lex Bava., tit. VII, cap. XIV, art. 2.

(5) Lex Alam., cap. LV, art. 1.—Lex Bava, tit. XIV, cap. VII, art. 2.

(6) Marculf., lib. II, form. VII et VIII.

(7) Lex. rip., cap. XXXVII, art. 2.—Lex Alamann., cap. LVI, art. 2. Marganegiba, hoc estmatutinali dono. (Traité d'Andlaw, Baluze, t. I, p. 14.)

n'avait part qu'aux meubles (1); si un homme libre, après avoir promis mariage, refusait la fille qui avait reçu sa promesse, il lui fallait payer soixante-deux sous d'or, en réparation de cette injure (2).

XIII. Les progrès du temps amenèrent enfin des lois qui ne permettaient plus ni d'avoir à la fois plusieurs femmes, ni d'avoir en même temps une femme et des concubines (3); ils en amenèrent, chose remarquable, qui interdisait aux rois les femmes de nation étrangère (4); ils en amenèrent qui n'autorisaient plus la répudiation que pour trois causes : l'adultère, l'attentat contre la vie du mari, et l'impuissance (5). La répudiation toutefois n'était pas toujours, pour la femme, le seul châtiment de son adultère. On raconte une triste histoire d'une femme d'illustre race, qui fut accusée de ce crime au temps du roi Chilpéric. Les parens du mari s'allèrent plaindre au père de la femme, disant qu'il

(1) Lex Alam., cap. LVII.
(2) Lex salic., cap. LXX.
(3) Capit. Car. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 75, et lib. VII, art. 336.
(4) Charta div. imper., ann. 817, art. 13.
(5) Pour l'adultère, Capitul. Carol. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 87. — Lib. 7, art. 382. — Pour les projets de meurtre, Capitul. Vermeriense, ann. 752, art. 5. — Pour l'impuissance, Capitul. Vermeriense, art. 17. — Capitul. Pipini regis, ann. 757, art. 17.—Capitul. Carol. Mag. et Lud. pii, lib. VI, art. 91.

la contraignît de changer de vie; sans quoi, elle mourrait, car ils ne voulaient pas que sa honte fût sur leur famille. Le père nia, et, comme il était d'usage chez ces peuples, dans les accusations qui manquaient de preuves, il proposa son serment (1). Le jour venu, on se rassembla dans la chapelle que Geneviève avait élevée sur le sépulcre de Saint-Denis; car Dagobert ne lui avait pas encore bâti sa basilique. Le père fit ainsi qu'il avait annoncé, il jura; la main sur l'autel, il maintint que sa fille était innocente. De leur côté, les accusateurs persistant, des cris nombreux s'élevèrent, que c'était un parjure et un sacrilège. Le père et les siens ne répondirent d'abord à cette injure que par des injures; mais ils étaient armés, selon leur coutume, et le respect du lieu saint ne put empêcher le combat. Il fut sanglant : plusieurs furent tués au pied de l'autel; quelques-uns sur le tombeau du martyr. Le prince,

(1) Solebant, non in civilibus tantùm et levioribus causis, sed et in criminalibus, cùm nulla probatio suppeteret, jusjurandum decernere, ut reus crimen purgaret... Verùm non uni tantùm reo deferebatur jusjurandum, sed et alios tres, quinque duodecim, aut amplius, prout Indicatum fuerat, necesse habebat adducere, qui scilicet idem quod ipse jurarent; qui juratores et conjuratores in lege salicâ dicuntur. (Jérôme Bignon, ad Marculf., lib. I, cap. 38.)

Ita sacramenta debent esse jurata, ut illi conjuratores manus suas super capsam ponant, et ille solus cui causa requiritur verba tantùm dicat, et super omnium manus manum suam ponat, ut sic illi Deus adjuvet, vel illæ reliquiæ ad illas manus quas comprehensas habet, ut de illâ causâ unde interpellatus est, culpabilis non sit. (L. Alaman, chap. 6, art. 7.)

indigné, refusa de reprendre en grâce les auteurs de ces scandaleuses violences; il les renvoya à l'évêque, qui, plus miséricordieux, consentit à recevoir leurs compositions. Mais la femme, indigne sujet de tant de profanations et de meurtres, fut remise à des juges, qui eurent la preuve de ses débauches, et la firent inexorablement étrangler (1).

XIV. Une étroite solidarité d'honneur, et même d'argent, liait ces familles; car en cas de meurtre, par exemple, quand les biens du meurtrier ne suffisaient pas pour payer la composition, ses proches étaient autorisés, ou plutôt contraints à y subvenir. Il y avait une loi pour régler les parts de cette contribution, et ses formes (2). Mais aussi, par une autre loi qui ne doit pas être oubliée, on avait le droit singulier de se retrancher soi-même de sa famille (3). Alors, et depuis ce jour, on ne prenait part ni aux successions qui s'ouvraient pour elle, ni aux compositions qui lui obvenaient (4); elle,

(1) Grégoire de Tours, liv. V. Voyez aussi, au liv. X, l'aventure de Tétradie. On avait recours à l'épreuve de l'eau froide, dans les accusations d'adultère. (Grég. de Tours, de miracul., lib. 1, cap. 69, 70.)

(2) L. Salic., cap. 61.—Childebert abolit cette disposition, en 595, un siècle après la conquête. Nullus de parentibus aut amicis ei quid quam adjuvet... De chrenechruda lex deinceps nunquam valeat. (Decr. Child. reg., art. 5 et 15.)

(3) L. Sal., cap. 63, art. 1.

(4 Eodem, art. 2.

en échange, cessait de pouvoir prétendre à l'héritage de celui qui l'avait désavouée et répudiée (1). C'était un droit d'exhérédation réciproque. D'où venait ce droit? Infailliblement, de la solidarité légale des compositions; il en était la compensation et le remède. On n'aurait pas trouvé juste que l'homme laborieux et de sages mœurs n'eût aucun moyen d'éviter que les fruits de son travail ou de son courage se dissipassent aux compositions encourues par les méchantes actions de ses proches.

XV. Faut-il s'étonner de l'esprit belliqueux des Francs? Quelle autre pensée auraient-ils eue, et quelle autre inclination? Les travaux de la terre étaient le devoir de leurs esclaves; la science, les arts, le trafic, le ministère de la religion étaient le partage, et comme le privilége des Gaulois: il n'y avait, pour occuper leur vie, que la guerre. Aussi, s'en étaient-ils fait même un droit public et commun (2). Tout ainsi que le peuple vengeait ses querelles par les armes, ainsi l'homme libre, les siennes; les leudes surtout, mieux encouragés et mieux soutenus, à qui leurs richesses donnaient plus d'esclaves, et leur autorité plus d'amis. On se tendait des embûches, comme on eût fait aux Goths,

(1) Eodem, art. 3.

(2) Voyez Mém. Hist. de Boulainvilliers, ch. 6.—Voyez l'article 20, Capitul. 2, ann. 813. — Voyez surtout Robertson, Hist. de Charles-Quint, t. I, note 21.

aux Allemands, aux Saxons; on s'attaquait, s'accablait, se dépouillait réciproquement, et quand intervenait le pouvoir public, sa seule prétention était de concilier, jamais de punir. C'étaient les duels de ce temps, et c'est d'où viennent les duels du nôtre (1). Sans doute que ce fut à la faveur, et comme

(1) Il y a, entre autres exemples, les querelles de Secundinus et d'Astériole (Grég. de Tours, liv. III); de Syagrius et de Siribald (eodem); de Nantin et d'Héraclius (idem, liv. V); de Sichaire et d'Austrégésile (idem, liv. VII); de Guerpin et de Gondevald (idem, liv. VIII); de Sichaire et de Chramnisinde (idem, liv. IX); des habitants de Tournay (idem, liv. X); de Cuppan contre Magnatrude (eodem); des frères de Rictrude et d'Adalband, citée par M. Raynouard; Hist. du droit municipal, tom. I, p. 289. Il y a, entre autres témoignages, celui des Capitulaires de Charlemagne : Et si quis fidelibus nostris contra adversarium suum pugnam aut aliquod certamen agere voluit, et convocaverit ad se aliquem de comparis suis, ut ei adjutorium præbuisset, et ille noluit, et exinde negligens permansit, ipsum beneficium quod habuit auferatur ab eo, et detur ei qui in stabilitate et fidelitate suâ permansit. (Capitul., ann. 813, art. 20.) — M. Raynouard s'étonne que Chlovis II n'ait pas fait punir les meurtriers d'Adalbaud. Je crois que ce prince ne l'aurait pas pu. Ces habitudes de vengeance étaient dans les mœurs, et comme dans le droit de ces peuples. Je ne sache qu'un seul exemple de châtiment essayé, et ce fut Brunehault qui le donna contre Chramnisinde, après le meurtre de Sichaire. Mais Chramnisinde ayant allégué et prouvé que Sichaire avait tué lui-même quelques-uns des siens, toute la puissance de Brunehault ne put aller au-delà d'un semblant de confiscation ; car le domestique Flavien, à qui les biens confisqués furent donnés par la reine, craignit de les retenir, et les restitua à Chramnisinde (Grég. de Tours, liv. IX). Encore faut-il remarquer que Sichaire s'était placé sous la protection de Brunehault, ce qui faisait que sa mort était une offense propre à la reine. — Voyez, sur ces protections, Marculfe, liv. I, formul. 22.

à l'imitation de cet usage, qu'on vit insensiblement les rois (1) s'attribuer le droit de mort sur leurs leudes, pour la vengeance des injures qu'ils en recevaient (2).

XVI. La justice n'était que la vengeance des faibles; et quelle justice! Tout leur système pénal était fondé sur ces deux bases : pour le châtiment, les compositions; pour la justification, les épreuves et le serment. Ils croyaient à l'infaillibilité des épreuves (3), où la puissance divine ne pouvait manquer,

(1) Si quis hominem per jussionem regis vel ducis sui, qui illam provinciam in potestate habet, occiderit, non requiratur ei, nec faidosus sit, quia jussio domini sui fuit, et non potuit contradicere jussionem. — Lex Bajuvariorum, tit. 2, art. 8, n. 1.

(2) Les deux fils de Magnachaire, par exemple, que le roi Gontran fit tuer pour des paroles injurieuses contre la reine Austrégilde (Grég. de Tours, liv. V); Magnovald, qui périt d'un coup de hache dont le fit frapper Childebert (id., liv. VIII). — Prétextat, que fit assassiner Frédégonde (idem, eodem); Rauchingue, tué à la porte de la chambre de Childebert (idem, liv. IX); Lupintius, tué, à ce qu'on croit, par l'ordre de Brunehault, pour avoir parlé d'elle avec peu de circonspection (idem, liv. VI); Gudin, que Chlotaire II fit mourir (Frédégaire, liv. V); Chrodoald et Brandulf, victimes des ressentimens de Dagobert (idem, eodem).

(3) Il y avait l'épreuve du combat, de la croix, de l'eau bouillante, de l'eau froide, du fer ardent, etc. — Exeant in campo, et cui Deus dederit victoriam, illi credatur. Et hoc in præsentia populi fiat, ut per invidiam nullus pereat (Lex Benjurav., tit. 2, cap. I, art. 2). — Ut quis sub cruce immotum persisteret, donec Deus veritatem extraordinario quopiam modo patefaceret. Addo

suivant eux, d'aider au bon droit; et ils se fiaient aux sermens, certains que le châtiment qu'infligerait Dieu au parjure, l'emporterait de bien loin sur celui qu'il se serait épargné. Il n'y avait guère de supplices que pour les esclaves; mais qui eût

tamen opportuisse ut definitum certumque esset tempus standi ad crucem; quo elapso, is qui persisterat immobilis, victoriam consequebatur (Steph. Baluzii notæ ad Capitul.) — Constat nimirum, ut inquiunt, quia in aquâ ignitâ coquuntur culpabiles, et innoxii liberantur incocti (Hincmar, cité par Jérôme Bignon, not. ad leg. Salic.). Voyez de plus le glossaire de Pithou sur la loi Salique. — « Le pape Etienne condamna toutes les épreuves » comme fausses et superstitieuses. » (Mém. de Duclos, sur les épreuves). — Les Capitulaires avaient déjà aboli l'épreuve de l'eau froide : Ut examen aquæ frigidæ quod hactenus faciebant, à missis nostris omnibus interdicatur, ne ulterius fiat (Capitul., additio 4, art. 113). — « Les combattans attendent le signal que » le roi *doit donner* du haut de son palais ; tous deux sont suivis » d'une troupe de soldats de la garde du prince, et qui, si l'un » des champions a frappé du glaive son adversaire, doivent, » suivant une coutume inspirée par l'humanité, *arracher celui-* » *ci des mains de son vainqueur*, et le soustraire à la mort. » Dans l'arène est encore Gundold, qui, *comme il est d'usage* » *dans ces occasions*, fait porter avec lui un cercueil (Ernoldus » Nigellus, cant. 37). » Il n'est pas sans intérêt d'entendre de quelle manière parlait des combats singuliers cet écrivain qui florissait au commencement du neuvième siècle, et qui était, à ce que l'on croit, abbé du monastère d'Aniane : « Les Francs ont » une coutume *qui remonte à la plus haute antiquité*, dure en» core, et sera, tant qu'elle subsistera, l'honneur et la gloire de » la nation : si quelqu'un refuse de garder envers le roi une » inviolable fidélité, ou tente quelque entreprise qui décèle la » trahison ; et si l'un de *ses égaux* se porte son accusateur, tous » deux *doivent à l'honneur* de se combattre, le fer à la main, en » présence des rois, et de tout ce qui compose le conseil de la » nation. » (Loc. citat.)

garanti, sans eux, la vie des maîtres, et quel moyen avaient les esclaves de payer les compositions? La conservation de l'esclave n'importait d'ailleurs qu'à lui et au maître. Chez l'homme libre, qui avait d'autres droits, et dont la conservation importait à tous, il se rencontrait de moindres dangers et de plus efficaces garanties. Pour lui, le rachat au lieu des supplices; au lieu d'expiations corporelles, des rançons de crime : comme si, dans ce peuple guerrier, la mort n'eût jamais dû être une ignominie; comme si, dans ce peuple, qui n'était encore qu'une armée, où les violences étaient si fréquentes, et où l'épée enlevait chaque jour tant de soldats, on eût craint d'en perdre encore par les châtimens, et que la justice ne devînt comme une rivale de la guerre. On n'avait songé qu'au tort matériel : le dommage fait à la famille du mort se réparait avec une part des compositions; l'autre part, réservée au fisc (1), acquittait le dommage que la perte d'un de ses soldats avait fait au peuple. L'état social n'admettait pas encore ces combinaisons plus morales et plus fructueuses, où éclate la sagesse des législations. Il y avait pourtant une belle maxime de justice et de liberté, dans ces premières lois des vieux Francs:

(1) Compositionemque fisco debitam, quam illi *fredum* vocant. (Grég. de Tours, de miracul. Basilic. sancti Martini.) Pars multæ regi vel civitati; pars ipsi qui vindicatur, vel propinquis ejus exsolvitur. (Tacit. Mor. Ger., 12.) Tantari posset *fredum* tertiam esse compositionis quæ parti solvenda erat. (Jér. Bignon, ad Marculf., lib. I, cap. 2.)

« Qu'aucun ne soit condamné, s'il n'a été entendu (1). »

Les formes de cette justice étaient ainsi : Dans la cité, c'était le comte ou grafion qui l'administrait (2). Avec lui, était un vicaire ou vicomte, pour le seconder et le suppléer (3). Toutefois les causes de propriété et de liberté ne pouvaient être portées devant ce vicomte (4). Ni l'un ni l'autre ne prononçait seul : sept autres juges, qualifiés d'échevins, siégeaient avec eux (5). Ces assesseurs, choisis dans

(1) Accusatus non condemnetur penitus inauditus (Constit. Chlotarii regis, anno 560). Nullum suspicionis arbitrio judicet; non enim qui accusatur, sed qui convincitur, reus est. (Capitul.. lib. VII, art. 184 et 259.) Et hoc, non sub uno teste, sed sub tribus testibus personis *coæqualibus* sit probatum. (Lex Bajurav., tit. II, cap. 1, art. 2.)

(2) Grafiones enim, germanica lingua, pro judicibus et comitibus usurpantur. (Jér. Bignon, ad. vet. form., cap. 7.) Mallus, c'était l'audience; Admallare, c'était l'action de citer devant le juge. (Idem, ad Marculf., lib. I, cap. 21.)

(3) Idem, ad Append. Marculf, cap. 1.

(4) Capitul., lib. IV, append. secund., art. 27. — Capitul. I, anno 810, art. 2.

(5) Congreget secum septem Raginburgios idoneos. (Lex. Salic., cap. 52, art. 2.) Comites non soli, sed adsidentibus septem ut plurimum consiliariis, jus dicebant; qui Racimburgi dicebantur... Eosdem Scabineos dictos esse existimo ; siquidem Scabinei judices erant, et septem numero comiti adsidebant. (Jér. Bignon, ad vet. formul., cap. 1.) — Aux plaids spéciaux qu'assignait le prince, les comtes devaient venir accompagnés de douze échevins : Et adducat secum duodecim scabineos. (Capitul. II, ann. 819, art. 2.)

le peuple, l'étaient de plus avec son concours (1); c'était un usage de la Germanie (2), et sans aucun doute la vraie origine de l'institution du jury. Outre le comte et les échevins (3), trois autres personnages assistaient au jugement, et quelquefois y participaient (4). Ces hommes, réputés doctes, avaient pour attribution d'interpréter les difficultés de la loi, et s'ils se trouvaient unanimes, le comte ne pouvait plus s'écarter de leur décision (5). Leur titre était celui de sagibarons, et leur importance était telle, que le meurtre de l'un d'entr'eux était puni d'une composition égale à celle du comte (6).

Hors de la cité, son territoire communément étendu, se subdivisait. Ces subdivisions, auxquelles on donnait le nom de centaines, étaient sous la ju-

(1) Ubicumque malos scabineos inveniunt, ejiciant, et, *totius populi consensu*, in locum eorum bonos eligant. (Capitul. Lud. pii, ann. 829, art. 2, et Capitul., Caroli Calvi., tit. XLV, art. 9.)

(2) Eliguntur... et principes qui jura... reddunt. Centeni singulis *ex plebe* comites, consilium simul et auctoritas, adsunt. (Tacit. Mor. Ger., 12.)

(3) Le mot Rachimburges signifie conservateur des causes; celui d'échevins (scabinei), signifie simplement juges. (Mém. de l'Acad. des Inscrip.. t. LIII, p. 351.)

(4) Lex Salic., cap. 56, art. 4. — Viros ætate et sapientiâ maturos, quibus controversias definiendi facultas erat... quos postea *homines legales* dixerunt. (Jérôme Bignon, ad leg. Salic., cap. 56.)

(5) Jer. Bignon, ad leg. Salic., cap. 56.—Mém. de l'Acad. des Inscrip., t. LIII, p. 353.

(6) Lex Salic., cap. 56, art. 1 et 2.

ridiction d'un magistrat moindre que le comte, quoique de condition élevée, et qui prenait la qualification de centenier (1). Celui-ci, subordonné comme le vicaire, ne pouvait, non plus que lui, juger les questions de propriété et de liberté (2). Il ne pouvait, non plus que le comte, tenir le plaid sans l'assistance des sagibarons et des échevins. À côté des centeniers étaient les tungins, autres juges, dont la juridiction était pareille à la leur (3); au-dessous, les decani, magistrats du dernier degré, auxquels ressortissaient les plus simples et plus modiques litiges (4),

Le droit d'appel, d'abord inconnu, s'introduisit à son tour, favorisé par les exemples et par la législation des Gaulois (5). Il ne s'exerçait toutefois ni indistinctement, ni sans condition. Il en fallait demander et obtenir la faveur (6), et les meurtriers,

(1) Jer. Bignon, ad veter. formul., cap. 10. — Les centeniers avaient rang d'homme noble. Capitul., lib. V, art. 260; et lib. VI, art. 290.

(2) Capitul., lib. III, art. 79, — Lib. IV, art. 26. — Eodem, Append. 2, art. 27. — Capitul. I, anno 810, art. 2. — Capitul. III, anno 812, art. 4. — Capitul., lib. V, art. 293.

(3) Tunginus aut centenarius malum indicent. (Lex Salic., cap. 46, art. 1; cap. 48; cap. 63 art. 1.)

(4) Minimi judices sub centenariis. (Jér. Bignon, ad append. Marculf., cap. 10.)

(5) Capitul. lib. VII, art. 323. Capitul. Pippini regis, ann. 755, art. 29, et ann. 757, art. 9.)

(6) Cum ei concessum fuerit. Capitul., lib. VII, art. 240.

les empoisonneurs, les adultères, n'y pouvaient prétendre (1); mais quand elle avait été accordée, on demeurait libre jusqu'au nouveau jugement, et comme exempt de condamnation. Le comte n'avait plus le droit ni d'envoyer en prison l'accusé, ni de le remettre à des gardes (2). Il n'y avait d'exception que pour les accusations de violences; l'appel alors n'interrompait rien (3).

Une autre ressource était laissée aux accusés cependant, un autre refuge contre les violences ou les erreurs de cette justice. Des asiles étaient ouverts dans les lieux saints, reste précieux des libertés et des habitudes païennes, institution vicieuse sans doute, dans un état organisé régulièrement, mais salutaire, mais ingénieuse et habile en des temps d'ignorance et chez des peuples grossiers (4). Profonde et bienfaisante pensée, d'avoir

(1) Capitul. lib. VII, art. 181.

(2) Eodem, art. 261 et 333. — Additio tertia, art. 105.

(3) Capitul., lib. VI, art. 386. — Il y a un remarquable exemple d'appel, au livre IV de Grégoire de Tours, dans l'affaire de l'archidiacre Vigile, qui avait été condamné d'abord à une amende de quatre mille sous d'or, et qui, l'affaire ayant été portée devant le roi Sigebert, obtint au contraire une composition du quadruple de cette somme. Il y en a un autre exemple, au livre VII, du même chroniqueur, dans l'affaire du juif Armentaire.

(4) Reum confugientem ad ecclesiam nemo abstrahere audeat, neque inde donare ad pœnam vel ad mortem, ut honor Dei et sanctorum ejus conservetur. Sed rectores ecclesiarum pacem et vitam ac membra eis obtinere studeant. (Capitul., lib. V, art. 155. — Eodem, lib. VI, art. 54.) — Mais le fugitif, s'il était en effet

plié ces hommes farouches à s'abstenir de sang, par respect de la religion; à délaisser leur vengeance d'homme de peur d'encourir celle de Dieu! C'était au moins un contrepoids et une limite à cette justice imparfaite et toute puissante, où les rudes mœurs du temps et du peuple n'imprimaient que trop leur impitoyable dureté. C'était par où la religion s'introduisait dans les jugemens, pour en modérer les excès, et par quel moyen elle exerçait déjà, dès cette époque reculée, le droit de grâce (1), que les rois ne songeaient pas encore à revendiquer. Maxime juste, vérité féconde, qu'il n'y ait

coupable, n'était préservé que du châtiment corporel, et devait toujours la composition. — Tamen legitima componant quod iniquè fecerunt. (Capitul., lib. V, art. 155, in fine.) — Il était tenu encore de quitter ses armes en entrant dans le lieu d'asile, sans quoi on l'en pouvait arracher. — Quod si non deposuerint, sciant se armatorum viribus extrahendos. (Capitul., lib. VII, art. 174.) — L'esclave meurtrier de son maître, la femme qui avait tué son mari, tout sujet qui avait conspiré contre la vie du prince, étaient exclus du droit d'asile. (Gloss. ad leg. Longobardorum, citée par Étienne Baluze, dans ses notes sur les Capitulaires.) — Charles-le-Chauve modifia beaucoup le droit d'asile. Voyez, au surplus, la note du t. I de cette histoire, p. 286.

(1) Postquam Scabini cùm dijudicaverint, non est licentia et vitam concedere. (Capitul. secund., ann 813, art. 13.) — Charlemagne fit grâce à Tassillon, il est vrai : Sed clementia regis licet morti addictum liberare curavit. (Eginhart, Anna.) — Dominus noster, misericordia motus, præfato Tassiloni gratuito animo et culpas perpetratas indulsit et gratiam suam pleniter concessit. (Capitul., ann. 794, art. 1.) Mais ce capitulaire lui-même donne la preuve que la grâce fut demandée, délibérée et concédée en plein synode : In medio sanctissimi concilii adstitit, veniam rogans, etc. (Eodem.)

au-dessus de la justice que la religion. Double autorité et double bienfait : la religion remettait le châtiment par la protection, et le crime même par la pénitence; elle réhabilitait l'homme, et enseignait l'épargne du sang. Qui fit jamais de tels biens au monde ?

XVII. Elle en fit d'immenses à cette société informe encore et confuse, où les lois, les mœurs, les croyances toutes diverses, souvent contraires, se ressemblaient seulement en ce point qu'elles manquaient également et partout de garantie et d'autorité. Dans ce temps, à la fois si voisin de la barbarie et de la conquête, peu d'intérêts, même généraux et de liberté, se fussent maintenus contre l'ascendant sans rival et sans contrepoids de la force. Le vrai et seul protecteur du peuple, le seul modérateur entre les droits des faibles et la volonté des puissans, la plus réelle barrière contre les exactions, les envahissemens, les passions fougueuses des grands et des princes, fut le christianisme. Il intervint seul, et sans jamais se lasser, gardien vigilant de ce qui restait aux Gaulois de leur ancienne civilisation, aux Francs, de leur liberté sauvage et tumultueuse. Il polissait ces hommes farouches, sans autre science que celle de Dieu; il les dépouillait par degrés de leur rudesse, avec les seuls préceptes du Christ, et sans lui, bien loin qu'on eût achevé de sortir de la barbarie,

on y serait retourné; bien loin que les Francs se fussent élevés aux mœurs des Gaulois, les Gaulois seraient descendus à celles des Francs.

Son influence fut grande, mais toute heureuse, toute salutaire; et elle ne fut grande que par le zèle courageux et persévérant des évêques. Combien d'actions favorables et périlleuses qu'eux seuls pouvaient essayer! Injuriolus résistait aux nouveaux impôts de Chlotaire; Euphronius, à ceux de Charibert; Grégoire, à ceux de Childebert; les clercs de Limoges, à ceux de Frédégonde et de Chilpéric : Avitus faisait éclater de prophétiques menaces, pour arracher Sigismond aux fureurs insensées de Chlodomir; Germain priait et menaçait à son tour pour dérober Chilpéric aux ressentimens de son frère; Prétextat, bravant Frédégonde, disputait témérairement Mérovée à son implacable ambition : Ragnemode protégeait, à Paris, les droits de Chlotaire II; Magnulf, ceux de Gontran, à Toulouse; Théodore à Marseille, Mérovée à Poitiers, ceux de Childebert; Wilfrid, à Metz, relevait généreusement le trône de Dagobert II : Grégoire contraignait la dangereuse colère de Chilpéric, à souffrir le frein de la loi; Léodgar, héroïque prêtre, combattait tour à tour les deux oppressions d'Ebroïn, et rachetait le peuple d'Autun en se livrant à ses ennemis; Germain condamnait avec inflexibilité les scandaleux mariages de Charibert; Didier, et après lui Colomban, censuraient sans relâche les désordres de Théodoric; Arnault flétrissait, par

son éclatante retraite, ceux de Dagobert, son indigne élève; Léodgar osait demander la répudiation de Bilichilde, Lambert réprouver celle de Plectrude, Etienne refuser celle de Bertrade. Tout rentrait, par la religion, dans l'autorité de ces hommes graves, la famille, les biens, la liberté, la justice, tous les intérêts des peuples, tous les droits des rois et tous leurs devoirs, tout ce qui fonde, préserve et perfectionne la société politique.

Le christianisme avait trouvé la loi salique déjà établie; il la réforma : d'autres lois succédèrent; il y imprima profondément son esprit. On s'étonne de tant de soins pour les pauvres dans une législation de barbares; mais c'est que, si barbares qu'ils fussent, ils étaient chrétiens. Il y avait une loi pour garantir aux pauvres la conservation de leur liberté (1); il y en avait, et en grand nombre, pour les soustraire à l'oppression des hommes puissans (2),

(1) Quamvis pauper sit, tamen libertatem suam non perdat.... Qui contra hoc præceptum fecerit, sive dux, sive, etc... Quadraginta solidis sit culpabilis in publico... Et cum quadraginta solidis componat illi homini quem contra legem inservivit. (Dagoberti reg. Capitul. III, tit. VI, cap. 3, art. 1 et 2.)

(2) Capitul. excerpt., ann. 801, art. 66. — Capitul. I, anno 802, art. 29. — Capit. II, ejusdem anni, art. 12. — Capitul. II, ann. 805, art. 16. — Capitul. III, ejusdem anni, art. 18. — Capitul. IV, ejusd. ann., art. 13. — Capitul. I, incerti anni, art. 51. — Capitul., lib. I, art. 115. — Capitul., lib. IV, art. 46. — Capitul., lib. V, art. 256. — Capitul., additio secunda, art. 26. — Capitul. Caroli Calvi, tit. XXIV, art. 2; tit. XXXVI, art. 21 et 22. — Capitul, Chlotarii reg., art. 7.

pour garder leurs biens (1), pour les défendre contre l'usure (2), pour prévenir leur exhérédation (3), pour leur assurer la protection des comtes (4), la bienveillance des juges (5), les secours des évêques, des abbés et des monastères (6); il y en avait plusieurs pour prescrire de juger leurs causes avant aucune autre (7), pour leur faire ouvrir des lieux de retraite et d'asile (8), pour assigner la part qui leur reviendrait dans le partage des dîmes (9), pour interdire l'achat de leurs terres aux évêques, aux abbés, aux comtes, aux vicaires, aux centeniers et aux simples juges (10). Le Chris-

(1) Capitul. I, ann. 809, art. 12; — Capitul. III, ann. 811, art. 2.

(2) Capitul., addit. secund., art 20.

(3) Capitul., lib. II, art. 11.

(4) Capitul., lib. 2, art. 6. — Capitul., lib. III, art. 77.

(5) Capitul. II Dagoberti regis, cap. 36, art. 3. — Capitul., lib. III, art. 77.

(6) Capitul. V, incert. ann., art. 8. — Capitul., additio tertia, art. 77 et 98. — Capitul., additio quarta, art. 143. — Capitul. I, ann. 813, art. 12. — Capitul. Caroli Calvi, tit. II, cap. 1, et tit. 38, cap. 1.

(7) Capitul. excerpt., anno 801, art. 26. — Capit. I, ann. 819, art. 3. — Capitul., lib. II, art. 33. — Capitul., lib. IV, art. 16. — Capitul., lib. V, art. 232.

(8) Capitul., lib. I, art. 70. — Capitul., lib. VI, art. 378. — Capitul. Caroli Calvi, tit. XXVII, cap. 9.

(9) Capitul. excerpt., ann. 801, art. 44. — Capitul. II, ann. 805, art. 23. — Capitul., lib. VII, art. 375. — Capitul., additio quarta, art. 58.

(10) Capitul. I, ann. 813, art. 22. — Capitul., lib. II, art. 32.

tianisme, religion des pauvres, tourna à leur profit sa puissance, et faisant les lois de l'état, il les fit pour eux.

XVIII. Dans ce double renouvellement de la religion et de l'empire, deux institutions s'élevèrent; l'une de guerre, et empruntée aux Romains; l'autre religieuse, et où éclatait l'austère pureté du christianisme : la première, qui changea, avec le temps, l'état politique; la seconde, qui modifia presque instantanément l'état domestique de cette nation. A peine entrés dans les Gaules, les rois francs, outre les terres du partage, distribuèrent aux principaux de l'armée (1) d'autres terres prises au domaine du fisc; récompense toute militaire, longtemps viagère, même révocable (2), et qui, s'altérant elle-même, altéra à leur tour, et profondément, les autres institutions, lorsqu'au déclin de la deuxième race de rois elle eût été rendue hérédi-

(1) Jusqu'au temps de Charlemagne, il n'en était accordé qu'aux Leudes. (Voyez Montesquieu, Esprit des Lois, liv. 30, chap. 25.)

(2) Indè beneficii nomine ea prædia dicta, quæ, pro servitio militari, a rege concedebantur, quæ feuda posteritas dixit. Initio namque vita accipientis finiebantur, et ex certis causis revocari poterant. (Jer. Bignon, ad Marculf., lib. II, cap. 5.) — Quod si comes et Bassi nostri... proprium et *beneficium* perdant. Capitul. Ludov. II, tit. IV, art. 5.—Honorem suum et *beneficium* perdat. (Capitul. II, ann. 812, art. 5.) — *Beneficia* collata amitat. (Traité d'Andlaw, ann. 593.) Idem, Capitul., ann. 779, art. 9; Capitul., libr. V, art. 195.)

taire (1). Dans leurs forêts de la Germanie, ces dons des rois n'avaient été que des chevaux et des armes (2), des choses qui pussent servir à la guerre, et que les possesseurs pussent conserver dans leurs perpétuelles migrations. Les champs, dont ils changeaient alors chaque année, n'eussent point exprimé l'idée d'une possession profitable et vraie. Maintenant qu'on s'est arrêté et que l'on conserve, ce sont d'autres intérêts, d'autres signes de richesse, une autre ambition. On reçut ces terres d'abord, parce que l'on était allé à la guerre; le temps vint où elles furent données pour qu'on y allât (3); ce n'était, au commencement, qu'une récompense (4), on en fit bientôt un marché.

De même, à peine engagés dans le christianisme, les Francs, non moins fervens que ne l'étaient les Gaulois, multiplièrent, à leur exemple, les monastères (5) et les abbayes; heureux établissemens

(1) Capit. Caroli Calvi, ann. 877, tit. LIII, art. 9 et 10.

Je prie qu'on veuille bien remarquer ceci : la date de l'acte, le nom du prince; car un critique s'est plaint de ne pas trouver dans les deux premiers tomes de cet ouvrage l'indication de l'époque où les bénéfices devinrent héréditaires. J'écrivais alors l'histoire de la première race ; je n'avais rien à dire de Charles-le-Chauve, qui est de la seconde.

(2) Tacite, Mor. germ., cap. 14. — Montesquieu, Esp. des lois, liv. XXXIII, chap. 3.

(3) Capitul., ann. 807, art. 1.

(4) Illi beneficium dare, qui nobis benè servierit. (Capitul., lib. V, art. 377.)

(5) Les uns étaient sous l'autorité du roi, d'autres sous l'autorité de l'évêque. (Constat monasteriorum regni francici alia fuisse

en ce siècle, et où s'entretenait l'esprit religieux, qui entretenait lui-même, et peut-être seul, l'esprit social. Ils protégeaient et propageaient le christianisme, unique lien de cette société, si confuse encore, et si divisée. On s'y réfugiait, dans l'ardeur de sa piété, pour y mener une vie sainte; dans l'inquiète sincérité de son repentir, pour y laver les crimes commis; par crainte et faiblesse, pour tromper la vengeance de ceux que l'on avait offensés; par amour même de la liberté, pour se dérober à la servitude (1). Les reines, quand le temps du veuvage arrivait pour elles, allaient y ensevelir les regrets ou le souvenir de leur puissance (2); les filles de rois, quand elles ne devenaient pas femmes de rois, allaient y expier l'orgueil de leur condition, qui leur avait interdit les mariages vulgaires (3).

regalia, alia episcopalia. Post Carolum Magnum omnia Francorum monasteria fuerunt prorsus in potestate regum. (Steph. Baluzii notæ ad Capitul.) — Monasteria vel modo *innumerabilia* per omne regnum Francorum videntur consistere. (Marculf, lib. I, formul. 1.)—Pour ce qui est des priviléges des monastères, voyez encore Marculfe, au lieu qui vient d'être cité, et l'appendice de Marculfe, formule 44.

(1) Proindè tædio servitutis multi monasticam vitam profitebantur. (Beatus Rhenanus, cité par Etienne Baluze, ad libros capitularios.)

(2) Radegonde, femme de Chlotaire I, Ingoberge et Teutéchilde, femmes de Charibert; Audovère, femme de Chilpéric; Bathilde, femme de Chlovis II; Alpaïde, mère de Charles Martel; Sunnéchilde, mère de Griffon, etc.

(3) Bertheflède et Chrodielde, filles de Charibert; Basine, fille de Chilpéric; Gondrade et Théograde, filles de Charles-Martel; Rothaïs et Gisile, filles de Pepin-le-Bref, etc.

Les princes eux-mêmes, quand ils déposaient la couronne, ou qu'ils en étaient dépouillés (1), allaient à leur tour dans ces silencieuses retraites prendre et nourrir l'espérance de ce royaume à venir, d'où ne seront plus rejetés ceux qui l'auront obtenu.

XIX. Malheureusement, dans ce mélange soudain et désordonné des races, des caractères, des habitudes, des traditions; dans ce brusque passage d'un culte sensuel et grossier à des doctrines de spiritualité et de sacrifice; dans cet affaiblissement que les intelligences mêmes subirent, par l'indiscrète et universelle aversion que le zèle immodéré des chrétiens leur fit concevoir pour les lettres et les sciences païennes (2), il se fit des deux parts

(1) Théodoric III, Carloman, Childéric II, Hunoald, etc.

(2) Au sixième siècle encore, un saint et habile pape condamnait l'étude des lettres mondaines. *Quàm grave nefandumque sit episcopis canere* QUOD NEC LAÏCO RELIGIOSO *conveniat*.. *Si posthac evidenter ea quæ ad nos perlata sunt, falsa esse claruerint, nec vos* NUGIS ET SÆCULARIBUS LITTERIS *studere constiterit, Deo nostro gratias agimus*. Voyez la lettre de Grégoire-le-Grand à l'archevêque de Vienne, Didier. — Ce n'est pas pourtant qu'il faille croire, sur la foi de Jean de Sarisbéry et de Montaigne, que Grégoire ait poussé le zèle jusqu'à faire brûler la bibliothèque Palatine. Cette bibliothèque, fondée par Auguste, fut brûlée dans l'incendie qu'alluma Néron; rétablie par Domitien, elle fut brûlée une seconde fois, sous le règne de Commode. Le moyen de croire d'ailleurs qu'elle eût échappée au pillage de Rome, si elle eût encore existé du temps d'Alaric, de Genseric et de Totila!

quelque échange d'erreurs et d'opinions téméraires, quelque enseignement réciproque de vaines et insensées superstitions. Il avait été plus facile aux Francs de se livrer subitement et d'enthousiasme à la foi du Christ, que d'en comprendre du même temps la sublimité. Les Gaulois eux-mêmes, bien mieux préparés à cet exercice et à cette étude, avaient cependant l'esprit tout pénétré d'anciennes notions qui ne se pouvaient pas dépouiller et renouveler en un jour. Déserteurs récens de l'idolâtrie, qu'ils reniaient d'une horreur sincère, ils en gardaient toutefois, malgré eux et à leur insu, de profondes et ineffaçables impressions. Les Francs avaient trop contracté, dans leur Germanie, l'habitude d'interroger l'avenir (1): les Gaulois y avaient été trop longtemps instruits par les prêtres de Rome et par leurs Druides; l'instinct de l'homme, d'ailleurs, et sa naturelle faiblesse, l'inclinent trop facilement à cette folle curiosité : ils renonçaient bien aux idoles, mais non à la divinisation et aux sortiléges. L'idée même qui leur était inspirée de la toute puissance du Dieu éternel eût fortifié en eux, plutôt qu'affaibli, cette aveugle et pernicieuse confiance. Qui leur eût persuadé l'inanité de leurs vieux présages, et d'attendre moins du Dieu vrai qu'ils n'avaient reçu des faux dieux ?

Ils avaient des enchantemens, des philtres et des

(1) Auspicia sortesque, ut qui maximè observant. (Tacite, Mores Germ., cap. 10.)

maléfices (1); ils avaient des femmes inspirées de l'ancien esprit des pythonisses (2); ou initiées aux redoutables mystères de la magie (3). Chilpéric craignait leur puissance (4); Frédegonde leur donnait asile dans son palais (5); Dagobert ne repoussait point les révélations de l'astrologie; il s'élevait de faux Christs (6) et de faux apôtres (7), qui tentaient les peuples et les entraînaient. Il se répandait des écrits de forme mystérieuse et surnaturelle, des lettres tombées du ciel, des admonitions portées à la terre par des anges (8). On consultait sa fortune par le sort des saints; on provoquait la justice de Dieu par les épreuves; on prophétisait les temps à venir par les visions et les songes; on avait foi aux signes célestes qui promettaient ou faisaient redouter la mort des rois (9). Soixante ans après la conversion de Chlovis, Childebert poursuivait encore des restes de l'idolâtrie (10); Carloman, après deux

(1) Grégoire de Tours, liv. V, VI et VII.

(2) Eodem.

(3) Eodem.

(4) Eodem.

(5) Eodem.

(6) « Il s'en éleva plusieurs dans les Gaules. » (Grég. de Tours, liv. X.)

(7) Didier. « Il s'égalait aux apôtres. (Idem, liv. IX.)

(8) Ut epistola pessima et falsissima, quam transacto anno dicebant, aliqui errantes et alios in errorem mittentes, quod de cœlo cecidisset. (Capitul., ann. 789, art. 76.)

(9) Grég. de Tours, liv. IV, V, VII, IX. — Eginhard, Vie de Charlemagne.

(10) Childeberti regis constitutio, circa annum 554.

cent quarante-huit ans (1), après deux cent soixante-cinq ans, Charlemagne (2), portaient à leur tour de sévères lois contre les cérémonies païennes et les sortiléges. Il y avait eu dans l'idolâtrie, à son dernier temps, des germes abondans de christianisme; il demeura, dans les premiers siècles du christianisme, de vivaces et dangereuses racines de l'idolâtrie.

XX. Entre ces deux peuples, destinés à s'unir et à se confondre, s'agitaient, mais en s'isolant, d'assez nombreux débris de la nation juive. Venus dans les Gaules avec les armées de Rome, ils y exerçaient leur industrie de prédilection, faisant le trafic de l'argent, des joyaux et des pierreries (3). Leur culte, longtemps épargné, florissait. Ils avaient bâti des synagogues, et s'il arrivait au peuple de s'en offenser et de les détruire, ils ne craignaient point d'exiger des rois qu'elles fussent relevées aux dépens du fisc (4). Quelques-uns, à la faveur de leur industrie, s'introduisaient dans les palais de ces princes, et presque dans leur familiarité (5). On avait vu

(1) Carlomanni principis. Capitul. II, anno 743, art. 4.

(2) Capitul. I, Carol. Magn., ann. 743, art. 4.

(3) Grég de Tours, liv. VI et VII. — Exemples de Priscus et d'Armentaire.

(4) Idem, liv. VII in Princip.

(5) « Il vint un certain juif, familier avec le roi, » (Idem, liv. VI.)

Chilpéric entreprendre lui-même la conversion de Priscus, et disputer dogmatiquement avec lui sur les vérités de la foi chrétienne (1). Il n'était pas sans exemple que les rois eussent tenu de leur main les convertis aux fonts baptismaux (2). Mais le christianisme allait s'étendant, et le zèle religieux étouffa bientôt l'esprit de concorde et de tolérance. Les disciples de Jésus-Christ ne voulurent plus souffrir les temples de ses ennemis, ni leur présence. La multitude se précipitait tumultueusement sur les synagogues et les renversait (3). Il fallait cesser d'être juif, ou sortir des royaumes francs. La violence avait commencé par le peuples; les rois la continuèrent (4).

XXI. Il n'y avait pour eux que deux intérêts et deux affections : la religion et la guerre. La vie d'ailleurs était simple et sans aucune mollesse; même chez les Gaulois, à qui les austérités du christianisme et l'appauvrissement où les réduisait la conquête faisaient perdre insensiblement jusqu'au souvenir des luxueuses voluptés de leurs premiers maîtres; chez les Francs, qui passant tout à coup

(1) Idem, eodem.

(2) Idem, liv. VI et VII.

(3) Idem, liv. VI.

(4) Le pape Grégoire-le-Grand condamna, sans hésiter, ces persécutions. Voyez ses lettres aux évêques d'Arles, de Marseille, de Terracine et de Cagliari.

et presque sans intervalle, de l'ignorance et du dénûment de leur barbarie à la modestie commandée de leur nouveau culte, n'avaient guère besoin d'oublier des raffinemens à peine connus.

Pour leur boisson ordinaire, rien que la cervoise (1), comme au temps qu'ils erraient encore dans les froides terres de la Germanie (2); quelquefois le poiré; quelquefois le cidre (3); quelquefois, chez les riches, et dans leurs jours de débauche, des vins parfumés (4), ou des vins de Palestine et de Campanie (5); ou bien encore une liqueur composée où se mêlaient l'absinthe, le miel et le vin (6). Aux plus somptueux festins, la chair bouillie, sans autre assaisonnement (7); celle de porc surtout, dont ils faisaient un ample et fréquent usage. La faim satisfaite, on enlevait les viandes et les tables; mais les convives demeuraient continuant de boire et n'achevant pas de longtemps (8). A la table des rois, quelques volailles, rares encore, et recherchées dans les premiers temps; et, pour comble de réjouissance et de faste, le chant

(1) Dissert. de l'abbé Lebeuf sur les usages observés par les Français, etc.

(2) Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus. (Tacite, Mor. Ger., cap. 23.)

(3) L'abbé Lebeuf, loc. cit.

(4) Idem, eodem.

(5) Grég. de Tours, liv. VII.

(6) Idem, liv. III.

(7) L'abbé Lebeuf, loc. cit.

(8) Grég. de Tours, liv. X.

simple et grave des psaumes, exécuté par des clercs (1). Ce fut une grande magnificence, quand on en fut venu à étendre des nappes de lin sur de blanches toisons de brebis, et à dresser les mets dans des plats de marbre (2).

Mais avec les conquêtes vinrent les richesses, avec les richesses les recherches vaines et les ruineuses délicatesses du luxe. On se vêtissait autrefois, on voulut être paré. Quand on eut vu les Gaulois, les Sarrasins (3), les Grecs, les Persans, on eut bientôt honte de soi et de la simplicité de sa vie. On dédaigna la saye des Slaves et le long manteau des Frisons; on acheta des Vénitiens de riches

(1) Idem, liv. VIII. — « Charlemagne, à son repas de tous les »jours, ne faisait servir que quatre plats, outre le rôti. Pendant »ce repas, il se faisait faire des lectures, et, de préférence, les »chroniques des temps passés.» (Eginhard, Vie de Charlem.) — On s'était bien écarté déjà de cette simplicité, dès le temps de Louis-le-Débonnaire. La restauration de l'empire d'Occident avait amené, comme par une sorte d'émulation, de nombreuses imitations des somptuosités de Constantinople. « Entre chaque »plat sont placés des vases d'or. Radieux, le chef de l'empire se »place *sur un lit*. Par son ordre, la belle Judith se met à ses »côtés. Lothaire et Hérold, l'hôte royal, s'étendent à leur tour »sur un même lit. Le prince, après avoir lavé ses mains dans »l'eau pure, et sa belle compagne s'étendent ensemble *sur* »*un lit d'or*. . . . . » (Ernoldus Nigellus, chap. 4.) Il était contemporain.

(2) Idem, eodem.

(3) « Un luxe inconnu même aux Sarrasins. » (Le moine de Saint-Gall, liv. I.)

habits (1), qu'ils apportaient d'Orient; des robes brodées de soie, ornées de pourpre, bordées de franges filées avec l'écorce du cèdre, des manteaux doublés de la fourrure du loir, recouverts de plumes prises au cou et au dos des paons, chargés des dépouilles des plus précieux oiseaux de Phénicie (2). On connut l'art des charcutiers, des cuisiniers et des pâtissiers (3); on mangea dans des vases d'or et d'argent; on s'enivra dans de riches coupes, pleines de parfums et couronnées de fleurs; on appela des chanteurs et d'habiles joueurs d'instrumens, qui faisaient retentir, pendant le festin, leur musique molle et voluptueuse (4).

XXII. Depuis leurs guerres avec les Arabes, les Francs avaient fait de grands changemens dans l'organisation de leurs armées. Ils eurent, sous Charles-Martel, et bien plus sous Pepin-le-Bref, de fortes troupes de cavalerie, qui précédaient les fantassins dans l'attaque, les soutenaient dans la marche, les protégeaient dans la retraite, les ralliaient dans la fuite. Ces changemens dans les troupes en amenèrent d'autres dans les armes : on n'avait eu longtemps que l'épée, le javelot, le bouclier de

(1) «Vos habits ont coûté, non-seulement des livres pesant d'argent, mais plusieurs talents.» (Idem, liv. II.)

(2) Idem, eodem.

(3) Le moine de Saint-Gall, liv. I.

(4) Idem, eodem.

bois et de cuir, la framée; on eut bientôt le bouclier couvert de lames de fer, la cuirasse de fer, les cuissards, les gantelets, les bottines, la lance de fer, et des chevaux monstrueux pour porter légèrement cette lourde armure (1).

La guerre, en ce temps, avait d'étranges usages et d'horribles droits. Quand elle cessait, on se donnait réciproquement des ôtages, et si la paix était violée, ces ôtages tombaient en captivité. On en retrouve un touchant exemple dans l'aventure d'Attale, neveu de l'évêque de Langres, Grégoire. Après la guerre de Théodoric et de Childebert, fils de Chlovis, Attale fut donné en ôtage à Théodoric, et remis par ce prince à la garde de l'un de ses leudes, dans le territoire de Trèves. La paix se rompit; plusieurs des ôtages s'enfuirent; Attale l'essaya, mais il n'y put réussir. Il devint l'esclave du leude, et fut fait par lui gardeur de chevaux. L'évêque, averti, fit proposer sa rançon; mais le leude, qui le savait de noble race, n'exigeait pas moins de dix livres d'or.

L'évêque avait dans sa cuisine un serviteur qu'il nommait Léon, homme de courage et d'intelligence, malgré l'humble emploi où il avait passé toute sa vie. Ce serviteur offrit d'entreprendre la délivrance d'Attale, et l'évêque le lui permit avec joie. Léon alla et tenta d'abord d'enlever le malheureux gardeur de chevaux; mais, comme il avait

(1) Le moine de St-Gall, liv. II.

échoué, il eut recours à de plus ingénieux et plus téméraires moyens. Il se fit conduire devant le leude, et se fit vendre à lui comme esclave; douze pièces d'or furent le prix du marché. Attaché, comme dans la maison de l'évêque, aux travaux de la cuisine, où il excellait, il ne tarda guère à se faire remarquer de son nouveau maître, et à obtenir sa faveur. Toutefois, ne voulant rien mettre au hasard, il différa patiemment une année entière.

Enfin, ce terme arrivé, il avertit secrètement le jeune ôtage, dérobe le bouclier et la framée du leude, dérobe aussi des chevaux; et, quand la nuit est venue, armés, montés, résolus, ils partent tous deux et s'enfuient. La Meuse était sur leur route; reconnus, et près d'être saisis au passage, ils abandonnent leurs chevaux et leurs vêtemens, entrent dans le fleuve, atteignent la rive opposée, et se jettent dans la forêt qui la couvre. Ils y vécurent, trois jours, de prunes sauvages. Continuant toutefois, et s'enhardissant, ils étaient parvenus sur le territoire de la Champagne, quand tout à coup un grand bruit de chevaux frappa leur oreille. L'effroi les saisit; un buisson de ronces était là, douteuse et misérable ressource : ils s'y précipitent, s'y couchent, s'y cachent, implorant les saints, et désespérant cette fois de leur délivrance. En même temps les chevaux arrivent; c'était le leude et les siens, qui les poursuivaient; mais, trompés par leur impatience même, ils passèrent, et ne fouillèrent point le fatal buisson.

La même nuit, les fugitifs entrèrent à Rheims; le leude les y avait précédés. Quelle espérance avaient-ils d'éviter cette nouvelle rencontre? Un prêtre heureusement, charitable et courageux, leur ouvrit généreusement sa maison, et trompa les recherches du leude. Deux jours après, ils étaient à Langres; et, pour prix de la liberté d'Attale, l'évêque reconnaissant rendait la sienne à son audacieux serviteur (1).

XXIII. Quand les princes francs s'envoyaient l'un à l'autre des gages de munificence et d'affection, c'étaient toujours, suivant leurs antiques mœurs, ou un bouclier d'or, ainsi que fit Brunehault à Ébrégésile (2), ou des chevaux et des armes, des joyaux et des vêtemens de roi, ainsi que fit Childebert de Paris à Théodebert (3). Quels dons pouvaient flatter de tels princes, si ce n'est les signes et les instrumens de leur puissance? Chose bizarre et peut-être inexplicable chez une nation qui, n'estimant que la guerre, devait compter pour peu le temps du repos, la nuit était la mesure et la dénomination du temps. Ils disaient combien le mois comprenait de nuits, non combien de jours; ils vous accordaient, non pas tant de jours, mais tant de

(1) Grég. de Tours, liv. III.
(2) Idem., liv. IX.
(3) Idem, liv. III.

nuits, pour comparaître devant le juge où vous étiez appelé (1).

XXIV. Les arts, comme les autres sciences humaines, s'étaient réfugiés dans le christianisme, et, comme elles, ils s'y étaient transformés. La rénovation des croyances fut à la fois leur salut et leur propre rénovation. En même temps que le christianisme aidait les barbares à cesser de l'être, il aidait les peuples, violemment retranchés de l'empire, à s'empêcher de le devenir. On n'eut plus d'occasion, ni par conséquent d'artistes non plus, pour

(2) Encore un usage de la Germanie : Nec dierum numero, ut nos, sed noctium computant; sic constituunt, sic condicunt ut nox ducere diem videatur. (Tacite, Mor. Ger., cap. 11.) — Lex Salic., cap. 42, art. 9, 10, 11, 14. — Capitul. III, ann. 819, art. 1. etc. — Cet usage s'est conservé en plusieurs contrées de l'Allemagne jusqu'en l'année 1566, selon le témoignage de Samuel Morus. (C. Jul. Cæs., Comment.) — Les anciens Allemands comptaient en effet de cette manière : A septem in septem noctes... post quatuordecim noctes fiat conventus. (Lex Alaman., chap. 36, art. 2.) — Les Bavarois comptaient les années par automnes : Per singulos annos, id est autumnos... (Lex Bajuva., tit. VII, cap. 19, art. 4.) — Les Gaulois comptaient par nuits, comme les Germains : Spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium, finiunt : dies natales, et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur. (Cæsar, de bello gal., liv. VI, art. 18.) César dit que cet usage venait, chez les Gaulois, de l'opinion que leur avaient inspirée les Druides, qu'ils descendaient du dieu des enfers : *Ob* EAM *causam*, etc. — J'ose à peine dire que cela explique assez mal cet usage, même pour les Gaulois; mais au moins dirai-je que cela ne l'explique pas du tout pour les Francs et pour les Germains.

bâtir, comme à Athènes, les temples de Minerve et de Jupiter; comme à Éphèse, celui de Diane; comme à Rome, le palais de Néron et les jardins de Salluste. On ne vit plus dans les villes ces peuples de statues, sitôt élevées, sitôt renversées, où se complaisait l'orgueil fastueux des nobles de Rome. On n'était plus si superbe, grâce au christianisme, ni si opulent, depuis que la guerre, après avoir amassé à Rome toutes les richesses du monde, avait abattu Rome à son tour et dispersé ses richesses. Mais on était devenu chrétien, et la généreuse ferveur de cette religion nouvelle lui faisait élever de toutes parts des temples nouveaux.

On eut donc encore des architectes et des statuaires; ceux-là pour bâtir les maisons de Dieu, ceux-ci pour façonner l'image des saints. Toutefois, et de même que la pensée neuve et profonde du christianisme donnait et demandait aux artistes des inspirations d'un caractère distinct et plus grave, la haine et le mépris de l'idolâtrie achevaient de les détourner de ses voies. Il se découvrit tout-à-coup une grâce, une délicatesse, une élégance inconnues; on trouva, pour ces monumens, un caractère ignoré de tristesse pieuse et de hardiesse sévère. Cet art, créé lui-même par le christianisme, créa des chefs-d'œuvre; on reconnaissait que les hommes avaient enfin compris Dieu; les temples, cette fois, étaient vraiment saints.

La Gaule des Francs eut les siens, aussi bien que

l'Espagne et que l'Italie. L'évêque Perpétuus (1) bâtissait, sur le tombeau de saint Martin, la basilique de Tours, avec ses huit portes, ses cinquante-deux fenêtres, sa nef de cent soixante pieds, ses cent vingts colonnes; Numatius (2) construisait celle de Clermont, que soutenaient soixante colonnes, que précédait un gracieux et riche portique, et dont la nef égalait, peu s'en faut, la profondeur de celle de Tours; Euphronius élevait celle d'Autun; Tiburce celle d'Orléans (3); Launbod, à Toulouse, celle de Saint-Saturnin; Léocade, à Bourges, celle de Saint-Etienne (4); à Poitiers, s'élevait celle de Saint-Hilaire; à Chartres, celle de Sainte-Marie; Chlovis fondait à Paris celle des apôtres; Gontran, celle de Saint-Marcel, à Châlons; Dagobert, à Saint-Denis, le magnifique temple de cette abbaye, avec ses portes d'airain, ses voûtes d'argent, ses cuves de porphyre, ses chandeliers d'or, ses croix toutes resplendissantes de pierreries (5) : Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, la majestueuse basilique de Notre-Dame, plus belle, disait-on, que les plus beaux temples de l'ancienne Rome (6), portée sur trente

(1) Grégoire de Tours l'attribue à Eustache, dans le deuxième livre de son Histoire; et à Perpétuus, dans le dixième.

(2) Grég. de Tours, liv. II.

(3) Ernoldus Nigellus, cant. 2.

(4) Grégoire de Tours, liv. I.

(5) Vie de Dagobert.

(6) Le moine de Saint-Gall.

colonnes colossales, enveloppée d'ornemens de marbre taillés dans des blocs venus d'Italie, enceinte de grilles et de portes de bronze massif, enrichie de merveilleux candélabres, de vases sacrés d'un grand prix, d'une incroyable profusion de vêtemens somptueux, toute chargée de fastueuses sculptures, toute rayonnante d'argent et d'or (1); après eux, Hincmar, qui achevait, à Rheims, l'église de la mère du Christ, la couvrait de plomb, la pavait de marbre, ornait ses voûtes de riches peintures, décorait l'autel de pierreries et d'or, lui donnait des calices d'or incrustés de pierres précieuses, lui donnait des livres, pour la célébration des offices, écrits en lettres d'or et d'argent, enfermés dans des tablettes d'or pur, étincelans, comme les calices, d'émeraudes et de rubis (2). L'art croissait, fécondé par la puissance et par la richesse, inspiré du zèle impatient de la foi.

XXV. Mais, les monumens religieux exceptés, nulle autre carrière pour les arts, nulle autre espérance. Brunehault, un instant, les vivifia par ses vastes chaussées, ses nombreux châteaux, ses dispendieuses et prévoyantes restaurations; mais elle fut seule entre tant de princes. Ces princes, grands preneurs de villes, y cherchaient des richesses et n'y en apportaient point; ces villes, changeant

(1) Eginhard, Vie de Charlemagne.

(2) Frodoard, Hist. de l'église de Rheims, liv. III, chap. 5.

chaque jour de domination, n'avaient pas tant de prospérité et de sûreté qu'on pût entreprendre de les embellir. Il suffisait bien à leur pauvreté des simples travaux qu'exigeaient leurs remparts et leurs citadelles. Des maisons de rois, sans magnificence, à qui la dignité du maître plutôt que la leur faisait accorder le nom de palais (1); quelques cirques peut-être, mais dont il n'est pas resté le moindre vestige; car si les représentations scéniques, autrefois florissantes dans les principales cités de

(3) Sous le règne de Charlemagne, ces édifices commencèrent à avoir au moins l'espèce de beauté que donne l'étendue. Ce prince construisit une grande habitation royale à Aix-la-Chapelle. « Tout autour, dit le moine de Saint-Gall, étaient les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité, et de telle manière que l'empereur pouvait, des fenêtres de son cabinet, voir ce que tous ceux qui entraient ou sortaient faisaient, pour ainsi dire, de plus caché. Les habitations des grands étaient de plus suspendues, en quelque sorte, au-dessus du sol. Non-seulement les officiers et leurs serviteurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie; ils y trouvaient même des fourneaux pour se défendre des rigueurs du froid, sans que toutefois ils pussent se soustraire aux regards vigilans de Charles. » Une galerie, construite avec beaucoup de somptuosité, à ce que rapporte Eginhard, joignait ce palais à la Basilique. Eginhard raconte aussi que « Charlemagne avait commencé deux palais d'un beau travail; l'un, non loin de Mayence et près d'Ingelheim, l'autre à Nimègue, sur le bord du Wahal. » — « Pour élever ces monumens, ajoute le moine de Saint-Gall, ce prince appela, de tous les pays en-deçà des mers, des maîtres et des ouvriers dans les arts de tout genre. » Ce n'était plus le temps dont parle Pline, où l'on prenait des sculpteurs dans les Gaules pour la statue colossale de Néron.

la Gaule, avaient successivement disparu sous la double influence de l'austérité chrétienne et de l'agreste simplicité des barbares, les combats du Cirque, plus conformes à leurs mœurs, s'étaient pourtant maintenus (1). On n'y envoyait plus de gladiateurs ni de martyrs, il est vrai; mais, à leur défaut, les luttes furieuses des bêtes sauvages amusaient encore le repos de ces rudes et farouches hommes de guerre.

Quand les premiers temps eurent passé, et qu'on en fut venu à pouvoir mêler d'autres soins aux soins de la guerre, on s'appliqua plus sérieusement aux travaux publics, et profitant des exemples qu'avaient laissés les Romains, on établit quelques règles pour ces entreprises, on y mit de l'ordre, on en généralisa la direction. Dès le règne de Charlemagne, il y avait un intendant supérieur (2) pour les surveiller et pour les prescrire. L'entretien des ponts, des chemins, même des navires, était de l'office des comtes, et s'exécutait par leurs vicaires.

(1) « Le roi était à Metz, et assistait au spectacle d'un animal »environné et harcelé d'une troupe de chiens. Magnovald se »mit à regarder le spectacle du combat des bêtes. » (Grég. de Tours, liv. VIII.) Ajoutez ce que raconte le moine de Saint-Gall, d'un combat de lions et de taureaux, sous Pepin, au chap. 33, liv. II de la Vie de Charlemagne. — « En ce temps, fist le »roy Chilpéric establir à Paris et à Soissons une manière de jeus »qui sont appelés Cirques, à la manière que les Romains vou»laient faire anciennement. » Grandes chroniques de Saint-De»nis, liv. III, ch. 15.)

(2) C'était Eginhard, comme l'atteste son épitaphe.

Le comte pourvoyait aux matériaux, le peuple devait son travail. Aux ouvrages plus importans, aux constructions nouvelles ou plus étendues, l'abbé, l'évêque, le comte, le duc, tous étaient obligés d'y contribuer. Pour réparer les églises, c'était le devoir des abbés voisins et de l'évêque; pour les reconstruire, ou pour en bâtir de nouvelles, c'était l'obligation de tous les évêques, de tous les comtes, de tous les ducs, de tous les abbés, de tous ceux indistinctement qui possédaient des bénéfices royaux ou ecclésiastiques (1).

On vit donc encore des efforts heureux et de hardies créations des arts, dans ce temps qui ne promettait que destruction. Mais c'est où il faut s'arrêter, en détournant douloureusement ses regards. Ne demandons rien de plus aux nobles travaux de l'esprit. Aucun orateur, aucun historien, aucun poëte : Grégoire écrivait bien sa chronique, Avitus (2) et Fortunat (3), leurs poëmes; le roi Chilpéric, ses vers irréguliers et sans génie; mais ces informes essais ne servirent qu'à faire mieux écla-

(1) Le moine de Saint-Gall, liv. I.

(2) Avitus, neveu de l'empereur Avitus. Il était évêque de Vienne en Dauphiné. Ce saint évêque mourut en 525. Il a laissé quelques poésies, un poëme entre autres sur le déluge, et un autre sur la virginité.

(3) Venance-Fortunat, évêque de Tours', florissait à la fin du sixième siècle, et au commencement du septième Il a écrit en vers une vie de saint Martin, et a composé de plus onze livres de poésies. L'hymne *Vexilla regis* est son ouvrage.

ter la stérilité des esprits et la décadence du goût. Plus de méthode, ni d'invention, ni de style; pas le plus faible vestige des judicieuses combinaisons de l'art de composer et d'écrire. On étudiait pourtant, et même exclusivement, les saints livres; mais, chose inouïe, ces écrits divins, où de vulgaires talens puisent chaque jour de nouvelles inspirations, ne fécondaient alors que la piété, et point le génie. Nulle tentative d'ailleurs dans la langue franque, si ce n'est de vulgaires et insipides chansons de guerre, et dans la langue que Rome avait léguée aux Gaulois, rien que faiblesse, désordre et corruption. Il n'y avait plus de lettres latines; tout avait fini avec Boëce, illustre victime : il n'y avait pas encore de lettres françaises; leurs jours ne devaient pas venir de si tôt. Il fallait attendre les fruits de ce long et difficile travail de deux langues unies pour en enfanter une troisième, à qui seule, après tant de siècles, devaient être accordés enfin de nouveaux chefs-d'œuvre.

LIVRE XIV.

PEPIN-LE-BREF.

Sommaire du quatorzième Livre.

Enchaînement naturel des événemens politiques. — Pepin. — Causes et conditions de sa puissance. — I. — Griffon. — Sa vigilance. — Il sollicite l'alliance des Bretons. — Des Saxons. — Des Lombards. — II. — Pepin intervient et trouble ces négociations. — Une armée de Francs marche sur la Loire. — Des envoyés de Pepin vont en Aquitaine. — Propositions faites par eux au jeune duc. — Hésitation de ce prince. — Sa résolution. — Causes secrètes de cette résolution. — III. — Traité conclu entre Pepin et le duc Waifre. — Waifre promet de livrer Griffon. — Griffon découvre les desseins de Waifre. — Il se dérobe aux soldats appostés pour le surprendre. — IV. — Pepin suspend ses desseins sur l'Aquitaine. — Son armée marche en Bretagne. — Faible résistance des Bretons. — Prise de Vannes. — Soumission du comte. — Il rend hommage et paie tribut. — V. — Ansimonde. — Ses tentatives pour relever le royaume des Goths. — Agde, Béziers, Nîmes, sont en leur pouvoir. — Il négocie avec Pepin. — Et reconnaît la souveraineté de ce prince. — VI. — Ressentimens des Sarrasins. — Siége de Narbonne. —

Succès de ce siége. — Divisions chez les Sarrasins. — Soliman, émir de Barcelone. — Sa trahison. — Il soumet la Catalogne à Pepin. — VII. — Les Saxons. — Leurs projets de guerre. — Leurs préparatifs. — Leurs agressions. — Intérêts qui les excitent. — Marche des Francs sur le Rhin. — Résistance héroïque du peuple Saxon. — Pepin pénètre jusqu'au Weser. — Les Saxons achètent la paix. — Ils permettent la prédication du christianisme. — VIII — Griffon sort de sa retraite. — Lève des soldats. — Se met en marche. — Se dirige vers la Lombardie. — Poursuivi par les comtes Frédérik et Théodouin. — Atteint sur les bords de l'Arva. — Combat. — Mort de Théodouin et de Frédérik. — Défaite et mort de Griffon. — Caractère de ce prince. — IX. Changemens à Rome et en Lombardie. — Abdication du roi Rachin. — Il se fait moine. — Avénement d'Astolphe. — Mort du pape Zacharie. — Et d'Etienne II. — Etienne III. — Caractère de ce pontife. — X. — Astolphe court aux armes.—Il force Ravennes à se rendre. — Et toutes les autres villes de la Pentapole. —Prétentions des Lombards à l'égard de Rome. — Résistance du pape. — Astolphe envahit le territoire de Rome. — Etienne temporise et négotie. — Le diacre Paul à Pavie. — Trève de quarante ans. —XI.— Les hostilités recommencent. — Proposition des Lombards. — Nouveaux envoyés d'Etienne. — Astolphe refuse de les recevoir. — Etienne s'effraie de la protection des Francs. — Préfère l'appui des Grecs. — XII. — Sollicitations du pape à Constantinople. — Réponse de l'empereur. — Ordres adressés au pape et au roi Lombard. — Envoyés Romains et Lombards à Constantinople. — Indifférence et lenteurs des Grecs. — Astolphe presse l'attaque de Rome. — XIII. — Regrets d'Etienne. — Il retourne à l'alliance des Francs. — Sa lettre à Pepin. — Il demande un asile en France. — Résolution de Pepin. — Il envoie un évêque à Rome. — Et un de ses Leudes. — Nouvelles hésitations du pape. — Retour à Rome des envoyés du pape, de l'empereur grec et d'Astolphe. — Ordres adressés au pape par l'empereur grec. — Conditions imposées par ce prince au roi des Lombards. — Condescendance apparente du pape. — Il demande une entrevue à Astolphe. — Il part pour Paris. — Il notifie publiquement à Astolphe les ordres de l'empereur

grec. — XIV. — Ressentimens et réponse d'Astolphe. — Résolutions d'Etienne. — Il s'abandonne à Pepin. — Regrets du prince Lombard. — Ses efforts pour dissuader le pape de ce dessein.—Et pour séduire les envoyés du roi franc.— XV. — Résistance de ces envoyés. — Persévérance du pape. — Délibération du roi lombard. — Départ du pape. — Il arrive au monastère de Saint-Maurice. — XVI. — Nouveaux envoyés de Pepin. — Le fils de ce prince va au-devant du pape. — Le roi lui-même s'avance jusqu'à Pont-Yon. — Honneurs rendus à Etienne. — Il s'établit dans l'abbaye de Saint-Denis. — Maladie dont il est atteint. — Il va à Chiersi. —Conseil. — Situation difficile. — Opposition des Leudes. — XVII. — Carloman sort de son monastère. — A l'instigation du prince lombard. — Ses effort pour détourner son frère de l'alliance d'Etienne. — Il échoue. — Il repart. — Il s'arrête dans l'abbaye de Saint-Benoît. — Il meurt. — Soupçons d'empoisonnement. — Mésintelligence entre les deux frères. — Causes de cette mésintelligence. — Les fils de Carloman embrassent la vie religieuse. — XVIII. — L'assemblée des Francs consent à la guerre. — Préparatifs. — Des ambassadeurs sont envoyés à Astolphe. — Propositions de Pepin. — Refus du prince lombard. — XIX. — Pepin absous par le pape. — Absous de son parjure. — Renouvellement du sacre de Pepin. — Sacre de ses deux fils. — Sacre de la reine Bertrude, renouvelé. — Patriciat de Rome concédé par le pape. — A Pepin et à ses fils. —XX. —Projet de répudiation contre Bertrude — Résistance d'Etienne. — Pepin change de dessein. — XXI. — Astolphe rappelle son armée du territoire de Rome. — Marche vers les Alpes. — Pepin entre dans la Maurienne.— Détachement des Francs au Pas-de-Suse. — Détachement des Lombards au même lieu — Premier combat. — Succès des Francs. —Arrivée de l'armée d'Astolphe — Et de l'armée de Pepin. — La première est anéantie.—Astolphe fuit jusqu'à Pavie. —XXII. Pepin investit Pavie. — La Lombardie est ravagée. — Astolphe se soumet. — Pepin accorde la paix. — Ses conditions — XXIII.—Pepin attribue au pape la principauté de l'Exarchat. — Motifs de cette concession. — Etienne rentre dans Rome.— XXIV. — Pepin sort de Pavie et repasse les Alpes. — Dissimulation d'Astolphe. — Il élude la restitution de l'Exarchat.

mée de Pepin s'ébranle. — Passe la Loire. — Entre en Auvergne. — Waifre cède. — Donne des ôtages. — Promet les réparations. — XXXIV. — Les négociations se prolongent. — Convocation d'un plaid général à Duren. — Waifre reprend les armes. — Passe la Loire. — Dévaste le territoire d'Autun. — Brûle les faubourgs de Châlons. — Retourne en Aquitaine. — Les Leudes réunis jurent de châtier le duc Waifre. — L'armée des Francs se remet en marche. — Brûle Bourbon-l'Archambault. — Entre dans Chantelle-le-Château. — Attaque Clermont. — Défaite des Aquitains. — Clermont est brûlé. — Les Francs pénètrent sur le territoire de Limoges. — Et le ravagent. — Retraite des Francs. — XXXV. — Nouvelle agression. — Nouvelle sorte de guerre. — Desseins de Pepin dévoilés. — Il entre dans le Berry. — Assiége Bourges. — Résistance de cette ville. — Elle se rend. — Les Francs occupent et gardent cette place. — Ils attaquent Thouars. — Le prennent. — Le brûlent. — XXXVI. — Rémistan, oncle de Waifre. — Il se sépare du duc. — Se met sous la protection de Pepin. — Accueil qu'il reçoit. — Pepin lui confie le château d'Argenton. — Et la plus grande partie du Berry. — XXXVII. — Opérations militaires de Waifre. — Le comte d'Auvergne entre sur le territoire de Lyon. — Le comte Australd et le comte Aderland marchent contre lui. — Il rétrograde. — Combat sur les bords de la Loire. — Mort du comte d'Auvergne. — Défaite des Aquitains. — Le comte de Poitiers attaque le territoire de Tours. — L'abbé Wulfard s'oppose à ses progrès. — Combat. — Les troupes de l'abbé ont l'avantage. — Le comte de Poitiers est tué. — Mancion bloque Narbonne. — Il attaque un corps de Francs. — Il est vaincu. — Et tué. — XXXVIII. — Intelligence de Waifre et de Tassillon. — Tassillon à Compiègne. — Il rend hommage pour son duché de Bavière. — Pepin le retient en France. — Mécontentement du jeune duc. — Agens de Didier en Bavière. — Tassillon quitte l'armée de Pepin. — Et s'enfuit des terres de France. — Il épouse la fille de Didier. — Rétracte l'hommage de Compiègne. — XXXIX. — Quatrième attaque contre Waifre. — Pepin marche sur Limoges. — S'étend jusqu'à Cahors. — Rétrograde. — Ruine le territoire d'Issoudun. — Ramène son armée en France. — Courses de Didier dans

PEPIN-LE-BREF.

DE 752 A 768.

I. Il y a un enchaînement nécessaire dans les entreprises humaines, et comme une logique d'action; qui s'en voudrait écarter manquerait le but, de même que, dans le discours, les déviations du raisonnement éloignent de la conséquence. Toute domination qui se forme reçoit, à son origine, un caractère propre et fatal, qui la domine elle-même, et qu'elle ne peut plus dépouiller. Elle est et demeure la vive et invariable expression des temps qui l'ont vue éclore; l'instrument à la fois et le témoignage des intérêts, des vérités, des erreurs qui l'ont servie, et qu'elle est tenue de servir. Il faut qu'ils changent pour qu'elle puisse changer; car elle est liée à eux bien plus étroitement qu'eux à elle. Ainsi donc qu'elle fut formée, elle doit durer, et ainsi qu'elle s'établit, s'affermir.

Pepin le savait, et il en donna, après tant d'autres, un nouvel exemple. La réintégration du clergé, la protection de Rome, l'abandon des Lombards, l'expulsion des Arabes, l'assujétissement des peuples

germains, la spoliation de Griffon, l'humiliation du duc d'Aquitaine, tels avaient été les moyens, telles étaient les conditions de sa puissance. On avait vu déjà tout son règne avant qu'il le commençât : c'était de la guerre qu'était venue son élévation ; c'était à la guerre, à la même guerre, de la protéger ; c'était en Italie, en Saxe, en Bavière, en Aquitaine, en Espagne qu'il s'était fait roi ; c'était aux mêmes champs de bataille qu'il irait chercher la confirmation de ce titre.

II. Griffon de son côté, quoique fugitif, dépossédé, réduit à lui-même et à son droit pour toute espérance, ne se montrait ni moins persévérant que Pepin, ni moins docile aux exigeances de sa funeste fortune. Ennemi actif, mais impuissant, de son frère, il ne pouvait devenir puissant qu'en lui suscitant d'autres ennemis. L'appui, d'ailleurs incertain, du nouveau duc d'Aquitaine, ne suffisait qu'à peine à sa sûreté ; bien moins encore suffisait-il à son ambition. Mais les Bretons, toujours difficiles au joug, n'acceptaient qu'avec répugnance et menace celui de ce roi nouveau, que ne leur imposaient point leurs traités. Griffon, attentif, eut bientôt pénétré ces dispositions, et il s'appliqua, non sans fruit, à les entretenir et à les étendre. Les Saxons à leur tour, peuple inquiet et toujours prompt à la guerre, s'agitaient au souvenir de leur dernière défaite, et prenaient peu de soins pour dissimuler leurs ressentimens. Ils ne pardonnaient ni le ravage des Vénèdes, ni l'inexo-

rable dureté de Pepin, ni le funeste sort de leur dernier prince. Anciens alliés de Griffon, il était naturel d'espérer que l'attrait de leur propre vengeance les exciterait aisément à servir la sienne. Enfin les Lombards, moins retenus par leurs vieux traités avec les rois francs, qu'entraînés par l'assistance accordée à Zacharie, ne pouvaient manquer d'être favorables à toute entreprise qui préparerait des embarras à Pepin. Ennemis du Pape, devenu l'ami de Pepin, ils devenaient naturellement les amis des ennemis de ce prince.

III. Mais ces intérêts ne pouvaient lui être cachés, non plus que les sollicitations, les encouragemens, les promesses. Il mesurait le péril, et n'était pas si imprévoyant qu'il lui voulût laisser le temps de s'accroître. Avant qu'on fût en mesure d'agir, il agit lui-même ; avant que la ligue fût convenue, il la déconcertait déjà et la prévenait. Commençant par les ennemis les plus proches, il fit marcher précipitamment une grosse armée sur la Loire. En même temps, répétant l'exemple donné par son père, après la victoire de Rheims, il fit partir pour l'Aquitaine des envoyés, chargés d'annoncer au jeune duc qu'il fallait choisir, ou la guerre, et certainement sa ruine, ou son salut et la paix, en livrant Griffon, ainsi que Eudes avait autrefois livré Childéric. Waifre (ainsi se nommait le duc) hésitait. Tout dépouillé et désarmé qu'il était, Griffon, avec sa témérité, ses trames secrètes et ses titres, n'était point, pour lui-

même, un si méprisable et si faible appui. Il n'oubliait pas d'ailleurs de quel prix avait été payée à son aïeul la trahison prescrite par Charles-Martel, et il y avait peu d'apparence que Pepin se montrât plus reconnaissant. La peur toutefois combattait et arrêtait ses refus; l'inégalité de la lutte le décourageait; le danger d'être dépouillé lui-même, après sa défaite, effaçai à ses yeux jusqu'à la honte de cette odieuse infidélité. On a dit plus : on a dit que de folles affections de femme avaient eu part à cette grande détermination, et que comme Griffon, trop flatté de plaire à la femme de Waifre, avait imprudemment abusé de l'hospitalité qu'on lui accordait, Waifre à son tour eut d'autant moins de répugnance à la violer.

IV. Il se soumit donc, et consentit aux dures conditions de Pepin : l'armée des Francs rétrograderait; l'Aquitaine ne serait pas envahie; Waifre continuerait de la gouverner; seulement Griffon, gage malheureux de cette paix douteuse et fragile, serait arraché du dernier asile que lui eût laissé l'ambition de son frère. Mais de telles négociations, où la menace se mêle aux promesses, et l'impatience du terme au désir de l'éluder ou de le changer, de telles négociations se déguisent mal, et se révèlent d'ordinaire assez promptement par leurs débats mêmes et par les passions qu'ils excitent. Griffon, moins confiant qu'on ne l'avait espéré, soupçonnait déjà, et découvrit bientôt ces mystères. En même temps qu'on se préparait à l'envelopper et à le surprendre, il se

préparait lui-même, avec une grande prudence, à tromper l'attente de ceux qui lui seraient envoyés. Tellement que le traité convenu et l'heure arrivée, quand on croyait l'exécution infaillible et Griffon déjà prisonnier, ce prince disparaissait subitement, et comme par un prodige, sous la main même de ses ennemis.

V. Waifre, quelque soupçon qu'on en eût, n'avait point favorisé l'évasion de son hôte, et n'était resté, au contraire, que trop fidèle à son infidélité. Pepin le crut, et quoique trompé dans sa principale espérance, satisfait d'avoir ôté l'alliance, l'armée les trésors de l'Aquitaine à son frère, il consentit à épargner, au moins pour un temps, ces provinces, et porta ailleurs ses premiers efforts. Au lieu de franchir la Loire, il la descendit; et, tournant aussitôt vers le pays des Bretons, il alla, les armes en main, leur arracher ces soumissions et cette reconnaissance de son droit, qu'ils lui disputaient. Ce ne fut point une expédition glorieuse, ni même de longue durée : les Bretons, plus dangereux dans l'attaque, qu'habiles et persévérans dans la défense, résistèrent faiblement à cette irruption qu'ils n'attendaient pas. Vannes, assaillie par les Francs, fut emportée avec une étonnante promptitude. Le comte des Bretons s'effraya, et, désespérant de la guerre, il cessa bientôt de refuser à Pepin, et les hommages et les tributs promis aux rois de l'ancienne race.

VI. Pendant ce temps, d'autres succès, plus faciles encore et non moins heureux, attestaient et étendaient, vers les Pyrénées, la redoutable puissance de ce prince. Un homme de la nation des Goths, après que les Sarrasins eurent été défaits sur la Bèze, avait conçu la généreuse espérance de rétablir, aux confins du Languedoc et de la Provence, quelque simulacre de l'ancien royaume de Rodéric. Relevant les ruines des villes brûlées par Charles-Martel, Agde, Béziers, Nîmes elle-même, semblèrent quelque temps, dans ses mains, destinées à recommencer en effet l'empire des Goths. Mais ces premières tentatives menées à fin, les obstacles se multiplièrent, et bien loin de multiplier ses progrès, Ausimonde (ainsi se nommait le chef de cette entreprise), fut enfin réduit à douter s'il pourrait défendre longtemps, contre les Arabes, l'étroit territoire qu'il leur avait d'abord enlevé. Trop faible pour un tel dessein, maintenant que les Francs, respectant la paix, cessaient de détourner l'attention de ce peuple, il délibéra, ne pouvant garder à la fois son indépendance et sa conquête, de sacrifier l'une à l'autre, et de prendre un maître de peur de tout perdre.

Il n'avait de choix qu'entre les Sarrasins et les Francs, ou plutôt il n'y avait pour lui ni doute, ni choix; car les Sarrasins offensés, ne lui eussent vraisemblablement pas laissé leurs dépouilles. Il se tourna donc, comme il était naturel, vers Pepin, et

lui proposa, s'il lui voulait conserver la possession de ses villes, de l'accepter en échange pour souverain. Pepin consentit, et ne songea guère à disputer sur les conditions; car elles étaient peu rigoureuses pour une acquisition si considérable, et l'on eut difficilement trouvé pour cette frontière un duc plus intéressé à ne la pas laisser envahir par les Sarrasins.

VII. Ceux-ci menacèrent; mais pour toute réponse, Pepin envoya assiéger Narbonne, ville puissante, et qui fut réduite à chercher quelque gloire dans les retards de sa chute. La discorde d'ailleurs désolait cette valeureuse nation, et lui eût difficilement permis de tenter une si douteuse vengeance. Ses émirs, rivaux de puissance autant que de gloire, s'indignaient tous d'obéir, et se préparaient à l'envi des dominations séparées et indépendantes. Entre autres Soliman, qui commandait dans la Catalogne. Mais, trop faible pour réussir sans appui, et n'en voulant demander ni accepter chez les siens, cet émir, forcé de souffrir une autorité supérieure, trouva moins fâcheux pour son orgueil et moins dangereux pour son ambition, d'en accepter une éloignée, dont il obtiendrait la protection, sans avoir à craindre ses exigeances. Ce Sarrasin donc, chose prodigieuse, se fit sujet du roi franc, et sa trahison fut ménagée avec une telle prudence, qu'elle s'acheva sans opposition; il avait suffi à Pepin de sa renommée : les Pyrénées s'é-

taient abaissées devant lui; Barcelone lui obéissait.

VIII. Cette grandeur toutefois n'imposait point aux Saxons; l'agitation croissait au contraire, et de jour en jour, parmi eux. Les amas d'armes, les assemblemens d'hommes, des incursions mêmes et des pillages avaient déjà trahi leurs desseins de guerre. Car deux intérêts graves et puissans se réunissaient pour les y porter : d'un côté la sujétion politique, qui révoltait leur courage; de l'autre un attachement obstiné pour l'idolâtrie, dont le zèle réfléchi des Francs prétendait toujours leur persuader l'abandon. L'esprit religieux s'aidait de l'intérêt politique, et la politique, des préjugés religieux; il y allait pour les Saxons de deux libertés.

Pepin, qui retenu jusqu'alors par l'Aquitaine et par la Bretagne, avait été dans l'impuissance de les prévenir, délivré enfin des embarras qui le retardaient, ne s'arrêta plus, et courut rapidement sur le Rhin, résolu, avant de tourner ses regards vers l'Italie, d'assurer, par des triomphes nouveaux, la sécurité de ses provinces germaines. Il arriva, suivi d'une puissante armée, et n'eut d'abord que peu de peine à refouler sur leurs terres les troupes saxones, qui s'étaient avancées au-delà. Mais quand il eut passé lui-même leur frontière, ce fut alors que les difficultés devinrent sérieuses, et la résistance digne du peuple vaillant qui la soutenait. Il y eut de nombreux combats, tous acharnés, et où

la victoire, chèrement payée, laissait des regrets, même à ceux dont elle favorisait les efforts. Les Francs n'avançaient qu'affaiblis; les Saxons ne reculaient qu'accablés; on ne marchait que sur les cadavres et sur les ruines.

On marchait pourtant, et Pepin, que les périls ne rebutaient pas, atteignit enfin, à force de persévérance et de sacrifices, les bords du Weser. Il avait vaincu, tué, ravagé, il entraînait avec lui un butin immense et d'innombrables troupes de captifs; le peuple saxon, après ces désastres, ne pouvait même plus combattre, si ce n'est pour achever de périr. Il céda, et Pepin, que d'autres intérêts rappelaient, leur vendit la paix. Des sermens, des ôtages, des augmentations de tribut, l'engagement de souffrir les prédications du christianisme, en furent les conditions; conditions pesantes pour eux, principalement la dernière, car leur éloignement pour le nouveau culte était resté si profond, que tout récemment encore, et presque à la vue de Pepin, ils avaient massacré l'évêque de Cologne, Hildegaire.

IX. Mais cette expédition, rendue si dangereuse par le courage désespéré des Saxons, avait eu encore d'autres dangers. Ni les Bretons, il est vrai, ni les Aquitains, n'avaient violé leurs promesses, et n'avaient osé profiter de l'éloignement de Pepin. Griffon toutefois, plus hardi, ne négligea point cette occasion, la seule peut-être qu'il dût encore espérer. Il s'était jusque-là fort habilement dérobé aux

recherches du duc d'Aquitaine et du roi franc, et quand on se mit en marche pour la Germanie, sa retraite, ses desseins, son sort, étaient toujours ignorés. Mais à peine l'armée se fût-elle engagée dans la Saxe, que tout aussitôt ce prince parut, et l'on apprit en un même jour, qu'il vivait, qu'il était libre, qu'il s'avançait en maître et en ennemi, qu'une assez forte troupe de soldats lui obéissait.

Pepin, quand ces nouvelles lui eurent été apportées, eut bientôt pénétré où tendait cette audacieuse entreprise. Il n'y avait plus d'appui pour son frère ni dans l'Austrasie, ni dans la Bavière, ni dans l'Aquitaine, ni dans la Bretagne; il n'en pouvait attendre que des Lombards. Ce serait donc vers les Alpes qu'il voudrait aller; ce serait à leur passage, qu'il faudrait l'atteindre.

Ce plan arrêté, Pepin adressa promptement des instructions au comte Théodoin, qui commandait à Vienne, et au comte Frédérik, qui gouvernait la Bourgogne transjurane. Ceux-ci obéirent, levèrent des troupes, unirent leurs forces, et marchèrent sans délibérer, pour s'opposer à Griffon. Il en arriva ce qu'avait prévu le roi Franc; son frère cherchait en effet la frontière de la Lombardie; mais, parvenu dans la Maurienne, il y trouva les deux comtes, campés aux bords de l'Arva. Il fallait vaincre; il n'y avait point d'autre chemin, ni d'autre espérance. Griffon le jugea sans peine et n'en fut point ébranlé; si la force et le succès lui manquèrent, au moins eut-il le courage. Il combattit, ainsi que

l'exigeait sa fortune, ainsi qu'il appartenait à ceux de son sang. Triste dérision du sort; il put se croire victorieux un instant, car Frédérik et Théodoin étaient tous deux tombés morts; mais ils ne furent que trop tôt et trop bien vengés : frappé à mort à son tour, le prince tomba, et eut au moins le bonheur de n'avoir pas vu sa défaite. Exemple nouveau de ces désaccords si fréquens entre les inclinations de l'homme et les fatalités de sa vie.

On doit des regrets à ce généreux fils de Charles-Martel, même des louanges. Esprit vigilant, pénétrant, réfléchi; ame hautaine, à qui rien ne pouvait suffire, que le commandement et la puissance; prince jaloux de son droit, mais comme il est bienséant à un prince; téméraire, parce que toute chose lui était devenue périlleuse; hasardant beaucoup, parce qu'il avait beaucoup à prétendre, et ne pouvait rien sans le donner au hasard; qui eut au moins cette précieuse vertu, de ne pas désespérer de soi-même, et s'il ne put lasser sa malheureuse fortune, en retour ne se lassa jamais d'elle; que Pepin, pour tout dire, eût moins redouté, s'il n'eût pas en effet mérité de l'être (1).

(1) Quelqu'un a bien voulu remarquer que je me plaisais à réhabiliter les réputations sacrifiées. Oui certes; les réputations sacrifiées injustement. Je ne juge point sur la foi d'autrui, mais sur le témoignage des faits. Qui a fait condamner Griffon, si ce n'est la mauvaise issue de ses tentatives; que lui a-t-il manqué pour qu'on le louât, si ce n'est d'avoir réussi? Qu'on pèse son droit, et qu'on voie s'il n'était pas légitime de le maintenir?

X. Ainsi se développaient et se dénouaient les événemens, selon les calculs et les espérances du roi. Tout se taisait maintenant dans ce vaste empire, et nulle crainte, si l'on en devait concevoir, ne pouvait plus venir que du dehors et de loin. A peine roi, Pepin était déjà en un plein repos. Son règne, pour ainsi parler, était dans ses mains; aucun embarras ne le pouvait troubler désormais, qu'il ne l'eût en quelque sorte choisi. L'Italie, cependant, continuait de languir dans la situation incertaine où l'avaient jetée les imprudences de Léon et de Constantin Copronyme, les vues ambitieuses du roi Luitprand, le courage et les espérances des papes Grégoire et Zacharie. Des changemens étaient survenus à Rome et chez les Lombards : les princes avaient changé; la politique même avait essayé, un instant, d'autres directions. En Lombardie, Rachis, qui avait occupé le trône après Luitprand, et sous le règne duquel la guerre contre Rome et contre les Grecs n'avait été entretenue qu'avec une grande tiédeur, Rachis, lassé de régner, se faisait moine et s'allait enfermer dans

Qu'on réfléchisse à l'infériorité de ses ressources, et qu'on dise s'il pouvait plus qu'il ne fit? Qu'a-t-il omis, qu'il eût pu tenter? Qu'a-t-il perdu faute de vigilance et de courage? Il eut de l'ambition? qui le nie; mais c'était l'ambition du sien. Singulier jugement, de blâmer l'esprit remuant d'un prince, qui ne s'agitait que pour recouvrer ce qu'on lui avait pris!

l'abbaye du Mont-Cassin, avec Carloman. A sa place, Astolphe, son frère, ceignait la couronne; prince entreprenant, artificieux, doué de constance, prompt à céder devant le péril, lent toutefois à abandonner ses desseins. A Rome mourait Zacharie; après lui passait et mourait Etienne II, pontife qui eut à peine le temps de l'être, et dont la même semaine vit l'élection et les funérailles. Celui-ci mort, Étienne III succédait, prêtre vieilli, timide, hésitant, n'osant vouloir, craignant de résoudre, bien moins affermi que Zacharie et Grégoire, dans le dessein de rejeter le joug des empereurs grecs; bien moins résolu à préférer l'appui des rois francs.

XI. Astolphe, sitôt l'abdication de Rachis consommée, délibéra peu, et commença comme il convenait à ses intérêts et à son génie. Il courut aux armes, ainsi que les Lombards l'en sollicitaient. Ravenne, que Luitprand s'était ouverte autrefois par sa promptitude et ses artifices, était retombée un instant, par les irrésolutions de son successeur, sous la domination des empereurs grecs; Astolphe, pour premier essai de ses forces, choisit cette ville : il s'y porta, l'enveloppa, la pressa, et en peu de jours la contraignit de se rendre. Eutychius, qui y prenait encore le titre d'Exarque, se trouva heureux qu'on lui eût laissé les moyens de fuir. Avec Ravenne, tombèrent presque aussitôt toutes les autres villes de la Pentapole, et Rome

exceptée, l'Exarchat entier subissait le joug des Lombards.

Mais ceux-ci, à qui les circonstances étaient favorables, méprisant Constantin, craignant peu Etienne, rassurés contre Pepin par ses autres guerres, n'entendaient point que leur triomphe restât incomplet, et vainqueur des Grecs, ils en voulaient recueillir toute la puissance. Le Pape, au contraire, indépendant des Grecs, depuis leur défaite à Ravenne; indépendant de Pepin, par la réserve où il se maintenait envers lui, aspirait d'une volonté bien plus vive à demeurer indépendant des Lombards. Des trois dominations qu'il pouvait être contraint de souffrir, celle-là, plus voisine, eût été aussi plus humiliante et plus rigoureuse. Il résistait donc courageusement aux exigeances, aux sommations, aux menaces, se prétendant l'égal des plus puissans princes, n'avouant de supérieurs que les empereurs, soutenant même cette supériorité effacée depuis que l'Italie avait cessé d'obéir aux Grecs.

Le roi lombard ne pouvait manquer de condamner les prétentions et l'orgueil d'Etienne; il lui était trop facile de reconnaître de quelle importance il serait pour lui de posséder Rome, et d'avoir en sa dépendance le chef vénéré du Christianisme. Aussi différa-t-il peu de joindre les actions aux menaces, estimant le temps précieux, et ne voulant pas encourager par ses hésitations cette résistance. Des troupes donc entrèrent, par son ordre, dans le territoire de Rome, et recommencèrent les rapines et les vio-

lences dont Zacharie et Grégoire avaient autrefois tant souffert. Etienne doutait et temporisait; il eût voulu se préserver par ses propres forces, et ne pouvait se résoudre à chercher des appuis qu'on lui ferait trop chèrement acheter. Invoquer les Grecs, c'était perdre le fruit de la sagesse passée; implorer les Francs, ce n'était guère que changer de maître. Etienne préférant, et avec raison, des soumissions passagères, voulut essayer s'il ne pourrait pas, avec elles, désarmer Astolphe. Il lui envoya le diacre Paul, qui était son frère. Celui-ci, chargé de présens, alla à Pavie, émut et tenta la cupidité et la piété des Lombards; représenta Rome libre et souveraine par la religion; dit, avec chaleur, quel crime ce serait que de l'abaisser, et, avec menace, quelle imprudence que de la réduire à solliciter, comme on l'avait déjà vu, les secours des rois étrangers; il corrompit, séduisit, épouvanta, triompha. Une convention fut arrachée à l'ambition et à l'avarice d'Astolphe; il n'était question que d'une trève, mais qui devait durer quarante ans; on n'a pas dit de quel prix Etienne en paya la promesse.

XII. Il est à peine incertain si, lorsqu'Astolphe la fit, il n'avait pas déjà résolu de la violer. Quatre mois passèrent, au lieu des quarante ans convenus, et ce dérisoire délai expiré, les Lombards reprirent, comme auparavant, leurs incursions et leurs pillages.

Ils ne refusaient point la paix cependant; bien

loin de là, ils la proposaient : ils accepteraient un tribut; ce tribut serait d'un sou d'or pour chaque habitant; le territoire de Rome et Rome elle-même se soumettaient à l'autorité des princes lombards, à ces conditions, seul but de la guerre, la guerre cesserait; Rome paierait docilement le prix d'une victoire qui n'aurait pas été remportée.

Chef d'un peuple riche et industrieux, mais trop peu nombreux et mal exercé à la guerre, Etienne, réduit aux seules armes des faibles, se remit à négocier et à supplier. Il adressa d'autres envoyés à Astolphe; mais ce prince, dédaignant leurs supplications, ne leur permit même pas de rentrer à Rome. Tout se perdait, et Etienne, ébranlé enfin dans ses espérances, commençait à voir qu'on n'avait point manqué de prudence avant lui, comme il l'avait cru. Forcé de revenir au système qu'il avait d'abord condamné, il ne le reprit toutefois qu'avec défiance, et ne laissa pas de s'en écarter, même en le suivant. Qu'il ne pût vaincre ni apaiser les Lombards, il en avait fait la pénible épreuve; que la nécessité l'obligeât à subir les dégoûts et les dangers d'une protection, il ne l'osait plus mettre en doute. Mais celle des Francs, plus puissante, lui paraissait aussi plus dangereuse; il s'en effrayait. Il s'effrayait des changements trop étendus et trop durables qu'amènerait apparemment leur intervention. Il aima mieux retourner aux Grecs, et se flatta un instant que ce peuple, embarrassé de sa guerre avec les Bulgares, aurait encore assez d'ascendant pour imposer à

l'ambition d'Astolphe, sans qu'il eût toutefois assez de forces réelles pour reprendre dans Rome l'autorité qu'il y exerçait avant l'hérésie de Léon.

XIII. Ce fut donc à Constantinople, autant qu'on le peut entrevoir, qu'il fit porter ses premières plaintes. L'empereur satisfait ne négligea point l'occasion; mais au lieu des soldats qu'eût voulus Etienne, le secours qu'on lui accorda ne fut que d'un envoyé, qui ne portait lui-même que des ordres. Constantin faisait ordonner au Pape de n'agir désormais que selon ses conseils et sa volonté; de ne plus rien prétendre d'Astolphe, si ce n'est que ce prince envoyât un ambassadeur à Constantinople, où se concilieraient tous les différends.

Etienne obéit, et ce qui étonnerait davantage, si les délais que faisaient prévoir ces propositions eussent moins favorisé ses desseins, le roi lombard résista cette fois assez faiblement. Deux envoyés s'en allèrent vers l'empereur : l'un pour flatter ce prince et pour le tromper; l'autre pour le désabuser, s'il était possible, et pour l'exciter à de promptes et décisives résolutions; le premier, instrument actif des artifices d'Astolphe; le second, organe impuissant des vœux et de la détresse du vieux Pape.

Il arriva ce qu'il était si facile de pressentir : les Grecs, qui n'avaient pas pu secourir Ravenne, pouvaient encore moins armer une flotte pour l'envoyer au secours de Rome. Le temps s'écoulait, et nul événement favorable ne justifiait les hazardeuses

combinaisons d'Etienne. Sa position, déjà si embarrassée, devenait, au contraire, plus difficile et plus désastreuse; car Astolphe, pour qui les négociations de Constantinople étaient un moyen plutôt qu'un obstacle, au lieu d'interrompre ou de ralentir ses attaques ne les poursuivait qu'avec plus de vivacité. Il eût voulu que Rome cédât avant que les Grecs, s'ils en devaient embrasser la résolution, pussent marcher à sa délivrance.

XIV. Étienne enfin vit dans quel péril il était, et de quelle illusion il s'était laissé abuser. Pressé des Lombards, négligé des Grecs, s'il ne voulait pas que le chef du christianisme, et avec lui le christianisme lui-même, devinssent sujets et comme esclaves d'Astolphe, il n'y avait qu'un moyen, déjà révélé, déjà éprouvé par Zacharie et Grégoire, il fallait renoncer à d'injurieuses répugnances, et se résigner à l'appui des Francs. La nécessité l'y condamnait; le pape vaincu se soumit : il écrivit à Pepin, lui peignit les malheurs de Rome, les dangers de la Religion, l'ambition des Lombards, les graves inconvéniens qu'il y aurait à souffrir que cette puissance, déjà si grande depuis la conquête de Ravenne, s'étendît encore et enveloppât toute l'Italie. Il invoquait la commisération du roi franc, sa piété, son intérêt même; et pour achever, rien ne pressant plus que de lui épargner le malheur de tomber au pouvoir de son ennemi, il demandait un

asile en France, et que ce prince intervînt afin qu'il y pût aller avec sûreté.

Pepin se félicita, et l'on peut croire sans témérité qu'attentif aux événemens d'Italie, plus qu'il ne consentait à le laisser voir, cette démarche tardive ne prévenait point ses espérances. Sans perdre un seul jour, il prit ouvertement des mesures toutes conformes aux désirs d'Étienne. Un évêque lui fut d'abord envoyé, chargé de l'affermir dans ses récentes résolutions, et de lui garantir l'aide et l'affection de Pepin. Bientôt suivit un message plus favorable encore et plus décisif : c'était un leude, cette fois, un militaire, et non plus un clerc, lequel avait l'expresse mission de préparer le départ du pape, de le protéger, de rompre, sans ménagement, les obstacles que les Lombards lui susciteraient.

Quand les envoyés arrivèrent, Rome était bloquée; car Astolphe, bien loin de se ralentir dans ses desseins, s'y précipitait. Étienne s'était remis à délibérer, embarrassé même pour sortir de sa ville. Mais au même temps, et comme pour compliquer encore plus les difficultés, revinrent de Constantinople l'ancien négociateur de l'empereur grec, et les deux agens de Pavie et de Rome, qui l'avaient suivi. Rien n'était conclu; les derniers pressentimens du pontife se justifiaient : aucun secours accordé, aucune expédition préparée; ni protection actuelle, ni force promise; il ne venait plus de Constantinople, que des paroles et des volontés. Cette fois encore, comme la première, à ce pape en pé-

ril et faiblement attaché à l'obéissance des Grecs, à ce roi des Lombards, victorieux, menaçant, mal disposé à souffrir des maîtres, l'orgueil de Constantin intimait ses ordres et notifiait ses résolutions. Il était enjoint à Étienne d'aller lui-même, et incontinent, vers Astolphe; d'annoncer à ce prince les conditions que prescrivait l'empereur; d'exiger de lui, sans plus de retard, l'abandon de Ravenne et des autres villes de l'Exarchat. A quel danger exposerait le refus? point d'armée pour le faire craindre et prévoir; à peine ces vagues menaces dont on avait si bien éprouvé déjà l'impuissance.

Le pape toutefois voulut obéir, soit qu'il se crût obligé à ce dernier acte de condescendance envers les anciens maîtres de Rome, soit plutôt qu'il y trouvât un favorable prétexte pour se dérober à l'armée qui l'enveloppait, et se rapprocher des frontières de l'empire franc. Il fit donc informer Astolphe de son dessein d'avoir une entrevue avec lui. Le prince lombard ne refusa point; mais en même temps, donnant conseil pour conseil et ordre pour ordre, il envoya vers Étienne, le faisant exhorter à s'abstenir de son message, et à laisser en oubli les dérisoires sommations de l'empereur grec. Le pape s'inquiéta peu de ces conditions ou de ces menaces; il partit, et arrivé à Pavie, faisant ainsi qu'il l'avait résolu, il réduisit le roi des Lombards à entendre publiquement de sa bouche l'impérieuse déclaration que lui adressait Constantin. A la vérité, les envoyés de Pepin ne s'étaient pas séparés

d'Étienne, non plus que l'envoyé grec. Excité par l'un, protégé des autres, il lui était moins dangereux d'exécuter sa promesse, et plus difficile de la négliger,

XV. Les ressentimens d'Astolphe n'en furent peut-être que plus violens : aussi rejetta-t-il avec une dédaigneuse hauteur toutes les prières du pape, aussi bien celles qu'il lui faisait pour lui-même, que celles qu'il lui faisait par l'ordre des Grecs. « Raven» ne lui demeurait, l'Exarchat n'aurait point d'autre » maître que lui; Rome savait à quelles conditions » elle pouvait s'épargner les malheurs du siége qui » la menaçait.» Il ne restait plus qu'à dévoiler le dessein mis en réserve jusqu'à ce moment, et tenu secret. Cette dernière tentative échouant, il n'y avait certainement qu'à choisir, ou de rentrer dans Rome et de tomber sous la domination des Lombards, ou de chercher un asile en France pour demeurer libre. Étienne n'hésita point cette fois; il ne prit conseil que de sa dignité et de l'intérêt de l'Église : renonçant aux Grecs, repoussant Astolphe, il se donna à Pepin.

Astolphe, quand cette résolution lui eut été déclarée, se laissa d'abord emporter à de grands éclats de colère. Mieux conseillé ensuite, par la réflexion, il essaya de capter les envoyés de Pepin, et de fléchir même les répugnances d'Étienne. « Les Lom» bards étaient de vieux alliés des Francs? En quelle » occasion, depuis le temps de Gontran, avaient-ils

» manqué aux traités? quand avaient-ils mis obsta-
» cle aux guerres de Pepin et à ses conquêtes?
» Regrettait-il que les Grecs n'opprimassent plus
» l'Italie? Disputerait-il à ceux qui les avaient expul-
» sés leur conquête? Maître de l'Exarchat, devaient-
» ils souffrir qu'on leur ôtât Rome, qui en dépen-
» dait? D'où venait la résistance d'Étienne? de son
» ambition? serait-elle mieux satisfaite sous la domi-
» nation des rois francs? De sa piété? la protection
» d'un prince orthodoxe lui serait-elle plus fâcheuse
» que celle du prince hérétique auquel il obéissait?»

XVI. Il n'était plus temps : Étienne ne voulut rien écouter, et les envoyés de Pepin ne l'auraient pas pu. Qu'allait faire Astolphe? retenir le pape; faire violence au chef de l'Église; attenter à sa liberté dans Pavie, au mépris de son rang, de son caractère, du droit des nations, de la sauve-garde accordée? Quel motif au ressentiment de Pepin, quel prétexte à son ambition! Souffrir l'exécution du projet? quelle humiliation, quel tort éprouvé, quel danger prochain! Quand le roi franc, négligeant une occasion si heureuse, refuserait la guerre aux sollicitations de son hôte, de combien, le chef de l'Église absent, la possession de Rome n'en serait-elle pas amoindrie; de combien, le chef de l'Église en ses mains, l'ascendant de ce roi n'en serait-il pas augmenté? Qui pourrait d'ailleurs le détourner de la guerre, lui qui la sait et qui l'aime, lui qui aime et sait exercer la puissance?

De deux périls d'égale nature, le plus éloigné est toujours le moindre : Astolphe, enfermé dans cette alternative fâcheuse, s'attacha, comme le conseillait la prudence, au parti qui rejetait dans un avenir moins prochain, les chances d'intervention et de guerre. Interrogé une dernière fois, par Etienne, s'il laissait au chef de l'Eglise la liberté d'agir selon ses desseins : « Qu'il aille et qu'il fasse, répondit le prince; je ne retranche rien à sa liberté, et n'ai nul souci de l'usage qu'il en voudra faire. » Le pape entendant, s'applaudit, et ne laissa point à ce roi le loisir de révoquer son consentement. Ses préparatifs l'arrêtèrent peu; il partit, et précipitant sa marche encore plus qu'il n'avait hâté son départ, soit qu'on ne lui eût point préparé d'embûches, comme il le craignait, soit qu'il les eût trompés par sa diligence, il arriva bientôt et heureusement au lac de Genève, dans le monastère de Saint-Maurice.

XVII. A peine y était-il parvenu, Fulrad, abbé de Saint-Denis, et le duc Rothald y coururent, envoyés par Pepin pour se réjouir avec lui de sa délivrance; ensuite, et sitôt qu'il le sut parti de ce monastère, ce fut son fils même que le roi franc fit aller au-devant de lui. La première entrevue d'Etienne et de Pepin fut à Pont-Yon. Ce prince, jaloux d'augmenter plus que d'affaiblir l'importance d'un événement si favorable, entoura d'un éclat inusité la réception du pontife : il vint à sa ren-

contre et s'avança plus d'une lieue; ses fils, la reine elle-même, un grand cortége de leudes le suivaient. Quelques-uns ajoutent qu'au moment qu'ils se furent joints, le roi descendit précipitamment de cheval, sans vouloir souffrir qu'Etienne l'imitât et répondît à sa courtoisie. Ils marchèrent ainsi, dit-on, le roi toujours à pied, et le pape toujours empêché de s'y mettre. Pepin, dans ces témoignages extrêmes de respect ou de déférence, se proposait à la fois de dissiper les derniers nuages qui troublaient encore l'esprit incertain d'Etienne, et de rehausser aux yeux de ses Francs la puissance qui l'avait fait roi (1).

De Pont-Yon on vint à Paris, et le pape, passant outre, alla s'établir dans l'abbaye de Saint-Denis, qui lui avait été assignée pour résidence. Malheureusement, il y fut pris presque aussitôt d'une maladie fort grave, qui mit longtemps sa vie en danger, et suspendit les délibérations déjà commencées. Mais l'hiver fini et la maladie cédant, le pape eut bientôt repris les pensées qui l'avaient excité à son voyage de France. Il vint à Chiersi, où Pepin était en ce temps, et bientôt s'ouvrit l'important conseil

(1) Cela est évident par les faits; mais il n'est pas indifférent de savoir comment on en parlait dans ce temps. Voyez donc ce qu'en dit Eginhard, dans sa Vie de Charlemagne : « Pepin qui, »de maire du palais, avait été fait roi, *par l'autorité du pontife* »*romain*, mourut à Paris, etc .. Jusqu'à Childéric, déposé, rasé, »et confiné dans un monastère, *par l'ordre du pontife ro-* »*main*.»

où devaient se résoudre de si nombreuses et si difficiles questions. Pepin romprait-il avec les Lombards, et s'engagerait-il dans une guerre d'Italie? Quel serait le sort de l'Exarchat après la victoire? Si les Francs l'occupaient, en quoi la condition du Pape serait-elle devenue meilleure? S'ils y renonçaient, à qui l'accorder? S'ils délaissaient leur conquête, quel prix auraient-ils pour tant de dangers et de sacrifices? S'ils entraient seulement en Italie pour s'en retirer, que servirait au Pape une protection passagère, qui l'abandonnerait dès le lendemain au ressentiment du même ennemi?

Les embarras étaient de tous côtés fort considérables; car, outre les difficultés naturelles de cette grande transaction, il en était survenu d'autres encore qui gênaient la volonté de Pepin, et l'obligeaient à beaucoup de ménagemens. Au premier bruit des projets de guerre, plusieurs des plus puissans d'entre les leudes avaient ouvertement déclaré leur improbation; ils avaient même poussé les choses à ce point de menacer qu'ils se sépareraient du roi s'il persévérait, et ne le serviraient point dans cette entreprise. Les artifices et l'or du prince lombard n'avaient-ils eu aucune part à ces répugnances de guerre, si nouvelles pour les chefs des Francs? On le peut soupçonner; on ne peut le dire. L'exemple donné par Agilulph, au temps de Chlotaire, avait peut-être tenté l'émulation et les espérances d'Astolphe.

XVIII. D'un autre côté Carloman, reparaissant une dernière fois sur le théâtre du monde, était venu tout-à-coup prêter à cette résistance imprévue l'appui non moins imprévu de ses sollicitations et de ses conseils. Le roi lombard, effrayé de l'orage qui le menaçait, multipliait ses efforts pour le détourner. Comme le monastère où s'était enfermé Carloman était sur les terres de sa dépendance, il en avait appelé l'abbé, et soit séduction ou menace, il était parvenu à lui persuader d'enjoindre au prince devenu moine d'aller combattre, auprès de son frère, les intérêts de Rome et de l'Église. L'abbé exécuta sa promesse; le moine obéit à ses ordres : mais si ce fut avec répugnance, comme le disent quelques chroniqueurs, ou, comme d'autres l'affirment, avec empressement et conviction, il est malaisé de le découvrir; on ne sait bien exactement que le résultat.

Toutes ces tentatives échouèrent; aussi bien celles des leudes ligués contre les desseins du roi franc, que celle du moine envoyé contre les volontés et les espérances du Pape. Carloman repartit, laissant Pepin mécontent, et montrant lui-même quelques déplaisirs. Parvenu à Vienne, il s'arrêta, ou on le retint dans l'abbaye de Saint-Benoît : lequel des deux? Je n'oserais prononcer entre tant de témoignages contraires. Mais six semaines à peine passées, il mourut, et l'on trouve chez quelques historiens, que cette mort si soudaine avait été

hâtée par le poison. Si leurs suppositions étaient véritables, elles autoriseraient à penser que le bon accord des deux frères n'avait plus été si parfait depuis l'abdication du duc d'Austrasie, et l'on serait promptement excité à chercher la cause de cette mésintelligence plutôt dans les intérêts offensés des enfans du duc, que dans la sûreté menacée du roi des Lombards. Alors se lèverait le voile qui couvrait encore, sinon les motifs, au moins le but de l'abdication, lorsqu'elle se fit, et l'on se défendrait difficilement du soupçon que Pepin en étendait les effets plus loin qu'il n'avait été dans le dessein de son frère. On raconte au reste, et le doute s'accroît par cette équivoque coïncidence, que ce fut alors, en ce même temps, aussitôt la mort de Carloman annoncée, qu'on vit ses fils, libres jusque-là, contraints de renoncer à la vie du monde, et de s'ensevelir dans un cloître. On prétend même que le pape eut cette déférence pour l'ambition du roi franc, de présider lui-même au sacrifice des jeunes princes, comme pour le rendre plus irrévocable.

XIX. Etienne accordait parce qu'il avait obtenu. Ses conférences de Chiersi étaient terminées; l'assemblée des Francs, convoquée selon l'usage de Pepin, dans les premiers jours du mois de mars, avait consenti à la guerre; tout se préparait: seulement, et comme pour remplir l'intervalle des préparatifs, on envoyait des ambassadeurs à Astolphe. Mais que lui allaient-ils apporter? Des me-

naces, des propositions ruineuses, des commandemens. Il s'agissait de choisir, ou la guerre, ou l'abandon volontaire de l'Exarchat, et l'indépendance de Rome. Que pouvait Astolphe? Il n'avait guère à délibérer qu'entre deux résolutions : ou de persister dans son entreprise, en tentant les hasards d'une lutte dangereuse contre Pepin ; ou de renoncer, pour quelque temps du moins, à ses projets de conquête, de se réconcilier promptement avec les Grecs, de remettre aussitôt Rome et l'Exarchat dans leurs mains. Qu'eussent fait les Francs, en ce cas ; quel prétexte auraient eu les plaintes du pape? Mais l'orgueil des Lombards ne leur permettait pas ces combinaisons, et l'aversion de l'hérésie rendait l'Italie trop adverse et trop difficile à la domination des empereurs grecs. Astolphe donc rejeta l'étrange conciliation que proposait le roi franc, et de tout ce qui lui était offert en son nom, il n'accepta que la guerre.

XX. Pendant ce temps le pape, toujours plus docile aux exigences de son nouvel allié, continuait d'exécuter les promesses qui lui avaient été imposées pour prix de la protection qu'il sollicitait. Pepin, moins persuadé qu'on ne l'eût pu croire, de la réalité de son droit et de la stabilité de sa puissance ; imparfaitement rassuré par la décision de Zacharie et par la consécration de Bernard, Pepin avait jugé désirable qu'un acte éclatant et connu de tous, manifestât l'assentiment du chef actuel de

l'Église et achevât d'étouffer ce qui pouvait rester encore d'incertitude et de scrupule dans l'esprit des Francs. Il avait demandé au pape son absolution, et le pape consentit à l'absoudre en effet, mais de son parjure; ce furent les termes et l'objet de la rémission (1). Il avait souhaité aussi que la cérémonie du sacre fût renouvelée, et puisqu'on admettait encore la nécessité d'une absolution, il devenait naturel de garder des doutes sur l'efficacité de la consécration faite avant qu'elle eût été obtenue. Le pape donc consentit encore, et l'on disposa toute chose pour environner d'un grand appareil cette solennité, rendue étrange et nouvelle par son renouvellement même et par la présence du chef de l'Église. Ce fut dans la basilique de Saint-Denis qu'on la célébra.

Mais Pepin, non content de l'avantage qu'il en attendait pour lui-même, avait prétendu qu'elle servît à garantir après lui l'élévation de sa race. Il avait deux fils, Charles et Carloman; ces princes reçurent à leur tour l'onction sacrée, et à son tour aussi, la reine Bertrade, déjà sacrée à Soissons. Outre cela, la cérémonie achevée, Étienne s'adressant aux leudes qui se pressaient dans le sanctuaire, les exhorta vivement à ne jamais méconnaître le saint caractère qui venait d'être imprimé aux jeunes fils de Pepin, proclamant leur race élue de Dieu, et menaçant d'excommunication quiconque

(1) Voyez cette histoire même, tome 1, page 109, note 2.

oserait s'élever contre elle. En même temps, disposant de Rome, et changeant d'un mot l'état politique de la capitale du christianisme, il en décerna le patriciat à Pepin et à ses enfans.

XXI. Le roi avait eu un autre dessein : il avait voulu, sans qu'on puisse dire, avec certitude, pour quel intérêt, répudier sa femme Bertrade, et couronner à sa place une autre reine. Mais le sacre même devint un obstacle, qui aida à faire abandonner ce dessein ; car il fallait que le pape, qui devait sacrer, ne désapprouvât ni la répudiation, ni le nouveau mariage. Heureusement il les condamna, et ne montra sur ce point aucune faiblesse. Sa sagesse venant au secours de celle du roi, ce prince, vaincu enfin et désabusé, sacrifia d'imprudentes affections aux intérêts plus légitimes de sa politique, et cette tache fut épargnée à sa vie.

XXII. C'était le temps de réaliser les menaces faites à Astolphe. Ce prince rappelant son armée, de la campagne de Rome, la menait à marches rapides, vers les Alpes ; Pepin, de son côté, hâtait le mouvement de la sienne vers le Mont-Cenis. Arrivés dans la Maurienne, les Francs firent halte un instant, pour prendre quelque repos et se mieux préparer aux combats qui ne pouvaient plus guère tarder ; mais, craignant que les Lombards ne les devançassent au pas de Suse, ils y envoyèrent, en attendant, un détachement peu nombreux, formé toutefois de

soldats d'élite, et conduit par des chefs expérimentés. La même pensée entrait au même moment dans l'esprit d'Astolphe: instruit aussi de l'importance de ce défilé, et redoutant que Pepin, plus prompt que lui, l'occupât avant que ses Lombards eussent pu l'atteindre, il fit aller en avant un corps de troupes légères, chargé de se saisir du passage; et cependant il pressait lui-même sa marche, et redoublait de célérité.

Le hasard fit que les deux corps détachés, arrivant en ce lieu au même moment, chacun fut réduit à un seul côté du passage; les Francs au côté qui touchait la France, les Lombards à celui qui regardait l'Italie. On s'observa quelque temps, dans les deux partis, sans rien entreprendre; car ils avaient été également envoyés l'un et l'autre, pour la défense et non pour l'attaque. Mais si le détachement de Lombards avait failli de si peu à se laisser prévenir par celui des Francs, il en fut tout autrement de leur armée : celle-ci, ne se lassant point, réussit à gagner quelques heures sur l'armée du roi ennemi. Jugeant aussitôt de quel avantage il serait d'avoir le passage entier avant que Pepin arrivât, Astolphe, pendant que son armée, marchant encore, achevait de se rapprocher, ordonna au détachement déjà établi d'engager l'attaque. Elle fut vive d'abord, mais vaillamment soutenue, et les Lombards, après que d'assez nombreuses tentatives eurent échoué, s'arrêtèrent. Ce fut alors le tour des Francs : ils n'avaient fait que résister jusques

là; maintenant ils changent de manœuvre, et attaquent. Une espérance hardie leur était venue; ils avaient cru reconnaître qu'à force de courage et d'adresse, quelques-uns des leurs pourraient, pendant la chaleur du combat, pénétrer, par les escarpemens des rochers, derrière la dernière ligne des Lombards. Ils l'osèrent, et le succès justifia leur témérité. Déjà ébranlés par la principale attaque des Francs, les Lombards le furent bien plus de cette attaque imprévue qui redoublait leurs périls, et les surprenait sur un point où rien n'était préparé contre un ennemi qu'on n'attendait pas.

Ne sachant plus où combattre et à quels assaillans faire tête, l'incertitude d'abord, et après elle la peur les saisirent. Plus de discernement nulle part, ni de courage; partout l'irrésolution, le découragement, le désordre; chacun commandait, aucun n'était obéi. Ce fut un horrible et rapide moment de confusion. On en sortit bientôt; mais pour de honteuses et inutiles tentatives de fuite; la fuite en ce lieu n'avait point d'issue : sur les flancs, d'inaccessibles rochers, devant et derrière soi, les Francs infatigables et victorieux. On ne combattait plus, on tombait; quelque part qu'on se réfugiât, on trouvait la mort. Le carnage fut effroyable, et l'épouvante si grande qu'elle alla se répandre, en croissant encore, jusque dans les rangs de l'armée d'Astolphe, qui rompue de lassitude, atteignait en ce moment même le périlleux défilé.

Le bruit s'y propagea aussitôt, et avec une rapi-

dité merveilleuse, que c'était Pepin, que son armée était toute entière avec lui, qu'il n'y avait de salut que dans une prompte retraite. Les efforts des chefs furent inutiles; ces soldats, qui n'avançaient plus tout à l'heure qu'avec tant de lenteur et de peine, retrouvent tout à coup leurs forces perdues, mais pour s'éloigner. Ils fuyent déjà, n'ayant pas encore vu d'ennemis. Mais ils en virent bientôt; car Pepin, s'il n'arriva pas assez promptement pour déterminer en effet la victoire, vint toutefois en temps opportun pour en profiter et pour l'étendre. Trouvant le passage déjà gagné par les siens, il le franchit précipitamment sans vouloir un seul instant de repos, et, à mesure qu'il le franchissait, donnant, d'une impétuosité furieuse , sur cette armée de Lombards, qui se retirait tumultueusement épuisée de ses marches, et certaine à l'avance de sa défaite, il la rompit presque sans combattre, ou plutôt il l'anéantit. Astolphe, à peine accompagné de quelques soldats, ne put s'arrêter qu'à Pavie.

XXIII. Pepin était sur ses traces, ne trouvant plus rien devant lui pour le retarder. A peine avait-on su sa victoire, Pavie le voyait déjà à ses portes. Il l'enveloppa à l'instant, et fit commencer les travaux du siége. En même temps des détachemens de ses troupes se répandaient dans les autres provinces de la Lombardie, prenaient les châteaux, saccageaient les villes, tuaient, brûlaient, ravageaient, et emportaient avec eux d'inestimables dé-

pouilles. Astolphe détruit, et ne sachant plus quelle autre espérance embrasser, s'humilia devant son malheur, et entreprit de le désarmer par des soumissions. Il sollicita les évêques francs, afin qu'à leur tour ils sollicitassent la générosité de Pepin et la prudence d'Étienne. « Pepin voudrait-il l'entière » ruine de ses anciens alliés? Etienne serait-il ja- » loux que ce prince assît sa domination en Ita- » lie, et l'étendît jusque sous les murailles de » Rome?».... Le pape consentit à intercéder, et Pepin lui-même se laissa fléchir.

Mais si l'on réussit à lui persuader d'accorder la paix, on ne le trouva pas, en échange, aussi facile sur les conditions. Ce qu'il avait prescrit avant la guerre, il s'en contentait encore, et ne prétendait rien de plus. Mais il le voulait à l'instant, tout entier, sans restriction : le salut de Pavie était à ce prix; à ce prix, le trône d'Astolphe et la liberté des Lombards. Que Rome fût indépendante, et que l'exarchat fût abandonné, il levait le siége aussitôt, et l'armée des Francs repassait les Alpes. Que si l'on refusait, point de merci : Pavie, Astolphe, le peuple lombard ne seraient plus. Astolphe ne contesta point; le traité se conclut; on fit des sermens; quarante ôtages furent livrés à Pepin, pour lui garantir la fidélité des vaincus; on commença même l'exécution des engagemens relatifs à l'Exarchat. Narni n'eut plus de soldats lombards dans ses murs.

XXIV. Ce fut alors que Pepin mit à découvert

les combinaisons où son esprit s'était arrêté. Maître de l'Exarchat, qu'il achetait des Lombards au prix de la paix; n'osant le garder pour lui-même, et voulant bien moins le restituer aux empereurs grecs, il s'attacha à cet expédient, de remettre sa conquête au Pape, qui resterait lui-même sous sa protection. Il n'aurait point l'Exarchat comme roi des Francs; il l'aurait pourtant, mais comme patrice de Rome et défenseur de l'Eglise. Il fit donc une donation solennelle, écrite, authentique; stipulant du droit que lui donnait sa conquête et le traité signé par Astolphe, il transmit à Etienne toutes les terres et toutes les villes que les Lombards avaient précédemment ôtées aux Grecs, et investit, pour la première fois, le chef de l'Église, d'une principauté temporelle. Acte singulier et fécond dont l'influence s'est maintenue à travers les siècles, et qui était comme la seconde part d'un échange entre Pepin et les papes : Rome avait fait Pepin roi des Francs; Pepin, à son tour, rendait de nouveau Rome souveraine. Etienne, qui en était sorti fugitif et humilié, y rentra glorieux, vengé, confiant en sa nouvelle puissance. Pepin lui avait donné l'abbé de Saint-Denis pour l'accompagner, et une forte troupe de soldats francs pour le garantir de toute agression.

XV. Ce prince, les choses ainsi réglées, jugeant de la prudence d'autrui par la sienne, et n'imaginant pas que les Lombards, après tant de pertes, osassent de longtemps braver sa puissance, délivra Pavie,

comme il s'y était engagé, et ramena son armée. C'était le moment qu'Astolphe attendait; car son esprit audacieux à la fois et dissimulé, méditait des desseins bien différens de ceux qu'on aurait prévus. La saison était avancée alors, et quand il devrait arriver que Pepin, malgré les obstacles et les dégoûts qui l'arrêteraient, prit la résolution difficile de retourner si promptement sur ses pas, et de porter une seconde fois ses armes au-delà des Alpes, au moins ne le pourrait-il assez tôt pour faire échouer les premières entreprises de son ennemi. Plus libres après ce succès, plus encouragés, plus puissans, les Lombards redouteraient moins l'allié d'Etienne, et cet allié lui-même peut-être, craignant les hasards d'une intervention si tardive, s'en laisserait plus facilement détourner. Astolphe donc commença, quoiqu'avec des ménagemens infinis, par éluder successivement toutes les réclamations de l'abbé Fulrad et d'Etienne; son esprit, fertile en prétextes, en avait toujours de plausibles pour différer l'accomplissement des choses promises. Ni Ravenne n'était encore abandonné des Lombards, ni aucune partie du territoire de l'Exarchat; Rome exceptée et Narni, le pape ne recevait rien et ne commandait nulle part. En même temps Astolphe se fortifiait, munissait ses villes et ses magasins, disposait et augmentait son armée. Tout était prêt chez les Lombards pour la guerre; et Rome, toujours occupée de paix, ne songeait encore qu'à ses conditions, et ne s'étonnait que de leurs retards.

Tout à coup, le 1er janvier, Rome apprend que son territoire est envahi, que ses châteaux ouvrent leurs portes, que de nombreuses troupes de Lombards, parties à la fois de plusieurs points différens, viennent contre elle à marche précipitée, et feront leur jonction devant ses murailles.

Au premier bruit de cette audacieuse trahison, Fulrad se hâtant était sorti de la ville, et avait repris le chemin de France, n'osant se fier qu'à lui-même du soin d'instruire Pepin, et craignant que des rapports incomplets et mal garantis ne le retinssent trop longtemps dans l'indécision. Ce fut une détermination favorable et un empressement dont le Pape eut sujet de se réjouir. Quelques heures plus tard, Fulrad, quoique franc et envoyé de Pepin, eût inutilement essayé de se dérober aux troupes d'Astolphe. Toutes les issues étaient occupées; un camp formidable déployait ses lignes; une profonde ceinture d'hommes armés enveloppait Rome. Astolphe toutefois n'eut pas recours tout d'abord à la violence; cette surprise, cet appareil, cette forte et nombreuse armée avaient encore plus pour objet de lui épargner les lenteurs d'un siége que de lui servir à en surmonter les difficultés. Il avait besoin de vaincre bientôt, et s'était proposé d'imprimer aux Romains une terreur telle, que désespérant de la résistance, ils perdissent jusqu'à la pensée de la tenter. Aussi son premier langage fut-il tout de conciliation et de bienveillance. « Il n'avait ni ressentimens du passé, ni desseins rigoureux et que l'on

» dût craindre; son gouvernement serait doux et in-
» dulgent aux Romains; il n'augmenterait point les
» tributs; il n'exigerait point de trésors; il n'abuse-
» rait pas du droit de la guerre; une seule chose lui
» serait accordée, qui importait au salut de tous
» comme au sien même: on remettrait le Pape en ses
» mains, de peur qu'il ne rappelât l'étranger et ne
» livrât de nouveau l'Italie à ses ennemis. »

Mais les Romains, plus fidèles à Étienne que ne l'espérait le roi des Lombards, intimidés d'ailleurs tour à tour et encouragés par les soldats francs, qui les protégeaient à la fois et les commandaient, les Romains repoussèrent assez dédaigneusement ces propositions, et se préparèrent pour le siége dont ils étaient menacés.

Il fallut donc laisser l'espérance de triompher par la séduction et la peur; l'habileté seule et la force pouvaient donner à Astolphe le succès qu'il s'était promis. Ce prince n'y épargna pas les efforts; mais les Romains ne manquaient pas non plus de constance, et les Francs, qui étaient avec eux, faisaient des prodiges.

Le temps se perdait, et les Lombards avaient déjà passé de beaucoup le terme qu'ils s'étaient assigné à eux-mêmes pour cette conquête. De leur côté, les Romains calculaient avec une anxiété toujours plus vive le long délai écoulé depuis les premières attaques, et ils s'étonnaient qu'aucun message de France ne leur vînt annoncer les secours promis par Pepin.

Il y avait cinquante-cinq jours déjà que durait le siége ; le Pape troublé, et ne sachant plus ce qu'il devait espérer ou craindre, ignorant quel succès avait eu Fulrad, incertain même s'il avait pu parvenir à la frontière de France, le Pape cherchait quelqu'autre moyen de faire savoir à son protecteur dans quelle extrémité il était. On lui vint dire que dans un hâvre voisin un vaisseau marchand était sur le point de faire voile. L'occasion semblait favorable ; mais il fallait passer au travers des postes Lombards, et l'entreprise était hasardeuse. Un évêque franc et deux autres chefs de la même nation l'essayèrent et la menèrent à fin. Ils emportaient avec eux des lettres suppliantes du Pape : les unes qu'il adressait à Pepin ; les autres, chose digne d'attention, qu'il adressait aux évêques, aux leudes, aux ducs, aux comtes, à l'Église entière et à l'armée. Étienne n'implorait pas le roi seul : il appelait et priait le peuple ; il sollicitait la générosité et l'esprit religieux des Francs, comme la politique et la fidélité de leur chef.

XXVI. Les Grecs cependant, étrangers jusques-là à cette querelle, étaient sortis tout à coup de leur inaction. Quand la nouvelle leur avait été apportée à Constantinople de l'invasion de Pepin et de ses succès, leur joie avait été grande, et la pensée leur était venue d'agir, non pour se mêler à la guerre, mais pour en réclamer et avoir les fruits. Les Francs, à leur avis , n'avaient vaincu que pour eux, et

l'exarchat, arraché des mains des Lombards, ne pouvait être retenu ni donné par ceux qui avaient eu la peine de le conquérir. Occupé deux fois, et par deux ennemis différens, il n'en devait pas moins, d'une nécessité manifeste et impérieuse, retourner à ses anciens possesseurs, qui, n'ayant pas su le défendre, n'avaient su rien tenter non plus pour le découvrir. Quelques présens pour Pepin, des offres d'amitié et des flatteries, la reconnaissance, encore différée, du titre dont il se parait chez les Francs, n'était-ce point un assez beau prix de ses travaux et de sa victoire?

Ils firent donc partir des ambassadeurs; mais quand ceux-ci arrivèrent, la face des choses avait changé encore une fois : ce n'était plus Pepin, mais Astolphe qui dominait en Italie; et Rome, quoique persistant toujours dans sa résistance, semblait épuisée et près de tomber. N'y pouvant entrer que par la volonté des Lombards, ils se résignèrent à leur demander de le souffrir; et eux, se flattant que la présence des Grecs inspirerait de la méfiance aux Francs renfermés dans la ville, et susciterait ou des embarras ou de nouvelles irrésolutions du moins à Étienne, jugèrent peu dangereux et même utile de leur laisser cette liberté.

Voilà donc que les ambassadeurs grecs sont en présence du pape; qu'ont-ils à lui dire? De se soumettre aux Lombards? ils n'ont garde; de demeurer dans l'alliance des Francs? telle n'est point leur pensée. Ce qu'ils ont à lui proposer est

bien loin de là : tout ce réduit pour eux à invoquer le passé, à rappeler les droits que le droit des armes à détruits, à faire accepter, non les secours, mais la domination de leur empereur. Quelle espérance en pouvaient-ils concevoir? Quel appui trouverait Étienne dans cette dérisoire souveraineté? De quelle influence serait-elle sur la détermination des Lombards? Qui pourrait, mieux que cette imprudente infidélité, arrêter Pepin, et empêcher la délivrance de Rome? Étienne n'était pas si imprévoyant, qu'il pût se laisser aller à des conseils où était sa perte.

XXVII. Repoussés de Rome, les ambassadeurs grecs tournèrent leurs regards vers la France. Ils y voulurent aller, et partirent. Mais, pendant qu'ils naviguaient vers Marseille, le printemps était revenu; Pepin, instruit par Fulrad, avait assemblé son armée; les Francs indignés couraient vers les Alpes, et se promettaient une éclatante vengeance de l'infidélité des Lombards. Doublement trompé dans ses espérances; encore arrêté devant Rome, qui ne cédait point; encore menacé des Francs, qu'il avait cru plus lents à se résoudre et à entreprendre, Astolphe, dans cette situation périlleuse, embrassa deux résolutions : l'une de défendre avec vigueur le difficile passage des montagnes; l'autre de ne point abandonner le siége qui lui avait coûté tant de travaux; d'obliger Pepin, s'il triomphait sur les Alpes, à le venir chercher jusques aux confins

de l'Italie; de le lasser, de l'épuiser; de se ménager plus de temps et d'occasions pour le surprendre et pour le vaincre. Les Lombards donc eurent deux armées : la première, moins forte, qui s'établit au pied des montagnes; la seconde, redoutable au moins par le nombre, et qui continua de menacer Rome.

Les Francs suivaient le même chemin que dans la précédente invasion; mais, cette fois, sachant les mesures d'Astolphe, et n'ayant point l'espérance de pénétrer avant lui au pas de Suse, au lieu d'un détachement, qui eût été accablé, ils y portèrent, du même temps, toute leur armée. Le combat fut rude et longuement disputé; enfin, cependant, l'avantage du nombre surmontant celui de la position, les Francs poussèrent successivement devant eux tout ce qui essaya de les arrêter, et s'ouvrirent un affreux passage sur des monceaux de cadavres. Arrivés ainsi dans la Lombardie, quelle direction prendraient-ils? Pepin avait aisément compris les desseins d'Astolphe, et il n'avait aucun désir de s'y engager. Quelle nécessité si grande pour lui d'accepter le champ qu'il plaisait à l'ennemi de choisir? Quel besoin de traverser toute l'Italie, au hasard des difficultés que pourrait rencontrer le retour? Astolphe le voulait attendre, il attendrait Astolphe lui-même; ce prince l'appelait à Rome, il l'appellerait à Pavie; ce serait dans la capitale de son ennemi, qu'il délivrerait celle de son allié. Pepin donc, se détournant du chemin de Rome, prit rapide-

ment celui de Pavie, et vint mettre le siége devant cette ville.

XXVIII. Il commençait à peine lorsque arrivèrent, dans son camp, les ambassadeurs de l'empereur grec; car, informés à Marseille de sa nouvelle entreprise sur la Lombardie, ils avaient été fort empressés de le suivre : « Roi, lui dirent-ils, nous t'apportons l'amitié d'une puissante nation, et les félicitations dues à ta victoire. Constantin t'accorde son alliance et accepte la tienne. Il te sait gré d'avoir délivré l'Exarchat : quand as-tu résolu de le lui rendre? Tu ne le veux point retenir, trop de distance t'en sépare : tu ne le peux refuser aux Grecs; ce refus te ferait encourir leur vengeance. » Mais Pepin aussi peu touché de ces flatteries que de ces menaces : « Êtes-vous si mal avertis des choses passées, leur demanda-t-il? les Francs ont vaincu; est-ce pour les Grecs? Ils ont fait des traités; est-ce pour les rompre? ils ont prononcé des sermens; est-ce pour les violer? Ils ont fait don de leur conquête à saint Pierre; est-ce pour la reprendre? Les croiriez-vous moins épouvantés des légitimes ressentimens de ce saint, que des injustes reproches de votre empereur? Ils n'ont disposé de rien qui ne fût à eux; ce que les Francs ont promis sera maintenu. » Pepin était trop habile pour ruiner ainsi, de ses mains, l'édifice dont les premiers fondemens avaient été jetés avant lui par Charles-Martel; il avait à la fois trop d'ambition et de pré-

voyance pour relever l'autorité des Grecs en Italie, et se dépouiller de celle qu'il y exerçait.

XXIX. Pavie était forte, et cependant on jugeait qu'elle serait bientôt réduite à céder. Rome, au contraire, dont la diversion de Pepin avait relevé les espérances, se défendait avec plus d'avantage encore et d'obstination. Tout concourait à déconcerter les combinaisons du prince lombard : il n'obtiendrait pas la ville qu'il assiégeait; et pour peu qu'il délibérât et tardât encore, celle qu'assiégeaient les ennemis serait dans leurs mains. Il fallait changer; suivre un plan nouveau; agir autrement, et ne pas perdre un seul jour. Lever le siége de Rome, marcher vers Pavie, assaillir le camp de Pepin, tenter une action décisive et désespérée, c'était le conseil du courage, ce n'était pas celui de la prudence. Quand les Lombards, épuisés de leurs longues marches, viendraient attaquer les positions fortifiées de leur ennemi, quel en serait le succès ? et s'ils échouaient, comme il était sage de le prévoir, quelles ne seraient pas les conséquences de cette défaite ? Plus d'armée alors, plus de ressources, plus d'espérances, plus de royaume; Pavie tombait; la Lombardie était subjuguée; Astolphe n'était plus roi; l'Italie entière obéissait à Pepin. Les périls actuels étaient trop pressans et trop irrésistibles pour les affronter. Le seul conseil que ne désavouât point la raison était de les détourner, si les infidélités antérieures en laissaient encore les moyens.

L'avenir, moins défavorable que le temps présent, ferait retrouver infailliblement des occasions qu'il serait insensé de ne pas attendre.

Astolphe donc eut recours de nouveau aux négociations et à la prière. Il en avait jugé sainement, et le moment, qui allait peut-être se perdre, était encore à quelques égards favorable.

Les Lombards défaits n'étaient pourtant pas entièrement abattus : Pavie luttait toujours, quoiqu'en chancelant ; l'armée de Rome, qui n'avait rien hasardé, n'avait éprouvé aucune perte ; chaque jour pouvaient être remis en doute les succès des Francs. Les événemens d'ailleurs n'avaient pas acquis le degré de maturité nécessaire pour que Pepin aspirât à de plus importantes choses que celles qu'il avait déjà établies. L'Italie et Rome elle-même n'étaient pas préparées pour la domination directe des Francs. Aussi Pepin n'opposa-t-il aux sollicitations des Lombards ni trop d'inflexibilité ni trop d'exigeance : ils imploraient la paix, il l'accorderait; ils demandaient la délivrance de la Lombardie, il renverrait son armée au-delà des Alpes. Mais ils avaient manqué à leur foi, il la fallait reprendre et tenir; ils avaient violé leurs promesses, il les fallait remplir sans retardement; ils l'avaient contraint à tenter de nouveau le sort des armes, il fallait qu'ils le dédommageassent de ses sacrifices, et qu'il portassent la peine de leur orgueilleuse témérité.

Ainsi le traité de Pavie s'exécuterait; Rome serait libre ; Ravenne et l'Exarchat seraient à Étienne;

l'abandon n'en serait plus promis seulement, mais réalisé; les Francs attendraient, et ne lèveraient leurs tentes qu'après. Mais il ne suffisait plus du traité; Comachio, si voisine de Ravenne, menaçait trop cette ville pour que les Lombards continuassent de la posséder; Comachio dépendrait à l'avenir de lE'xarchat, et serait délaissée avec lui. Outre cela, les Lombards rentreraient de nouveau sous l'ancienne sujétion des Francs; ils paieraient, comme aux premiers temps, le tribut frauduleusement racheté sous Chlotaire, et enfin le tiers des trésors qu'avait Astolphe à Pavie serait livré à Pepin.

C'était un irréfragable décrêt, et que la nécessité scellait de son sceau. Périr ou exécuter; il n'y avait point d'autre choix dans cette étroite et impérieuse alternative. Les Lombards découragés se soumirent; le Pape reçut enfin les villes promises. Pepin pendant ce temps, alla jusqu'à Rome, et y renouvela avec plus de solennité l'imposante et décisive donation déjà faite au Pape. Les Francs quittèrent Pavie. Il ne resta plus d'autre espérance à Astolphe que le temps et les artifices timides où son esprit allait encore s'exercer.

Mais le temps ne devait pas tenir ses promesses. Quelques mois à peine passés, un jour que ce prince se livrait à l'exercice de la chasse, son cheval effrayé l'emporta et le renversa. Blessé dangereusement dans sa chûte, il ne put guérir et mourut.

XXX. Astolphe n'avait pas de fils : cette succession d'une couronne ne pouvait manquer d'être disputée. D'un côté, ce fut Didier, déjà connétable, et qui commandant un corps assez nombreux de soldats dans la Toscane, se fit décerner le titre de roi par cette armée; de l'autre, ce fut Rachis, prédécesseur et frère d'Astolphe, moine au Mont-Cassin depuis son abdication, et que les principaux d'entre les Lombards allèrent éveiller dans son monastère pour l'opposer à l'ambition de Didier.

Les factions déjà se formaient; on courait aux armes; la voix de Rachis, mieux connue de ce peuple qui lui avait longtemps obéi, attirait des foules de soldats sous ces étendards; la guerre civile allait éclater, et le règne du nouveau prince menaçait de finir dès ses premiers jours. En cette extrémité, qui ne lui laissait que peu de ressources, Didier embrassa la périlleuse pensée de rechercher un appui chez les ennemis mêmes des princes auxquels il prétendait succéder.

Se souvenant des engagemens religieux de Rachis, et des longues dévastations commises par lui autrefois sur le territoire de Rome, il jugea que le Pape ne devrait voir qu'avec répugnance le rétablissement de ce prince, et favoriserait plus facilement l'élévation d'un chef ignoré, dont l'Église n'avait encore reçu nulle offense. Il se flatta que l'assentiment d'Étienne obtenu, celui de Pepin ne serait pas longtemps refusé, et ne douta point qu'à une époque encore si voisine de leur victoire, le suffrage

des Francs ne fût décisif parmi leurs nouveaux tributaires.

Agissant donc selon ces suppositions, Didier envoya, sans plus délibérer, vers Étienne, faisant annoncer à ce pape des vues toutes contraires à celles des anciens princes lombards; offrant, au lieu d'inimitié et de guerre, alliance étroite et paix inviolable; jurant de nouveau l'exacte observation des conditions de Pavie; proposant même d'en ajouter d'autres, et consentant, pour prix de la bienveillance qu'il sollicitait, à abandonner l'importante cité de Bologne.

Fulrad était encore à Rome en ce temps, et auprès d'Étienne. Pepin l'y avait fait retourner après sa dernière expédition en Lombardie. Ils méditèrent, le Pape et lui, sur ces propositions de Didier, et prévoyant qu'un roi de race nouvelle, repoussé des grands, imposé plutôt qu'accordé à ce peuple, ne s'affermirait qu'avec peine, et toujours troublé de ses dangers intérieurs, n'aurait de longtemps assez de puissance pour secouer le joug de ses amis étrangers, ils reconnurent plus avantageux pour Rome et la France d'exclure Rachis, et de seconder son compétiteur.

On traita donc avec Didier: on reçut ses promesses; on reçut Bologne; on reçut tout ce qui restait encore des territoires cédés à la dernière paix de Pavie. A son tour, le Pape donna son appui; garantit celui de Pepin; exhorta les seigneurs à la soumission; ordonna, de son autorité spirituelle, au

moine Rachis d'abandonner ses desseins, et de rentrer, sans plus de retard, dans son monastère. La crainte des Francs prêtait une irrésistible puissance aux injonctions et aux conseils du pontife. On murmura; mais on obéit. La guerre civile fut étouffée avant d'avoir éclaté. L'ancien roi ne voulut plus l'être; Didier le fut. Et ainsi le Pape, à peine investi de sa souveraineté si récente, en usait déjà pour distribuer des couronnes et se rendre l'arbitre de l'Italie.

XXXI. Ses espérances furent cependant mal justifiées; et Didier, soit que sa propre inclination l'y portât, soit que les vieux ressentimens des Lombards l'entraînassent, ne tarda guère à reprendre les anciens projets d'Astolphe et de Rachis contre Rome. Il s'en offrit bientôt une occasion qu'il ne laissa point échapper.

Pendant que Pepin, l'esprit occupé de ses intérêts d'Italie, laissait se relâcher l'attention qu'il donnait d'ordinaire aux mouvemens des peuples germains, les Saxons, toujours plus révoltés du joug qu'il les avait contraints de subir, s'agitaient de nouveau, et se concertaient pour le rejeter. Ce peuple vaillant, plus ennemi du repos que de la servitude même, eût mieux obéi si on ne lui eût pas commandé la paix. Il la rompit; fortifia les passages les plus accessibles de sa frontière, et se prépara, plein d'espérance, à la résistance la plus obstinée. Il n'est pas contraire à la vraisemblance de supposer que

les sollicitations des Lombards avaient provoqué ou hâté cette grande détermination.

Mais l'événement ne fut pas plus favorable aux Saxons, que dans leur précédente tentative. Pepin, quand il eût vu les affaires de Rome apaisées par le traité fait avec Didier, rassuré pour quelque temps du moins, contre les entreprises des Lombards, il reprit avec son armée le chemin de la Germanie. Ce furent d'un côté les mêmes efforts, le même acharnement, le même courage; de l'autre, la même persévérance et la même supériorité que dans la première invasion. Les Saxons n'eurent d'autres dédommagement que la perte d'un grand nombre de leurs ennemis; ils firent acheter cher la victoire, mais elle ne leur fut pas moins arrachée. Leur pays ruiné, leurs places détruites, leur armée réduite à de glorieux mais faibles débris, qu'attendre de plus? Ils se résignèrent, comme ils avaient fait autrefois; ils courbèrent de nouveaux la tête sous cette inflexible nécessité qui les accablait; sermens solennels, ôtages nombreux, humilians et riches tributs, ils donnèrent ou promirent tout à Pepin; asservis, mais non pas fidèles; sujets encore, toujours ennemis.

XXXII. Pendant ce temps Étienne mourait; son frère Paul était élu à sa place; le pape nouveau poursuivait l'œuvre commencée; l'alliance jurée avec Pepin se renouvelait et se confirmait. Mais, pendant ce temps aussi, Didier, secouant la crainte

des Francs, que retenait leur guerre de Saxe, mettait à nu ses secrets desseins, et violait ouvertement toutes les promesses reçues de lui en échange de la couronne. Dans le temps que ce prince encore incertain de sa fortune, n'était occupé que de la défendre contre les prétentions de Rachis, deux villes de la domination des Lombards, repoussant également les deux rois, s'étaient courageusement rendues libres. Spolette et Bénévent (c'était les deux villes), avaient choisi l'une et l'autre un duc pour les gouverner, et trop peu puissantes pour se maintenir par leurs seules forces, elles s'étaient mises sous la protection du Pape et des Francs. Didier ne s'était pas plaint alors de leur révolte, et il l'avait au contraire autorisée par son inaction; mais, plus confiant après la mort d'Étienne et la diversion des Saxons, ce fut par elles qu'il commença ses attaques.

Spolette surprise lui ouvrit ses portes, et le nouveau duc fut jeté dans une prison. Bénévent, à son tour, assailli inopinément, se soumit; mais le duc, plus heureux, trompa la vengeance des Lombards, et se réfugia dans Otrante. Ces premières expéditions achevées, Didier poursuivit; il se répandit dans le Pentapole, et y commit audacieusement de nombreux ravages. Prévoyant toutefois le retour des choses, et n'espérant point que les Francs lui remissent aisément la peine de ces violences, il prit le dessein de leur opposer l'alliance de l'empereur grec. Celui-ci négociait cependant, et dans

le même temps, avec Pepin (1), se flattant toujours de persuader à ce prince qu'il révoquât sa donation, et laissât retourner le pape à la condition d'où il l'avait retiré. Mais ses efforts, longtemps répétés, ne satisfaisant point encore à ses espérances, Constantin se détermina à écouter les offres du prince lombard. Didier, quoiqu'obligé d'acheter le secours des Grecs, n'y voulait pourtant pas mettre le prix qu'ils auraient exigé : il consentait bien à leur ouvrir l'Italie, mais non à leur laisser envahir l'Exarchat; dépouiller le pape, exclure les Francs, partager ensuite, c'était à quoi se réduisaient ses propositions. Qu'Otrante retournât aux Grecs, il le souffrirait; mais Ravenne et son territoire seraient aux Lombards.

Constantin promit; il n'était point dans les habitudes des Grecs de se montrer parcimonieux de promesses, ni de repousser les ouvertures de conciliation qui leur étaient faites. Ils enverraient leur flotte de Sicile; ils en armeraient même une seconde plus considérable, et pendant qu'elles aborderaient à Otrante, de nouveaux ambassadeurs iraient vers Pepin pour apaiser ses ressentimens, et lui faire accepter la transaction que l'on médi-

(1) « L'empereur Constantin envoya au roi Pepin plusieurs présens, et entre autres choses, deux orgues. » (Eginhard, Ann. 757.) C'étaient les premiers qu'on eût eus en France. Le moine de Saint-Gall parle d'un autre orgue, fabriqué sous le règne de Charlemagne, le premier, si je ne me trompe, qu'eussent essayé de construire des ouvriers francs.

tait. Assurances vaines, comme l'étaient alors toutes celles de Constantinople, et qui n'avaient d'autre but que d'encourager les Lombards dans leur résistance contre les desseins du roi franc.

XXXIII. Mais la guerre de Saxe était terminée, et avait eu d'autres résultats que n'espérait Didier. Pepin était libre, il ne souffrirait vraisemblablement pas les désordres qui troublaient actuellement l'Italie. A la vérité les Lombards gardaient avec soin la mer et les Alpes; les plaintes du Pape ne pouvaient parvenir en France, que tard et malaisément; on y pouvait être longtemps dans l'incertitude sur le véritable caractère des événemens les plus dangereux. Mais par un hasard singulier, Didier fournit lui-même aux Romains les moyens de tromper toutes ses mesures. Il avait de nombreux ôtages chez les Francs, et, comme il croyait encore en ce temps, à la sincérité de l'empereur grec, il souhaitait avec ardeur de les délivrer, avant que les flottes promises arrivant, fissent éclater ses engagemens secrets et ses trahisons. Le Pape seul pouvait l'y servir, et intervenir avec succès auprès de Pepin. Comment l'engager cependant en cette officieuse entreprise, après tant d'outrages et de violences? Didier l'osa, et Paul, dont cette démarche allait seconder les desseins, ne se montra difficile qu'autant qu'il fût nécessaire pour ne pas exciter la méfiance de son ennemi. Bientôt ses envoyés se mirent en route, aidés et favorisés par les Lombards; ils ap-

portaient des dépêches que Didier avaient vues, et dans lesquelles Paul, en effet, pressait avec chaleur le roi franc d'accorder à son tributaire la satisfaction qu'il sollicitait. Mais ils en avaient aussi de secrètes et de bien contraires; ils avaient des instructions non écrites et fort étendues; ils avaient l'ordre formel de révéler à Pepin toutes les infidélités du prince lombard, et ce qu'on avait pu pénétrer de ses intelligences avec les Grecs.

Pepin confondu, fit partir aussitôt lui-même des envoyés francs pour mieux approfondir ces accusations et ne rien hasarder dans une délibération si considérable. Ensuite, et ces envoyés, dont les Lombards n'osèrent empêcher le retour, ayant pleinement confirmé toutes les plaintes de Paul, le roi appela l'évêque de Rouen et le duc Antaire, et leur donna l'ordre d'aller, avec le titre d'ambassadeurs, à Pavie. « Apportez mes résolutions à Didier, leur dit-il; qu'il pose les armes, ou je les reprends; qu'il répare ses pillages, ou je désole la Lombardie; qu'il règne suivant nos traités, ou tout à l'heure il ne règne plus. » Didier se souvint d'Astolphe; il vit que, plus faible encore que ce prince, il ne pourrait se promettre que des désastres plus grands; il reconnut que l'appui des Grecs, fût-il accordé, ne saurait être ni assez prompt, ni assez puissant pour le préserver de sa ruine, si Pepin l'avait résolue; il pressentit qu'au point où en étaient alors les affaires, les Francs regretteraient peu qu'une occasion vînt s'offrir d'achever ce qu'ils avaient en-

trepris sur l'Italie, et d'anéantir la monarchie des Lombards. Il crut à la sincérité des menaces qu'on lui adressait; et, n'osant plus les braver, il les détourna par l'obéissance : tout ce qu'ordonnait Pepin fut exécuté.

XXXIV. Mais cette soumission si facile et si absolue, n'était ni sincère ni irrévocable. Les Lombards cédaient, parce qu'ils ne pouvaient obtenir à de meilleures conditions, le temps nécessaire au succès de leurs nouvelles espérances. Ils se dépouillaient par dissimulation, autant que par faiblesse et par crainte. Ils obtempéraient pour attendre ; ils se soumettaient pour mieux s'affranchir. Car l'alliance des Grecs n'était pas la seule qu'ils sollicitassent, et l'exemple des Saxons, quelque funeste qu'elle fût, n'avait pas suffi pour rendre impossible tout autre projet de ligue et de diversion. Didier tournait encore ses regards vers la Germanie, et d'autres contrées plus riches, plus voisines de Pepin, non moins ennemies, lui promettaient aussi de prochains secours. Waifre, indocile vassal des rois francs, souffrait toujours avec dépit cette dépendance; toujours il entretenait le dessein, poursuivi par son aïeul et son père, d'achever la séparation de l'Aquitaine, et de prendre un rang égal à celui de ses maîtres (1). Pepin,

(1) Dans une inscription de l'an 716, trouvée en 1279, à Saint-Maximilien, en Provence, Eudes est appelé *Francorum rex.* (Gaillard, Hist. de Charlemagne.)

à son tour, non content de résister à cette ambition, en cachait une toute différente et toute opposée. Il se souvenait du temps encore peu éloigné où l'Aquitaine, simple province de l'empire franc, n'était pas tributaire seulement, mais sujette, et il s'irritait, au point élevé où était maintenant sa puissance, que de si importantes contrées obéissent toujours à d'autres princes que lui. Le temps seul et la liberté lui avaient manqué jusqu'alors; car des prétextes, on n'en est jamais dépourvu pour de tels desseins, et l'orgueil entreprenant du duc d'Aquitaine en fournissait chaque jour de plus favorables.

Pepin, soit qu'il fût instruit des secrètes sollicitations des Lombards, et qu'il eût jugé plus avantageux de les prévenir; soit qu'ignorant tout, et se fiant au contraire à l'apparente docilité de l'Italie, le moment lui eût paru opportun pour châtier les nombreuses offenses de Waifre, Pepin, libre d'autres soins et d'autres guerres en ce temps, résolut d'occuper contre l'Aquitaine, le repos que ses ennemis extérieurs semblaient lui laisser. Plusieurs de ses églises de France possédaient des terres dispersées dans le domaine de Waifre, et le duc, s'obstinant à leur disputer les priviléges dont jouissaient alors les terres d'église, les assujétissait sans ménagement à la juridiction de ses juges, et aux exactions de ses receveurs. Quelques Wisigoths, d'un autre côté, sujets de Pepin et établis dans des villes de sa dépendance, étaient tombés,

on ne sait en quelle occasion, dans les mains de Waifre, qui les avait impitoyablement fait mourir, et prétendant que ce fût à bon droit et pour juste cause, il refusait avec persistance de payer la composition de ces homicides. Enfin l'Aquitaine était depuis longtemps devenue l'asile infaillible et accoutumé des Francs dont Pepin avait à prendre vengeance, et le duc, qui les encourageait et les appelait, ne voulait point consentir à leur retirer sa protection.

Ces trois griefs furent ceux que choisit Pepin. Envoyant donc vers le duc, il lui en fit demander avec éclat la réparation, et ajouta que, lassé d'attendre, il l'irait prendre les armes en main, si on refusait. Waifre, offensé, ne répondit à ces menaces, que par des mépris et d'autres menaces. Pepin, qui l'avait prévu, et peut-être espéré, était déjà prêt. Son armée réunie sur le territoire de Troyes, marcha par Auxerre, atteignit la Loire, et la passa près de Mesve. Traversant ensuite la partie la plus reculée du Berry, elle se jeta sur l'Auvergne, s'y répandit presque sans obstacle, brûla, ravagea, se rassasia de butin et de meurtre. Waifre, plus prompt aux téméraires paroles qu'aux actions de guerre, n'avait pas pu rassembler sitôt d'assez importantes forces pour résister à cette agression. Découragé déjà, il fléchit, demanda la paix, promit les réparations qui seraient trouvées justes, proposa d'assigner un plaid pour les discuter, et cependant donna des ôtages. Pepin, les intérêts de l'É-

glise étant comme satisfaits par ces offres, n'avait plus d'assez graves et assez favorables motifs pour persévérer. Affectant donc une modération que démentaient ses inclinations naturelles, il condescendit aux désirs de Waifre, sortit de l'Auvergne, repassa la Loire, et remit à des temps prochains les suites de cette entreprise, qu'il interrompait sans l'abandonner.

XXXV. L'hiver approchait; on eût dû croire cette saison assez longue pour des négociations si faciles. L'événement trompa l'apparence. Quand le printemps vint, soit qu'il le faille imputer aux répugnances de Waifre, soit qu'il en faille demander la cause aux artificieuses exigences de Pepin, rien n'était conclu. On en était encore aux promesses indéterminées qui avaient provoqué la délivrance de l'Auvergne; on n'avait qu'une convention générale et vague, annonçant confusément les réparations, mais n'en exprimant ni le caractère, ni l'étendue. Pepin cependant conservait, ou montrait du moins une sécurité étrange et profonde. L'époque de ses convocations annuelles arrivant, il voulut, chose singulière, qu'on s'assemblât cette fois en Austrasie, sur la Roër, dans la cité de Duren. Quelle pensée avait-il? Pourquoi dans des conjonctures pareilles, faire choix d'un lieu si peu favorable et si éloigné? Pressentait-il déjà les mouvemens qui se préparaient en Germanie, et se flattait-il en s'approchant d'eux, d'imprimer d'utiles craintes à ses tributaires?

Se proposait-il d'encourager par son absence l'audace de Waifre, et ne lui était-il point nécessaire que quelque agression de ce duc, irritant les leudes, les dissuadât des ménagemens dont ils usaient encore avec lui ? Il le faudrait croire; à moins qu'on ne trouvât plus naturel et plus vraisemblable que Pepin, abusé en effet par Waifre, eût manqué de pénétration et de prévoyance. Car pendant que les leudes, éloignés de leurs commandemens et de leurs terres, délibéraient paisiblement à Duren, le duc, saisissant l'occasion, qui lui promettait une facile vengeance, appela ses troupes, franchit la Loire non loin de Nevers, entra sur le territoire d'Autun et le dévasta, passa outre, vint jusqu'à Châlons, brûla ses faubourgs, et s'en retourna chargé de dépouilles, largement dédommagé des pertes passées.

Pepin, ou satisfait, s'il avait prévu cette insulte, ou humilié, s'il avait eu foi à la sincérité du duc d'Aquitaine, jura aussitôt et fit jurer à ses leudes, qu'ils ne laisseraient point les armes avant qu'une punition éclatante eût châtié l'orgueil et la trahison de son ennemi. Le rendez-vous de l'armée fut encore à Troyes. Le jour prescrit, on prit, comme la première fois, par Auxerre, et l'on suivit la direction de Nevers. Bientôt on atteignit les bords de la Loire, dont le passage, quelque avantage qu'ils eussent dû s'en promettre, ne fut point disputé par les Aquitains. Les Francs allèrent d'abord planter leurs tentes autour de Bourbon-l'Archambault; en peu de

jours ce fort fut pris et livré aux flammes. Maîtres de Bourbon, ils se portèrent contre Chantelle-le-Château, dont la résistance ne fut ni plus prolongée, ni plus heureuse. Sortis de Chantelle, Pepin les mena contre Clermont; mais en ce lieu, les obstacles furent d'autre sorte, et la défense ne se découragea pas si facilement. Il fallut attaquer et emporter successivement la ville et le fort. Le comte d'Auvergne, qui y commandait, déployait autant d'activité que de constance; mais enfin il y eut un dernier combat, dans lequel, après beaucoup de massacres, le comte vaincu resta prisonnier au pouvoir des Francs. Privés de leur chef, les Aquitains n'eurent plus d'autre pensée que la soumission ou la fuite. Le feu fut encore employé dans cette occasion, ou pour faciliter les attaques, ou pour satisfaire mieux la vengeance; il ne resta de Clermont que des cendres. Pepin poursuivit; traversant l'Auvergne, il s'étendit jusques sur le territoire de Limoges, et ruina sans pitié ces riches contrées. Ce fut le terme pourtant; la prudence et la raison même ne permettaient pas de pousser plus avant cette périlleuse excursion. Les Francs d'ailleurs, inquiets et embarrassés de leur butin, souhaitaient impatiemment qu'il fût mis hors des atteintes des troupes de Waifre. Pepin permit la retraite, qui s'acheva sans désordre, sans rencontre fâcheuse et sans perte.

XXXVI. Cette guerre n'avait encore été jusques-

là que ce qu'elles étaient si fréquemment e
temps, une vengeance rapide, une irruption fur
et momentanée, un échange à peu près égal
vastations et de carnages. Mais l'année suivant
haines s'étant animées, et la dureté, toujours
impérieuse, des conditions dictées au duc d'
taine, l'ayant contraint peut-être à les rejete
lutte changea tout à coup de caractère, et Pep
craignit plus de laisser pénétrer ses véritable
seins. Ce n'était plus de courses guerrières
ment, et de pillages passagers qu'il était que
mais de conquête durable et d'envahissement
retour. Pepin épargnant l'Auvergne cette fois
rêta dans le Berry, et vint mettre le siége d
Bourges. La place était difficile, bien fortifiée
plie de troupes, défendue par le comte Chun
homme vaillant. Les Francs toutefois ne se rebut
point; ils poussèrent l'ardeur du succès jusqu
ceindre la ville d'un rempart égal à celui qui la
tégeait. Il se livra des combats nombreux; il
des deux parts d'incroyables pertes; mais
étendait chaque jour ses progrès, et aucune a
d'Aquitains n'arrivait pour délivrer la ville ép
Bientôt on approcha des remparts; bientôt les
chines purent s'y attacher et les battre; bien
s'ouvrirent, et les Francs pleins d'ardeur, se
pitaient. Il ne restait plus d'espérance; Chun
cessa de combattre et remit sa ville à Pepin.

Ce prince, au lieu de faire comme l'an pa
Clermont, au lieu d'achever la destruction

ville et de la quitter, la releva au contraire, en répara les défenses, et annonça la volonté de s'y maintenir. Des troupes choisies y furent laissées, des chefs expérimentés furent chargés de sa garde; Bourges retournait dès ce jour à l'empire franc. Mais le siége avait duré plusieurs mois, et la saison militaire touchait à son terme; on ne pouvait plus essayer que de courtes et médiocres expéditions: on alla néanmoins assaillir Thouars. Quelques jours, quelques menaces, de faibles attaques suffirent; le château céda. Sa position favorable, mais trop avancée, ne permettait pas de songer encore à le conserver; Pepin y fit mettre le feu, et le détruisit.

XXXVII. En ce moment, un événement étrange arriva, qui révélait et augmentait à la fois les divisions et les faiblesses de l'Aquitaine. Waifre avait un oncle qui portait le nom de Rémistan et que des mécontentemens peut-être anciens, sans doute profonds, sollicitaient à se séparer du parti des siens. Tout à coup cédant à ses tentations, il quitte son neveu, déserte l'armée d'Aquitaine, et vient se réfugier sous la protection du roi Franc. Pepin l'accueille, reçoit ses sermens, le comble d'honneurs, l'accable de biens. De l'or, des terres, des chevaux, des armes, de riches habits, des esclaves, il lui accorde de toute chose avec profusion. Mais c'était peu de ces premières libéralités; se persuadant qu'après une trahison si éclatante, Rémistan ne pourrait

manquer d'être le plus irréconciable et plus ardent ennemi du duc d'Aquitaine, sa confiance alla jusqu'à ce point d'oser remettre au transfuge la garde d'une importante partie du territoire envahi. Bourges excepté, tout ce qu'il occupait et voulait conserver dans le Berry, il le plaça sous le commandement de Rémistan. Argentan même, château important, et tout récemment réédifié par ses ordres, il le lui livra. N'avait-il point l'espérance d'abuser les Aquitains par cette action; ne les voulait-il pas induire à penser qu'ennemi de Waifre, il lui suffirait de sa chute, sans qu'il prétendît ni dépouiller la race de Eudes, ni faire déchoir leur pays, ni le confondre de nouveau parmi ses provinces ? On le peut craindre; il n'est pas téméraire de le supposer.

XXXVIII. Waifre cependant, quoiqu'il refusât de livrer sa fortune aux hasards d'une action décisive, ne demeurait point pour cela témoin oisif des attaques et des progrès de son ennemi. En Bourgogne, en Languedoc, en Touraine, partout il pouvait se promettre d'utiles diversions et de profitables compensations de pillage; il se hâtait, et les faisait essayer. Le comte d'Auvergne, menant avec lui des troupes nombreuses, fit irruption en Bourgogne, et s'avança jusques sur le territoire de Lyon. Mais le comte Austral, cette nouvelle reçue, et le comte de Châlons, Adalard, réunirent avec célérité tout ce qu'ils purent de soldats francs, et marchèrent sans

autre retard, à la rencontre du comte d'Auvergne. Celui-ci déjà chargé de dépouilles, et n'ayant pas le dessein de prolonger son expédition, rétrograda devant eux. On poursuivit ainsi quelque temps, proposant toujours, toujours évitant le combat; mais arrivés à la Loire, il n'y eut plus les mêmes ressources. La prudence alors était de combattre; l'habileté n'était que de vaincre. Le comte d'Auvergne le tenta, et avec de grands efforts de courage; malheureusement, il trouva la mort dans cette mêlée, et quand les Aquitains le virent tombé, ils se dispersèrent, laissant la victoire, abandonnant le butin, ne cherchant plus que la vie.

Dans le même temps, Amanugues, comte de Poitiers, pénétrait avec un autre corps d'Aquitains sur le territoire de Tours. Aucun obstacle ne se rencontrant devant lui, il étendit d'abord assez loin ses dévastations et ses rapines. Mais le monastère de Tours était alors gouverné par l'abbé Wulfrad. Cet abbé, homme de résolution et de prévoyance, voulant à la fois préserver ses terres, et rendre à Pepin les devoirs dont il était tenu envers lui, leva précipitamment des soldats, et les envoya disputer les chemins à Amanugues. Une action s'engagea; Amanugues, rompu et enveloppé, combattait toujours, et croyait s'ouvrir un passage : il y succomba; un grand nombre des siens périt avec lui.

Mancion, d'un autre côté, jeune comte de la famille de Waifre, avait reçu l'ordre d'aller observer Narbonne, et d'intercepter tout ce qui sortirait de la

ville, ou tenterait d'y entrer. Narbonne, bloquée trois années durant par Pepin, s'était, à la fin, remise en sa puissance. C'était un lieu singulièrement favorable pour préparer et couvrir de soudaines expéditions contre la frontière, toute voisine, du duc d'Aquitaine. Il s'y faisait des mouvemens de troupes, considérables et fréquens; quelques-unes partant, mais rarement et en petit nombre; d'autres arrivant, mais en grand nombre et de jour en jour. La seule crainte des Sarrasins ne suffisait pas pour rendre raison de ces changemens et l'on en était effrayé. Le comte donc s'étant établi sur le territoire qui lui était assigné, voici que viennent les comtes Galeman et Austral, qui, récemment sortis de Narbonne, ramenaient en France une assez forte colonne de soldats. Mancion se félicitant, crut avoir trouvé une proie facile. Il presse l'attaque; le combat s'engage; une égale fureur se fait voir dans les deux partis. Ce ne fut longtemps qu'efforts balancés et meurtres sans fruits; longtemps on fut incertain quelle issue aurait cette horrible lutte. Enfin le hasard, un hasard pareil à celui qui faisait au même moment triompher les Francs sous les murs de Tours et sur les bords de la Loire, vint aussi donner la victoire à Austral et à Galeman. Le chef des Aquitains fut frappé à mort, et aussitôt, au lieu d'un combat soutenu valeureusement et disputé sans désavantage, on n'eut plus que le douloureux spectacle d'une lâche fuite, et du facile carnage d'une multitude abandonnée à la peur.

XXXIX. Qui n'eût dit les espérances de Waifre épuisées, et tous ses desseins confondus ? Il avait toutefois des auxiliaires cachés, qui ne laissaient pas encore soupçonner leur adhésion, mais qui la devaient bientôt mettre à découvert. Tassillon, ce jeune duc de Bavière, neveu de Pepin, et rétabli par ses armes, après l'infructueuse tentative de Griffon, Tassillon lui-même était de ceux que de secrètes promesses attachaient aux intérêts du duc d'Aquitaine. Jeune enfant encore dans le temps de sa réintégration, homme à présent, et impatient du pouvoir dont son âge ne lui interdisait plus l'exercice, il se fatiguait de l'injurieuse tutelle où le retenait toujours le roi franc. Il y avait cinq ans déjà que, dans l'assemblée générale convoquée en cette occasion à Compiègne, le jeune prince, suivi des principaux de son peuple, était venu, en grand appareil, faire hommage de son duché à Pepin. On leur avait prescrit à tous de rigoureux sermens de fidélité, et non seulement en faveur du roi, mais en faveur de ses fils. Non content même des premiers sermens prononcés sur les vénérées reliques de saint Denis, on les leur avait fait répéter sur les tombeaux de saint Germain et de saint Martin ; tant étaient grandes à la fois les méfiances des Francs pour ces alliés, et leur espérance en ces engagemens religieux.

Depuis ce temps néanmoins, Tassillon n'était pas retourné en Bavière. Pepin, l'arrêtant toujours,

l'entraînait dans toutes ses expéditions, et ne lui laissait d'autre liberté que de le suivre et de le servir. Les Bavarois murmuraient, le prince irrité ne dissimulait qu'imparfaitement ses mécontentemens et sa lassitude. Didier attentif eut bientôt découvert ces dispositions, et bientôt pris ses mesures pour en profiter. Il envoya de secrets agens en Bavière; il en eut d'autres en France, qui n'épargnèrent ni les provocations ni les promesses, et ne laissèrent plus de repos à l'orgueil du duc. Tout à coup il se répand que ce prince est malade, et quitte l'armée; un peu après, qu'il s'enfuit de France; bientôt, qu'il prend pour femme Luitberge, fille du roi des Lombards; bientôt encore, qu'il désavoue l'hommage obtenu de lui à Compiègne, et proclame sa ferme résolution de ne plus le renouveler.

XL. Pepin, en ce moment, commençait sa quatrième incursion sur les terres de l'Aquitaine. Parti de Nevers, où son armée s'était réunie, il avait tourné vers Limoges; puis, avançant toujours, négligeant cette fois les lieux fortifiés, satisfait de répandre, parmi ces populations, la terreur de sa puissance et de sa colère, il pénétra, disent quelques-uns, jusques à Cahors. Se repliant ensuite et rétrogradant, il arriva en quelques journées sur le territoire d'Issoudun, et y ruina, avec une fureur calculée, le vignoble le plus renommé qui fut alors dans ce riche duché d'Aquitaine. Ils continuaient encore ces odieuses et inexcusables dévastations,

quand le bruit parvint jusqu'à eux de l'évasion du duc de Bavière, et de sa révolte. Pepin s'effraya; et, comprenant aussitôt à quels périls il allait être exposé, laissant l'Aquitaine, il ramena son armée en France; non point pour y déposer les armes, mais pour menacer à la fois, de cette position intermédiaire, les trois ennemis qui le menaçaient.

Didier, cependant, encouragé par la diversion du duc d'Aquitaine, par l'éloignement de Pepin, par les promesses de l'empereur grec, s'était remis par degrés à disputer sur le traité de Pavie, et à parcourir en ennemi les parties les plus reculées de l'Exarchat. Les Grecs à leur tour, quelque incertitude et quelque lenteur qu'ils eussent mises jusqu'alors dans leurs déterminations, semblaient pourtant animés d'une volonté mieux arrêtée et plus menaçante. Pendant qu'abusant toujours le roi franc, ils lui proposaient, pour dernier moyen de séduction, d'accorder pour femme, au fils de Constantin, sa fille Giselle, leur flotte de Sicile devenait de jour en jour plus nombreuse, des troupes nouvelles arrivaient et remplissaient aussitôt les navires; tout annonçait d'importans desseins contre l'Italie. On pressentait que Ravenne était le but réservé pour cette grande expédition. Paul, inquiet, implora Pepin; mais ce prince, que sa situation actuelle obligeait à une grande circonspection, conservant ses forces pour imposer à Didier, à Tassillon et à Waifre, n'aida guère le pape que de ses conseils et de ses ordres. « Il devait suffire que le pape contînt

» le roi des Lombards ; c'en était assez contre les » Grecs, des soldats de l'Exarchat et de Rome ; Spo» lette et Bénévent donneraient les leurs, la recom» mandation leur en allait être adressée. »

XLI. Ce système de patience et d'observation, cette guerre inactive et toutefois si puissante, Pepin réussit à y réduire ses Francs et même à les y maintenir deux années. Un succès complet fut le fruit de sa prévoyance. Tassillon, cédant aux exhortations réitérées du pape, se retira de la ligue et obtint la paix ; les Grecs, qui, après avoir trompé Didier, se crurent trompés par lui, à leur tour, n'osèrent même pas tenter leur expédition ; Didier délaissé des Bavarois et des Grecs, retomba dans toutes ses irrésolutions et toutes ses craintes ; Waifre resta seul, victime mise en réserve pour assouvir l'ambition de Pepin.

Il demanda pourtant la paix aussi, comme Tassillon ; ses alliés le quittant, quelle autre ressource avait-il ? Ses seules conditions étaient qu'on lui rendît Bourges et les autres portions de son territoire où les Francs s'étaient établis. Quant à lui, cette restitution obtenue, il rentrerait dans la soumission ; il acquitterait sans murmure les tributs que payaient ses prédécesseurs ; il exécuterait, fidèle vassal, tout ce qui lui serait prescrit à ce titre. Mais sa résistance avait été trop opiniâtre et trop dangereuse ; l'animadversion des leudes était devenue profonde, et Pepin n'avait plus

à craindre qu'ils refusassent de servir ses ressentimens. Aussi les consulta-t-il avec confiance, certain, comme il arriva en effet, qu'aucun n'aurait la pensée qu'on dût condescendre aux propositions du duc d'Aquitaine. Le plus grand tort de ce prince, aux yeux de Pepin, n'était pas, comme on l'a trop répété, sa présomption, son avidité, sa puissance; Waifre avait un vice, en lui, plus pernicieux : il descendait de Charibert, père de Dagobert Ier, et fils de Chlotaire II (1). Il était du sang de Chlovis, et le dernier de ce sang; ses droits pouvaient s'étendre plus loin que le duché d'Aquitaine; l'inflexible et prévoyante ambition de Pepin voulait sa dépossession, et ne s'arrêtait peut-être pas à ce terme.

XLII. Ainsi repoussé, Waifre vit enfin jusqu'où allaient les vues de son implacable ennemi, et qu'il n'y avait plus désormais pour lui que l'épée, le temps qui change, la fortune qui relève ou abat ainsi qu'il lui plaît. Il prit aussitôt une résolution hasardeuse et désespérée : ses villes fortifiées étaient en grand nombre; il y fallait disperser beaucoup de soldats, et son armée, assez faible, en était encore affaiblie. Pepin, d'ailleurs, à qui le nombre et la supériorité de ses machines donnaient un infaillible avantage dans les siéges qu'il entreprenait, avait fait voir, en conservant Bourges, après l'avoir ré-

(1) Voyez la charte d'Aalon, donnée par Charles-le-Chauve, en l'année 845, et rapportée par don Vaissette, dans son Histoire du Languedoc.

duite à se rendre, de quel danger il serait qu'on lui tînt ainsi des places toutes munies et toutes prêtes, qui, tombant successivement dans ses mains, lui serviraient à la fois d'appui et d'asile pour pénétrer et se maintenir au cœur du pays.

Waifre donc, quelque regret qu'il y eût, se détermina à ruiner de ses mains les fortifications de ses plus importantes cités. Périgueux, Poitiers, Saintes, Limoges, et plusieurs encore virent avec étonnement croûler leurs remparts. Mais ce fut une combinaison malheureuse, et qui trompa doublement la prévoyance du duc d'Aquitaine; car, bien loin de rien empêcher, elle rendit toute chose, au contraire, plus facile et même plus prompte. Pepin, en effet, fit tout autrement qu'on ne l'avait espéré : il marcha contre ces villes ouvertes, et y entra sans combattre, puisqu'on renonçait à lui en disputer la possession; mais, au lieu de s'en éloigner après, comme on l'avait cru, persistant en ses premières pensées, il se maintint dans ces positions qui lui étaient nécessaires, et n'eut d'autre peine que de relever les remparts détruits. On lui avait épargné les pertes d'hommes et de temps qu'il eût fallu pour les siéges; ces dépenses de construction qu'on lui imposait en échange, ne lui parurent point un défavorable marché.

Qu'essayer maintenant et à quel expédient recourir? qu'attendre du sort, en cette lutte fatale, où chaque détermination devenait une faute, et chaque faute un malheur? Une bataille peut-être, si le succès en était heureux, pouvait encore, et pouvait

seule, ranimer cette fortune accablée, qui se sentait défaillir. Mais ce serait une ressource extrême et dernière, on était perdu sans retour, si l'on succombait. On le serait, il est vrai, et tout aussi infailliblement, si l'on ne combattait pas. Au moins aurait-on eu quelque espoir de vaincre, et l'on tomberait, s'il fallait tomber, glorieusement. Waifre ne balança plus, il fit venir de par delà la Garonne de nombreuses troupes de Gascons, soldats mal disciplinés, mais impétueux et pleins de courage. Mettant ensuite sa vie et sa fortune au hasard, il alla résolument affronter la puissance et l'habileté de son ennemi.

Pepin ne lui refusa point l'occasion qu'il sollicitait; on se prépara, on se rapprocha, ces deux immenses armées se mêlèrent. Les Gascons, d'abord immobiles à ce premier choc, le soutinrent vertueusement, et les grandes pertes qu'ils y souffrirent furent d'irrécusables témoignages de leur constance. Mais, rompus enfin et mal exercés à se rallier, quand le succès ne répondait pas tout d'abord à leur confiance, ils s'éloignèrent du champ de bataille et bientôt se mirent en fuite. La nuit, qui protégea leur retraite, favorisa aussi le malheureux duc d'Aquitaine, et lui aida à tromper la poursuite de ceux que Pepin avait envoyés sur ses traces. Blandin, ce comte d'Auvergne, prisonnier des Francs, depuis l'infructueuse défense de Clermont, s'était audacieusement dérobé à eux avant la bataille; il y allait pour la liberté et la gloire; il y trouva la gloire et la mort.

Comme lui, Rémistan, chose qu'on eût plus difficilement soupçonnée, éclairé maintenant sur les projets de Pepin, et ne doutant plus qu'il ne méditât la ruine de toute sa race, honteux et désespéré de sa trahison, ne trouva pas de plus efficace moyen de la réparer, qu'une trahison nouvelle et contraire. Chargé, et pour parler plus exactement, flétri de la confiance et des faveurs du roi franc, ainsi qu'il avait déserté le parti de son neveu, il déserta celui de son protecteur. Ce ne fut pas un médiocre secours pour Waifre en cette extrémité misérable où tombaient alors ses affaires, et rien ne contribua davantage à ranimer chez les Aquitains, dans ces derniers temps, quelques restes de fidélité et de confiance. Profitant des facilités qu'il s'y était ménagées à la faveur du commandement exercé au nom de Pepin, Rémistan fit du Berry même le principal théâtre de ses diversions. Bourges et Limoges le virent tour à tour défier les fortes garnisons qui les protégeaient, étendre ses courses hardies jusques au pied de leurs murailles. Aucune partie du vaste territoire de ces deux villes ne réussit à se préserver; aucun des châteaux dont les Francs lui avaient naguères remis la garde. La terreur de son nom était devenue si grande, qu'assurés de ne recueillir que pour lui, les laboureurs ne labouraient plus, les vignerons laissaient leur vigne sans culture.

Il se passa ainsi plus d'une année, sans que son activité se lassât, ni que son industrieuse témérité se démentît, ni que le succès manquât à

aucune de ses entreprises. Pepin qui l'avait longtemps dédaigné, le jugea enfin digne d'attention, et voulut être délivré de cet ennemi, que son nom, son rang, son audace rendaient déjà importun et pouvaient rendre bientôt redoutable. Mais il ne le voulait pas vaincu seulement : il le voulait mort; car Rémistan, deux fois dangereux et deux fois coupable, avait été traître, et de plus il était aussi de la race rivale de Eudes et de Charibert. Il envoya contre lui comme une armée de comtes; Béranger, Childerad, Hermenald, Ghislar, Chunibert, une foule d'autres. Leurs instructions furent de l'attirer, de l'attendre, de l'envelopper, de l'anéantir, qu'il ne restât plus vestige de lui. On eût mal aisément réussi, par la force ouverte, contre un ennemi si souple, et si prompt; mais par la patience et la ruse, on triompha de cet esprit attentif, mais entreprenant. Surpris à la fin, peut-être trahi, Rémistan, pour comble de misère, tomba vivant au pouvoir des comtes. Ils l'amenèrent tout aussitôt à Pepin, et l'inexorable roi, flétrissant cette race pour mieux l'accabler, mêlant jusques dans le choix de ses vengeances d'odieux calculs d'ambition et de politique, ordonna que le fils de Eudes et de Chlovis mourût de l'infâme supplice des esclaves; il le fit pendre.

XLIII. Mais en même temps que ces comtes allaient à la recherche de leur proie, Pepin lui-même, plus attaché que jamais à sa principale entreprise,

se mettait en marche avec une armée nombreuse, et s'en allait réaliser l'attaque éloignée que prévoyait déjà le duc d'Aquitaine, au temps de l'expédition malheureuse où le comte Mancion succomba. Réunis sous la protection de la forte cité de Narbonne, les Francs passèrent bientôt la frontière, et continuant jusqu'à Toulouse, ils commencèrent aussitôt ce siége important. Il en fut de Toulouse comme il en avait été autrefois de Bourges, et auparavant, de Clermont. Toulouse essaya bien quelque résistance, mais aucun secours ne venant, elle se soumit. Après elle, ce fut Alby et son territoire; après Alby, tout le territoire du Gévaudan. Pepin alors s'arrêta, et permit quelques mois de repos à son armée. Reprenant ensuite, et donnant une direction nouvelle à son invasion, au lieu de Narbonne, ce fut par Orléans qu'il s'achemina. Bientôt il eut laissé derrière lui la Loire, et bientôt, la Garonne. C'était Agen, cette fois, qui devait céder à ses efforts, ou leur résister. Elle n'y résista pas plus heureusement que les autres cités de l'Aquitaine, et l'effroi de sa chute eut une telle influence, que désespérant désormais de la fortune de Waifre, les peuples de ces contrées accouraient à l'envi pour jurer fidélité à Pepin.

Ce prince interrompit encore cependant ses travaux de guerre; car la saison et les habitudes des Francs l'y invitaient. Il revint chercher de nouveau les bords de la Loire, en suivant les chemins d'Angoulême et de Périgueux. Mais sitôt que le temps

fut devenu moins défavorable, il reprit les armes, et retourna précipitamment vers la Garonne, pour achever d'y recueillir les fruits de ses succès antérieurs. Il en arriva en effet, ce qu'il avait espéré, ce qu'il avait déjà obtenu après les derniers combats qui lui livrèrent le territoire d'Agen. Tout s'humiliait à son approche, et se soumettait; les peuples l'appelaient leur maître; les châteaux lui ouvraient leurs portes. Peiruce, Turenne, Scoraille même tombaient. Waifre fuyait cependant, cherchant dans les bois, leurs plus profondes retraites; méconnu maintenant, abandonné, vagabond. De tant de grandeur et de tant d'espérances, il ne lui restait qu'une misérable et funeste vie. Il erra quelque temps, et se déroba sur le territoire de Périgueux dans l'impénétrable forêt de Ver. Mais bientôt Pepin vint à Saintes, et délivré des longs soucis de la guerre, il n'eut plus qu'à chercher un expédient pour se délivrer à son tour de celui qui lui en avait disputé neuf ans le succès. Le moyen qu'il prit fut la trahison; car elle est facile contre les princes tombés, et l'adversité invite au parjure. Il acheta quelques-uns des hommes qui ne s'étaient pas encore séparés de leur bienfaiteur, et Warnston, l'un d'eux, ne fut que trop fidèle à l'infâme pacte. Pepin pouvait se faire livrer Waifre vivant; il le fit tuer (1).

(1) On a conté très diversement la mort de Waifre. Quel motif louable peut engager à dissimuler ou à altérer des événemens de cette importance. Le troisième continuateur de Frède-

XLIV. Ces derniers événemens n'étaient pas encore accomplis, arrivèrent d'Asie des ambassadeurs envoyés par le calife Almanzor (1). Pepin, trois ans auparavant, y en avait lui-même envoyé, ils revenaient maintenant suivis de ceux du calife. Quels intérêts, si ce n'est l'ancien différent avec les Sarrasins d'Espagne, avaient pu provoquer cette étrange négociation (2)?

Préoccupé de sa grande entreprise sur l'Aquitaine, Pepin laissa tout l'hiver à Metz les ambassadeurs d'Almanzor. Mais sitôt que le printemps fut venu, il alla les attendre au château de Selles, et leur fit en ce lieu une réception flatteuse.

Un peu auparavant, d'autres intérêts, d'une nature bien différente, avaient aussi détourné pendant quelques jours l'attention de Pepin. L'empereur grec, sans se rebuter, sollicitant toujours près de lui contre la puissance concédée au pape, et s'obstinant à

gaire dit positivement : « Le prince Waifre fut tué par les siens, » *à l'instigation du roi*, d'après ce qu'on rapporte. » Or, cet annaliste était contemporain, et il écrivait par le conseil ou plutôt par l'ordre de Nibelung, fils de Childebrand, oncle de Pepin. Il mérite assurément pleine créance dans les choses défavorables à ce prince.

(1) C'était, si je ne me trompe, le calife Abougiafar, le fondateur de Bagdad, l'aïeul d'Aaron-al-Raschid, lequel portait aussi le nom d'Almanzor.

(2) Tous les Sarrasins, en quelque contrée qu'ils fussent, reconnaissaient l'autorité supérieure du calife, lequel fut établi d'abord à Damas, ensuite à Bagdad.

tendre que l'hérésie dont on l'accusait n'avait été qu'un prétexte pour soustraire plus facilement Rome et Ravenne, à sa légitime souveraineté. Le prince franc, lassé de ses plaintes, consentit à la convocation d'un concile, pour y discuter les opinions opposées des chrétiens grecs et romains.

Ce fut à Gentilly que se rassemblèrent les évêques : on y disputa longuement, selon le désir qu'en avait eu Constantin, et sur l'exclusion des images, et sur la procession du Saint-Esprit. Les Grecs maintenaient qu'il ne procédait que du père; les Romains, qu'il procédait du père et du fils. Quelles furent les décisions du concile? On n'a pas ses actes; mais l'Église de France ne changea ni ses cérémonies, ni son symbole. Pepin à son tour ne changea rien à sa politique. C'en est bien assez, et l'on reconnaît aisément que les Grecs ne recueillirent aucun fruit de leur importune tentative.

XLV. Bientôt cependant, des incidens plus inattendus et plus graves mirent en un plus véritable péril les combinaisons politiques que les Francs avaient fait prévaloir en Italie.

Le pape Paul se mourait. Le prince Lombard, sachant Pepin entraîné aux limites les plus reculées de l'Aquitaine, se félicita d'une occasion si favorable, et prit à l'instant d'assez habiles mesures pour en profiter. Que le successeur de Paul lui fût dévoué, que le nouveau pape lui fût redevable de son élection, lui fallait-il rien de plus? Un jour heu-

reux, une entreprise soudaine et hardie, pouvaient suffire pour ruiner l'œuvre des Francs.

Népi, ville toute voisine de Rome, était alors gouvernée par le duc Toton. Ce duc, homme aventureux et plein de courage, avait trois frères avec lui, d'une humeur semblable à la sienne, et toujours prêts pour le seconder. Le plus artificieux, et en même temps le plus déterminé des trois frères, était appelé Constantin. Cette famille entretenait de secrètes intelligences avec Didier; il se servit d'elle. La maladie de Paul faisant des progrès, Toton et les siens vinrent à Rome, et y firent entrer, par divers chemins, une assez nombreuse troupe d'hommes armés.

Le jour arriva; le pape mourut. Au moment même, et dans la confusion qu'excita d'abord cet événement, les soldats de Toton, cachés et dispersés jusque-là, se montrèrent, se rassemblèrent, jetèrent l'épouvante dans Rome, proclamèrent pape, Constantin, et l'allèrent tumultueusement établir dans le palais de Latran. Mais Constantin était soldat encore, et laïque ; ce ne fut point un obstacle. Dès le lendemain, l'évêque de Palestine lui conféra les ordres mineurs; le jour d'après il le fit sous-diacre et diacre. Le même jour, le peuple lui prêta serment de fidélité; le dimanche suivant, l'évêque de Palestine encore, l'évêque de Porto, l'évêque d'Albano le sacrèrent.

XLVI. On ignore si Didier, principal instigateur

de cette surprise, avait commis la dangereuse imprudence de consentir qu'on prît un soldat pour en faire précipitamment le chef de l'Église chrétienne, ou s'il ne fut pas dès le premier jour, abusé par les hommes hardis dont il avait tenté l'ambition. Au moins est-il sûr qu'il ne tarda guère à se repentir de sa confiance; car Constantin, voulant sérieusement être pape et ménager à la fois les intérêts de Rome et les siens, après qu'il se fut élevé par le secours des Lombards, rechercha ouvertement et sans balancer celui des Francs pour se maintenir. Il y avait à Rome quelques agens de Pepin; Constantin, commençant avec circonspection, n'eut recours d'abord qu'à leur entremise; mais bientôt, s'attachant plus étroitement à cette pensée, au lieu des lettres obséquieuses, mais vagues, qu'il avait écrites après son usurpation au roi franc, il lui en adressa d'humbles et de pressantes, et les lui fit apporter solennellement par ses envoyés.

Didier confondu eût ardemment souhaité qu'on le vengeât de cet instrument infidèle; mais sa vengeance ne pouvait être que de le précipiter, et par quels moyens provoquer une si difficile révolution? Il n'eut pas à les rechercher, ils s'offrirent. Il y avait un homme éminent dans le clergé de Rome, lequel se nommait Christophe. Cet homme, soulevé contre l'intrusion de Constantin, persévérait encore à ne point la reconnaître. Avec lui, et dans les mêmes sentimens, était son fils Serge, à qui Paul avait

autrefois confié l'important office de trésorier de l'Église. Ces deux prêtres, quelqu'invraisemblance qu'on dût y trouver, jugèrent possible de réparer la violence qu'on avait faite au peuple de Rome, et de surprendre à son tour l'auteur de cette grande surprise. Feignant le dessein d'abandonner la vie du monde et de s'enfermer dans un monastère, ils sortirent bientôt de la ville sans que Constantin, qui se réjouissait de leur départ, songeât seulement à leur en interdire la liberté. Leur première tentative fut auprès de Théodose, alors duc de Spolette, et qui favorisait depuis quelque temps les intérêts du roi des Lombards. De Spolette ils continuèrent jusqu'à Pavie, encouragés, par Théodose, à solliciter sans déguisement l'approbation et le concours de Didier. Ce prince en effet, quand il les eut entendus, applaudit, et leur accorda libéralement tous les secours qu'ils estimaient nécessaires. Seulement, mettant à profit sa faute récente et ne se fiant qu'à demi aux prêtres romains, en acceptant leurs révélations et leurs offres, il se garda de leur révéler lui-même le projet nouveau qu'il devait fonder sur le leur.

On était d'accord, ou l'on semblait l'être; il ne restait plus que l'exécution. Serge et Christophe reprirent aussitôt le chemin de Rome, envoyant devant eux quelques faibles troupes de soldats qui devaient s'approcher avec précaution de la ville, et les attendre au-dehors; les vraies forces des conjurés étaient dans l'intérieur. C'était la nuit quand les

prêtres arrivèrent; ils n'entreprirent rien tant qu'elle dura. Mais, le jour commençant, Serge marcha contre la porte de Saint-Pancrace, que des complices lui livrèrent. Il entra; Toton accourut; on combattit un instant : le duc tua de sa main le premier Lombard qui le voulut attaquer; mais il tomba bientôt frappé par deux des siens qui le trahissaient. Cette mort suffit; le duc emportait avec lui toutes les espérances de son frère. Plus d'efforts nulle part, depuis ce moment, pour arrêter la marche de Serge. A peine attaqué, Constantin était déjà abattu. Il n'y eut pour lui ni délai, ni grâce; ils lui brûlèrent les yeux, et l'envoyèrent languir prisonnier dans un monastère.

XLVII. Mais pendant que Christophe et Serge, achevant leur œuvre, croyaient triompher pour l'avantage de l'Église et son libre droit d'élection, les sourdes machinations de Didier se dévoilant, on vit tout à coup la conjuration tourner, en dépit de ceux qui la conduisaient, au seul profit des Lombards. Un prêtre de cette nation, nommé Vaudepert, était à Rome confident actif et intelligent des véritables desseins de Didier et de Théodose. Laissant les conjurés de Christophe se glorifier d'un succès si heureusement obtenu, tandis qu'ils se complaisent dans les humiliations et les terreurs de leur ennemi, ce prêtre qui sait ce que vaut le temps, et ce qu'on peut avec lui quand on en profite, entraîne précipitamment ses propres conjurés au mo-

nastère de Saint-Vite, en retire le moine Philippe, le proclame pape, et court l'établir dans le palais de Latran, d'où sortait à peine Constantin.

Les ruses de Didier réussissaient enfin cette fois, et Rome de nouveau surprise et trompée, allait subir sa domination; car tel était le plan concerté entre Vaudepert et Théodose. Mais il y eut des retours, et dès le lendemain tout changea. Christophe irrité ne céda pas plus docilement à Philippe qu'il n'avait fait à Constantin antérieurement. Sa faction, plus nombreuse et plus légitime, resta la plus forte. En deux jours tombèrent de la même façon deux faux-papes : Philippe retourna dans son monastère; Vaudepert eut les yeux crevés et mourut; Rome délivrée usa sagement de son droit. Étienne IV, pontife éclairé, obtint l'unanimité des suffrages, et fut régulièrement proclamé. Ce fut le terme prompt et décisif, non des artifices de Didier, mais de ses succès; car Étienne, fidèle à la politique de Paul, maintint avec habileté l'ouvrage des Francs, et n'accepta point d'autre alliance.

XLVIII. La fortune de Pepin ne se démentait pas, comme on voit, et même dans l'éloignement, quand les événemens contraires se précipitant ne permettaient plus à ce prince d'interposer ni son habileté ni sa puissance, elle y revenait encore par des secours étranges et inespérés. L'époque arrivait où de longues années de paix pouvaient enfin dédommager le roi franc de tant de travaux. Ses

plus dangereux ennemis n'étaient plus; ceux qui demeuraient étaient impuissans. Les Saxons épouvantés se taisaient; les Bavarois incertains avaient repris leur obéissance; l'Italie, un instant troublée, rentrait dans l'ordre prescrit; les Sarrasins déchirés n'osaient sortir de leur inaction; les Grecs épuisés s'agitaient inutilement dans leur faiblesse. Waifre tombait, et l'Aquitaine, séparée de l'empire franc depuis trois générations, retournait de nouveau à ce vaste empire. C'était le comble, et aussi le terme.

Pepin avait achevé; son sort était accompli. Il eût joui de sa gloire; mais c'était assez qu'elle fût complète : il fallut mourir. A peine avait-il appris le triste succès des embûches tendues au duc d'Aquitaine, avant même qu'il eût eu le temps de sortir de Saintes, une fièvre ardente le saisit. Quelques jours passèrent, et l'on reconnut qu'il avait une hydropisie. Instruit du danger, Pepin se fit porter à Poitiers d'abord, ensuite à Tours, enfin dans l'abbaye de Saint-Denis, implorant successivement sur leurs précieuses reliques, l'assistance du bienheureux martyr et de saint Martin.

Mais le mal résistait toujours, et le roi mourant se troublait, craignant pour la fortune des siens. Il avait eu quatre fils : l'un nommé Pepin, comme lui, et qui était mort au berceau; un second nommé Giles, et qui avait embrassé la vie religieuse; Charles enfin, qui devait être si grand, et Carloman qui devait à peine régner. C'était à ceux-ci qu'allait

échoir ce glorieux héritage; mais il fallait encore le leur assurer, et prévenir, s'il se pouvait, les obstacles, les rivalités, les dissensions. Pepin donc convoqua les leudes et les évêques autour de son lit de mort, et divisant de nouveau, d'accord avec eux, ces royaumes si laborieusement réunis, il assigna à Carloman la Bourgogne, la Provence, les terres recouvrées sur les Goths et les Sarrasins, une importante partie de l'Aquitaine, l'Alsace enfin, et avec elle tout ce qui était au-delà du Mont-Jura. Le reste de l'empire franc fut à Charles (1).

Ce fut une mémorable délibération, une souveraine sentence de roi et de père, un acte de pleine et absolue puissance dans cette puissance frappée qui allait finir. Pepin étendant son règne jusque sur celui de ses successeurs, décidait, sans contradiction, sur quels lieux et sur quels sujets chacun régnerait, quand lui-même il ne régnerait plus. Il érigeait et distribuait les royaumes. Il ne constituait pas les rois, mais il leur constituait leur domination; les Francs assistaient et applaudissaient. Mais bientôt ce suprême arbitre des plus précieuses et suprêmes choses, n'eut plus de puis-

(1) Les détails de ce partage sont pris du troisième continuateur de Frédégaire. Eginard dit tout autrement, dans sa Vie de Charlemagne. Il dit que « Charles devait avoir, pour la gouverner, la portion échue autrefois à leur père Pepin, et Carloman celle qu'avait eue leur oncle. » Mais Éginhard parle du partage tel qu'il fut modifié après la mort de Pepin, et le premier chroniqueur, du partage tel qu'il fut en effet réglé par ce prince.

sance lui-même ni de volonté; il s'éteignit, et d'un roi si grand, d'un esprit si fort, d'un guerrier si victorieux, d'un dominateur si inflexible et si redouté, il ne restait qu'un nom, un bruit, une longue mais vaine mémoire. Cette renommée, étouffée et trop à l'étroit entre deux autres renommées plus belles encore et plus hautes, n'a pu croître assez librement, et s'est arrêtée plus bas qu'elle ne devait. Les noms de Charles-Martel et de Charlemagne ont comme effacé celui-ci, digne d'eux cependant et presque pareil. Dans la politique, toujours des succès; dans l'administration, toujours de l'habileté; dans la guerre, jamais de défaites. Les Allemands, les Bavarois, les Saxons, les Lombards, les Sarrasins, les Aquitains, tous croyaient vaincre, tous furent vaincus. Pepin ne prépara point les mêmes choses que Charles-Martel, il les accomplit; il n'accomplit pas les mêmes choses que Charlemagne, il les prépara. Venu à leur place, il eût fait comme eux; venus à la sienne, ils n'eussent rien fait de plus grand.

XLIX. Aucun des deux Charles n'eut les embarras de l'usurpation; Pepin, qui les eut, les surmonta avec une éclatante prudence. Pourquoi les accepta-t-il ? Il en faut demander le secret à l'ambition, qui ne laisse guère négliger ce qu'on peut, elle qui conseille toujours au-delà. Cette œuvre si hasardeuse et si difficile fait en même temps la gloire de ce prince, et la souille; car il y réussit, mais au-

cune raison légitime ne le justifie d'avoir entrepris. Il ne se fit roi que pour l'être : les Francs le souffrirent, mais ne le demandaient point; l'état qu'il défendait et gouvernait comme maire n'avait point besoin qu'il changeât de titre. Il lui fallut aller jusqu'à l'abus du sentiment religieux, pour tromper et vaincre le doute des peuples, tache première et ineffaçable. Ensuite, l'injuste spoliation de son frère, l'équivoque dégradation de ses neveux, le meurtre inutile de Waïfer, l'infâme vengeance exercée contre Remistan : taches médiocres, si on les compare; fâcheuses encore si l'on oublie un instant le sort de Childeric et de son fils.

Mais en échange, quelle habileté, et quelle grandeur! La royauté était dans l'abjection, il s'en saisit ; mais à quelle hauteur il la porta ! L'empire était en lambeaux, il cède trop à son ambition; mais il rassemble l'empire. Les Francs avaient perdu l'Aquitaine; il lui fait une impitoyable guerre; mais il la rend à ses anciens possesseurs. L'Italie n'avait guère vu des Francs que leurs désastres; il trompe l'espérance des empereurs grecs, mais il instruit cette Italie à redouter et servir les Francs. Il trouvait l'Église offensée par Charles-Martel, et c'est elle qui le sert, elle qui l'élève, elle qu'il prend pour appui de son usurpation même et de ses conquêtes. Elle lui donne le trône, lui assujétit l'Italie, l'excite contre les Arabes, l'appelle ou le suit parmi les Saxons, lui ouvre l'Aquitaine, et, partout où il lui faut un prétexte, s'offre aussitôt et le lui fournit

Il trouvait les grands abaissés, regrettant leurs droits, invoquant les vieilles coutumes, réclamant toujours ces grands et libres conseils, si souvent oubliés depuis Ebroïn; il rétablit les conseils, les convoque assiduement (1), s'en fait un abri au lieu d'un obstacle, et, contredit par eux une seule fois, désarme encore leur résistance ou la brise. Ce prince, quittant les exemples de Charles-Martel pour ceux de Pepin d'Héristal, fondait son usurpation de roi, comme ce dernier son usurpation de maire, sur la double faveur des clercs et des grands. On eut à la fois comme une triple révolution ; sur le trône, par le changement de prince; dans la royauté même, par l'abolition du pouvoir des maires; dans la constitution générale, par le rétablissement des anciennes lois.

L. Toutefois, l'état politique n'attira pas seul l'attention de ce prince : il fit aussi quelques lois pour réprimer les nombreux désordres qui s'étaient comme établis dans les mœurs à la faveur des malheurs passés. Il est resté de lui six capitulaires ; mais presqu'exclusivement consacrés à la discipline des clercs et à la police des mariages (2);

(1) Les convocations se faisaient, chaque année, dans des lieux différens, pendant le règne de Pepin ; à Braine, à Compiègne, à Duren, à Nevers, à Worms, à Attigny, à Orléans, à Bourges, etc. (Voyez les Annales d'Eginhard.)

(2) Daniel, Velly, Gaillard, s'étonnent que ces règles fussent si relâchées, et laissassent tant de fâcilités pour les répudiations. C'était la faute du temps, plus que de Pepin. Ce prince, ména-

à peine quelques dispositions éparses et peu importantes sur l'administration de la justice et le châtiment d'un petit nombre de crimes. Un article seul mérite d'être remarqué, celui qui prescrivait la convocation de deux synodes généraux chaque année, le premier aux calendes de mars, et en la présence du roi; le second aux calendes d'octobre, hors de sa présence (1). Le retour fréquent et régulier de ces assemblées ne pouvait manquer d'être favorable à l'église, à la justice, aux mœurs générales, à la paix publique.

Pepin était de petite taille, d'où lui vint le surnom de Bref; mais il était en même temps d'une force de corps singulière, d'où vinrent d'absurdes et méprisables récits. On a raconté qu'un jour, informé des railleries que faisaient de lui les principaux chefs de l'armée, il les convia à leur spectacle favori, d'un combat de bêtes féroces. On amena d'abord un taureau furieux, et d'une grosseur peu commune; ensuite un lion, ardent, farouche, ter-

geant l'esprit de ses peuples, ne voulait avancer que progressivement et avec prudence, dans la réforme de l'église et des mœurs. Il faisait le plus qu'il pouvait; c'est lui-même qui le déclare dans le préambule de l'un de ses capitulaires : Et quia facultas modo non suppetit ad integrum, tamen aliqua ex parte vult esse correctum... Et si tempore serena spatiaque tranquilla divinitus fuerint ei collata, cupit ad plenum secundum sanctorum canones plenius, melius, perfectius integre que inantea conservare... Tamen iterum quod melius possumus... etc. (Capitul. Synod. Vern. ann. 755.)

(1) Capitu. Pippini regis, anni 775, art. 4.

rible. Le lion, plus agile que le taureau, le saisit au cou, le terrassa, s'acharna sur lui, l'étouffait. « Lequel d'entre vous, dit alors Pepin, osera délivrer le taureau, ou donner la mort à son ennemi? » Aucun ne répondait tant la surprise était grande, et grande la crainte d'un pareil danger: « Ce sera donc moi, reprit Pepin; » et descendant dans le cirque, d'un seul coup d'épée il abattit la tête du lion, et d'un coup d'épée encore, celle du taureau. Remontant ensuite et se rasseyant; « Vous semble-t-il maintenant que je puisse être votre seigneur? leur demanda-t-il (1) ». Folles inventions d'écrivains assez imprudens pour croire qu'une telle vie eût besoin d'être relevée par de tels prodiges.

Pepin, quand la mort le prit, n'avait encore que cinquante-quatre ans; à vingt-sept ans il fut maire; à trente-huit ans il fut roi. Son règne a duré seize

(1) Le moine de Saint-Gall place cette histoire après la défaite d'Astolphe, et le premier siége de Pavie. Il y avait déjà quatorze ans alors, que Pepin gouvernait les Francs. Ils avaient eu de trop fréquentes preuves de son courage, pour le mettre en doute, et n'avaient nul besoin qu'il y ajoutât celle-ci. — L'Anonyme, dit l'Astronome, prétend que « ce fut dans l'enceinte du monastère de Saint-Pierre, anciennement appelé Bethléem, que Pepin tua le lion. » Cette histoire du lion de Pepin rappelle celle de l'ours de Charlemagne. Ce prince, s'il en fallait croire le manuscrit de Braine, n'aurait reçu le surnom de Grand qu'à l'occasion d'un ours, qu'il avait, lui aussi, vaillamment tué. Mais peut-être que ceci n'est qu'une grossière et puérile allusion; car Charlemagne, dans sa guerre contre les Saxons, renversa, comme on sait, la fameuse statue de leur dieu Irmensul, et cette statue portait sur la poitrine l'image d'un ours.

ans ; son administration, toute une moitié de sa vie. On mit ses restes à Saint-Denis, mais à la porte de l'église et la face tournée contre la terre, ainsi qu'il l'avait ordonné; signes tardifs d'humilité et de pénitence.

FIN DU QUATORZIÈME LIVRE.

LIVRE XV.

CHARLEMAGNE.

Sommaire du quinzième Livre.

Époque nouvelle. — Merveilleux progrès de la puissance des Francs. — Charles et Carloman. — Comparaison de ces deux princes.—Plaintes élevées contre le partage de Pepin. — I. — Ce partage est abandonné. — On en revient à l'ancien partage. — Mécontentement de Carloman. — Charles proclamé roi de Neustrie, à Noyon. — Carloman proclamé à Soissons, roi d'Austrasie. — II.— Intrigues de Didier et de Tassillon. — Soulèvement de l'Aquitaine. — Hunoald, père de Waïfer. — Il sort de son cloître. — Et reprend la couronne ducale. — III. — Charles convoque son armée. — Il appelle le roi d'Austrasie. — Les deux rois se rencontrent auprès de Poitiers. — Carloman retourne en Austrasie. — Audacieuse activité de Charles. — Hunoald évite le combat. — Dispersion de l'armée des Aquitains. — IV. — Hunoald se retire sur les terres du duc de Gascogne. — Charles bâtit Fronsac. — Ses menaces au duc de Gascogne. — Hésitation de ce duc. — Charles marche contre lui. — Le duc obéit. — Hunoald est livré aux soldats de Charles. — Charles épargne sa vie. — V. — Charles dépouille de leurs commandemens les comtes établis en Aquitaine. — Anxiétés de Carloman, de Didier et de Tassillon. — VI. — Nouvelles combinaisons de Didier. — Il entreprend de rompre

l'alliance du pape et des Francs. — Il demande aux rois Francs leur sœur Gisèle, pour son fils Adalgise. — Il offre sa fille à celui de ces rois qui la voudrait épouser. — Inquiétudes du pape. — Ses lettres à Charles et à Carloman. — Gerberge, femme de Carloman — Hilmetrude, première femme de Charles. — Motifs qu'a le pape pour s'opposer au nouveau mariage de Carloman. — Pour favoriser celui de Charles. — Pour empêcher celui de Gisèle. — VII. — Intervention de Bertrade. — Délibération sur la proposition de Didier. — Résolution. — Difficultés. — Bertrade va à Seltz. — Elle persuade Carloman. — Elle va en Bavière. — Et persuade Tassillon. — Elle va en Lombardie. — Et à Rome. — Elle applanit tous les obstacles. — Bertrade retourne à Pavie. — Et repasse les Alpes. — Répudiation d'Hilmetrude. — Hermangarde reine. — VIII. — — Mort de Carloman. — Prétentions de Charles. — Ce prince revendique l'Austrasie. — Fondemens du droit qu'il s'attribue. — Traditions. — Droit des oncles. — Exemples. — Loi spéciale pour l'abolition de ce droit. — Faction en Austrasie, opposée à Charles. — IX. — Charles se rapproche de l'Austrasie. — Il va à Carloman — Faction favorable à ses vues. — Les chefs lui défèrent le titre de roi d'Austrasie. — La reine Gerberge prend la fuite. — Elle se retire en Bavière. — Puis en Lombardie. — Regrets de Charles. — Puissance actuelle de ce prince. — Exigences de sa nouvelle situation. — X. — Assemblée générale à Worms. — La guerre est résolue. — Contre les Saxons. — Possessions de ce peuple. — Etendue de son territoire. — Formes de son organisation politique. — XI. — Charles marche contre les saxons Westphaliens. — Retraite des Saxons. — Combats successifs. — Progrès des Francs. — Ils parviennent à Paderborn. — Château d'Ehresbourg. — Temple d'Irminsul. — Dessein de Charles. — XII. — Siége d'Ehresbourg. — Prise de cette ville. — L'idole d'Irminsul renversée. — Ruine du temple. — Sécheresse inaccoutumée. — Péril de l'armée. — Elle reprend sa marche. — Elle arrive aux bords du Weser. — L'armée Saxonne. — Elle offre la paix. — Charles l'accepte. — Sermens, ôtages, tributs des Saxons. — — Charles reçoit le nom de Grand. — XIII. — Nouvelle injure de Didier. — Evasion d'Hunoald. — Il se réfugie à Pavie. — Répudiation d'Hermengarde. — Charles épouse Hildegarde,

fille de Godefroi, duc des Allemands. — Mort du pape Etienne IV. — Serge et Christophe tout puissans dans les conseils de ce pontife. — Serge envoyé en France. — Succès de sa mission. — Changemens dans les dispositions d'Etienne.— Il penche pour l'alliance des Lombards. — Résistance de Serge et de Christophe. — Didier médite leur perte — XIV. — Paul Affiarté. — Favori d'Etienne. — Son ambition. — Consent à servir Didier. — Ce prince commence un pélerinage au tombeau de saint Pierre. — Serge et Christophe s'y opposent. — — Affiarté le seconde. — Etienne y consent. — Prévoyance de Serge et de Christophe. — Préparatifs de défense. — Didier vient, suivi d'une armée. — Désespère de surprendre Rome. — A recours à la ruse. — Persuade au pape de sortir de Rome. — Entrevue du pape et de Didier. — XV. — Sédition dans Rome. — Excitée par Affiarté.—Il attaque Serge et Christophe. — Il est vaincu. — Il se réfugie au palais de Latran. — Serge et Christophe l'y poursuivent. — Le pape survient. — Ses préventions contre Serge et Christophe. — Délivrance d'Affiarté. — Le pape s'éloigne de Rome. — Va au camp des Lombards. — Didier le retient prisonnier — Conditions de sa délivrance. — XVI. — Consentement d'Etienne. — Disgrâce de Serge et de Christophe. — Ordres apportés à Rome par deux évêques. — Résistance de Serge et de Christophe — Le peuple les abandonne. — Ils s'enfuient. — Ils sont arrêtés. — On crève les yeux à Christophe, et il meurt. — Serge étranglé. — XVII. — Satisfaction de Didier. — Indignation des envoyés Francs. — Conduite de ces envoyés. — Dissimulation du pape. — Sommation faite au roi Didier. — Pour la restitution des places de l'Exarchat, occupées par ce prince — Refus des Lombards. — XVIII. — Élection d'Adrien. — Caractère de ce pontife.—Révolution.—Affiarté chassé de Rome. —Les Francs recouvrent leur influence dans cette ville.—Ambassadeurs Lombards à la cour d'Adrien. — Didier demande la confirmation de l'alliance faite avec Etienne. — Réponse d'Adrien. — Il envoie à son tour deux ambassadeurs en Lombardie.—Offre la paix.—Demande la restitution des places conquises. —XIX.— Projets de vengeance de Didier contre Charlemagne. — Hunoald et Gerberge. — Didier presse Adrien de sacrer les jeunes fils du roi Carloman. — Refus d'Adrien. —

— Didier prend les armes. — Ravage le territoire de Ravenne. — Assiége la ville. — Plaintes d'Adrien. — Réponse de Didier. — XX. — Didier entreprend de déposer Adrien. — Afiarté, agent de ce dessein. — Il est surpris. — Et mis à mort. — La guerre se renouvelle. — Didier propose une entrevue à Adrien. — Généreuse réponse de ce pontife. — XXI. — Adrien envoie un ambassadeur au roi Franc. — Promesses de Charlemagne. — Il lève une armée. — Envoie des ambassadeurs à Rome. — Et à Pavie. — Propositions de Charlemagne — XXII. — Méfiance de Didier. — Ses refus. — Il conduit son armée à Rome. — Adrien répare les fortifications de cette ville. — Menace Didier d'anathème. — Les Lombards s'arrêtent à Viterbe. — XXIII. — Marche des Francs. — Didier saisit les passages des Alpes. — Charlemagne forme deux armées. — L'une marche par le mont Cenis. — L'autre par le Mont-Joux. — Découragement des Francs. — Persévérance de Charlemagne. — — Fuite des Lombards. — XXIV. — Nouvelles résolutions de Didier. — XXV. — Soumission de Véronne. — XXVI. — Siége de Pavie. — XXVII. — Charles va à Rome. — XXVIII. — Traité avec Adrien. — XXIX. — Soulèvement des Saxons, — XXX. Révolte de Pavie. — XXXI. — Didier demande la paix. — XXXII. — Charles, roi des Lombards. — XXXIII. — Courage du diacre Paul. — XXXIV.

CHARLEMAGNE.

CHUTE DE LA MONARCHIE DES LOMBARDS.

DE 768 A 774.

I. A ce moment, commence une grande époque; une époque si grande qu'il a fallu une révolution de mille ans pour en amener une pareille; si grande qu'elle l'emporte même sur sa rivale, car elle eut plus de durée, et point de désastres (1). Un règne de quarante-sept ans, tout de victoires; un esprit inculte (2), qui a le génie des arts; un roi guerrier,

(1) De ces deux hommes pareils, s'ils n'étaient égaux, le dernier s'éleva d'une condition presque obscure; mais il eut pour aide, une révolution qui avait tout confondu. Le premier n'eut pas de révolution, mais il était né près du trône : il partait du rang le plus haut, quand il commença ses conquêtes; son imitateur dut mettre au nombre des siennes, le commandement même qui lui ouvrit la route des autres.

(2) Voici ce qu'en dit Eginhard : « Il essaya même d'écrire, et » avait habituellement sous le chevet de son lit, des tablettes » pour s'*exercer à former des lettres*, quand il se trouvait quel» ques instans libres, mais *il réussit peu* dans cette étude, *com*» *mencée trop tard et à un âge peu convenable.* » Tentabat et

qui donne d'étonnantes lois; un législateur qui fait d'inouïes conquêtes; une seule tête rayonnant d'une triple gloire, quel spectacle! Les Francs doublant leur puissance; l'ancienne majesté de Rome, qui sort pour eux de la poussière des temps; l'Occident naguère en lambeaux, qui se réunit de nouveau sous ces nouveaux maîtres; leur roi, le roi des Francs créé empereur, quelles merveilles! Chlovis avait fondé leur royaume; Charles vient, qui va leur fonder un empire. Les partages jusque-là ne séparaient et n'embrassaient que des provinces; ils se répéteront encore, pour le malheur de l'état, mais les lots seront des royaumes.

Les fils de Pepin, le moment de régner arrivant, ne commençaient pas avec des avantages pareils. Les titres l'étaient, et sans doute les ambitions, mais tout le reste était différent. Charles encore dans l'âge de l'impatience et de la force, atteignait presque celui de la modération et de la prudence; il avait

scribere, tabulasque et codicillos ad hoc in lecticulo sub cervicalibus circumferre solebat, ut cum vacuum tempus esset, manum effigiandis litteris assuefaceret; sed parum prosperè successit labor præposterus et sero inchoatus. (Vie de Charlem.)

On a pourtant fait de longues dissertations pour et contre; mais à quoi bon, et qu'y a-t-il de plus évident? Sans doute, Charlemagne sut écrire, mais tard, et peu, et mal. On en peut croire son secrétaire, qui a été aussi son panégyriste. Ce prince s'appliqua bien à d'autres études, avec Alexis; mais tard encore, et toutefois avec un meilleur succès, parcequ'elles étaient de celles que seconde la maturité de l'esprit. Mais quand il commença de régner, que savait-il, que la guerre; qu'y avait-il en lui, que son génie?

déjà vingt-six ans. Son frère, inconsidéré, inexpérimenté, faible à la fois et présomptueux selon les mœurs de son âge, ne sortait qu'à peine de l'adolescence; il n'avait guère plus de dix-sept ans. Charles déjà connu de l'armée, avait fait depuis longtemps ses premières épreuves de guerre. Il avait été des expéditions d'Aquitaine (1) et avait pris de son père de grandes et fructueuses leçons. Carloman, trop jeune, n'avait vu de cette conquête que sa plus malheureuse journée. Il était à Saintes quand on tua Waïfre. On ne remarquerait pas ces différences dans un autre siècle; dans celui-ci, et avec ce peuple qui ne respirait que la guerre, elles avaient de l'importance, même du danger: on le vit bientôt.

Tant que Pepin fut vivant, nul ne mit en doute l'exécution de ses ordres; ce qu'il accordait était respectueusement accepté; ce qu'il décidait était religieusement accueilli comme un inviolable décret. Mais la mort venue on se mit à agiter librement des difficultés et des intérêts auxquels on eût craint, la veille, même de penser. « Pourquoi tous ces chan-
» gemens imaginés par Pepin? L'ancienne division
» était préférable; les peuples en avaient une lon-
» gue habitude; on n'avait point vu, dans les temps
» passés, qu'elle ménageât si mal les droits des
» princes. Pourquoi deux parts dans le duché

(1) « Le roi Pepin fut accompagné dans cette expédition, par « Charles, l'aîné de ses fils. » (Eginhard, Annales, ann. 761.)

» d'Aquitaine? Ce serait sa perte. La conquête en
» était-elle seulement achevée? Ces peuples à
» peine vaincus, pas encore soumis, souffriraient-
» ils sans regret leur séparation, obéiraient-ils
» docilement à deux maîtres? Qui les contien-
» drait, si ce n'est la crainte? Et qui la leur im-
» primerait, si ce n'est la force? La force, ils la
» reconnaîtront bien plutôt chez celui des deux
» rois qui s'est déjà fait voir à la guerre. Charles
» a appris à les vaincre; Charles, qui a contribué
» à la conquête, donne seul l'espérance de la con-
» server. »

II. Ces conseils, inspirés certainement par l'ambition, n'étaient pourtant pas dépourvus de vraisemblance; aussi prévalurent-ils. Il semble que Pepin se fût appliqué à entremêler les possessions de ses fils, afin que tous les dangers leur étant nécessairement communs, l'intérêt à défaut d'affection, les obligeât toujours à se secourir réciproquement. Ce roi prévoyant recherchait l'union jusque dans ses projets de partage; mais ils subirent d'importantes modifications. L'orgueil des jeunes princes s'accommodait mal de cette division compliquée, qui les liait trop étroitement l'un à l'autre et les rendait tous deux dépendans. Ensemble, ils en devaient être plus forts, et c'était le but de leur père; isolés, ils en seraient plus faibles et moins libres, et chacun voulait une force propre, chacun rejetait cette puissance confuse et subordonnée. Tout con-

courait à faire adopter d'autres desseins ; on en revint presque entièrement à l'ancienne convention de Vieux-Poitiers, au partage qu'avaient fait entre eux autrefois les deux fils aînés de Charles-Martel. Carloman fut roi d'Austrasie ; la Neustrie fut le royaume de Charles ; seulement, on ne divisa point l'Aquitaine, et Carloman n'en eut aucune partie ; on la restitua à la Neustrie qui la possédait avant la séparation. Charles, satisfait, se félicita ; Carloman offensé partit mécontent. Il se résigna néanmoins, et les deux rois furent proclamés, celui de Neustrie à Noyon, celui d'Austrasie à Soissons, le seizième jour après la mort de leur père.

III. Ces premiers germes de dissension tardèrent peu à fructifier, échauffés qu'ils furent par les conseillers du roi d'Austrasie, et par des instigateurs plus puissans encore et plus influens ; car ni Didier n'était inactif, ni Tassillon n'omettait de seconder ses sourdes manœuvres. Des règnes nouveaux et des rois si jeunes ! c'était une dangereuse tentation pour ces princes. Mais d'un autre côté les événemens d'Aquitaine ne tardèrent pas non plus à justifier l'ambition de Charles et la prévoyance des leudes de Neustrie, dont le suffrage avait fait préférer le nouveau plan de partage. La mort de Pepin avait suivi de trop près celle de Waïfer ; la conquête était terminée, mais point affermie ; de fragiles sermens de fidélité en étaient encore les seuls

garans. Il eût été difficile que ces peuples vaincus sans doute et humiliés, mais fiers cependant et toujours prompts à la guerre, ne tentassent rien pour leur liberté, quand la fortune leur en offrait une occasion si heureuse. Ils ne la laissèrent point échapper. L'automne et l'hiver furent employés aux préparatifs qu'exigeait le soulèvement; ils eurent des armes; ils levèrent sans peine une armée; le chef manquait encore à cette entreprise, mais ils le trouvèrent.

Hunoald, fils de Eudes et père de Waïfer, vivait. Il avait autrefois, du temps qu'il régnait et qu'il était en lutte contre Pepin, fait arracher les yeux à son frère, qui n'avait pu survivre à ce supplice. Repentant ensuite, et voulant effacer son crime par une éclatante pénitence, il était volontairement descendu de son rang et s'était enseveli dans un cloître. Il n'y avait plus que lui maintenant pour venger son fils, et servir à la délivrance de l'Aquitaine. Quel que soit le sentiment qui l'excitât, ou ambition, ou fidélité envers son pays, ou piété envers sa famille, il n'en repoussa point la proposition quand on la lui fit. Déchirant aussitôt sa robe de moine, il reparut au bout de vingt ans au milieu des siens, l'épée en main, la couronne au front, plein de courage encore et de confiance.

IV. Charles avait pu savoir de Pepin les dangers de l'hésitation à la guerre; mais sa propre inclination d'ailleurs l'en garantissait. A peine informé des

premiers mouvemens de l'Aquitaine, il convoqua son armée, et lui assigna hardiment, pour se réunir, une ville déjà avancée sur le territoire ennemi. En même temps, se prévalant de leurs conventions (1), il appela le roi d'Austrasie, et réclama ses secours. Carloman avait d'autres vues, peut-être même des engagemens opposés. Exclus du partage de ses provinces, il se montrait faiblement jaloux d'en aller disputer la possession pour le profit de son frère. Il différait donc; cependant il vint. Les deux rois se rencontrèrent non loin de Poitiers; mais, si l'on en juge par l'évènement, l'entrevue fut aigre et fâcheuse. Peut-être que Carloman, abusant des embarras de son frère, voulut mettre à prix les secours qu'il lui demandait, et revendiquer sa part de la conquête. Au moins est-il sûr que l'entrevue finie il rétrograda, refusant enfin clairement, et avec opiniâtreté, d'assister les Neustriens dans cette querelle.

Charles, réduit à ses seules forces, ne laissa point de persévérer. Parti d'Angoulême avec une armée encore incomplète, il se hâte, voulant prévenir Hunoald, et profiter de quelques restes d'incertitude qui se montraient encore chez les Aquitains. Hunoald surpris, et d'ailleurs fidèle à ses anciennes habitudes de guerre, évitait avec soin les engagemens décisifs, et se retirait devant Charles,

(1) « Carloman, *malgré ses engagemens*, ne lui fournit aucun » secours. » (Eginhard, Vie de Charl.)

comme il reculait autrefois devant Pepin; mais Charles plus impétueux que son père, et redoutant moins ces populations affaiblies maintenant et découragées, Charles s'avançait, se précipitait, ne prenant point de repos et n'en laissant point à son ennemi. Pressé ainsi, et toujours contraint à recommencer sa retraite, le duc eut promptement perdu, dans ces mouvemens rapides et désordonnés, la meilleure part des troupes qui l'accompagnaient. Bientôt, à la crainte d'être vaincu, se joignit, ou plutôt succéda celle d'être enveloppé; car on n'était déjà plus assez nombreux pour combattre. Bientôt ces marches si longues et si répétées changèrent de caractère et de nom; c'était une retraite, ce fut une fuite; on n'avait point perdu de bataille, et l'on avait perdu une armée; le chef délaissé, comme après une effroyable défaite, se dérobait par des sentiers inconnus, vaincu pour n'avoir pas essayé de vaincre; tremblant, comme les vaincus, pour sa vie ou sa liberté.

V. Il se préserva cependant, et parvint, sans autre malheur, sur les terres du duc de Gascogne, qu'il croyait fidèle, et qui en effet l'accueillit. Charles, alors s'arrêtant, bâtit une forte place dans la position de Fronsac (1), pour y appuyer son armée, et s'assurer la Dordogne. En même temps,

(1) Francorum-arx, Franc-arx; d'où l'on fit d'abord Francsac, et enfin Fronsac.

suivant toujours son dessein, il envoyait devers le duc de Gascogne, et lui faisait dire ses irrévocables volontés. « Ce duc était maître; il pouvait préférer » la rébellion à sa sûreté. Mais s'il prenait souci de » lui-même et de sa fortune, il obéirait sans retard » et sans restriction. Qu'il se souvînt des sermens » faits à Pepin; qu'il les répétât à son fils; qu'il li-» vrât à son roi le moine fugitif auquel il avait té-» mérairement ouvert un asile. Qu'il fît ainsi, on » l'épargnerait, on lui ferait grâce, il pourrait gar-» der son duché; qu'il refusât, Charles viendrait, » et malheur à lui! » Le duc balançait, non pour reconnaître la souveraineté du roi de Neustrie, car, l'Aquitaine cédant, il était trop faible et ne pouvait rien. Mais la honte de trahir Hunoald l'arrêtait; surprendre le prince vaincu, qui se fiait à sa foi, et qu'il avouait pour son maître, révoltait son courage et sa loyauté. Les débats donc se compliquant et se prolongeant, Charles quitta Fronsac, passa la Garonne, et alla montrer aux Gascons qu'il n'avait pas fait de vaines menaces. L'effet d'une si décise résolution était infaillible; il ne se fit pas attendre longtemps : le duc, impuissant contre un pareil ennemi, n'eut plus de refuge que dans l'obéissance absolue. Il accorda tout, même la honte qu'on lui infligeait; Hunoald fut remis aux soldats de Charles; la guerre présente finit; les guerres à venir furent prévenues; il n'y eut plus une cité jusqu'aux Pyrénées qui ne subît l'autorité du roi de Neustrie. Au moins ce prince, plus généreux que son père, sut-il

s'abstenir de ses violences : Waïfer avait péri ; Hunoald fut seulement prisonnier.

VI. Retournant enfin, et reprenant les chemins de Neustrie, Charles, pendant qu'il traversait l'Aquitaine, prescrivait de nombreuses et sages mesures pour la maintenir désormais dans la soumission. Non content des troupes laissées dans les villes fortes, il en ôta les comtes qui y commandaient, et mit à la place des comtes nouveaux choisis, avec discrétion, parmi les plus éprouvés de ses Neustriens (1). Bourges fut confié à Humbert; Clermont à Itur; Limoges à Roger; Poitiers à Albon; Périgueux à Widbod; Bordeaux à Siegwin; Toulouse à Corson; Alby à Haimon. Loup, toutefois, car Charles ne rétracta point ses promesses, continua de commander dans le duché de Gascogne, dont il avait si chèrement acheté la conservation.

Ce fut là la vraie et sérieuse conquête de l'Aquitaine. Les longs succès de Pepin n'en avaient guère été qu'un commencement, interrompu et presqu'effacé par sa prompte mort. Charles en recevant ces provinces, dans son partage, n'avait en effet obtenu que le droit de les recouvrer. Didier cependant, et avec lui Carloman, et avec eux Tassillon, gendre de Didier, attendaient dans une

(1) L'astronome transpose cette action de Charlemagne, et la place en un temps où elle n'était plus, à proprement parler, nécessaire ; mais nos chroniqueurs font peu d'attention à l'enchaînement naturel des événemens.

anxiété, chaque jour plus vive, le dénoûment de ce premier drame de guerre entrepris par le jeune roi de Neustrie. Carloman eut faiblement regretté la perte qu'allaient peut-être éprouver les Francs; car l'Aquitaine perdue abaissait son frère et corrigeait l'inégalité dont s'inquiétait son ambition. Tassillon, toujours méditant de se soustraire à la dépendance des Francs; Didier, toujours aspirant à se dégager du ruineux traité de Pavie, souhaitaient ardemment ou de grands revers qui réduisissent la Neustrie à l'inaction, ou une résistance du moins intelligente et opiniâtre, qui arrêtât Charles de longues années, comme elle avait naguère arrêté Pepin. Mais le succès fut si différent, si prompt, si complet qu'il fallut bientôt changer de pensée, et s'accommoder de Charles victorieux et puissant, puisqu'on ne pouvait plus l'attendre affaibli et humilié.

II. L'Aquitaine donc lui manquant, Didier chercha d'autres appuis qui y suppléassent. Les Grecs ne lui pouvaient plus être un obstacle; aucune alliance n'était à craindre entr'eux et le pape; le pape, laissé à lui-même, ne saurait comment résister aux Lombards; il n'avait d'abri que la puissance des Francs; qu'il le perdît c'était sa chûte. Tout se bornait donc à rompre cette alliance des Francs; mais comment la rompre? Peut-être en substituant celle des Lombards à celle du pape, mais comment obtenir une si étrange substitution? Didier l'entreprit; il avait un fils nommé Adalgise;

Charles et Carloman avaient une sœur encore libre nommée Gisèle; cette sœur que Pepin avait autrefois refusée au fils de l'empereur Grec, Didier proposa de l'accorder à son fils. Mais il avait de plus une fille, sœur de Luitberge, belle-sœur du duc de Bavière, libre elle-même, comme était Gisèle; ce prince l'offrit aux rois Francs, la donnant d'avance à celui des deux qui l'accepterait. Unis alors par tant de liens avec lui, ces jeunes rois le seconderaient plutôt que de l'arrêter; il doublerait sa force, de la force même qui la contenait; la proie qu'il menaçait depuis si longtems, ne lui serait plus disputée.

Au premier bruit de cette artificieuse proposition, le pape s'émut; il fit partir aussitôt des envoyés habiles et accrédités, chargés des plus pressantes et plus véhémentes lettres pour les princes Francs. « Que prétendaient-ils ? voudraient-ils abolir la » gloire de leur père, et désavouer son ouvrage? Ac» cepteraient-ils pour alliés, ses plus acharnés en» nemis; pour ennemis, ses plus constans alliés? » allaient-ils, princes chrétiens, abandonner l'é» glise chrétienne à ses oppresseurs ? quelle union » pouvait s'établir entre une nation fidèle et puis» sante, et cette tourbe d'hommes infidèles, reje» tée du rang des nations (1)? Dans quelle race in» firme et difforme allaient-ils prendre leur femme,

(1) Quod vestra præclara francorum gens perfida ac fœtentissima Langobardorum gente polluatur, quæ in numero gentium nequaquam computatur... Quæ societas enim lucis ad tenebras, aut quæ pars fideli, cum infidele ?

» eux, d'un sang si noble et si pur? qu'ils se sou-
» vinssent des lois de leurs pères et de leurs exem-
» ples! Ces rois prévoyants repoussaient de leur lit,
» ces filles étrangères, et condamnaient comme illé-
» gitimes ces pernicieuses unions (1). Qu'ils se sou-
» vinssent surtout de la loi de Dieu! Qui donc ne les
» savait pas déjà engagés dans le mariage? suppo-
» saient-ils ces saints engagemens si fragiles et s'esti-
» maient-ils si puissans, qu'il suffit de leur volonté
» pour s'en affranchir? Pepin autrefois avait eu
» aussi cette envie, et leur mère, dont ils honoraient
» la vertu, n'avait dû qu'aux inflexibles exhorta-
» tions de l'Eglise d'être préservée d'une humiliante
» répudiation. Seraient-ils moins dociles et moins
» fidèles chrétiens que leur père? Anathème à ceux
» qui, entendant ces conseils, les mépriseraient :
» louange et bénédiction sur ceux qui les recueille-
» raient pour les observer. »

(2) Et certe non vobis licet extraneæ nationis consanguinitate immisceri... Neque vos aliæ nationi licere copulari. —Gaillard s'étonne de ce langage, et le tourne presque en dérision. Il n'était pourtant pas si étrange, ni si peu conforme aux préventions et aux usages des Francs; car il en fut fait, dès le règne suivant, une loi formelle. — Volumus etiam ut si alicui eorum post decessum nostrum, tempus nubendi venerit, cum consilio et consensu senioris fratris uxorem ducat. Illud tamen propter discordias vitandas et occasiones noxias auferendas, *cavendum decernimus* ut de exteris gentibus *nullus* illorum *uxorem* accipere præsumat. (Charta Div. imper. ann. 817, art. 13.) Or, cette charte fut rédigée dans l'assemblée générale des Francs: quæ capitula... cum omnibus fidelibus nostris considerare placuit, et considerata conscribere. (Eòdem, in proemio.)

Il était vrai, Carloman avait déjà épousé Gerberge, et Charles lui-même, avait contracté avec Hilmetrude, des engagemens qu'on a cru pareils (1); mais la sévérité des maximes romaines sur le ma-

(1) Hilmetrude était-elle en effet la femme légitime de Charles ou sa concubine? Je la crois femme légitime; j'en ai pour raison, d'abord le témoignage positif d'Etienne IV : Impium est alias accipere uxores super eas quas primitus *vos certum est accipisse*; ensuite, qu'Hilmetrude était enterrée à Saint-Denis; de plus, son épitaphe : Hic jacet Hilmot. reg. uxor Caroli Magni; enfin, l'invraisemblance que Charles ne fût pas encore marié en 769, c'est-à-dire à l'âge de 27 ans. Les rois n'ont pas la liberté d'attendre si tard. Carloman était déjà marié, et il n'avait que dix-huit ans.

A la vérité, le moine de Saint-Gall, parlant du fils d'Hilmetrude, dit ceci: «Un fils que Charles avait eu d'une concubine.» Et Eginhard, parlant aussi du même prince, dit de son côté : «Charles avait eu d'une de ses concubines un fils.» Mais Eginhard et le moine, ardents panégyristes, tous deux de Charlemagne, n'ont-ils point voulu pallier l'infraction des lois canoniques, et la faute, grave à leurs yeux, de cette répudiation? Leur assertion aura-t-elle plus de poids que celle du pape? Il est remarquable qu'Eginhard, qui donne, en un autre lieu, la liste des femmes et des concubines de Charlemagne, ne nomme point Hilmetrude parmi les femmes, mais s'abstient aussi de la nommer parmi les concubines.

Mézeray objecte que si Pepin-le-Bossu, fils d'Hilmetrude, était né d'une union légitime, on ne l'aurait pas exclu du partage. Je ne crois pas l'objection solide : Pepin fut exclu parce qu'il était moine, et on l'avait contraint de se faire moine parce qu'il avait conspiré contre la vie de son père. Il y avait double raison pour l'exclure. Son oncle Giles l'avait été avant lui, quoiqu'il n'eût pas conspiré, par le seul motif qu'il était moine.

Mézeray donc tient qu'Hilmetrude n'était qu'une concubine. Daniel au contraire, Velly, le président Hénault la croient femme légitime; Anquetil et Gaillard restent incertains; moi, je viens d'indiquer mes raisons.

riage était encore inconnue ou rejetée du peuple Francs; on en a de frappantes preuves dans la législation de Pepin. L'Eglise des Gaules elle-même était bien plus indulgente qu'Etienne ne l'eût souhaité (1). Ces premières unions quoiqu'on y pût voir un obstacle, n'en offraient donc point qu'il fût impossible de vaincre, et l'on était libre au moins de délibérer sur les inconvéniens matériels, et les avantages. Le plus grand danger était pour le pape; la plus grande difficulté, que le roi Lombard se prévalant de cette alliance, eût le dessein qu'il méditait effectivement, de ruiner, dès qu'elle serait contractée, l'indépendance du nouvel état fondé par Pepin, sur les débris de l'Exarchat grec. Mais ce danger, considérable sans doute, et même infaillible si c'était à Carloman que la fille de Didier fût donnée, se dissiperait aisément, si c'était à Charles; car ce prince, doué de sagacité et de prévoyance n'entendait point renoncer à l'établissement formé par son père, et l'alliance, s'il s'y engageait, bien loin d'en favoriser la destruction, fournirait au contraire et sûrement les moyens de le préserver, même sans guerre. L'intérêt de Rome était donc, il est vrai, un motif pour dissuader du mariage avec Carloman, mais en même tems un motif aussi pour le conseiller avec le roi de Neustrie. Il le fallait, maintenant que les forces des Francs étaient

(1) Témoin le concile de Verberie, tenu en 752.

divisées, afin de protéger plus facilement l'Italie (1); il le fallait afin d'éviter que le prince Lombard accrût sa puissance, de toute celle de l'Austrasie; il le fallait même pour empêcher le roi d'Austrasie d'ajouter à ses forces celles des Lombards. Car la jalousie de ce prince n'était pas éteinte, et devenu gendre de Didier, ou bien, secondant l'ambition des Lombards, il arrêterait Charles, pendant que ceux-ci accableraient Rome et Ravenne; ou bien les Lombards, secondant la sienne, s'uniraient à lui pour porter la guerre en Neustrie. Toutefois, même en consentant à quelques parties des propositions de Didier, il importait de rejeter l'autre; même en acceptant sa fille pour Charles, il était sage de refuser Gisèle à son fils. Gisèle en ce tems, et avec les évènemens qu'on avait à craindre pouvait devenir un ôtage entre les mains des Lombards; la fille de Didier, si Gisèle demeurait libre, en serait un, au contraire, chez les Neustriens.

VIII. Bertrade de son côté, sage reine, mère inquiète et heureusement clairvoyante, instruite, de la rivalité de ses fils, s'appliquait d'un soin assidu, à la contenir et à l'étouffer. Elle savait Charles satisfait, prudent, généreux, et ne craignait point qu'il attaquât jamais Carloman; mais elle savait, en

(1) « Pour s'assurer que jamais les Lombards ne secoueraient » le joug des Francs, et ne se permettraient de nouvelles attaques contre le domaine de Saint-Pierre, il épousa la fille de » Didier, leur prince. » (Le moine de Saint-Gall.)

échange, Carloman blessé, ambitieux, téméraire, et n'espérait plus, s'il pouvait se venger de Charles, qu'il en négligeât l'occasion. Qu'on repoussât des deux côtés le roi des Lombards, il n'en fomenterait qu'avec plus d'ardeur la division entre les deux frères; car il n'y aurait plus pour lui d'autre sûreté: l'union de ces princes le condamnerait à l'inaction. Que repoussé en Neustrie, il vit l'Austrasie accueillir ses offres, une formidable et étroite ligue se formait; unis par le sang, l'ambition, la vengeance, Carloman, Didier, Tassillon, menaceraient à la fois Charles et Etienne; l'Austrasie, la Lombardie, la Bavière, aidées peut-être des Grecs, braveraient aisément la Neustrie, accableraient facilement l'Exarchat; Bertrade aurait l'affreuse douleur de voir la guerre entre ses enfans; et si Carloman l'emportait, il serait certainement implacable; si Charles assailli, triomphait, quel espoir avait-elle qu'il ne dépouillât pas Carloman? Bertrade donc, avec sa politique de mère, et Charles avec sa politique de roi, se mirent d'accord pour négliger les plaintes d'Etienne et condescendre aux demandes du prince Lombard. Gisèle cependant n'accepterait point Adalgise; mais on répudierait Hilmetrude, et Hermangarde serait reine de Neustrie.

Ces combinaisons n'étaient pas sans habileté: tourner contre Didier son propre artifice; protéger Rome par l'alliance même qui la menaçait; s'épargner les hasards et les embarras d'une guerre éloignée, que la défection de l'Austrasie rendrait plus

dangereuse si on l'entreprenait, que ses menaces d'ailleurs pourraient empêcher d'entreprendre, le but était sage, les moyens féconds, le succès probable. Mais c'était peu de s'être résigné soi-même à cette utile détermination, les difficultés étaient nombreuses encore et compliquées, et diverses; car il restait à persuader Carloman, Tassillon, le Pape, le roi des Lombards: Celui-ci auquel on n'offrait qu'une satisfaction incomplète; les autres, qui devaient naturellement s'effrayer de celle que l'on accordait, et y mettre obstacle. Or les intérêts étaient de si différente nature, qu'aucun de ces princes ne pouvait être entraîné que par des promesses et des considérations presque contraires.

Bertrade comprit ces difficultés, et ne voulut remettre à personne le soin délicat d'une si grave négociation. Elle seule avait assez d'autorité et d'expérience; elle seule, mère des rois francs, veuve de Pepin, reine vénérée, pouvait concilier, si on le pouvait, tant de prétentions et de passions ennemies. Elle l'essaya, et y réussit; ses premiers efforts, et peut-être son plus difficile succès furent sur le roi d'Austrasie. Ce prince l'attendait à Seltz; elle y vint, et combattit si heureusement son ambition et sa haine, qu'elle eut la consolation de les désarmer. Carloman vaincu, les répugnances de Tassillon étaient déjà bien moins dangereuses; la reine, cependant, ne laissa point d'aller en Bavière, et de rechercher, comme s'il eût été décisif, l'assentiment de Luitberge et de son mari. Il ne pouvait plus être

refusé, et aussi ne le fut-il point. Bertrade alors poursuivit, vint en Italie, vit le roi lombard, passa outre, et alla enfin jusqu'à Rome.

C'était où l'attendaient les derniers obstacles; car Didier, certain de l'indifférence de Carloman, et peut-être même de sa connivence, pendant que Charles menait son armée en Aquitaine, avait surpris plusieurs places dont le traité de Pavie assurait aux papes la pleine et perpétuelle possession. Étienne donc s'obstinant, citait ces villes, audacieusement occupées, en témoignage des véritables desseins du prince lombard, et demandait si le roi Charles, embarrassé dans l'alliance de ce prince, ne serait pas entraîné bientôt à les seconder. A quel expédient recourir pour apaiser les juste sollicitudes du pape, et donner quelque garantie de la sincérité de Charles et de Didier? On proposa la restitution des places surprises, et Charles, en effet, prétendait bien l'obtenir; mais Didier se résignerait-il à ce sacrifice? Accorderait-il ce gage de soumission envers des traités dont il attendait si impatiemment l'abolition? Il l'accorda, quoique ce fût l'exécution des traités, parce que ce fut aussi la condition du mariage attendu, et que ce mariage était dans son espérance, l'assurance, si non prochaine, au moins infaillible, de l'abolition des traités. Il s'abusait, et s'engageait follement par les actes mêmes qu'il estimait le plus efficaces pour engager et abuser Charles et le pape.

Rien donc n'avait résisté à l'ascendant et à la

dextérité de Bertrade; les Lombards consentaient à se dépouiller; le pape, satisfait, recouvrait ses villes, et ne gémissait plus qu'en secret des nouveaux liens qu'allait contracter le roi franc. La reine alors quitta Rome, revint à Pavie, reçut Hermangarde, repassa les Alpes, et bientôt, cette grande transaction s'achevant, Hilmétrude descendit du trône, la fille des Lombards y monta, mais pour en descendre aussi, et en peu de temps.

IX. A peine cet événement s'accomplissait-il, un autre événement survenait, plus grave encore, plus inattendu, et qui défiant la prudence humaine, allait déconcerter en un jour toutes ces combinaisons si laborieuses. Charles assistait à l'assemblée générale des Neustriens, convoquée, pour cette fois sur l'Escaut, dans la forte cité de Valenciennes; il est averti que son frère se meurt à Samoury, atteint inopinément d'un mal opiniâtre, dont l'art, découragé, désespère même de ralentir les progrès. Et ces craintes, en effet, sont justifiées; quelques jours s'écoulent, Carloman est mort. Quelle détermination prendra le roi de Neustrie? A qui l'Austrasie va-t-elle obéir? Carloman avait bien eu deux fils de Gerberge, Pepin et Syagrius; mais ces enfans, nés à peine, n'étaient ni une espérance sérieuse pour l'Austrasie, ni un obstacle puissant contre l'ambition de leur oncle. Que pourraient de si faibles mains, pour la protection et pour le gouvernement d'un si grand royaume? Que pourraient-elles contre l'é-

tranger? que pourraient-elles contre l'indocilité des grands et des peuples? Il n'était pas dans l'humeur des Francs d'obéir à des princes qui ne les menassent pas à la guerre.

Charles, d'ailleurs, parlait de son droit, et revendiquait l'Austrasie comme son héritage et sa terre. Les Francs, en effet, et je m'étonne qu'on l'ait si peu remarqué (1), consentaient bien à la première division du royaume, mais n'en souffraient pas les subdivisions. Il permettaient le partage aux fils; aux petits-fils, ils le refusaient. Il y avait toujours eu une opinion chez ce peuple, depuis l'établissement de la monarchie, et une invariable prétention parmi ses princes, qu'après le partage, si l'un des frères mourait, sa part, bien qu'il laissât des enfans, devait retourner à ses frères (2). C'était comment,

(1) Pasquier lui-même condamne sévèrement cette occupation de l'Austrasie. « Action mise au rang des péchés oubliés, dit-il; » comme si ce ne fût qu'une peccadille, d'avoir mis à nu ses neveux en la succession de leur père. » (Recherc., liv. 10, ch. 25.) Pasquier supposait le droit des trois dynasties uniforme; il jugeait les événemens d'un siècle éloigné avec les maximes du sien: singulière préoccupation chez un écrivain si judicieux.

(2) Je prie qu'on fasse attention au fait suivant: Après la mort de Chilpéric, Childebert fit partir des émissaires pour la ville de Tours, afin de la dissuader de se soumettre à Gontran. *Ad quæ mandata*, dit Aymoin, *Gregorius episcopus hæc reddidit responsa*: GUNTRANNO REGI POST FRATRUM OBITUM OMNE REGNUM FRANCORUM *eo jure deberi, ut quemadmodum Chlotarius pater ejus super proprios filios, sic* GUNTRANNUS SUPER NEPOTES SUOS PRINCIPARETUR. Non igitur se repugnaturos; sed ipsum quoque

lorsque Chlodomir eût été tué, Chlotaire et Childebert avaient repris l'état d'Orléans; comment, après la mort de Théodoric, ces mêmes princes avaient entrepris d'ôter l'Austrasie à Théodebert; comment, sans la merveilleuse délivrance de Childebert II, le royaume de Sigebert eût été la proie de Chilpéric; comment Childebert II, à son tour, entendait que le fils de Chilpéric fût exclu de sa succession; comment Chlotaire II trouva de si faciles ressources pour dépouiller les malheureux fils de Théodoric de Bourgogne; comment Pepin-le-Bref, après eux, ne craignit point de retenir l'Austrasie et d'en frustrer les fils de ses frères. C'était par où, n'ayant pas fait encore assez de progrès pour abolir la loi du partage, ils s'efforçaient de corriger cette loi funeste et d'en prévenir les plus dangereux inconvéniens. Car, à moins de cela, les divisions succédant indéfiniment aux divisions, l'empire eût été bientôt en poussière.

Ce droit, quoique toujours contesté, comme il était naturel, par les jeunes princes auxquels

inepte agere se dixit æstimare, qui putaret tanto principi repugnare se posse. (Histo. Franc., lib. 3. cap. 62.)

Même chose dans les chroniques de Saint-Denis : « Le saint » évêque de la cité, Grégoire respondit ainsi aux messagers : » Nous savons bien, dit-il, que *tout le royaume de France* » *doit revenir au roy Gontran, puisque tous ses frères sont* » *morts;* et par telle raison, comme le roy Chlotaire régna par » dessus tous ses fils, tant comme il vesquit, *aussi doit le roy* » *Gontran régner par dessus tous ses neveux, toute sa vie;* et » jà contre lui ne serons. » — (Liv. 3, chap. 22.)

il disputait leur couronne, était toutefois si réel qu'il fallut faire une loi quand on voulut l'abolir, et il avait de telles racines, que cette loi ne se fît qu'au temps de Charles-le-Chauve (1). Mais, en ce temps où elle se fit, il n'y avait plus les mêmes dangers, d'abord parce que l'empire avait acquis bien plus d'étendue; ensuite, et surtout parce qu'une loi antérieure avait pourvu, par d'autres moyens, aux embarras des subdivisions. Il était réglé qu'on élirait, en ce cas, et quel que fût le nombre des fils, un seul succédait (2). Le droit d'élection était substitué

(1) Ut regum filii legitimam hæreditatem regni, *secundum definitas presenti tempore portiones*, post eos retineant; et hoc quicumque ex his fratribus superstes fratribus fuerit, *consentiat*; si tamen *ipsi nepotes patruis obedientes esse consenserint*. (Conventus apud Marsnam 1, art. 9, ann. 847.) *Obedientes !* On réservait encore le droit des oncles, même en le sacrifiant.

(2) Si vero aliquis illorum decedens, *legitimos filios* reliquerit, *non inter eos potestas ipsa dividatur*, sed potius populus pariter convenient, UNUM *ex eis*, quem dominus voluerit, eligat; et *hunc* senior frater in locum fratris et filii suscipiat, et honore paterno sublimato, hanc constitutionem *erga illum* modis omnibus conservet. *De ceteris* vero liberis, per amore pertractent qualiter eos more parentum nostrorum solvent, et cum consilio habeant. Si vero absque legitimis liberis aliquis eorum decesserit, potestas illius *ad seniorem fratrem revertatur*. Et si contigerit illum habere liberos *ex concubinis*, monemus ut erga illos misericorditer agat. (Charta division. imper., Ann. 817, art. 14 et 15.) Charlemagne avait déjà jeté les fondemens de ce droit nouveau dans le partage qu'il fit de l'empire en 806 ; Quod si filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere velit ut patri suo succedat in regni hæreditate, volumus ut hoc consentiant patrui ipsius pueri, et regnare permittant filium patris sui in portione regni quam pater ejus frater eorum

au droit de retour; mais, en obviant aux inconvéniens des partages postérieurs, il avait lui-même le grave inconvénient de rendre le premier partage irrévocable, et de mettre perpétuellement obstacle à la réunion.

Il y avait, au reste, une importante raison, dans les conjonctures présentes, pour que Charles ne sacrifiât point ses prétentions et s'obstinât dans la volonté de suivre l'exemple donné par son père; une dangereuse faction s'était formée contre lui, parmi les Leudes d'Austrasie. C'était elle qui, flattant tour à tour, et irritant la fierté du roi Carloman, l'avait témérairement entraîné en des desseins opposés à ceux de son frère. Un instant seulement, et près de la fin, l'affection, les ménagemens, l'heureuse influence de sa mère avaient apaisé les emportemens jaloux de ce jeune roi. Mais il n'était plus maintenant; l'autorité de Bertrade allait être vaine; Gerberge prêtait l'oreille à d'autres conseils; la faction, toute puissante avec elle, gouvernerait seule, et longtemps; l'Austrasie serait constamment l'ennemie de Charles, constamment l'auxiliaire de ses ennemis. Pouvant détourner de soi ce danger, il fut légitime de le vouloir; on acquérait pour se

habuit (art. 5). De nepotibus vero nostris, scilicet filiis prædictorum filiorum nostrorum... placuit nobis præcipere ut nullus eorum per quaslibet occasiones, quam libet ex illis apud se accusatum, sine justa discussione atque examinatione, aut occidere, aut membris mancare, aut excæcare, *aut invitum tundere faciat* (Eodem, art. 18).

préserver; il s'agissait encore plus de se préserver que d'acquérir.

X. Charles, sitôt la nouvelle reçue, de la triste mort de son frère, avait quitté Valenciennes et s'était encore plus rapproché de l'Austrasie; il était venu à Carbone. Il ne fallait rien de plus; cette seule démonstration lui suffit; car, avec la faction qui lui était opposée, s'en élevait une autre qui lui était favorable, et celle-ci, apprenant sa résolution, s'empressait pour la seconder. Les chefs accoururent; l'évêque de Sédan, le prêtre Hulard, le comte Adalhard, le comte Warin, d'autres encore et en grand nombre. Ils arrivaient à l'envi, saluant Charles du titre de roi d'Austrasie. Le mouvement fut rapide, contagieux, bientôt étendu, enfin général. Gerberge et les siens prirent l'épouvante : ceux-ci, qui, rappelant leurs actions passées, craignaient la justice de Charles et le châtiment des conseils donnés à son frère; Gerberge, qui, se souvenant en quel humble état Pepin avait réduit ses neveux, n'espérait point un sort plus heureux pour ses jeunes fils. Il en était encore temps, ils s'enfuirent; ils se promettaient de meilleurs jours et les allèrent attendre. Ce fut en Bavière d'abord; mais l'asile ne leur paraissant pas assez sûr, ils l'abandonnèrent pour se jeter dans la Lombardie. Didier les reçut sans regret peut-être, peut-être avec joie. Charles, en apprenant cette fuite, affecta de s'en affliger et de s'en plaindre. « Tant de prudence était inju-

rieuse, dit-il. » Il le disait, mais qu'eût-il fait cependant de ces jeunes princes, et, en effet, qu'en fit-il?

L'empire donc se réunissait de nouveau; Charles était seul roi. Il n'avait encore triomphé que du vieux moine Hunoald, et toutefois son ascendant était déjà si irrésistible que, sans combat, même sans armée, il soumettait des royaumes. Plus puissant que son père, qui avait vaincu mais non possédé l'Aquitaine, sa domination dès lors s'étendait d'un côté jusqu'aux Pyrénées, de l'autre jusques au Veser, sur quelques points jusqu'à l'Elbe. C'eût été comme aux plus glorieuses années de Dagobert, s'il n'avait eu, de plus que ce prince, les territoires conquis sur les Sarrasins dans le Languedoc, et, outre cela, le patriciat de Rome et le protectorat de Ravenne.

A peine au début de son règne, sa puissance était déjà la plus grande qu'eussent jamais obtenue les princes francs. Quel usage allait-il faire de cette puissance? à quelle entreprise, jeune et ardent ainsi qu'il était, habile au gouvernement, heureux à la guerre, à quelle entreprise emploierait-il cette force qui s'amoindrirait s'il n'en usait pas? L'Austrasie avait été entraînée, mais il y avait pourtant encore des divisions, et le regret de son indépendance pouvait l'agiter; ses peuples s'étaient assoupis dans l'inaction où les avait retenus l'administration méfiante et irrésolue du roi Carloman; les peuples voisins, ménagés inconsidérément par ce prince, qui s'en voulait faire un appui, s'étaient in-

sensiblement dépouillés de leurs vieilles craintes, et bravaient avec sécurité cet empire franc, plus divisé par la mésintelligence de ses rois que par ses partages. Il était pressant de réveiller l'humeur guerrière des Austrasiens, de les accoutumer à leur nouveau maître, d'assurer leur frontière, que les Germains ne respectaient plus ; il importait à l'ambitieuse prudence de Charles d'acquérir, par un succès éclatant et prompt sur cette frontière, plus de liberté pour porter la guerre en d'autres contrées, si les événemens à venir l'y encourageaient. Maintenant son alliance avec Didier était encore récente, et pas encore ébranlée ; Tassillon, fidèle à Didier, n'écoutait point d'autres conseils ; l'Aquitaine, lasse de malheurs, portait docilement le joug qui lui était imposé ; le moment était favorable, et ne serait peut-être pas de longue durée ; il fallait agir, et on le pouvait ; mais il le fallait sans retard, de crainte de ne pouvoir plus.

XI. Charles convoqua une assemblée générale à Worms et y fit résoudre la guerre. C'était aux Saxons qu'il s'agissait de la déclarer, aux plus puissans et plus irréconciliables ennemis qu'eussent les Francs dans la Germanie. Vaincus tour à tour par l'aîné des fils de Chlovis, par les deux Chlotaire, par Charles-Martel, par le second et le troisième Pepin, leur haine aussi ancienne que la monarchie des Francs, s'était nourrie de leurs défaites, et leurs soumissions toujours menaçantes, n'avaient été que de

courtes et trompeuses trèves. Tributaires, si l'on avait foi aux traités, rivaux altiers et jaloux, si l'on en jugeait par leurs actions, ils promettaient des tributs pour se délivrer de la guerre, et recommençaient la guerre pour s'affranchir des tributs. Leur territoire, où se pressaient d'inépuisables générations de guerriers, s'étendait de l'Océan germanique à la Bohême, et du Veser à la mer du Nord. Successeurs de l'ancien peuple des Chauques, s'ils n'étaient pas descendus de lui, ils en reproduisaient la puissance, sinon l'humeur équitable et paisible (1). Mais cette puissance si grande et si formidable, était incessamment affaiblie par son imprudente organisation. La guerre elle-même n'avait pu leur persuader les avantages d'un commandement uniforme. C'était une confédération d'états, plutôt qu'un état; une association de tribus plutôt qu'une nation : les Trans-Elbins au-delà de l'Elbe; les Nort-Elbins vers la frontière des Normans; les Angrivariens (2) vers la mer. Les West-

(1) A primo statim Chaucorum gens, quanquam incipiat à Frisiis... Tam immensum terrarum spacium non tenent tantum Chauci sed et implent : populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri; sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique, nulla provocant bella, nullis raptibus aut latrociniis populantur. (Tacit. Mor. Germ. 35.)

(2) Juxta tenctoras, Bructeri olim occurrebant; nunc Chamavos et *Angrivarios* immigrasse narratur, pulsis Bructeris ac penitus excisis.... *Angrivarios* et Chamavos à tergo Dulgibini et Chasuarii cludunt. (Idem, eòdem, 33 et 34.) C. Cæcilio. L. Pomponio Coss. Germanicus Cæsar, A. D. VII kalendas Junias, triumphavit de Cheruscis Cattisque et *Angrivariis*... (Idem, Annal., lib. 2, n. 41.)

phaliens vers le Rhin; les Ostphaliens à l'orient du Veser: des chefs nombreux, des intérêts différens, des résolutions mobiles ou opposées; un seul lien, mais toujours puissant, pour unir tant de volontés: la terreur des Francs, et l'aversion du christianisme.

XII. La délibération de Worms achevée, l'exécution suivit aussitôt; Charles ne souffrait point d'intervalle entre la volonté et l'action, point de délai entre une pensée de guerre et son accomplissement. Il passa le Rhin, franchit avec rapidité la dernière province de l'Austrasie, et se jeta dans le pays habité par les Saxons Westphaliens. La frontière était de ce côté ouverte et facile; les Saxons prévenus, ou n'osèrent, ou ne purent pas la défendre. Ils reculaient lentement devant l'ennemi; combattant encore, mais pour céder; n'attaquant ou ne résistant jamais qu'en petit nombre (1),

(1) Mézeray affirme que, « cette fois, en 772, Charles, entrant dans le pays des Saxons, les défit en bataille près d'Osnaburg. » Gaillard raconte à son tour que « la prise d'Ehresbourg avait été » précédée d'une bataille perdue par les Saxons, qui s'appela la » *bataille du torrent.* »

Mais Eginhard dit formellement, dans sa vie de Charlemagne, que « quoique cette guerre se soit continuée pendant un très » long temps, Charles ne combattit que *deux fois* en bataille » rangée, d'abord près du mont Osnay, dans le lieu appelé Dethmold, ensuite sur les bords de la Hase, et cela, dans un seul » mois et à peu de jours d'intervalle. » Or, dans les Annales, le même écrivain rapporte ces deux batailles à l'expédition de 783,

plutôt pour favoriser leur retraite, que pour l'interrompre; menaçant toujours, sans avoir néanmoins d'autre pensée que d'éviter d'être vaincus. Charles cependant avançait, refoulant, dispersant, accablant tout ce qu'il pouvait surprendre ou atteindre. Il avait pris la direction de Paderborn, et y arriva à la fin, par cette chaîne de combats sans terme dont aucun n'était un véritable combat.

Non loin de ce lieu, et sur une montagne élevée, dont la Dimette baigne le pied, les Saxons avaient bâti un château, qui portait le nom d'Eresbourg. Cette place étendue et forte protégeait toute cette portion de la Saxe et en rendait l'accès dangereux. C'en était assez pour que Charles prît la résolution de la réduire, et craignît de pousser plus loin ses progrès, avant de s'en être fait pour lui-même un appui et une défense. Mais il avait un autre motif plus décisif encore et plus important. Ce château enfermait dans sa forte enceinte, un vieux temple somptueux et vaste, d'une architecture imposante

Il n'y en eut donc point pendant l'expédition actuelle, qui est de 772.

Gaillard cite, à la vérité, une médaille qui porte ces mots pour inscription, *Saxonibus ad torrentem devictis;* mais sans contester sur l'authenticité de la médaille. il suffit bien de ce que dit Eginhard dans les Annales, que ce fut au siége d'Esresbourg qu'on vit sortir tout à coup d'une montagne voisine du camp, le torrent qui sauva l'armée. Les mots Saxonibus devictis ne rappelleraient donc que le succès du siége, et non le gain d'une bataille.

Mézeray lui-même ne l'interprète pas autrement:

dont la magnificence flattait à l'excès l'orgueil des Saxons. Le temple à son tour, outre les trésors offerts successivement depuis tant de siècles, par la superstition et la peur, enfermait dans son sanctuaire une idole bizarre, monstrueuse, profondément vénérée, de qui dépendaient, selon l'opinion de ces peuples, leur grandeur et leur liberté. Cette idole était élevée, à ce qu'on rapporte, sur une haute et riche colonne; d'éclatantes armes la couvraient; dans sa main gauche étaient des balances; dans sa main droite un drapeau; sur le drapeau, une rose; sur le bouclier, des lauriers, des lys, un lion; sur la poitrine du dieu, la hideuse figure d'un ours. Etait-ce le dieu de la guerre; était-ce l'image d'Arminius, libérateur de la Germanie? On ne le sait point; on doute même de la fidélité de ces descriptions (1). Toutefois les prêtres d'Irminsul (tel

(1) « Si l'on était plus assuré de la figure de cette idole, et des » ornemens qui l'accompagnaient, il serait plus aisé de découvrir quel dieu elle représentait. Gosselin, historien du quinzième siècle, prétend que *Irmind* et *Hermès* est la même » chose, et que *Irminsula* signifie la statue d'Hermès ou de » Mercure. D'autres assurent que Ehresburg étant aussi nommé » Marsburg, qui veut dire le fort de Mars, il y a apparence que » les anciens Saxons, peuple très belliqueux, adoraient le dieu » de la guerre. Wernerus Rosevincius prend cette idole pour » un *Panthéon* qui représentait Mars, Mercure, Apollon et Hercule. M. de Vertot, qui regarde Irminsul comme un dieu indigète, penche assez à croire que c'était le fameux Arminius, » général des Chérusques, qui brisa les fers de la Germanie, » triompha des Romains, leur défit trois légions, et réduisit Va- » rus à se passer son épée au travers du corps... Charlemagne

était le nom de l'idole) exerçaient une grande autorité dans toute la confédération, et quand venait la fête du temple, les hommes nobles, assidus à ce rendez-vous religieux, accouraient, tournaient plusieurs fois à cheval et armés, autour de la colonne sacrée, et ne s'éloignaient qu'après y avoir tour à tour déposé leur pieuse offrande. Détruire ce dangereux monument de l'idolâtrie, ruiner le temple, renverser l'idole, donner aux Saxons cette éclatante preuve de l'impuissance de leur dieu et de la vanité de leur croyances, l'entreprise en était bien plus grande, bien plus profitable à la foi chrétienne et aux espérances des Francs, que de la chûte même d'Ehresbourg; c'était le dessein qu'avait embrassé le roi Charles.

XIII. Il mit donc son camp devant Ehresbourg, et commença aussitôt les travaux du siége. Il eut

» fit enterrer la colonne auprès du Weser. Elle en fut retirée
» du temps de Louis-le-Débonnaire, et transportée dans l'église
» d'Hildesheim... On célèbre encore dans cette ville, la veille du
» dimanche que l'on appelle *lætare*, la mémoire de la destruc-
» tion de cette idole. (Histoire de l'Acad. des Inscr. et Belles-
» Lettres, t. 3, p. 293 et suiv.) — Pour moi, si je puis hasarder à mon tour des suppositions, je crois que les Saxons avaient leurs dieux et leur culte; que leurs dieux ne leur venaient ni de la Grèce ni de l'Italie; que l'idole n'était ni un Panthéon, ni la représentation d'Hermès ou de Mars; j'embrasse donc en partie le sentiment de Vertot; mais je le rejette aussi en partie. Je crois le culte d'Irminsul antérieur de beaucoup à Arminius.

suffi de l'heureuse position du château pour en rendre l'attaque longtemps périlleuse; mais le courage accoutumé des Saxons redoublait, comme on le peut croire, dans ce lieu sacré, et en la présence du Dieu dont ils défendaient le temple et l'image. Mais des pensées religieuses aussi échauffaient l'ardeur courageuse des Francs, et devant ce temple odieux dont la ruine leur était promise, la haine de l'idolâtrie ne leur imposait pas de moindres efforts, qu'aux Saxons leur folle adoration d'Irminsul. Leur expérience était bien plus grande d'ailleurs pour les siéges, leurs machines plus fortes et mieux dirigées; Charles enfin était avec eux. Ils l'emportèrent; Ehresbourg tomba, et les Saxons virent ce qu'était leur redoutable Irminsul. En un moment la colonne était arrachée, le dieu précipité, la fantastique image brisée; il n'en restait déjà plus que la poussière. L'armée entière marcha, comme pour une bataille, à la destruction du vieux temple; mais cette énorme masse de pierre s'ébranlait difficilement. On n'avait pas achevé, les chaleurs inaccoutumées, qui se faisaient ressentir depuis plusieurs jours, redoublant, la Dimelle tarit, les fontaines furent épuisées, on n'avait plus d'eau, l'armée était en péril. Elle s'étonna, et de superstitieuses terreurs se mêlèrent peut-être à cette surprise. Tout à coup, et comme par un prodige contraire, d'une montagne voisine, sur laquelle le camp de Charles était appuyé, sort à grand bruit et à grands flots un torrent, qui croît, s'étend et ne

cesse plus (1). L'armée admira, et bénit la toute puissante miséricorde de Dieu.

Charles, cette grande action mise à fin, reprit son infatigable et terrible marche au travers du pays des Saxons. Ce n'était que ravages, comme avant le siége, pillage sans terme, combats sans défaites, massacres isolés et sans fruit. Ils parvinrent ainsi et bientôt aux bords du Wéser. C'était en ce lieu que s'était ralliée, ou peut-être formée, l'armée saxonne, et, protégée par le fleuve, elle allait apparemment opposer une résistance plus persévérante et plus sérieuse. Mais ce peuple, accoutumé à la guerre de rapines et d'incursion, presqu'indifférent à des pertes dont il irait bientôt se dédommager, n'aspirait plus, quelque prix qu'il en dût coûter, qu'à la retraite de Charles, afin d'attendre en sécurité l'occasion de la vengeance et des représailles; il offrit la paix. L'hiver n'était déjà plus éloigné; on avait été arrêté longtemps devant Ehresbourg; le butin était abondant; les Francs satisfaits, et presque las de la guerre, attendaient impatiemment, selon l'habitude, le temps et le signal du retour. Tenter le passage, au contraire, attaquer témérairement l'armée saxonne, s'engager si tard en ces contrées nouvelles et si reculées, l'ambition de Charles l'y

(1) On a cru que c'était le torrent de Bullerbon, qui disparaît et reparaît quelquefois inopinément. (Le père Daniel, Mézeray, etc).

eût peut être excité, mais sa prudence l'en dissuada. Il condescendit aux conditions proposées ; il accepta les soumissions des Saxons, leurs faciles sermens, leurs nouveaux tributs, leurs nombreux ôtages; il borna volontairement ses succès pour les assurer. Ce fut alors, si mes conjectures sont justes, que les Francs éblouis et fiers de sa gloire, et les autres peuples eux-mêmes, frappés d'admiration au bruit de la merveilleuse catastrophe d'Ehresbourg, commencèrent à lui décerner le surnom de grand (1).

XIV. La renommée de Charles venait d'acquérir un éclat qui doublait sa force; la longue et trop facile frontière de Saxe était garantie, au moins pour un temps; les Germains, qui s'étaient crus libres après la mort de Pépin, savaient à cette heure quel profit ils avaient à ce changement; l'Austrasie invinciblement réunie, cette fois, par la guerre et par la victoire, oubliait jusqu'au nom des fils de Gerberge; les Bavarois comme les Lombards, n'y trouveraient plus désormais, au lieu d'alliés, que des ennemis. Quels ménagemens garderait encore ce prince patient mais victorieux, envers Didier; quelle crainte aurait-il de ses artifices et de

(1) Le manuscrit de Braine nous a appris que Charlemagne avait reçu le nom de Grand pour un ours qu'il avait défait. Cet ours n'est-il point celui d'Irminsul ? Donne-t-on aux rois de si glorieux titres pour une bête sauvage ?

sa douteuse puissance; pour quel intérêt dissimulerait-il plus long-tems le ressentiment de ses nombreuses injures? c'était peu de ses anciennes manœuvres pour irriter l'inimitié jalouse du roi Carloman; peu même de l'asile ouvert à sa veuve, de l'accueil fait à ses fils, de la protection accordée aux leudes fugitifs qui désavouaient l'autorité de leur maître; récemment encore et pendant que Charles, occupé du soin de la guerre, prolongeait ses succès jusques aux bords du Wéser, le vieux Hunoald, profitant de l'éloignement de ce prince avait séduit ou trompé ses gardes, et s'était enfui. Quelle retraite avait-il cherchée, quel ami avait-il trouvé, et quel protecteur? Pavie encore, Pavie seulement, et son roi. De la Lombardie venaient tous les mouvemens qui troublaient sourdement l'Aquitaine, tous ceux que l'on essayait en Austrasie, tous ceux qui éclataient déjà en Italie, car il en avait éclaté. Didier ne se laissait plus arrêter aux liens qu'il avait formés avec Charles; pourquoi Charles persisterait-il à s'y arrêter? Fatigué des défis réitérés de ce prince, il les lui rendit; non moins fatigué d'Hermangarde, que sa débile santé menaçait de rendre toujours stérile (1), il la renvoya dédaigneusement à son père. La mort de Carloman changeait tout; les intérêts qui avaient

(1) « Il abandonna, de l'avis des plus saints prêtres, cette princesse, toujours malade et inhabile à lui donner des enfans. » (Le moine de Saint-Gall.)

provoqué cette union, cessaient de la protéger. La fille de Didier fut répudiée pour Hildegarde, ainsi que l'avait été pour elle Hilmétrude. Hildégarde, héritière de l'ancien duc des Allemands, Godefroy, montait en tremblant sur ce trône, où les reines, glorieuses ombres, passaient et se succédaient si rapidement (1); mais elle avait d'heureux titres: une beauté rare et l'antique illustration de sa race.

Cette répudiation, qu'il faudrait juger plus sévèrement dans un autre siècle ou chez d'autres peuples, était, il est vrai, une dure offense et une grande menace de guerre; mais, avant elle, les entreprises de Didier sur l'Italie, rendaient déjà toute espérance de paix impossible. Didier provoquait témérairement, rassuré par l'alliance de Charles et par ce titre de père arraché de lui, plutôt qu'obtenu; mais quel titre et quelle alliance eussent persuadé au roi franc de se laisser impunément provoquer? ces princes s'étaient tous deux abusés; l'un croyant imposer à l'autre par ces fragiles liens de famille et par sa puissance; l'autre croyant désarmer la puissance par la déférence qui lui serait due et par l'affection.

Etienne IV venait de mourir; mais dès avant sa mort, le roi des Lombards avait fait éclater par

(1) « Jeune fille de la très-noble race des Suèves. Elle descen-
» dait de Godefroy, duc des Allemands. De Godefroy était né
» Houtching, de Houtching, Nébi; de Nébi, Emma; d'Emma,
» Hildegarde, reine bienheureuse. » (Thégan, Gest. Ludov. pii, imperatoris.)

d'étranges et audacieuses actions le mépris qu'il entendait faire de la protection promise à Rome par les Francs. Christophe et Serge, on ne l'a pas oublié, avaient trompé autrefois les frauduleuses combinaisons de ce prince. C'était de leurs mains qu'avait été renversé son moine Philippe, pape d'un jour violemment et tumultueusement proclamé par le Lombard Vaudepert; c'était par eux qu'avait été provoquée la libre et régulière élection d'Etienne IV. Le pontife, reconnaissant de leur zèle, leur avait remis, comme on le pouvait prévoir, la principale direction des affaires de Rome et de l'Exarchat. Eux, à leur tour, certains de l'inimitié des Lombards, s'étaient comme réfugiés dans l'alliance des Francs et ne l'avaient que plus étroitement embrassée. Serge, l'un deux, s'était hâté de venir en France, pour solliciter la piété, ou si on le préfère l'ambition de Pépin. Pépin mourait quand il arriva; mais les jeunes rois, fidèles encore l'un et l'autre aux sages instructions de leur père, n'eurent point en ce tems d'autres sentimens que les siens. L'envoyé d'Etienne reçut de tous l'accueil le plus favorable; on renouvela unanimement et sans restrictions toutes les anciennes promesses; les comtes Ithier et Dodon allèrent à Rome, pour y représenter les nouveaux patrices; douze évêques Francs furent accordés pour assister au concile qui se préparait et où devait s'agiter les graves questions de l'élection des papes et de l'hérésie des Iconoclastes.

Mais après que Charles, résistant aux conseils et aux ardentes sollicitations d'Etienne, eut renvoyé Hilmétrude et mis à sa place la fille du roi des Lombards, il se fit de prompts et pernicieux changemens dans les dispositions du pontife. Sa confiance ne fut plus si grande pour le peuple franc, ni pour les Lombards, son aversion si profonde. Convaincu que l'appui de Charles allait lui manquer, il jugea prudent de le rendre, s'il le pouvait, inutile, en modérant par degrés et à force de ménagemens, les ressentimens de Didier et ses exigeances. Christophe seul persévérait avec Serge, toujours fidèles tous deux aux rois Francs; toujours poursuivant l'exécution des promesses faites à Pavie, toujours plus fermement attachés aux véritables intérêts de Rome, où se confondait, il est vrai, l'intérêt de leur sûreté. Didier ne l'ignorait point, et au désir de venger l'ancienne offense qu'ils lui avaient faite, s'unissait dans son esprit le besoin de briser en eux le dernier obstacle qui retardât encore la marche aveugle d'Etienne, et préservât Rome de tomber dans la dépendance de son ennemi. Il jura leur perte; la fortune lui en offrait les moyens; on n'avait aucune raison d'attendre de lui qu'il les négligeât.

XV. Etienne avait un camérier, homme souple, esprit facile et insinuant, qui s'était concilié insensiblement son affection et sa confiance; on le nommait Paul Affiarté. Cet homme, plus dissimulé que

hardi, plus ambitieux encore que dissimulé, s'irritait de cette faveur inutile, qui l'élevant si près de la puissance, ne lui en donnait cependant que le spectacle et l'amer regret. Il aspirait d'une ardeur immodérée au gouvernement; mais il n'y en avait d'espérance que par la ruine de Serge et de Christophe, et l'appui des Francs, qui leur était invinciblement assuré, devait rendre, à ce qu'il semblait, leur autorité inébranlable. Peut-être eût-il suivi les Francs, à son tour, s'il eût pu croire que les Francs voulussent le suivre; mais le choix ne lui était point laissé, la nécessité qui lui imposait une politique contraire, lui fit aussi rechercher d'autres amis. Contre les Francs, il n'y avait pour lui que les Lombards; que Didier contre Carloman et contre Charles. Son ambition ne pouvait donc manquer d'être l'auxiliaire et l'agent de l'ambition du roi Didier.

Didier donc et Affiarté s'allièrent. Leur intelligence longtemps déguisée, ne se révélait que par de plus assidues attaques d'Affiarté contre Serge et contre Christophe, et de plus ouvertes sollicitations pour entraîner plus rapidement dans le parti des Lombards, le crédule Etienne, qui vieillissait et s'affaiblissait. Mais enfin ses premières préparations ayant eu déjà assez de succès, on jugea le moment venu de tenter de plus décisives entreprises. Le saint tombeau de l'apôtre Pierre, était, comme on sait, hors de Rome, mais à une faible distance; Didier feignant, tout à coup, un zèle de piété ardent

et nouveau, fit, ou du moins annonça, le vœu d'un pélérinage à ce sépulcre. Il en donna avis à Etienne, car son consentement était nécessaire, et le faible pape, dont Affiarté entretenait avec soin la confiance, quelques efforts que fissent Serge et Christophe, s'obstina et ne voulut point refuser, disant qu'il serait malséant et presque coupable, qu'un pape osât mettre obstacle aux actes religieux d'un prince chrétien.

C'était déjà un assez important avantage; Serge toutefois et Christophe, obstinés à leur tour dans leur méfiance, se concertèrent avec les envoyés Francs, mirent des soldats dans la ville, murèrent les portes, armèrent le peuple, se préparèrent enfin comme pour une attaque infaillible. Leurs pressentimens ne les trompaient point; car Didier, sitôt le consentement d'Etienne obtenu, vint en effet au sépulcre du saint apôtre, mais accompagné d'une armée, et en chrétien moins qu'en ennemi. Il s'était flatté de surprendre Rome; la prévoyance de Christophe et de Serge le déconcertait. Désespérant donc de pénétrer dans la ville par la violence, il résolut d'essayer ce que pourrait la persuasion. Il envoya vers le Pape, impatient, disait-il, d'honorer le chef de l'Eglise, et lui demandant de venir à lui, puisqu'il lui était interdit d'aller dans sa ville. Etienne hésitait; Serge et Christophe s'opposait avec chaleur à cette entrevue; mais Affiarté, plus puissant qu'eux déjà, et mieux écouté, la persuada.

Le Pape donc quitta Rome, et vint à l'église de

Saint-Pierre. Ce ne furent longtemps des deux côtés que récriminations et que plaintes; Didier s'affligeant des méfiances d'Etienne, s'indignant des précautions prises contre lui, s'irritant contre Serge et contre Christophe; leur imputant les desseins les plus criminels; les annonçant occupés à préparer une catastrophe pareille à celle qui avait précipité Constantin : Etienne à son tour, reprochant au prince Lombard l'armée qu'il avait menée avec lui, le traité de Pavie, si obstinément violé, tant de déprédations commises sur les terres de Rome, tant d'injustices qui ne justifiaient que trop bien les vives craintes dont il s'offensait.

XVI. Pendant ce tems, Affiarté méditait comment, le projet de surprendre Rome ayant échoué, il y pourrait suppléer par un projet plus heureux. Frappé de l'absence du Pape, de l'armée du roi Lombard si voisine, de Serge et Christophe isolés momentanément et privés du chef d'où venait leur autorité, il crut, nulle autre espérance ne s'offrant à lui, que celle-ci ne devait pas être négligée. L'occasion n'était pas si défavorable; c'était la dernière d'ailleurs; il la fallait saisir, ou tout perdre. Prenant donc à l'instant sa résolution, il arme à la hâte les hommes séduits qui lui avaient vendu leurs services, se jette avec eux dans les rues de Rome, marche, avance, ne s'arrête plus, et vient assaillir Serge et Christophe, qu'il trouvera peut-être sans défense. Il s'était flatté; ses rivaux, plus attentifs

qu'il ne l'espérait, avaient déjà réuni leurs troupes; la lutte ne fut ni dangereuse, ni longue; la tourbe désordonnée qu'Affiarté soulevait, s'intimida promptement et se dispersa; effrayé lui-même et croyant détourner de lui la vengeance qui le menaçait, il se réfugia dans le palais de Latran.

Mais Christophe et Serge le suivirent : hommes résolus, aussi bien qu'hommes prévoyans, ils savaient le prix de l'occasion qu'on leur fournissait et se hâtaient d'en user avant qu'Etienne, revenu du camp des Lombards, pût intercéder pour son favori. Le tems les trompa; au même moment qu'ils atteignaient le palais et brisaient les portes, Etienne, averti du tumulte excité dans Rome, accourait. A la vue de cette agression, de ces soldats furieux, de son palais envahi, le souvenir lui revint des avertissemens donnés par le roi Lombard, et ne soupçonnant même pas qu'un autre dessein pût avoir provoqué ces violences, il ne douta plus que Serge et Christophe n'eussent, en effet, conspiré sa perte. On s'arrêta cependant dès qu'il fût venu, et la téméraire tentative d'Affiarté ne fut point vengée; mais aux reproches dont il accablait Serge et Christophe, ceux-ci, et les envoyés Francs avec eux, répondirent par d'autres reproches si hardis et si véhémens; ils se plaignirent avec tant d'amertume et de liberté, du danger où il mettait Rome, de sa faiblesse envers le roi des Lombards, de son infidélité envers les rois Francs, que bien loin de dissiper ses appréhensions, ils les confirmèrent.

Etienne en effet trahi par Affiarté, croyait l'être par ses deux ministres; irrité contr'eux, plus détaché que jamais du parti des Francs, on eut peu de peine à lui persuader qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui dans les murs de Rome. Il en sortit de nouveau, et, chose qui confond, ce fut au camp des Lombards qu'il alla chercher un abri pour sa personne et pour sa puissance. Il s'était fait de grands changemens en peu d'heure, et ce retour, si humble et si prompt, eut suffi pour apprendre au prince Lombard tout ce qu'il pouvait essayer. L'accueil fut empressé d'abord et affectueux; les premières paroles de Didier ne furent que de regret pour le sort fâcheux du pontife, et d'indignation contre les traîtres, qui l'y réduisaient. Mais sitôt qu'on fut arrivé dans la basilique de Saint-Pierre, l'ordre fut donné d'en fermer les portes, et de garder avec soin toutes les approches. Alors Didier: « les momens sont chers, dit-il à Etienne, il les « faut saisir, et prendre sans plus de retard une « dernière résolution. Quelle paix peuvent ac-« corder ou obtenir les Lombards, tant que Rome « obéit à Serge et à Christophe? Quelle imprudence « à moi, de laisser le chef de l'Eglise se remettre « au pouvoir de ses ennemis? Mon respect même « et mon affection me prescrivent de lui interdire « cette liberté. Est-ce un si regrettable sacrifice « pour lui de désavouer des conseillers téméraires « qui tournent ouvertement contre lui-même, l'au-« torité que son imprévoyance leur a confiée? qu'il

« décide donc : il ne faut rien de plus aux Lom-
« bards ; nulle autre garantie, point de meilleurs
« gages ; leur armée se retirera, les conditions de
« Pavie seront observées, Etienne sera libre ; mais
« à ce prix seul, de l'entière et irrévocable disgrâce
« des deux ministres qui troublent et trahissent
« l'Italie. » Et quand il eut achevé, étendant ses mains sur le tombeau de l'apôtre, Didier jura, par ces reliques sacrées, d'exécuter religieusement ses propositions qu'il dictait.

XVII. Il n'était pas besoin de tant d'appareil, ni d'une si puissante harangue ; Etienne libre et abandonné à ses seules préventions, n'aurait eu que trop de penchant pour ces choses où on croyait le contraindre. Déjà ingrat pour les Francs, il lui en coûtait peu de le devenir envers les ministres auxquels il devait son élévation. Aussi ne laissa-t-il pas longtemps Didier dans l'incertitude. Appelant presqu'aussitôt l'évêque Sourdan et l'évêque André, il leur ordonna de partir, de retourner promptement à Rome, d'annoncer à Christophe et à Serge, à quelles nécessités il était réduit, de leur dire qu'ils délibérassent et choisissent, ou de se rendre à l'instant au camp des Lombards, ou de s'enfermer, et sans retour, dans un monastère.

L'alternative était des deux parts presqu'également menaçante : quelle protection trouveraient Serge et Christophe dans un monastère ; quelle sûreté, dans les mains du roi des Lombards ? leur ré-

ponse fut : « Que le Pape n'était pas libre, et que
» tombé par son imprudence au pouvoir de ses en-
» nemis, ce serait le trahir de se soumettre à la vo-
» lonté qu'ils lui inspiraient. Leur résolution était
» arrêtée; ils conserveraient Rome; ou, s'ils de-
» vaient succomber, au moins ne serait-ce que par
» elle. »

Ils ne songeaient pas à Affiarté, et s'imaginaient que, dans leur fortune actuelle, ils auraient encore le même nombre d'amis. Leur illusion dura peu; il ne fallut qu'un instant pour changer le peuple de Rome. On lui dit que le Pape était d'accord maintenant avec Didier; que Serge et Christophe prolongeaient témérairement une dangereuse mésintelligence; que leur résistance n'était déjà plus que de la révolte; que, désavoués de leur maître, ils n'avaient plus de pouvoir; qu'ils ne mettaient obstacle à la paix que pour eux et pour le seul intérêt de leur ambition. On le lui dit, il le crut : à peine la nuit fut venue, plusieurs des principaux de la ville, donnant l'exemple, rompirent les portes, et s'en allèrent au camp des Lombards, menant avec eux les hommes armés dont ils avaient le commandement. C'était l'ordre du Pape, criaient-ils, et ils n'en voulaient avoir que de lui.

Ce mouvement découragea Serge; il se fit descendre du haut des remparts, et s'enfuit. Christophe à son tour, ne voyant non plus d'autre espérance que la fuite, essaya. Mais leurs efforts furent vains; rencontrés tous deux par des troupes de sol-

dats Lombards, on les traîna aussitôt devant Didier; le prince affecta de remettre leur sort à Etienne, et celui-ci, affectant lui-même une sage modération, n'exigea rien de plus si ce n'est qu'ils se fissent moines. On les retint cependant, et deux jours à peine passés, Affiarté vint, qui les enleva de la basilique de Saint-Pierre. Leur fin fut prompte et peu dissemblable; on creva les yeux de Christophe et il en mourut; on garda Serge quelque temps dans une prison, mais bientôt après on l'y étrangla. Ainsi tombèrent les plus fidèles amis qu'eussent alors les Francs, dans l'état de Rome; ainsi Didier satisfit-il à sa haine; ainsi furent récompensés par Etienne, les hommes habiles qui, de la plus humble fortune, l'avaient courageusement porté à la plus haute. Exemple mémorable entre beaucoup d'autres, et qui devrait enseigner à fuir le service des rois, si quelque chose pouvait rebuter l'ambition, si le zèle du bien de l'Etat se refroidissait dans les nobles cœurs qu'il anime.

XVIII. Affiarté triomphait, car ses rivaux avaient disparu, et il recueillait leurs dépouilles; mais Didier triomphait bien plus, car sans compter sa vengeance, il ne doutait point que le meurtre de Serge et de Christophe n'excitât une profonde indignation chez les Francs, et ne fît perdre irrévocablement à Etienne, la seule protection qui pût le soustraire à sa dépendance. Etienne en effet ne tarda guère à apprendre où conduisait l'oblique voie

qu'il avait imprudemment préférée. Christophe et Serge lui donnaient les Francs et l'affranchissaient des Lombards; Affiarté, lui ôtant les Francs, bien loin de lui donner les Lombards, le livrait à eux. Ce qu'avait prévu Didier se réalisait; les envoyés Francs, qui, laissés à Rome avec trop peu de soldats, n'avaient rien osé pour prévenir la perte des deux ministres, les vengeaient du moins autant que leur condition, si incertaine maintenant et si équivoque, leur en donnait le pouvoir. Des dépêches avaient été envoyées en France, où se lisait le récit de la constante fidélité de Serge et de Christophe, de l'odieux traitement qu'elle leur avait attiré, des perfidies du roi des Lombards, des criminelles violences d'Affiarté, de l'aveuglement, des défections, des inexcusables faiblesses d'Etienne; de Rome enfin dont l'indépendance allait infailliblement être ruinée. On pressentait la juste colère de Charles, et l'on s'effrayait des résolutions que le louable désir de confirmer la prééminence des Francs en Italie, suggérerait à ce prince inflexible et entreprenant; sage prévoyance si elle eût été moins tardive, et qu'on n'eût pas attendu pour la consulter, les nombreuses fautes qu'elle eût prévenues. A quel expédient recourir? A d'autres torts et à d'autres fautes, comme il arrive souvent: on était faible, on voulut tromper; on était coupable, on accusa ceux qui ne l'étaient point; la majesté du saint pontificat de l'église chrétienne s'abaissa à de fausses et infructueuses apologies. « Serge et Christophe avaient

» succombé dans le désordre d'un soulèvement po-
» pulaire; on avait fait d'impuissans efforts pour
» les préserver; les envoyés Francs, complices ob-
» stinés de leurs imprudences, n'en seraient que
» d'infidèles témoins; Didier même était sans repro-
» che; même le traité de Pavie, il l'exécutait doci-
» lement et avec scrupule. » Triste monument de dissimulation et de lâcheté, tromperie vaine par l'excès même de sa hardiesse, et qui ne pouvait qu'à peine obtenir quelques jours d'incertitude et d'hésitation.

Il fallait cependant recouvrir ces fictions de quelque apparence favorable, et que les faits actuels ne les démentissent pas trop ouvertement, si les faits antérieurs leur étaient contraires. Didier avait de rigoureuses obligations, et le serment si positif et si solennel, qu'il en avait récemment fait à saint Pierre, semblait être une assez probable raison d'espérer qu'il n'en différerait plus l'accomplissement. L'aveugle crédulité du vieux pape avait ouvert son esprit à cette absurde persuasion. Alliant on ne sait par quelle espérance, des choses qui se contrariaient si évidemment et se repoussaient, il avait cru trouver Didier plus facile, après l'avoir délivré des craintes qui pouvaient seules le contraindre à le devenir. C'était la promesse d'Affiarté, d'ailleurs, et le texte habituel de ses entretiens. Pénétré donc de cette opinion si vaine et si fausse, Étienne, prétendant ôter tout prétexte au mécontentement des rois Francs, envoya à Pavie, som-

mer Didier, de rendre promptement les places dont il avait promis la restitution. Assez d'injures avaient été faites à Charles, disait-il; assez de causes lui resteraient pour se plaindre : que les traités du moins soient exécutés; qu'il ne puisse craindre pour l'indépendance de l'Exarchat; qu'il n'ait plus ce légitime motif pour autoriser ses vengeances. Mais Didier dédaignant, cette fois, de dissimuler: « d'où viennent à Etienne, demanda-t-il,
» ses illusions et sa confiance? Est-ce si peu, selon
» lui, qu'on l'ait délivré de deux traîtres? Ne de-
» vait-il rien pour de tels services? Ces villes qu'il
» regrette, m'avaient été prises; je les ai prises à
» mon tour, et je les retiens. Que parle-t-il des rois
» Francs? Croit-il leur colère si faible et si passa-
» gère? S'est-il flatté qu'il suffise de quelques
» fausses démonstrations pour la désarmer? Il n'en
» est plus tems; les Francs ont été trahis, et ils le
» seront inexorables. Qu'il voie s'il y a d'autre al-
» liance pour lui désormais, qu'avec les Lombards;
» si l'Italie pourra repousser l'agression des Francs,
» à moins d'être unie; si les Lombards la peuvent
» défendre, à moins d'y commander et d'y être
» maîtres. »

XIX. Ce fut alors, au milieu de ces anxiétés, de cette inextricable confusion, qu'Etienne mourut. L'âge n'eût pas sitôt amené sa fin; les regrets, les agitations, la honte d'une situation misérable et pourtant choisie, le précipitèrent. A sa place fut

élevé Adrien; heureuse et inespérée élection. Adrien, homme généreux, digne prince, pieux et sage pontife; pénétré du légitime sentiment de ses devoirs et de sa grandeur; ingénieux à prévoir, habile et prompt à résoudre, patient à attendre et à préparer, capable de résolution, doué de prudence, souple dans sa force, ferme et constant dans sa flexibilité. Son avènement fut une soudaine et complète révolution; quand ses propres inclinations ne l'y auraient pas disposé, les mépris, les usurpations, les parjures effrontés et opiniâtres de Didier, depuis qu'Etienne s'était follement remis à sa dépendance, auraient suffi pour le lui conseiller et pour l'y contraindre. Rome désabusée avait éprouvé ce que valait la foi du prince Lombard, à quelles conditions était son appui, quelle paix sa cauteleuse ambition se résignait à lui accorder. Aussi le nouveau pape n'hésitât-il point; dès les premiers jours, Affiarté fut chassé de Rome; ceux qu'il avait bannis furent rappelés; ceux qu'il retenait dans les prisons furent libres; par degrés se rétablissait l'ancienne influence des Francs; les Lombards, quoique ménagés encore et flattés, sentaient toutefois que leur autorité s'évanouissait.

Didier cependant, quelle que fût sa douleur de la mort d'Etienne, quelque dépit que l'expulsion d'Affiarté lui donnât, n'affecta d'abord que satisfaction, sécurité, confiance. Il envoya promptement des ambassadeurs, ne doutant point, disait-il, qu'Adrien ne confirmât avec joie l'ancienne alliance, et ne sût le

prix de l'amitié des Lombards. Mais on put connaître dès-lors quel autre pontife allait gouverner Rome et l'église. « Chef et père de tous les chrétiens, répondit-il aux ambassadeurs, ma puissance n'est qu'une puissance de paix, de justice, » d'égale et universelle affection. Mon ambition » n'est que d'établir de paisibles et équitables rapports entre ceux de Rome, de Lombardie et de » France. Mais que puis-je croire, et quelle foi pensez-vous qu'obtiennent les fastueuses protestations de Didier? Quel mépris n'a-t-il point fait » lui-même de ses promesses! quel avenir nous » annoncent ses invariables infidélités! » Jaloux toutefois de se conserver exempt de reproche, et de faire éclater ses droites et loyales intentions, Adrien fit partir à son tour des envoyés pour Pavie; mais s'ils portaient à Didier des assurances d'union et de bon accord au nom du pontife, en même tems de sévères et impérieuses instructions leur prescrivaient avant toute chose, d'exiger la restitution de Commacio, de Faënza et du duché de Ferrare. Rien de moins équivoque, mais aussi de plus inconciliable. Le nouveau pape acceptait la paix, s'il n'en devait coûter aucun sacrifice à sa dignité; le roi Lombard s'abstiendrait facilement de la guerre, s'il pouvait sans elle, envahir successivement l'Exarchat. Il y avait peu d'apparence que de si épineuses négociations eussent jamais une bonne fin.

XX. On en était à ce point, lorsque survint au roi des Lombards la douloureuse humiliation de la

répudiation d'Hermengarde. Quel autre désir pouvait concevoir un tel prince, que de se venger? Il en savait les moyens; ils s'offraient nombreux, puissans, infaillibles, à cet esprit impatient et troublé. Armer l'Aquitaine, armer l'Austrasie, unir l'Italie et la soulever. Quelles forces opposerait Charles à tant d'ennemis? On avait, pour l'Aquitaine, Hunoald; pour l'Austrasie, Gerberge; en Italie il ne manquait qu'Adrien. Comment l'engager? Par la séduction, s'il était possible; par la violence, si la séduction échouait. Didier s'attacha à cette artificieuse pensée, de solliciter en faveur des jeunes fils du roi Carloman, l'équité et la commisération d'Adrien : « Les papes ne devaient-ils » rien à la mémoire d'un prince qui les avait si » généreusement protégés? Ses fils n'étaient-ils » pas rois? Quel titre avait-on pour les dépouiller » de son héritage? Qui ne leur voudrait rendre justice, si le chef de l'Église en donnait l'exemple? Qui la leur rendrait au contraire, s'il refusait? » Qu'il prononçât donc, ainsi qu'il appartenait à sa » dignité; qu'il donnât aux rois cette salutaire leçon de désintéressement et de justice chrétienne; » qu'il accordât l'onction sacrée à ces jeunes princes, comme autrefois, l'un de ses prédécesseurs, » à leur père! »

Si Adrien s'était laissé entraîner, quelle détermination plus décisive et plus favorable? A la nouvelle reçue de ses rois sacrés par le pape, la religieuse Austrasie se fût bien plus certainement sou-

levée; Charles offensé fût devenu l'irréconciliable ennemi d'Adrien; Adrien à son tour, privé pour jamais de l'appui de Charles, fût devenu, comme Étienne, l'infaillible et docile vassal du roi des Lombards; mais quel dessein et quelle espérance? A quel pontife si faible eût-on persuadé d'allumer, de ses mains, tant de dissensions et de guerres? Celui-ci donc ne consentit point; il se sentait plus libre et mieux assuré, il doutait bien moins de la protection de Charles, depuis que Didier annonçait si ouvertement la résolution de relever le trône d'Austrasie. Mais ce prince alors, les exhortations restant sans effet, y substitua bientôt la menace, et à la menace, la guerre. Il la devait faire rapide, ruineuse, violente, afin que la terreur fût plus grande, et le succès auquel il tendait, moins facilement disputé. Il la fit telle que la demandaient ses dispositions présentes et les intérêts de sa haine. Entrant tout-à-coup sur le territoire de Ravenne, il le ravagea sans ménagement, força les châteaux, ruina les villes plus faibles, pressa Ravenne elle-même, et la réduisit à douter si elle pourrait se défendre. Adrien envoya vers lui; vaine tentative : il se plaignait, que pouvait la plainte? et rappelait ses promesses; quel obstacle était-ce pour le roi lombard?

« Qu'il vienne, répondit ce prince; que je le » voie et l'entende; qu'il m'apporte lui-même ses » prières et ses soumissions; qu'il donne de ses » mains et en ma présence, l'onction royale aux » légitimes maîtres de l'Austrasie; à ces conditions,

» plus de guerre; plus de paix, sans ces condi-
» tions. »

XXI. Mais c'était trop peu pour Didier de la guerre, trop peu de ses pillages et de ses dévastations. L'effet en était trop lent à son gré, trop incertain et trop hasardeux; d'autres moyens pouvaient mieux répondre au pressant besoin qu'il avait d'épargner le temps et d'achever sans retard. Il se souvint d'Affiarté, de Constantin, de Philippe, et chercha s'il ne pourrait point, avec le secours du premier, renverser subitement Adrien, comme l'avaient été les deux autres. Affiarté proscrit, ne refusa point; ce dessein favorisait trop ses ressentimens et son ambition. Il irait, il entrerait dans Rome en secret, il rallierait ses anciens amis, il encouragerait les Lombards, tout serait facile. Il partit; mais Adrien était vigilant, et ce mystère avait été déjà pénétré; on savait tout, même les chemins qu'Affiarté devait prendre. Aussi les ordres étaient-ils donnés; l'archevêque de Ravenne était averti; le lieu et le temps étaient assignés pour surprendre l'audacieux instrument du complot. Il fut surpris, en effet, malgré sa prudence; puis jeté dans une prison; puis mis à mort.

Adrien, cependant, n'avait pas permis son supplice; on le dit et je n'hésite point à le répéter; toutefois, le crime actuel d'Affiarté et ses anciens crimes, le meurtre des deux conseillers d'Étienne, et la nouvelle trahison qui se préparait ne permettent pas de blâmer la trop légitime rigueur de ce

châtiment. Heureux les peuples, si la fortune, toujours équitable, ne leur donnait point d'autres exemples!

Didier dissimula faiblement ses regrets et sa confusion. Réduit maintenant pour toute espérance à la guerre, il voulut qu'au moins elle redoublât de violence et d'activité. De Ravenne il l'étendit dans l'Ombrie, menaça Spolette, désola toute la province, poussa plus avant et prolongea ses incursions jusqu'aux portes de Rome. Croyant alors avoir assez fait, et ne doutant point que la constance du pape ne se fût lassée dans ces longs désastres, il essaya d'envoyer vers lui, et de l'inviter de nouveau à une entrevue. Mais Adrien avait d'autres sentimens, et cette âme forte, au lieu de fléchir, s'élevait encore plus dans l'adversité.

« J'irai, dit-il, j'en fais la promesse; j'irai à Péronne, à Ravenne, à Pavie même, si Didier le préfère; mais qu'auparavant il redevienne l'allié de Rome; je ne vais pas à son ennemi. Qu'il cesse la guerre, qu'il délivre notre territoire, qu'il restitue tout ce qu'il a usurpé; n'en est-il point temps? Quand il aura exécuté ses engagemens, qu'il m'attende; il me punira, et avec justice, si je viole les miens. »

XXII. Adrien cependant, s'était lassé en effet, comme Didier l'avait espéré; mais sa patience épuisée lui avait inspiré des résolutions bien différentes de celles qu'attendait ce prince. Rapprochant

avec anxiété les perfidies passées, l'ambition profonde et constante, les projets récens et avoués des Lombards, le pape avait promptement reconnu quelle imprudence c'était de se fier à leur foi, et qu'à moins de devenir maîtres de Rome, ils en seraient toujours ennemis. Que lui restait-il, si ce n'est d'invoquer les Francs ? Il s'y résigna, et prit l'inévitable détermination d'adresser à Charles, ses sollicitations et ses plaintes. Les passages des Alpes étaient occupés, les routes de l'Italie lui étaient fermées; mais la mer encore était libre : il se servit d'elle, et un vaisseau porta heureusement à Marseille, l'envoyé chargé de ses ordres.

Charles avait peu de motifs en ce tems, pour user de ménagemens envers Didier; il en avait de puissans au contraire, pour resserrer l'ancienne alliance faite avec les papes, et conserver l'utile établissement fondé par Pepin. Puisque Didier n'écoutait plus que sa haine; puisqu'il jetait de téméraires regards sur la France, et concevait sérieusement l'espérance de la diviser, il serait bien plus favorable d'enfermer cette aveugle impatience de guerre dans l'Italie; il était d'autant plus sage de s'interposer, et d'arrêter des usurpations qui, ruinant l'allié des Francs, augmentaient la force de leur ennemi. Aussi Charles fit-il le plus affectueux accueil à l'envoyé d'Adrien : « Persévérez, lui dit-il, » et ne vous laissez point effrayer; je tarderai peu. » L'amitié des Francs n'est point vaine, ni leur » justice impuissante : ce qu'a fait mon père se

» conservera ; ce que je maintiens ne sera point ren-
» versé; si Rome est fidèle, les Francs le seront. »

Et en effet ce qu'il avait promis, il l'exécuta. Les ordres furent donnés à l'instant, on leva des troupes dans toutes les provinces de l'empire, une puissante armée se forma, Genève fut le lieu choisi pour sa réunion. Et pendant ce temps, des ambassadeurs étaient envoyés en Italie; l'évêque George, l'abbé Wlfrad, le comte Albin s'en allaient à Rome, approfondissaient les accusations d'Adrien, confirmaient toutes les promesses de Charles, affermissaient les Romains dans la volonté de résister aux Lombards. Partis de Rome ensuite, et commençant une nouvelle mission, ils se rendaient à Pavie, pressaient Didier, menaçaient à la fois et sollicitaient, parlaient en même tems de paix et de guerre. « Quelle es-
» pérance avait-il? Charles laisserait-il violer les
» traités; souffrirait-il cette infidélité des Lombards,
» et cet injuste agrandissement de leur puissance?
» Il y allait de sa gloire. La paix était son plus cher
» désir; mais il n'en acceptait point de honteuse.
» Il resterait ami des Lombards, s'ils restaient
» amis; il ne troublerait point leur repos, s'ils res-
» pectaient celui de ses alliés; il n'entrerait pas sur
» leurs terres, s'ils cessaient d'occuper celles de
» Rome et de l'Exarchat. » Et pour mieux garantir la sincérité de ces promesses, croyant peut-être entraîner plus facilement le prince Lombard en tentant sa cupidité, ils lui offrirent de l'or; quatorze mille sous d'or seraient ajoutés aux riches dépouilles

qu'il avait déjà enlevées; mais il restituerait les villes, et donnerait des ôtages.

XXIII. Didier ne consentit point; la fatalité l'entraînait. Toujours occupé de tromper, cet esprit artificieux se trompait quelquefois lui-même par l'excessive frayeur qu'il avait de l'être. Il se méfia des offres de Charles; il ne les crut point proposées pour éviter en effet la guerre, mais pour la différer seulement et la faire ensuite avec moins de désavantage, quand il se serait dépouillé. Il l'appelait d'ailleurs et la demandait, car il avait soif de vengeance : en quel tems lui serait-il meilleur qu'elle commençât? Où serait le motif pour lui, de s'abandonner à l'équivoque modération qu'affectaient les Francs? Quels ménagemens avait-il lui-même gardés? S'était-il avancé si peu, qu'il pût rétrograder maintenant sans imprudence? Récemment encore, et dans le tems même que les envoyés Francs passaient les Alpes, mécontent du succès de ses précédentes tentatives, il en avait essayé une nouvelle, plus hardie et plus violente. Ce n'était plus à Ravenne, ni à Spolette qu'il avait porté ses menaces; c'était à Rome elle-même. Il avait réuni une forte armée, et faisant marcher avec elle Gerberge et ses fils, il s'était mis résolûment en chemin, voulant éprouver, disait-il, si Adrien préférerait les malheurs d'un siége, au facile devoir de sacrer des rois. Mais Adrien ne s'etait point démenti; non content de fortifier Rome, et de la munir de troupes nom-

breuses, il avait eu recours à des armes plus sûres encore et plus redoutées. De son autorité de chef de l'église, il avait solennellement frappé Didier d'anathème, pour le jour où le territoire de saint Pierre serait violé, et trois évêques envoyés à ce prince, lui en avaient authentiquement notifié le décret. L'effet en fut prompt, Didier s'arrêta et n'alla pas plus loin que Viterbe. Peut-être savait-il déjà les desseins des Francs, et la prochaine arrivée de leurs envoyés.

XXIV. Le sort en était jeté; il n'y avait plus d'autre médiateur que la guerre. Quel en serait le caractère et le terme, avec ce prince qu'un si dur affront avait mortellement offensé, que nul traité n'arrêtait, que nul serment n'effrayait, qui toujours vaincu, reprenait toujours les mêmes desseins, irréconciliable ennemi de la souveraineté des Papes et de l'autorité des Francs en Italie, dont l'ambition même, encore plus audacieuse, ne craignait pas de méditer des révolutions en Austrasie et en Aquitaine? Jusqu'où ne voudrait point aller Didier, si les armes lui étaient heureuses; quels conseils inspirerait à Charles sa prévoyance, si la fortune le favorisait? Ils se préparaient cependant: Didier saisissait les passages des Alpes, y jetait des troupes, y élevait des retranchemens, assemblait, dans les lieux les plus rapprochés, une armée que le nombre au moins rendait formidable. Charles pour qui les plus redoutables périls de son entreprise

devaient se rencontrer au commencement, obligé de forcer les Alpes, où il avait été prévenu, délibérait avec une lente prudence et cherchait attentivement les moyens de surmonter ces obstacles. Il jugea, non sans vraisemblance, que, par la prévoyance des Lombards, les chemins les plus difficiles seraient ceux que la nature avait laissés le plus faciles, et que, par leur confiance au contraire, les plus faciles devraient être ceux où la nature avait élevé le plus de difficultés. Déterminé par cette espérance, il divisa ses forces, d'abord réunies, et en forma deux armées. L'une, qu'il menait lui-même, montait par le Mont-Cenis; l'autre, commandée par le duc Bernard, devait pénétrer au Mont-Joux. Ainsi se déguisaient leurs des seins, se dissimulait l'attaque arrêtée, s'affaiblissaient les Lombards par l'incertitude où ils étaient retenus. Mais à mesure que l'on avançait, l'étonnement, les mécontentemens, la lassitude et la crainte même faisaient aussi des progrès; il se rencontrait des obstacles si grands, si multipliés, si prodigieux, et qui passaient de si loin l'image, effrayante pourtant, qu'on s'en était faite! Qu'on leur donnât des combats, ils les appelaient; qu'on leur montrât l'ennemi, ils ne demandaient pas quel en est le nombre; mais que pouvaient des soldats contre les abîmes? Spectacle inouï, fragilité profonde des conseils des hommes! A quels hasards furent abandonnés un instant, l'immense et prochaine grandeur de Charles, l'étonnante et rapide chûte d'un vaste royaume! Cette destinée d'un roi victo-

rieux qui s'avançait vers l'empire, d'un roi dépossédé qui marchait à une prison, d'un héritier de roi qui ne recueillait que l'exil, à quel réseau menaçant et faible elle se trouvait suspendue! Il y eut un jour où les chefs des Francs, vaincus sans combattre, et découragés avant d'avoir atteint l'ennemi, crurent l'entreprise au-dessus des forces humaines et demandèrent à Charles de l'abandonner. Il ne l'abandonna point; plus ferme qu'eux et plus prévoyant, il ordonna de poursuivre, et leur promit la victoire contre ces terribles rochers, comme il l'eût promise un jour de bataille sur les ennemis. Le succès le plus glorieux justifia sa persévérance. Les Francs, ranimés par la sécurité qu'ils voyait, reprirent le courage qui leur était commandé; ils gravirent, ne doutèrent plus, et comme il l'avait annoncé, triomphèrent. On dit que les Lombards, dans ces gorges étroites où ils s'étaient crus si bien garantis, quand ils eurent vu les infatigables soldats de Charles se traîner en rampant autour des roches glacées et s'élever ainsi par dégrés sur le front des pics qui les protégeaient, une insurmontable terreur les saisit, et désespérant de résister seuls en des lieux qu'une si âpre nature n'avait pu défendre, ils se replièrent confusément et s'enfuirent.

XXV. Cette fuite ouvrait les passages; les passages ouverts, c'était déjà toute la conquête. Charles espérait, ou prévoyait du moins une bataille; il

avait cru, les Alpes franchies, rencontrer au-delà, l'armée du prince Lombard, et que nul autre progrès ne serait possible sans la vaincre. Il l'attendait inutilement; Didier, le succès des Alpes ayant ébranlé son armée, craignit de combattre si près d'un jour de défaite, et changea subitement de dessein. Ralentir la marche des Francs, l'inquiéter, l'embarrasser, l'entourer de périls jamais certains, toujours menaçans, ce fut quelque temps tout ce qu'il osa. Mais évitant toujours de se laisser engager, il ne réussit, par cette résistance timide, qu'à fuir moins rapidement, et à céder avec moins de perte. Il traversait lentement, mais en vaincu, ces provinces qu'il ne disputait que par des menaces. Quel serait le terme de cette retraite? ou combattre, car il ne réussirait pas perpétuellement à tromper les attaques de Charles, ou, s'il s'obstinait à ne point combattre, se renfermer dans ses villes, qui pouvaient seules lui en épargner le péril.

Ce fut le choix que persuadèrent au prince lombard ses appréhensions et son évidente infériorité. Mais le péril, quoique différent, en serait-il plus faible? moins prochain peut-être, il serait encore imminent; car les plus fortes villes succombent devant un ennemi patient, et malgré l'ardeur, les vieilles habitudes de guerre, l'humeur inquiète des Francs, rien n'assurait qu'ils dussent se fatiguer de leur entreprise. C'est pourquoi Didier, voulant multiplier ses chances heureuses, essaya de s'en ménager l'avantage en divisant le danger.

Il prit avec lui le duc Hunoald et se jeta dans Pavie; puis se séparant d'Adalgise, il l'envoya à Vérone avec Gerberge et ses fils. Ce seraient deux siéges qu'auraient à faire les Francs, deux rois à déposséder, de plus longs et de plus nombreux efforts à entretenir. La guerre en s'étendant peut changer; le temps, quand il se prolonge, amène toujours de favorables hasards.

XXVI. Les Lombards croyaient leur ville de Pavie inexpugnable, et les exemples de Pepin avaient fait voir qu'on ne la soumettrait pas aisément. Forcé de régler sa propre conduite sur la conduite de son ennemi, Charles, renouvelant ce qu'il avait déjà essayé pour le passage des Alpes, se fit deux armées, comme Didier s'était fait deux places de sûreté et de résistance. Avec la première il commença le siége de Pavie, et réduisit le roi lombard à l'inaction; avec la seconde, satisfaisant tout ensemble à l'active impatience des Francs, à leur effrénée ardeur de pillage, à la nécessité d'occuper le temps et de hâter la conquête, il alla successivement menacer, ravager, soumettre toutes les provinces de la Lombardie. Alors, et le pays presque entier lui obéissant, il tourna rapidement sur Vérone, et l'enveloppa. Peut-être y était-il moins attiré par la ville elle-même et par Adalgise, que par Gerberge et ses fils. Vérone était forte, mais les moyens de défense y étaient moins abondans qu'à Pavie; le plan d'ailleurs que s'était tracé Didier avait cette

base, d'éviter, au moins pour son fils, le malheur de tomber au pouvoir de Charles, s'il ne parvenait pas lui-même à s'en préserver. Adalgise, jeune prince dont l'expérience n'avait pas encore fortifié le courage, ne se ressouvint que trop bien de cette instruction de son père. A peine les approches faites et les premières attaques essayées, il se déroba secrètement, à la faveur de la nuit, parvint à la mer, s'embarqua, et s'en alla chercher un asile à Constantinople. A cette nouvelle Vérone s'émut, tout espoir de résister se perdit, toute volonté de souffrir les calamités d'un siége fut abandonnée. Ils envoyèrent humblement à Charles, et ce prince, recevant avec joie leurs soumissions, n'exigea d'eux rien de plus, si ce n'est qu'ils lui livrassent ses deux neveux et leur mère. Ils furent livrés : Charles, cette fois, ne se souvint plus des généreuses plaintes qu'il avait faites lorsque Gerberge, craignant pour ses fils, s'était enfuie de Metz; les jeunes princes furent dépouillés de leur chevelure, enfermés dans un monastère, et voués à l'humble vie des moines (1).

XXVII. Il ne restait plus que Pavie : c'était bien peu à ne considérer que l'étendue; c'était beaucoup à mesurer l'influence, la force réelle, la population,

(1) Syagrius, l'un de ces princes, fut moine dans l'abbaye de Saint-Pons, ensuite évêque de Nice. Il mourut en odeur de sainteté. On ne sait rien de son frère.

la richesse. Cette faible portion du royaume en était pourtant toute l'image; cette ville debout, la conquête était toujours incertaine, la Lombardie vivait. Charles, Vérone tombant, y ramena sa seconde armée. Le siége alors prit une activité qu'on lui eût difficilement donnée avant ce retour. Les Francs, avec une constance dont il n'y avait point chez eux d'autre exemple, étaient demeurés patiemment tout l'hiver, campés à l'entour de la ville; mais ils la cernaient plutôt qu'ils ne l'assiégeaient; ils observaient et n'attaquaient point. Charles vient enfin, et tout change; la saison n'était plus contraire; les assaillans avaient double force; les places voisines n'inquiétaient plus; qu'attendre encore? Le jour approchait où devait se dénouer ce terrible drame de guerre.

XXVIII. Cependant la solennité de Pâques arriva; Charles, avec les desseins qu'embrassait son ambition, eut bientôt compris l'avantage de se concilier l'affection du peuple de Rome, et reconnut la nécessité de se mettre en pleine intelligence avec Adrien. Les saintes fêtes qui se préparaient lui en offraient une favorable occasion; il n'eut pas l'imprudence de la négliger. Il vint à Rome, en apparence par le zèle seul de la religion, en réalité pour un double intérêt de religion et de politique. Une pompe inusitée l'entourait; une fastueuse suite d'évêques, de leudes, de chefs militaires, était avec lui; ce voyage ne fut qu'un long triomphe. Les

peuples du territoire de Rome bénissaient en lui leur libérateur; Rome, à son tour, dans la première ferveur d'une reconnaissance encore si récente, attendait, avec d'inexprimables transports d'impatience et d'admiration, le roi magnanime qui lui rendait libéralement tout ce qui lui avait été enlevé, et semblait n'avoir vaincu qne pour elle. Les magistrats s'avancèrent jusqu'à trente milles de Rome pour le recevoir; le pape, jusqu'à la basilique de Saint-Pierre; les troupes en armes, bien au-delà de la basilique; le peuple entier avec des bannières, des palmes, des chants de triomphe, encore au-delà. Adrien avait voulu qu'on allât au-devant de Charles avec les croix, qui ne se portaient que devant les exarques et les patrices; sitôt que le prince les eut rencontrées, il descendit religieusement de cheval, et reprit à pied son chemin. Arrivé enfin à la basilique de Saint-Pierre, il se prosterna sur les marches, monta lentement avec les plus touchans témoignages de dévotion et d'humilité; puis, avançant sous le portique où le pape, vêtu des habits sacerdotaux, s'était arrêté, pour première parole, il lui démanda chrétiennement le baiser de paix. Ensuite ils entrèrent, allèrent au tombeau de l'apôtre, et s'y agenouillèrent longtemps pour prier; cependant les clercs, les soldats, le peuple, chantaient à l'envi, dans l'enthousiasme de leur joie pieuse, les saintes paroles du psaume : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* (1).

(1) Psaum. 117, versic. 25.

XXIX. C'était la veille même de Pâques; les trois jours qui suivirent furent réservés aux œuvres de la religion. Charles se montrait avec empressement à ce peuple chrétien, et réchauffait incessamment son admiration par l'affabilité, les aumônes, les marques réitérées d'un zèle assidu. On le vit tour à tour, au palais de Latran, pieux spectateur du baptême des cathécumènes, et dans toutes les églises de Rome, assistant avec la plus infatigable régularité à toutes les cérémonies de ces longues fêtes. Le quatrième jour enfin prévalurent d'autres intérêts; il y eut une nouvelle entrevue, au tombeau de saint Pierre, entre le roi et le pape. Confirmer l'ancienne donation de Pepin, régler avec plus de précision les limites de la principauté qu'elle établissait, étendre et fortifier l'alliance entre les Romains et les Francs, ce fut l'objet avoué de cet importante délibération. Charles en effet y ratifia le traité conclu autrefois avec Etienne, à Chiersy; il renouvela et même augmenta la donation : Ravenne et la Pentapole, les duchés de Ferrare, de Bologne, de Spolette, de Bénévent, Terracine, la Sabine, la marche d'Ancône; quelques portions de l'Istrie, de la Corse, de la Toscane, du territoire de Naples, telles devaient être les possessions du pape et de Rome (1). Non

(1) « Ce nouvel état, auquel Athanase le bibliothécaire donne une grande étendue, y comprenant l'île de Corse, les provinces

content de signer lui-même, le roi, chose qui mérite d'être remarquée, fit signer aussi cette convention par les évêques, les abbés, les leudes qui l'accompagnaient. On l'enferma dans le tombeau de saint Pierre, on la plaça sur ses os, et, au même moment, avant qu'on eût scellé le sépulcre, le roi et le pape, les nobles romains et les nobles francs jurèrent, par ces glorieuses reliques, de garder perpétuellement la foi du traité. Mais n'y eut-il point d'autres transactions? L'intérêt de Rome fut-il, comme on l'a trop répété, l'unique sujet de cette célèbre entrevue? Charles ne régla-t-il rien pour lui-même, et ne reçut-il rien en retour (1)? Ce se-

de Venise et d'Istrie, Parme, Mantoue, Reggio, et quelques autres places, *dont les autres historiens ne conviennent pas.* Je crois qu'il faut s'en tenir aux lettres d'Adrien même, et de son prédécesseur. » (Daniel).

(1) « Mézeray dit qu'Adrien, en reconnaissance de tant de faveurs, par l'avis d'un concile de *cent cinquante-trois* évêques, donna plein pouvoir à Charlemagne et à tous ses successeurs, rois de France, d'*élire* et de *déposer* les papes. » Hénault à son tour raconte « qu'Adrien accorde à Charlemagne, dans un concile tenu à Rome, le droit d'*ordonner* de l'*élection des papes*, et de la confirmer. » Et il place cet événement en l'année 775.

Anquetil, plus voisin, à ce qu'il semble, de la vérité, rapporte seulement que « Charlemagne se réserva le droit de *confirmer l'élection des papes*, et de donner l'investiture aux évêques. » C'est également ce que rapporte Pasquier. (Rech., liv. 3, chap. 4.)

Le fait, réduit au simple récit d'Anquetil et de Pasquier, n'a rien que de vraisemblable et de naturel. Les rois francs, après l'expulsion des Grecs et l'acquisition de l'Exarchat, durent se croire investis de toutes les prérogatives qu'avaient exercées les empereurs de Constantinople, en Italie. Or, le droit de *con-*

rait trop de crédulité d'attribuer à ce prince une libéralité si imprévoyante. S'il donnait beaucoup,

firmer l'élection avait toujours appartenu à ces empereurs, aussi bien pour les évêques de Rome que pour les autres évêques de l'Exarchat.

C'était même le droit universel de ce temps. On élisait les évêques, mais le consentement du prince était nécessaire. Il s'en trouve de nombreux exemples dans les chroniqueurs, pour ce qui concerne l'église des Gaules. Le plus remarquable, peut-être, est celui que rapporte Grégoire de Tours, de l'évêque de Saintes, Emeri, et du roi de Paris, Charibert. On prétendait que cet évêque avait été sacré sans le concours du métropolitain, et sur *l'ordre du roi Chlotaire*. Chlotaire mort, les évêques de la province s'assemblèrent, et nommèrent un nouvel évêque pour remplacer Emeri. Après quoi « ils envoyèrent l'acte de nomination à Charibert, afin que ce prince *y mit son approbation.* » Mais le roi, loin d'y consentir, punit le prêtre qui lui avait apporté cet acte, imposa de fortes amendes aux évêques qui l'avaient signé, et remit Emeri en possession de son siége.

Il y a d'ailleurs l'édit de Chlotaire II, donné en 615 : Episcopo decedente, in loco ipsius, qui a metropolitano ordinari debet cum provincialibus, *a clero et populo eligatur*, et si persona condigna fuerit, *per ordinationem principis ordinetur*. On a encore la préception de Dagobert Ier, de l'année 636 : Quamobrem juxta civium petitionem, *nostram* quoque *concordantem* in omnibus *voluntatem, decernimus ac jubemus* ut... vir illustris Desiderius. *Pontifex debeat consecrari*, etc.

Mais que Charlemagne ait reçu d'un concile le pouvoir d'élire et de déposer les papes, ainsi que dit Mézeray, cela est à la fois sans vraisemblance et sans preuve. Car, d'un côté, on a pu voir par l'entreprise encore récente de Christophe, et par l'élévation d'Étienne IV, quelle répugnance avait le clergé de Rome à se laisser dépouiller de son droit d'élection. D'un autre côté, on ne trouve, que je sache, aucune trace de la convocation de ce concile de 775 ou de 774, ni de ses actes.

Le seul témoignage que pussent alléguer Hénault et Mézeray, si je ne me trompe, est la chronique du moine de Gemblours,

il avait aussi beaucoup à attendre; car ses derniers desseins allaient bientôt éclater, et nulle autre oc-

Sigebert, ouvrage écrit au douzième siècle seulement, et suspect au plus haut degré sur tout ce qui concerne l'autorité des papes; car son auteur, apologiste zélé du schisme de l'empereur Henri quatre, avait embrassé fort témérairement la querelle que soutint ce prince contre Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, au sujet des investitures.

Sigebert suppose d'abord qu'après la soumission de Didier, Charlemagne fit un *second* voyage à Rome, où fut aussitôt convoqué un concile de *cinquante-trois* évêques; ensuite il ajoute : In quâ Hadrianus papa, cum universali synodo, *dedit ei jus eligendi pontificem et ordinandi apostolicam* sedem; dignitatem quoque principatus. Insuper archiepiscopos et episcopos per singulas provincias ab eo investituram accipere deffinivit, et ut nisi a rege laudetur et investiatur episcopus, a nemine consecretur: omnes que huic decreto rebelles anathematisavit, et nisi resipiscerent bona eorum publicari.

Mais c'est une preuve puissante, quoique négative, que le silence absolu des lettres d'Adrien, du bibliothécaire Athanase, des Annales d'Eginhard, de sa Vie de Charlemagne, des Chroniques du moine de Saint-Gall, du moine d'Angoulême, de l'Astronome, de Thégan, de tous les écrivains contemporains, de tous ceux, sans exception, qui ont précédé Sigebert. A quelle source ce moine, qui écrivait trois siècles après Charlemagne, aurait-il puisé son récit?

On trouve au sixième tome, page 1753, de la grande collection des conciles, du père Labbe et du père Cossart, une note judicieuse du chanoine Séverin Bini, laquelle mérite d'être reproduite, et peut aider à résoudre la difficulté. « Hæc, dit-elle, in gratiam Henrici imperatoris schismatici, Sigebertus. Sed mendacium esse, commentum, et imposturam quœ scribit, quis non videt ? Nam præterquam quod isto anno, ad hinc 342, sine ulla alterius scriptoris auctoritate assuerat, etiam optimis quibusque et fide dignissimis Carolinæ vitæ scriptoribus, imo ipsius Caroli constitutionnibus pugnantia scribit. Eginhardus qui Caroli magni lateri in hærebat, vitamque ejus accuratissime scribebat, expresse

casion ne pouvait être plus opportune pour se ménager l'utile assentiment d'Adrien. Il n'est point

affirmat ipsum Carolum non nisi quater se romam contulisse (en 774, 781, 787 et 800). Si verum est quod Sigebertus ait, non quater sed quinquies romam venisse Carolus. Eidem Sigeberto repugnant constitutiones capitul. Franco. lib. 1, cap. 24.... Ergo non aliter clericos, episcopos et pontifices *eligi atque ordinari* expetebat quam secundum præscriptum sacrorum canonum. Fortasse dices oblatum privilegium recusavit; illud pro hujus loci interpretatione afferri potest, si aliqua auctoritate probatum foret quod Sigebertus suo ingenio excogitatum primus, annis ad hinc trecentis et quadraginta duobus, in vulgum emisit. In electione Hadriani II, Gratianus, in distinctione 69, cap. 29, contigisse refert, quod cum ille consensu totius cleri electus fuisset, legatique Ludovici imperatoris, tunc Romæ præsentes, moleste ferrent, se ad expectandum præsulis electionem invitatus non fuisse, pontifex electus responderit quod non causa contemptus Augusti, sed futuri temporis prospectu omissum hoc fuerit, ne videlicet legatos principum in electione romanorum præsulis expectandi mos per hujusmodi fomitem invalesceret. Unde evidenter constat quod non tantum leges et constitutiones Carolinæ, ipsumque nomen investituræ, sed etiam praxis ecclesiæ et leges aliorum successorum imperatorum commentitio privilegio repugnent... (Conciliorum collectio Maxima, Paris, 1661).

Bini pousse bien un peu loin, même un peu trop loin sa démonstration; car il oublie que nonobstant le capitulaire qu'il rappelle, et qui se rapporte à l'élection plutôt qu'à l'institution des évêques, les princes de la deuxième race continuèrent d'exercer les droits qu'avaient exercés ceux de la première. On le voit clairement dans les capitulaires eux-mêmes (Capitul. additio 2, art. 26); dans la proclamation donnée en 859 par Charles-le-Chauve. Metropolis sennonum quam, *Juxta consuetudinem prædecessorum meorum regum*, Wenoli, consensu sacrorum episcoporum ipsius metropolis, *ad Gubernandum commisi* (art. 1); dans les Annales d'Eginhard, année 824. « Louis, d'après l'élection faite et l'assentiment exprimé par le clergé de la ville » de Metz, donna Drogon pour pasteur à cette église, et *trouva*

téméraire de l'affirmer, ce fut en ce lieu et ce même jour que se décidèrent les nouvelles destinées de la Lombardie.

» *bon de l'élever à l'épiscopat;* » et enfin dans les notes d'Etienne Baluze sur les capitulaires : Ostendimus eam legem non fuisse observatam, ac nihil ominus reges dedisse episcopatus, id quod innumeris exemplis probari posset. Imo id factum fuisse cum bona romanorum pontificum venia hinc manifeste colligitur, quod *ipsi reperiuntur episcopatus postulasse à regibus*. (Ad capitul. lib. 1.)

Bini oublie encore que, malgré l'assertion de Gratien, et la réponse qu'il prête à Adrien II, de nombreux exemples établissent que, de ce temps, l'élection des papes ne pouvait se faire qu'en présence des envoyés francs. — Ipsorum quoque Romanorum pontificum electio fieri, per illas tempestates, non poterat, extra præsentiam missorum dominicorum, ut pluribus dictum est ad Angobardum, p. 125. (Baluze, Notæ ad Marculf.) Il n'est pas d'ailleurs bien logique de nier le droit attribué à Charlemagne sur le fondement d'une tentative contraire, essayée sous l'arrière-petit-fils de ce prince. Aussi Baluze accordait-il peu de confiance au récit de Gratien : Sublestœ ac valde dubiæ fidei apud me est ista Gratiani narratio. (Baluze, apud Angobardum.)

Mais il y a des preuves directes qu'il était encore moins convenable de négliger. D'abord ce que rapporte Eginhard : Quo defuncto (Valentinus) Gregorius presbiter tituli sancti Marci electus, *sed non prius ordinatus est quam legatus imperatoris Romam venit, et electionem populi mense septembris factam qualis esset examinavit.* (Annal. ann. 827.) Ensuite, ce passage si remarquable des annales de Saint-Bertin : Gregorius Romanæ ecclesiæ pontifex decessit. Cui Sergius succedens, in eadem sede substituitur. Quo, in sede apostolica ordinato, Lotharius filium suum Hludovicum Romam, cum Drogono mediomatricorum episcopo, dirigit; acturos ne deinceps, decedente apostolico, quisquam illic *præter sui jussionem missorumque suorum præsentiam, ordinetur Antistes.* Qui Romam venientes honorifice recepti sunt, *peractoque negatio*, etc. De plus, le décret du pape

XXX. Charles, ces graves négociations achevées, retourna promptement à Pavie, afin que la guerre aussi s'achevât. Mais dans le même temps Didier, quoique trompé dans toutes ses autres espérances, en vit une enfin se réaliser. L'Aquitaine, l'Austrasie, la Bavière même, trop bien contenues, n'avaient pu répondre à ses nombreuses provocations; la Saxe seule, plus libre et plus favorablement disposée, essaya de détourner l'attention de Charles, ou de profiter du moins de son absence. Une forte armée de ce peuple, toujours prêt pour les entreprises de guerre, se porta inopinément contre le château d'Ehresbourg, encore occupé par les Francs, malgré la paix qui en avait suivi la conquête. Le succès fut prompt, le château céda, et les Saxons victorieux le ruinèrent. Ils s'étendi-

Jean IX, dans le concile tenu à Ravenne, en l'année 904 : Quia sancta ecclesia Romana cui præsidemus, plurimas patitur violentias, pontifice obeunte; quæ ex hoc inferentur quia absque imperatoris notitia et suorum legatorum præsentia pontificis fit consecratio, nec *canonico ritu et consuetudine*, ab imperatore directi intersunt nuntii, qui violentiam et scandala in ejus consecrationem non permittant fieri, volumus ut deinceps id adjicetur: et constituendus pontifex, convenientibus episcopis et universo clero eligatur, expectante senatu et populo, qui ordinandus est; sic in conspectu omnium celeberrime electus ab omnibus, *præsentibus legatis imperialibus, consecretur.*

Sur tout le reste, on ne peut guère se défendre d'adopter le sentiment de Biui; par conséquent de rejeter la fable de Sigebert, et les récits d'Hénault et de Mézeray.

rent ensuite dans la Hesse, franchirent l'Eder et l'Issel, renversèrent Deventer et Buriaburg, et marchèrent enfin contre Friedslar. Il y avait dans ce lieu une basilique renommée, ouvrage de Boniface, l'éloquent apôtre de la Germanie : les Saxons souhaitaient avec ardeur de s'en emparer, impatient qu'ils étaient de venger par la destruction d'un temple chrétien, la chute amèrement regrettée de leur Irminsul ; mais cette consolation ne leur fut pas accordée. Pendant que redoublant d'efforts et de zèle, ils s'acharnaient contre les obstacles que multipliaient les Francs enfermés dans Friedslar, tout à coup, sans qu'on en puisse dire la cause, un effroi soudain, profond, prodigieux les saisit; les rangs se rompirent, un affreux désordre confondit en un instant toute cette armée; elle s'enfuit, se dispersa, disparut, sans défaite pourtant, presque sans combat et sans ennemi.

XXXI. Charles ne s'était pas effrayé de cette agression; il se reposait sur les comtes laissés à la garde de sa frontière, et remettait à des temps prochains le soin de punir l'infidélité des Saxons. Il pressait Pavie, et ne la voulait quitter qu'abattue; il pesait de tout le poids de sa gloire sur la Lombardie, et ne lui voulait plus donner de relâche. Mais Didier, avec sa prudence, et le vieux duc Hunoald, avec sa courageuse opiniâtreté, faisaient craindre encore une résistance longue et désespérée.

En ce moment un auxiliaire puissant, terrible, et que les Francs n'avaient pas prévu, intervint, pour abréger à la fois et couronner leurs travaux. Un mal contagieux se répand inopinément dans Pavie, inconnu, rapide, infaillible, et qui n'a d'autre fin que la mort. Ce peuple frappé de Dieu s'épouvante; il maudit la guerre, fléau redoutable, qui n'enfante que des fléaux; il gémit, murmure et menace; il implore, ou plutôt commande la paix, unique espérance, au milieu de tant de misères. En vain Didier, en vain Hunoald l'implorent lui-même, sollicitant son orgueil, sa commisération, sa fidélité; le conjurant de ne pas subir l'humiliante oppression des Francs, et de ne pas les abandonner à leur vengeance. Un reste de soumission préserve encore Didier; on le plaint, on le respecte, on l'épargne; mais Hunoald, moine fugitif, étranger fatal, dont l'impie ambition a, disent-ils, attiré sur eux ces malheurs, bien loin de l'écouter, ils l'outragent; au lieu de lui obéir, ils profèrent contre lui les plus menaçantes imprécations. Leur folle colère s'irrite de sa constance; leur fureur s'exalte dans ce tumulte et dans ces clameurs. On l'entraîne enfin, ils le suivent; on lui persuade de fuir, ils s'élancent; enveloppé, frappé, accablé, il tombe, il expire; malheureux prince, qu'un crime avait jeté dans le cloître, et qui ne sortit du cloître que pour mourir par un crime; race abandonnée de la fortune, et qui ne rencontrait plus que des morts sanglantes.

XXXII. Didier, vaincu par les siens plus que par les Francs, envoya demander à Charles plutôt des secours que la paix. Charles, en l'état où l'avait réduit le découragement des Lombards et la sédition, oubliant trop les liens qui l'avaient uni à ce prince, jugea que ce serait assez faire de lui accorder sûreté. Tout le reste, il le refusa inflexiblement; ni trésors, ni rang, ni royaumes, pas même une vaine image de grandeur et de liberté. Il fallut descendre du trône, entrer en captivité, recevoir la vie à titre de grâce; ennemi implacable, il rencontrait un implacable ennemi. Didier, toute autre espérance lui étant ôtée, accepta courageusement ces humiliations, et les souffrit avec une inaltérable patience. On l'envoya dans le monastère de Corbie, où il languit encore de longues années, oubliant, effaçant, expiant sa vie de roi, excitant, par les austérités de sa pénitence, l'étonnement et l'admiration. La gloire, si vainement poursuivie durant sa puissance, il la trouva quand il ne la cherchait plus, dans l'adversité.

XXXIII. Charles était maître; la fortune lui avait tout donné. Il pouvait détruire le royaume de Lombardie, l'abaisser au rang des provinces, et le confondre, comme l'Aquitaine, dans l'empire Franc. Ou son orgueil ou sa prudence l'en dissuadèrent; il trouva plus grand ou plus politique d'être deux fois roi. Chargeant donc son front de cette nouvelle cou-

ronne, il se fit roi des Lombards (1), et s'efforça d'apaiser les regrets de ces peuples en leur faisant croire qu'ils avaient seulement changé de prince. Plusieurs de leurs chefs leur furent laissés en effet; il y eut encore des ducs Lombards dans le Frioul, dans le Piémont, à Bénévent même et à Spolette. Charles savait quels ménagemens sont nécessaires aux dominations fondées par la conquête; il affectait de la confiance pour en inspirer. Cette confiance toutefois eut des bornes, et les nombreuses troupes qui restèrent pour retenir leurs villes dans l'obéissance, ne rappelaient que trop aux Lombards, leurs défaites et leur sujétion.

XXXIV. Didier n'était pas de la race de leurs anciens rois. Elevé fortuitement par une faction de soldats, combattu longtemps, quoique sans succès, par une autre faction, puissante et mal réconciliée, il en fut plus facilement délaissé des siens, lorsqu'entraîné par son aveugle ardeur de vengeance,

(1) Charles prit alors les titres que voici : Karolus gratia Dei, rex Francorum et Longobardorum, et patricius Romanorum (Epistola ad Offam, regem Merciorum, anno 774).

Dix ans plus tard il en prenait de bien différens : Karolus imperator Augustus, Romanum gubernans imperium, qui et rex Francorum et Longobardorum, nec non modo dominator et Saxonum. (Præceptum de Scho. Græcis et latinis, etc)

Il prenait aussi le titre de défenseur de la sainte église de Dieu. Defensor sanctœ Dei ecclesiæ. — (Commonitorium datum Angilberto. — Epist. 2 ad Offam.— Capitul. 1, ann. 769. — Capitul. Aquisgranense.)

il se fut précipité dans ces folles combinaisons de trahison et de guerre, que la fortune refusa si obstinément de favoriser. Il eut pourtant des serviteurs courageux, et qui lui gardèrent leur foi malgré ses malheurs. Son secrétaire Paul fut de ce nombre; il faut recueillir ces nobles exemples qui sont les plus utiles ornemens de l'histoire. Paul, simple diacre d'Aquilée, était un écrivain de renom; il avait publié une histoire des Lombards, ouvrage accueilli, dans ce siècle, avec d'unanimes applaudissemens. Charles, qui aimait les arts, et recherchait avec un empressement digne de louange, les hommes, si rares alors, en qui éclatait quelque lueur de savoir, avait ordonné à Paul de le suivre. Mais on sut bientôt que l'historien, peu jaloux de plaire à ce prince, faisait éclater sans ménagement, de profonds regrets et de vifs sentimens d'amour pour son premier bienfaiteur. Charles surpris, le fit appeler, et voulut apprendre de lui les causes de son imprudente obstination. « Ne les connais-tu » point? lui demanda Paul. Les devoirs ne se rè» glent pas sur les accidens de la vie; mon maître » est Didier; je dois fidélité à mon maître. » Vertueuse parole, et que tout homme de bien voudrait répéter. Cette liberté, nouvelle pour Charles, irrita d'abord son orgueil. «Tu me manques de foi, » cria-t-il; va donc, et reçois le châtiment des par» jures (1). » Réfléchissant toutefois, et pesant de

(1) On coupait la main aux parjures. — De eo qui perjurium

nouveau la généreuse réponse de Paul, il connut bientôt en quelle méprise la colère l'avait entraîné, et qu'au lieu du parjure, il en allait au contraire punir le refus. « Qu'il soit libre, reprit à l'instant » ce grand prince; eh qui transmettrait à l'avenir les » événemens dignes de mémoire, si nous faisions » mutiler la main qui a écrit de si admirables an- » nales ? »

fecerit, nullam redemptionem det, nisi manum perdat. (Capitu anni 779, art. 10.)

LIVRE XVI.

CHARLEMAGNE.

(*SUITE.*)

CHUTE DE L'ÉTAT DES SAXONS,

DE 774 A 785.

Sommaire du seixième Livre.

Puissance actuelle de Charles. — I. — Il envoie en Saxe une nouvelle armée. — II. — Witikind. — III.—Plaid à Duren. — IV.—La guerre de Saxe recommence.—V.—Surprise, par les Saxons, du camp fortifié d'Audbech. —VI. — Soumission des Ostphaliens.—VII.—Retour de l'armée des Francs.—VIII. —Traité entre les Grecs et Adalgise.— IX.—Rotgau, duc de Frioul. — X. — Prétentions de l'archevêque de Ravenne. — XI.—Conjuration découverte en Lombardie. —XII. — Hésitations de Charles. — XIII. — Les ducs de Spolette et de Bénévent se retirent de la conjuration. — XIV. — La conjura-

CHUTE DE L'ÉTAT DES SAXONS.

DE 774 A 785.

I. La fortune de Charles croissait, rapide, irrésistible, éclatante, et elle était encore loin du terme. Menacée un instant par les tentatives du prince Lombard, cette épreuve, toute favorable, avait été d'ailleurs décisive : elle ne s'y était pas seulement étendue, mais affermie; elle n'y avait pas confirmé seulement ses premiers progrès, mais assuré tous ses progrès à venir. C'était à Pavie que Charles avait achevé la dépossession des fils de Carloman et de la race de Eudes; en Lombardie, que s'était terminée la conquête de l'Austrasie et de l'Aquitaine; mais c'était aussi où s'étaient décidées la chute prochaine de la Bavière, la ruine plus lente des Saxons, la restauration plus étonnante encore de l'empire. Les Lombards, qui étaient comme le lien entre les Grecs, les Bavarois, les Saxons, les Austrasiens même et les Aquitains, pour tous leurs desseins contre Charles, tombés maintenant sous le rude joug de ce prince, ôtaient toute volonté aux Austrasiens et aux Aquitains, toute puissance aux Grecs, toute espérance aux Bavarois, et tout appui aux Saxons. Charles au contraire, roi de Lombardie, Exarque à Ravenne, et Patrice à Rome,

préservé des Grecs, garanti des diversions qui l'auraient pu retenir, n'avait plus qu'à choisir entre ses derniers ennemis, celui qu'il lui plairait d'accabler. Roi presque incertain d'abord, d'une moitié du royaume Franc, les dépouilles d'Hunoald, de Carloman et de Didier avaient déjà triplé son territoire et augmenté sans mesure sa vraie puissance; car la plus réelle valeur de ce qu'il avait acquis était dans ce qu'il lui permettait d'acquérir. Et quel temps avait-il fallu, pour de si importantes choses, à ce prince? Il lui avait suffi de six années, tant la promptitude de ses résolutions en avait précipité les succès, tant le succès avait répondu à sa promptitude.

II. Charles donc n'interrompant point ses progrès, et n'achevant jamais que pour recommencer d'entreprendre, sitôt que la perte imminente de Didier lui eût rendu la liberté d'embrasser d'autres intérêts, il se ressouvint des Saxons, et prépara dès ce moment même le châtiment qu'il s'était promis de leur infliger. On le savait arrêté dans la Lombardie; comment n'eût-on pas été en sécurité au-delà du Rhin? On le croyait tout entier au soin de sa nouvelle conquête; qui eût pu prévoir qu'en même temps qu'il décidait du sort de cet état à peine vaincu, il méditait et commençait déjà d'autres guerres? Il les commençait cependant; car il savait le danger d'enhardir de tels ennemis par trop de patience, et quelques grandes que fussent

sa puissance et sa renommée, il ne les jugeait pas néanmoins si grandes qu'elles ne pussent pas s'affaiblir dans ces longs retards à venger de telles provocations. L'inaction, même volontaire, a toujours de faux-semblans d'impuissance, qui trompent et énorgueillissent aisément les peuples barbares. Trois corps d'armée marchaient, sortis, non de l'Italie, d'où on les aurait plutôt attendus, mais de la France même, où l'on n'eût guère soupçonné ces préparatifs. Réunis tout-à-coup sur la Seltz, non loin de la cité d'Ingelheim, ce fut alors seulement qu'on put reconnaître leur destination, et que les Saxons abusés commencèrent à pressentir le danger qui les menaçait. Ils ne se découragèrent pas néanmoins, car ce peuple, ardent à la guerre, y était toujours préparé, et quoique surpris, leur résistance ne fut ni tardive, ni faiblement soutenue. Partout où pénétrait l'ennemi, ils lui résistaient généreusement, mais à la hâte, et avec tout le désavantage de la précipitation et du petit nombre. Ils furent vaincus, c'est-à-dire forcés comme il arrivait d'ordinaire dans ces sortes d'incursions, de se retirer progressivement devant l'agresseur. Les fruits, toutefois, n'en furent point nombreux, ni considérables : on ravagea, on tua, on emmena des prisonniers, on amassa du butin ; après quoi, la saison ne permettant déjà rien de plus, on rétrograda. On avait reporté aux bords du Weser les mêmes maux que les Saxons avaient apportés dans la Hesse; on avait rendu massacre pour massacre,

et destruction pour destruction ; on s'était vengé, et ce fut tout le résultat de cette entreprise : il est vrai que c'était aussi le seul qu'on se fût promis. Les projets de Charles sur la Saxe n'étaient jusque là qu'une imitation de ceux des anciens rois francs, ils ne s'étendaient pas encore à l'asservissement et à la conquête; mais le moment approchait.

III. La Providence avait suscité dans ce temps, parmi les Saxons, un homme étonnant, prodigieux, supérieur si on l'ose dire, à l'admiration; un homme tel, que peu d'autres pourraient lui être comparés, et qu'il n'en est point auxquels il ne puisse l'être: doué d'un indomptable courage, d'une invincible constance, d'une ame haute, d'un génie vaste et fécond : terrible à la guerre; prompt et habile à profiter, pour la guerre, même de la paix ; pour la victoire, même de la défaite; de la dépendance, même pour la liberté: prince glorieux, qui, s'il ne préserva pas son pays, le défendit au moins bien au-delà de ce qui pouvait être prévu, et le garda libre bien après le terme assigné : souvent accablé, jamais abattu ; abandonné plusieurs fois, toujours plus attaché à ceux qui l'abandonnaient ; espérant seul dans le désespoir unanime des siens, et créant aussitôt d'inouïes ressources pour justifier ses espérances : illustre, et même réellement grand par ses défaites, autant, il s'en faut de peu, que les plus fameux hommes de guerre par leurs plus belles victoires; et pour dire enfin ce qui peut

être dit de plus élevé, sans dire toutefois plus qu'il n'appartient, le digne ennemi du roi le plus grand. Merveilleuse faveur de la Providence, s'il suffisait de la gloire pour dédommager les peuples de leur ruine; funeste faveur, puisqu'en rendant la chute de cette vaillante nation plus lente et plus mémorable, Witikind (1), tel était son nom, la rendit aussi plus profonde et plus désastreuse. Mais qui oserait interdire aux peuples menacés, l'espérance, et condamner les généreuses résolutions qu'elle leur inspire? Il n'y avait que l'événement pour résoudre ce terrible problême de guerre, d'ambition et de liberté.

Witikind, outre les avantages du plus heureux naturel, avait encore ceux du rang et de la puis-

(1) On a dit tard, mais on a répété longtemps que la troisième dynastie de France descendait de Witikind. J'ai même retrouvé, non sans surprise, cette assertion dans un ouvrage publié il y a peu d'années. Aimoin, et le bénédictin Witekind, les premiers, avaient avancé aux dixième et onziéme siècles, que Robert-le-Fort était de race saxonne. L'abbé Conrad, après eux, ajouta, dans le douzième siècle, que Robert-le-Fort avait pour père un second Witikind. venu de la Germanie, qu'il avait quittée en fugitif. D'autres ensuite imaginèrent de donner pour père à ce nouveau Witikind un Théodoric, qu'ils donnèrent lui-même pour fils au grand Witikind. Cette opinion a même en sa faveur l'autorité de Pasquier. (Rech., liv. 6, chap. 1) Mais on ne trouve dans les écrivains antérieurs à Conrad, aucune trace de l'existence du dernier Witikind; on n'en trouve aucune non plus, même dans Conrad, de sa filiation. (Voyez Mémoire de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, tom. 34, p. 417). Quelques écrivains allemands ont mis un Witikind II à la place de Théodoric; en sorte que chez eux, le père de Robert-le-Fort, devient un Witikind III.

sance : il était du sang des premiers ducs qu'eussent reconnus les Saxons, et il en exerçait lui-même l'autorité dans l'Angrivarie (1) ; la troisième partie de cet immense pays de Saxe lui obéissait. Puis, quand leur lutte contre Charles se fut déclarée avec son vrai caractère et ses inépuisables périls, l'ascendant que lui donnait son habileté lui fit bientôt déférer le commandement général de l'armée (2). Il était le chef militaire de tous les Saxons, et le chef politique d'un grand nombre (3).

(1) J'ai suivi sur cela Dreux du Radier, qui a suivi lui-même les écrivains allemands. Il faut savoir cependant qu'Eginhard dit de Witikind, qu'il était « l'un des chefs Westphaliens. » (Annales, ann. 777.)

(2) Dreux du Radier, qui a écrit une vie du héros saxon, suppose que ce fut en 772 qu'on donna à Witikind le commandement général. Je ne crois pas qu'il faille remonter si haut : la puissance de Charlemagne n'était pas encore assez grande, avant la conquête de la Lombardie, ni le danger de la nation assez imminent pour que ses chefs sacrifiassent si tôt leurs rivalités, et se soumissent généreusement aux ordres d'un seul. Cela ne put arriver que depuis 774, et vraisemblablement après des défaites; jusque là Witikind n'avait dû combattre qu'avec ses Angrivariens.

(3) Le tombeau de Witikind était dans l'église de la petite ville d'Enger. En 1377, l'empereur Charles IV le fit réédifier; en 1414 on le transporta à Herford; en 1822 il a été restitué à Enger. L'épitaphe de Witikind lui donne le titre de roi. Les coupes dans lesquelles il avait coutume de boire, sont religieusement conservées à Enger, et son livre d'évangiles, à Paderborn. Un auteur allemand, que cite du Radier, raconte que tous les ans, le jour de la fête des rois, les paysans du territoire d'Enger venaient encore de son temps, apporter leur offrande sur le tombeau de ce grand homme. Ces offrandes étaient distribuées ensuite aux pauvres de la ville par le magistrat.

IV. Charles cependant, la saison favorable étant revenue, sortit de sa maison royale de Quiezy, où il s'était arrêté tout l'hiver, et se dirigea vers Duren. C'était le lieu qu'il avait choisi, cette fois, pour la grande assemblée des Francs. Une seule affaire y devait être agitée, celle de la guerre; une seule guerre, celle des Saxons. « Que servirait de temporiser? Ils hésiteraient d'autant moins qu'on se montrerait plus irrésolu ; s'ils n'étaient pas attaqués, ils attaqueraient. On pouvait choisir, il est vrai, mais seulement entre la défense et l'agression; il n'était question que de voir lequel convenait le mieux à la puissance des Francs et à leur gloire. Mais c'était peu de vouloir la guerre quand on ne la pouvait plus éviter, et de la vouloir même active et prochaine, afin de la rendre moins dangereuse et plus profitable, il en fallait régler la nature et le but, la vraie cause et le terme. Le temps était passé de ces incursions sans suite et sans fruit, qui n'obviaient à aucun péril, ou plutôt les multipliaient. Les Francs ne devaient plus combattre pour vaincre seulement, mais pour n'être plus obligés de vaincre; ils devaient vaincre de telle façon que cet ennemi, toujours menaçant, ne pût plus être ennemi. Les Saxons ne seraient plus alliés, ni tributaires; ils seraient sujets, et ils ne pouvaient être sujets sans être chrétiens. Alors seulement, il y aurait paix et sûreté avec eux: jusque-là, et tant qu'au téméraire orgueil de l'indépendance, s'ajou-

rait leur aveugle et furieuse haine du christianisme, on ne pourrait se promettre que trahisons et malheurs. Jusque là donc, aversion et guerre ; jusqu'à leur conversion ou leur extermination, guerre sans relâche, aversion sans terme (1). L'entreprise était grande, mais digne des Francs ; elle était dangereuse, mais Dieu la seconderait. »

V. On ne contredit point aux desseins de Charles ; ils flattaient trop l'humeur entreprenante de ses leudes, et le zèle religieux de ses évêques. Tout était conclu, il ne restait qu'à exécuter ; mais il n'y eut pas plus d'incertitude dans l'action que dans le conseil. L'armée était en marche déjà, elle fut bientôt sur le Rhin ; bientôt elle eut traversé le fleuve et pénétré dans la Wesphalie. Sa première attaque, et en même temps son premier succès, furent contre la citadelle de Siegbourg : la garnison qui la défendait ne pouvait pas opposer de bien redoutables obstacles à de si nombreuses et si puissantes forces. Maîtres de ce lieu, les Francs s'avancèrent vers la position d'Ehresbourg, place favorable, et qu'il importait d'occuper. Les Saxons, qui en avaient imprudemment ruiné le fort l'année d'avant, n'y purent tenir que le temps nécessaire pour se replier sans trop de dommage. Charles y arrêta

(1) Il résolut de ne s'arrêter qu'après leur entière extermination ou leur conversion au christianisme. » (Eginhard, Annales, ann. 775.)

un instant son armée, releva le château, y établit quelques troupes pour maintenir derrière lui le pays qu'il allait quitter, et ces précautions prises, il se remit en chemin. En peu de jours, il eut atteint les bords du Weser; mais les Saxons, réunis en grand nombre à Brunnesberg, s'étaient préparés à lui disputer le passage. Il fallut rompre cette barrière d'hommes avant d'aller au-delà; les Francs la rompirent, et même sans de longs efforts, a-t-on dit, mais non sans carnage. Le Weser franchi, Charles hésitait; il s'inquiétait des difficultés du retour, et la résistance déjà éprouvée, lui en faisait prévoir, pour ce temps, de plus dangereuses. Il prit le parti de diviser son armée : une moitié campa et se fortifia à Hudbeck, pour garder les abords du fleuve; l'autre moitié poursuivit sa marche, tourna vers la droite, et remonta jusques à l'Ocker.

VI. Les Saxons cependant, quand ils eurent vu ces dispositions, ce partage d'armée, Charles persistant dans son irruption, d'immenses espaces séparant déjà les deux corps de Francs, les Saxons songèrent à tirer profit d'une occasion si heureuse. Une attaque ouverte sur le camp fortifié d'Hudbeck, eût été trop lente et d'ailleurs douteuse; Charles eût eu le temps d'accourir, et l'avantage de la division eût été perdu; ils préférèrent le hasardeux expédient des surprises et des stratagèmes. Un soir, comme une troupe assez nombreuse d'ennemis se retirait, mal

ordonnée et pleine de sécurité, du fourrage, ils mêlèrent, à la faveur de l'obscurité, dans leurs rangs, plusieurs de leurs soldats les plus éprouvés, auxquels ils avaient fait prendre les armes, les habits, la chevelure nouée, toutes les habitudes des Francs. Arrivés au camp, tous entrèrent, sans que rien eût été soupçonné dans la route, sans qu'à la porte aucun de ces faux auxiliaires se fût laissé découvrir. L'erreur continua jusqu'au milieu de la nuit; les Francs, se croyant bien loin de tout ennemi et de tout péril, s'étaient abandonnés au repos, et ne prenaient aucun soin de leur sûreté. En ce moment les Saxons, qui s'étaient si heureusement glissés parmi eux, se lèvent; marchant d'abord avec précaution et sans bruit, ils se réunissent, ils se saisissent de l'une des portes du camp; ils l'ouvrent à une autre troupe des leurs, qui s'était secrètement rapprochée, et qui attendait au dehors; ensuite, et tous ensemble, poussant de grands cris, se multipliant, se précipitant, ils attaquent, ils frappent, ils tuent, et en un instant répandent dans toutes les parties du camp une inexprimable stupeur. Un nombre prodigieux de Francs succomba; beaucoup cependant, la première surprise passée, se couvrent de leurs armes, font effort pour se rallier, cherchent dans le camp une place où ils puissent combattre avec moins de désavantage, et commencent enfin une résistance qui devient par degrés plus étendue et moins inégale. Jusque là ce n'avait été que tumulte, luttes isolées et courtes, meurtres

rapides, attaques soudaines et qu'on ne pouvait repousser; maintenant, tout change, on s'est réuni, il s'est rétabli quelque apparence d'ordre dans cet effroyable désordre, on n'égorge plus, on fait la guerre, on combat. Des deux côtés, même fureur, même résolution, même acharnement; d'aucun côté, aucune apparence de découragement ou de lassitude. Plus de progrès de la part des Saxons, plus de retraite de la part des Francs; on demeurait arrêté et comme immobile au lieu de la terrible rencontre, sans autre mouvement que le mouvement continu des armes, sans autre action que l'infatigable action de la mort. Enfin, et quand cette merveilleuse égalité de volonté, d'ardeur et de fureur eut été longtemps éprouvée, certains désormais de ne pouvoir ni se lasser l'un et l'autre, ni se surmonter, chose inouïe, ils traitèrent; (1), au plus fort de cette inutile mêlée, au milieu de ce camp qu'ils occupaient tous sans le posséder, la pensée leur vint, à défaut du triomphe qu'ils n'espéraient plus de se séparer volontairement et par une convention. Les Saxons purent s'éloigner, emportant le

(1) Les historiens français, Mézerai, Daniel, Velly, Anquetil, etc, ont tons omis ce fait important. A quoi bon de telles infidélités? C'est mal entendre la gloire des Francs que de rabaisser celle des peuples qu'ils ont subjugués, si vaillans qu'ils fussent. Eginhard, qui n'est suspect que d'une très grande partialité contre les Saxons, dit cependant lui-même, et formellement « es Saxons sortirent du camp, et s'éloignèrent d'après un traité que la nécessité seule avait pu imposer. » (Annales 775.)

gloire des pertes sans nombre qu'ils avaient fait essuyer à leur ennemi; les Francs demeurèrent, presque consolés dans ce désastre, par l'honneur triste et pourtant réel, d'avoir recouvré et gardé leur camp.

VII. Charles, pendant ce temps, était parvenu sur l'Ocker sans embarras, sans combats sérieux, sans autre événement que celui de sa marche même. C'en était un grave toutefois, aux yeux de ces peuples, qu'une attaque si audacieuse, et poussée si avant au cœur d'un état si vaste. Plusieurs de leurs chefs, jaloux de hâter le retour des Francs, se déterminèrent à tenter de nouveau leur crédulité avec ces vaines promesses de soumission, qu'ils accordaient et rétractaient d'ordinaire avec une égale promptitude. De ce nombre fut Hesson, qui commandait aux Ostphaliens; il vint lui-même dans le camp de Charles, et offrit le tribut, le serment de fidélité, des ôtages. La guerre n'avait pas eu encore assez de durée; les pertes des Saxons avaient été trop peu importantes; le moment n'était pas venu d'avouer d'autres exigences. L'année, d'ailleurs, avançait; la prudence ne permettait pas de s'arrêter plus longtemps dans ces provinces si reculées, et ce n'était pas un médiocre avantage pour Charles de réduire les Ostphaliens à l'inaction, de s'assurer qu'ils n'inquiéteraient pas sa retraite. On accepta donc, et le traité fait, renonçant pour cette fois à pénétrer plus loin dans la Saxe, on ré-

trograda des bords de l'Ocker. Arrivés à Buch, d'autres soumissions, telles que Hesson venait de les faire, furent proposées par quelques chefs des Angrivariens. Charles en fit comme des premières : il s'en contenta, se réjouissant, quoiqu'il en sût bien la faiblesse, d'un succès qui mettait, au moins pour un temps, de la division chez ses ennemis.

VIII. Ce fut le moment où la nouvelle parvint jusqu'à lui, du malheureux combat de Hudbeck. Tout aussitôt il lève son camp, se remet en marche, redouble de célérité, cherche le Weser, et ne se repose qu'après avoir recueilli les glorieux restes de l'armée qui le lui gardait. Une consolation lui était pourtant réservée : quelques troupes de ces Saxons, vainqueurs des siens à Hudbeck, se rencontrèrent sur son passage, et ne voulurent ou ne purent pas l'éviter; il prit sur eux une inexorable revanche, et la fuite n'en préserva qu'un bien petit nombre. Charles alors, l'hiver menaçant, reprit, sans rien essayer de plus, les chemins de la France. Il revenait, chargé de butin, plus chargé de gloire, mais n'ayant fait toutefois que peu de progrès dans son dessein principal, et ne pouvant guère compter, pour tout avantage, que la possession mal assurée du fort d'Ehresbourg. Plusieurs Westphaliens cependant, plus voisins de la frontière d'Austrasie, avaient imité à la fin l'exemple donné par Hesson; mais quelle valeur avaient ces engagemens, et de quelle importance étaient-ils pour la sûreté des con-

rées ouvertes aux incursions d'un si irréconciliable ennemi?

IX. Charles donc, quelque éclatante que fût son expédition, n'y pouvait voir qu'un commencement imparfait, que devraient suivre encore bien d'autres travaux. Il est vrai que la nécessité des affaires ne lui eût pas permis d'aller au-delà, et que s'il n'obtint pas davantage, le temps et les soins généraux de ses royaumes y mettaient obstacle. D'autres intérêts plus pressans encore, et même plus graves, sollicitaient déjà son activité, et le détournaient, en dépit de lui, de ses entreprises contre les Saxons. Les conquêtes ne s'achèvent pas le jour qu'elles se déclarent. On a les cités et les terres, mais il y manque la possession la plus précieuse; on n'a pas les peuples. Il se passe souvent un long temps avant qu'on soit réellement maître des pays qu'on occupe et qu'on croit tenir. Charles avait vaincu les Lombards et leur commandait; il était puissant, ferme dans ses desseins, redoutable; il était roi, et n'avait pas achevé. Adalgise, le fils de Didier, après sa retraite, ou plutôt son évasion de Vérone, avait cherché, comme on sait, un asile à Constantinople. Il ne lui avait pas été difficile d'exciter la commisération des Grecs, pour qui son malheur était un regrettable dommage, ni d'obtenir d'eux les assurances de coopération qu'il implorait. La Lombardie, si l'empereur eût eu plus de résolution et de prévoyance, eût pu servir, à la longue,

et malgré elle peut-être, au rétablissement de son ancienne souveraineté sur l'Italie; soumise aux Francs, elle ne servait qu'à en consommer l'abolition. Rien donc de plus favorable à la politique des Grecs, que d'entretenir et de seconder les espérances d'Adalgise; ils se rétabliraient eux-mêmes, s'ils réussissaient à le rétablir. Aussi, non contens de l'accueil flatteur qu'ils lui firent, des marques d'honneur qu'ils lui prodiguèrent, du titre envié de Patrice dont ils se hâtèrent de le revêtir, s'engagèrent-ils à lui donner une flotte, un commencement d'armée, des provisions de guerre, des sommes d'argent. Seulement, ils ne voulaient rien entreprendre, et ne consentaient à agir que pour aider à ce qui serait déjà entrepris. Ils combattraient avec les Lombards contre les Francs; ils n'attaqueraient pas les Francs unis aux Lombards. Qu'Adalgise donc se hâtât, qu'il encourageât ses amis, qu'il provoquât des soulèvemens, que la Lombardie secouât au moins la première ce joug odieux qu'elle ne devait porter qu'avec douleur, les Grecs iraient aussitôt et ne lui feraient pas attendre les secours promis.

X. Le Frioul, province importante par son étendue, sa population, sa position reculée, était gouvernée en ce temps par le duc Rotgau. Rotgau, homme considérable, guerrier renommé, esprit résolu et ambitieux, avait trompé la pénétration du roi franc, et s'était fait livrer par ce prince le favo-

rable pays qu'il administrait. Charles avait accepté ses sermens, et s'y confiait; Rotgau, moins embarrassé de ses sermens, qu'indigné de servir un maître étranger, n'attendait qu'une occasion opportune pour rendre aux Lombards un roi de leur nation, fût-ce Adalgise, fût-ce lui-même. Adalgise, trompé pourtant sur l'ambition de Rotgau, avait mieux démêlé que Charles, à quels intérêts il rapportait sa fidélité. Estimant d'ailleurs son activité, et se souvenant du crédit que son expérience, sa valeur, son illustration lui donnaient, ce fut de lui qu'il fit choix pour satisfaire aux exigences des Grecs. Ce prince ne s'était point abusé, et d'assez favorables succès justifièrent promptement sa prévoyance. Rotgau consentit; en peu de temps, il eut enveloppé la Lombardie dans un vaste réseau de conjuration; les peuples se préparaient, et ne regrettaient que le retard; le gouverneur de Cluse, les ducs de Spolette et de Bénévent s'engageaient à ce dessein et le secondaient. Le mois de mars était l'époque assignée : on surprendrait Rome, on enleverait Adrien, on proclamerait Adalgise, la flotte grecque descendrait à Ravenne; le reste se réglerait ainsi que le conseilleraient les événemens.

XI. Mais ce n'était pas le seul changement préparé, ni le seul calcul d'ambition qui menaçât l'imparfaite et récente paix de l'Italie; d'autres prétentions plus étranges, et non moins actives que celles du prince lombard commençaient déjà à se déclarer;

Adrien lui-même avait son compétiteur, aussi bien que Charles. L'archevêque de Ravenne, se prévalant de sa dignité, de l'importance et de l'ancien état du pays dont il était le pontife, de l'appui secret vraisemblablement, ou des Lombards ou des Grecs, prétendait que son territoire fût, comme autrefois, indépendant de celui de Rome, et qu'au même titre et du même droit qu'Adrien, on lui laissât gouverner temporellement toutes les villes de sa juridiction épiscopale. Charles, interrogé et sollicité par cet archevêque, avait laissé voir quelque apparence d'hésitation; balançant peut-être dans son esprit prévoyant, les inconvéniens et les avantages de la division qu'on lui proposait; satisfait peut-être intérieurement d'inquiéter Adrien, et ne jugeant point inutile de le rendre plus fidèle encore et plus dépendant, en lui montrant toujours près de lui des dangers à craindre, et des obstacles à faire applanir. Enhardi bien plus que découragé par l'équivoque réponse du prince, l'archevêque l'interprétant au gré de son ambition, se maintenait fermement l'égal d'Adrien et commandait souverainement dans tout le territoire de l'Exarchat. Aucun ordre, venu de Rome, n'était reconnu; aucun tribut n'était acquitté; et lorsque le pape, fatigué d'une longue attente, envoyait ses officiers pour remettre les villes dans l'obéissance, l'archevêque, à qui il ne suffisait pas d'un refus, les faisait outrageusement enlever et retenir en prison.

XII. On en était à ce point, lorsque le hasard, par qui se découvrent plus de secrets quelquefois que par les recherches les plus attentives, mit inopinément Adrien sur la trace des mystérieuses manœuvres qui se pratiquaient dans la Lombardie. Hildebrand, qui commandait à Spolette, avait été soumis, comme son duché, à la dépendance du pape; mais, associé aux projets du duc de Frioul, et par l'impatience naturelle de son esprit, prenant déjà, si l'on peut ainsi dire, de premières avances sur la prochaine révolution qui se préparait, il affectait à son tour une inflexibilité dédaigneuse, et ne se montrait guère plus docile que l'archevêque de Ravenne. Adrien s'en inquiétant, et voulant faire céder une résistance dont il ne soupçonnait point encore les secrètes causes, s'était déterminé à faire partir un de ses officiers pour Spolette, lequel n'avait d'autre but et d'autre mission que de vaincre les répugnances du duc, et de l'obliger à l'exécution de ses promesses. L'officier avait obéi; mais arrivé à Spolette, il s'y était rencontré avec trois envoyés lombards, dont la présence inattendue en ce lieu l'avait surpris et préoccupé. Cet homme, esprit réfléchi, pénétrant et calme, dissimula, s'enveloppa, attendit, et sans éveiller, un seul jour, la méfiance du duc, ni des envoyés, il prit le temps, et sut trouver les moyens de satisfaire pleinement la sienne. Il n'y avait déjà plus de mystère pour lui; il connaissait tout : il savait que les trois Lombards

étaient des agens du gouverneur de Cluse, du duc de Bénévent, du duc de Frioul; il savait quelle importante négociation les retenait à Spolette, quelle espérance avait Adalgise, quels préparatifs faisaient les Grecs et Rotgau; la conjuration tout entière était dans ses mains, le but, le temps, le lieu, les moyens divers, les complices.

XIII. C'était le moment où Charles revenait de son expédition contre la Saxe. Adrien n'avait garde de lui vouloir épargner des avertissemens si utiles à la sûreté de l'un et de l'autre; sans balancer et sans différer, il lui transmit le récit des précieuses découvertes de son envoyé. Charles, quelques précises que fussent ces révélations, montra cependant moins de confiance et d'empressement que n'espérait Adrien. L'époque choisie par les conjurés lui en laissait le loisir; le repos qu'attendait son armée, après tant de marches et de combats, l'en sollicitait; la saison, si peu favorable pour le passage des Alpes; quelques incertitudes aussi, et quelques soupçons qu'Adrien se troublant dans son autorité nouvelle et mal reconnue, fût devenu crédule à force de craindre, et se fût laissé abuser par de vaines et téméraires rumeurs. Au lieu donc des rigueurs, des secours, des promptes et décisives mesures qu'attendait le pape, Charles ne voulant rien précipiter, et bien sûr de suffire à tous les périls, puisqu'il en était averti, ne prit d'abord d'autre précaution que d'envoyer l'abbé Rabigaud et

l'évêque Possesseur en Italie, comme observateurs à la fois, et comme négociateurs; leurs instructions étaient même de négliger Rome, et de prendre directement le chemin de Spolette et de Bénévent. Charles se persuadait, si la conjuration était véritable, qu'ils en détacheraient aisément les ducs de ces deux cités, ou que leur présence du moins, et les dehors bienveillans qu'ils affecteraient inspireraient aux autres chefs de la méfiance, et répandraient parmi eux de favorables germes de division.

XIV. Les premiers rapports de ces envoyés ne répondirent pas aux doutes de Charles; la conjuration était sérieuse: mais ils justifièrent ses autres calculs; les ducs révoquaient en effet leurs engagemens, et niaient même qu'ils les eussent jamais contractés. Il est vrai, qu'outre la crainte de Charles, qu'ils s'étaient flattés de surprendre et qu'ils voyaient près d'accourir, un autre événement, funeste pour eux et inattendu, achevait de confondre leurs projets et leurs espérances. La nouvelle venait d'arriver que, pendant qu'il allait porter la guerre aux Bulgares, la mort avait soudainement frappé, sur sa flotte même, l'empereur grec, dont la protection faisait toute la force d'Adalgise. D'autres affections, d'autres intérêts, d'autres vues allaient dominer à Constantinople. N'y eût-il que les incertitudes d'un règne nouveau, il n'était plus possible de croire à l'exécution fidèle et opportune des vieil-

les promesses; mais le changement de prince d'ailleurs les rompait. La mort de Constantin ruinait sans retour, et avant qu'elle commençât, l'entreprise si laborieusement concertée du fils de Didier; il tombait tout à coup et profondément du haut de ses espérances, comme son père autrefois du haut de sa fortune et de sa grandeur.

XV. Cette défection des ducs de Bénévent et de Spolette n'était donc qu'un acte de résignation et de prévoyance; elle était facile d'ailleurs, et leur coûtait peu. Ces provinces, indépendantes de la Lombardie, n'avaient ni le même intérêt, ni la même ardeur, ni le même accord; l'esprit de changement n'y avait fait jusque-là que de timides et rares progrès; il suffisait aux ducs de s'arrêter et de s'abstenir. Mais, en Lombardie, il n'était plus temps : le mouvement, plus favorable aux intérêts, aux passions et aux habitudes, avait été aussi plus rapide et plus étendu. On n'y avait plus le pouvoir de dissimuler et de s'interrompre; on avait trop agi déjà, trop ouvertement et trop unanimement; la seule ressource, s'il en demeurait, était d'agir encore plus. On était en armes partout; le Frioul s'était couvert de soldats; des villes impatientes devançaient le signal et se déclaraient : que ferait Rotgau? Adalgise allait lui manquer, il est vrai, et même les Grecs; mais manquerait-il, ainsi qu'eux, à ses associés qu'il avait séduits, à ce peuple qu'il avait mis en péril, à sa propre fortune, à

sa gloire? Il tira l'épée, et mit généreusement au hasard de la guerre le sort de la Lombardie et le sien. A défaut du roi qu'il n'attendait plus, il en créa un; il se fit en même temps général et roi.

XVI. Mais Charles arriva, et ces illusions décevantes d'ambition, de liberté, de courage tardèrent peu à se dissiper. Les forces épuisées de la Lombardie devaient, une dernière fois, trahir son orgueil; elle ne pouvait plus soulever qu'à peine ce joug accablant qu'elle eût voulu rompre. Charles, le bruit de ces rébellions entendu, s'était précipité du sommet des Alpes avec les plus éprouvés de ses soldats francs; on le vit paraître, comme en un instant, impétueux, irrité, terrible, au cœur de ces provinces troublées, qui prétendaient abolir sa domination. Il cherchait Rotgau; Rotgau, digne peut-être d'une meilleure fortune, le cherchait. Ce ne fut plus comme au temps de Didier et d'Astolphe; ce ne fut plus derrière leurs murailles que les Lombards combattirent. Une bataille se donna, longue, à ce qu'il semble, et assez bien disputée, mais qui fut pourtant décisive, et n'en permit plus aucune autre. Charles et ses Francs avaient trop l'habitude de vaincre, et les Lombards, celle de craindre et de fuir. Ils furent vaincus; et, pour mettre le comble à leur misère, Rotgau, fuyant à regret et trop tard, fut enveloppé, atteint, renversé, et resta vivant aux mains des vainqueurs. A ce coup, tout s'humilia; la révolte se sentit frappée, et

se tut; les peuples jetèrent leurs armes; les villes ouvrirent leurs portes : Trévise seule, où Stabilien, beau-père de Rotgau, commandait, osa essayer quelque résistance; mais livrée aux Francs par les artifices d'un prêtre italien, elle ne retarda que de peu de jours son malheur. Charles, éclairé et autorisé par cette leçon, retira aux Lombards tout ce qu'il leur avait laissé antérieurement de franchises et d'autorité. Il n'y eut plus nulle part un seul chef de leur nation; nulle part que des soldats, des comtes, des gouverneurs francs. Ils avaient voulu plus de liberté, et n'obtinrent, comme il arrive souvent, qu'une plus rigoureuse servitude. Charles, toutefois, montra de la modération dans cette victoire: deux exemples, l'un de munificence, l'autre de sévérité, lui suffirent; le prêtre de Trévise fut récompensé par l'épiscopat; et Rotgau qui l'avait trahi, qui avait violé son serment, qui s'était armé contre lui de ses propres armes, qui n'avait pas craint de se dire roi, Rotgau attendit inutilement son pardon, et paya, non sans justice et sans nécessité, de sa tête, l'inexpiable tort d'être vaincu.

XVII. Il n'avait fallu que quatre mois au roi franc pour apaiser ce grand soulèvement de la Lombardie, remettre l'Italie entière en repos, raffermir la fidélité chancelante des ducs qui l'inquiétaient, concilier les prétentions de l'archevêque de Ravenne, rassurer Adrien, étendre et confirmer sa puissance. Charles revenait, et peut-être se promet-

tait-il pour lui-même quelque portion de ce repos qu'il venait de rétablir si heureusement au-delà des Alpes; mais il n'y en avait plus que par lui, et en sa présence : d'autres travaux déjà l'appelaient.

Witikind, plus difficile à surmonter que Rotgau, n'avait pas négligé l'avantage que lui donnait son éloignement. Les Saxons, auxiliaires naturels de quiconque était en guerre avec Charles, avaient promptement ressaisi leurs armes, pour seconder en même temps les efforts de la Lombardie, et en profiter. Rassemblés en grand nombre sur le bord méridional du Weser, ils s'étaient portés d'abord, et avec une merveilleuse célérité, contre le château d'Ehresbourg, monument odieux de leurs précédentes défaites, camp redoutable et perpétuel, qui resserrait à la fois et menaçait leur frontière : ils avaient une impatiente ardeur de le recouvrer, pour leur sûreté; de le renverser, pour leur gloire. Ceux qui le défendaient, éloignés, isolés, laissés sans secours, étonnés et faibles, s'y maintinrent pourtant quelques jours, d'une ferme et généreuse résolution. Mais que pouvaient-ils, dans leur abandon, contre une si formidable armée, dont aucun autre soin ne divisait les efforts ? Ils périrent tous, accablés, disent quelques-uns, dans la dernière attaque qu'ils osèrent attendre; perfidement abusés, disent quelques autres, par les assaillans, qui avaient reçu leur soumission, et leur manquèrent de foi.

XVIII. Après Ehresbourg, ce fut Siegbourg qu'allèrent assaillir les Saxons : leur prudence les incitait à ne laisser derrière eux aucune de ces positions fortifiées d'où l'ennemi pouvait si facilement les inquiéter ; leur orgueil les sollicitait de ne rien laisser au pouvoir des Francs de ce que ceux-ci leur avaient eux-mêmes enlevé. Mais Siegbourg, plus considérable et plus fort, plus rapproché de l'Austrasie et plus certain d'être secouru, ne devait ni se décourager aussi promptement, ni combattre non plus avec la même inégalité. Il se passa quelque temps pendant lequel, malgré la fréquence et la vivacité des attaques, aucun avantage remarquable ne laissait prévoir quel serait l'événement de ce siége. Un jour enfin, comme les Saxons, redoublant d'opiniâtreté, s'acharnaient dans un long assaut, qu'aucune perte n'avait pu leur faire suspendre, le chef des Francs, embrassant tout-à-coup une pensée hardie et désespérée, fit sortir sans bruit et par de secrètes issues, un gros détachement de sa garnison, tandis que, excitant de plus en plus l'ardeur du peu qui lui demeurait, il continuait, sans se ralentir, à repousser tout ce qui approchait des remparts. Le détachement, quittant le château pendant le tumulte de l'une des plus furieuses attaques, réussit, par un favorable hasard, à tromper l'attention des assiégeans. Il se déroba, prit de longs détours, dépassa la ligne ennemie, revint ensuite, hâta sa marche, ou plutôt sa course, et ne tarda

guère à presser les Saxons entre le fort et lui-même. A cette vue, au bruit des clameurs qu'ils jetaient, à l'approche de ce péril inconnu dont aucun avertissement ne leur faisait soupçonner la faiblesse, les Saxons déjà rebutés n'eurent qu'une idée, qu'une crainte, qu'une vive et invincible persuasion; ils ne doutèrent point que ce ne fût une autre armée des Francs, de nouveaux soldats venus d'Austrasie, les secours promis et qu'attendaient si impatiemment les assiégés. Un instant suffit pour répandre et confirmer dans tous les esprits cette funeste opinion; un instant, pour inspirer avec elle une profonde et insurmontable terreur. Ni conseil, ni autorité, ni menace, rien ne pouvait plus les désabuser, ni les retenir; ils reculèrent loin du rempart, et l'abandonnèrent; ils traversèrent leur camp, et n'eurent pas même la prudence de s'y arrêter. La peur, qui ne sait ni entendre, ni voir, confondait leur discernement et leur prévoyance. Ils fuyaient devant ce fantôme d'ennemi, qui prenant courage à son tour de leur lâcheté, s'était mis audacieusement à leur suite, comme s'il eût été nombreux en effet, formidable, capable de vaincre. Tant qu'il resta de jour, ils s'enfuirent; tant que dura la nuit, ils continuèrent; enfin, et cette aveugle impatience de sécurité qui les entraînait, abrégeant pour eux les distances, ils se retrouvèrent, confus encore et épouvantés, aux bords de la Lippe, où Witikind réussit cependant à les rallier.

XIX. On en apportait la nouvelle à Charles, pendant que repassant les gorges des Alpes, il retournait lentement en France, fier et heureux de son expédition et de son triomphe : glorieux triomphe en effet, et favorable surtout par sa promptitude, qui lui permettait, le premier ennemi abattu, d'aller encore et sitôt, chercher le second. Indigné de l'infidélité des Saxons, naturelle pourtant et trop facile à prévoir; mais en même temps rassuré par leur récente retraite et par le succès de la garnison de Siegbourg, il ne pressa point son retour, ni ses délibérations. Des ordres seulement le devancèrent, pour aller prescrire la formation d'une forte armée, et sa réunion sur la rive gauche du Rhin. Charles, avant que d'agir, voulait interroger, et comme éprouver ses Leudes, afin d'être sûr qu'ils s'associassent à ses volontés. Worms, favorablement située pour ses desseins actuels, fut la cité qu'il choisit, où il s'arrêta, et où les grands s'assemblèrent. Quel doute avait-on, et que pouvait-on attendre de ce conseil? Il ne s'y montra ni plus d'hésitation qu'à Duren, ni plus de modération. L'injure était audacieuse et profonde; la haine des Saxons, inflexible; le danger qu'elle perpétuait, toujours redoutable. Il n'y eut qu'un vœu, ardent et terrible, mêlé de fureur et de zèle : l'extermination de ce peuple, ou sa conversion.

XX. Charles, cet assentiment obtenu, reprit aus-

sitôt ses habitudes de guerre, et plus rapide encore parce qu'il avait plus attendu, il franchit d'un seul mouvement, le Rhin, la Hesse et la partie antérieure de la Wesphalie. Il se répandit comme les vents furieux, renversant, brisant, ruinant, et ne laissant derrière lui que la terre nue. Bientôt il eut remonté jusques aux sources de la Lippe; mais il appelait et cherchait inutilement l'armée Saxonne: cette armée s'était dissipée, au souffle de sa colère, plus promptement que dans les batailles, sous l'effort victorieux de ses combattans. Au lieu d'ennemis, il ne vit venir que des supplians; au lieu de soldats menaçans, brandissant leurs armes, défiant les dangers et les semant autour d'eux, il ne rencontra que des multitudes de peuple désarmées, invoquant la paix, maudissant les téméraires qui l'avaient violée, s'abandonnant à la miséricorde des Francs. Charles fut ému, et il s'arrêta; il ne croyait point à la sincérité de leurs paroles, et ne put toutefois se résoudre à prolonger cette vengeance sans gloire, qu'ils subissaient sans lui résister. « Qu'ils soient donc chrétiens, cria-t-il, s'ils ne veulent plus être ennemis; qu'ils embrassent la loi de pardon, s'ils souhaitent que je leur pardonne; qu'ils servent le Dieu garant et vengeur des sermens, s'ils prétendent que je me fie à ceux qu'ils proposent. » Ils s'y résignèrent: consternés et désespérés; n'ayant plus d'abri, que l'obéissance; aucun autre moyen de tromper, que l'abjuration, ils renièrent frauduleusement leurs idoles, et, par un parjure plus

grand, couvrant et favorisant leurs autres parjures, ils se soumirent tristement au glorieux nom de chrétiens. On en baptisa un grand nombre; après quoi, et ces commencemens de conversion lui faisant espérer de meilleurs et plus faciles progrès, Charles satisfait, releva le fort d'Ehresbourg, en bâtit un second aux bords de la Lippe, laissa dans ces places de nombreuses troupes pour les défendre, et ramena le reste au-delà du Rhin.

XXI. L'hiver passa, sans événement, selon l'habitude, et sans changemens; mais le printemps revenu à peine, Charles partit de sa maison d'Héristal, vint à Nimègue, y solennisa les saintes fêtes de Pâques, et bientôt laissa pressentir ses nouvelles résolutions. « Quelles garanties avait-il des conventions faites aux bords de la Lippe? Quelle valeur plus grande avaient les ôtages et les sermens actuels, que ceux d'autrefois? quels engagemens imposaient aux autres Saxons, les engagemens arrachés à ceux de la Westphalie? qu'importait à sa sûreté, le baptême, peut-être menteur, de quelques milliers d'ennemis, si le reste s'obstinait dans l'idolâtrie? quel fruit en retirerait-il, pour sa religion et pour sa gloire, s'il interrompait l'œuvre commencée, et n'achevait pas de faire entrer cette farouche nation dans le christianisme? Le temps était opportun; il fallait poursuivre : aucun autre soin ne le détournait; il en fallait profiter : l'épouvante était encore

profonde chez ce peuple; il la fallait redoubler, et ne pas attendre qu'elle s'apaisât. »

Charles donc, suivant ces pensées, réunit des troupes nombreuses, et les envoya contre la Saxe, donnant, cette fois, de peur qu'elle ne violât ses engagemens, l'exemple, pourtant excusable, de les violer. Mais non content de la guerre, il y joignit encore d'autres actes, étranges, hardis, apparemment décisifs. Cherchant les moyens d'inspirer à ces peuples, une plus juste et plus efficace opinion de sa volonté et de sa puissance, ce fut sur leurs terres mêmes et dans une de leurs villes, qu'il convoqua, cette année, l'assemblée générale des évêques et des leudes Francs; ce fut à Paderborn, qu'il vint établir le siége momentané de sa double souveraineté sur la France et sur l'Italie, de la souveraineté nouvelle qu'il affectait déjà sur la Saxe. Voulant d'ailleurs hâter l'événement, comme ses inclinations l'y portaient, et ne laisser, ni à ses Francs aucun doute, ni aux Saxons aucune espérance, en même temps que son armée marchait et pénétrait toujours plus avant, il fit envoyer à tous les chefs ennemis, non la proposition seulement, mais l'ordre formel de venir à lui sans retard, de se réunir tous et avec empressement à Paderborn, pour y voir régler le sort à venir de leur pays, et les conditions définitives de sa dépendance. Au lieu des traités antérieurs, tous partiels et divers, c'était un traité collectif, solidaire, uniforme que prétendait leur dicter ce prince. Il n'avait que parcouru à

peine, et non conquis leurs provinces; il en usait néanmoins comme d'une vraie et irrévocable conquête, refusant dédaigneusement d'excepter celles qu'il n'avait même pas parcourues.

XXII. Depuis l'expédition de l'Ocker, et la fatale défection des Ostphaliens, de nouvelles causes de division s'étaient révélées chez ce peuple, plus profondes encore et plus dangereuses que les rivalités habituelles de ses chefs : c'était, dans les contrées plus voisines des Francs, une plus grande crainte de leur oppression, mais aussi une plus grande lassitude de la guerre, dont elles portaient tout le poids; vers le nord, et dans les contrées mieux garanties par l'éloignement, c'était moins de découragement et de faiblesse, mais aussi une moindre haine des Francs, une moindre ardeur à venger des offenses qu'on n'y avait pas éprouvées; partout, plus d'étonnement et d'effroi de la fortune toujours croissante de Charles, un sentiment plus profond de son irrésistible supériorité, moins de confiance et d'audace, moins d'espérance de vaincre si on le tentait. On ne s'accordait plus pour la résistance même; à plus forte raison pour le lieu et pour les moyens : une seule pensée se trouva assez favorable et assez conforme à l'inclination dominante; on ne sut se concilier que pour se soumettre, on ne fut uni que pour céder.

XXIII. Ils cédèrent donc, et renonçant à com-

battre Charles, ils se préparèrent docilement à lui obéir. Un seul refusa; de toute cette nation si guerrière, et si jalouse autrefois de sa liberté, il n'y eut qu'un soldat qui voulut la guerre, un seul Saxon qui s'obstinât à demeurer libre. Wittikind, le glorieux Wittikind, méprisant les autres malheurs, et n'ayant pu se résoudre à leur préférer celui de servir; implacable dans sa vieille haine des Francs; redoutant Charles, qui le redoutait; comptant ses triomphes, qu'on lui compterait bientôt pour des crimes; quand il eut vu sa voix étouffée, ses généreux conseils repoussés, la Saxe abaissant son front sous le joug qu'on lui proposait, au lieu de la Westphalie où s'allait conclure leur honte, il prit le chemin de l'exil, délaissa ses terres, renonça à l'obéissance de ses Angrivariens, et sacrifia à son pays son pays lui-même. Il s'en alla vers la Baltique, chez les Nordmans (1), auprès de leur roi Siegfried, dont sa femme Géva, était la fille; il s'en alla chercher ou attendre de moins tristes jours.

XXIV. Les autres chefs cependant s'empressè-

(1) « Il existait encore une nation... payenne.... et qui adorait, » non son créateur, mais de vaines idoles... On la désignait autrefois sous le nom de Danois, et on le lui donne encore aujourd'hui; mais *dans la langue des Francs*, ces hommes, » prompts, agiles, et trop passionnés pour les armes, *sont appelés* NORD-MANNS. » (Ernoldus Nigellus, chant quatrième.) — « Les habitans d'au-delà de l'Elbe, qu'on nomme Nord-Mans. » (Eginhard, Annal., ann. 798.)

rent, et en peu de jours on les vit tous, fidèles à la sommation du roi Franc, se précipiter à l'envi dans leur ancienne cité de Paderborn, non pour y commander comme autrefois, mais pour y entendre le décret de leur servitude. Il fut rigoureux, et Witikind l'avait bien prévu : Charles, indifférent à l'affection de ce peuple, et ne se fiant qu'au rude frein de la crainte, leur prodigua sans ménagement les contraintes, les humiliations, les menaces. Il fallut se résoudre à la plus étroite sujétion, et consentir de plus, consentir à cette loi désolante, que s'ils se soulevaient de nouveau, ceux qu'on laisserait vivre deviendraient esclaves, et seraient transportés sans retour hors de leur pays. Qu'espérait ce prince, en leur imposant de si flétrissantes conditions? quelle paix se promettait-il d'une loi de guerre? Se méfiait-il, même de leur soumission, et ne voulait-il que les exciter à la rompre plus violemment et plus tôt? Ils acceptèrent et promirent tout cependant; car quelle contradiction ou quels refus pouvaient-ils en l'état où ils s'étaient mis? Feindre et souffrir, il ne leur restait point d'autre ressource, ou dans leur faute, ou dans leur malheur; aussi poussèrent-ils la feinte et la patience jusqu'où voulut le maître impérieux qu'ils s'étaient donné. On revit à Paderborn, avec plus d'étonnement toutefois que de confiance, le même spectacle qui s'était vu quelques mois auparavant sur la Lippe. Des foules de ces malheureux affectèrent de consentir au baptême

et trahirent Dieu, croyant ne trahir que leur ennemi.

XXV. Ce fut un événement mémorable que ce dangereux traité de Paderborn; car il marquait fortement les progrès de Charles, et s'il n'établissait pas, sur de larges et solides bases, la domination de ce prince, il ne laissait pas de l'autoriser. On ne s'en souvint que trop dans la suite, et nous le verrons, en gémissant, servir de prétexte, sinon d'excuse, aux plus regrettables fureurs. Mais un autre événement encore, non moins étonnant, non moins favorable à la puissance de Charles, devait ajouter à l'éclat de ces étranges solennités de Paderborn. De grandes révolutions s'étaient accomplies en Espagne, chez les Sarrazins: Abdérame, fils du calife Hescham, était venu de l'Afrique, et après de longues et sanglantes guerres, après avoir conquis le Portugal, la Castille, l'Arragon, la Navarre, ayant enfin dans une dernière bataille défait et tué le prince établi, il avait pris sa couronne et s'était fait roi de Cordoue. Cette élévation, quoique due à son habileté et à sa gloire, n'obtint pas un assentiment unanime; un parti nombreux la contrariait; de puissans émirs conspiraient incessamment à la ruiner. De ce nombre était Ibn-al-Arabi, homme entreprenant, à qui appartenait Sarragosse. Abdérame dissimula de longues années; mais à la fin, et quand il se sentit affermi, sa vengeance étant désormais sans péril, il la satisfit; Ibn-al-Arabi et

quelques autres émirs furent dépouillés. Il restait de vives et récentes traces, en Espagne, de l'heureuse détermination de Solinoan et de l'appui généreux que lui avait naguère accordé Pépin. Cet exemple flattait les ressentimens et l'ambition de l'Arabe; il hésita peu et résolut de le suivre. Charles, à son tour, flatté de ses offres, lui envoya d'abord en échange des espérances; ensuite, et avant de rien ajouter, il l'appela devant lui et le contraignit fastueusement à le venir chercher jusqu'à Paderborn. Il arriva donc que par un étrange concours d'événemens et d'ambitions, une obscure et pauvre bourgade de Germanie vit en même tems réunis aux pieds d'un prince chrétien, l'Arabe d'Afrique, téméraire croyant de Mahomet, et les Saxons de l'Oder, aveugles adorateurs d'Irminsul.

XXVI. Ibn-al-Arabi, vassal proscrit d'Abdérame, consentait à la vassalité du roi franc, ou plutôt la sollicitait. Il lui soumettrait Sarragosse, et lui, à son tour, passant les montagnes, menant son armée dans les riches plaines de l'Ebre, aidé des autres émirs qu'Abdérame avait offensés, il reculerait promptement et facilement jusqu'à ce fleuve, la frontière de son vaste empire. Ces propositions avaient de l'attrait pour le génie ardent et élevé de ce prince, si jeune encore, si puissant, si victorieux. L'Aquitaine, le Languedoc, la Provence seraient plus paisibles, à couvert derrière les nouvelles conquêtes; ce qu'il était resté de chrétiens entre les Py-

rénées et l'Ebre, après l'invasion des Arabes, serait plus libre et mieux protégé; Charles d'ailleurs, imitateur des Romains, ainsi qu'il a eu son imitateur, se souvenait que l'Espagne avait obéi à ce peuple, dont il méditait de renouveler la domination. Mais la prudence était-elle d'accord avec l'ambition, pour cette entreprise? Adalgise, les Grecs, les Lombards; l'Italie à peine vaincue, encore agitée; et plus que tout cela, les Saxons menaçans et fiers dans leur chute, défaits et non pas domptés, si prompts au parjure et à la vengeance, désarmés un instant par la peur, armés de nouveau et au même instant par la haine; n'étaient-ce donc que de faibles et méprisables périls? Lorsque les Francs auraient traversé les Gaules, et les Pyrénées, et l'Ebre lui-même peut-être, et qu'arrêtés dans ces pays lointains par la guerre, ils y seraient obligés de vaincre, pour leur sûreté, si non pour leur gloire, quelle défense auraient-ils au-delà des Alpes et du Rhin? On consentit cependant, et l'on embrassa l'aventureux dessein des émirs : l'exemple de Pepin l'emporta; ces Leudes, nourris de la guerre, ne pouvaient se résoudre, non plus que leur prince, à laisser languir leur courage dans l'oisiveté; la haine des Sarrazins, le zèle de la foi chrétienne, un dédaigneux oubli des Lombards, un orgueilleux et téméraire mépris des Saxons les excitaient et les entraînaient. Ces Saxons, il est vrai, n'étaient ni fidèles ni timides; mais quelque fragiles que fussent leurs promesses, celles qu'ils juraient

en ce moment même auraient bien au moins assez de durée pour une expédition qui s'achèverait si rapidement; et si, contre toute raison et toute espérance, leurs habitudes funestes triomphaient encore cette fois de leur intérêt et de leur sagesse, il n'y aurait pas si grand sujet de le regretter; le retour serait prompt, et rien n'empêcherait plus de consommer leur ruine.

XXVII. On se prépara donc, mais avec lenteur; car l'impatience de Charles n'était pas aveugle, et il savait la soumettre à tous les conseils de la prudence. L'année finit, et l'hiver passa; mais alors la saison propice arrivant, le prince alla s'établir à Chasseneuil, dans le centre même de l'Aquitaine; et de ce lieu, assigné déjà pour le rassemblement de son armée, il en régla l'organisation et les mouvemens. Deux corps séparés se formèrent, qui durent suivre aussi deux directions différentes : le premier, où était le roi, entra par la Gascogne, et descendit en Navarre; le second marcha par Narbonne, et pénétra dans le Roussillon. Les succès, quoique disputés, furent rapides pourtant, comme l'avaient promis les émirs : Pampelune, assaillie la première, résista quelques jours, et bientôt céda; Sarragosse, où se réunirent les deux armées de Charles, obéissant aux conseils de son ancien maître, retourna à lui, ouvrit ses portes aux Francs, et accepta toutes les conditions qu'on lui prescrivit; Huesca, Jacca, Barcelonne, toutes les places et tout

le pays en deçà de l'Èbre subirent ou reçurent la loi qu'on leur apportait; les Sarrasins en gardaient, il est vrai, la possession, mais sous la protection et la dépendance d'un prince chrétien; le roi des Francs devenait leur roi.

XXVIII. Rien ne manquait plus au dessein que Charles s'était proposé; car de prolonger cette guerre, et d'entreprendre l'entier renversement de la puissance arabe en Espagne, ni ses forces présentes, ni les résolutions de ses leudes, ni l'incertitude de ses anciennes conquêtes ne le permettaient. Il s'arrêtait encore cependant, pour affermir son autorité dans la Catalogne, dans l'Arragon, dans la Navarre, et pour détruire les fortifications de Pampelune, ville mal soumise, qui fût devenue, après son retour, un dangereux foyer de rébellion. Mais, pendant ce temps, d'autres craintes trop méprisées se réalisaient; d'autres dangers qu'on avait prévus, mais bravés, éclataient, et devenaient de jour en jour plus pressans. Witikind, l'irréconciliable Witikind était revenu; quand il eut appris Charles hors des Gaules, ses meilleures troupes le suivant, la guerre, toujours incertaine, engagée aux rives lointaines de l'Èbre, sortant aussitôt de sa retraite, et se montrant aux Saxons, il les exhorte, les prie, les presse; rappelle leur gloire flétrie, leur indépendance perdue, leurs dieux offensés; leur représente l'occasion heureuse, irréparable, infaillible; leur promet la vengeance, la liberté,

de riches dépouilles, de faciles et nombreux triomphes. Ils le crurent, à cette fois, et reprirent leurs armes avec empressement et fureur. La Saxe entière se lève, s'ébranle, déborde : ils courent ; Ehresbourg succombe, Siegbourg est forcé, le fort de la Lippe est détruit, Paderborn obéit de nouveau à ses premiers maîtres ; ils continuent, passent la Westphalie, traversent la Hesse, rompent et accablent tout ce qui s'oppose à leur irruption ; ruinent, massacrent, désolent ; se rassasient de profanations et de rapines, étendent et renouvellent sans fin leurs impitoyables représailles ; de leur frontière à Cologne, et de Cologne jusqu'à l'embouchure de la Moselle, ce n'était plus qu'un désert et un champ de mort.

XXIX. Ils s'arrêtèrent pourtant sur le Rhin : que ce fut prudence ou faiblesse, impuissance, irrésolution, lassitude, ils n'allèrent point au-delà du fleuve, et y marquèrent le terme de leurs déplorables succès. En ce même moment, marquant aussi le terme des siens, Charles, plein de sa gloire et de la confiance qu'elle autorisait, quittait enfin Pampelune, et, prenant sa route par Roncevaux, s'avançait rapidement, mais négligemment, vers ce passage fameux, dans les Pyrénées, dont Saint-Jean-Pied-de-Port indique et garde l'issue. Retournant en France à présent, et ne laissant derrière lui que des peuples amis ou sujets, il avait dédaigné les précautions prises au commencement de

l'expédition, et menait par le même chemin toute son armée. Craignant d'ailleurs d'être retardé par son butin et par ses bagages, au lieu de les placer en tête ou au centre, il les confia aux dernières troupes, chargées à la fois de les protéger et de couvrir sa retraite. A la vérité, Rollan était de cette arrière-garde, Anselme, Eggiard, d'autres chefs vaillans : Eggiard, maître de la maison du roi; Anselme, comte du palais; Rollan, fils de Berthe, neveu de Charles, commandant des marches de la Bretagne; si renommé, malgré les oublis de l'histoire; si magnifiquement célébré par la poésie et par les romans; si connu et si bien loué des soldats; si longtemps invoqué dans leurs chants de guerre (1).

XXX. Un second Lupus (2), petit-fils de celui qui

(1) Il y avait une chanson de Roland, *cantinella Rolandi*, on la chantait en marchant au combat. L'usage s'en était encore maintenu sous la troisième race, et jusqu'après le règne du roi Jean. — Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettr., t. 3, p. 433 et 434.) — On a attribué, mais faussement à Charlemagne, quelques vers latins sur la mort de Rolland. Leibnitz lui-même les lui attribue.

(2) Charibert, roi d'Aquitaine et frère de Dagobert I, avait eu pour femme Gisèle, fille d'Armand, duc de Gascogne. — Charibert eut trois fils de Gisèle, savoir : Chilpéric, Boggis et Bertrand. — Boggis fut duc d'Aquitaine, et de lui naquit le duc Eudes. — Eudes à son tour eut trois fils : Hunoald, Hatton, et Rémistan. — Hatton, qui était comte de Poitiers, eut un fils, qu'on nomma Lupus, et qui devint duc de Gascogne. — Lupus eut une fille, à qui l'on donna le nom d'Adèle. — Hunoald fut duc d'Aquitaine

avait tour à tour accueilli et abandonné Hunoald, était alors duc de Gascogne. Lupus, fils de Waïfre, et tout jeune enfant au temps de la mort de son père, n'avait pu tenter le dessein de recouvrer l'Aquitaine; mais la Gascogne était l'héritage de sa mère, et Charles lui avait permis de le recueillir. Les Gascons s'étaient divisés, on s'en souvient, lorsqu'ils se répandirent sur les terres de France: beaucoup étaient demeurés dans leur ancien établissement; tellement, qu'après le succès de leur migration, il se trouva qu'ils étaient maîtres à la fois sur les deux revers des montagnes. Ces deux parts de peuple, quoique obéissant à des princes et à des gouverneurs différens, n'avaient pourtant renoncé ni aux affections, ni aux traditions, ni aux habitudes communes; ce n'était encore que le même peuple, bien que sous deux lois et en deux pays. Ceux de France se ressouvenaient de quel lieu ils étaient venus, quelles guerres ils avaient faites aux Francs, combien de temps ils avaient été victorieux et libres, comment et par quelles violences ils avaient été réduits à servir. Le jeune duc à son tour n'oubliait ni de quelle race il était sorti, ni de quelles provinces il avait été dépouillé, ni de quelle funeste mort avait péri son aïeul, son oncle, son père. Fils de Charibert et de Chlovis, il lui était naturel de haïr la race de Charles-Martel; fils d'Hu-

à la mort de Eudes, et il eut un fils nommé Waïfre. — Waïfre pousa Adèle, fille de Lupus, et de ce mariage sortit Lupus II;

noald et de Waïfre, et neveu du malheureux Rémistan, il pouvait maudire Pepin et Charles. Aussi quand les envoyés d'Abdérame eurent persuadé aux Gascons d'Espagne de profiter de la retraite des Francs et de la troubler, ces Gascons à leur tour obtinrent facilement des nôtres et de leur duc qu'ils favorisassent leur audacieuse tentative.

XXXI. L'imprévoyante sécurité des Francs, leur ignorance des lieux, les sinuosités étroites et profondes de la route la favorisaient encore mieux. Toutes les crêtes de la montagne étaient occupées, ses plus difficiles issues, ses plus inaccessibles rochers. Couverts par d'épaisses lisières de bois, silencieux, attendant l'occasion, immobiles, les Gascons, présens à la fois sur tous les points du passage, ne montraient rien nulle part qui pût avertir de leur présence. Charles avançait cependant, inattentif et rapide ; ils le laissèrent passer ; cette proie, riche, il est vrai, mais trop redoutable, n'était pas celle qu'ils se promettaient. De nombreuses et brillantes troupes passèrent ensuite ; ils se gardèrent encore de les arrêter : qu'elles s'empressassent au contraire et redoublassent leur marche ; la distance ne serait jamais assez grande entre elles et les dernières troupes qui devaient suivre. Enfin, et après une longue attente, celles-ci parurent, retenues et appesanties par les richesses qu'elles emmenaient. Elles entrèrent et pénétrèrent d'abord librement dans l'étroit passage ; aucun obstacle ne se rencon-

tra; mais quand elles s'y furent assez engagées, et que, resserrées entre les précipices et les roches nues, l'espace leur manqua de tout côté pour s'étendre et pour se mouvoir, alors les Gascons se montrèrent. Au front de la colonne, sur ses deux flancs, à l'arrière, partout le combat; partout des nuées de traits, des arbres énormes roulant, des quartiers de rocs se précipitant; des assaillans qu'on ne pouvait compter, qu'on voyait à peine, qui lançaient la mort sans la craindre, qui dominaient l'ennemi et en défiaient les approches. Comment demeurer en ce lieu où toute défense était impossible, et comment en sortir, quand, bien loin de vaincre, on ne pouvait même pas combattre? On ne désespéra point cependant, et d'ardens efforts furent essayés pour s'ouvrir la route et continuer le mouvement entrepris; mais ces efforts échouèrent, et le danger allant toujours en croissant, il fallut bientôt se résoudre à chercher d'autres moyens de salut. Au lieu d'avancer on rétrograda; au lieu de retourner vers la France, on se rejeta sur l'Espagne: on n'aspirait qu'à retrouver des terres ouvertes où l'affreuse lutte devint enfin plus égale. Ils réussirent cette fois; les Gascons, joyeux d'avoir séparé, selon leur dessein, les deux portions de l'armée, résistèrent avec moins de ténacité à une détermination qui confirmait leur succès et semblait en garantir d'autres. Les Francs donc gagnèrent un instant le triste avantage de pouvoir encore reculer; mais leur joie fut courte, et cette extrême res-

source ne leur servit qu'à faire payer plus cher leur défaite. Leur nombre, fortement réduit par les pertes déjà essuyées, ne suffisait plus, malgré leur courage, que pour succomber glorieusement. A peine rentrés dans la plaine, un combat différent, mais non moins périlleux, commença : des multitudes d'ennemis descendaient tumultueusement de leurs bois et de leurs rochers ; plus agiles et moins embarrassés du poids de leurs armes; plus ardens, par l'espérance d'un riche pillage; plus confians, par le triomphe déjà obtenu. Bientôt renfermés dans un cercle profond et mobile ; devancés, suivis, obsédés; poursuivant néanmoins, mais toujours et de plus en plus affaiblis par leur constance même et par leurs blessures, les Francs sans se lasser, sans demander merci, sans quitter leurs armes, furent accablés enfin et rompus. Cette longue marche de mort s'était étendue jusqu'à Roncevaux; ce fut là que se fit le dernier effort ; là, que fut la chûte et le terme. Ils périrent tous, même les chefs, même Eggiard et Anselme, même, chose lamentable, Rolland.

XXXII Charles, quand le bruit de ce désastre parvint jusqu'à lui, en ressentit une profonde affliction, et toute la joie de ses triomphes d'Espagne, en fut effacée. Il accourut; mais qu'importait maintenant sa célérité. La nuit était venue depuis le combat, et il n'avait fallu qu'un instant à ces vainqueurs, si prompts à la fuite, pour se disperser

dans les cavités des montagnes, avec le butin qu'ils avaient conquis. La vallée en était comme inondée tout-à-l'heure, et semblait trop étroite pour les contenir; où étaient-ils à présent, et comment cet impétueux torrent de guerriers avait-il si facilement dérobé sa trace? Charles, averti par les malheurs de la veille, craignit, ou désespéra de la retrouver. Irrité cependant, avide et impatient de vengeance, la prudence l'y fit renoncer, quand il eut vu en quels lieux, sur quel ennemi, à quels risques il la faudrait attendre ou poursuivre. Il reprit donc sa retraite, qui devait être si paisible et si glorieuse, et que tant de regrets allaient au contraire attrister. On dit toutefois que de grands honneurs furent décernés aux restes de ceux qui avaient noblement péri dans cette rencontre : une chapelle, dit-on, fut édifiée sur le funeste champ du massacre; on y ensevelit pieusement les os des soldats, et tout autour trente tombes furent élevées pour les chefs fidèles, qui leur avaient donné généreusement l'exemple du courage, de la gloire, de la mort (1). Le châtiment lui-même, selon ce qu'on en raconte, ne fut pas non plus tout-à-fait remis ; et s'il ne fut ni étendu, ni prochain, il ne manqua cependant ni de sévérité, ni d'éclat. Charles, laissant les Gascons des montagnes, qui eussent défié son armée, envoya des troupes sur les terres de ceux de la plaine; et par une étrange fortune, ces troupes réussirent à

(1) Daniel.

surprendre le malheureux duc. Ce fut lui qui satisfit pour les siens; son sort, on rougit de le dire, fut celui que Pépin avait fait subir à son oncle. Charles, qui eût dû choisir de plus magnanimes exemples, le fit misérablement mourir de l'ignominieuse mort du gibet (1).

XXXIII. Wittikind cependant, renonçant à forcer la ligne du Rhin, préparait déjà sa retraite, qui, précédée de succès, comme celle de Charles, devait, comme elle, finir par un grand revers. C'était le moment, où ce prince franchissant et laissant enfin les périlleux défilés des Pyrénées, apprenait, après la catastrophe de Roncevaux, les désastres, non moins regrettables, de l'Austrasie. Remettant les mesures plus décisives, mais aussi plus lentes et plus difficiles à un autre temps, la nécessité demandant moins d'appareil et de force encore, que de promptitude, il se réduisit à envoyer aux Allemands l'ordre de marcher, de joindre leurs troupes avec celles qui restaient aux Austrasiens, et, la jonction faite, d'aller sans retard à la rencontre des Saxons. Cet ordre s'exécuta; mais, quelque empressement qu'on y mit, avant que les Allemands arrivassent et que la nouvelle armée se fût réunie, Wittikind, poursuivant toujours comme il avait entrepris, était déjà sorti des terres des Francs, et avait mis à couvert son riche butin. Ils ne laissèrent

(1) Gaillard, Hist. de Charlemagne.

pas néanmoins de s'attacher à sa trace, d'entrer après lui dans la Hesse, de rechercher avec activité, l'occasion d'avoir revanche de ses victoires, et vengeance de ses cruautés. Ils ne la trouvèrent que tard, et sur les bords de l'Eder seulement. Rencontrant enfin à Lihési, une forte portion de l'armée saxonne, encore retardée en ce lieu par les difficultés du passage, ils l'assaillirent sans délibérer, l'enveloppèrent, la rompirent, et n'en laissèrent sortir de leurs mains qu'un bien petit nombre. Il y eut là un long et effroyable carnage; les Allemands, vengeant les Austrasiens, ne se montrèrent pas moins implacables que ne l'étaient naguère les Saxons, quand ils se vengeaient.

XXXIV. Ce fut toutefois la dernière action de guerre, cette année : ni les forces des Allemands, ni la saison, qui devenait rigoureuse, ne leur permettaient d'étendre plus loin leur poursuite. L'hiver se passa, en travaux de législation, de la part de Charles; en préparatifs de défense, de la part de Wittikind et de ses Saxons. Comme il finissait, et qu'on était encore incertain si les Francs reprendraient les armes, et en quel lieu ils les porteraient, on vit venir à Wirsigny, où était le roi, Hildebrand, le duc de Spolette, qui, pour mieux effacer l'impression de ses infidélités précédentes, avait entrepris le voyage de France, portant avec lui de riches présens, demandant qu'il lui fût permis de renouveler ses promesses d'affection et d'obéissance, y

ajoutant même, à ce qu'on assure, d'utiles révélations sur les secrètes intrigues qui se renouaient encore en Bavière, et chez les Lombards. Le duc fut écouté avec une faveur indulgente, et il repartit, absous sans restriction, pleinement affranchi de tout reproche et de toute crainte. Il se rédimait de ses trahisons envers le prince, par des trahisons envers ses amis.

XXXV. Mais Charles, quelques soins qu'exigeassent ses intérêts d'Italie, ne pouvait se laisser détourner par eux du soin plus pressant de châtier avec éclat la révolte et les violences des Saxons. C'était, en ce moment, le premier et plus impérieux intérêt de sa gloire et de sa puissance : il devait à ses Francs, de les venger; il se devait à lui-même, de ne pas laisser avorter ses desseins sur la Saxe, déjà conduits si près de leur terme. Qu'importait d'ailleurs en quel lieu il fît la guerre à ses ennemis, s'il la faisait utile et heureuse? Il frapperait indirectement, il est vrai, mais plus profondément les mécontens de la Lombardie, en accablant leurs auxiliaires du Nord; il les désarmerait à la fois pour le temps présent, et pour le temps à venir; il étoufferait en eux jusqu'à l'espérance; il s'affermirait du même coup, au-delà des Alpes et sur le Wéser.

XXXVI. Charles donc, cette résolution arrêtée, convoqua à Duren l'assemblée annuelle de ses leudes et de ses évêques, et en même temps, son ar-

mée, sur les bords du Rhin. On délibéra peu; on allait combattre. Witikind ne s'était point laissé devancer; il attendait déjà, avec des troupes nombreuses, gardant les passages de la Lippe, et retranché à Bucholtz, dans une position favorable. Les Francs arrivèrent; l'attaque fut prompte; la résistance, de son côté, ne fut ni lente, ni faible. Witikind animait les siens; Charles donnait l'exemple à ses Francs; ni l'ardeur, ni l'habileté ne pouvaient manquer en aucune de ces deux armées. Aussi les avantages se balancèrent-ils quelque temps; mais le nombre, à la fin, et la fortune de Charles l'emportèrent; les Saxons repoussés, perdirent leur camp, et la Lippe, enfin délivrée, ne fut plus pour les Francs, ni un danger, ni une barrière.

XXXVII. Ils se répandirent aussitôt dans la Westphalie. Tout fuyait, on s'inclinait devant eux; depuis le combat de Bucholtz, il n'y avait plus d'armée saxonne : le découragement, les regrets, les rivalités réveillées, les reproches dont on s'accablait réciproquement l'avaient défaite plus que la victoire. Les Westphaliens résignés, renoncèrent à l'inutile essai de la force, et n'opposèrent que de timides supplications : « Que Charles ordonnât: » il avait vaincu, et il était maître; il ne leur » restait plus, à eux, trahis du sort et vaincus, » qu'à souffrir et à obéir. » Charles ordonna en effet, et le joug fatal s'apesantit sur leur tête.

Bientôt il reprit sa marche, parvint au Weser, et mit son camp à Medfull. Il put s'arrêter sans désavantage en ce lieu, et n'eut pas besoin de pénétrer au-delà. La terreur de son nom remplissait la Saxe; ce nom formidable reproduisait l'armée partout, et la suppléait. Sans délibérer, sans balancer, sans attendre, les Angrivariens, et même les Ostphaliens accoururent. Désarmés, désespérés, supplians, ils venaient sans rien disputer, et sans rien prétendre, demander seulement, ainsi qu'avaient fait les Westphaliens, que Charles, épargnant leur vie, décidât du reste à sa volonté. Elle en décida, et à la façon dont ils l'écoutèrent, on les eût crus non-seulement dociles, mais reconnaissans.

XXXVIII. Le temps manquait pour achever immédiatement tout ce qu'eût conseillé la prudence, tout ce qu'exigeait l'humeur téméraire et dissimulée de ces peuples, si souvent et si douloureusement éprouvée. D'autres travaux attendaient et rappelaient Charles; il interrompit jusqu'à l'année suivante, ceux de la Saxe, et revint à Worms, où il s'arrêta tout l'hiver, pourvoyant, de ce lieu intermédiaire, à tous les besoins de son vaste empire; toujours prêt à repasser le Rhin, et à reparaître parmi les Saxons, au moindre signe de rébellion qu'ils eussent donné. Mais tout aussitôt que la saison, devenue moins rigoureuse, eût rouvert l'accès de ces âpres et difficiles contrées, assemblant ses troupes

et reprenant son dessein, il retourna, égalemen préparé à commander ou à combattre, maître ou ennemi selon le choix des Saxons. Il se porta d'abord sur Paderborn et sur Ehresbourg, remonta la Lippe jusqu'à sa source, assit son camp en ce lieu, et y demeura le temps nécessaire pour mieux confirmer l'obéissance de la Westphalie. Descendant ensuite et changeant de direction, il alla chercher les passages du Weser, le franchit, poursuivit encore, marcha vers l'Ocker, et ne s'arrêta plus qu'aux bords de ce fleuve. C'était le lieu qu'il avait assigné d'avance aux Saxons le plus reculés dans le nord, pour lui apporter à leur tour leurs soumissions. Ils y vinrent tous, et subjugués par la crainte, persuadés par l'exemple, voulant fermement et quelle qu'en fût la condition, détourner d'eux la colère et la méfiance de Charles, ce prince leur ordonnant d'être chrétiens, ils étouffèrent discrètement leur indignation, et l'on eut d'eux, en témoignage de sincérité, une nouvelle et plus odieuse imposture. Ce fut à Horheim que se célébrèrent, solennellement mais en vain, ces multitudes, non de baptêmes, mais de sacriléges.

XXXIX. Les choses ainsi réglées sur l'Oker, les Francs partirent de nouveau, et suivirent le cours de ce fleuve, jusqu'au lieu où il se perd dans les eaux de l'Elbe. Là furent appelés les Slavons, peuple inquiet et encore puissant, dont l'Elbe bornait, de ce côté, le territoire, et que ses prétentions tou-

jours plus hautaines, mettaient en perpétuelle dissension avec ses voisins. Charles, suzerain maintenant des Saxons, interposa sa puissance; et cette médiation, partiale pourtant et intéressée, apaisa, comme d'un mot, tous les différends. Aucune résistance n'avait inquiété les Francs dans cette longue incursion, aucun ennemi, aucune image d'armée; la Saxe se taisait, on l'eût dite accoutumée et presque dévouée à sa servitude. Witikind seul était libre; mais il avait fui.

XL. Que pouvait de plus, le roi franc, pour la conservation de sa conquête, et quelles assurances nouvelles, l'abaissement et la patience de ce peuple lui permettaient-ils de chercher? Les prétextes manquaient à la force; les refus et les retards mêmes, au zèle de la foi religieuse : il semblait qu'il ne restât plus rien à prévoir, rien à prévenir. Libre alors, et pesant dans son esprit d'autres intérêts, Charles jugea le moment venu d'obvier aux sourdes agitations qui remuaient l'Italie. Adalgise à Constantinople; le duc Tassillon, en Bavière; le duc Aragise, à Bénévent; les Grecs, en Sicile, à Naples, en Calabre, se concertaient et se préparaient. Léon IV, timide et artificieux empereur, n'était déjà plus; Irène, femme audacieuse, génie étendu, grande reine, gouvernait alors l'Orient. Ses regards se portaient avec une légitime sollicitude sur les faibles restes de l'ancienne puissance des Grecs en Italie: elle avait compris qu'ils ne pourraient être conser-

vés qu'en les étendant, et néanmoins elle balançait entre ces deux desseins opposés, ou de désarmer Charles par des traités équivoques, ou de l'arrêter, en le réduisant sans cesse à défendre ce qu'il avait déjà envahi. Adalgise n'avait eu que peu de peine à lui persuader l'avantage qu'elle y trouverait, si elle aidait à son rétablissement, et il avait bientôt recouvré sous l'active administration de cette princesse, toute la faveur dont il jouissait avec Constantin. Tassillon, de son côté, que sa femme Luitberge, fidèle sœur d'Adalgise, fidèle et implacable fille de Didier, excitait; Adalgise à son tour, guerrier généreux, qu'excitaient à la fois sa propre affection, et Adelberge sa femme, autre sœur du prince lombard, ne pouvaient ni l'un, ni l'autre manquer d'accepter et de favoriser ces espérances. Déjà même, de premiers germes de mésintelligence avaient éclaté entre Naples et Rome. Le pape possédait d'assez importans revenus dans le territoire de Naples; le gouverneur grec avait tout-à-coup refusé de les lui laisser recueillir. Adrien offensé, chercha des compensations et des gages. Théracine était de la dépendance des Grecs; il la fit surprendre par quelques soldats, et annonça la volonté de s'y maintenir. On négocia alors; les Grecs insistant pour la restitution de leur ville, et proposant des ôtages en échange pour la garantie des revenus détournés. Le pape acceptait; mais au moment qu'il croyait l'affaire conclue, elle se concluait en effet, et tout autrement qu'il ne l'avait cru. Le

Grecs tout-à-coup rendant aux Romains, ruse pour ruse, s'étaient glissés, dans la nuit, jusque sous les murailles de Théracine, l'avaient inopinément assaillie, et s'y étaient rétablis. Le pape abusé, eût au moins voulu les ôtages, au moins les revenus; il n'obtenait rien : les Grecs vengés triomphaient, et n'écoutaient plus.

XLI. Telle était donc l'incertitude des affaires en Italie, et l'inquiète irritation des esprits, lorsque Charles rétrogradant enfin des rives de l'Elbe, laissant tour-à-tour l'Oker, le Weser, la Lippe et le Rhin lui-même, sans vouloir de repos, sans s'effrayer des distances, poursuivait vers les Alpes, les gravissait, les franchissait, et descendait subitement dans la Lombardie, plutôt arrivé qu'annoncé. L'effet de sa présence fut rapide aussi, et profond; les Lombards cessaient d'appeler un nouveau maître. Charles passa l'hiver tout entier à Pavie, voulant les exercer de plus près à l'obéissance, et les familiariser avec sa gloire. Il méditait des desseins qui étaient déjà près de s'accomplir, et qui, sans relâcher, il est vrai, les liens étroits de leur dépendance, devaient au moins flatter et consoler leur orgueil.

XLII. Les fêtes de Pâques approchaient; Charles sortit alors de Pavie, et alla à Rome, n'avouant encore pour unique motif de ce voyage qu'un pieux

désir de célébrer dans la ville sainte ces grandes solennités du christianisme. La reine Hildegarde l'y accompagnait, et de leurs trois fils, Charles, Carloman et Louis, les deux derniers, bien jeunes encore, étaient également avec lui. Le jour de Pâques venu, une première cérémonie se fit : le pape Adrien donna à Carloman le baptême, et changeant même son nom, lui imposa celui de Pepin. Mais ce n'était qu'un prélude à de plus graves et de plus importantes actions : le baptême achevé, Adrien donna aux deux princes l'onction royale, et Charles après lui, proclama Louis roi d'Aquitaine (1), et Pepin roi de Lombardie.

L'étonnement fut universel; cet événement si solennel et si imprévu donnait à la fois au gouvernement de Charles une figure nouvelle; à ses conquêtes une sorte d'irrévocabilité mieux arrêtée, qu'on n'attendait pas ; à son ambition, un caractère plus confiant et plus décidé; à sa famille, une destination fixe et anticipée, qui révélait des dangers en les prévenant. Pour quelle cause ce bizarre changement de nom en faveur de l'un des deux princes ? Charles avait un autre fils, né d'Himiltrude, plus âgé que ceux d'Hildegarde, et à qui appartenait déjà le nom révéré de Pepin : ce

(1) Chlovis, Louis, c'est le même nom. Ernold-le-Noir cherche l'étymologie de ce nom dans deux mots de la langue tudesque: Hlut, qui signifie fameux, et Wig, qui veut dire Mars. (Chant 1.)

fils, contrefait à la vérité, mais beau de visage et d'une sagacité peu commune, perdait-il en même temps ses droits et son nom?

L'aîné des fils d'Hildegarde, le jeune Charles, qu'on ne sacrait pas (1), et qui n'obtenait pas sa part de royaume, était-il exclus comme cet autre Pepin; ou bien n'était-il que mis en réserve pour demeurer sous l'œil de son père et des Francs, et succéder seulement à la Neustrie, à l'Austrasie et à la Bourgogne (2)? Lui était-il interdit, quelques changemens que l'avenir amenât, de rien plus prétendre jamais sur la Lombardie et sur l'Aquitaine? L'aversion de ces deux pays, pour la dépendance directe des Francs, était-elle encore si profonde que leur docilité fût au prix d'un gouvernement propre, et d'une séparation permanente? Charles, avançant d'un pas, dans l'immense voie qu'il s'était ouverte, constituait des rois destinés à commander moins qu'à obéir. Il imitait avec des vues plus hautes, et malheureusement pas moins dangereuses, la politique des rois mérovingiens; il répétait pour ses fils ce que ces princes faisaient pour les leurs, et renouvelait, pour la Lombardie et pour l'Aquitaine, ce qu'ils accordaient à l'Austrasie et à la Bourgogne.

(1) Ce prince ne fut sacré que douze ans après, dans le même temps que son père fut proclamé empereur. (Rech. hist. sur la vie de Charles, fils de Charlemagne, par Bréquigny.)

(2) Scilicet œquivoquo cessisset Francia sorte,
Successor tandem si valet esse patris.
(Ernoldus Nigellus, cant. 1.)

Certain de dominer sans obstacle sur ces rois subordonnés qu'il établissait, il ne se persuadait pas qu'il en pût être autrement des princes qui occuperaient après lui le trône prééminent de la France. Les maires ayant disparu, il se rassurait, et détournait ses regards de l'autre danger; il perpétuait les partages qui ne perdaient rien de leurs inconvéniens naturels, même en s'étendant; il les consacrait de nouveau, n'ayant ni la volonté peut-être, ni certainement le pouvoir de les empêcher; son génie ne devançait pas de si loin celui de son siècle, et ne lui imposait pas à ce point; il élevait un majestueux monument de domination et de gloire, mais il ne le fondait que sur des ruines : le temps le fit voir.

XLIII. Pepin donc, devenu roi des Lombards, alla s'établir parmi eux, avec des conseillers francs, une cour nombreuse, tout l'appareil et toute la splendeur de la souveraineté. Louis, à son tour, né à Chasseneuil, pendant l'expédition de Navarre, à peine âgé de trois ans, roi néanmoins et en devant essayer déjà les devoirs, fut envoyé dans son Aquitaine, en grand appareil aussi de somptuosité et de puissance, et sous la tutelle d'Arnold, leude renommé pour sa fidélité, son habileté, sa sagesse. Ce fut un spectacle bizarre à la fois et touchant, que la marche de ce jeune prince, et qui marque bien les naïves et guerrières mœurs de ce temps. Jusqu'à Orléans, et tant qu'il fut encore dans les

états de son père, enfant et sujet, on le laissa voyager dans ses langes et dans son berceau; mais sitôt la Loire franchie, et la terre d'Aquitaine touchée, il dut être roi, en prendre les habits, le cheval et les armes, et ne se montrer qu'avec les signes du commandement, à ces peuples qui allaient obéir, sinon à lui, du moins à son nom. Ce n'était guère, il est vrai, qu'une représentation et un simulacre, et il était naturel qu'on n'en voulût rien retrancher : le plus réel avantage des Lombards et des Aquitains, dans ce changement, était de rester séparés de leurs maîtres, de former, comme autrefois, un état et un peuple à part, d'avoir encore une administration et un prince à eux. Mais l'indépendance, ils ne l'avaient point recouvrée; la vraie volonté et la sérieuse puissance siégeaient et s'exerçaient toujours hors de leur pays; Charles n'avait attribué qu'un vain titre; ces gouvernemens simulés n'étaient que les instrumens dociles du sien; il régnait encore, et il régnait seul (1).

(1) Voyez la lettre de Charlemagne à Pepin, écrite, à ce que l'on croit, en 807.— Pervenit ad aures nostras, quod... Ideoque, carissime fili, has litteras ad tuam dilectionem direximus, ut hanc causam diligenter ac prudenter inquirere facias, et.... emendare et corrigere studeas... Audivimus etiam quod..... Tu autem nosti quomodo tecum locuti fuimus..... Et ideo admonemus.... ut... ea nota facias, et obedire et adimplere præcipias, etc. Et dans cette lettre, Charlemagne prenait formellement le titre de roi des Lombards : per misericordiam Dei, rex Francorum et Langobardorum. (Baluze.)

Voyez aussi l'article 20 du partage fait en 806 : — Hæc autem

XLIV. Le temps arrivait, qui avait été marqué par ce prince, pour son retour d'Italie. Le repos de la Lombardie et de Rome lui paraissait, pour ce temps, assez fortement garanti ; sa longue présence à Pavie, son fils donné aux Lombards, la querelle de Naples étouffée et conciliée, qu'était-il besoin de rien accorder ou tenter de plus ? Il dissimula même avec Aragise, et feignit d'ignorer ses engagemens ; il est vrai qu'Irène, affectant tout à coup de sacrifier les intérêts du prince lombard, venait d'annoncer le désir d'entrer en alliance avec Charles, et qu'il y eût eu peu d'avantage alors et de prudence à dévoiler, par un éclat offensant, des projets favo-

ita disposuimus.... ut quandiu divinæ majestati placuerit nos hanc corporalem agere vitam, potestas nostra sit... *Sicut hactenus fuit*, in regimine atque ordinatione, et omni dominatu regali atque imperiali. et ut *obedientes habeamus* prædictos dilectos filios nostros, atque Deo amabilem populum nostrum, *cum omni subjectione quæ patri a filiis, et imperatori ac regi* a suis populis exibetur. (Baluze.)

Les grands avaient usurpé un grand nombre de propriétés du fisc, en Aquitaine. Il y avait déjà quinze ans que Louis y était roi; Charles néanmoins envoya l'évêque Willebert et le comte Richard, et ce furent ces commissaires qui poursuivirent la restitution. (Voyez l'Astronome.)

Jean avait combattu avec succès les Sarrasins. Il demande en récompense à Louis des terres auprès de Narbonne: Louis les lui accorde, mais il faut de plus une préception de Charles, pour lui en confirmer la possession. — Ut ipsum villare, *quod filius noster ei dederat* concedere fecissemus. Nos verò concedimus ei ipsum villarem... Hæc omnia concedimus ei *per nostrum donum*, etc. (Baluze.)

risés chez les Grecs, et maintenant délaissés. Mais l'indulgence de Charles n'était jamais ni de l'imprévoyance, ni de la faiblesse : s'il se déguisait et s'il différait pour le duc de Bénévent, dont il dédaignait l'impuissance, il n'en pouvait être ainsi du duc de Bavière que l'étendue, la force, la situation de ses états, le voisinage et l'amitié des Saxons, son audacieuse et persévérante indocilité rendaient bien plus important, plus dangereux, plus coupable. Il y avait dix-huit ans déjà qu'après avoir juré solennellement fidélité de vassal au roi Pepin, Tassillon, quittant inopinément l'armée de ce prince, avait prétendu s'affranchir de toute dépendance et de tout devoir; et depuis ce long temps aucune occasion de dommage, d'offense, de trahison ne s'était offerte qu'il ne la saisît. Hunoald ou Waifre, Carloman, Didier, Adalgise, les Aquitains, les Austrasiens, les Saxons, les Lombards, les Grecs, quelques ennemis qu'eût rencontrés Charles, il avait été leur ami. On n'eut pu s'étonner que de la rare patience d'un roi si prompt d'ordinaire à briser tout ce qui s'élevait contre lui; mais le terme en était venu, et la vengeance allait éclater. Déférant toutefois aux supplications d'Adrien, Charles, avant de descendre à de plus rigoureuses mesures, consentit d'essayer encore si cet orgueilleux vassal ne pourrait pas être fléchi, et si d'imposantes et solennelles sommations ne suffiraient pas. On convint donc de lui envoyer des ambassadeurs, qui l'exhorteraient tour à tour au nom du roi et au nom du

pape. De la part d'Adrien, ce furent les évêque Formose et Damase; de la part de Charles, le di cre Richulf, et Eberhard, le grand échanson. Tas sillon résista longtemps, moins encore par arrogance que par crainte; car il n'était question de rien moins que de venir, humble et docile sujet, renouveler de sa bouche les anciens sermens témérairement violés, et quelques périls qu'il y eût au refus, il en prévoyait d'autres et de plus fâcheux s'il obéissait. Il se laissa persuader cependant quand on eut eu la condescendance de lui accorder des ôtages pour sa sûreté. Il vint à Worms, où l'attendait Charles; et, déposant sa fierté, conservant sa haine, il fit sans sincérité, comme sans scrupule, toutes les promesses qu'on lui prescrivit.

XLV. Mais bientôt on eut un autre spectacle à cette cour du roi franc, et plus favorable encore en apparence, et plus imprévu. Irène exécutait le dessein auquel elle s'était tout récemment attachée, et moins rassurée de jour en jour sur ses possessions d'Italie, désespérant de la guerre ou y renonçant, elle envoyait une solennelle ambassade à Charles, et le faisait fastueusement convier à son amitié. Irène, soit que sa conviction l'y portât, soit que ce fût seulement un conseil de son ambition, avait enfin répudié l'hérésie des Iconoclastes, si fatale au christianisme et à la puissance des Grecs. Cette grande cause de division ainsi écartée, les autres l[e] préoccupaient faiblement, et la conciliation où ell[e]

tendait ne devait plus, suivant ses combinaisons, rencontrer d'obstacle. Le moyen qu'elle avait choisi était, à la vérité, décisif, flatteur et séduisant à l'excès pour l'orgueil de Charles, singulièrement propre à persuader qu'Adalgise, délaissé des Grecs, renoncerait à ses espérances et ne susciterait plus de conjurations. Irène, mère de Constantin Porphyrogènete, sous le nom duquel elle gouvernait, offrait à Charles de faire asseoir au trône de Constantinople sa fille Rotrude, l'aînée de celle qu'il avait eues d'Hildegarde; elle proposait de donner cette princesse pour femme au jeune empereur. La pensée en était habile, et l'artifice, s'il y en avait, était profond et ingénieux; car ce serait une garantie puissante et en même temps réciproque, pour Irène contre les entreprises de Charles sur Naples et sur la Calabre, pour Charles, à son tour, contre les tentatives d'Irène sur Ravennes et la Lombardie. Charles s'affermirait dans sa conquête; Irène ne craindrait plus qu'il voulût l'étendre; l'Italie serait en repos. Mais Rotrude était encore en bas âge, et Constantin lui-même n'avait que onze ans : serait-ce un embarras ou un avantage? serait-ce pour Charles une crainte? était-ce pour Irène une espérance? S'abusait-on mutuellement, et se réservait-on des deux côtés l'avenir? Quelles que fussent toutefois les intentions, on ne laissa pas de conclure; il y eut un traité, et après le traité un contrat; Rotrude fut solennellement fiancée, et un eunuque important arriva de Constantinople pour l'instruire aux usages

de la langue des Grecs. Charles se montrait facile, et il le pouvait; si l'alliance était maintenue, quoi de plus heureux? Si on la rompait, quel favorable prétexte pour envahir Naples et la Calabre? En attendant il ne pourrait rien contre les Grecs; mais les Grecs, en échange, ne pourraient rien contre lui.

XLVI. Aucun autre soin n'occupait plus son esprit que la Saxe, et le danger toujours prochain, toujours menaçant, des regrets et des trahisons de ce peuple. Les Sarrasins n'avaient point tiré avantage de la désastreuse rencontre de Roncevaux; les Grecs devenaient amis; les Lombards ne s'agitaient plus; la Bavière s'était soumise et humiliée; partout l'inaction, la paix et l'obéissance: rien n'empêchait que les Francs retournassent à leurs conquêtes du Nord. Charles, à qui l'expérience avait enseigné que le spectacle seul de la force pouvait imposer aux Saxons, jugea utile, quoiqu'aucun symptôme de révolte ne se fût encore dévoilé, de leur montrer de nouveau son armée, et même d'aller tenir, sur leurs terres, son grand conseil annuel de leudes et d'évêques. Il alla donc, menant avec lui des troupes nombreuses. Il passa le Rhin à Cologne, marcha vers la Lippe, remonta le fleuve, et quand il l'eut suivi jusqu'à sa source, ce fut là qu'il s'établit et dressa son camp. Le séjour qu'il y fit eut de la durée; car, non content de délibérer sur l'état et les engagemens de la Saxe, sur les besoins et

les intérêts de la Lombardie, de l'Aquitaine et des autres provinces de l'empire, il y voulut peser et juger encore les prétentions qu'annonçaient quelques souverains étrangers, et il choisit ce lieu même pour y mander leurs ambassadeurs. On revit dans ce camp ce qui s'était déjà vu naguère à la grande convocation de Paderborn; Charles s'appliquait à émouvoir l'imagination des Saxons, et ne dédaignait pas de les éblouir par l'éclat de sa renommée et de sa puissance. Il vint des envoyés du roi des Awares, ce même peuple si longtems ennemi des Francs autrefois; il en vint même du roi des Nordmans, de ce Siegfried dont Witikind avait épousé la fille. La prudence de Charles ne se démentit point dans cette occasion; son ascendant s'y exerça dans toute sa force, et quand il lui plut de retourner sur le Rhin, tous les différens semblaient aplanis; les Saxons eux-mêmes affectaient plus de docilité et de confiance.

XLVII. Le moment n'était pas éloigné cependant où toutes ces apparences s'évanouiraient. Au-delà de l'Oder, dans le territoire borné par l'Elbe et la Saale habitait un peuple de race slavonne, à qui les Francs avaient donné le nom corrompu de Sorabes (1). Ce peuple, nombreux, belliqueux, jaloux et fier de sa liberté, s'inquiétait des promptes conquêtes des

(1) « Une puissante nation slavonne ou wende, désignée dans » les chroniques du temps sous le nom latinisé de Sorabes. »
(Malte-Brun).

Francs, et craignait qu'ils ne lui réservassent le sort des Saxons. Irrité peut-être par des violences déjà souffertes, par des menaces déjà exprimées; peut-être excité en secret par les Nordmans, les Awares, les Saxons eux-mêmes, il avait pris tout à coup les armes, et franchissant des deux côtés sa frontière, il s'était à la fois jeté sur la Saxe et sur la Thuringe. Charles, quand il fut informé de cette aggression, la jugea d'abord méprisable, et se contenta d'envoyer des lieutenans pour la repousser. Worad, comte du palais, Geïlon, comte des écuries, Adalgise, chambellan du roi, reçurent l'ordre de se hâter, d'assembler les troupes de l'Austrasie supérieure, d'y joindre en passant celles qu'ils trouveraient dans la Saxe, et de refouler promptement ces nouveaux ennemis jusqu'à l'Elbe.

XLVIII. Ils partirent; mais Charles s'était abusé, et l'événement avait bien plus d'importance qu'il ne l'espérait. Au lieu d'un ennemi, il s'en trouva deux; deux nations soulevées au lieu d'une seule. Witikind, qu'il oubliait, avait reparu; sa voix avait ému les Saxons; son courage avait réveillé leur courage; bien loin de s'opposer aux Sorabes, ils les imitaient. Ils avaient déjà une armée; il leur avait suffi d'un homme et d'un jour. Etonnés, mais non effrayés, les trois chefs comprirent bientôt à quel péril ils s'exposeraient, si, trop fidèles aux premiers ordres de Charles, ils s'engageaient imprudemment

entre ces deux armées, prêtes à s'unir et à les envelopper. Négligeant donc, pour un peu de tems, les Sorabes, ils s'attachèrent d'abord à Witikind, bien sûrs, cet ennemi surmonté, de dissiper facilement le second. Mais déjà le bruit du soulèvement de la Saxe s'était répandu en Austrasie, et Théodoric, qui gouvernait les provinces voisines du Wahal et de l'Océan, appelant aussitôt toutes les troupes qu'il put réunir, se mettait en marche pour porter secours aux Francs menacés.

Théodoric, soldat prévoyant, chef expérimenté et habile, avait de plus l'avantage d'être de la race de Charles; heureuse faveur du hasard, et qui redoublait son influence. Aucune action remarquable n'avait encore été essayée quand il arriva; lui-même, il n'avait rencontré que de rares et faibles obstacles. Witikind, forcé de se mettre à l'abri derrière le Weser, pour grossir et mieux préparer son armée, n'avait pu s'opposer à la jonction des deux corps de Francs. Il campait non loin de ce fleuve, dans une position bien choisie, sur le flanc septentrional du Sonnthal. Les Francs délibérèrent, et l'attaque ayant été résolue, Théodoric dût s'arrêter à la rive gauche du Weser, pendant que les autres chefs, traversant le fleuve, tournant la montagne, iraient se placer devant les Saxons, et leur ôteraient toute espérance de retraite. Théodoric, de qui venait ce conseil, n'eut aucun désir de s'en écarter; mais Worad et ses compagnons y furent malheureusement moins fidèles. La présomption et l'esprit

de rivalité les entraînèrent; ils craignirent que la gloire du succès leur fût dérobée par Théodoric, et s'empressèrent témérairement, voulant eux-mêmes la lui dérober. Trouvant les Saxons déjà prêts, et rangés en bataille au front de leur camp, eux, sans préparation, sans examen, sans repos, dans toute la confusion de leur marche; comme si la victoire était infaillible et appartenait à celui qui s'offrirait le premier pour la recueillir, ils se précipitent. Witikind les reçoit sans s'émouvoir et sans s'ébranler; ils s'étonnent confondus d'une résistance qu'ils eussent crue impossible; mais ils redoublent d'efforts cependant, et à son tour, bien loin de fléchir, Witikind s'affermit dans son immobilité. Tout ce qu'ils tentèrent échoua; tout ce courage aveugle et désordonné, devint inutile. Bientôt il leur fallut changer de pensée, et au lieu d'assaillir, se défendre; car Witikind, qui l'avait si patiemment attendue, reconnaissant l'occasion, s'avançait déjà et la saisissait. Il les avait repoussés; c'était peu pour lui : il leur venait rendre leurs attaques. Découragés maintenant, lassés, effrayés, les Francs n'imitèrent point la ferme et froide constance de leur ennemi. Attaquant, ils s'étaient crus formidables et victorieux; attaqués, ils se jugèrent vaincus : ils le furent; la fuite leur resta seule presque aussitôt, douloureuse et faible ressource. Le camp de Théodoric recueillit leurs tristes débris; mais quelques chefs à peine le purent atteindre; ils étaient tous morts; Adalgise entre autres, et Geïlon.

XLIX. Witikind triomphait, moins heureux encore de cette victoire que de celles où il prétendait, et qu'elle lui faisait espérer. Il lui semblait qu'il eût emporté deux avantages à la fois dans ce combat glorieux; l'un sur les Francs, dont il avait abattu l'orgueil; l'autre sur les siens, dont il avait rallumé l'ardeur et la confiance. Mais Charles hésitait et différait peu d'habitude; aussi peu dans les conjonctures difficiles que dans les événemens favorables. Au premier bruit qui lui vint des fautes et de la défaite de ses lieutenans, irrité, affligé, mais plus occupé de réparer ses pertes que de les plaindre, il fit porter par toute la France son signal de guerre, et traînant avec lui une innombrable armée, il partit. Il ne voulait même pas que les Saxons eussent plus longtemps la témérité et la consolation de combattre; il les voulait accabler du seul appareil, et de la crainte seule de sa puissance. Il venait en maître, et non pas pour vaincre, mais pour châtier.

L. Ce projet vaste, et où se découvre moins d'orgueil encore que de prévoyance, eût un admirable succès : heureux le prince, s'il ne l'avait pas souillé par l'odieux abus qu'il en fit. De faibles armées eussent entretenu la guerre, même avec des triomphes; celle-ci l'étouffait, sans garder, ni laisser l'espoir de la faire. Elle s'avança impétueuse et irrésistible, jusqu'aux derniers confins de la

Westphalie : en même temps Charles, commandant toujours, et ne craignant point qu'on désobéît, envoyait l'ordre à tous les chefs Saxons, de venir vers lui pour entendre ce qu'il déciderait d'eux, après leur révolte. Ils y vinrent tous, un seul excepté; car la présence de Charles les avait plongés de nouveau dans leurs premiers découragemens, et repentans par faiblesse, ils gémissaient maintenant de leur victoire. Witikind, encore abandonné, s'était, pour la troisième fois, condamné lui-même à l'exil. Il était fugitif et devait, comme il arrive toujours, porter tout le blâme de l'affront commun; glacés d'épouvante, aux reproches et aux menaces de Charles, tous ces autres chefs, non contens de leur défection, accablèrent à leur tour Witikind absent de leurs malédictions et de leurs reproches; ils l'accusèrent à l'envi, de leur gloire.

Charles, et l'on ne peut l'en reprendre, n'accepta point cette méprisable apologie. Sans doute il eût préféré Witikind, le chef vaillant et habile; il se fût applaudi de lui faire expier les tentatives passées, et du même coup, de frapper en lui le seul provocateur qui restât pour les rébellions à venir. Mais cette importante victime lui manquant, il ne s'apaisa point pour cela, et ne put consentir à se laisser frustrer de sa vengeance. Il la prit terrible; la honte de Sonnthal, qu'il prétendait effacer, le fut en effet, mais par une plus forte et plus regrettable honte. Horreur et exécration! ce génie puissant va faillir; le sage roi, le généreux prince, le magna-

nimé conquérant s'abaisse des hauteurs de sa gloire; il descend où ne fût pas descendu un tyran vulgaire; il devient imprévoyant, furieux, atroce. L'ordre, l'ordre lamentable est donné; Charles le permet, Charles le prescrit : quatre mille cinq cents de ces malheureux Saxons, venus avec leurs chefs à son camp, sont enveloppés, désarmés, conduits à Verden, traînés sur le rivage désolé de l'Aller, et le même jour, au même signal, (le pourrai-je dire?) ces quatre mille cinq cents têtes tombet et roulent. Crime insensé, détestable conseil de la plus fatale colère, fruit empoisonné de ce pernicieux traité de Paderborn, qui avait comme reconnu un abominable droit de massacre!

LI. La Saxe entière frémit et demeura dans une longue stupeur; non, toutefois, cette stupeur profonde et irréparable qui ne laisse plus ressentir les maux d'où elle provient; mais cette taciturne surprise d'un mal extrême et inattendu, cette soudaine et passagère stupéfaction, morne et farouche, qui arrête, suspend, interrompt, et bientôt par un mouvement opposé, ranime et ravive, échauffe, exalte, fortifie. Charles, encore abusé par l'image fausse qu'il s'en était faite, croyait à ce coup les Saxons réduits, et ne se les représentait plus qu'invinciblement enchaînés dans une éternelle épouvante. Il les dédaignait maintenant, et les défiait, se persuadant que c'était assez des souvenirs qu'il leur laisserait en partant, et de l'effroyable exécution de

Verden. C'en était assez, il est vrai, mais pour d'autres effets, et pour d'autres suites. Il partit néanmoins, vint à Thionville, et s'y arrêta tout l'hiver.

LII. Witikind n'attendait et ne demandait rien de plus : il ne manquerait plus de soldats maintenant, ni ces soldats ne manqueraient plus à leur tour de résolution. Charles avait pris soin de leur rendre leur enthousiasme qui s'était éteint, leur persévérance qui s'était lassée; il leur avait enseigné à craindre la soumission plus que la révolte. Il n'était besoin à leur chef que d'un peu de temps pour les appeler, d'un moment de sécurité pour les réunir. L'hiver et la retraite de Charles les lui assuraient; il en profita, fidèle et généreux enfant de la Saxe, toujours prêt aux occasions que lui réservait la fortune. Sa voix retentit des rivages de l'Elbe au-delà de ceux de la Lippe; tout ce vaste pays répondit uniformément, unanimement, et on l'entendit tout entier, en un même jour, jeter un long et formidable cri de vengeance. Toutes les divisions s'étaient effacées, toutes les rivalités s'étaient assoupies; il n'y avait plus dans ces multitudes si turbulentes quelquefois et si indociles, qu'un intérêt, une passion, une volonté. La gloire et la sagesse de Charles avaient rompu par degrés ou relâché leurs anciens liens; les meurtres de l'Aller venaient de les renouer.

LIII. Ce prince alors reconnut sa faute peut-être et la déplora; mais qu'importaient ces inutiles retours? Rien ne se pouvait plus réparer, si ce n'est le tort fait à sa puissance; et il n'y avait que la guerre pour cette laborieuse réparation. De si longs efforts, de si grands combats, une conquête si belle, tout avait été dissipé en un jour, et en une seule action; il fallait recommencer maintenant, et reconquérir. Charles en embrassa résolûment le dessein, et s'y prépara. Mais pendant que préoccupé de ces soins, il assemblait, formait, mettait en mouvement son armée, et en prescrivait la destination, une grande affliction lui était tout-à-coup envoyée: la reine Hildegarde mourait, jeune encore, aimée de tous, pleine de grâces et des plus douces vertus. Charles la pleura, et ses regrets étaient légitimes; bientôt, cependant, il mit en sa place Fastrade, autre malheur, et qui fit sentir plus amèrement le premier. Fastrade, fille d'un comte franc, du nom de Rodolphe, femme hautaine et que sa fortune enivrait, n'eut que des ennemis, et les mérita. Pour achever et redoubler encore ces douleurs, presque au même temps mourut aussi la reine Bertrude, la mère de Charles, l'habile et glorieuse veuve du roi Pepin.

LIV. Le roi cependant ne se relâchait ni de ses volontés, ni de ses travaux. Déjà l'armée marchait, et aussitôt que les funérailles d'Hildegarde eurent été célébrées, marchant lui-même, il laissa la Mo-

selle, et se porta sur le Rhin. Ce n'était plus comme aux dernières années, quand la Westphalie tremblante lui livrait partout un chemin facile, et que la lutte épuisée, se ranimait à peine aux bords du Weser. Aucune partie de la Saxe n'était plus amie, ni soumise; à la plus prochaine frontière, était la guerre, attendant. On pénétra néanmoins, on franchit la Lippe, et l'on s'étendit jusque sur le Wehre. Mais à Dethmold, était déjà Witikind, couvrant d'une forte armée le bord méridional de cette rivière. Une victoire en pouvait seule ouvrir le passage; Charles la tenta, ne sachant ni différer, ni attendre. Le combat fut long, acharné, terrible; d'immenses pertes attestèrent le dévoûment et l'opiniâtreté des Saxons : mais quel en fut le succès? Il fut favorable aux Francs, et considérable, si l'on recueille, sans l'approfondir, le témoignage des vieux historiens, panégyristes ardens du roi Charles; il fut indécis, ou bien chèrement acheté, si l'on examine et si l'on compare. Car les Saxons se retirèrent, il est vrai, jusqu'à la Hâse, autre rivière plus reculée dans la Westphalie; mais ils s'y retrouvèrent nombreux, menaçans encore et prêts à combattre. Les Francs, de leur côté, ne suivirent point, n'avancèrent point au-delà du Wehre, et se retirèrent comme faisaient les Saxons. Ils rétrogradèrent de plusieurs lieues jusqu'à Paderborn, et renoncèrent à rien entreprendre de plus, tant que ne seraient pas venues les nouvelles troupes qu'ils attendaient d'Austrasie.

LV. Elles arrivèrent enfin, et trente jours étaient à peine passés depuis la sanglante bataille de Dethmold, que Charles franchissant le Wehre cette fois, atteignant la Hâse, en livrait une seconde, en ce lieu, plus sanglante encore, et plus mémorable. Quel que fut Witikind, quels que se fussent montrés les Saxons, ils cédèrent; Charles fut plus habile encore et plus grand, et les Francs, ou plus persévérans à leur tour, ou plus courageux. La seule consolation des vaincus fut dans la durée et dans la gloire de leur résistance, dans le carnage qu'ils avaient fait même en succombant, dans le grand nombre de chefs ennemis dont la mort avait été le prix de leur défaite. Charles ne s'arrêta point après ce succès, décisif en effet, et qui lui aplanissait les obstacles; de la Hâse, il courut jusqu'au Wéser, et du Wéser jusqu'à l'Elbe, marquant profondément sa trace avec du sang et des flammes, promenant partout la destruction et la mort, repoussant et renversant tout ce qui s'arrêtait devant lui, châtiant à la fin l'agression des Sorabes longtemps impunie (1).

(1) Ceci pourtant n'est qu'une conjecture, et je ne veux pas négliger d'en avertir. Car après avoir rapporté l'irruption des Sorabes, les chroniqueurs détournés par la grande insurrection de la Saxe, oublient complètement la première de ces deux guerres, et ne songent plus à nous dire qu'elle en fut l'issue. Mais il est bien évident que les trois lieutenans de Charles, battus à Sonnthal, ne purent aller jusqu'aux Sorabes; il est certain

LVI. Mais ce prince, quoiqu'il eût vaincu, n'avait point soumis; il ne possédait de cette terre que la portion qu'il en occupait; quelque part qu'il fût, il y était maître; ailleurs et hors des barrières du camp, il ne l'était plus. Son expédition, toute glorieuse, n'était cependant que peu profitable; elle n'avait guère produit que des ravages. Quelle résolution prendre à présent? L'hiver menaçait: sortir du pays, c'était le rendre et le perdre; persévérer, on y périssait. Forcé de choisir toutefois, on préféra, comme il était naturel, le moindre danger; on s'effraya des inondations, des glaces, de la faim; de l'isolement au cœur d'un pays inaccessible en cette saison; des hasards et de l'inégalité de la lutte au milieu d'une multitude irritée et inépuisable, accoutumée à se faire un jeu et comme un abri de ses plus âpres frimats. On aima mieux, fallût-il recommencer encore la conquête, que le salut de l'armée ne fut pas commis à cette douteuse fortune. On quitta l'Elbe d'abord, puis le Wéser, puis la Lippe même; on regagna l'Austrasie, n'ayant acquis ni pays, ni peuple, n'emmenant pour tant de sang

encore que dans l'expédition suivante, ce prince, tout occupé de la Saxe, ne s'avança point au-delà de l'Aller. Ce fut après la bataille de la Hâse que, pour la première fois, depuis celle de Sonnthal, les Francs purent pénétrer dans les contrées voisines de la frontière des Sorabes. Charles ne châtia point ce peuple antérieurement, rien de mieux prouvé : mais il en eut alors l'occasion, et il est difficile de croire qu'il l'ait laissé perdre. Cela n'était ni de sa politique, ni de son humeur.

et de pertes, que du butin et des prisonniers, stériles trophées.

LVII. L'hiver donc fut comme une trève inviolable et sûre, quoique sans accord et sans condition; mais elle finit, et rien ne parut changé, ni dans les passions, ni dans les desseins; le seul changement était dans le système de guerre. Des deux côtés on en avait pris un nonveau. L'expérience avait fait connaître aux Saxons leur inévitable infériorité dans les combats réguliers et dans les grandes batailles; ils y renoncèrent. Se disperser et se retirer, laisser une large voie à l'incursion, mais solitaire et déserte, fatiguer, rebuter, épuiser les Francs en de longues marches toujours menacées et toujours vaines, telle était la pensée de Witikind, et son espérance : étrange ennemi, à qui son aversion même conseillait de fuir la rencontre de son ennemi; guerre inouïe, qui ne devait consister qu'à ne point combattre. De son côté le roi franc, aucune armée ne se montrant devant lui, aucune occasion de gloire ne se rencontrant, n'ayant plus d'espoir pour triompher avec des batailles, en chercha, comme les Saxons, dans la lassitude. Se répandre progressivement; désoler et anéantir; à défaut des guerriers, frapper leur terre; attendre, en détruisant toujours et exterminant, les résolutions qu'inspireraient enfin à ce peuple sa détresse et le désespoir, ce fut à quel terrible dessein s'arrêta l'inflexible esprit de ce prince.

LVIII. Il passe le Rhin avec son armée, prend par Lippenhiem, se rejette sur la Westphalie, s'arrête à ce malheureux pays et s'y attache, étreint sa proie, la déchire, la met en lambeaux, en fait comme un vaste cadavre. Il poursuit enfin et vient au Wéser; mais, comme il approchait, ce fleuve déborde, ses nombreux affluens s'enflent à leur tour, et surmontent leurs rives; c'est une barrière qui s'élève, une mer nouvelle qui couvre inopinément cette terre, pour en disputer aux Francs la possession. Charles s'étonne et il délibère; mais quels obstacles rebuteraient cette volonté? Il changera de moyens, et non de pensées; l'Elbe le reverra ainsi qu'il l'avait résolu. Le jeune Charles, qui n'avait pourtant que douze ans encore, était avec lui, apprenant déjà et faisant la guerre; il se sépare de ce jeune prince, et, en le quittant, lui laisse une armée. Celle-ci rétrogradera, et s'en ira vers la Lippe, garder l'autre frontière de la Westphalie. Lui, cependant, reculant comme elle, mais pour avancer, il se détourne, s'éloigne du Wéser, cherche la Thuringe, franchit ces contrées, remonte, se hâte, et tombe à revers sur le pays des Saxons du nord.

LIX. Ce fut encore le même spectacle qu'en Westphalie, et les mêmes fureurs; les Francs se précipitèrent comme un large fleuve de feu, se creusant, au passage, un lit profond de ruines; dévorant, pour ainsi parler, cette terre où ils voulaient

qu'il ne restât rien qu'une durable et efficace épouvante. Mais, quand ils se furent lassés à ces longues dévastations, vengés peut-être, quoique sans avantage encore et sans fruit, ils n'eurent plus d'autre pensée, ni d'autre ressource même que le retour. Ils revinrent donc; mais pendant ce temps, aux bords de la Lippe, se faisait enfin une véritable action de guerre : les Saxons, qu'encourageait l'absence de Charles, l'âge de son fils, le faible nombre des troupes dont ce jeune prince était entouré, séduits par l'occasion, s'écartèrent un moment du plan difficile auquel ils avaient consenti, et vinrent essayer si la fortune, plus favorable, ne leur accorderait pas quelque dédommagement pour tant de souffrances. Ils se réunirent, marchèrent rapidement et avec prudence, passèrent la Lippe, remontèrent ce fleuve, et sitôt qu'ils furent en vue des Francs, donnant le signal, ils coururent. Le jeune prince ne se troubla point, et les chefs éprouvés qui le secondaient, n'eurent presque qu'à l'imiter et à le suivre. Sa cavalerie était forte, pleine d'ardeur, exercée; ce fut en elle qu'il mit l'espoir du succès, et avec elle qu'il voulut combattre. Ils chargèrent, rien ne résista; ils redoublèrent, les Saxons déjà ébranlés se rompirent. Le désordre confondit leurs rangs; la peur acheva, qui ne permit plus de réparer le désordre. Ils ne combattaient plus, ils fuyaient. Le fils de Charles s'était souvenu de son père; enfant encore et victorieux, la vie s'ouvrait pour lui par la gloire. Toutefois, le temps marqué arrivait,

la retraite ne devait plus être différée; le jeune prince, laissant à son tour les Saxons, retira ses troupes et revint à Worms.

LX. Charles ne s'était que trop fidèlement attaché à sa première résolution. Il s'était promis de suppléer aux victoires par le ravage; il avait ravagé beaucoup et longtemps. Qu'en recueillait-il cependant, et qu'obtenait-il? L'opiniâtreté des Saxons ne se lassait point; le regret de leurs pertes augmentait leur acharnement; ils s'enflammaient d'une ardeur plus vive au spectacle de ces désastres et de ces fureurs. La ligue ne se rompait point; ni chef, ni tribu ne songeait à se préserver par des défections; nulle soumission, même fausse et momentanée, ne venait, comme autrefois, flatter et désarmer l'orgueil du vainqueur. On avait entrepris et exécuté; on avait beaucoup fait, tout restait à faire. Charles reconnut la vanité de ses illusions; le projet qu'il avait suivi n'était point imprudent en soi, ni improbable; mais il était incomplet et devenait par-là inutile. A quoi servait-il d'entrer sans obstacle dans un pays désolé, si des obstacles puissans empêchaient toujours de s'y maintenir? qu'importait que l'on y fût maître, une saison de l'année, si l'ennemi, libre et paisible le reste du temps, recouvrait périodiquement la faculté de renouveler ses forces et sa résistance? Les étés lui était funestes, il est vrai; mais ses longs hivers, favorables : c'était donc, quelque difficulté qui s'y ren-

contrât, cette dernière et infaillible ressource qu'il fallait entreprendre de lui ôter; cette guerre de destruction ne pouvait réussir en s'interrompant; elle demandait de la continuité et de la durée.

LXI. Charles le vit, et il le voulut; il le voulut, et il le tenta. L'automne était à peine arrivée, quand il fut revenu de sa hasardeuse irruption aux provinces de l'Elbe; au lieu du repos qu'attendaient les Francs, ce furent encore des travaux; au lieu de la paix, les armes et la guerre. De nouvelles troupes furent appelées, une forte et nombreuse armée se forma. Retournant alors et laissant les portions de la Westphalie déjà parcourues, Charles se jeta vers la limite opposée dans les cantons que baignent les eaux de l'Ems. Ensuite, et lorsqu'il y eut exercé, selon son dessein, d'assez nombreux et irréparables ravages, avançant encore, il s'étendit jusques au confluent du Weser et de la Werne. Ce n'était pas le terme, et il aurait poursuivi, mais les glaces et les inondations l'arrêtèrent. Forcé de suspendre et même de rétrograder, résolu cependant à ne point sortir de la Saxe, il se replia sur Ehresbourg, et annonça l'intention de demeurer dans ce château tant que l'hiver durerait. L'armée, toutefois, n'y fut pas longtemps inactive, et renonçant, puisque la nécessité le voulait, aux expéditions plus éloignées et plus importantes, elle y suppléa par le nombre, la diversité, la fréquence de ses excursions. Des corps détachés sortaient du

camp tour à tour, méprisables et peu dangereux si on les comptait, redoutables, à voir leur ardeur leur agilité, la hardiesse et la promptitude de leurs mouvemens. Leurs ravages plus dispersés étaient à peine moins grands; avec de moindres efforts, ils entretenaient la même terreur. Les Saxons consternés ne retrouvèrent plus le repos, assuré naguère, et qu'ils appelaient avec autant de sécurité que d'impatience; ils apprenaient enfin et avec effroi, que leurs marais, leurs forêts, leurs roches glacées, ne seraient plus un abri pour eux, contre l'infatigable poursuite des Francs.

LXII. Ce fut le temps où le roi voulant fortifier son armée, ordonna qu'on lui envoyât les Gascons et les Aquitains. Quelques troupes seulement furent réservées pour la garde de cette frontière; le reste marcha. A sa tête, vint le roi Louis, gracieux enfant, impatient de revoir son père dont il était séparé depuis quatre années; déjà familiarisé avec les exercices de la guerre; instruit déjà au langage, aux sentimens, aux vives et libres mœurs de ces peuples qui lui étaient donnés, ou du moins promis. Une garde de nobles enfans suivait les pas de leur jeune maître, et lui, jaloux de plaire à ses compagnons, portait, comme eux, les armes et le vêtement de leur pays; le surtout rond, la chemise à manches pendantes, la bottine courte, l'éperon lacé, l'épieu dans la main (1). Les Francs s'é-

(1) Cui Ludovicus occurrit ad Petrisburnam, habitu Vascorum

murent à sa vue, et le roi Charles s'applaudit.

LXIII. Mais ce fut le temps aussi d'un autre événement, qui excita à son tour de profondes et moins favorables émotions. Fastrade, orgueilleuse reine, implacable, artificieuse, avait séduit par degrés l'esprit du roi Charles, et de jour en jour s'augmentait le dangereux ascendant que ses flatteries, son habileté, sa souplesse lui avaient fait obtenir. En peu de temps, elle réussit à faire excuser, partager même à ce prince, ses sentimens et ses passions. Ce caractère naturellement généreux, s'enveloppa tout à coup d'une rudesse et d'une sévérité inaccoutumées. Inaccessible aux prières, inexorable aux plus légères offenses, on l'eût dit occupé seulement de punir et de se venger. On s'étonna chez les Leudes, de ce changement, et de la surprise bientôt, on vint au murmure, du murmure aux vœux, des vœux aux desseins. On conspira en Thuringe et en Austrasie; il se forma une vaste conjuration contre la vie du prince. Des Leudes, peut-être outragés, peut-être entraînés par une aveugle et impatiente ambition, donnèrent l'exemple; le comte Hartrad était leur guide et leur chef. Quelle espérance avaient-ils, quel intérêt commun, quel dessein? ne s'unissaient-ils que pour des torts

cum coævis sibi pueris indutus, amiculo scilicet et rotundo, manicis camisiæ diffusis, cruralibus distentiis, calcaribus caligulis insertis, missile manu ferens. (L'Astronome.)

les efforts coûtent peu, s'est rejeté au-delà de l'Elbe, prêt à reculer de nouveau, s'il est nécessaire, et jusqu'au pays des Nordmans, s'il ose l'y suivre. Charles s'étonne, et peut-être admire; il reconnaît le moment venu de faire fléchir sa colère, et d'adopter à son tour de nouvelles résolutions. Quelques Saxons prisonniers étaient retenus dans son camp; ce sont eux qu'il appelle, et dont il va se servir. « Qu'ils allassent et qu'ils exhortassent
» Witikind : que prétendait-il? était-il sans pitié
» pour tant de malheurs qu'avait attirés sur la
» Saxe son impuissante opiniâtreté? conservait-il
» tant de présomption qu'il se flattât toujours d'ar-
» racher aux Francs leur conquête? que n'essayait-
» il, et pourquoi si ses forces suffisaient à de tels
» miracles, refusait-il les combats qui pouvaient
» seuls les réaliser? se persuadait-il qu'il préser-
» vait son pays en l'abandonnant? qu'il en fit l'é-
» preuve, les Francs ne l'abandonneraient pas et
» ne l'occuperaient qu'avec plus de sécurité. D'où
» venait cette aversion si profonde, si téméraire,
» si récente des Saxons pour la dépendance? en
» quel temps avaient-ils été libres de toute sujé-
» tion et de tout devoir? quand s'étaient-ils affran-
» chis de la puissance des Francs? Des siècles
» avaient passé depuis Théodoric et Chlotaire; les
» Saxons seraient-ils plus forts aujourd'hui et plus
» courageux? les Francs avaient-ils perdu de leur
» force et de leur courage? une haine impie avait
» armé follement ces peuples contre la loi du chris-

» tianisme; étaient-ils si aveugles de n'en pouvoir » reconnaître les bienfaits et la vérité? qu'obtenaient-» ils de leurs dieux; par quelle faveur avaient, ces » dieux sourds, manifesté leur prédilection et leur » pouvoir? que Witikind se désabusât; que ses » Saxons se fissent chrétiens : c'était le but de la » guerre, ce serait le terme; la paix n'avait ni d'au-» tres voies, ni d'autres garans; les Francs com-» battaient moins pour la domination que pour la » foi. A ce prix, étaient pour les Saxons, le repos » et la liberté; leurs terres et la patrie même, à ce » prix. »

LXVI. Ce n'était pas un amour insensé de l'idolâtrie qui retenait Witikind; il s'était servi de l'obstination et de l'incrédulité passionnée de son peuple, plutôt qu'il ne les avait partagés. Une secrète inclination, au contraire, le détournait depuis longtemps de l'absurde adoration des idoles, et l'entraînait par degrés vers le christianisme. Les Saxons eux-mêmes, qu'ébranlaient et éclairaient leurs malheurs, commençaient à se détacher de ces dieux qui leur coûtaient tant de sang, et qui n'intervenaient jamais pour les délivrer. On ne saurait dire, tant ces deuxchoses semblaient liées entre elles, s'ils s'étaient obstinés plus longtemps dans l'idolâtrie par aversion dela servitude, ou dans leur indépendance par attachement pour l'idolâtrie. Le plus grave obstacle n'était déjà plus où Charles avait mis sa plus inflexible condition; Witikind, et

même les siens, se résigneraient au baptême; car il ne se préoccupait point, cet homme puissant, et ne se laissait pas enivrer de vaines et pernicieuses espérances; ils savait bien ce qu'avaient à attendre et et ce qu'avaient à craindre les Saxons du dernier dessein où l'avait réduit la nécessité. Assez d'efforts avaient prouvé sa constance; assez de sacrifices, son dévouement, assez de succès, son habileté. Aussi loin que pouvaient aller la prudence, la fidélité, l'audace humaine, on l'y avait vu. Armé, toutefois pour l'indépendance et pour le salut de son pays, il le voulait sauvé, s'il le voulait libre. « Que » Charles donc reprit l'ancienne souveraineté et » les tributs d'autrefois, en quoi les Saxons se pour- » raient-ils croire abaissés, quand ils rentreraient » dans la condition qui avait été si longtemps celle » de leurs pères? Qu'ils laissassent même ces dieux » incertains qui ne les entendaient pas ou les trahis- » saient; serait-ce une honte pour eux d'embras- » ser une foi nouvelle, mais victorieuse, qui cou- » vrait le monde, et que suivaient les plus grandes et » plus ingénieuses nations! Mais les dures condi- » tions de Paderborn, l'esclavage capricieusement » infligé aux personnes libres, les tributs imposés » et non convenus, c'était ce que ne pouvaient souf- » frir les Saxons, et à quoi devait renoncer le roi » Charles, si le rétablissement de la paix était en ef- » fet dans sa volonté. Leur soumission, leur con- » version même n'étaient point à un autre prix; » mais celui-là, ils s'y attachaient et ne s'en relâ-

» cheraient point, dussent les plus extrêmes mal-
» heurs éclater sur eux. »

LXVII. Charles consentit. Puisqu'ils acceptaient la loi des chrétiens, sa gloire était satisfaite, son zèle avait accompli l'œuvre salutaire qu'il se proposait. Leur foi religieuse lui répondrait mieux maintenant de leur fidélité que les armes. Qu'importait le reste? Il l'abandonnait. Ainsi les Saxons furent rétablis dans leur liberté, et ils obtinrent de plus l'entière abolition des tributs nouveaux (1). Ils restaient tributaires néanmoins, et même sujets, mais au seul titre et aux seules conditions des tems antérieurs à leur première révolte. Le plus grand changement était celui de la religion, mais il était

(1) Il ne faudrait pas chercher la trace de ces faits dans le moine de Saint-Gall, ni dans Eginhard; ils auraient craint sûrement d'affaiblir l'éclat des succès militaires de Charlemagne. Cette trace, heureusement, se retrouve dans des actes encore plus authentiques que leurs récits. Voici ce que disent tour à tour et en termes pareils, le Præceptum de Institutione episcopatum per Saxoniam, et le Præceptum pro Trutmanno comite; j'ose demander qu'on y fasse attention : « Saxones... semper indomabiles ipsique Deo et nobis tamdiu rebelles, *quousque* illius et nostra virtute ipsos et bellis vicimus, et ad baptismi gratiam Deo annuente, perduximus, *pristinæque libertati donatos*, *et omni nobis debito censu solutos* pro amore illius qui nobis victoriam contulit, *ipsi tributarios et subjugales devote addiximus*. » De ces deux actes, le premier est daté des Ides de juillet, et le second, des calendes d'octobre de l'année 789. On ne peut avoir le moindre doute qu'il ne s'y agisse de la dernière pacification, réglée en 785 avec Witikind.

immense à la vérité et comprenait tous les autres C'était maintenant que se faisait la vraie conquête les Saxons devenus chrétiens, ne trahiraient plus Witikind, réconcilié, ne les exciterait plus qu'à l'o béissance. Charles avait vu comme il se maintena libre d'engagement dans le tems qu'il n'eût pas voul les garder; il les garderait aujourd'hui puisqu'il ne re fusait plus de s'y soumettre. Si d'autres désordres éclataient encore, chose inévitable en de telles révolutions, il y serait étranger, et son inaction suffirait pour en ôter le péril, et en abréger la durée.

LXVIII. Quand les envoyés que Charles avait adressés à Witikind retournèrent, les réponses qu'ils apportaient furent trouvées si conciliantes, que ce prince, déterminé à s'en contenter, n'hésita point à déclarer la guerre finie. Voulant même en donner un gage anticipé aux Saxons, en même temps qu'il envoyait vers eux le comte Amalwin, pour régler l'exécution du traité, il laissa son armée et revint en France. Mais il exigeait que Witikind y vînt à son tour, comme pour donner plus d'éclat à ses soumissions. Le saxon hésitait, doutant qu'il fût sage, après tant de rébellions et de résistances, de se remettre au pouvoir d'un prince si profondément offensé. Charles excusa ses craintes, et pour les mieux apaiser, il fit livrer au chef ennemi tous les ôtages qu'il souhaitait d'obtenir. Witikind alors ne balança plus, et peu de tems écoulé on vit venir à Attigny ce guerrier illustre

qui, non content de jurer au roi une fidélité sacrée pour lui et inviolable, exécutant sans réserve toutes ses promesses, et donnant aux siens le plus salutaire exemple qu'ils pussent attendre de lui, renonça solennellement à l'idôlatrie et se dévoua à la sainte religion du Christ. Avec lui vint aussi Abbon, l'assidu compagnon de tous ses travaux, l'ami de sa vie, l'associé de sa gloire, le plus grand après lui parmi les Saxons. Charles ne pouvait manquer d'avoir ses sermens, puisqu'il obtenait ceux de Witikind, ni l'église chrétienne à son tour ne pouvait manquer de le voir au nombre des catéchumènes. On a dit que le roi, sentant le danger de laisser languir Witikind sans autorité et sans honneurs, se fiant sagement et généreusement à sa foi, lui rendit le gouvernement de l'Angrivarie.

LXIX. Mais c'était peu du consentement des Saxons; il fallait les faire chrétiens en effet, leur prêcher la foi, leur enseigner la loi qu'ils devaient entendre afin de la suivre, fonder parmi eux l'établissement et l'exercice régulier du christianisme. Charles donc, quand les premiers temps eurent passé, et que les esprits se furent familiarisés avec le repos, divisant d'abord la Saxe en provinces, pour l'administration des pouvoirs civils (1), la par-

(1) Proinde omnem terram eorum antiquo romanorum more in proviuciam redigentes... (Præcept. de inst. Episc.) Dedimus

tagea bientôt en huit diocèses pour la discipline et la sûreté du culte chrétien. Il fit bâtir des églises (1), institua des évêques, régla leur juridiction, assigna aux clercs des terres et des revenus (2); il envoya même, pour leur assurer une plus efficace protection, le comte Trutmann, leude puissant et habile, auquel il attribua une autorité générale sur toutes les affaires de justice, et commit spécialement les intérêts litigieux des clercs et de leurs églises (3).

LXX. Malheureusement ces mesures ne suffirent

potestatem comitibus... ut universi comites pacem ad invicem habere studeant... Unusquisque comes in suo ministerio placita et justicias faciat... qui de uno comitatu ad alium confugium fecerint. (Capitulatio de partibus Saxoniæ, art. 24, 29, 31 et 34.) Huic parrochiæ decem pagos subjecimus quos etiam objectis eorum antiquis vocabulis et divisionibus, in duas redigimus provincias. (Prœcept. de Instit. Episco.) La Saxe fut une province générale de l'empire franc, subdivisée en moindres provinces.

(1) Ecclesiæ christi, quæ modo construuntur in Saxonia... (Capitu. de part. Sax., art. 1).

(2) Consenserunt omnes ad unamquemque ecclesiam curtem et duos mansos terræ pagenses cundonent...Servum et ancillam eidem ecclesiæ tribuant... Ut undecumque census aliquid ad fiscum pervenerit... decima pars ecclesiis et sacerdotibus reddatur... similiter... ut omnes decimam partem substantiæ et laboris sui, ecclesiis et sacerdotibus donent, tam nobiles quam ingenui, similiter et liti. (Capitu. de part. Sax., art. 15, 16 et 17.)

(3) Ut resideat in curte ad campos in mallo publico, ad universorum causas audiendas vel recta judicia terminanda, *iisque advocatum omnium præsbyterorum in tota Saxonia agat.* (Præcept. pro Trutmanno comite.)

pas, et l'on jugea nécessaire d'ajouter des règles de contrainte et de châtiment. L'idolâtrie avait cessé d'être une foi religieuse parmi les Saxons; elle n'était plus désormais qu'un signe et un instrument de révolte; on ne se faisait ou l'on ne demeurait idolâtre, qu'en haine des Francs. Ces restes de paganisme n'étaient que parmi ceux qui, rejetant la paix convenue avec Witikind, continuaient d'être indociles parce qu'ils continuaient d'être ennemis. La guerre donc n'était pas finie avec eux, ni avec l'idolâtrie, dont leur opiniâtreté menaçante eût fait désirer encore plus l'entière et prompte extinction; mais, quoiqu'il ne la leur fît que par ses lois maintenant, Charles ne laissa pas de la faire selon les mœurs de son temps, cruelle et inexorable. Un capitulaire fut publié, prodigue de menaces, tristement fécond en supplices : toute assemblée était interdite, si ce n'est que l'envoyé du roi l'eût autorisée. Si l'on trahissait la fidélité due au prince, c'était la mort; si l'on tuait son seigneur, ou que l'on enlevât sa fille, la mort; si l'on entrait dans quelque dessein concerté contre les chrétiens, la mort; si l'on tuait un évêque, un prêtre, un diacre, la mort; si l'on pénétrait dans une église avec violence, si l'on y commettait des vols, si on la brûlait, la mort; si l'on refusait et méprisait le baptême, la mort; si, s'obstinant aux cérémonies païennes, on brûlait un cadavre au lieu de l'ensevelir, la mort; si dans les jours d'abstinence on mangeait

de la chair hors les cas de nécessité et en dérision du christianisme (1), encore la mort.

Quelques dispositions cependant dédommageaient de ces sévérités ou les tempéraient : la peine de mort était décernée dans un autre cas, mais avec une incontestable sagesse, et pour faire cesser les sacrifices humains, offerts aux autels des idoles ; de faciles et favorables moyens étaient proposés aux coupables, sinon pour se garantir de tout châtiment, au moins pour en adoucir les rigueurs ; qu'ils se réfugiassent dans une église, ils étaient exempts de la mort, ils étaient préservés des mutilations, ils n'encouraient plus que l'exil (2) ; qu'ils découvrissent leur crime au prêtre chrétien, et qu'ils en accomplissent la pénitence, quel que fût le crime, le témoignage du prêtre était écouté, la vie du pénitent était épargnée (3) ; enfin, si quelque

(1) Si sanctum jejunium, *pro despectu Christianitatis* contempserit... Sed tamen consideretur, ne forte CAUSA NECESSITATIS *hoc cuilibet proveniat, ut carnem comedat.* (Art. 4, Capitu. de part. Sax.)

(2) Concedatur ei vita et omnia membra .. et sic ducatur ad præsentiam regis, et ipse eum mittat ubi clementiæ ipsius placuerit. (Capitu. de part. Sax., art. 2.)

(3) Testimonium sacerdotis *de morte excuset.* (Eodem, article 14.)

Un écrivain du siècle dernier a fait une amère censure de cette loi ; ce n'est pas ce qui m'étonne. Mais il n'eût pas fallu en méconnaître le but et les câuses, encore moins changer ou altérer ses dispositions.

A en croire cet écrivain, il n'était question que de propager

Saxon voulait aller vers le roi et implorer sa justice, de fortes peines étaient réservées pour ceux

le christianisme; comme si c'eût été en effet un mince avantage d'affranchir un grand peuple des funestes erreurs de l'idolâtrie. Il s'agissait d'autre chose encore, cependant, et il eût été bon de ne pas le taire.

A la vérité, les réflexions abondent, en échange, contre les conversions hypocrites qu'obtient la violence. Il y a peu de politique dans le langage de cet écrivain, et même, contre son intention, fort peu de philosophie. Il eût donc trouvé plus philosophique que les Saxons demeurassent perpétuellement voués au culte insensé des idoles, et plus politique, que les Francs respectassent cette cause active de rébellion?

A l'en croire encore, il suffisait de se faire baptiser, quelque coupable que l'on fût, et l'on était aussitôt à l'abri de toute recherche. Or, l'article 19, qu'il cite, ne dit pas un mot de cela ; il dit seulement que les enfans devront être offerts au baptême, dans l'année de leur naissance.

A l'en croire, la pénitence religieuse affranchissait les criminels de tout châtiment, et l'on vient de voir qu'elle n'affranchissait que de la mort.

A l'en croire, l'action simple de manger de la chair en temps d'abstinence, était indistinctement punie du dernier supplice : il néglige les circonstances plus graves qu'exige et suppose la loi, et les justes excuses qu'elle admet.

Il juge les faits de ces vieux siècles avec les habitudes et les préventions du sien. Le précepte de l'abstinence n'était violé nulle part impunément; pas plus dans les autres parties de l'empire que dans la Saxe. L'écrivain en eût trouvé une remarquable preuve dans la deuxième lettre de Charles au roi Offa.

Je ne justifie point cette loi ; je l'explique, je l'expose, je la rétablis. Il faut plaindre les Saxons de l'avoir subie, et plaindre aussi Charlemagne, s'il fut en effet réduit à l'imposer, le plaindre encore plus s'il l'imposa sans y être réduit.

On apprend avec effroi dans ce capitulaire, que la coutume des Saxons était de brûler ceux qu'ils soupçonnaient de sorcellerie, et que même ils mangeaient leur chair. — Et propter

qui l'en oseraient empêcher. Charles s'efforçait à la fois de les attirer au christianisme, avant l'offense, par la crainte des châtimens, après le crime, par les promesses de sa clémence. Il convertissait par les voies humaines, moyens douteux aux commencemens, mais que le temps fait fructifier; la religion qui eût choisi d'autres voies, espérait aussi qu'après la contrainte viendrait la persuasion; la politique des Francs demandait que les Saxons fussent chrétiens; la sagesse humaine elle-même eût exigé qu'ils cessassent d'être idolâtres.

hoc, ipsam incenderit, et carnem ejus ad commedendum dederit, vel ipse comederit. — Charlemagne attaqua aussi par de sages menaces de mort, cette féroce et insensée coutume.

FIN DU SEIZIÈME LIVRE.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE XIII.

LIVRE XIV.

LIVRE XV.

LIVRE XVI.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Fontainebleau. — E. Jacquin, imprimeur.

HISTOIRE

DES FRANCS.

Imp de SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE

DES FRANCS

PAR

M. LE COMTE DE PEYRONNET,

Ancien Ministre de la Justice et ancien Ministre de l'Intérieur.

Non minus oblector francorum annalia regum
Scripta legens, sine fuco prorsùs et arte...

Chancelier DE L'HÔPITAL.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

CHEZ CHLENDOWSKI,

8, RUE DU JARDINET.

1846

LIVRE XVII.

CHARLEMAGNE.

(SUITE.)

Sommaire du dix-septième Livre.

Révolte des Bretons. — I.— L'armée de Charles entre en Italie. — II.—Arégise et Tassillon sollicitent la médiation d'Adrien. — III. — Paix conclue avec Arégise. — IV. — Rupture des négociations engagées avec Tassillon. — V. — La Bavière est assaillie et se soumet au roi franc. —VI. — Nouvelle trahison du duc de Bavière. — VII. —Arrestation, jugement, condamnation de ce duc. —VIII. — Concile de Francfort. — Abdication de Tassillon. — IX. — Agression et défaite des Awares.— X. — Nouvelle défaite des Awares. — XI. — Rupture du traité conclu pour le mariage de Rotrude. — XII. — Alliance du duc de Bénévent et d'Irène. — XIII. — Grimoald constitué duc de Bénévent. — XIV. — Conduite artificieuse de Grimoald. — XV. — Les Grecs descendent dans la Calabre. — XVI. — Défaite de l'armée grecque. — XVII. — Cette armée se rembarque et abandonne l'Italie. — XVIII. — Charles va dans la Bavière. — XIX. — Les Wladawes et les Obotrites. — XX. — Charles marche contre les Wladawes et les réduit à solliciter la paix. — XXI. — Ambassadeurs des Awares auprès du roi franc, et du roi franc chez les Awares.

CHARLEMAGNE.

CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DES AWARES (1)

DE 785 A 794.

I. Charles, allié des Grecs maintenant, ami de Witikind, réconcilié avec les Saxons, ne devait plus avoir, à ce qu'il semblait, ni crainte, ni guerre. De l'Èbre à Naples, de Naples à l'Elbe, tout obéissait; mais, dans un établissement si nouveau et si étendu, les membres, encore étonnés de leur union, sont toujours prêts à résister et à se disjoindre. Qui l'aurait prévu, que les Bretons, si paisibles depuis les temps de Griffon et de Waïfre, dussent être les premiers à braver les Francs, quand la soumission des Lombards, des Aquitains, des Sarrasins, des Bavarois, des Saxons, ne laissait plus de refuge aux ennemis de Charles, que dans la dissi-

(1) « A cette expédition succéda la plus terrible de toutes les guerres que fit Charles, si l'on excepte celle des Saxons; ce fut la guerre contre les Awares. » (Eginhard, Vie de Charlemagne.)

mulation et la patience? Ce fut néanmoins ce qui arriva, et la prudence céda, chez ce peuple, aux folles suggestions de l'orgueil (1). Ils refusèrent le tribut tout-à-coup, et les chefs eux-mêmes, ou donnant l'exemple ou le recevant, refusèrent le serment de fidélité. C'était la même prétention d'autrefois, si mal justifiée toujours par l'événement. Ils se disaient libres, égaux des Francs, trop fiers et trop puissans pour avoir des maîtres. Charles ne pouvait consentir à leur ambition, ni souffrir indulgemment ces offenses; voyant donc qu'ils persévéraient, il prit à son tour une détermination conforme à la leur : ils appelaient la guerre, il la leur envoya. Une armée partit; Audulf, l'un des domestiques du roi, en avait reçu le commandement. Peu d'efforts, peu de combats, peu de jours suffirent. Les Bretons, bientôt désabusés de leurs espérances, n'aspirèrent plus qu'à la paix. On la leur donna : ils donnèrent de leur côté des ôtages et se résignèrent à l'humiliante loi du tribut. Leurs comtes, résignés comme eux, allèrent à Worms, implorèrent la miséricorde de Charles, et bien loin

(1) Ernold-le-Noir fait une peinture singulièrement défavorable des Bretons en ce temps. « Cette nation trompeuse et superbe s'est montrée jusqu'ici rebelle et sans bonté. Dans sa perfidie, le Breton ne conserve du chrétien que le nom ; les œuvres, le culte, la foi, il n'en est point chez lui... Ils habitent les bois, n'ont d'autre retraite que les cavernes, et mettent leur bonheur à vivre de rapine, comme les bêtes féroces... Murman est leur roi, si cependant on peut appeler roi celui dont la volonté ne décide de rien. » (Chant 3.)

de refuser leurs hommages alors, lui rendirent grâce quand il eût consenti à les recevoir.

II. L'hiver était proche; mais cette saison ne devait pas être un obstacle pour les nouveaux desseins que méditait le roi franc. Ses regards se tournaient en ce moment vers l'Italie, et il se souvenait d'Arégise, qui, toujours fidèle à ses affections, et sachant l'incertitude des conseils d'Irène, n'avait point interrompu ses secrètes intelligences avec le prince lombard. Le voisinage de Naples, la mer, qui baigne une partie de ce territoire, les inclinations de ses habitans, les engagemens et l'habileté de leur chef, faisaient, de la principauté de Bénévent, un état suspect et une position dangereuse, pour le jour, qui pouvait venir, où le fils de Didier, recouvrant une seconde fois la faveur des Grecs, reprendrait de nouveau ses anciens projets d'invasion. Charles avait vu ce danger, et il s'était promis d'y pourvoir. Appelant donc son armée, il franchit les Alpes, et vint à Florence. Noël l'y arrête; mais aussitôt les fêtes passées, il reprend sa marche, et continue, sans se détourner, jusqu'à Rome. Là, délibérant avec Adrien, sur l'état mal affermi de l'Italie, sur les intérêts et la politique des Grecs, sur les événemens peut-être prochains, que ces complications pourraient provoquer, il se confirma de plus en plus dans toutes ses résolutions; car la principauté de Bénévent n'était pas la seule province qui l'inquiétât. La Bavière excitait, comme

elle, sa sollicitude, et Tassillon, que les sermens de Worms n'avaient point changé, moins fidèle encore qu'Arégise, était plus puissant aussi et plus dangereux.

III. Quelques bruits de ces graves délibérations s'étaient répandus au dehors. Arégise, le premier, menacé de plus près, et plus impatient de conjurer le péril, fait partir de Bénévent Romuald, l'aîné de ses fils, et l'envoie à Rome, chargé de supplications, de protestations, de présens, afin de dissuader, s'il se pouvait, les défiances de Charles, ou de désarmer ses ressentimens. De son côté, Tassillon, se souvenant de l'appui que les siens avaient autrefois obtenu des papes, oubliant la différence des temps et les changemens survenus dans les intérêts, conçoit la pensée de réclamer la médiation d'Adrien, et ne doute pas qu'il ne s'interpose avec zèle, pour détourner le roi franc de ses projets de vengeance. Préoccupé donc de cette espérance, il envoie au pape deux ambassadeurs, l'évêque Arne et l'abbé Henri. Mais l'époque était déjà éloignée, où Zacharie, incertain de la bienveillance des Francs, intervenait officieusement en faveur du duc Odilon, auprès de Carloman et de Pepin. Le temps était passé aussi où Charles, que d'autres soins entraînaient, eût pu se contenter aisément des soumissions de Romuald et de ses promesses.

IV. Persévérant donc et reconnaissant la néces

sité d'obtenir enfin de moins douteuses garanties, il sort de Rome, annonce la guerre, marche sur Capoue et s'y établit. Arégise alors, dans un danger si pressant, et que sa faiblesse ne lui permet pas d'affronter, prenant conseil à la fois de son courage et de sa prudence, quitte Bénévent, place isolée, où il tomberait infailliblement au pouvoir de son ennemi, se jette à Salerne, place plus forte, dont le port lui amènera des secours, prolongera sa défense, lui assurera, quand tout sera épuisé, une retraite facile; et en même temps, car il ne prétend point soutenir, s'il peut s'en épargner le malheur, une lutte où il n'y a pour lui aucune espérance, il envoie à Charles son second fils, Grimoald, propose à ce prince de dicter les conditions qu'il jugera bonnes, s'y résigne d'avance et annonce une ferme volonté de les accomplir. Charles, quand il eut tout balancé, le temps qu'allait exiger cette conquête, les Grecs qui interviendraient peut-être pour la disputer, Arégise, qui, dans la position qu'il avait choisie, échapperait toujours de ses mains et défierait même sa victoire, Charles jugea que la paix offerte était plus avantageuse, et il l'accepta. Romuald, qu'il avait emmené de Rome et retenu dans son camp, fut renvoyé à Salerne, mais Grimoald dut venir en France, en échange, et y demeurer pour ôtage; onze autres ôtages durent le suivre, et furent pris parmi les principaux de ce peuple : les cités enfin et leur duc durent s'engager par des

sermens nouveaux et plus étendus. Charles délégua plusieurs de ses leudes pour les recevoir.

V. Peut-être que les contestations de Bavière, qui s'envenimaient, avaient contribué à hâter le terme de celles de Bénévent. Charles, qui savait différer, aimait à prévenir néanmoins, et le langage des négociateurs de Tassillon, lui eût fait regretter d'être retenu trop longtemps en Italie. Car Adrien, comme on le prévoit, n'avait point refusé sa médiation : il s'était empressé au contraire, et le zèle le plus favorable avait été promis aux ambassadeurs. Mais le pape ne pouvait pas servir Tassillon contre lui-même : il le savait ennemi de Charles, son unique appui, et ami des Grecs, les plus invétérés ennemis de sa puissance. En travaillant à la paix, même avec ardeur et sincérité, il lui était difficile de ne pas vouloir que ce prince, d'une fidélité si douteuse, fût mis pour toujours dans l'impuissance de poursuivre ses anciens desseins. Aucune autre paix n'eût été solide, car Tassillon ne l'eût point gardée, et il n'était pas de la dignité du pontife qu'on le fît servir à de fausses et fragiles conciliations; aucune autre n'eût été prudente, car elle n'eût eu d'autre fruit que de donner plus de temps au duc, pour mieux assurer le succès de ses dangereuses manœuvres.

Adrien donc, médiateur intègre, mais prévoyant et intéressé, sans rien sacrifier des légitimes intérêts de Tassillon, était néanmoins conduit naturel-

lement à favoriser ceux de Charles. C'était d'obtempérer qu'il parlait, plutôt que de débattre et de transiger; c'étaient des lois qui étaient offertes plutôt que des conventions, lois rigoureuses et invariables, qu'il fallait recevoir, qu'on ne ferait point adoucir. Les ambassadeurs, temporisaient, contestaient, mais ils cédaient toutefois, quoique par degrés et avec lenteur. Pressés à la fin, et leur subterfuges étant épuisés, n'ayant plus de choix qu'entre l'obéissance et la guerre, ils se résignèrent et se laissèrent arracher leur consentement. Tout était conclu ou paraissait l'être; mais Adrien, craignant Tassillon, et ne voulant laisser ni temps, ni ressource à ses repentirs ou à ses fraudes, prétendit que, sur l'heure même, ajoutant encore à leur promesse, les ambassadeurs consacrassent, par des sermens solennels, les conditions imposées. Ceux-ci que la crainte de Charles excitait, mais que retenait en même temps la crainte du duc de Bavière, n'osant refuser, ne pouvant pas consentir, se troublèrent, parlèrent confusément d'abord de l'insuffisance de leurs pouvoirs, et bientôt confessèrent qu'ils n'avaient été envoyés que pour connaître les intentions du roi et les rapporter à leur maître. Adrien, surpris et blessé, s'irrita, se répandit en reproches, n'épargna point les menaces, et, congédiant durement l'évêque et l'abbé, les déclara frappés d'anathème, si les engagemens convenus n'étaient pas religieusement observés.

VI. Ils partirent, et le roi Franc les suivit de près; car aucun intérêt ne l'obligeait maintenant à prolonger son séjour en Italie. Des envoyés Grecs venaient d'y arriver cependant : mais leurs propositions, dont on ignore l'objet, n'eurent pas sans doute assez d'importance pour le retenir. Il repassa les Alpes et alla à Worms. Ses leudes, déjà convoqués dans cette cité, tardèrent peu à le suivre. On délibéra; aucune autre affaire que celle de Tassillon, n'occupait alors l'attention des Francs : la décision en fut prompte, et l'expédient préféré fut celui qui flattait le plus leurs inclinations, savoir, la force et la guerre. Charles y était déjà préparé : ne pouvant souffrir que la résistance de la Bavière devînt sérieuse, et craignant d'ailleurs, pour peu qu'elle eût de durée, que d'autres peuples cédassent à la tentation de la secourir, il avait pris la résolution d'envelopper et d'accabler, comme d'un seul coup, ce vaste pays. Trois armées marchèrent à la fois, et dans trois directions différentes : d'un côté, les troupes d'Italie, que menait le jeune Pepin, et qui, remontant l'Adige, pénétrèrent dans la riche vallée de Trente; de l'autre, les troupes d'Austrasie et de Saxe, qui s'avancèrent vers le Danube, jusqu'à Phoringen; d'un autre encore, Charles lui-même que suivaient les Neustriens et les Allemands, et qui, menaçant le Lech, vint occuper le territoire d'Augsbourg.

Quelles ressources avait Tassillon contre un en-

nemi si prompt et si redoutable? S'il différait d'un seul jour, c'était fait de lui : la Bavière était infailliblement envahie, et l'exemple de Didier faisait voir quel sort il allait lui-même subir. Imiter Arégise, refuser la guerre, implorer le roi, s'abandonner humblement à sa volonté, il ne lui restait que cette espérance, si toutefois elle lui restait. Il en fit l'épreuve, et contre toute apparence, elle réussit. Il est vrai qu'il vint lui-même à Augsbourg, et que poussant les soumissions plus loin encore qu'Arégise, il se remit volontairement et sans garantie, au pouvoir de Charles. Ce prince étonné, se laissa fléchir, et quelques méfiances qu'il eût, il ne voulut pas abuser de la confiance artificieuse de son vassal. Il accepta généreusement ses confessions incomplètes et ses fausses protestations de repentir, les conditions du pardon n'eurent rien de plus rigoureux que n'avaient eu celles où le duc de Bénévent avait cherché son salut : Théodon, fils de Tassillon, fut pris pour ôtage, comme l'avait été Grimoald, fils d'Arégise, et comme aux peuples de Bénévent avant lui, douze autres ôtages furent demandés à ceux de Bavière; de nouveaux et plus explicites sermens furent aussi exigés.

VII. Un an s'écoula : Charles attentif, surveillait toutes les actions du duc de Bavière. Le duc à son tour, plus irrité par la grâce même et par ses faiblesses, redoublait à la fois de haine et d'activité, il appelait de tout côté et à tout prix, une guerre,

pour se relever de ses humiliations. Les Grecs différaient, la Lombardie était impuissante, les Saxons épuisés s'avouaient vaincus, toutes les espérances passées s'évanouissaient. Il n'y avait plus que les Normands trop éloignés, les Sorabes trop faibles, les Awares plus voisins et plus puissans, il est vrai, mais plus difficiles à persuader. Pressé toutefois par son ambition et par Luitberge qui l'enivrait de ses passions furieuses, aucune autre ressource ne s'offrant, il s'en contenta et fit solliciter les Awares. Ses sermens, qui l'animaient et le révoltaient au contraire, ne purent point l'en dissuader, ni même la honte d'ouvrir à ces barbares son propre pays et la France; tout serait légitime pour lui, s'il était vengé.

VII. Charles était averti; et profondément offensé, cette fois, il avait promis qu'il n'y aurait plus de pardon. Mais d'éclater aussitôt, de courir aux armes, de menacer et d'assaillir la Bavière, qu'était-ce autre chose qu'aller au devant des desseins du duc, et appeler soi-même les Awares déjà engagés à le secourir? Le roi jugea plus sage de dissimuler, et ne se fit plus de scrupule d'abuser ce vassal qui le trahissait; il méditait les moyens de désarmer en même temps les Bavarois et les Awares, et de renverser par une seule action toutes les combinaisons de son ennemi. Convoquant donc à Ingelheim l'assemblée annuelle de ses leudes, il y appela Tassillon, comme l'étaient les autres vassaux. A quelle déter-

mination s'arrêterait le duc? S'il refusait, ce serait l'aveu de sa trahison; s'il voulait la couvrir, il consentirait. Aussi ne laissa-t-il voir ni répugnance, ni hésitation : il vint des premiers, et Charles n'eut point à se plaindre qu'il eût manqué ni de confiance, ni d'empressement.

Il n'avait manqué que de prévoyance, car à peine eut-il franchi la porte d'Ingelheim, une garde nombreuse l'entoura, et il était prisonnier. Qu'était-il besoin d'autre chose? la guerre était apparemment prévenue par cette décisive mesure : qu'oseraient les Bavarois privés de leur chef, et les Awares euxmêmes après la perte de leur allié? Mais cette assurance, d'ailleurs imparfaite, n'aurait pas suffi aux desseins de Charles; ce n'était pas un ennemi qu'il s'était proposé de surprendre, c'était un sujet qu'il avait résolu de punir; il ne voulait pas sa captivité seulement, mais son jugement et sa condamnation; il entendait que cet exemple, rendu nécessaire, servît à mieux garantir les devoirs du vassal envers son seigneur.

Le malheureux duc tomba tout à coup du plus haut degré de l'orgueil au plus profond de la confusion et de la misère : il était accusé; on demandait contre lui les peines de la félonie; les leudes assemblés allaient l'entendre, et prononceraient sur son crime (1). Le jugement n'en fut pas longtemps

(1) C'était l'usage et le droit, dans ces sortes d'accusations qui touchaient aux grands intérêts de l'état. On n'en avait point ag

incertain. Les Bavarois eux-mêmes vinrent en grand nombre révéler les desseins du duc, ses préparatifs, ses provocations, les engagemens contractés avec les Awares. Tant de témoignages si graves et si uniformes, ne permettaient ni doute, ni contestation; on fut unanime sur le crime, on le fut même sur la peine : ils condamnèrent le duc à mourir (1). Mais Tassillon était fils d'Hiltrude, neveu de Pepin, cousin du roi Charles; ce prince épargna son sang, et refusa de consentir à l'exécution. Il se contenta d'avoir la Bavière, de dépouiller le coupable, de le contraindre à se faire moine (2). Son fils, Théodon, qui n'avait point eu de part à la faute, en eut cependant à la peine, on le fit moine aussi,

autrement, sous le roi Gontran, pour le patrice Mummole, cité au plaid de Lyon; pour le comte Agilan, et le duc Nicet, cités au plaid tenu à Autun; ni sous Chlotaire II, pour le patrice Aléthée, condamné à mort par l'assemblée de Masley. La condamnation du duc de Bavière ne fut point, comme on l'a dit quelquefois, le premier exemple de ces jugemens.

(1) Il est bien vrai que la loi des Bavarois ne condamnait qu'à la perte de sa dignité le duc rebelle aux ordres du roi : Si tam superbus atque rebellis fuerit, qui decretum regis comtempserit, donatu dignitatis ipsius ducati careat. » — Art. 9. — Mais, d'un côté, depuis cette loi, qui est du règne de Dagobert I, et surtout depuis les engagemens pris à Augsbourg, les devoirs des ducs avaient bien changé de nature; d'un autre côté, la différence était considérable entre la désobéissance et la trahison, entre la simple résistance aux décrets du prince, et l'action si odieuse d'ouvrir ses États à des armées de barbares et d'idolâtres.

(2) Il fut relégué tour à tour dans les monastères de Saint Goar, de Lauresheim, et de Jumiège.

et on le retint, toute sa vie, dans un monastère (1). Quelques Bavarois, instrumens peut-être excusables des volontés de leurs maîtres, furent envoyés en exil.

IX. Ce peuple donc devint sujet direct du roi franc, et l'on n'eut plus à craindre, si les Awares osaient persister, qu'il s'unît à eux et favorisât leur agression. La Bavière, depuis ce jour, confondue dans le vaste empire de Charles, au lieu d'en être, comme autrefois dépendante, n'eut plus de duc pour la gouverner, mais plusieurs comtes qui l'administrèrent. Il semblait que la conquête fût légitime et irrévocable ; on croirait toutefois qu'il manquât encore quelque chose à la sécurité de ce prince : car à peu d'années de là, quand il eut convoqué le grand concile de Francfort, voulant fortifier par l'autorité de cette assemblée toute religieuse, celle du plaid politique où Tassillon avait été condamné, il fit amener le malheureux moine devant le Concile, le contraignit à y proclamer l'aveu de

(1) A Trèves, dans le monastère de Saint-Maximin.

On croit que Tassillon avait un autre fils, nommé Théudebert, qui fut également obligé de prendre l'habit de moine. Eginhard ne parle point de ce second fils. On ajoute que Théodon avait aussi deux sœurs, qui furent, comme lui, consacrées à la vie religieuse, l'une dans le monastère de Chelles ; l'autre à Notre-Dame de Soissons. Le capitulaire de Francfort, donné en 794, prouve qu'en effet Tassillon avait plusieurs filles, et que Théodon n'était pas son unique fils : Et filios ac filias suas in illius misericordia commendavit. (Art. 1.)

ses trahisons, et lui fit signer, de concert avec les évêques, un acte solennel de renonciation pour lui-même et toute sa race (1). Si la conquête eût été le fruit de la guerre, les peuples ne fussent pas restés incertains; mais ce n'était qu'une œuvre de justice et de politique : ils pouvaient douter ; il était bon que le clergé approuvât, et que le duc lui-même eût paru donner son assentiment. Tel était le siècle, et telle l'heureuse autorité des évêques : on balançait tant qu'ils n'avaient pas consenti ; quand ils avaient dit, on croyait, on avait foi en eux ; on se fiait à leur piété, à leurs lumières, à leur libre et ferme courage.

X. Mais la captivité du duc de Bavière n'avait pas produit, chez les Awares, l'effet que Charles attendait : bien loin de se décourager, ils s'en irritèrent, et sachant le duc dépouillé à cause de son

(1) De Tasssillone deffinitum est capitulum... In medio sanctissimi adstitit concilii, veniam rogans pro commissis culpis... in quibus fraudator fidei suœ extiterat... dimmittens puro animo iram atque omnem scandalum de parte sua..... Nec non omnem justitiam et res proprietatis, quantum illî, aut filiis, vel filiabus suis in ducatu Bajoariorum legitime pertinere debuerant, guerpivit, atque projecit, et in postmodum omni lite calcanda, sine ulla repetitione indulsit... et idcirco Domnus noster misericordia motus, præfato Tassillioni gratuito animo et culpas perpetratas indulsit, et gratiam suam pleniter concessit, et in suâ eleemosyna eum in amore dilectionis visus est suscepisse, ut securus de Dei misericordia existeret inantea. (Capitul. Francofordiense, art. 1.)

alliance avec eux, ils ne s'en crurent que plus engagés à persévérer dans cette alliance. D'autres appuis d'ailleurs étaient annoncés pour les dédommager de la Bavière, et l'on tarda peu en effet à voir l'exécution de cette promesse. Se hâtant donc, et suivant toujours les plans convenus, à peine la sentence d'Ingelheim est-elle connue, ils prennent les armes, et donnent le signal de la guerre. Deux armées de ces barbares menaçaient à la fois l'empire de Charles; l'une, qui se répandait dans le Frioul, et tentait de pénétrer dans la Lombardie, voulant y relever les débris du vieux parti d'Adalgise; l'autre, qui se précipitait sur la Bavière avec l'espérance d'y rallier les amis qu'avait Tassillon.

Ils avançaient; mais Charles, qui avait prévu le péril, s'était préparé aussi à le détourner : déjà ses troupes d'Italie marchaient et se portaient rapidement vers le Frioul, pour y arrêter, s'il se pouvait, l'ennemi ; d'autres troupes, en même temps, passaient le Lech, et accouraient en Bavière pour soutenir la fidélité douteuse de ce peuple, et pour seconder sa résistance. Le succès fut prompt des deux côtés, et pareil ; dès la première rencontre, et aussi bien dans le Frioul que dans la Bavière, les Awares, résolument attaqués, cédèrent, furent rompus et prirent la fuite, Il ne fallut point d'autre épreuve; les vaincus, déjà rebutés, n'essayèrent même pas de se maintenir. Ils se replièrent en désordre, et ne s'arrêtèrent plus que dans leur pays. On ne les poursuivit pas néanmoins, croyant leur

entreprise abandonnée, et craignant de les contraindre à persévérer.

XI. Charles s'abusait; ce retour, nécessaire peut-être après tant de pertes, n'était qu'un témoignage trompeur et mal expliqué. Car, aussitôt que les Francs, jugeant la paix infaillible, eurent imprudemment repassé le Lech et retrouvé les chemins de l'Austrasie, les Awares, reprenant avec ardeur leur premier dessein, assemblent leurs forces, les concentrent cette fois au lieu de les diviser, et, négligeant le Frioul, moins favorable et mieux défendu, ils tombent avec impétuosité sur la Bavière, qu'ils croient trouver plus facile. Mais les Bavarois, fidèles chrétiens, et faiblement engagés dans les ressentimens du duc Tassillon, n'avaient vu qu'avec étonnement et regret qu'il eût appelé ce peuple idolâtre. Accoutumés à le redouter et à le haïr, un traité maintenant rompu, toujours condamné, ne suffisait pas pour étouffer leur vieille aversion. L'intérêt donc de leur foi, leurs devoirs récens envers Charles, la crainte, l'orgueil, la fidélité les encourageant, ils prirent vertueusement la résolution de se bien défendre, et de faire voir si, quoique seuls et sans l'assistance des Francs, ils seraient inférieurs en effet à cet ennemi. Ils ne le furent point; les deux peuples combattirent avec acharnement, non loin du Danube, et, après de longs et inutiles efforts, la victoire, qu'ils croyaient si sûre, trahit encore les Awares. Leurs pertes furent grandes dans

ce combat; il en périt un nombre inouï avant la défaite, et bien plus encore dans la fuite, que le Danube empêchait.

XII. D'autres événemens, concourant avec celui-ci, en avaient singulièrement accru l'importance; car l'entreprise des Awares était concertée et favorisée, et la chute du duc de Bavière n'avait point rompu la grande ligue qui était son ouvrage. Déjà la fausse alliance d'Irène et de Charles avait été injurieusement révoquée; ou le prince, offensé des sourdes menées des Grecs, avait, le premier, rétracté ses engagemens; ou l'impératrice, chose moins probable et peu conforme à son intérêt, éclatant avant l'heure et se découvrant avant que d'agir, avait elle-même donné le signal de cette menaçante mésintelligence. On s'en est disputé l'honneur chez les deux peuples (1); mais, en quelque façon que la chose fût arrivée, Rotrude ne devait plus aller à Constantinople; le traité de mariage était déchiré.

XIII. De son côté, Aregise, plus circonspect,

(1) Théophane le réclame pour Irène; Eginhard l'attribue à Charles. Mais cette inutile précipitation n'était pas dans les habitudes des Grecs, et n'était pas non plus de leur politique actuelle. Ils méditaient la guerre, mais ils n'y étaient pas encore préparés. Un éclat de ce genre était au contraire dans le caractère de Charles; il était de sa dignité, et même de son intérêt. A quoi bon la feinte, si les Grecs devaient persévérer dans leur dessein?

plus dissimulé que Tassillon, non moins fatigué de l'inquiète domination des Francs et de Charles, avait, récemment et d'une ardeur nouvelle et plus vive, renoué ses anciennes trames en faveur du prince lombard. Il se fiait peu aux promesses qu'une nécessité passagère lui avait fait accorder, et n'espérait guère que le traité de Capoue survécût longtemps à celui d'Augsbourg. Puisque Tassillon, qui était de la race de Charles, avait été dépouillé, parce qu'il était beau-frère d'Adalgise, qu'avait-il lui-même à attendre, lui, beau-frère aussi de ce jeune prince, et qui n'avait point d'autre titre pour balancer celui-là? On ne pouvait guère éviter de croire que sa ruine importait à la sûreté des Francs en Italie; aussi leur ruine en Italie importait-elle à sa sûreté. Mais quelque penchant qu'il eût, et quelqu'intérêt, à s'engager dans cette périlleuse entreprise, ne le pouvant point sans appui, il ne le voulait pas non plus sans gages certains et sans avantages. Il ferait la guerre, il se vouerait au service d'Irène, et pour mieux garantir leur fidélité son peuple et lui prendrait l'habit grec; mais qu'Irène, à son tour, lui donnât un titre qui le préservât, une

Et il pouvait arriver que ce gouvernement, timide et irrésolu d'ordinaire, craignît de poursuivre, quand il se verrait prévenu. Les Grecs perdaient à se hâter, Charles gagnait. J'incline à penser qu'Eginhard dit vrai. — Il n'en faudrait pas conclure cependant qu'Irène eût été sincère, et eût sérieusement désiré la célébration de ce mariage; elle n'était pas si jalouse de fortifier son fils contre elle-même, et de lui donner un appui tel qu'eût été celui de Charles.

puissance qui lui permît le succès, une armée grecque pour le seconder; qu'elle l'élevât à la dignité de patrice, qu'elle lui remît le duché de Naples, qu'elle envoyât Adalgise avec des vaisseaux et des troupes.

Ces conditions, que la demande de Naples rendait rigoureuses, n'arrêtèrent point le gouvernement grec; dans l'état présent de ses relations avec Charles pouvait-il négliger une si heureuse occasion, d'ôter à la fois le duc de Bénévent à ce prince, et de l'acquérir pour lui-même. Le traité se fit, et tout se préparait pour l'exécution ; Romuald, qu'Irène avait demandé pour ôtage, hâtait son départ au port de Salerne ; deux envoyés, partis de Constantinople, étaient déjà en chemin, qui portaient au duc l'épée des patrices et la robe toute brochée d'or; de graves événemens allaient commencer. Mais qu'il faut peu d'efforts à la Providence pour amener, dans les affaires du monde, les plus profonds changemens! Le terme arrivait, on le prévoyait, il était marqué, et ce temps si court, que demandait encore Arégise, il ne l'obtint pas : il n'espérait que guerre et grandeur, ce fut la mort qui lui vint. D'un même coup, elle frappa deux fois sa maison : il mourait à peine, Romuald mourut; un seul mois fut tout l'intervalle entre les deux morts.

XIV. Quelle suite auraient maintenant les projets d'Irène? C'était peu de la perte, si regrettable pourtant d'Arégise; une autre perte, égale ou plus

grande, allait venir apparemment après celle-là. Les peuples du Bénévent, qui n'attendaient que le jour de rentrer dans l'obéissance des Grecs, seraient infailliblement retenus dans celle de Charles. Quel successeur donnerait ce prince, au beau-frère du fils de Didier? à qui remettrait-il la garde d'un territoire dont les menaces d'Irène doublaient l'importance? L'occasion était favorable ; on ne pouvait espérer qu'il la laissât perdre. Sans doute il se hâterait, et voudrait prévenir, par le choix d'un duc dévoué, ces périls plus menaçans aujourd'hui, dont le traité de Capoue ne le garantissait qu'imparfaitement. Adrien d'ailleurs l'en sollicitait ; quel motif aurait-il pour repousser de si probables conseils? Aldeberge, à la vérité, veuve d'Arégise, prétendait encore après lui maintenir ses engagemens et réaliser ses espérances; elle entretenait avec soin, même avec succès, les secrètes dispositions des principaux chefs de ce peuple; mais que pouvait une femme sans autorité, quelque zèle et quelqu'affection qu'elle y mît? quelle confiance pouvait inspirer aux Grecs de si téméraires promesses?

Une détermination peut-être étrange, certainement imprévue, vint toutefois leur donner quelque force et quelqu'apparence. Charles, dédaignant les voies d'une prudence vulgaire, quand tout semblait l'avertir de ne point livrer Bénévent au dernier fils d'Aldeberge et d'Arégise, résolut au contraire de l'y appeler; Grimoald fut déclaré duc, et

obtint l'inespérée faveur de succéder à la puissance de son père. Charles, sous les yeux de qui vivait Grimoald, depuis qu'il l'avait reçu en ôtage, avait-il si bien pénétré les sentimens de cet homme si jeune, qu'il ne doutât plus ni de sa sincérité, ni de sa constance; ou bien craignait-il d'offenser, par un autre choix, les affections du peuple de Bénévent, et de le soulever encore plus contre sa domination; ou bien avait-il pris, chose probable, des engagemens à la paix de Capoue, pour la succession éventuelle d'Arégise, et trouvait-il peu sûr et peu juste de rompre violemment ses obligations, avant qu'aucun événement accompli l'y autorisât? On s'étonne, on cherche, on ne trouve point; les témoignages manquent, et des conjectures, qui se peuvent faire, on ne sait laquelle choisir.

XV. A cette nouvelle, qui flattait si bien sa double ambition de mère et de sœur, Aldeberge se félicita; Irène elle-même reprit confiance. Qui eût pu douter que le jeune duc ne restât fidèle à la mémoire de son père et aux intérêts de sa race? A Constantinople, comme à Salerne et à Bénévent, on crut le malheur presque réparé, de la fatale mort d'Arégise. Grimoald d'ailleurs, au commencement, ne laissa rien voir qui contrariât ces suppositions; quoique circonspect et fort attentif à voiler ses vrais sentimens, il ménageait néanmoins singulièrement ceux qui dominaient chez ce peuple, et l'on avait recueilli, comme une sorte d'indication

et de gage, ses procédés dédaigneux envers Adrien. Car il gardait un vif souvenir des fâcheux conseils donnés par ce pape, et prenait peu de soins pour déguiser ses ressentimens. On n'imputa donc qu'à l'habileté son silence persévérant sur les intrigues des Grecs, et, à la contrainte de sa position, l'oubli qu'il affectait des droits d'Adalgise; mais il ne serait point un obstacle, personne ne l'en eut voulu soupçonner; on pouvait poursuivre sans crainte, il n'arrêterait point les mouvemens de son peuple, et se déclarerait au contraire infailliblement dès que la présence de l'armée grecque aurait rendu cette détermination possible pour lui, et moins hasardeuse.

XVI. Irène donc, se fiant à ses espérances, crut le temps venu, et elle cessa de retenir Adalgise. Ce prince partit menant avec lui une flotte, des troupes nombreuses, et un général grec pour le gouverner à la fois et le seconder. Ils débarquèrent dans la Calabre, lieu plus éloigné, mais plus sûr, et persuadés, comme l'affirmait d'ailleurs Aldeberge, que le pays de Bénévent leur serait ouvert, ce fut vers cette principauté qu'ils se dirigèrent. Mais Charles, quelque opinion qu'il eût prise de la prudence et de la fidélité du jeune duc, n'avait pas laissé, quand il l'investit de ce titre, d'ordonner en même temps des dispositions qui devaient obvier à tous les périls. Winégise, envoyé par lui avec quelques troupes de Francs, sûres et exercées, s'é-

tait rapproché du territoire de Bénévent, ou pour contenir Grimoald, s'il inclinait volontairement à la trahison, ou pour le soutenir contre son peuple, si celui-ci tentait de l'y entraîner.

Au premier bruit de l'apparition d'Adalgise, ce général, hâtant encore plus sa marche, s'était précipitamment avancé pour retarder au moins les progrès des Grecs. De son côté, Hildebrand, l'artificieux duc de Spolette, celui qui avait renoncé naguère avec tant d'éclat au parti du prince lombard, sachant bien qu'il n'y avait de réfuge pour lui que dans le triomphe des Francs, s'empressant aussi, levait des soldats, prenait les armes lui-même, et venait grossir le camp de Winégise. Enfin Grimoald, plus fidèle qu'on ne l'eût pensé, ou plus prévoyant, sans se laisser détourner par les sollicitations de sa mère, ni par les vœux de son peuple, ni par l'intérêt d'un prince né de sa race, assemble ses troupes et se réunit au général franc, découvrant ainsi sa résolution d'observer religieusement toutes les promesses faites à Charles.

XVII. Winégise alors, ayant une armée, conçut des espérances plus hautes, et laissant les menaces, seules armes dont il eût encore fait usage, au lieu d'observer et d'embarrasser l'ennemi, il osa l'attendre, et se promit de le vaincre. A leur tour, les Grecs, toujours convaincus que Grimoald et les siens les favorisaient; se flattant toujours ou

qu'ils combattraient faiblement, ou qu'ils refuseraient même de combattre, bien loin de reculer devant Winégise, allèrent à lui, et se réjouirent de l'occasion que sa témérité leur offrait.

La bataille donc s'engagea, et elle fut vivement disputée. Mais toutes les espérances des Grecs étaient vaines : Grimoald ne se démentit point, et il combattit au contraire avec une grande valeur; ses troupes entraînées le suivirent sans hésitation; Hildebrand et les siens, émules jaloux de leur zèle, ne montrèrent ni moins de courage, ni moins de fidélité; on n'aurait su quelle différence faire, dans cette journée, entre les Francs eux-mêmes et leurs généreux auxiliaires. Aussi leurs efforts triomphèrent-ils; longtemps repoussés, toujours répétés, ils lassèrent et surmontèrent à la fin les efforts, toujours plus faibles, des Grecs. On vit tout à coup fléchir, reculer, se rompre, ces longues lignes qui s'étaient imprudemment déployées pour envelopper les Francs et leurs alliés. Ceux-ci redoublent alors, et en même temps s'accroît le désordre, la peur, le carnage; toute espérance se perd, toute volonté se confond; encore un moment et le mal est irréparable. Ce moment vient, et il ne reste plus que la fuite pour ceux que l'épée des Francs aura épargnés! Heureux encore dans son extrême malheur, Adalgise au moins réussit à tromper la poursuite des nombreux soldats qui s'étaient mis sur sa trace; mais Jean, l'autre général de l'armée grecque, resta prisonnier au pouvoir des ducs italiens.

On dit, et je ne le répète qu'avec répugnance, tant ce récit me paraît peu digne de foi, que les ducs voulant faire preuve d'une inimitié pour les Grecs, plus profonde encore et plus irréconciliable, avaient lâchement souillé leur victoire en donnant la mort à leur prisonnier : crime honteux pour les Francs, s'ils l'avaient souffert; crime infâme pour Grimoald et pour Hildebrand, s'ils l'avaient commis; crime inutile d'ailleurs et qu'explique mal l'intérêt où l'on en cherche la cause; car il suffisait bien du combat, et c'était aux yeux du roi Charles, un gage de fidélité meilleur que des meurtres.

XVIII. Les pertes des Grecs avaient été si considérables, qu'ils ne pouvaient ni les réparer, ni se maintenir sans qu'elles le fussent; Adalgise rallia néanmoins ces tristes débris; mais n'ayant plus d'espérance, si ce n'est de les préserver d'un nouveau désastre, il gagna le port où mouillait sa flotte, et, en peu de jours, il eut quitté l'Italie pour n'y jamais revenir. Winégise ne l'avait pas longtemps poursuivi : ses troupes, quoique victorieuses, eussent été faibles pour une expédition en Calabre, et c'était assez d'avantage et de gloire qu'une bataille gagnée, et les Grecs réduits à ne se croire en sûreté que sur leurs vaisseaux. On attendait avec anxiété quelle résolution allait prendre Charles; s'il se contenterait d'un combat, s'il lui suffirait d'une victoire, s'il ne voudrait point une autre vengeance des Grecs, s'il ne profiterait point de leur

agression et de leur défaite, pour attaquer Naples, pour envahir la Calabre, pour étendre enfin sa domination jusqu'aux limites les plus reculées de l'Italie.

D'autres soins le préoccupaient; il renonça à cette entreprise, et l'on ne vit point sans étonnement une si rare modération après de telles offenses et de si favorables succès. Mais les leudes francs ne consentaient jamais qu'avec répugnance aux longues et hasardeuses guerres d'Italie ; Charles n'avait point de flotte encore en ce tems, et celles des Grecs, secourant sans obstacle tous ces ports de l'Adriatique, toutes ces villes que baignaient les mers d'Ionie et de Tyrrhène, en rendraient infailliblement la conquête périlleuse et lente; l'amour de la puissance d'ailleurs n'était pas la seule passion de ce prince. Le zèle de la foi chrétienne dominait en lui; et l'espoir que leur conversion répandrait un éclat plus pur sur sa gloire l'entraînait toujours plus facilement à porter la guerre chez les nations idolâtres; enfin, et l'on ne saurait guère en douter, il prétendait déjà à l'empire, et ce n'était pas un embarras médiocre de choisir ce qui convenait le mieux à ce dessein, ou d'engager une grande guerre qui, soulevant toutes les forces des Grecs, en embarrasserait ou retarderait au moins l'exécution, ou d'affecter un tel désintéressement avec eux, que le moment arrivé, la crainte même de cette guerre et des pertes qu'elle amènerait, leur fit souffrir plus patiemment l'usurpation d'un titre

stérile qui n'imposerait aucun sacrifice réel à leur puissance.

XIX. L'injure d'Irène était grave, mais expiée, et l'on ne prévoyait point qu'elle dût se renouveler. Celle des Awares, au contraire, aussi grave, aussi durement châtiée, avait de plus que l'orgueil de ce peuple et le voisinage en faisaient craindre incessamment le retour. On pouvait ménager les Grecs ; il eût été moins prudent de négliger les Awares. Aussi pendant que Winégise faisait avorter en Italie les projets du prince lombard, Charles, de son côté, n'avouant d'autre pensée que de se montrer à ses nouveaux sujets de Bavière et d'affermir leur fidélité, venait dans cette province et s'y arrêtait, en réglait, renouvelait l'administration, marquait et fortifiait sa frontière, prescrivait avec un soin attentif tout ce qu'il jugeait nécessaire à sa défense. Car il délibérait encore s'il irait attaquer chez eux les Awares, et voulait cependant, jusqu'à ce que le dessein en fût pris, garantir son territoire contre leurs attaques.

XX. Un ennemi qu'il n'avait point rencontré avant ce tems bravait maintenant sa puissance et le contraignait à suspendre toute autre résolution. De l'Havel à l'Elbe, de l'Elbe à l'Oder et à la Baltique, s'étendait un peuple, de race slavonne comme les Sorabes, nombreux, puissant, ami de la guerre comme eux. Ils s'étaient donné le nom de Wla-

daves (1). Tout auprès étaient établis les Obotrites (2), peuple plus faible, mais qui, docile tributaire des Francs, vivait en sécurité sous leur protection. Les Wladaves, voisins difficiles, convoitaient quelques portions du territoire de ce peuple, et ne pouvant en espérer l'abandon, ils les envahirent. Les Obotrites coururent aux armes, mais la supériorité trop grande et trop certaine de leur ennemi ne leur laissait prévoir que des défaites; ils invoquèrent les Francs. Charles, offensé de l'insulte faite à ses tributaires, fit à son tour exhorter et menacer les Wladaves; fiers de leur nombre, et plus rassurés encore par l'éloignement, ils méprisèrent ses exhortations et ses menaces. Le roi alors, jugeant dangereux de souffrir de pareils dédains, impolitique et injuste de refuser le secours promis à ses alliés, se détermina, quelques obstacles que dût offrir l'entreprise, à traverser de nouveau la Germanie pour aller, au-delà de l'Elbe, humilier l'arrogance de ces barbares.

XXI. Assemblant donc une forte armée, il passa le Rhin à Cologne, entra dans la Saxe, remonta jusqu'au Weser, et du Weser enfin jusqu'à l'Elbe.

(1) « Nation appelée Wilzes par les Allemands, et Welabati, » ou plutôt Wladawi dans leur propre langue. » (Malte-Brun.)

(2) « Les Obotriti, nommés Afredes dans la géographie d'Al- » fred, occupaient le Mecklembourg. » (Idem.)

Parvenu ainsi aux bords de ce fleuve, il y mit son camp, fit construire des ponts, fortifia le plus important, en laissa la garde à une troupe d'élite, et, les travaux achevés, franchissant cette dernière limite, il pénétra dans le pays des Wladaves. Ce peuple, que les périls n'épouvantaient pas, et dont les forces d'ailleurs étaient redoutables, se flatta quelque tems d'un succès heureux et facile. Que pouvaient toutefois ces multitudes impétueuses, mais désordonnées, contre le ferme courage et l'habile discipline des Francs? Bientôt leurs camps furent au pillage, leurs terres en feu, leurs guerriers en fuite; ils ne résistaient plus nulle part, ou si quelques-uns, plus généreux, plus confians, l'essayaient encore, une sanglante et prompte défaite était l'infaillible prix de leur audace.

Désabusés enfin, et reconnaissant l'imprudente vanité de leurs espérances, ils cessèrent de se fier à la force et n'attendirent plus rien que de l'obéissance et de la magnanimité. Wiltzan, le plus ancien, le plus sage, le plus accrédité de leurs chefs, leur donna l'exemple, et vint le premier dans le camp de Charles. Il y apportait d'humbles et absolues soumissions; il offrait sa foi, des tributs, des ôtages, toutes les promesses et toutes les garanties accoutumées: le prince accepta. Après Wiltzan, vinrent successivement les autres chefs, implorant la paix comme lui, se résignant comme lui, aux conditions qu'il avait subies. Charles donc les reçut tous dans sa dépendance; les Obotrites furent délivrés

de leurs craintes, la guerre cessa, et l'empire franc, chose prodigieuse, n'eut plus de ce côté que la Baltique pour limite.

XXII. Charles avait doublement étendu sa puissance dans cette entreprise, en acquérant de nouveaux sujets, et en faisant voir aux anciens sa fidélité et l'efficacité de sa protection. Pour achever de s'établir pleinement et sûrement dans la Germanie, il ne lui restait plus que les Awares, qu'il fallait nécessairement abaisser, ou par des négociations, ou par la guerre; car placés entre l'Ens et l'Adige, ils menaçaient également la Bavière et la Lombardie. Les dispositions que Charles avait ordonnées avant son départ pour les provinces de l'Elbe, ses préparatifs pour la défense de la Bavière, cette frontière incertaine jusque-là et toujours ouverte, si rigoureusement marquée à cette heure et si diligemment surveillée, excitaient de vifs mécontentemens chez ce peuple, accoutumé à plus de ménagemens et de liberté. Même il prétendait que pour mieux assurer leurs limites, les Francs y eussent violemment enveloppé d'assez grandes étendues de terre, qui avaient toujours été de son domaine. Charles était venu à Worms, après sa glorieuse expédition contre les Wladaves, et laissant pour un tems les soins de la guerre, il se livrait tout entier à de sages travaux d'administration. L'orgueil et l'ambition les pressant, l'occasion d'ailleurs étant, à ce qu'il leur semblait, favorable, les Awares se déterminèrent à

envoyer en ce lieu leurs ambassadeurs pour représenter au roi franc le tort qu'il leur avait fait et les réparations qu'ils entendaient obtenir.

On ne fit point un accueil fâcheux à ces envoyés chez les Francs; le roi, au contraire, après avoir patiemment débattu leurs propositions et leurs plaintes, voulant persuader encore mieux le désir qu'il annonçait de garder la paix, prit à son tour la résolution d'envoyer à leurs chefs des ambassadeurs. Quelle pensée influa sur cette étrange détermination? Etait-il nécessaire aux desseins de Charles d'en différer encore l'accomplissement? N'espérait-il point que ses délégués, s'ils prolongeaient leur séjour parmi ces barbares, ou séduiraient quelques chefs, ou réussiraient à les diviser? Quelles que fussent ses vues, rien ne se conclut; les Awares, plus irrités encore et plus menaçans, persistèrent audacieusement dans leur volonté; une année entière se perdit dans ces infructueuses négociations.

XXIII. Enfin le jour arriva; Charles, fatigué, n'espérait plus éviter la guerre et ne la voulait plus retarder. D'immenses préparatifs étaient faits, de nombreuses troupes étaient rassemblées, une grande lutte allait s'engager; quelle fin et quels résultats aurait-elle? Charles, sachant les forces de cette nation, et quelle résistance il devait infailliblement rencontrer, jugea plus avantageux de multiplier ses attaques et de se montrer en même temps

sur les deux frontières. Au lieu d'une armée, il en forma quatre; l'une, de ses soldats d'Italie, à la tête desquels furent Pepin, le duc d'Istrie, le duc de Frioul, deux comtes, un évêque; la seconde, des troupes d'Aquitaine et de Neustrie, où étaient Charles et Louis; la troisième, des auxiliaires de Frise et de Saxe, que commandaient le comte Théodoric et Méginfried, chambellan du roi; la dernière enfin, des corps levés en Bavière. Pepin prit sa route par le Frioul; Charles, par la rive méridionale du Danube; Théodoric, par le bord septentrional; les Bavarois, laissés en arrière et en réserve, furent embarqués sur le fleuve. Arrivés bientôt sur les bords de l'Enns, Charles ordonna de s'y arrêter, et comme il prétendait à la conversion des Awares autant qu'à leur soumission, voulant rendre manifeste le caractère religieux de son entreprise, il y fit préparer l'armée durant trois jours par le jeûne et de solennelles prières (1). Ce devoir rempli, il franchit le fleuve, et l'invasion commença.

XXIV. Mais de son côté, l'armée de Pepin avan-

(1) Nos autem, Domino adjuvante, tribus diebus litaniam fecimus... Dei [misericordiam deprecantes... Et a vino et carne ordinaverunt sacerdotes nostri... ut abstinuissent... et sacerdos unusquisque missam specialem fecisset... Et clerici unusquisque psalmos quinquaginta cantasset, et interim quod ipsas litanias faciebant, Discalceati ambulassent. (Epist. ad Fastradam reginam.)

vait et exécutait sans hésitation les mouvemens qui lui avaient été assignés. Aux derniers confins du Frioul touchaient ceux du territoire ennemi; elle y pénétra. Une armée d'Awares accourut; des deux parts, on appelait le combat; il s'engagea à l'instant, et il fut terrible. Les Awares résistèrent courageusement et longtems; ils se lassèrent néanmoins, et le jeune roi goûta en ce lieu l'inexprimable joie d'une première victoire. Elle ne fut point marquée par de grands progrès, ni par des conquêtes; les ordres de Charles y mettaient obstacle: mais elle fut fatale aux vaincus par la honte et par le carnage; on n'avait pas souvenir qu'en aucune guerre, ce peuple vaillant eût jamais souffert de si grandes pertes (1). Pepin demeura sur le champ du combat jusqu'au lendemain, et alors, sa charge n'étant que d'observer et de menacer, il alla se fortifier dans les positions dont l'occupation lui était prescrite.

XXV. Charles cependant avait surmonté les premiers obstacles, et il se répandait déjà dans la Pannonie. On raconte de cet étrange pays des Awares, qu'ils l'avaient divisé en neuf fractions, auxquelles ils donnaient le nom de cercles. Ces divisions, circulaires en effet, en s'enveloppant l'une

(1) Et multitudinem de ipsis Avaris interfecerunt in tantum ut dicunt quod in multis diebus major strages de ipsis Avaris facta non fuit. (Epist. ad Fastradam regin.)

l'autre, s'étendaient et s'élargissaient progressivement du centre aux lignes les plus éloignées de leur territoire. Chacune d'elles, étrange merveille d'industrie et de patience, était enfermée dans une immense palissade qu'ils avaient laborieusement construite avec d'énormes troncs de sapins, de hêtres et de chênes; sa hauteur était de vingt pieds, la largeur égale; l'espace vide entre les deux files de pieux avait été rempli de craie dure et de pierres; des buissons épais couvraient et protégeaient le dessus. Derrière ces remparts et à de courtes distances, s'élevaient leurs cités également fortifiées, et comme liées entr'elles par les bâtimens de leurs fermes, toujours placées en des lieux d'où le signal des trompettes pût être entendu et se transmettre avec promptitude. De profonds et impénétrables taillis cachaient les routes étroites par où communiquaient entre eux les neufs cercles (1).

XXVI. Les difficultés n'étaient donc pas médiocres; mais quoi qu'elles pûssent retarder les Francs, elles ne suffisaient pas pour les arrêter. Ils forcèrent les premiers remparts, prirent et brûlèrent deux forteresses bâties sur la rivière du Camb et sur le mont d'Anneberg, dévastèrent impitoyable-

(1) Le moine de Saint-Gall, livre 2. — On a cru que c'était de là qu'était devenue la dénomination de Cercle, donnée autrefois aux divisions de l'empire d'Allemagne. — Daniel, Velly, Gaillard.

ment toute cette contrée et poussèrent, bien qu'avec lenteur, leur progrès de l'Enns au Raab.

C'était beaucoup pour une incursion; c'était bien peu pour une conquête, et de si formidables préparatifs semblaient annoncer de plus grands et plus profitables desseins. Mais des embarras qu'on ignore avaient longtems retenu l'armée; le mois de septembre était déjà arrivé quand on passa l'Enns (1). Beaucoup de jours se perdirent dans cette lutte, toujours renouvelée, jamais décisive, où le sol se disputait pas à pas, où l'ennemi s'obstinant, mais avec prudence, combattait sans relâche, mais sans quitter ses retranchemens. L'hiver faisait déjà sentir ses rigueurs, et l'incertitude des approvisionnemens forçait de suspendre la guerre; enfin un mal inconnu et contagieux avait subitement attaqué les chevaux dans le camp des Francs, et c'était à peine si la dixième partie avait résisté.

On ne songeait plus qu'au retour: Charles, descendant jusqu'au lieu où le Danube reçoit les eaux du Raab, repassa le fleuve; puis remontant et s'en faisant un abri, il en suivit le bord avec son armée, et rentra, sans accident et sans perte, sur le territoire de la Bavière. Théodoric, au contraire, cherchant un chemin plus direct, engagea ses troupes

(1) Nos autem tribus diebus litaniam fecimus, id est *nonis septembris*..... perrexerunt intra fines ipsorum decimo *kalendas septembris*... (Epist. ad Fastradam regin.)

dans la Bohême, et tenta de traverser ce pays pour retourner plus promptement dans la Saxe. Il y réussit, et sa retraite fut, comme celle du roi, rapide et paisible.

XXVII. On ne doutait point que la guerre ne dût se renouveler au printems avec plus d'ardeur encore et plus d'opiniâtreté; mais les Awares, occupés à relever leurs remparts et à rassembler de plus nombreux moyens de défense, appelaient surtout le secours du temps et n'épargnaient aucun soin pour l'obtenir. Tout concourt à persuader que les anciennes négociations se renouèrent, et que les Francs, abusés par leur victoire elle-même, eurent d'abord l'espérance de fléchir l'orgueil de ce peuple, et de l'amener, par la crainte d'une ruine plus grande, à subir volontairement leur domination. Charles d'ailleurs, éclairé par l'expérience qu'il venait de faire, ne résistait que modérément à ces délais, favorables même pour lui, et dont il s'empressait de profiter. De sages travaux étaient entrepris pendant ce tems pour rendre ses expéditions plus faciles et se garantir contre la fâcheuse nécessité de les interrompre : un pont de bateaux s'établissait sur le Danube, un large canal se creusait pour joindre le Rednitz à l'Altmulh, et par eux le Rhin au Danube, et par ces fleuves encore l'Océan et le Pont-Euxin (1). Malheureusement le dernier projet

(1) « A trois lieues en deça de Ratisbonne, tombe dans le Da-

échoua, et quand on eut longuement fouillé ces terres fangeuses et mobiles, l'inexpérience des ingénieurs contraignit à l'abandonner (1).

» nube une rivière nommée aujourd'hui l'*Altmulh*, qui prend » sa source aux environs de Rotemburg en Franconie, passe à » Pappenheim, à Aichstat, et se divise à son embouchure en deux » petits bras, entre lesquels est située la ville de Kelheim. Or, » en remontant cette rivière l'espace de sept lieues, on se » trouve à deux lieues de la source de la *Rézat* supérieure qui » traverse la Franconie, prend, après un cours de sept lieues, le » nom de *Regnits*, et plus loin celui de *Rednitz*; passe à Nu- » remberg, à Forcheim, et se jette, du côté de Bamberg, dans le » *Mein*, qui tombe lui-même dans le *Rhin*, vis-à-vis de Mayence. » — Il ne s'agissait donc que de creuser un canal d'environ deux » lieues pour ouvrir aux bateaux un chemin de l'*Altmulh* à la » *Rézat*. — Charlemagne dut peut-être l'idée de joindre ainsi » le Rhin avec le Danube, aux fameux canaux de Drusus et de » Corbulon, dont le premier joint le Rhin avec l'Issel, et le se- » cond fait communiquer le même fleuve avec la Meuse. » (Schæpflin, hist. de l'Acad. des Inscrip et bell. let., t. 9.)

On croit que César avait eu aussi la pensée d'unir par un canal le Rhin et le Danube. Napoléon, mille ans après Charlemagne, reprit le même dessein, mais en l'étendant. Les rois de Bavière et de Wurtemberg ont adopté, il y a vingt-cinq ans, des plans analogues. Le canal de Napoléon devait s'ouvrir à Anvers, atteindre le Rhin à Cologne, et finir à Neubourg, sur le Danube.

(1) M. Schæpflin nie que ce fût « l'impossibilité de l'exécution » ou le défaut d'ouvriers habiles qui fit avorter l'entreprise. » Il en cherche la cause dans les guerres que Charlemagne eut à soutenir sans relâche. Mais voici ce que dit textuellement Eginhard : « Le canal fut creusé sur deux mille pas de longueur, » et trois cents pieds de largeur, mais en vain; car la continuité » des pluies et l'inconvénient d'une terre marécageuse déjà im- » bibée d'eau par sa nature, *empêchèrent cet ouvrage de s'ache- » ver*. En effet, autant les ouvriers avaient tiré de terre pen- » dant le jour, autant il en retombait, la nuit, à la même place. »

XXVIII. C'était un regret, et un avantage perdu; le temps d'ailleurs s'écoulait, et avec lui se dissipaient, par degrés, les illusions et les espérances. Les Awares différaient toujours leur soumission; les événemens eux-mêmes semblaient encourager ces refus; la guerre, plus inévitable de jour en jour, et plus nécessaire, devenait de jour en jour aussi plus difficile et plus dangereuse. Il se découvrit des ennemis domestiques, non moins fâcheux que les ennemis extérieurs, et dont les tentatives furent pour ceux-ci une courte, mais avantageuse diversion. Le gouvernement de Charles avait pris un caractère nouveau d'inflexibilité et de méfiance; l'esprit de Fastrade l'animait. C'était encore la même grandeur, mais sombre, hautaine, sans déférence et sans générosité. Les leudes sentaient déchoir leur libre influence, et les mécontemens, réprimés d'abord par le châtiment de Hartrad, n'avaient fait que s'étendre depuis ce temps, et prendre plus d'aigreur et d'activité. Un chef manquait cependant, mais il se trouva, et sa condition était telle qu'elle doubla aussitôt les forces de cette redoutable conjuration. Le fils d'Hilmetrude, le premier-

(Annal., ann. 793.) — Les guerres de Charlemagne n'auraient pas fait abandonner à ce prince un ouvrage si utile à ses guerres, et si avancé. — « Les vestiges du canal subsistent encore au » village de *Graben*, qui en a tiré son nom ; le mot allemand de » *graben* signifiant un fossé. » (Schœpflin, loc. cit.)

né des enfans de Charles, Pepin consentit à s'y engager.

Il est vrai que les prétextes abondaient pour séduire l'ambition de ce jeune prince, et que, dans un dessein moins coupable, on eût presque excusé ses ressentimens. Car ses droits étaient ouvertement méconnus, et l'on ne déguisait plus la volonté de l'exclure. Aucun gouvernement ne lui était donné, aucun commandement à la guerre; ses frères cependant, venus après lui et moins autorisés par la loi des Francs, avaient déjà des armées et des royaumes; Louis tenait l'Aquitaine, l'autre Pepin, l'Italie; le jeune Charles lui-même, exclu quelque temps comme lui, avait obtenu depuis deux ans (1) le duché du Maine, autrefois donné à Griffon. Fastrade d'ailleurs, quoique désintéressée dans

(1) En 790. Rex Carolus primogenitum filium suum Carolum ultra Sequanam direxit, dans ei ducatum Cenomanicum. (Annal. de Metz.)

Il y eut à cette époque des troubles graves dans le Maine; c'était Joseph, évêque du Mans, qui les avait, dit-on, suscités. Il fallut envoyer des troupes, et convoquer un synode. Joseph, effrayé, se déguisa avec des habits de chasse, et s'enfuit. Mais il fut reconnu, arrêté, jugé, et mis en prison pour toute sa vie. M. de Bréquigny suppose que ce furent ces troubles qui donnèrent à Charles occasion d'envoyer son fils dans le Maine (Mém. de l'Acad. des Inscrip. et bel. lett., tome 74, pag. 121). — Le poète saxon accorde de grands éloges à ce jeune prince (liv. 4). — Ernold-le-Noir, au contraire, le met bien au-dessous du roi d'Aquitaine (chant 1); et Thégan, encore plus qu'Ernold. (Vie de Louis-le-Pieux, in princip.) Il semble aussi qu'Alcuin eût de la prédilection pour Louis.

cette distribution de puissance, puisqu'il ne lui était né que des filles, favorisait sans ménagemens les fils d'Hildegarde, et fatiguait leur frère de sa haine.

XXIX. On s'était concerté secrètement et avec prudence; tout était réglé, le temps, le but, les moyens; mais il restait l'échange des sermens qui devaient lier entr'eux les principaux chefs, et le sort du roi, sur lequel on était encore incertain. Livreraient-ils ce prince à la mort, comme le voulaient les plus prévoyans; ou ne feraient-ils de lui que ce qu'il avait fait lui-même de Didier et de Tassillon, comme le conseillaient les moins emportés? L'assassineraient-ils, ou le relégueraient-ils dans un monastère? Grande et horrible délibération qui ne se pouvait pas éviter, qu'on n'avait plus aucun moyen de remettre. Ils convinrent de se réunir, afin de s'entendre mieux et de tout conclure.

Il n'y avait de sûreté, pour un tel dessein, que la nuit et dans une église; aussi ne prirent-ils ni un autre lieu, ni d'autres heures. On était à Ratisbonne; la basilique de Saint-Pierre, plus reculée et plus isolée, semblait leur promettre un secret facile et profond : que cherchaient-ils de plus? Ils la préférèrent. Le moment venu, chacun s'empressa; chacun, et même Pepin! Il ne manqua point, ce coupable fils, au rendez-vous assigné pour décider de la vie ou de la mort de son père. L'affreux conseil fut ouvert, la funeste proposition s'agita, et

chez les uns la vengeance, chez d'autres la crainte, chez d'autres enfin une juste et détestable prudence l'emportant, il fut arrêté que Charles mourrait. Maudissons et ne nous étonnons pas; car en une entreprise si vaste, si hasardeuse, si profondément criminelle, quel autre gage pouvait les assurer, que le parricide; et quelle autre caution, que la mort? Charles était trop grand pour qu'un cloître le pût enfermer; il était besoin d'un cercueil: Pepin avait trop de pénétration et d'habileté pour leur pardonner même sa fortune : il ne fallait pas moins qu'un énorme crime et une complicité éclatante, pour l'enchaîner et les garantir,

XXX. Ils finissaient, et ne songeaient plus qu'à se séparer, quand tout à coup une pensée tardive vint à l'esprit de Pepin : « Cherchez, cria-t-il, et fouillez avec soin les plus obscurs réduits de la basilique : sommes-nous certains de n'avoir pas été entendus ? » Ils l'avaient été en effet. Soit que Charles, ayant déjà des soupçons, eût donné des ordres pour faire observer leurs démarches; soit qu'une cause plus simple et toute fortuite, la curiosité, la prière, le sommeil peut-être, eût amené ou retenu, dans ce lieu, le témoin dont ils redoutaient justement l'indiscrétion, ceux qui cherchaient ne tardèrent que peu à découvrir, caché sous l'angle creux d'un autel, un vieux clerc, d'humble et équivoque apparence, et qui troublé, égaré, jetant

des cris, répandant des larmes, demandait et suppliait qu'ils lui fissent grâce.

Qu'allaient-ils résoudre, et qu'ordonneraient-ils d'un si dangereux prisonnier? La mort semblait à la vérité le plus sûr ; mais le meurtre d'un clerc, à cette heure, en ce lieu, au pied de l'autel, effrayait ces hommes que n'effrayait point le meurtre d'un roi. Ce crime d'ailleurs ne saurait être caché, et l'on en rechercherait l'occasion, les circonstances, les causes; ce serait une trace pour remonter aux crimes plus importans qui se préparaient, et l'on se trahirait peut-être soi-même, pour vouloir éviter d'être trahi. Ils se réduisirent aux garanties du temps, à ces assurances que les mœurs chrétiennes et le caractère religieux du témoin leur faisaient croire inviolables; ils se persuadèrent qu'un clerc serait facilement retenu par la terreur du parjure, et satisfaits des sermens, qu'il n'eut garde de leur refuser, ils le renvoyèrent préservé et libre.

XXXI. Mais Tardulf, ainsi se nommait le vieux clerc, réfléchissant, sitôt qu'il fut hors de leurs mains, au danger du roi, à l'inutilité des sermens arrachés par la violence, aux châtimens qu'il encourrait en gardant les siens, aux récompenses qu'il pouvait espérer en les violant, Tardulf jugea plus sage et plus juste de révéler le fatal secret qu'il avait surpris. A l'instant même, et sans attendre le jour, il courut au palais de Charles, et insista, sans se rebuter, pour avoir accès auprès de ce

prince. Le privilège des clercs, et la confiance qu'on avait coutume de leur accorder, le favorisaient; ce ne fut qu'avec peine toutefois, et à force d'importunité qu'il réussit à franchir les sept portes et les sept passages qui précédaient l'appartement reculé où reposait Charles (1). Au bruit qui se fit, le roi, s'éveillant, appela lui-même les femmes qui servaient la reine et ses filles, et leur ordonna d'aller reconnaître d'où venait ce tumulte imprévu et inusité. Les femmes allèrent; mais à l'aspect du vieux clerc, dont l'habit souillé, la barbe en désordre, la voix altérée, les discours confus annonçaient un homme grossier et de peu de sens, un rire bruyant et soudain les gagna, et si Charles, plus clairvoyant qu'elles, n'eût pas résisté à leurs folles exhortations, l'occasion se perdait, et l'opiniâtre fidélité de Tardulf ne servait de rien.

XXXII. Le roi heureusement avait l'habitude d'accueillir indistinctement et avec une inaltérable bienveillance, toutes les informations qu'on lui adressait. L'empressement et la persévérance du clerc l'étonnèrent : à moins en effet que sa raison ne fût aliénée, l'avis qu'il apportait devait être grave et urgent. Il voulut l'entendre, et aussitôt introduit, Tardulf se précipitant à ses pieds, lui dévoila sans déguisement toutes les choses qu'il avait si merveilleusement recueillies : la délibération, les

(1) Le moine de Saint-Gall., liv. 2.

sermens, l'attentat convenu, le nombre, le rang, le nom des complices.

C'en était assez, et la vigilance de Charles ne laissa pas attendre longtemps les mesures qu'un si précieux avertissement conseillait. Tout se découvrit, tout se constata; les coupables, surpris avant qu'aucune indication troublât leur sécurité, n'eurent même pas le loisir de se préparer à la fuite; et moins indulgent cette fois, qu'il ne l'avait été pour la conjuration de Hartrad, le roi, un seul excepté, n'en déroba aucun au supplice. Plusieurs furent attachés au gibet; les autres furent mis à mort par la hache; Pepin, plus coupable et cependant plus heureux, obtint de la vertueuse générosité de son père qu'il le laissât vivre. Charles, plus sage, en ces temps reculés, que ne l'ont été, plus près de nous, d'autres princes, s'abstint au moins de son propre sang, et ne donna point à ses Francs le monstrueux et détestable spectacle du parricide vengé par le parricide. Pepin fut dégradé seulement, dépouillé de la chevelure des rois, voué à toujours au service de la religion, enfermé, pour la vie, dans le rude et triste monastère de Saint-Gall (1). Tardulf,

(1) Dans le monastère de Pruim, selon Eginhard (Vie de Charlemagne.) Dans le monastère de Saint-Gall, selon le moine de Saint-Gall (liv. 2). Probablement il fut renfermé tour à tour dans l'un et dans l'autre; car on trouve encore dans ce dernier chroniqueur, qu'après un certain temps écoulé, Charlemagne permit à Pepin de choisir le monastère où il préférerait de finir sa vie.

à son tour, magnifiquement récompensé de son zèle, reçut de Charles la riche abbaye de Saint-Denis.

XXXIII. D'autres embarras très graves encore, quoique le danger n'en fut point pareil, survenaient dans le même temps. Les soins de la religion, sa conservation, ses progrès, sa discipline, ses dogmes occupaient fortement l'esprit élevé et judicieux du roi Charles. Il régnait pour le christianisme, sachant bien que c'était par lui qu'il régnait; il avait appris les désastreuses divisions qu'amenaient avec elles les hérésies, et se montrait sagement attentif à préserver de ces malheurs l'église et l'empire. Il y avait alors à Tolède un évêque nommé Elipand, vieillard laborieux et chargé d'années, vénéré dans toute l'Espagne pour sa science et pour la sainteté de sa vie. Il y avait aussi à Urgel, ville soumise à l'autorité du roi franc, un autre évêque qui portait le nom de Félix, prêtre accrédité, instruit des choses sacrées, assidu, religieux, éclairé (1). De pieuses et intimes relations s'étaient établies entre ces doctes évêques; ils se consultaient l'un l'autre d'habitude et s'assistaient d'une mutuelle affection. Il arriva qu'Elipand, voulant méditer sur la double nature du Christ, s'embarrassa dans ses recherches et dans ses doutes. Fatigué, incertain, croyant à la fois et craignant de croire, il eut recours à Félix et l'interrogea. Il n'était

(1) Alcuin.

question de rien moins que de la filiation de Jésus et de l'unité de sa personne; Elipand demandait si Jésus-Christ, fils de Dieu dans sa nature divine, l'était également dans sa nature mortelle : selon lui, le Christ, en tant qu'homme, n'était fils de Dieu que par adoption. Ainsi se perpétuait dans son esprit la seconde nature du Christ, passagère cependant et mortelle; ainsi se formaient deux fils de Dieu et une quatrième personne dans la Trinité. C'était, avec de bien légers changemens, toute l'ancienne erreur de Nestorius (1), solennellement condamnée, il y avait près de quatre siècles, aux conciles de Rome, d'Alexandrie et d'Ephèse.

Félix néanmoins ne laissa pas d'approuver les dangereuses distinctions d'Elipand, et dans la première chaleur de sa conviction, il composa des écrits pour les expliquer et pour les défendre. L'autorité de son nom, d'un côté, et de l'autre, l'imposante réputation du vieux évêque de Tolède, eurent bientôt étendu les progrès de cette doctrine; elle s'établissait dans la Galice déjà, dans les Asturies, dans

(1) Nestorius avait attaqué le mystère même de l'incarnation. Il niait que le Verbe se fût uni hypostatiquement à la nature humaine, et que la vierge Marie, quoique mère du Christ, fût mère de Dieu. Le Verbe, quoiqu'il se fût incarné au Christ, ne s'y était pas incarné dans le sein de Marie. Le Verbe n'était pas né; le Dieu n'était pas mort; le Christ n'était né et n'était mort qu'en tant qu'homme. Ainsi les deux natures de l'homme-dieu demeuraient distinctes, et il y avait deux personnes dans la personne du Christ : c'était tout le fondement de l'hérésie d'Elipand et de Félix.

le Languedoc; encore un peu de tems, et les Gaules, comme les Espagnes, allaient être désolées par de funestes et irrémédiables dissensions.

XXXIV. Il était plus sage d'étouffer le mal à sa naissance. Charles assembla à Ratisbonne un grand synode d'abbés et d'évêques, et fit appeler Félix devant eux. Félix obéit, et fit d'abord quelques tentatives pour établir l'orthodoxie de ses opinions; mais toutes les voix s'élevaient contre lui, et sa condamnation était infaillible, s'il persévérait. Il préféra la soumission, et confessa solennellement son erreur. Le synode, satisfait, loua sa docilité et n'alla pas plus avant. Charles, au contraire, plus difficile à séduire et à rassurer, demandait de plus formelles réparations et de moins douteuses garanties : il exigea que l'évêque d'Urgel s'en allât à Rome, et refusa de souffrir qu'il reprît l'exercice de son ministère, à moins que le pape l'y autorisât. Félix ne résista point ; il partit : condamné de nouveau par Adrien, il s'humilia et se rétracta, comme il l'avait déjà fait. Absous alors et réintégré, il retourna à Urgel, et reprit presqu'aussitôt son erreur deux fois reniée, tant est profond l'orgueil de l'esprit.

Deux ans après, quand le grand Concile de Francfort s'assembla, cette dangereuse hérésie n'était pas encore abandonnée; bien loin de là, elle se fortifiait et s'enracinait. On fut contraint de répéter, avec plus d'éclat et de rigueur, les premières

improbations; car Félix, moins confiant, cette fois, et moins humble, avait refusé de comparaître devant le Concile, et, de son côté, Elipand, rejetant les décisions de Rome et de Ratisbonne, avait envoyé une longue et chaleureuse apologie de sa doctrine. Charles ne dédaigna point d'écrire lui-même au vieil évêque; le pape, à son tour, écrivit à toutes les églises d'Espagne; le Concile publia une lettre synodale, que tous ses membres signèrent; Paulin, évêque d'Aquilée, composa une énergique et lumineuse réfutation des propositions de Félix; Alcuin, dans un ouvrage étendu, combattit les captieuses subtilités d'Elipand (1).

Ces soins cependant et ces ménagemens furent stériles; cinq autres années passèrent, et au bout de ce temps, les divisions se perpétuant, il fallut de nouveau consulter l'église et convoquer des Conciles. Il s'en tint à Aix-la-Chapelle et à Rome, et des deux côtés le fatal système, emprunté de Nestorius, fut unanimement réprouvé. On alla même plus loin, et l'opiniâtreté de Félix ne permettant plus d'attendre de lui de sincères et durables rétractations, le Concile d'Aix-la-Chapelle l'excommunia et le priva de son siège. Charles ensuite le relégua à Lyon.

(1) Alcuin avait été admis au concile, sur la recommandation de Charlemagne. Eo quod esset vir in ecclesiasticis doctrinis eruditus. (Capitul. de Francfort, art. 54). Elipand écrivit à son tour, et très aigrement, contre Alcuin.

XXXV. Mais comme s'il n'eut pas suffi de cette agitation et de ces discordes, aux conjurations ourdies en Bavière et en Austrasie, au schisme religieux venu de Tolède et d'Urgel, se joignirent en Italie des résistances, des agressions, des révoltes, effort méprisable, s'il n'eût été le signe infaillible d'un mal plus profond et plus dangereux. Grimoald, ce duc de Bénévent, si fidèle naguère et si reconnaissant des bienfaits de Charles, changeant tout à coup et embrassant d'autres sentimens, soit qu'une dépendance trop dure eût offensé son orgueil, ou que l'esprit de ses peuples le dominât, ou que les secrètes sollicitations des Grecs l'entraînassent, Grimoald refusait l'obéissance promise et bravait témérairement toutes les menaces. La guerre de Pannonie, qui promettait d'avoir de la durée, quelques projets agités déjà parmi les Saxons, d'autres espérances encore qui tardèrent peu, contribuaient à l'encourager. Le péril devint si pressant que Charles, retenu dans la Germanie par les préparatifs des Awares, et ne se fiant qu'à demi au courage et à la fidélité des Lombards, reconnut utile d'envoyer Louis au secours de son frère, et avec lui une forte armée d'Aquitains.

Louis donc marcha, passa le Mont-Cenis et arriva enfin à Ravenne. Là, les deux armées se réunissant, la guerre qui avait langui jusqu'alors devint bientôt plus rapide, et en apparence plus décisive. On pénétra dans le pays de Bénévent, on

prit quelques forts, on commit d'immenses ravages; l'hiver se passa ainsi en combats douteux, sans éclat, presque tous stériles, et le printems revenu, on se sépara. Si ce fut par lassitude ou par convention, par la résistance ou par la soumission de Grimoald, les historiens n'ont pas pris soin de nous l'expliquer. Mais c'était le temps où venait d'éclater la conjuration de Ratisbonne, et les jeunes rois, empressés d'accourir auprès de leur père, se montrèrent apparemment peu difficiles sur les conditions, si l'on en fit, de cette paix ou de cette trève. La tentative avortée du fils d'Hilmetrude servait cependant et délivrait Grimoald.

XXXVI. Charles, pendant ce tems, quoique la prudence lui eût fait suspendre ses desseins contre les Awares, ne s'en laissait ni effrayer, ni dissuader. Il persévérait, et les principaux embarras étant enfin écartés, l'exécution semblait infaillible maintenant et même prochaine. L'armée s'assemblait; Théodoric, levant de nombreuses troupes dans le pays des Frisons, se mettait en marche déjà, et prenait, à travers la Saxe, les chemins qui le devaient mener en Bavière. Mais les obstacles que le temps et la sagesse de Charles avaient applanis n'étaient pas, tant s'en faut, les plus grands qu'il dût rencontrer. Il s'en préparait de nouveaux, si puissans et si imprévus, qu'ils ne pourraient manquer d'interrompre encore ses résolutions.

Les Saxons, que tant de traités engageaient, que

tant de défaites avaient épuisés; les Sarrazins, oisifs depuis si longtems, et qu'on avait crus résignés aux vieilles conquêtes de la Septimanie et de l'Ebre, unis fortuitement et à leur insu, par l'injure commune, tentaient en même tems un effort semblable, et mettaient à la fois, sur deux points contraires, la puissance des Francs en un péril tout égal. Théodoric remontait le Weser et atteignait Rustringen; tout à coup, pendant qu'il allait dans cette insoucieuse négligence qu'autorise ou excuse la sécurité, des nuées de Saxons, sortis de leurs rochers, de leurs marais, de leurs bois, se précipitèrent. Ils l'enveloppent, l'attaquent, le pressent; surpris et troublé, ignorant leur dessein et ne pouvant les croire ennemis, il hésite d'abord, s'arrête et diffère; eux, au contraire, fortifiés de ses doutes, encouragés par cette lenteur, ils redoublent d'ardeur, de confiance, de témérité; ils l'emportent; ils ont vaincu. Le désordre avait précédé le combat dans les rangs de Théodoric; il ne s'est point réparé, il devient affreux. On ne résiste plus, on n'a plus aucune volonté de combattre; on cherche la fuite, et l'on ne rencontre que la mort. Toute cette armée fut taillée en pièces, et ce fut par quels avertissemens s'annonça à Charles la révolte inattendue d'une nation que le malheur même ne pouvait lasser.

De l'autre côté, Barcelonne, inopinément assaillie, tombait en un jour sous les armes des Sarrazins; fiers de ce succès, ils continuaient, venaient

[illegible] jours [illegible]

[illegible]

et [illegible]

es bords [illegible]

›n même tems sur la Pannonie et sur la Saxe aissa-t-il patiemment passer une année dans cette nenaçante irrésolution.

XXXVIII. Mais la fortune bientôt vint le dégager de ces durs liens, où le retenait la prudence. Alphonse II, prince vaillant, poursuivait avec constance, dans les Asturies, l'héroïque et sainte entreprise de Pélage. Fatigués de sa résistance, effrayés et humiliés de son audace et de ses succès, les Sarrazins avaient résolu d'accabler, par un effort décisif, ces restes de chrétiens et de Goths qui luttaient miraculeusement avec eux depuis près d'un siècle. Ils envoyèrent une puissante armée dans le faible royaume d'Alphonse. Mais dans ces contrées couvertes et montueuses, et contre ce peuple qu'animaient doublement le zèle du christianisme et l'horreur du joug étranger, l'attaque n'était ni facile ni sûre. Les Sarrazins l'éprouvèrent; attirés progressivement et de fuite en fuite en un lieu resserré et défavorable, où le grand nombre était moins un avantage qu'un péril de plus, ils firent inutilement de longs et nombreux efforts de courage; il fallut céder, ou plutôt périr. Il en resta soixante-dix mille, dit-on, sur ce funeste champ de carnage. La consternation fut profonde dans tout le pays de leur domination, et le calife de Cordoue, effrayé des pertes nouvelles que devait amener une si grande défaite, rappela précipitamment des Pyrénées et de l'Ebre toutes les troupes qu'il y avait laissées.

ux Pyréné
our à tour
avançaient
laient ses
rien hasard
pagne, tou

XXXVII
pour un
faisaient
qu'on
être se
razias
contre
des S
de R
fatal
seill
trou
vai
cô
tou
jo
fe
d

XL. Charles donc, le choix étant arrêté, partagea ses troupes et en forma deux armées ; l'une, dont il prit lui-même le commandement, s'avança par la Thuringe sur la frontière méridionale de la Saxe ; l'autre, que le jeune duc du Maine conduisait, passa le Rhin à Cologne, et suivit, du côté de l'occident, la route directe de la Westphalie. Les Saxons, rendus plus ardens par ces menaces mêmes et par ces périls, couraient aux armes à leur tour, et faisaient voir tous les signes d'une forte et généreuse résolution. Bien loin de fuir et de chercher leur salut dans les retards et dans les distances, ils se rapprochaient au contraire, et plantaient audacieusement leurs tentes à Sientfeld, dans le territoire même de Paderborn.

Les Francs arrivaient cependant, et la jonction des deux corps s'était déjà faite; on n'attendait plus que le combat, on ne doutait point qu'il fût terrible. Il l'eût été en effet ; mais l'ardeur n'était pas égale parmi les Saxons, ni les volontés unanimes. Il y avait neuf ans déjà de la paix conclue avec Witikind, et dans ce long intervalle, de profondes habitudes d'obéissance avaient été prises ; la foi chrétienne avait fait de nombreux et salutaires progrès. Les seuls ennemis qu'eussent encore les Francs chez ce peuple étaient ceux qui s'obstinant dans l'idolâtrie, haïssaient en eux le christianisme qu'ils leur voulaient faire aimer. Les autres, déplorant la rébellion, ne la servaient qu'à regret et avec

tiédeur; plusieurs même refusaient ouvertement de la seconder, et Witikind, fidèle vassal, sincère chrétien, soldat prévoyant, leur donnait l'exemple.

XLI. Les divisions qui s'effacent quelquefois à l'approche d'un danger pressant et commun, y puisent aussi quelquefois une aigreur et une énergie nouvelles. On se réunit pour éviter la perte commune; on se sépare pour n'y être pas enveloppé: c'est selon les temps et l'inclination des esprits. Tant que les Francs avaient été éloignés, et qu'il s'était agi seulement de prendre les armes, de suivre les siens, d'obéir à cet instinct de guerre, si impérieux et si général parmi les Saxons, ceux qui approuvaient le moins la révolte, entraînés par l'exemple, les reproches, les menaces des insensés qui la fomentaient, s'étaient abandonnés sans trop de résistance à ce mouvement, et, de peur qu'on ne soupçonnât leur fidélité ou leur courage, avaient affecté d'abord un zèle pareil à celui des plus dévoués. On eût dit, dans les premiers jours, cette multitude animée d'un seul sentiment et d'une même résolution. Mais lorsque Charles, poursuivant sa course, eût atteint déjà la forte position d'Ehresbourg, et qu'il fut question de résoudre si l'on attaquerait, si l'on attendrait, si l'on mettrait de nouveau le salut de la Saxe au douteux hazard d'une bataille inégale et désespérée, ce fut alors que se révélèrent les craintes, les regrets, les espérances contraires, les oppositions de vues et de volonté.

Plusieurs, rappelant les malheurs passés, en prophétisaient de plus grands : « On combattrait, on serait vaincu; fut-on victorieux une » fois, ce serait en vain, et l'on se serait épuisé sans fruit dans un triomphe bientôt expié. Quelle force avaient-ils pour résister à de si » formidables armées? Quelle puissance, pour surmonter celle d'un état si populeux et si étendu? » Leur courage ne servirait qu'à leur ruine; leur » constance, si ferme qu'elle fût, ne réussirait » qu'à appesantir leur oppression. Quelle sagesse » y avait-il à se soulever contre une domination » que le soulèvement leur rendrait plus dure? Les » dieux, pour qui ils couraient à ces infaillibles périls, les avaient abandonnés à l'épée de leur » ennemi; les trouveraient-ils plus puissans aujourd'hui, ou plus favorables? Réduits au choix » des malheurs, ils devraient préférer le moindre; » mieux valait la dépendance que la destruction. »

XLII. Ce langage fut combattu, mais cependant écouté ; de nombreux approbateurs l'applaudirent. On s'enflamma par degrés dans cette grave délibération; on s'attacha d'une conviction et d'une persistance pareille aux deux volontés opposées, et quaud on en fut à ce point, quand des deux moitiés de cette armée insuffisante déjà et trop faible, une seule eut embrassé le parti de la guerre, et l'autre, celui de la soumission, la guerre cessa

d'être possible, même pour ceux qui la souhaitaient; il ne resta plus qu'à subir docilement la loi qu'imposerait l'ennemi.

Charles eut promptement découvert les avantages de sa position et les embarras de la leur; il avait trop d'expérience pour les négliger. Plus ils recherchaient la paix, plus il annonçait et montrait la guerre : « Qu'ils persévérassent, puisqu'ils l'a-
» vaient osé provoquer; ou s'ils reconnaissaient
» enfin leur faiblesse, qu'ils s'humiliassent, comme
» il appartenait aux vaincus, et qu'ils attendissent,
» ainsi que le devaient des rebelles, la souveraine
» déclaration de sa volonté. Il leur avait envoyé
» des prêtres chrétiens; qu'en avaient-ils fait? Il
» leur avait bâti des églises; où en étaient les dé-
» bris? Les églises de Dieu seraient relevées, et
» ses prêtres seraient rappelés. Qu'ils fussent en-
» nemis, s'ils prétendaient rester idolâtres; qu'ils
» fussent chrétiens, s'ils voulaient devenir amis.
» L'esprit de rebellion avait soufflé sur eux trop
» longtemps, il fallait un terme : le vieux traité de
» Paderborn s'exécuterait; la peine établie serait
» infligée; de ces guerriers indociles et présomp-
» tueux, qui, bravant leur maître, l'avaient inso-
» lemment menacé de leurs armes, la troisième
» portion serait mise à part, et quitterait sans re-
» tour le territoire de la Saxe. Ils entendaient ses
» desseins; ils pouvaient choisir : obéir, s'ils hési-
» taient de combattre; combattre, s'ils hésitaient
» d'obéir. »

XLIII. Les Saxons s'étaient soulevés par entraînement, par un juste regret de leur liberté, par un fanatique amour de leurs idoles, par une fausse et malheureuse prévoyance des événemens annoncés en Italie et en Pannonie. Ils avaient cru secourir ces peuples, et n'en étaient point secourus; ils avaient compris dans l'énumération de leurs forces celles des alliés qui s'offraient à eux, et cet appui leur manquait, et leurs propres forces s'anéantissaient en se divisant. Isolés, délaissés, et pour comble de maux désunis, que pouvaient-ils se promettre dans cette lutte insensée où Charles apporterait son habileté, et les Francs toute leur puissance? La nécessité, ministre aveugle de la fortune, pesait sur eux, accablante et insurmontable. C'était une désespérante extrémité d'obéir, et cependant, à moins de périr, quelle autre ressource avaient-ils? Au moins, en se résignant à leur abaissement actuel, pourraient-ils garder quelqu'espérance éloignée, quelque chance de délivrance et de gloire, que le temps hâterait peut-être et seconderait. Ils devaient à leur pays de le préserver, et, ne le pouvant par l'épée, il le fallait tenter par l'obéissance.

Ils obéirent donc, qui l'aurait prévu? ils obéirent à tout, et même à l'exil, plus abattus, plus découragés par leurs dissensions qu'ils ne l'eussent été après de nombreux combats, par les plus sanglantes défaites. Les bannis eux-mêmes se soumi-

rent et se dévouèrent, jugeant leur malheur utile à la Saxe, pour qui ils voulaient combattre, et n'eussent pas refusé de mourir.

XLIV. Charles s'applaudissait, et avec raison, de cette victoire, plus prompte, plus sûre, plus fructueuse que n'eût été celle des armes. Il ménageait le sang et le temps, précieuse épargne pour lui, que d'autres combats appelaient; il triomphait, en un seul ennemi, de plusieurs, et de la même terreur, qui désarmait les Saxons, il accablait les Awares. Son œuvre avançait, et faisait d'immenses progrès, par cette soumission volontaire qu'arrachait au plus vaillant de ces peuples l'irrésistible sentiment de leur impuissance; elle ne s'achevait pas cependant, et il restait à prévenir les faciles repentirs des Saxons, à recueillir dans la ruine, longtemps différée des Awares, les derniers fruits d'un succès si favorable et si glorieux. Il fallait encore retenir la Saxe, sinon la soumettre, et faire reconnaître à la Pannonie qu'elle était tombée en même temps que la Saxe.

De ces soins, en apparence inégaux, en effet pareils, Charles choisit pour lui le premier : il n'y avait que sa présence pour imposer aux Saxons; il n'y avait que lui pour les maintenir dans la crainte. Après donc qu'il eut passé l'hiver à Aix-la-Chapelle, et qu'il eut tenu dans la maison royale de Kuffestein, le conseil annuel de ses leudes, rappelant les troupes, il se prépara à porter en Saxe,

sinon les effets, au moins l'appareil de la guerre; sinon les violences d'un ennemi, au moins la sévérité vigilante d'un maître offensé. Gérold cependant et Herric entreprendraient de concert une nouvelle expédition contre les Awares; Gérold, menaçant d'abord, sans s'y engager, leur longue frontière du Danube; Herric, par un mouvement plus décisif, assaillant et forçant celle du Frioul.

XLV. Charles donc, ces dispositions convenues, partit de Mayence, traversa lentement le pays des Westphaliens, tourna ensuite dans l'Angrivarie, passa le Wéser, et alla camper sur les bords de l'Elbe. Les Saxons, oisifs et muets, s'irritaient cependant dans leur inaction, et menaçaient dans leur silence. La prévoyance de Charles se justifiait : la force les avait pliés à la dure convention d'Ehresbourg; la force seule avait le pouvoir de leur en arracher l'exécution. Déplorable condition de ce peuple, qui ne pouvait ni tenter la guerre, ni souffrir la paix. Herric, pendant ce temps, accomplissait ce qui lui était ordonné; il allait, quittait le Frioul, se précipitait sur la Pannonie, renversait les retranchemens, prenait des cités, gagnait des batailles, tuait des chefs renommés, jonchait de morts ses champs de victoire, et, s'il n'achevait pas la conquête, la poussait du moins jusqu'à la rendre infaillible. Les Awares avaient encore quelques moyens de combattre; ils n'en avaient déjà plus pour vaincre et demeurer libres.

XLVI. Ceux d'entr'eux que n'aveuglait pas l'opiniâtre et farouche orgueil des peuples barbares; ceux qu'avertissaient l'expérience, le soin réfléchi de leurs intérêts, un désir intelligent de conservation et de sûreté, en avaient déjà le pressentiment et ne prévoyaient plus que des désastres. La division, fruit abondant de l'adversité, croissait rapidement parmi eux, comme pour mieux assurer leur ruine. Plusieurs, dans leur découragement, quelques-uns dans leur prévoyance, tournaient, ou par habileté ou par faiblesse, leurs timides ou ambitieuses pensées vers Charles lui-même et ses Francs. Se soumettre assez tôt pour préserver au moins quelques restes de leur liberté et de leur puissance; se soumettre même afin de mieux dominer, sous l'abri de ceux auxquels on se serait faussement soumis; ainsi disaient quelques portions de ce peuple, ainsi calculaient quelques chefs, dans le secret de leur frauduleuse ambition.

Il y en avait un, de ces chefs, homme entreprenant dans la guerre, entreprenant aussi dans la paix, avide de commandement, jaloux de tous ses égaux, heureux de leur perte, si elle favorisait son élévation, aspirant à l'abolition de ces pouvoirs rivaux qui gênaient le sien, méditant, à la faveur des malheurs communs, d'effacer dans ce pays le partage qui l'affaiblissait, et se promettant de l'unir pour le régir seul. Ce chef se nommait Thudun. Il eut et embrassa une pensée hardie: il résolut d'es-

sayer s'il ne pourrait pas tromper la prudence de Charles, et à force d'adulations, d'offres trompeuses, de fausses et séduisantes promesses, pénétrer et s'établir par degrés dans sa confiance. Persuadant donc aux Awares d'envoyer des ambassadeurs à ce prince et de reprendre sans plus de retard les anciennes négociations, unique voie de salut que les victoires d'Herric leur eussent laissées, il se mêle lui-même aux ambassadeurs, et vient avec eux jusqu'au camp de l'Elbe.

Là, quoi qu'il dirige toutes leurs actions et inspire toujours leur langage; quoique Charles, invariablement attaché au double dessein d'asservir leur peuple et de le contraindre au christianisme, leur ait ôté promptement toute espérance de conciliation et de paix, il ne laisse pas de suivre en secret ses propres résolutions, d'affecter une grande facilité d'humeur et d'esprit, de montrer à tous cette déférence humble et continue qui n'est d'ordinaire qu'un aveu d'infériorité et de soumission, d'écouter même avec quelque apparence de docilité les exhortations réitérées qu'on lui adresse pour qu'il renonce à l'idolâtrie. Il refusait par la voix des ambassadeurs, et de la sienne il faisait ou supposer ou entendre les plus bienveillantes et plus favorables dispositions. Bientôt ils partirent, car la paix étant si durement refusée, il ne restait plus que de se vouer résolument à la guerre; lui cependant, quoi qu'il les suivît, il laissait éclater de profonds regrets, feignait d'incliner de plus en plus au chris-

tianisme, annonçait d'ailleurs son retour, et promettait qu'il serait prochain.

XLVII. Le camp de Charles était alors à Bardewick, sur l'Ilmenau ; c'était de là que, menaçant à la fois la Saxe et les peuples toujours inquiets de la rive droite de l'Elbe, sans faire la guerre, il en recueillait les meilleurs fruits. Il régnait l'épée haute sur ces tristes provinces, résigné à leur haine, pourvu qu'elle n'empêchât pas leur soumission. Mais la soumission forcée n'était qu'imparfaite, et la haine impuissante n'était que plus vive. Il avait voulu que les Obotrites vinssent à son camp, peut-être pour délibérer avec eux de leurs intérêts, peut-être pour se fortifier et joindre leurs troupes aux siennes. Ils obéissaient, se mettaient en marche, traversaient l'Elbe et tarderaient peu d'être à Bardewick. Mais les autres peuples de ces régions étaient dès longtems irrités contre eux pour leur vieille alliance avec les Francs, et pour la fidélité scrupuleuse avec laquelle ils s'y maintenaient : l'occasion semblait favorable, et elle tenta leur inimitié. Respecter les Francs, ils y étaient contraints; obéir à Charles, ils l'avaient promis; mais quel traité leur faisait la loi d'épargner aussi les Obotrites, et de remettre à ce peuple les injures qu'ils en recevaient ?

Quelques troupes de Saxons plus indépendans, dont la honte d'Ehresbourg révoltait le plus le courage, prirent le dessein de braver les Francs dans

leurs alliés, et de venger au moins sur ceux-ci leur ignominieuse oppression, dont ils s'étaient faits les complices. Ils choisirent une position couverte et avantageuse, dans les marais qui défendaient les abords de l'Elbe, et au moment où les Obotrites touchaient le rivage avec cet empressement tumultueux et désordonné que produit toujours le hasardeux passage des fleuves, ils firent tout à coup irruption sur eux, les enveloppèrent, en rejetèrent une portion dans les eaux, tuèrent impitoyablement tout ce qui différa de tenter cette périlleuse retraite. Le prince des Obotrites lui-même (1) paya de sa vie les efforts qu'il fit pour encourager l'inutile résistance des siens. Charles fut profondément offensé; mais que pouvait-il, si ce n'est de prendre

(1) Il y a ici une légère difficulté historique. Eginhard donne à ce prince le nom de Wiltzan ; mais à quatre pages de là, il donne le même nom au chef des Wladawes. Etaient-ce deux princes, et y avait-il en effet cette bizarre conformité de nom entre les chefs des deux peuples ? Ou bien le Wiltzan qui commandait seulement, en 789, une tribu des Wladawes, était-il devenu, en 795, ou par la volonté de Charles ou par le choix de cette nation, le prince unique des Obotrites ? Ou bien Eginhard se trompe-t-il, et oubliant que Wiltzan était un chef des Wladawes, attribue-t-il aux Obotrites une défaite que les Wladawes auraient éprouvée ? Il est difficile de prononcer : Charles avait plus de motifs pour appeler dans son camp les Wladawes récemment soumis, que les Obotrites dont il ne pouvait soupçonner la fidélité. Mais de leur côté, les Saxons avaient plus de raison pour haïr les Obotrites que les Wladawes. Il semble que l'erreur, s'il y en a en effet, doive être plutôt dans le nom du prince, que dans celui de la nation. Mais peut-être n'y en a-t-il point.

du sang pour ce sang, et de punir ce massacre par d'autres massacres ! Il n'en fut point avare malheureusement; le feu et le fer contentèrent à l'envi son inexorable colère, et dans toute cette contrée de la Saxe il ne fut rien laissé de vivant.

XLVIII. Heureusement l'hiver revenait, et les vaincus auraient enfin un peu de relâche. Charles retira son armée de la Saxe, s'établit à Aix-la-Chapelle, et changeant, non de vie, mais de travaux, au lieu de la guerre, s'adonna avec une égale application aux soins généraux de l'empire. C'étaient les délassemens de ce prince, et ils étaient habituellement de peu de durée. Sitôt que la saison le permit, retournant aux armes et renouvelant les dispositions dont l'expérience de la précédente année avait justifié la sagesse, il mena pour la seconde fois ses troupes de Francs camper sur le territoire des Saxons, et porter à ce peuple de redoutables et salutaires défis de révolte. La Pannonie était encore, comme auparavant, réservée aux troupes de Bavière et d'Italie : seulement le jeune roi des Lombards commanderait maintenant l'expédition, et si la conquête s'achevait, il en pourrait recueillir la gloire.

Tout réussit au gré des espérances de Charles; les Saxons, dont les plus faibles mouvemens étaient sévèrement châtiés, n'essayèrent rien, ni pour eux ni pour les Awares. Ceux-ci, rapidement et résolûment assaillis sur leurs deux frontières du

Frioul et de la Bavière, firent inutilement les plus généreux et plus opiniâtres efforts. Partout repoussés, toujours accablés, ils reculèrent de retranchemens en retranchemens, jusque sur leur cité principale. Là, se renouvelèrent, avec plus de constance encore, mais avec le même succès, toutes ces tentatives, toutes ces merveilles de dévouement et de courage. Ce peuple périssait glorieusement, mais il périssait. La cité tomba : le palais du khan fut forcé (1) ; le khan lui-même mourut ; d'immenses et inouies richesses devinrent la proie des vainqueurs ; les tristes et faibles débris des vaincus se rallièrent à peine derrière la Théisse, aux derniers confins de leur territoire.

XLIX. De longs mois s'étaient écoulés dans ces combats furieux, désespérés, continus, qui n'avaient été qu'un même combat et un seul triomphe. L'automne finissait, les travaux de la guerre allaient s'interrompre, Charles laissa respirer la Saxe et revint à Aix-la Chapelle. Pepin y arriva à son tour, avide des louanges de son père, impatient de mettre à ses pieds tant de riches trophées, si laborieusement recueillis. Jamais, s'il faut croire ce qu'on en raconte, il ne s'était vu chez les Francs de si abondantes quantités d'argent et d'or. (2). Charles en fit

(1) « Palais que les Huns appellent *Ring*. » (Eginhard, Annal.)

(2) « Jusqu'à cette époque, on aurait pu les regarder comme

un généreux et équitable partage : une grande part fut mise en réserve pour être envoyée à Rome et consacrée à saint Pierre (1); une autre fut distribuée aux leudes qui suivaient le prince et aux nombreux officiers qui étaient attachés à son service (2); une troisième fut accordée aux évêchés et aux monastères, chargés du soin religieux des pauvres et des orphelins.

Avec Pepin revenait Thudun, ainsi qu'il l'avait annoncé, fidèle, disait-il (3), à sa promesse, jaloux de montrer comment il accomplissait ses engagemens : « Le moment en était venu, continuait-il : ni » lui ni les siens ne s'élèveraient plus contre la » puissance des Francs. Le malheur avait désabusé » les Awares de leurs espérances et de leur or» gueil ; si quelques-uns hésitaient encore, le plus » grand nombre suivait son exemple, déférait à ses » conseils, et se résignait. Que Charles eût foi en » lui et en sa parole, il lui serait garant de leur sou» mission. Quel autre gage de sincérité voulait-il? » Ils renonceraient aux idoles et seraient chrétiens. » Ils attendaient et demandaient le baptême ; il était

» pauvres; mais alors ils trouvèrent tant d'or et d'argent..... De » mémoire d'homme, les Francs n'avaient rapporté un butin » plus abondant et de plus grandes richesses »(Eginhard, Vie de » Charlemagne.) » Ils avaient entassé durant deux cents ans et » plus, dans leurs asiles fortifiés, toutes les richesses de l'Occi» dent. » (Le moine de Saint-Gall.)

(1) Eginhard, Annal.

(2) Idem, eôdem.

(3) Le moine de Saint-Gall.

» prèt, lui, leur intercesseur et leur chef; il le ve
» nait recevoir et consentait d'être le premier. »

Charles, que tant de fausses abjurations avaient déjà averti, se laissa tromper cependant au langage artificieux de ce barbare. Il ôtait rarement leurs chefs aux vaincus, les jugeant plus intéressés à se concilier sa faveur, plus puissants sur l'esprit de leur peuple, plus utiles, au commencement, pour établir sa domination. Il se livra aux vaines assurances de Thudun, l'accepta pour vassal, lui abandonna le commandement des contrées qui reconnaissaient antérieurement son autorité, et quand il l'eut vu, docile aux instructions de ses clercs, professer solennellement au baptême les saintes vérités de la loi du Christ, plus satisfait encore et plus confiant, il le renvoya chargé des plus précieux témoignages de sa bienveillance et de sa libéralité.

L. Deux années passèrent ainsi, et durant ce temps, Thudun, en apparence fidèle, avait toujours affecté la plus humble et plus religieuse soumission. Il poursuivait ses desseins, cependant, et n'espérant plus obtenir de Charles, comme il l'avait prétendu, le gouvernement général de la Pannonie, cherchant d'autres voies, il le demandait aux Awares, et les incitait maintenant à briser ce joug qu'il leur faisait naguère accepter.

Tout à coup on est averti que la Pannonie a repris les armes, que l'autorité des Francs est désa-

vouée, que le christianisme est rejeté, que Thudun est roi.

Charles aussitôt appelle Herric et Gérold, et c'est à eux qu'il remet le soin rigoureux d'aller châtier cette trahison. Ils partent, menant avec eux une grande armée de Lombards et de Bavarois. Mais ces Awares, qu'on suppose plus faibles depuis leurs défaites passées, sont trouvés plus forts au contraire, parce qu'ils ont renoncé à leurs dissensions. Tout est ennemi maintenant, tout est danger et obstacle: l'armée est la nation même; la guerre est partout, et ne donne nulle part ni sécurité ni relâche. On avance, sans autre avantage que d'avoir changé le lieu du combat; on triomphe sans autre succès qu'un honneur stérile; ils cèdent pour attaquer de nouveau; ils fuyent, mais pour reparaître; il n'y a de vaincus que les morts. L'audace double leurs forces, et le désespoir leur audace.

Le comte Gérold inopinément assailli au front même de son armée, qui se prépare à combattre et qu'il encourage, tombe et meurt au moment de vaincre et sans avoir combattu.

Le duc Herric, à son tour, attendu près de Tarsacoz dans une embuscade, s'y laisse surprendre et périt. Ainsi les victoires s'achètent et les défaites ont leur vengeance. Le moment vient cependant, le moment terrible et fatal : une dernière action s'engage, une bataille régulière, générale, apparemment décisive, où Thudun, qui s'épuise, veut tenter un effort extrême et désespéré. Que s'était-il pro-

mis ? Il combat, il résiste, il fait un instant douter la fortune; mais elle décide à la fin et se donne à ses ennemis. Il succombe, il est pris vivant; il ira, vassal infidèle, porter sa tête au roi Charles, et l'inexorable roi la fera tomber.

LI. C'eût été une glorieuse victoire; ce fut une horrible et détestable extermination. On ne se lassait point de tuer; ces vainqueurs, rassasiés de gloire, ne voulaient plus vaincre et ne souffraient plus d'ennemis. La mort, s'étendant, imposa partout son irrévocable repos, et il n'y eut plus en effet de révolte à craindre. Le peuple entier disparut, son nom se perdit, ses débris, s'il en demeura, se dispersèrent et se confondirent. Spectacle inouï, et digne de la plus douloureuse admiration, que toute une nation ait péri à la défense de sa liberté.

Charles était maître; il avait détruit; il posséderait, mais des terres vides; il n'y était resté de l'homme que des ossemens (1). Il fallut rendre des hommes à ces solitudes, et prendre aux peuples voisins pour y ramener une apparence de peuple (2). La terre

(1) « La Pannonie vide d'habitants.... Les Huns perdirent » toute leur noblesse... (Eginhard. Vie de Charlemagne) — » L'invincible Charles écrasa si complètement cette nation qu'à » peine en laissa-t-il subsister quelques misérables vestiges. » (Le moine de Saint-Gall.)

(2) Il fallut repeupler la Pannonie; on fut réduit à y envoyer des colonies de Bavarois, de Thuringiens et d'Allemands.

ne périt pas sous l'épée des conquérans : la Pannonie survécut, et ce fut encore une apparence d'État. Mais les conquérans se succèdent : les Awares avaient vaincu autrefois, et ils avaient fait des conquêtes : les Awares étaient vaincus maintenant ; ils avaient été.

FIN DU DIX-SEPTIÈME LIVRE.

LIVRE XVIII.

CHARLEMAGNE.

(*SUITE.*)

FONDATION DU NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

DE 794 A 800.

Sommaire du dix-huitième Livre.

Mort de la reine Fastrade. — I. — Domaines concédés aux Grands, en Aquitaine, et restitués par l'ordre de Charles. — II. — Droit de fourrage. Abolition de ce droit. — III. — Politique d'Irène, en Italie. — IV. — Concile de Nicée. — V. — Faux actes de ce concile. — VI. — Leur condamnation par l'Église des Gaules et de la Germanie. — VII. — Écrits publiés sous l'autorité du nom de Charles, pour la réfutation de ces actes. — VIII. — Le concile de Francfort les condamne.

empereur d'Occident. — LII. — Libéralités de Charles aux églises de Rome. — LIII. — Quelles circonstances favorisèrent l'élévation de ce prince. — LIV.

FONDATION DU NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

DE 794 A 800.

I. L'empire croissait encore, et toujours; si l'affreuse destruction d'hommes qui s'était faite dans la Pannonie, empêchait qu'il eût acquis des soldats, des sujets, un peuple, au moins avait-il obtenu des provinces et recueilli des trésors. Il avait gagné d'ôter aux Saxons, aux Sarrasins, aux Béneventins, aux Grecs, aux Normands, un dangereux allié; il avait gagné de réduire le nombre de ses ennemis, et d'affaiblir ceux qui lui demeuraient.

Mais d'autres événemens, qu'il ne faut pas négliger, s'étaient accomplis pendant ces dernières années; l'éclatante catastrophe des Awares n'aurait pas suffi à l'activité de la fortune et du temps; la reine Fastrade était morte (1), amèrement pleurée de Charles, pleurée de lui seul. On s'en était réjoui parmi les Francs, comme d'un double bienfait de la mort; car on était en même temps délivré des violences de cette implacable femme, et

(1) Dans la maison royale de Francfort; car ce n'était pas encore une ville. Fastrade fut ensevelie à Mayence, dans l'église de Saint-Albin.

des cruautés plus odieuses encore que ses conseils inspiraient. Charles, cependant, quelle que fût sa douleur, avait bientôt recherché d'autres affections : une cinquième reine à son tour allait partager son lit et son trône; il avait épousé Luitgarde, noble fille, née d'une race illustre chez les Allemands.

II. Quelques changemens s'étaient faits aussi dans l'Aquitaine, utiles et sages, puisqu'ils purent être achevés, mais qui offensaient les plus considérables hommes de ces provinces, et qui eussent été dangereux avec un prince plus faible et moins redouté. Leur importance paraît médiocre dans l'éloignement; elle ne l'est point : car c'est par eux surtout qu'on découvre la vraie nature du pouvoir étroit et subordonné qu'avaient Louis et Pepin dans leur royaume, et de l'autorité dominante qu'y exerçait Charles. Tant qu'avait duré l'enfance du jeune Louis, un désir inconsidéré de lui concilier l'affection des peuples, une crainte trop vive d'irriter les ressentimens dans ces contrées, encore mal soumises, où le joug des Francs, pesant et nouveau, n'était souffert qu'avec répugnance, avaient excité les conseillers qui le dirigeaient à condescendre, avec une libéralité ruineuse, aux insatiables exigeances des grands. D'immenses étendues de terre avaient été successivement détachées du domaine du prince, et abandonnées à l'infatigable importunité des solliciteurs, assez puissans pour qu'on

craignît de les refuser, plus puissans encore et plus à craindre peut-être après les avoir obtenues. Les choses en étaient arrivées à ce point, que Louis, dépouillé par degrés de ses meilleurs revenus, ne pouvait plus satisfaire qu'à peine aux plus nécessaires et plus modestes dépenses de son rang et de sa maison.

Lorsqu'après la conjuration de Ratisbonne et l'infructueuse expédition de Bénevent, Louis, quittant l'Italie, revint précipitamment à Salz auprès de son père, celui-ci, cherchant inutilement autour de ce prince l'éclat, l'appareil, la magnificence qui appartiennent aux rois, voulut savoir la raison de cette simplicité parcimonieuse, qu'il jugeait mal séante, indigne d'une si haute puissance, dangereuse même et propre à inspirer le mépris. Louis, affligé des reproches et des questions de son père, ne put néanmoins éviter d'y répondre, et de confesser à la fois ses prodigalités et son indigence. Le mal était grave, et le remède assez hasardeux; Charles, toutefois, n'entendait ni que la couronne de ses fils s'allât avilir dans la pauvreté, ni que le domaine royal, en aucune partie de l'empire, pût être aliéné régulièrement sans sa volonté. Désavouer ces concessions abusives, recouvrer les terres, en restituer au fisc du roi la possession et les fruits, ce fut sa pensée, et quoique rigoureuse, elle était cependant naturelle et juste. Mais quels embarras on rencontrerait dans l'exécution, et sur qui d'ailleurs retomberait-elle? Serait-ce Louis, qui, rétractant lui-

même ses propres bienfaits, serait réduit à braver les ressentimens et les résistances des possesseurs, enrichis tour à tour et dépouillés de ses mains?

Charles mesurait ces inconvéniens, et savait aussi les moyens de les prévenir; déniant à son fils le droit de donner, il n'avait garde de lui attribuer celui de reprendre; c'était à lui, de qui l'on avait méconnu la puissance, de la faire reconnaître et de l'exercer; ce serait lui qui revendiquerait ses domaines, et avec lui que contesteraient ceux qui oseraient entreprendre de les retenir. Et ce fut en effet de quelle façon s'exécuta cette difficile mesure: on apprit à mieux comprendre, en Aquitaine, quelle part de royauté était déléguée au jeune Louis; Wildebert, archevêque de Rouen, et le comte Richard, intendant des domaines de Charles, vinrent à Toulouse, au nom et de l'ordre exprès de ce prince. On murmura, mais contre lui seul, et comme c'était lui, prince tout puissant, qui voulait et qui commandait, on se résigna promptement, et l'on obéit.

III. Charles d'ailleurs, en même temps qu'il appesantissait son pouvoir sur les principaux habitans de ces provinces, avait la prudence de tourner à l'avantage du peuple les sévères dispositions qui les irritaient. De grands changemens s'étaient introduits, depuis Pepin, dans les armées des Francs; ils avaient appris à combattre à cheval, et de nombreuses troupes de cavaliers soutenaient et gui-

daient partout maintenant leurs profondes et pesantes colonnes de fantassins. Mais la nourriture des soldats était alors à la charge du peuple, et cette charge récemment accrue de la nourriture du cheval, était devenue excessive et intolérable. Charles et Louis, quand les terres concédées eurent été restituées au fisc, en prirent occasion de soulager le fardeau et d'abolir la dure coutume de fournir aux cavaliers leur fourrage. Ils commencèrent par l'Aquitaine, afin que la satisfaction du peuple balançât le mécontentement de ses chefs, et que le soulagement accordé se liât mieux aux restitutions dont il serait ou semblerait être le fruit. Mais bientôt Charles continua, et l'abolition du droit de fourrage fut étendu à toute la France.

IV. Ce n'était toutefois qu'un soin passager, un faible sujet de sollicitude. Au point de grandeur où le roi franc était parvenu, les timides plaintes de l'Aquitaine n'auraient guère troublé sa sécurité. Mais, en même temps, concourraient des controverses religieuses, des actes solennels de juridiction ecclésiastique suscités, inspirés, dirigés peut-être par la politique et par l'ambition. Aux vives disputes sur la double nature du Christ, s'était jointe inopinément l'épineuse question du culte des saints; à la vieille hérésie de Nestorius, celle, qu'on eût cru oubliée aussi, des iconoclastes. C'était elle, comme on l'a vu, qui, séparant par degrés les églises de Constantinople et de Rome, avait à leur tour

séparé les peuples de l'Orient et de l'Italie, et amené, à travers les temps, la souveraineté temporelle des papes, et la domination des Francs au-delà des Alpes. Lorsqu'Irène, venue trop tard, eut obtenu de gouverner l'Orient, regrettant l'Italie, et préoccupée du soin de la recouvrer, elle eut bientôt reconnu que l'espérance en serait vaine tant que subsisterait l'inépuisable source de division qu'entretenait l'hérésie. Oter ce prétexte insensiblement; irriter l'esprit inquiet des Lombards; s'affermir en Sicile, à Naples, en Calabre; embarrasser et arrêter Charles, tantôt par la guerre, tantôt par d'artificieuses négociations, ce fut où tendirent dès l'abord les combinaisons et les efforts de sa politique; ce fut par quels moyens elle s'appliqua à réparer, s'il en était encore temps, les irréparables fautes faites avant elle.

Mais quand elle eût vu Charles, supérieur à tous les obstacles, et plus habile que ses plus habiles ennemis, croître dans la guerre, se fortifier dans la paix, prendre toujours de plus grands desseins et ne renoncer à aucun, étonnée, et comprenant enfin l'inutilité des ménagemens et des artifices, en même temps que le mariage promis à Rotrude se rompait, et qu'Adalgise était envoyé en Italie pour cette expédition malheureuse, où il ne devait recueillir que de la honte, Irène convoquait, d'abord à Constantinople (1), ensuite à Nicée, un nombreux

(1) La garde de l'Empereur, où dominaient les Iconoclastes,

concile, où devait se résoudre enfin, avec plus d'éclat et d'autorité, l'importune et funeste contestation des honneurs accordés ou refusés aux images (1).

V. On n'avait pas vu sans étonnement Irène siéger elle-même dans ce concile, comme avait fait, trois siècles auparavant, Pulchérie dans le concile de Chalcédoine. Mais, si son influence s'y était fait ressentir, on n'avait pas eu sujet de la regretter; la décision du concile avait pleinement répondu à l'attente des plus éclairés et des plus sages chrétiens : elle condamnait l'exclusion des images, demandait pour elles un culte d'honneur (2), et défendait toutefois d'étendre ce culte jusqu'à la vraie

avait insulté les évêques. Elle fut cassée, mais on ne laissa pas d'ôter le concile de Constantinople.

(1) Le concile de Nicée fut convoqué en 787, et ce fut *la même année*, comme on l'apprend d'Eginhard, qu'eut lieu la descente d'Adalgise en Calabre, laquelle ne vint qu'*après la rupture* du mariage de Rotrude, comme on le voit encore dans cet annaliste. J'en fais la remarque, parce qu'un historien, d'ailleurs fort judicieux, a avancé que la *meilleure intelligence* régnait *au temps du concile de Nicée*, entre Irène et Charles, alléguant même, en preuve de ce bon accord, que ce fut *à peu près* l'époque du traité de mariage entre la fille de Charles et le fils d'Irène. Cette méprise n'a pas seulement le fâcheux effet de troubler l'enchaînement naturel des événemens, mais encore d'empêcher de voir et de bien juger les motifs qui déterminèrent la conduite de l'impératrice et du roi.

(2) Honorariam *adorationem*.

adoration (1), qui n'appartient qu'à Dieu seul.

Cependant, par un étrange concours de circonstances assez équivoques, et dont on n'a jamais bien démêlé le nœud, quand les actes de ce concile parvinrent en France, on n'y retrouva plus la même doctrine. Le texte en avait été téméràirement altéré, et au lieu du culte imparfait accordé par eux aux saintes images, ces fausses copies, au contraire, menaçaient d'anathème quiconque ne rendrait pas aux saints et à leurs images les mêmes hommages et la même adoration qu'à la Trinité (2).

VI. Charles, dont l'hérésie des Grecs avait si merveilleusement servi l'ambition, n'eût peut-être pas regretté qu'ils continuassent de s'y maintenir. La détermination d'Irène flattait à la vérité ses sentimens de chrétien, mais elle troublait ses combinaisons de roi et d'homme de guerre. Il y pourrait perdre à la fois le plus utile appui de sa domination présente en Italie, et le plus favorable prétexte de la grandeur nouvelle où il prétendait. Mais, sitôt qu'il eut vu les actes défigurés qui lui avaient été envoyés de Constantinople, s'applaudissant et se rassurant, il crut que tous ses avantages lui demeureraient, et que sans changer ni de moyens,

(1) *Non tamen* ad VERAM LATRIAM.

(2) Ut qui imaginibus sanctorum *ita ut deificæ Trinitati servitium aut adorationem* non impenderent *anathema judicarentur.*

ni de but, il lui suffirait de changer les termes de la censure, et les formes secondaires de l'accusation. Les Grecs, selon lui, n'étaient point rentrés dans le sein de l'Église chrétienne : « Qu'avaient-
» ils fait, que de substituer à leur hérésie anté-
» rieure une nouvelle et plus pernicieuse hérésie?
» Ils rejetaient, il est vrai, l'erreur des iconoclas-
» tes; mais en mettant à la place une erreur mons-
» trueuse et abominable, qui n'allait à rien moins
» qu'à attaquer l'unité de Dieu. Tout à l'heure ils
» interdisaient d'honorer les saints; maintenant,
» par un excès tout contraire et plus criminel, ils
» en faisaient des dieux, et prescrivaient de les
» adorer. Leur première doctrine les avait rame-
» nés au judaïsme; leur système actuel les rejetait
» au polythéisme : qu'ils restassent retranchés de
» la communion des fidèles! ils n'avaient pas cessé
» d'être faux chrétiens. »

VII. Ce fut l'avertissement, l'invitation, le signal; toute l'église des Gaules répéta à l'envi ce langage, car on n'y connut longtemps que les faux actes malicieusement attribués au concile de Nicée. Les évêques francs, et encore plus ceux de la Germanie, à qui l'esprit grossier et superstitieux de leur peuple inspirait de trop légitimes sollicitudes, effrayés de l'insurmontable penchant qui le rappelait toujours, malgré leurs exhortations, aux crédules pratiques de l'idolâtrie, sans approuver les propositions extrêmes et répréhensibles des Iconoclastes, n'admet-

taient qu'avec une sage discrétion cependant les maximes quelquefois trop étendues de leurs adversaires. Ils craignaient, non sans raison, que des hommes si ignorans et si mal affermis dans leurs nouvelles croyances, ne comprissent malaisément la distinction délicate du culte des saints et de Dieu, et qu'entraînés par leurs souvenirs, séduits et trompés par la dangereuse ressemblance des formes, ils ne se fissent bientôt de chaque saint un dieu, de chaque simulacre une idole. Ces évêques, d'ailleurs, s'offensaient que le concile, où ils n'avaient pas été appelés, eût pris ambitieusement le titre d'œcuménique et d'universel, comme si l'Église des Gaules n'eût pas été de l'Église, ou qu'on eût prévu leur dissentiment et qu'on eût eu dessein de leur imposer par le caractère apparent d'un décret plus grave et d'une autorité plus considérable.

VIII. Charles alors, encouragé doublement par le zèle de la religion et par l'intérêt de sa puissance, croyant travailler à la conservation de la vraie foi, en même temps qu'il entretiendrait, au détriment des Grecs et d'Irène, l'esprit de méfiance et de répulsion qui était encore son plus favorable auxiliaire en Italie, Charles fit publier quatre livres où l'écrivain avait longuement et confusément assemblé toutes les objections, tous les témoignages qui se pouvaient alléguer contre le concile et son erreur supposée. Il fit même plus, et pour donner à ces livres plus d'influence encore et d'autorité, il per-

mit ou ordonna d'y mettre son nom, voulant faire voir qu'il les adoptait, laissant douter s'ils n'étaient pas son ouvrage.

IX. C'était peut-être beaucoup; cela ne suffit pas néanmoins à son ambition ou à son zèle. De graves et difficiles pensées agitaient profondément cet esprit qui, tendant de plus en plus au but déjà prochain où il aspirait, eût souffert malaisément et moins que jamais, qu'on l'en détournât. Il lui importait, d'un intérêt chaque jour plus vif, de prolonger l'exclusion religieuse des Grecs, et de faire mieux éclater leur constante et opiniâtre hétérodoxie. Aussi, quand le concile de Francfort s'assembla, eût-on de probables motifs d'affirmer qu'on ne l'appelait que pour balancer celui de Nicée, et que la condamnation des doctrines de ce concile était bien plus encore que celle de l'hérésie d'Urgel et de Tolède, l'objet essentiel de sa convocation. Et, en effet, elles lui furent déférées : on représenta d'un côté, au nouveau concile, les actes faux que Charles avait reçus de Constantinople, et les livres qu'il avait fait écrire pour les réfuter; on produisit de l'autre des actes contraires envoyés de Rome, par Adrien, et où ne se retrouvait aucune trace des téméraires décisions dont le concile de Nicée était si violemment accusé. Plus de trois cents évêques assistaient à cette imposante délibération; tous ceux de la Gaule, de la Lombardie, de la Germanie; plusieurs de l'Espagne et de l'Angleterre. Des dé-

légués du pape y étaient aussi, les évêques Etienne et Théophilacte ; cependant, chose qui étonne et confond, les actes apportés de Rome furent réputés inexacts; on n'admit pour vrais que ceux qui étaient venus de Constantinople. On ne put consentir à se dépouiller d'une conviction déjà ancienne, souvent exprimée, et contre laquelle, dans un si long espace de temps, ne s'était élevé aucune contradiction. On croyait depuis six ans à la réalité des erreurs imputées au concile grec; on continua d'y croire, et, cette opinion prévalant, la condamnation devenait juste, utile, infaillible : le concile de Francfort condamna celui de Nicée, et l'on vit ce déplorable spectacle d'une grande assemblée d'hommes graves, prononçant avec appareil, contre une autre grande assemblée, une rigoureuse sentence d'improbation, qui n'avait pour fondement qu'une misérable erreur de fait.

X. Charles l'emportait; il lui restait cependant un dernier succès à poursuivre : il fallait que le pape approuvât les décisions de Francfort; il fallait surtout que ces décisions eussent leur effet, et secondassent, comme il l'avait prétendu, les secrètes espérances de sa politique. Les empereurs grecs, longtemps obstinés dans leur aversion pour la religion des images, avaient été, au grand avantage des princes francs, déclarés et maintenus hérétiques par les prédécesseurs d'Adrien. Mais séparés aujourd'hui des iconoclastes, ils étaient naturelle-

ment relevés de cette excommunication. Il ne pouvait plus être question de la confirmer pour la même cause; seulement, importante, comme elle l'était, et nécessaire aux desseins de Charles, il s'agissait, la cause changée, de la changer elle-même et de la renouveler en l'abolissant; il s'agissait qu'Irène et son fils perdissent et reçussent en même temps le titre réprobateur qui les excluait de l'Italie. Charles donc l'ayant résolu, et voulant y obliger Adrien, lui envoya l'abbé de Saint-Riquier, Engilbert, lequel était de ses conseillers les plus intimes et les plus habiles.

XI. Mais Adrien, quoi qu'il eût montré jusque-là beaucoup d'affection et de dévoûment pour la personne de Charles, ne pouvait céder si facilement sur des choses qui intéressaient au plus haut degré la religion, l'Eglise et sa propre gloire, car il avait approuvé déjà et depuis longtems les actes du concile de Nicée. On ne devait guère espérer qu'il désavouât son approbation: il avait envoyé d'ailleurs ces actes à Francfort, et il était peu vraisemblable qu'il consentît au reproche d'inexactitude, qui les avait fait rejeter: enfin si l'intérêt du roi franc l'abusait, si l'erreur de son zèle l'engageait à prolonger imprudemment les divisions de l'Eglise, c'était, au contraire, un rigoureux devoir pour le pape de l'en dissuader, de saisir avec empressement l'occasion offerte et d'étouffer précipitamment ces pernicieuses divisions.

Pressé ainsi entre tant de nécessités opposées, jaloux d'apaiser l'orgueil et l'ambition du roi franc, impatient d'assurer la réconciliation de l'empereur grec, porté, par sa conviction, à de justes témoignages de déférence pour les évêques qui avaient siégé à Nicée, excité par sa modération et par sa prudence à des ménagemens analogues envers le concile de Francfort, Adrien, pour satisfaire à tous ces devoirs, prit la salutaire résolution d'éluder, de temporiser, d'opposer graduellement aux passions qui se soulevaient l'autorité ferme, mais patiente, de la vérité et de la raison. Engilbert le sollicitait inutilement; le sage pontife persista. Quelque tems écoulé, il composa un écrit, où, non content de justifier le concile de Nicée, il réfutait librement, quoi que sans aigreur, les livres moins mesurés et moins graves qu'avait fait faire le roi pour attaquer ce Concile. Ensuite l'irritation s'apaisant, et la disposition des esprits paraissant déjà moins défavorable, il ne craignit point d'adresser cet écrit à Charles, et un peu plus tard, osant davantage, il le publia.

XII. C'était le premier refus qu'il eût jamais essayé envers ce prince; ce fut aussi comme la dernière action de sa vie. Quelques mois passèrent à peine, et il s'éteignit, après un long et glorieux pontificat de vingt-trois ans (1). Charles, dont il avait si

(1) Adrien avait été élu en 772, il mourut au mois de décembre 795.

fidèlement servi les desseins autrefois, l'eût peut-être plus sincèrement regretté avant l'inutile et fâcheux débat des deux Conciles. Car, à le voir agir maintenant, à voir cette généreuse et persistante impartialité, on pouvait déjà pressentir quelles difficultés il soulèverait, si le jour venait d'attenter de nouveau à la puissance d'Irène et de Constantin. Tant de dégoûts et de reproches bravés pour la réconciliation de l'Eglise grecque montraient clairement ce qu'il eût entrepris pour éviter de la rompre. Il eût craint infailliblement que le partage de l'empire renouvelât celui de l'Eglise, et eût détourné ce péril où pouvaient se perdre à la fois l'unité du Christianisme et la suprématie du siége de Rome.

XIII. Charles fut affligé cependant et sembla se complaire à le faire paraître : il multiplia les témoignages publics de sa douleur; il y mit, sinon de l'affectation, au moins de l'éclat et du faste. Il ne parlait plus d'Adrien qu'avec le langage d'une profonde vénération et d'une tendresse sans mesure. « C'était son plus cher ami, son plus ferme sou-» tien, son guide, son père (1); cette mort l'avait » consterné; cette perte le plongeait dans une in-» surmontable tristesse; son cœur, douloureuse-

(1) Amicum nostrum carissimum... Dilectissimi patris, et fidelissimi amici... Patri meo dulcissimo... (Epist. ad Offam, reg. Mec. — Epist. ad Leonem III papam.) Tu mihi dulcis amor, te modo plango pater. (Epitaph. Hadr.)

» ment blessé, ne guérirait plus (1). » Il demanda pour lui des prières à toutes les églises de l'empire, et distribua en son nom des aumônes dans toutes les principales cités. Son zèle alla même jusqu'à solliciter les églises d'Angleterre, et à leur envoyer des présens pour obtenir leur intercession (2). Enfin ne voulant rien omettre, et cherchant quelle marque nouvelle et plus éclatante il pourrait donner de son affection et de ses regrets, l'étrange pensée lui vint d'écrire lui-même l'épitaphe du pieux pontife (3). Il se souvenait des longs et favorables services d'Adrien; il trouvait juste, et peut-être politique de les reconnaître. Il ignorait ce qu'il devait attendre de son successeur; et lui montrait ces honneurs, comme pour l'exciter à en mériter

(1) Obitus illius legatione consternatus sum... Ibi me tristitiæ turbaverunt lugubria... Lacrymabile doloris vulnus quod animæ nostræ inflexit... (Epist. ad Leonem III). « A la nouvelle de » la mort d'Adrien, son ami le plus dévoué, on le vit pleurer » comme s'il eût perdu un frère ou le plus cher de ses enfans. » (Eginhard, Vie de Charles).

(2) Cognoscat quoque dilectio vestra quod aliquam benignitatem de Dalmaticis nostris vel palliis ad singulas sedes episcopales regni vestri vel Ethelfredi direximus in elecmosynam domni Apostolici Hadriani, deprecantes ut pro eo intercedi jubeatis... sed et de thesauro humanarum rerum, quem Dominus Jesus nobis gratuita pietate concessit, aliquid per Metropolitanas civitates direximus (Epist. ad Offam regem.)

(3) Elle est en vers latins, hexamètres et pentamètres. Il y en a trente-huit. (Voyez Concil. Gall., t. 2. — Charlemagne a composé aussi deux épîtres en vers, qui sont adressées à Paul, diacre. (Voyez Fabricius, Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis.)

de pareils : il voulait qu'on apprît quelles espérances on avait en le secondant, et quels avantages.

XIV. La leçon, si elle était nécessaire, ne fut pas négligée par ce successeur. C'était Léon III; son élection s'était faite précipitamment, et avec une étonnante unanimité, le même jour, au même moment qu'Adrien mourait. Il était douteux que Charles approuvât cet empressement; on eût dit un dessein formé d'éluder l'intervention des rois francs, comme on éludait autrefois celle des empereurs grecs. Prévoyant et redoutant les mécontentemens de ce prince, Léon se hâta de les prévenir par de promptes et solennelles assurances de soumission. Il fit partir aussitôt Théophilacte et Étienne, ces mêmes évêques qui avaient représenté Adrien dans le concile de Francfort, et dont le roi avait déjà éprouvé l'esprit flexible et docile. Ils allaient porter au nom de Léon ses promesses personnelles de fidélité (1), et avec elles l'étendard de la ville de Rome et les clés du tombeau de Saint-Pierre. Ils devaient de plus solliciter le roi franc d'envoyer à son tour quelques-uns des siens pour recevoir les sermens d'obéissance du peuple de Rome. Charles

(1) Perlectis excellentiæ vestræ litteris, et audita decretali chartula, valde, ut fateor, gavisi sumus, seu in electionis unanimitate seu in *humilitatis vestræ obedientia*, et in *promissa ad nos fidelitate.* (Epist. ad Leonem III, papam.)

se montra satisfait, et il consentit. Ce fut d'Engilbert encore qu'il fit choix dans cette nouvelle occasion, pour faire reconnaître sa souveraineté aux Romains, et en même temps régler les rapports et les devoirs du pape envers lui.

Quelle en était la nature? On en juge encore mieux par le langage de Charles, que par ses actions même et par les événemens. « Avertissez-le » avec soin, prescrivait-il à son envoyé, qu'il ob- » serve la plus scrupuleuse honnêteté de mœurs et » de vie (1), que les saints canons soient la seule » règle de sa volonté, qu'il fasse assidûment écla- » ter sa charité et son zèle dans le gouvernement » de la sainte église de Dieu (2); rappelez-lui fré- » quemment la brièveté et le petit nombre des an- » nées où il jouira de sa dignité, et la perpétuité » des récompenses promises à ceux qui l'auront » exercée vertueusement (3). »

S'adressant ensuite à Léon lui-même :

« Je me suis vivement réjoui, lui écrivait-il, de » votre humilité, de votre fidélité, de votre obéis- » sance. J'ai enjoint à Engilbert de vous dire toutes » les choses qui sont de ma volonté, et qu'il vous » est nécessaire d'accomplir (4), ou pour la gloire

(1) Admoneas eum diligenter de omni honestate vitæ suæ... (Commonit. dat. Angilberto.)

(2) Eodem.

(3) Eodem.

(4) Quæ vel vobis voluntaria, vel vobis necessaria videbantur. (Eodem.)

» de l'Église, ou pour la conservation de votre di-
» gnité, ou pour ma puissance; car mon désir est
» qu'un même pacte de foi et d'affection m'unisse
» à vous, comme au bienheureux Adrien. Il m'ap-
» partient, avec l'assistance de Dieu, de défendre
» partout l'église du Christ par les armes, contre
» les attaques des infidèles et des idolâtres, et de
» l'affermir même au dehors par la propagation
» de la foi catholique. Il vous appartient, à vous,
» d'élever vos mains à Dieu comme Moïse, d'aider
» à mes entreprises de guerre, d'intercéder les puis-
» sances du ciel, d'obtenir d'elles que le peuple
» chrétien triomphe toujours de leurs ennemis, et
» que le saint nom de Jésus soit glorifié par toute
» la terre. Manifestez votre sagesse par les actions,
» votre science et votre piété par le langage; que
» la lumière qui est en vous éclate et se répande
» devant les hommes, afin qu'ils voient que vos
» œuvres sont bonnes, et qu'ils louent Dieu de
» vous avoir choisi pour les mener dans ses
» voies (1). »

Ainsi parlait Charles, et l'on peut comprendre maintenant quelle supériorité il affectait sur les papes, en quelle dépendance il les retenait malgré la souveraineté temporelle où il les avait élevés, quelles prérogatives même il s'attribuait, quel droit de conseil et de remontrance sur les actes de leur

(1) Commonit. dat. Angilberto.

autorité spirituelle. Les choses étaient ainsi dans ce temps, et il est nécessaire de le marquer, afin de mieux mesurer le progrès des temps qui suivirent.

XV. Alphonse, cependant, glorieux auxiliaire de Charles, poursuivait courageusement ses succès dans les Asturies et dans la Galice. Les Sarrasins, qu'il occupait et inquiétait sans relâche, négligeaient de plus en plus les provinces de l'Ebre, et les Aquitains, qui avaient la garde de cette frontière, n'y rencontraient plus, que par intervalles, de faibles et inutiles combats. La discorde d'ailleurs, compagne assidue de l'adversité, était fidèlement accourue chez les Sarrasins, après les victoires d'Alphonse. Abdallah, oncle du calife de Cordoue, prétendait ouvertement au partage de la souveraineté; et à son exemple, quelques émirs, fatigués du joug des califes, méditaient et concertaient le dessein de s'en affranchir. Plusieurs fois, depuis le temps de Pepin, la riche cité de Barcelone avait changé de domination, tantôt soumise aux rois francs, tantôt asservie par les Arabes. Elle était à ces derniers maintenant, et obéissait à l'émir Zaddon (1). Zaddon, prévoyant de prochaines attaques de la part des Francs, et sachant l'impuissance où seraientles siens dele secourir, aimait mieux préve-

(1) C'est le nom qui lui est donné dans la chronique de l'Astronome. Eginhard lui donne celui de Zate.

nir le siége, et conserver à ce prix son pouvoir, que de tenter la chance inégale des armes, avec la crainte, ou plutôt la certitude d'être dépouillé. Il envoya proposer à Charles de lui soumettre sa ville, s'il lui voulait assurer sa protection, et l'accepter pour vassal. Charles accepta, et Zaddon, qu'il y conviait, vint, sans plus hésiter, à Aix-la-Chapelle, fit les sermens qu'exigeait sa nouvelle vassalité, retourna ensuite, et fidèle aux obligations convenues, remit en effet Barcelone en la puissance des Francs.

XVI. De son côté, Abdallah, le parti qui le servait manquant ou de confiance, ou de force, réduit déjà aux extrémités les plus malheureuses, n'avait d'espérance que dans les appuis extérieurs. Il tourna comme Zaddon ses pensées et ses prières vers le roi Charles, et vint à son tour implorer et acheter sa protection. Charles, dont ces divisions secondaient les vues, et qui sentait d'ailleurs l'avantage qu'en retireraient les chrétiens de la Galice et des Asturies, ne pouvait négliger une occasion si heureuse. Il accueillit Abdallah, reconnut les droits qu'il s'attribuait, l'exhorta à persévérer, lui promit une prompte et efficace assistance.

Charles, en effet, la guerre des Awares touchant à son terme, et le soin de contenir les Saxons étant le seul dont il fut encore occupé, avait déjà résolu d'aider plus puissamment qu'il n'avait fait jusqu'alors aux efforts d'Alphonse, et de venger enfin avec plus d'éclat, l'irruption récente des Sarrasins dans

ses conquêtes de l'Ebre et dans la Septimanie. Il avait même envoyé le roi d'Aquitaine pour assaillir Huesca, et donner à cette guerre, si lente et si incertaine des Pyrennées, plus d'étendue et d'activité. Les soumissions d'Abdallah, qui n'étaient pour lui qu'un nouveau moyen de succès, ne pouvaient manquer de le trouver favorable, et de l'affermir dans son ancienne résolution. Aussi, non content de l'expédition déjà confiée à Louis, voulut-il que Pepin, laissant l'Italie, allât lui-même en Espagne. Abdallah, fidèlement secondé par le premier de ces jeunes rois, rentra chez les siens; mais cette expédition, qui ne fut pourtant pas sans fruit, ne produisit pas d'abord tous ceux qu'on en avait attendus. Le jour était proche, mais pas encore arrivé, où devait tomber Huesca; les seuls avantages qu'on eut furent le riche butin que l'on recueillit, Lérida, qui fut conquise et ruinée, l'heureuse et secourable diversion qu'on avait faite en faveur d'Alphonse.

XVII. Charles, pendant ce temps, toujours attaché au plan rigoureux qu'il s'était prescrit, était retourné dans le pays des Saxons, avec son appareil accoutumé de force et de guerre. Chose inouïe, il ne maintenait cette conquête qu'à la manière dont elles se font, avec des armées; il triomphait, chaque année en Saxe, plutôt qu'il n'y gouvernait; sa domination n'était qu'une guerre toujours prochaine; il commandait, mais en recommençant

toujours de soumettre. C'était comme un échange continu de méfiance et de menaces : la Saxe obéissait en faisant perpétuellement redouter qu'elle refusât; Charles épargnait les combats, en se faisant voir chaque jour plus impatient de les engager.

Il avait pénétré fort avant, cette fois, jusqu'à l'Océan, entre les deux embouchures du Wéser et de l'Elbe; mais déjà s'avançait la fin de la saison favorable, et il se lassait de ces retraites périodiques et forcées, qui détruisaient si rapidement les plus utiles effets de sa présence, et rendaient, pendant de longs mois, ces provinces aux sacriléges pratiques de l'idolâtrie, et à l'esprit de rébellion. Il reprit un dessein qu'il avait déjà essayé en d'autres années, et résolut d'ôter aux Saxons jusqu'à cette sécurité passagère que leur rapportaient assidument leurs hivers. Divisant donc son armée en deux parts, il les établit l'une et l'autre au bord du Wéser, dans des positions également bonnes pour l'attaque et pour la défense, et qu'il rendit plus formidables encore par les travaux qu'il exécuta. A celui de ces camps, qu'il avait choisi pour lui-même, il lui donna le nom d'Hers-Tall, de cette maison sur la Meuse, où s'était passée son enfance, et que son aïeul avait tant affectionnée; vaines images des choses de la patrie, et qui néanmoins flattaient l'esprit soucieux du soldat.

XVIII. Ce fut de là, de ce lieu reculé et sauvage, que, sans autre faste que celui des armes,

il continua, jusqu'au retour du printemps, d'imposer aux Saxons, aux Nordmans, aux Wladawes, à tous ces peuples du Nord, sans cesser toutefois de faire sentir sa puissante main aux autres portions de l'empire. Là durent venir successivement tous les ambassadeurs envoyés ou pour solliciter son appui, ou pour désarmer ses ressentimens; ceux des Awares, dont les derniers désastres n'étaient pas encore arrivés; ceux d'Alphonse, chargés de présens, glorieux témoignage de ses victoires sur les Sarrasins; ceux du patrice de Sicile apportant des lettres d'Irène, et ouvrant dès lors d'importantes et étranges négociations, dont on eût difficilement pénétré l'objet et l'issue. Abdallah lui-même fut contraint de le suivre un instant dans sa cité de soldats; tant ce prince craignait peu, ou plutôt aimait à se laisser voir par les étrangers dans la simplicité rude et menaçante de sa vie guerrière.

XIX. Toutefois cette occupation prolongée, ces armées toujours menaçantes, cet appareil sans cesse présent de puissance et d'oppression entretenaient, dans les contrées voisines, une agitation qui l'emportait quelquefois sur la crainte. Les peuples de la rive droite de l'Elbe, étonnés de la détermination du roi franc, et cherchant quelle pensée avait pu le retenir si loin de ses résidences accoutumées, malgré la rigueur et les difficultés de la mauvaise saison, n'en avaient point conçu d'autre que d'étendre encore ses conquêtes, de répan-

dre de plus en plus le christianisme, de leur apporter à eux-mêmes le joug qu'avaient déjà subi les Saxons, de pouvoir franchir plus facilement et plus tôt le fleuve qui protégeait leurs limites. Préoccupés de cette opinion, peut-être juste, au moins vraisemblable, ils avaient contracté secrètement alliance avec les Saxons de la rive gauche de l'Elbe, et se préparaient courageusement à repousser l'agression qu'ils attendaient et croyaient prochaine.

Il arriva qu'en ce même temps, comme l'hiver finissait, et que néanmoins la nécessité des fourrages retenait encore les armées de Charles dans leurs campemens, ce prince se laissa entraîner au dessein fâcheux d'envoyer quelques-uns des siens chez ces peuples, ou pour régler en effet, ainsi qu'on l'avait annoncé, d'anciens différends qui les divisaient, ou peut-être aussi, et plutôt, pour mieux connaître leurs forces, leurs préparatifs, leurs dispositions. Déjà, et l'on ne peut dire si les projets d'invasion dont on le supposait occupé, n'en était pas le motif, il avait envoyé un ambassadeur à Siegfried, qui régnait encore alors parmi les Nordmands. Les peuples de l'Elbe, inquiets et animés ainsi qu'ils l'étaient, ne pouvaient guère qu'accueillir avec méfiance ces médiateurs équivoques, qui venaient sur leur terre au nom de leur ennemi. Mais la méfiance, chez les barbares, mène promptement à l'aversion, et celle-ci à la violence. A peine arrivés, des bruits peut-être véritables, peut-

être injustes et calomnieux, se répandirent : on s'irrita, on se souleva, on courut à eux en tumulte; le nombre était inégal : ils pouvaient résister, ils ne pouvaient pas se préserver; la plupart périrent. Au même moment revenait Gohschalk, l'ambassadeur de Charles auprès de Siegfried. Surpris, à son tour, suspect autant qu'eux, son caractère et son rang ne suffirent point pour le protéger : ils lui croyaient une pareille mission; ils ne lui firent point un sort différent.

XX. Ces fureurs en provoquaient d'autres; ces meurtres appelaient la vengeance. Charles n'avait pas l'habitude de la faire attendre longtems; l'offense à peine reçue, il commence : il concentre un instant et dispose son armée à Minden; puis tout à coup et presque aussitôt, il part, ou plutôt s'élance. Ils l'ont trahi, défié, frappé; ce n'est pas la guerre seulement qu'il leur apporte, mais la destruction; il passera sur leurs pays, comme ces rares et inexplicables fléaux qui n'épargnent rien. Il a su les pactes secrets qu'ont fait les Saxons de la rive gauche de l'Elbe avec les peuples du bord opposé; il doit sa colère à ceux-ci, mais il doit aux premiers le châtiment de la foi violée; il doit à la prudence d'ailleurs d'accabler d'abord son ennemi le plus proche, afin d'aller ensuite plus librement et avec moins de désavantage au plus éloigné. C'est donc entre l'Elbe et le Weser qu'il s'étend; ce sont les limites où s'enfermeront ces terribles

commencemens de vengeance. Il faut avant tout que la Saxe entière fléchisse, ou devant lui, si elle craint de périr, ou devant la mort, si elle haït de servir. Cet affreux décret ne s'exécuta que trop bien : les Francs avancèrent, plutôt pour tuer que pour vaincre, plutôt pour détruire que pour posséder; ils avancèrent encore, et ces tristes contrées se tûrent : ce n'était plus qu'une vaste et uniforme ruine, du Weser à l'Elbe, de l'Elbe jusqu'à l'Océan.

XXI. Mais les peuples du nord n'avaient pas été infidèles à leur haine ni aux promesses faites aux Saxons. Pendant que Charles épuisait sa fureur contre ces derniers, eux se levaient aussi et portaient la leur chez les auxiliaires de Charles. Ils attaquaient, puisqu'on différait de les attaquer, et franchissaient l'Elbe audacieusement, puisqu'on leur épargnait le soin d'en disputer le passage. Ils étaient allés, nombreux et résolus, chez les Obotrites, tentant, non sans habileté, des diversions; cherchant, non sans espérance, des compensations de meurtre, de pillage, de gloire, pour tant de dommages soufferts par leurs alliés. C'était le duc de Thrasicon qui commandait dans le pays des Obotrites, depuis la funeste rencontre où leur dernier chef avait succombé. Avec lui, était encore Eberwin, vaillant officier de l'armée de Charles, envoyé par ce prince pour entretenir sa fidélité et seconder son courage. Au premier bruit que les

hommes du nord arrivaient, ces deux chefs, réunissant précipitamment leurs soldats, marchèrent eux-mêmes et s'avancèrent jusqu'à Minden. Ce fut où se rencontrèrent ces armées. Toutes deux avaient soif de sang et de gloire; aucune ne délibéra. On combattit donc, et avec une grande opiniâtreté; mais la fortune ne répondait pas aux espérances des hommes du nord. Quatre mille d'entr'eux déjà étaient tombés à la première attaque et du premier choc. La suite ne démentit point ces commencemens; aucun effort ne put réussir à rétablir le combat. Il fallut céder et se résigner à la fuite. Ils se rallièrent pourtant, repassèrent l'Elbe, et s'allèrent mettre à couvert dans leur pays, moins malheureux que les Saxons du Weser, découragés cependant et rigoureusement châtiés.

XXII. Charles enfin s'arrêta, et laissa reposer sa colère; ses projets, s'il en avait en effet dès ce temps contre les peuples de la rive droite de l'Elbe, restèrent encore suspendus. Il était vengé, l'insulte faite à son nom et à sa puissance était effacée; la Saxe obéissait, le reste pouvait être indifféremment retardé. Le temps eût manqué d'ailleurs pour des entreprises plus étendues; l'hiver menaçait et n'était plus éloigné. Charles revenait, après une longue absence, chercher de plus paisibles travaux parmi ses peuples de la Bavière et de l'Austrasie; de nouveaux intérêts, d'importantes communications, une solennelle ambassade l'attendaient. Mi-

chel et Théophile, envoyés d'Irène, arrivaient de Constantinople, non plus, comme autrefois, pour contester et circonvenir, mais pour prier au contraire et justifier.

Une double révolution venait d'ébranler l'Orient; Irène, un instant surprise et précipitée, se relevait plus coupable, mais seule maîtresse (1). L'empire n'avait plus d'empereur; une femme régnait. Constantin, si longtemps docile à l'ambition de sa mère, sa vingtième année arrivant, s'était fatigué tout-à-coup de cette importune tutelle et de l'inaction dans laquelle on le retenait. Le joug de l'impératrice lui était pesant, et bien plus encore celui de Staurace, illustre soldat, patrice puissant, instrument habile, mais audacieux, de cette audacieuse et habile femme. Il s'indignait qu'il n'y eût de lui que son nom dans le gouvernement de son propre empire. Mais en l'état où on l'avait mis, qu'importaient ses droits et sa volonté? qui l'eût écouté, et qui lui eût obéi? Tout reconnaissait et suivait Irène. A quoi se résoudre, si ce n'est à faire comme s'il se fût agi de la puissance d'autrui; que lui restait-il, que de conspirer? Il conspira donc, lui empereur, et contre sa mère.

XXIII. Staurace avait des rivaux et des enne-

(1) Irène était née à Athènes, d'une famille noble, mais sans illustration. Elle avait tout l'éclat et toutes les séductions de l'esprit, des talens et de la beauté.

mis, triste et inévitable condition de la fortune et de la faveur; ce furent eux, comme le conseillait la prudence, que rechercha et sollicita Constantin. Qu'auraient-ils espéré de plus favorable? Ils ne pouvaient refuser ni d'accepter son appui, ni de lui promettre le leur. Ils délibérèrent, le plan fut tracé, tout se prépara pour l'exécution. On disposerait quelques parties du peuple, quelques magistrats, quelques officiers, et quelques corps de l'armée; ensuite, et ces premiers secours assurés, Constantin irait s'offrir inopinément au sénat, lui ferait entendre sa résolution, annoncerait la régence finie, prendrait à l'instant l'autorité souveraine, et quelques jours encore passés, il relèguerait Irène en Sicile. Mais Staurace était attentif, et ce projet, trop étendu peut-être et trop hasardeux, ne pouvait pas se dérober longtemps à sa vigilance. On l'étouffa en le prévenant : Irène ordonna, et sur l'heure même, les principaux complices de Constantin furent saisis. Aux uns, on infligea la prison, aux autres l'exil; le nom de l'empereur les couvrait, et ne permettait pas d'autre vengeance (1).

XXIV. Ce danger néanmoins, quoique détourné,

(1) On a conté qu'Irène avait fait battre de verges Constantin, comme enfant à la fois, et comme criminel. Constantin avait vingt ans, était marié, était empereur, continuait de l'être; cela est absurde, elle l'eût tué bien plus tôt. Le meurtre n'eût pas été beaucoup plus coupable qu'un pareil outrage, et ne l'eût pas exposée aux mêmes périls.

en révélait d'autres que le temps ne pouvait point affaiblir, qu'il multiplierait au contraire et fortifierait. Le secret en était divulgué maintenant, l'empereur ne se résignait point à cette abdication muette qu'on lui imposait; il voulait régner, et pour de si justes et si profitables desseins, les princes trouvent toujours, ou de fidèles amis qui se dévouent, ou d'ambitieux serviteurs qui les sollicitent. Irène ne s'abusait pas ; elle sentait tomber de ses mains cette absolue puissance où l'attachaient de plus en plus ses habitudes, ses passions, son génie, et que de fâcheux souvenirs rendaient peut-être nécessaires à sa sûreté (1). Elle cherchait les moyens de la retenir, de se préserver, de reculer au moins cet infaillible avenir qui la menaçait, et dans l'inexplicable confusion de ses volontés et de ses craintes, le seul expédient qui la satisfit fut de corrompre l'armée. Étrange confiance, de fonder sa sécurité sur une fidélité qu'on altère pour l'obtenir, et qu'on n'obtient que trahie! Irène donc fit distribuer de grandes largesses aux soldats, d'abondantes graces à leurs chefs, et quand la séduction eut porté ses fruits, quand le mépris de l'empereur eut fait assez de progrès, achevant elle-même et consommant l'œuvre, elle osa demander

(1) On la soupçonnait d'avoir fait empoisonner son mari, Léon Porphyrogénète. Outre cela, Léon avait laissé quatre frères; Irène les avait contraints d'abord à se faire prêtres; ensuite elle avait fait brûler les yeux à l'aîné, et couper la langue aux trois autres.

à ses troupes un serment qui lui garantît, pour sa vie, l'autorité dont elle était déjà revêtue; osant encore plus, elle exigea que son nom désormais précédât celui de son fils dans tous les actes publics.

XXV. L'armée avait consenti, et le serment était fait; il ne restait plus que les troupes d'Arménie, absentes alors, et que commandait le duc Nicéphore. On ne doutait point qu'elles ne suivissent l'exemple donné; mais quand Nicéphore, obséquieux serviteur de l'impératrice, leur eut expliqué les changemens survenus, et les nouvelles promesses qu'on attendait d'elles, cette étrange subversion, cette mère usurpant le rang de son fils, une femme régnant, un empereur qui ne régnait point, les étonnèrent, les émurent, et les jetèrent dans l'hésitation. Irène, troublée, prévit le danger et se hâta pour l'empêcher d'éclater et de croître; elle députa précipitamment vers cette indocile armée, voulant donner de nouveaux appuis à ses chefs, et à leurs exhortations plus d'autorité. Mais sa prudence faillit encore en cette occasion, et le malheureux choix qu'elle fit, au lieu d'arrêter la révolte, la détermina.

Elle avait dans sa garde un officier courageux et intelligent, que recommandaient ses nombreux services, qu'elle croyait invariablement dévoué à ses intérêts; il se nommait Alexis, et ce fut à lui qu'échut cette mission difficile. Alexis, dévoué, il est vrai, comme on l'avait cru, l'était en effet à des

solitaire où elle était retenue; un acte solennel et fatal lui rendit son titre, ses honneurs, son autorité.

XXVII. Irène ne croyait point que l'affection se restituât; au moins la sienne ne se restituait-elle jamais. S'il était vrai que Constantin pardonnât, elle ne pardonnait, en échange, ni ce pardon ni sa propre offense. Elle triomphait sans doute, mais pour un temps, imparfaitement, à demi; elle s'était relevée, mais au second rang. Irène voulait de plus la vengeance, la pleine puissance, le rang le plus haut, un titre et des droits qui ne fussent point partagés. Elle voulait commander seule et toujours. A quoi tendraient ses pensées? A se servir de son pouvoir actuel pour recouvrer celui qui manquait; elle conspirerait à son tour contre son fils, comme il avait autrefois conspiré contre elle. Elle avait eu des amis, il les fallait rétablir; il en avait, il les fallait ruiner; c'était le premier soin et le plus puissant intérêt. Constantin viendrait après eux, quand on l'aurait isolé, désarmé, flétri; quand elle se serait étendue et fortifiée.

XXVIII. Elle commença et exigea, pour premier essai, la réintégration de Staurace; l'empereur ne refusa point. Staurace arrivé, ce fut alors que s'ourdirent les plus ténébreuses intrigues. Qui donc envelopperaient-elles d'abord? Alexis;

Alexis qui irritait par le souvenir de sa trahison, qui embarrassait par sa pénétration et sa prévoyance, qui inquiétait par les troupes de l'Arménie, aveuglément dévouées à ses volontés. Son crime réel n'était que d'être fidèle; on le supposa traître, on l'affirma ambitieux; on le dénonça méditant la chûte de l'empereur après l'avoir élevé, et se préparant à ceindre audacieusement sa couronne, après la lui avoir arrachée. Que ne persuade-t-on point aux princes faibles ? Constantin écouta follement ces téméraires calomniateurs; il se crut trahi, menacé, voisin de sa perte, et dans sa terreur insensée, il livra avec empressement à ses ennemis son ami le plus éprouvé et le plus habile. Eux, à leur tour, s'empressant, saisirent aussitôt le malheureux Alexis et lui brûlèrent les yeux.

XXIX. Un cri de colère retentit dans tout le camp d'Arménie, et cependant de nouveaux outrages lui étaient encore réservés. Constantin, après que le mariage de Rotrude eut été rompu, avait reçu de la main d'Irène une femme née en Arménie, et dont la famille illustre et puissante (1) était vénérée dans cette province. Le jeune prince

(1) Quelques-uns prétendent que Marie était d'une famille obscure. S'il était vrai, d'où lui serait venue son influence? Elle était femme de l'empereur, mais dans sa disgrâce, et l'empereur lui-même était sans pouvoir.

ne s'était soumis qu'avec répugnance. Marie, ainsi se nommait l'impératrice nouvelle, n'avait pas obtenu son affection. Toutefois lorsqu'Irène, dégradant son fils, eut prescrit aux troupes le serment que celles d'Arménie refusèrent, Marie, fidèle à ses devoirs, malgré les dédains qu'elle subissait, avait secondé chaleureusement et de toute l'influence de son nom, les courageux efforts d'Alexis; ses sollicitations vives et pressantes avaient aidé puissamment à soulever et entraîner cette armée. C'en était assez, et sa perte était résolue; Irène ne pouvait consentir ni à lui remettre la peine de son injure, ni à laisser au faible empereur un intercesseur si accrédité auprès des soldats d'Arménie.

Rallumant donc d'un souffle ardent et envenimé, les dégoûts déjà éteints de ce prince, elle le ramena promptement, par d'artificieuses insinuations, par de faux semblans de condescendance, à d'anciens projets, combattus par elle autrefois, inspirés maintenant et favorisés : « Qui l'arrêtait et » pourquoi se contraindrait-il? que Marie fût répu» diée, puisqu'elle n'avait pas trouvé grâce devant » son seigneur. La voix du peuple se fût élevée » contre lui, quand cette union était plus récente, avant » que l'épreuve eût eu assez de durée, mais aujour» d'hui qui s'étonnerait? » Constantin céda, ne soupçonnant point qu'il obéissait quand il croyait commander. Marie qui l'avait servi, Marie, coupable comme Alexis, fut comme lui abandonnée et sacrifiée; l'ingrat et imprévoyant empereur la ré-

pudia, la fit enfermer dans un monastère, contracta précipitament une autre union; et, dans l'enivrement de sa joie folle et fatale, il admirait les nouveaux sentimens de sa mère, ses empressemens, ses déférences touchantes, son humeur indulgente et obséquieuse.

XXX. Le piége était infaillible, dangereux aussi et profond : Irène était vengée d'une ennemie qui n'avait pas craint de s'armer contre elle, d'une rivale, qui pouvait lui disputer la confiance de son fils, et réveiller l'indolente sécurité de ce prince; c'était beaucoup, c'était peu. A peine la nouvelle se fut répandue que Marie, l'impératrice arménienne, était injurieusement répudiée, les troupes de ce pays, déjà soulevées depuis l'odieuse condamnation de leur chef, se mirent en révolte ouverte, non plns contre Irène, cette fois, mais contre l'empereur lui-même, dont elles accusaient, et malheureusement avec vraisemblance, l'ingratitude et la cruauté. Ainsi, pour ajouter au premier triomphe d'Irène, Constantin perdait ses troupes les plus dévouées, et l'heureuse occasion s'offrait de punir sur elles le téméraire secours qu'elles lui avaient accordé.

Le peuple, d'un autre côté, faisait éclater de sévères et légitimes murmures; cette répudiation, que réprouvait l'inviolable loi du christianisme, choquait ses mœurs, offensait sa foi, et n'était pour lui qu'un témoignage certain et honteux des désor-

dres et de l'impiété du jeune empereur. Le clergé lui-même, quoiqu'il ne fût pas unanime, autorisait en grand nombre, et fortifiait ces dangereuses censures. Les monastères déclaraient ouvertement leur improbation, et l'on vit même Platon, célèbre et savant abbé en ce temps, se séparer avec éclat de la communion du patriarche qui avait souffert les nouvelles noces. Exemple fâcheux qu'imitèrent tous les moines de cette abbaye.

XXXI. Constantin s'irrita, et voulant réparer le mal, il l'accrut. Aussi bien contre les moines que contre les soldats d'Arménie, il ne permit que la force. Des troupes furent envoyées contre ces derniers : il y eut des combats, des succès divers, une guerre; enfin, le nombre l'emportant, les rebelles furent accablés, et ce qui en restait tomba au pouvoir du vainqueur. On les éloigna, on les dispersa, l'armée d'Arménie disparut, Constantin n'eut plus de soldats, l'empire n'en avait plus qui n'obéissent à Irène. De même des moines, on n'eut pour eux non plus que d'inexorables rigueurs: Platon fut pris, et jeté dans une prison; tous ceux de son abbaye furent enlevés, et transportés à Thessalonique; l'étonnement, la douleur, le blâme, l'agitation du peuple furent au comble.

XXXII. Le temps approchait; Constantin était assez abaissé maintenant, assez dépourvu d'appui et d'autorité; sa perte presque achevée, devenait

certaine et facile; la conjuration s'étendit. Tout se retirait de ce prince; ses amis abandonnés suivaient ses exemples, et l'abandonnaient; tous les regards, tous les vœux, toutes les espérances se détournaient sur Irène. On était d'accord : l'empereur descendrait du trône, sa mère recevrait l'empire; le temps et les moyens étaient convenus; la plus monstrueuse spoliation se consommerait. Mais il survint une guerre, et il fallut différer; les Arabes s'étaient montrés à la frontière de l'empire. Constantin, obstiné cette fois et dans cette seule pensée, voulait aller et combattre : qu'il partît; l'occasion serait favorable ou contraire, selon les événemens. Vaincu, sa ruine en était plus sûre; victorieux, il se relevait : quel autre soin fallait-il avoir, si ce n'est d'éviter qu'il vainquît?

Ils s'y appliquèrent avec une merveilleuse assiduité : l'armée grecque était formidable; les Arabes engagés témérairement dans une position désavantageuse ne pouvaient plus ni refuser de combattre, ni empêcher leur défaite; ils allaient périr, et la conjuration avorter. Mais Staurace avait suivi l'empereur : il vit le péril, et sa détestable habileté le prévint. De faux rapports abusèrent l'armée; on hésita, on délibéra, l'heure décisive passa, et les Arabes fuyant, mais sans combat et sans perte, trompèrent leur propre attente, et se dérobèrent des mains de leur ennemi.

XXXIII. Constantin n'avait pas vaincu, et ses es-

pérances de gloire s'évanouissaient; mais il n'avait pas été vaincu lui-même, et les espérances des conjurés n'étaient qu'à demi satisfaites. On n'avait rien perdu, mais rien obtenu; il fallut en revenir aux combinaisons déjà arrêtées avant la guerre. Le jeune prince était retourné, inquiet et mécontent, à Constantinople; les triomphes qu'il s'était promis lui manquaient, il chercha des compensations, et crut se concilier l'affection du peuple en flattant sa folle passion pour les spectacles et pour les fêtes. On annonça les combats du cirque, et de grands préparatifs furent prescrits pour donner à ces jeux plus d'attrait et plus de solennité. Ce dessein semblait promettre une occasion infaillible; la foule, le bruit, la confusion couvriraient l'attaque et en assureraient le succès. Les conjurés n'eurent garde de rien empêcher. Le jour arrivé, l'empereur vint au cirque, et les jeux s'achevèrent sans accident, sans désordre, sans que rien d'inattendu les troublât.

Tout était prêt cependant, et les traîtres, déjà armés, attendaient. Comme l'empereur quittait le cirque, et reprenait le chemin de son palais, un mouvement étrange et précipité se fit dans une forte troupe de soldats placée au passage; un cercle profond se formait et se resserrait ; on allait être entouré, enveloppé, enfermé. L'empereur vit ce mouvement, et en pénétra le motif; il n'hésita point : lançant aussitôt son cheval, il courut; quelques-uns de ses officiers suivirent; la chaîne encore

imparfaite s'ouvrit; il était libre. Mais au lieu du palais, où l'eût reçu peut-être la mort, il tourna vers le port, se jeta dans une barque qui s'y rencontra, passa le Bosphore, et ne voulut prendre terre qu'en Asie. Son espoir était que l'armée d'Orient ne consentirait pas à le trahir; il allait à elle.

XXXIV. Quand elle sut ses calculs trompés, la tentative manquée, l'empereur libre et en fuite, Irène, toujours artificieuse, même dans ses craintes et dans les revers, assemblant les principaux confidens de son crime, interrogea profondément leur pensée, et n'en eut d'autre elle-même que de leur exagérer le péril, pour les exciter à de plus grands et plus unanimes efforts. « La fortune ne » nous est pas propice, dit-elle; ainsi faillissent quel- » quefois les entreprises les mieux concertées. Les » sages prévoient ces hasards; les vaillans ne s'en » laissent point ébranler; il leur suffit qu'ils n'aient » rien omis de ce qu'exigeait la prudence; le reste » est le secret ou l'œuvre du sort. Ecartons les illu- » sions qui égarent, les espérances qui flattent, la » confiance qui perd; sondons notre plaie, en gens » de raison et de cœur. Constantin aura l'Orient; » l'armée qu'il va implorer ne lui refusera point » son obéissance; et vous, celle d'Occident vous » servira-t-elle? Constantinople s'associera-t-elle » au vaste changement que vous prépariez? Ils » vous suivraient; mais vous n'avez pas réussi, et

» de si mauvais commencemens n'engagent ni ne » persuadent. Songez à vous, et ne vous fiez qu'à » votre courage; car vous n'avez de salut que dans » une prompte et généreuse résolution. Dévouez-» vous, afin que l'on se dévoue. Il y a d'autres res-» sources pour moi, et un refuge infaillible; que je » perde mon rang, la vie me reste, et les retours de » fortune qu'amène le temps. Constantin exposerait » trop à vouloir la mort de sa mère; il se souvien-» drait de Néron, il n'oserait. Les évêques, le peu-» ple, la faiblesse de l'empereur seraient d'irrésis-» tibles médiateurs entre lui et moi. Si vous m'a-» bandonnez, ce sera vous-mêmes encore plus que » vous abandonnerez; si vous me trahissez, vous » êtes trahis: votre perte est sûre alors, et profonde; » la mienne est douteuse, incomplète, passagère » peut-être : méditez ces conseils, et ne les mépri-» sez pas; le temps sera court, mettez-le à pro-» fit. »

XXXV. Mais d'un autre côté, femme résolue, et qui ne s'arrêtait en aucun dessein, tant qu'il lui restait une voie à tenter, sachant quels serviteurs accompagnaient Constantin, et quelle part le plus grand nombre avait prise à la fatale conjuration, Irène agitait silencieusement dans son esprit quels soins elle pouvait encore leur prescrire, quels services elle en pourrait obtenir; et bientôt cette pensée froidement examinée et approfondie, elle s'y attacha, et leur écrivit. « Quelle espérance avaient-ils, et quel

» fruit croyaient-ils recueillir de leur inprudence?
» protégeraient-ils la fuite de l'empereur, afin que
» paisible bientôt et en sûreté, il pût librement faire
» d'eux ce qu'il plairait à sa colère ou à sa justice?
» Son salut serait leur ruine, sa ruine serait leur
» salut. Que leur servirait leur fidélité récente et
» forcée, après tant d'outrages et de trahisons?
» s'endormaient-ils dans la folle persuasion qu'il
» dût manquer de preuves et d'accusateurs? tout
» serait connu; rien ne demeurerait caché dans un
» si grand crime quand il échouerait. Pour elle sa
» fidélité n'était due qu'à ceux qui ne lui auraient
» pas retiré la leur: qu'ils espérassent en elle s'ils
» persévéraient; qu'ils désespérassent s'ils se las-
» saient et ne la secondaient plus. Se flattaient-ils,
» s'ils la perdait par leur inaction, qu'elle hésitât à
» les perdre pour se préserver? elle traiterait avec
» l'empereur quand leur lâcheté l'y aurait réduite,
» et d'impitoyables aveux en seraient la plus facile
» condition. Ainsi deviendrait, la vengeance de son
» fils, sa propre vengeance; ainsi punirait-elle par
» lui ceux qu'elle-même ne pourrait punir. Toute-
» fois il en était encore temps: s'ils reconnaissaient
» leur erreur, si de tels périls, si grands et si cer-
» tains, les épouvantaient, qu'ils se ressouvinssent
» de leurs anciennes promesses: ils périssaient si
» l'empereur parvenait à l'armée d'Orient; ils se-
» raient affranchis, glorieux, puissans, quand ils
» l'auraient empêché. »

XXXVI. Ils lurent, et ils frémirent; l'effroyable sincérité de ces lettres les jeta d'abord dans une profonde consternation. Mais, enfin, la crainte et la vérité les persuadant, la menace d'Irène ne trompant jamais, leur perte étant imminente et inévitable, à moins qu'obéissant à ses injonctions, ils ne réussissent à se racheter en perdant leur maître, ils s'y résolurent et le sacrifièrent plutôt à leur sûreté, cette fois, qu'à leur ambition.

Dès le lendemain, pendant que, prosterné devant Dieu, dans son oratoire, il récitait avec ferveur et dans une entière sécurité ses prières, ils l'entourèrent inopinément, le surprirent et se saisirent de lui. Un vaisseau était préparé, et attendait au rivage; ils l'y entraînèrent, l'y jetèrent, partirent aussitôt, et firent voile pour Constantinople.

Qu'allaient-ils décider de leur proie? que ferait de son fils cette autre Aggripine? Il y avait quelque péril à le frapper; que diraient les Grecs? mais quelle sûreté, si on l'épargnait? Quels retours ne voyait-on point? Les plus profondes prisons se rouvraient, Irène l'avait éprouvé : son règne si difficilement obtenu, sa vie, si chèrement recouvrée, passeraient peut-être en un jour. Elle aspirait à vivre, bien plus encore à régner. Elle régna donc, et le malheureux empereur cessa de la menacer: ils lui arrachèrent les yeux, ou plutôt la vie (1); car il

(1) Gibbon trouve le passage de Théophanes équivoque, et re-

ne put survivre que peu de jours à cet atroce supplice; elle régna, mais par l'usurpation et le parricide; elle régna souillée du sang, couverte de la dépouille de son fils.

XXXVII. Horrible et étonnante complication de renversemens et de crimes! L'empereur mort, et de quelle mort! l'empire aux mains d'une femme, et de quelle femme! les lois violées, et quelles lois!

jette l'interprétation qu'en a donnée Baronius. Selon lui, « le » fils d'Irène vécut encore plusieurs années, opprimé par » la cour et oublié du monde. » Mais il accorde que « les » émissaires d'Irène enfoncèrent leurs poignards dans les yeux » de ce prince avec une telle précipitation et une telle vio» lence qu'on eût dit qu'ils voulaient lui donner la mort. » (Déc. de l'emp. rom., chap. 48.) Baronius en a trop dit en effet, et en ce point l'historien anglais a raison : car il n'est point vrai, comme le prétend l'auteur des Annales, que Constantin mourut à l'instant : Anno sequenti, orbatus oculis, ac simul vitâ fuit. (Annal. ecclés., p. 482.) Mais Gibbon a tort quand il reproche de l'obscurité au texte de Théophanes. Ce texte n'est que trop clair, le voici : Καὶ περὶ ἰδρὰν ἐννάτην εκτυφλῦυσιν δεινῶς πρὸν τὸ ἀποθάνειν αὐτὸν, γυώμῃ τῆσμετρὸς αὐτοῦ καὶ τῶυ συμβούλων ἀυτῆς. — *Obcæcaverunt immaniter ut periret*; mot à mot : ils lui arrachèrent les yeux avec cruauté, *afin qu'il en perdit la vie*. On voulait sa mort; on ne la voulait pas immédiate, on ne voulait pas être accusé de l'avoir voulue. Constantin ne mourut pas le jour même; car le soleil étant resté voilé quelque temps, le peuple, effrayé de ce phénomène, en voyait la cause, non pas dans le meurtre de ce prince, mais dans sa mutilation : Κσὶ πάυτας λέγειν καὶ ὁμολογεὶν, ὅτε. δὶα. τοῦ βασελέιος τύφλωσεν ὁ ἥλεος τοὺς ἀκτίνας ἀπέθετο., dit Théophanes : ob imperatoris excœcationem. Mais il ne faut pas conclure de là, comme le fait Gibbon, que le fils d'Irène véçut encore plusieurs années,

L'état, la nature, la religion également offensés! Irène ne s'aveuglait point et jugeait, avec un discernement calme et réfléchi, les embarras de sa condition. Elle tromperait et apaiserait le peuple peut-être: le nombre de ses complices la rassurait contre ce danger, et il n'y avait plus de compétiteurs (1). Mais elle tournait avec inquiétude ses regards sur le roi franc : à quelle résolution s'arrêterait ce prince? Accorderait-il et reconnaîtrait-il son élévation? Ne voudrait-il point profiter de ces conjurations, si périlleuses pour elle, pour lui si précieuses et si favorables? N'allait-il point soulever l'Eglise d'occident et lui demander, comme autrefois, des excommunications et des anathêmes? Négligerait-il les causes présentes, si véritables et si dangereuses, lui dont le zèle s'était montré si opiniâtre quand il n'avait qu'un injuste et faible prétexte? Ne saisirait-il pas cette occasion d'achever la conquête de l'Italie, et s'il le tentait, quelles ressources aurait-elle aux premiers jours d'un établissement si irrégulier et si incertain; et s'il l'emportait, quelle honte pour elle, quel affaiblissement, quel danger? Naples et la Calabre perdues, les Grecs humiliés souffriraient-ils plus longtems sa domination?

(1) Il y aurait eu les quatre frères de Léon Porphyrogénètes, oncles de Constantin; mais ils étaient prêtres, et d'ailleurs mutilés : l'un, comme il a été déjà dit, avait été privé de la vue, les autres avaient eu la langue coupée. Non contente de ces garanties, Irène, après la mort de son fils, les fit tous mourir.

Ces difficultés étaient sérieuses ; à quel expédient recourir ? Elle se hâta, pour mieux flatter l'orgueil de ce prince ; elle envoya d'habiles négociateurs, pour jeter dans son esprit de favorables préventions, et en même tems détourner son ambition, la tenter peut-être et l'intéresser. Expliquer les événemens, ce devait être leur premier objet ; écarter d'Irène les inculpations et le blâme, c'était leur soin principal. « L'imprudente conduite de Constantin » était la seule cause de son malheur ; ses déré- » glemens avaient soulevé l'indocile et légère hu- » meur du peuple grec (1). Que n'écoutait-il les sa- » ges conseils de sa mère ? Elle ne serait pas » réduite aujourd'hui à déplorer sa funeste mort » et à porter seule le pesant fardeau de l'empire. » Après cela, des insinuations, des propositions détournées, d'hypocrites protestations, de nombreuses et séduisantes promesses : « Les événemens étaient » regrettables, mais accomplis ; il n'était plus tems » de les empêcher, il servirait peu de les combat- » tre. Que désirait Charles, si ce n'est l'union dans » la foi ? On l'avait obtenue par les soins d'Irène ; » elle était garantie par le gouvernement qu'elle » établissait. Elle tombée, il ne resterait rien de » son œuvre ; les Iconoclastes vaincus se releve- » raient et reprendraient bientôt l'ascendant (2).

(1) Ce fut ainsi qu'on en parla chez les Francs. « Constantin, » *à cause de l'insolence de ses mœurs*, avait été pris *par ses sujets*, et aveuglé. » (Eginhard, Annales.)

(2) Constantin les avait favorisés ; ils inclinaient pour lui ; les

» Que Charles donc ne lui fût pas ennemi et lui ac-
» cordât plutôt assistance ; l'intérêt du christianisme
» l'en sollicitait, sa propre gloire devait le lui per-
» suader. Qu'obtiendrait-il à troubler de nouveau
» l'Orient, que de renouveler l'hérésie ? Les con-
» quêtes qu'il pourrait encore entreprendre le dé-
» dommageraient-elles d'un si déplorable malheur ?
» Qu'avait-il besoin de terres nouvelles ? ses royau-
» mes n'étaient-ils pas assez étendus ? Il partageait
» l'empire du monde ; il tenait la place des anciens
» empereurs d'occident, et personne ne lui en
» disputait plus la puissance. Le titre seul lui
» manquait, et qu'importait un vain titre (1) ? Ne
» pouvait-il laisser faire au tems ? »

orthodoxes menacés secondèrent Irène. — Constantin, pour s'ê-
» tre trop inconsidérément heurté contre les images, etc. » (Mézeray.)

(1) Un écrivain grave, un historien dont il faut louer en général, et même beaucoup, l'exactitude patiente et laborieuse, Daniel, a dit ceci au sujet de cette ambassade. « Il y a bien de l'ap-
» parence qu'Irène lui fit faire dès lors ouverture du dessein
» qu'elle avait ou qu'elle fit au moins semblant d'avoir depuis,
» c'était de l'épouser afin de le faire empereur. » Je ne crois pas qu'il y ait là moindre apparence : Luitgarde vivait, car elle ne mourut qu'en 800, le 4 juin, et les ambassadeurs, envoyés à la fin de 797, négociaient en 798. Les répudiations n'étaient pas vues avec assez de faveur à Constantinople, pour qu'Irène osât proposer cet expédient au prince qu'elle eût dû épouser. La seule conjecture admissible est qu'Irène, voulant flatter l'ambition de Charles, afin de le contenir, lui fit pressentir dès ce tems, et même quelques mois auparavant, par les lettres qu'apporta l'envoyé du patrice de Sicile, qu'elle ne s'opposerait pas, pourvu qu'il ne précipitât rien, au titre d'empereur d'Occident où il prétendait.

XXXVIII. Charles savait le génie d'Irène, son habileté toute de ruse, sa prudence toute de fraude, sa politique toute de dissimulation et de faux dehors; il en avait déjà fait l'épreuve et ne s'en laissait plus abuser. Mais quelques vérités s'étaient mêlées au captieux langage de ses envoyés, et il les discernait sans effort. Le nombre, l'ardeur, les espérances des Iconoclastes n'étaient point douteux; le danger de leur retour n'était point une menace improbable et imaginaire (1). Qui pouvait même garantir qu'Irène, quand elle se sentirait chanceler, ne retournerait pas à eux la première et n'implorerait pas leur appui? Le tems s'éloignait où l'hérésie des Grecs avait été nécessaire aux desseins de Charles; d'autres moyens s'offraient à lui maintenant, moins dangereux, aussi efficaces, et son zèle pour la religion l'engageait aisément à les préférer.

(1) L'événement le prouva; cinq ans après, lorsqu'Irène fut à son tour renversée, Nicéphore, qui lui succédait, chercha un appui parmi les Iconoclastes et affecta une grande aversion pour l'église romaine. Il était de la secte des *Pauliciens*, et quoi qu'il ne fût pas, par conséquent, Iconoclaste, il ne laissa point d'accorder protection ouverte et faveur à l'ermite Nicolas, qui s'était bâti une cellule aux portes de Constantinople, et prêchait assidûment et avec violence contre le patriarche grec et contre le culte des images. Nicéphore, prince avare, condamnait hautement et avec aigreur les dons qui se faisaient aux églises pour les décorer et pour donner plus d'éclat aux cérémonies. Il parlait le langage des Iconoclastes, s'il n'en admettait pas les doctrines.

Quoi de plus favorable à ses vues que l'état présent du gouvernement de Constantinople? Qu'avait-il à se plaindre de la faiblesse de ses ennemis et des divisions qui l'entretenaient. Les préférerait-il replacés sous une domination plus légitime et mieux affermie, qui les réconcilierait et leur rendrait toute leur puissance? Quelle résistance aurait-il à craindre d'Irène, tant qu'il ne l'y contraindrait pas par la guerre? Quel empereur, régulièrement proclamé, voudrait consentir aux choses qu'elle souffrirait? Le roi donc se laissa convaincre et fit un accueil bienveillant aux envoyés grecs; il couvrit d'une apparence d'incrédulité les crimes reprochés à Irène; il accéda même à l'alliance qu'elle proposait, et pour premier gage de sincérité à la fois et de confiance, il permit généreusement le retour de Sisime, frère du patriarche de Constantinople, et prisonnier chez les Francs depuis les derniers combats d'Italie.

XXXIX. Mais tout conspirait à la fortune de Charles : on eût dit un accord mystérieux et fatal entre les choses et les passions de ce temps. Rome, rivale jalouse de Constantinople, eût pu paraître d'intelligence avec elle pour les grands changemens qui se préparaient. Pendant que des conspirations vastes et hardies faisaient éclater, en Orient, des révolutions qui encourageaient et secondaient le roi franc, d'autres conjurations, plus imprévues encore, non moins furieuses, précipitaient et assu-

raient, en Italie, le dernier progrès de son ambition. Adrien avait deux neveux, hommes d'entreprise et d'habileté, qu'il avait élevés en son temps aux plus grandes charges de l'église, et qui lui avaient survécu. Pascal, le nomenclateur, Campulle, le sacriste, unis par le sang, peut-être par l'affection, l'étaient encore plus par une ardeur également déréglée d'élévation et de puissance. Ils avaient eu un instant, dit-on, l'espoir que l'un d'eux monterait au suprême pontificat après Adrien. Mais ces décevantes apparences s'évanouissant, ils s'étaient promptement rejetés dans le parti qui servait Léon, attirés peut-être par d'insidieuses promesses, et persuadés que le nouveau pape, soit reconnaissance ou faiblesse, s'abandonnerait docilement à leur direction.

Mais ce fut une erreur encore, et une espérance frustrée; Léon avait connu leur premier dessein, et se fiait peu à leurs équivoques affectations de désintéressement et de zèle: il leur laissait leur office et leur reprenait leur autorité. Les vrais ambitieux pardonnent tout, excepté la perte du rang et de la puissance: ceux-ci, trompés à la fois, humiliés, dépouillés, conçurent le double dessein de venger leur honte et de relever leur fortune. Ils conspirèrent contre Léon; d'abord par la calomnie, qui prépare, bientôt par la violence, qui achève. De téméraires accusations furent semées dans Rome pour l'accoutumer à la méfiance, au mépris, à la haine du malheureux pape, et quand on eut assez dit, on

passa plus témérairement encore des vaines et fausses paroles aux vraies et décisives actions.

XL. Le jour vint où se célébrait la fête, singulièrement vénérée, de l'évangéliste Saint-Marc. C'était l'habitude de faire ce jour-là, et en grande pompe, des processions par la ville, au chant des psaumes, des hymnes et des litanies. Le pape ne manquait jamais de s'y faire voir, et quoique le choix d'une telle occasion ne fût guère moins imprudent, à ce qu'il semble, qu'étrange et impie, ce fut à lui néanmoins que s'arrêtèrent Pascal et Campulle. Peut-être se persuadaient-ils que le pape, périssant au milieu des rues de Rome, et dans la solennité d'une grande et religieuse fête, il leur serait plus facile d'accréditer l'opinion qu'il serait tombé victime de la haine et des emportemens populaires.

On marchait, le pape suivait à cheval, Pascal et Campulle, rangés près de lui, s'empressaient plus humbles, plus obséquieux qu'on ne les avait encore vus, un peuple nombreux mêlait avec enthousiasme ses chants à ceux des longues files de moines et de clercs. Déjà l'on arrivait au monastère de Saint-Étienne, fondation récente de la piété du nouveau pontife; en ce moment il sort d'une maison toute voisine, des troupes d'hommes armés qui s'élancent, jettent de grands cris, repoussent la multitude, dispersent les clercs, pénètrent jusqu'à Léon et l'entourent. Campulle, alors, et Pascal se mêlent à eux, et se déclarent: ils commandent; le

pape est audacieusement assailli, précipité de son cheval, dépouillé des habits sacrés, jeté sur la terre, frappé, couvert de plaies, odieusement mutilé (1). Ils n'achevèrent pas cependant, et ils lui laissèrent un reste de vie, on ne sait par quelle crainte ou par quel prodige. Mais quand ils se furent lassés à leurs sacriléges violences, ils relevèrent ce corps meurtri et défiguré, et le transportèrent au monastère de Saint-Érasme, qu'ils lui assignaient ou pour prison ou pour sépulture.

XLI. On a supposé que leur volonté n'était pas de lui ôter la vie, mais seulement la parole et la vue, la chaire pontificale et la liberté. C'était trop vouloir ou oser trop peu; mutiler un prince déjà renversé, il pouvait suffire; le mutiler pour le

(1) Eginhard dit : « On lui arracha les yeux, on lui coupa la » langue, ce qui a été vu par plusieurs personnes. » (*Annales.*) — « Les Romains l'accablèrent de mauvais traitemens, lui arrachèrent les yeux et lui coupèrent la langue. » (Vie de Charl.). Théophanes assure que les meurtriers, émus de pitié, n'exécutèrent qu'à demi leur dessein, et ne mutilèrent Léon qu'imparfaitement. Le moine de Saint-Gall raconte « qu'ils tentèrent de le » priver de la vue; mais qu'effrayés, et confondus par quelque » signe de la volonté divine, ils n'osèrent arracher les yeux au » pontife, et se contentèrent de les lui couper par le milieu avec » des rasoirs... qu'il recouvra la vue plus brillante qu'auparavant; qu'il lui resta seulement une très-belle cicatrice, qui, » comme un fil très-fin, d'une blancheur de neige, relevait la » douceur de ses regards. » — Athanase, le bibliothécaire, affirme que la mutilation fut complète, et que ce fut par un miracle que Léon recouvra ensuite la parole et la vue.

renverser ne suffisait pas. Mais, quels qu'eussent été leurs desseins, aucun n'eut heureusement de succès; pas plus la mutilation, la captivité, la dégradation, que le meurtre: les plaies guérirent et la captivité dura peu; la justice de Dieu se manifesta. Hildebrand, l'ancien duc de Spolette, était mort, et Charles, saisissant l'occasion d'établir, dans cette importante principauté, un chef éprouvé et fidèle, y avait envoyé Winégise, ce même capitaine des Francs, qui les conduisait dans la bataille perdue en Calabre par Adalgise et ses Grecs. Au premier récit de l'étrange et téméraire attentat qui mettait Rome au pouvoir des deux neveux d'Adrien, Winégise avait pris les armes, était sorti de Spolette, et avait marché à toute fortune, ignorant encore ce qu'il pourrait essayer. Wirade, de son côté, envoyé de Charles auprès de Léon, Albin, camérier de ce pape et l'un de ses plus courageux serviteurs, corrompant ou persuadant l'abbé du monastère de Saint-Érasme, avaient obtenu de lui qu'il souffrît ou favorisât la délivrance de son prisonnier. Une nuit donc Albin vint; Léon enlevé fut descendu, non sans péril, du haut des murailles de l'abbaye; aucun obstacle ne se rencontra; ils sortirent, comme miraculeusement, de la ville, et s'allèrent réfugier au tombeau de Saint-Pierre, asile inviolable. Bientôt accourut Winégise, avec ses soldats, qui, prenant le malheureux pontife en leur garde, l'emmenèrent ouvertement, et sans qu'on osât les troubler, jusque dans leur cité de Spolette.

XLII. Léon délivré, implora la commisération d'Irène (1) et de Charles; il leur écrivit, leur raconta ses malheurs, et leur demanda ou son rétablissement ou une retraite. Les Grecs, qui favorisaient peut-être la faction de Pascal et de Campulle, répondirent avec dureté (2); Charles, plus sage, fit un autre accueil à ces plaintes. Ce prince voulait ce qui était de son intérêt et de sa gloire; il ne pouvait consentir à l'exclusion violente et séditieuse d'un pontife librement élu, qui ne l'avait point offensé, et à qui les traités garantissaient sa protection. Seulement, il jugeait plus avantageux de ne rien hâter : car l'occasion semblait opportune pour les grandes choses qui agitaient son esprit, et peut-être se déterminerait-il à la saisir; peut-être en l'état fâcheux où Léon se voyait réduit, les derniers obstacles s'aplaniraient-ils.

Une expédition de Saxe, qui se préparait, un désir légitime et prudent de tout approfondir et de tout connaître servirent de motifs à ces équivoques délais, et n'en furent peut-être que les prétextes. Les vues de Charles cependant n'étaient pas de telle nature qu'elles pussent se débattre fructueusement avec des médiateurs; il lui importait d'ailleurs sin-

(1) Le moine de Saint-Gall, Vie de Charlemagne. — Ce chroniqueur suppose que ce fut à l'empereur Michel qu'écrivit Léon; il se trompe en cela : Michel ne régnait pas encore; c'était Irène.

(2) Idem, eodem.

gulièrement qu'en des conjonctures si graves, le pape, tout engagé qu'il était déjà, fût mis encore plus dans sa dépendance. Aussi ordonna-t-il à Winégise de le faire sortir de l'Italie, et de le conduire vers lui avec le respect toutefois, l'éclat, l'appareil que demandaient son caractère et sa dignité.

Léon ne refusa point, il partit; et, pendant ce temps, Charles, exécutant ce qu'il avait annoncé, convoquait précipitamment à Lippenheim le plaid annuel; ensuite, et sans le moindre retard, partant lui-même, il entrait dans la Saxe avec son armée. Mais quelque empressement qu'il montrât, arrivé à Paderborn, il ne laissa pas de s'y arrêter, et de laisser le commandement de l'expédition. Ce fut à l'aîné de ses fils qu'il remit le soin de la conduire. Elle pénétra, il est vrai, jusqu'au Wéser, même jusqu'à l'Elbe; mais si l'importance en était en effet si grande, et le besoin si puissant, au moins les résultats ne répondirent-ils que bien faiblement à ces formidables démonstrations. Quelques différends conciliés entre les Obotrites et les Wladaves, d'imparfaites et passagères soumissions reçues de quelques tribus de Nordmans voisines des rives de l'Elbe, furent les seuls fruits de cette longue excursion, et ses seuls trophées.

XLIII. Ce fut donc jusqu'à Paderborn que dut s'avancer le pape pour rencontrer le roi franc. Mais l'accueil affectueux qu'on lui fit, les honneurs redoublés dont on l'accabla; le succès enfin, quoique

peut-être acheté, de ses nombreuses et difficiles sollicitations, furent d'heureux dédommagemens de ses anxiétés et de ses fatigues. De longs et mystérieux entretiens s'engagèrent entre le pontife et le prince: quelles choses et quels intérêts s'y réglèrent; quels événemens furent dès lors décidés? Plusieurs en même temps, et des plus mémorables : le rétablissement du pape, d'abord, que Charles accorda, et qu'il promit entier et prochain; le jugement solennel des neveux d'Adrien et de leurs complices, que Charles permit; mais, chose remarquable, en le réservant pour lui-même; avec cela, chose plus remarquable encore et plus surprenante, un examen juridique et public des accusations élevées contre le pape ; un jugement de pape porté devant un roi franc; enfin si les conjectures sont permises, si les événemens, qui s'engendrent et se dévoilent l'un l'autre, sont une chaîne assurée, pour remonter à l'origine de tous, un acte plus éclatant même que ceux-là, plus solennel, d'une plus haute et plus durable importance, un acte dont Charles seul devait recueillir le fruit, et qui semblait être comme le prix et la condition des premiers.

Ces graves délibérations terminées, Léon eut la liberté de reprendre le chemin de l'Italie. Deux archevêques francs, quatre évêques, trois comtes le suivirent : ils allaient préparer les voies à la justice de Charles, et, pour premier soin, exécuter sa promesse, en protégeant le retour et la réintégration

du pontife. Charles avait parlé; Rome applaudit, ou se tut (1); Léon rentra sans obstacle en possession de sa dignité et de son pouvoir.

XLIV. Le reste voulait plus de temps, et demandait d'autres mesures; les commandemens de Charles n'auraient pas suffi; il y fallait sa parole même, son propre regard, sa présence. Aussi le faisait-il annoncer déjà, il passerait les Alpes, il viendrait à Rome. Le jugement des conspirateurs, seul projet qu'on eût encore avoué, n'était peut-être qu'un bien frivole motif pour une détermination si grave et si imposante. Les menaces mêmes ou les résistances de Grimoald, qui, mieux établi maintenant et mieux affermi dans sa principauté de Bénévent, persistait à rejeter, on ne sait quelles conditions (2)

(1) « Parmi les historiens, les uns disent que le retour du pape » à Rome y causa dans le peuple une joie universelle; les autres » observent que l'indifférence que le peuple avait témoignée » pour le pape le jour de l'assassinat, et le peu d'empressement » qu'il avait eu à le défendre, malgré l'horreur du sacrilége » jointe à l'horreur du crime, n'annonçaient pas que Léon fût » aimé. » (Gaillard.)

Il arriva apparemment ce qui ne manque guère d'arriver en ces occasions : la joie fut universelle dans le parti de Léon et des Francs, et l'affliction universelle à son tour dans le parti de Pascal et de Campulle. Mais celui-ci était peu nombreux, et l'on en juge aisément, à voir les moyens dont ils se servaient.

(2) On a supposé qu'il s'agissait de Salerne et de deux autres villes moins importantes, dont Charlemagne exigeait que les murailles fussent démolies. S'il était vrai, la conduite de Grimoald serait presque justifiée; il avait consenti, mais dans un temps où il ne pouvait pas refuser; il refusait, mais dans un temps où il

imposées naguère à sa faiblesse, n'ajoutaient que bien peu de poids à ce léger et dérisoire prétexte. Il n'y avait pourtant point d'autres causes en apparence, aucune autre raison déclarée, et si on les juge futiles, n'est-ce point qu'il en existait de plus réelles et plus sérieuses que la prudence conseillait de dissimuler? car le roi franc, prince sage, mesurait plus exactement d'ordinaire ses actions à ses intérêts.

XLV. Mais de graves soins l'arrêtaient encore en deçà des Alpes, et quelque impatience qu'il eût, il dut différer. Alphonse, toujours victorieux, venait de prendre Lisbonne, et il lui faisait hommage, comme à son vrai suzerain, des prémices de son butin et de sa conquête; il importait d'encourager ces soumissions, il était utile qu'un accueil flatteur satisfît l'orgueil des envoyés goths : l'émir Azan, maître d'Huesca, faisait offrir les clés de sa ville, et promettait de la livrer au pouvoir des Francs; il convenait d'écouter et de peser ses propositions : un moine arrivait, à qui le patriarche de Jérusalem avait remis pour le roi de précieuses et saintes reliques, recueillies au lieu même de la

ne pouvait plus consentir : les Bénéventins l'auraient-ils souffert? Il ne faut pas imposer de semblables conditions aux princes que l'on établit, à moins qu'on ne veuille se ménager un motif pour se plaindre d'eux : peut-être Charlemagne y avait-il songé.

miraculeuse résurrection; la piété de Charles lui inspirait un vif et pressant désir de les recevoir : enfin Daniel, nouvel envoyé du patrice de Sicile, ou plutôt d'Irène, venait chargé d'un message, à qui les secrètes dispositions de l'impératrice donnaient, dans l'occurrence présente, plus d'importance encore et de prix.

XLVI. D'autres embarras encore, et d'autres obstacles : les Maures, qui surprenaient les îles Baléares et les ravageaient; les Bretons, qui toujours difficiles à l'obéissance, tentaient la révolte et refusaient les tributs. Charles ne souffrait point qu'on désavouât son pouvoir, et ne laissait pas l'injure impunie; il prétendait recouvrer ses îles, et que les Bretons fussent promptement châtiés : tout devait être en sécurité dans l'empire franc avant qu'il s'en éloignât. L'ordre de ce prince était comme le fait même, et l'exécution suivait de si près, qu'il se confondait avec lui : des navires furent armés, et firent voile inopinément pour les Baléares; les Maures, qui les avaient surprises, surpris à leur tour, essayèrent inutilement de se maintenir; leurs étendards, envoyés à Charles, lui vinrent rendre témoignage de leur expulsion. En même temps s'apaisait l'imprudente rébellion de la Bretagne : Widdon, qui commandait sur la frontière de cette province, y était entré avec des troupes nombreuses; son expédition n'avait guère été qu'une rapide et facile course; tout avait cédé, tout avait fléchi, et

par la crainte encore plus que par la force; les chefs eux-mêmes s'étaient laissé dépouiller de leurs armes : on y mit leur nom, et on les envoya avec solennité au roi Charles, comme un trophée à la fois, et comme un gage de soumission.

XLVII. Ces exemples étaient salutaires et ces succès opportuns; ce n'était toutefois qu'un médiocre sujet de sollicitude : que pouvaient les Bretons, qu'importaient trois îles désertes et pauvres? De plus sérieux et plus considérables dangers préoccupaient l'esprit attentif de ce prince. La Saxe épuisée semblait, il est vrai, s'endormir dans la servitude; à force de craindre elle-même, elle accoutumait Charles à ne plus la craindre. Mais au-delà de l'Elbe, un peuple puissant, longtemps ignoré, toujours dédaigné, s'agitait et se rapprochait, comme pour renouveler l'héroïque lutte et prendre la place du peuple abattu. Dès le tems de Witikind, les Nordmans déjà offensés des progrès de Charles, s'étaient plusieurs fois mêlés aux Saxons pour entretenir et fortifier leur résistance; plus inquiets maintenant, après tant de désastreuses défaites, ils s'irritaient et s'effrayaient à la fois que l'Elbe lui-même ne fût plus qu'une impuissante barrière contre l'infatigable ambition des Francs. Ils prévoyaient leurs attaques, et les jugeant infaillibles, ils les devançaient. Vaillans sur la terre, habiles et audacieux avec leurs vaisseaux, la mer qu'ils aimaient, et dont ils s'étaient fait comme une patrie,

ne favorisait que trop aisément leurs incursions et leurs rapines. La Frise et ses îles les avaient vus récemment et de longs ravages attestaient encore cette sanglante apparition. L'Océan tout entier s'ouvrait devant eux (1), et ces vastes côtes de la Germanie et des Gaules étaient dans la crainte.

Les Maures, à leur tour, pirates hardis aussi bien que les pirates du Nord, couraient la mer de Provence, se montraient dans l'Adriatique, menaçaient la Corse et insultaient même l'Etrurie. Charles, fatigué de ces immenses déprédations, pressentant d'ailleurs que l'impunité les encourageant, elles devraient infailliblement se multiplier et s'étendre, avait pris enfin de sages et fortes mesures pour s'en garantir. Des flottes avaient été comme subitement créées par lui (2), pour protéger les côtes de la

(1) Dès le neuvième siècle ils découvrirent les îles *Færoe*, l'*Islande*, et même le *Groënland*. Il y a quelque preuve, quoique contestée, que leur découverte du *Groënland* et de l'*Islande* a précédé l'année 834. En 985 et 1001, ils découvrirent une autre terre qu'ils nommèrent *Vinland*, et qui n'était autre que l'*Amérique septentrionale*. « Les Nordmans ont-ils découvert l'Amé-» rique avant Christophe Colomb? Nous ne pensons pas qu'on » puisse hésiter à répondre affirmativement. » (Malte-Brun, hist. de la Géographie, liv. 18.)

(2) « Il fit fabriquer des vaisseaux sur tous les fleuves de la » Germanie et de la Gaule... Il plaça dans les ports et dans les » embouchures des fleuves quelques bâtimens en station... Il » employa les mêmes précautions sur toutes les côtes de la Nar-» bonnaise, de la Septimanie, et de l'Italie, jusqu'à Rome. » (Eginhard, vie de Charlem.) « Il plaça des garnisons sur toute la » côte. » (Idem, Annales.)

Gaule, de la Germanie et de l'Italie; des vaisseaux armés avaient été mis en station à l'embouchure des fleuves; de fortes troupes de soldats avaient été dispersées dans toutes les villes que le voisinage de la mer exposait aux irruptions de ces redoutables navigateurs.

XLVIII. Charles donc, la nécessité l'instruisant, étendait ses forces et acquérait une nouvelle puissance. La terre ne suffisait plus à sa prudence ni à son ambition. Il prenait à son tour possession de la mer, et s'ouvrait de nouveaux champs de combat contre les Nordmans et contre les Maures. Il faisait plus, et près de tenter un dessein qui pouvait soulever contre lui l'Orient, il se préparait à braver ses flottes et effaçait la seule supériorité qu'eussent encore les Grecs sur les Francs. Ce roi, si entreprenant qu'on l'aurait cru téméraire, avait une telle circonspection qu'on l'aurait pu croire timide; il n'osait tant que parce qu'il avait beaucoup ménagé, et lorsqu'il tentait, c'était pour achever plutôt que pour entreprendre.

L'ordre était donné; l'exécution même était déjà annoncée; il ne restait plus qu'à reconnaître si les préparatifs suffisaient, si les effets répondaient à ces assurances. Charles, dont l'œil pénétrant sondait profondément l'avenir, ne voulut remettre ce soin qu'à lui-même; il le jugeait trop nécessaire et trop important. Il partit donc, suspendant encore le hasardeux voyage de Rome; il alla le long de la

mer, visitant les ports, examinant les vaisseaux, recherchant avec une infatigable attention si, l'occasion venue, rien ne manquerait pour la résistance. Parvenu ainsi jusqu'à Rouen, il passa la Seine et vint à Paris; puis il poursuivit, parcourut la Loire et ne voulut s'arrêter qu'à Tours. Une affligeante cause l'y avait contraint; Luitgarde, soudainement attaquée d'un mal dangereux, faisait craindre déjà que sa vie ne fût menacée. Elle l'était en effet; en peu de jours, la douce et pieuse reine mourut, ignorant peut-être ce que lui ôtait cette mort si prompte, ne prévoyant point quelle autre couronne eût chargé son front.

XLIX. Mais le tems commandait, et les rigoureuses combinaisons de Charles ne permettaient plus de délais. A peine la douloureuse solennité des funérailles était achevée, il dut se résoudre au retour. Il revint par Orléans et Paris, suivit jusqu'à la Meuse et rentra à Aix-la-Chapelle. Ensuite le mois d'août venant, il s'achemina vers Mayence. C'était le lieu où les dernières dispositions devaient se régler, où devaient se donner les plus importantes instructions; c'était la ville choisie pour le plaid général de l'armée. Ces devoirs remplis, d'autres soins commencent; voici le jour attendu, la grande résolution va se dévoiler; l'armée était prête et s'étonnait du retard; Charles ordonne enfin, et elle s'ébranle. Elle part; les Alpes sont franchies, la Lombardie ne l'arrête plus, elle entre à Ravenne.

Bientôt Charles se sépare d'elle; elle obéira désormais au jeune roi des Lombards, et ils iront porter la guerre dans la principauté de Bénévent, voisins de Rome, sans qu'elle puisse se plaindre, lui imposant sans la menacer.

Charles cependant continue, traverse Ancône, et arrive à Lamentana : Léon l'attendait; il était venu jusqu'en ce lieu pour le recevoir. Quelques heures passèrent, et le pontife, toujours empressé de lui complaire, partit le premier pour l'aller recevoir de nouveau aux portes de Rome. La nuit approchait, Charles différa; mais le jour revenant, il reprit sa route. Bientôt, comme il allait atteindre Saint-Pierre, s'offrirent à lui, avec de grandes démonstrations de joie et de soumission, le pape, une nombreuse suite d'évêques, un concours prodigieux de clercs et de moines, une innombrable multitude de peuple. Charles aussitôt, laissant son cheval, monta à la basilique, s'agenouilla religieusement au tombeau de l'apôtre, et des acclamations, des chants pieux, de saintes prières, saluèrent l'heureuse venue du prince franc.

L. Sept jours entiers furent accordés aux fêtes et au repos; mais ce tems achevé, Charles convoqua une première assemblée où siégèrent les évêques et les leudes francs, les évêques d'Italie et les patriciens de Rome. Ce conseil formé, le prince lui déclara ses desseins, ce qui l'avait amené, l'ordre qu'il prétendait établir, quelles affaires il se propo-

sait de conclure. De ce nombre, et avant aucune autre, serait le jugement des accusations portées contre le pape; ensuite, et si elles étaient trouvées fausses, viendrait le jugement des accusateurs. Ces choses dites, on se sépara, et au jour assigné une nouvelle assemblée se fit dans la basilique de Saint-Pierre, en présence du peuple et des soldats francs qui avaient suivi Charles. Les archevêques, les évêques, les abbés eurent la liberté de s'asseoir; le reste dut être debout. Le roi arrivé, on interpella les accusateurs; mais aucun n'eut la témérité de répondre. Qu'attendre de plus? Aucune voix n'osait s'élever, aucune preuve n'était proposée; les accusations s'évanouissaient. Léon toutefois, soit qu'il y fut exhorté par le prince, comme quelques-uns le rapportent, soit librement et par la seule impulsion de sa volonté, comme d'autres l'affirment, se levant alors, monta dans la chaire, mit sur sa tête le livre des saints Evangiles (1), adressa une fervente invo-

(1) « Là, le vénérable Léon prit d'une main ferme l'Évangile » de notre seigneur Jésus-Christ, le posa sur sa tête, et devant » Charles et son armée, en face même de ses ennemis, il fit serment en ces termes : Que je sois participant aux bienfaits du » saint Évangile, le jour du grand jugement, aussi bien que je » suis innocent du crime qu'ils m'ont faussement imputé! » (Le moine de Saint-Gall.) — « Il était singulièrement grave et difficile de discuter les accusations soulevées contre le pape. Mais » comme aucun témoignage ne put être produit pour les confirmer, le seigneur pape, dans la basilique de Saint-Pierre, et en » présence du peuple, prenant l'Évangile en sa main, monta » dans la chaire, invoqua le saint nom de la Trinité, et se purgea » par serment des crimes qu'on lui imputait. » (Le moine d'An-

cation à la trinité, puis la main tendue à l'autel, il jura et attesta Dieu qu'il n'avait ni commis lui-même, ni ordonné de commettre les criminelles actions qui lui avaient été calomnieusement attribuées (1). Il faisait ainsi, ajoutait-il, spontanément et de son plein gré, sans que ni jugement, ni loi l'y pussent contraindre, sans qu'on dût abuser de cet exemple au détriment de ses successeurs; il faisait ainsi pour se satisfaire lui-même et pour que le peuple fût plus pleinement édifié et désabusé. Ajoutant encore, comme si de tels sermens ne suffisaient

goulême.) — Le récit d'Eginhard est exactement semblable à celui de ce dernier chroniqueur. (Annales.) — Voici le langage que Baronius attribue à Léon : « Nul n'ignore que des hommes » pervers se sont élevés contre moi, et ont tenté de flétrir ma » réputation, en m'attribuant les crimes les plus odieux? Le très » illustre et très magnanime roi Charles est venu à Rome pour » connaître la vérité ou la fausseté de ces accusations. Moi donc, » pontife de la Sainte Église romaine, sans que personne m'ait » jugé ou m'y ait contraint, j'affirme volontairement devant » Dieu, qui voit dans ma conscience, devant ses anges et le » bienheureux Pierre, prince des apôtres, que je n'ai ni commis, » ni permis ou ordonné de commettre les actions dont on m'accuse. J'en atteste Dieu, qui nous voit et qui nous jugera. Je » fais ceci, sans qu'aucune loi m'y oblige, et je n'entends point » en faire une coutume de l'Église, ni engager par cet exemple » les évêques, non plus que mes successeurs. Je ne me suis » proposé que de détruire les fâcheux soupçons que vous auriez faussement conçus contre moi. (Annal. ecclesiasti., ad ann. 800.)

(1) On peut regretter, même s'étonner qu'aucun historien ne raconte en quoi consistaient ces accusations.

pas, il voulut que douze prêtres fussent entendus pour les confirmer par les leurs (1).

LI. On laissa quelque intervalle entre ce jour de justice et d'absolution, et le triste jour de justice encore, mais de châtiment; on ménageait l'allégresse du peuple, et l'on s'arrêtait, ne voulant pas la troubler. Enfin, la prudence et la nécessité l'exigeant, Charles ordonna le jugement des conjurés et des calomniateurs. Il n'était pas incertain, et le choix des peines n'était guère moins infaillible que la sentence de condamnation; car, quelle indulgence espérer en un si coupable attentat? les juges n'en montrèrent point; cet heureux droit n'était pas le

(1) Cette circonstance a de la gravité: elle a cependant été négligée par les chroniqueurs et par les historiens qui les ont suivis. J'en ai trouvé la preuve dans les capitulaires de Charlemagne : Ipse ergo sacerdos... ne in crimine aut prœdicta suspicione remaneat, cum tribus, vel quinque, aut septem bonis ac vicinis sacerdotibus... Se sacramento coram populo super quatuor evangelia dato, purgatum reddat, *exemplo Leonis papæ*, qui *duodecim presbyteros in sua purgatione habuit.* (Capitul. lib. 5, art. 36.)

Il faut remarquer toutefois que ces derniers mots, *qui duodecim*, etc., avaient été omis quelque temps dans les copies de ce capitulaire. Mais ils ont été rétablis sur le témoignage des manuscrits antérieurs. L'exactitude de cette version est d'ailleurs confirmée par Hincmar, Isaac et Ivon. (Voyez les notes d'Etienne Baluze.) Ce qui n'est pas moins décisif, c'est que le retranchement de ces mots n'ôterait rien à l'authenticité du fait principal. Cum tribus, aut quinque, aut septem bonis sacerdotibus... *Exemplo Leonis papæ*, suffisaient. Il ne resterait d'incertitude que sur le nombre des attestans produits par Léon.

leur. Ils prononcèrent la mort; mais ce qui leur était interdit, l'offensé le pouvait vouloir, le prince temporel le pouvait estimer utile, le pontife le devait peut-être à sa piété, à sa dignité, à sa gloire. Léon satisfit chrétiennement à ce religieux et noble devoir; il sollicita la miséricorde de Charles, et ce prince laissant désarmer sa justice, consentit qu'on épargnât la vie des condamnés (1), et qu'ils l'allassent finir dans les chagrins de l'exil. Heureux encore dans leur crime, favorisés dans l'adversité qui les accablait, la France fut l'asile qu'on leur assigna.

LII. Mais ce n'était déjà plus comme roi que Charles faisait cette grâce. L'événement, si lentement préparé, s'était accompli. Qu'eussent attendu les Romains? ce prince n'était-il pas assez grand? l'était-il si peu, pour le retenir encore au rang subordonné de patrice? Se complaisaient-ils dans l'abaissement de leur ville? quel temps plus favorable auraient-ils pour la rétablir dans sa dignité et dans sa splendeur? que leur importait l'Orient? les lois de l'empire n'y étaient-elles pas renversées? ne voulaient-ils d'empereur qu'Irène; reconnaissaient-ils la majesté des Césars, au front d'une femme? A

(2) Ce fut Charlemagne, en effet, et non le pape, qui fit grâce. « Le pape, touché d'une tendre pitié, intercéda pour eux » auprès de l'empereur, et la vie et l'intégrité de leurs membres » leur furent conservées. » (Eginhard, Annales.)

son tour, Léon, quels ménagemens devait-il aux Grecs, qui n'aspiraient qu'à le dépouiller? quels respects à Constantinople, qui l'avait repoussé quand il l'implorait? quel appui pouvait-il espérer, que des Francs? quels refus lui étaient permis, après tant de bienfaits reçus? quels gages de reconnaissance offrirait-il à son protecteur? quel autre présent avait-il à faire à un si grand roi?

Tout s'y disposait : Léon l'avait résolu; les nobles de Rome ne formaient point d'autre vœu; le peuple pressentait ce changement et applaudissait. Charles feignait, croyant ou plus glorieux, ou plus sûr de recevoir que de rechercher, et d'être contraint, que de contraindre. Il était maître, et pouvait prescrire; mais le peuple et l'armée proclamaient les empereurs autrefois, et prétendant à leur titre, il le voulait égal et pareil au leur. Le jour de la nativité arriva; ce jour-là, Charles, convié par le pape, s'était rendu en grand appareil dans l'église de Saint-Pierre, pour assister aux offices. Une foule immense s'agitait sous les longues voûtes de la basilique; la messe était achevée, les chants continuaient, Charles priait encore aux marches de l'autel du saint apôtre; tout à coup Léon s'approchant, dépose sur la tête du prince la glorieuse couronne des empereurs. A ce spectacle, le peuple s'émeut, d'unanimes acclamations retentissent, il se forme de toutes ces voix une seule voix, solennelle, profonde, éclatante; c'est l'antique Rome qui se relève, après un silence de trois siè-

cles (1), criant : « Vie et victoire à Charles-Auguste, » couronné de Dieu, grand et pacifique empereur » des Romains ! » En même temps, Léon se prosternait sur le marbre, aux pieds du roi Franc, et lui rendait l'hommage, ou plutôt, ainsi qu'ils disaient, les adorations (2) que la coutume des anciens temps exigeait pour les empereurs. Bientôt, on apporte les vêtemens somptueux dont ils se couvraient; Charles les reçoit, et s'enveloppant de leur pourpre, le front paré de leur laurier d'or, il retourne lentement de la basilique au palais, à travers des flots de soldats, de clercs et de peuple, pressés et inclinés devant lui. Rome n'avait plus de patrice; elle saluait un empereur d'occident.

LIII. Dès le même soir, Charles fit apporter à l'heureuse église où s'était consommée l'œuvre de sa grandeur d'abondantes et magnifiques offrandes; des vases d'or, des tables d'argent, un livre d'évangile chargé d'or et de pierreries, une grande croix d'or tout incrustée d'hyacinthes. Les filles de Charles s'associèrent elles-mêmes à ces fastueuses libéralités; elles envoyèrent des coupes d'argent, de riches calices, une couronne d'or d'un poids

(1) Il y avait 324 ans; c'était en 476 qu'Odoacre avait renversé Augustule.

(2) C'était l'expression consacrée; tous les chroniqueurs la répètent, les écrivains de l'Église n'en emploient point d'autre. « Il fut *adoré* par le pontife, suivant la coutume des anciens princes. » (Eginhard, Annales.)

inouï (1), où resplendissaient les pierres les plus précieuses. La gratitude de la royale maison était profonde et impatiente, et se déclarait avec un empressement et par des moyens qui, en témoignant de sa joie, révèlent aussi quelque prévoyance (2).

LIV. Charles, cependant, avait affecté de la surprise, et, maintenant, il exprimait des regrets (3); inutile et condamnable dissimulation, qui ne devait tromper ni les Romains, ni les Grecs, et qui abaissait sa gloire, bien loin de la rehausser. Qui l'eût voulu croire que le pape eût eu la témérité de faire à ce prince une si dangereuse violence, et de l'engager, malgré lui, dans une entreprise qui lui pourrait susciter tant d'embarras et de guerres ? Qu'importait d'ailleurs à ces Grecs, dont il eût voulu

(1) Anastase prétend qu'elle pesait deux cents livres : on hésitera peut-être à le croire.

(2) Charles, qui avait envoyé tout récemment de si riches dons à Rome, après la défaite des Awares, en aurait-il fait encore de si magnifiques, sans l'occasion extraordinaire de son élévation à l'empire? Ils étaient préparés cependant, puisqu'ils furent faits le jour même : Charles en prévoyait donc l'occasion. J'emprunte cette observation à M. Gaillard.

(3) « Il était d'abord si loin de désirer cette dignité, qu'il assurait que, quoique le jour où on la lui conféra fût une des » principales fêtes de l'année, il ne serait pas entré dans l'église » s'il eût pu soupçonner le dessein du souverain pontife. « (Eginhard, Vie de Charl.)—« Il proclama ce prince, qui n'en soupçonnait rien, empereur et défenseur de l'Église romaine. Charles ne put refuser ce titre, parce qu'il le regardait comme lui » étant conféré par la volonté de Dieu; mais il le reçut à regret. » (Le moine de Saint-Gall.)

Mézeray adopte docilement ces improbables récits, et il fait à

modérer les ressentimens, de quelle façon il avait été fait empereur, puisqu'après tout il l'était? quand il ne le serait pas devenu par sa volonté, ne se maintenait-il pas, et par elle ?

D'où venait tant de confiance et d'élévation? L'habileté de ce prince, ses conquêtes et sa renommée y avaient contribué puissamment; elles n'auraient pas suffi néanmoins : il avait fallu de plus la mort d'Adrien, la chûte de l'empereur Grec, l'usurpation d'Irène, la déposition momentanée de Léon. Irène, moins menacée, aurait menacé, et Charles, qui reculait devant la conquête de Naples et de la Calabre, serait demeuré incertain; il est douteux qu'Adrien, qui avait si laborieusement préparé la réconciliation de l'Église grecque, eût consenti à

ce propos deux suppositions : l'une, que Charlemagne estimait sans doute le titre de roi plus élevé que celui d'empereur ; l'autre, que ce prince, animé d'un grand esprit de justice, répugnait peut-être à empiéter sur les priviléges du gouvernement grec. Rien de tout cela ne me semble juste: le monde était encore plein de la grandeur de l'empire et de la majesté de ses princes. Il n'y avait point de roi qui songeât seulement que sa dignité pût être égale à celle des empereurs; à plus forte raison supérieure: les empereurs avaient trop longtemps commandé aux rois. D'un autre côté, ce prince, qui n'avait pas craint d'arracher aux empereurs de si grandes parties de leurs possessions, serait-il devenu tout-à-coup si scrupuleux que de n'oser partager leurs titres? Encore s'il y eût eu un véritable et légitime empereur à Constantinople; mais c'était Irène. Merveilleux scrupule de n'oser usurper sur une femme qui avait usurpé! Ne s'agissait-il pas d'ailleurs de l'Italie, où Charles affectait déjà la domination ; n'était-il pas question de Rome, qui ne croyait point légitime qu'elle fût sujette de Constantinople ? Le droit de l'Occident était, à ses yeux, d'avoir son empereur comme l'Orient.

favoriser ce dessein; il eût craint, et avec raison, que le partage absolu de l'empire renouvelât celui de l'église; Léon lui-même n'eût pas conféré l'empire, mais il ne put l'éviter, et sa propre conservation l'y obligeait. Et voilà pourquoi les grandes choses sont grandes : elles demandent trop d'aide et trop de concours; elles s'engendrent difficilement, et le génie lui-même y est impuissant, s'il est seul.

FIN DU DIX-HUITIÈME LIVRE.

LIVRE XIX.

CHARLEMAGNE.

(*SUITE.*)

PARTAGE DU NOUVEL EMPIRE.

DE 800 A 806.

Sommaire du dix-neuvième Livre.

Charles exerce les prérogatives des empereurs. — I. — Trahison de l'émir de Barcelone. — II. Captivité de l'émir. — III. — Révolte dans le comté de Fézensac. — IV. — Siége de Barcelone. — V. — L'armée des Sarrasins mise en fuite par les Aquitains. — VI. — Barcelone ouvre ses portes. — VII. — Entrée solennelle du roi d'Aquitaine dans Barcelone. — VIII. — Expédition du roi d'Italie dans le duché de Bénévent. — IX. — Ambassadeurs du roi de Fez et du calife Haroun-al-Raschyd.—X.—Réception solennelle de ces ambassadeurs. XI. — Leurs plaintes au roi franc. — XII.—Guerres en Saxe

et en Italie. — XIII. — Projets de Charles sur la Sicile. — XIV. — Rivalité de Staurace et d'Aëtius. — XV. — Délibération d'Irène. — XVI. — Irène médite la réunion des deux empires d'Orient et d'Occident. — XVII. — Difficultés de ce dessein. — XVIII. — Résolution du roi franc. — XIX. — Entreprise contraire d'Aëtius. — XX. — Assentiment trompeur des grands de Constantinople. — XXI. — Double conjuration. — XXII. — Desseins des amis de Nicéphore. — XXIII. — Nicéphore est proclamé empereur. — XXIV. — Entrevue d'Irène et de Nicéphore. — XXV. — Mort d'Irène. — XXVI. — Nicéphore envoie des ambassadeurs à Charles. — XXVII. — Paix conclue avec Nicéphore. — XXVIII. — Offa, roi de Murcie. — XXIX. — Projets de mariage en Murcie. — XXX. — Intervention de Charles dans les affaires des West-Saxons. — XXXI. — Vengeance de Sygebyrcht, et de Cynéwulf. — XXXII. — Egbert, compétiteur de Biéhtric, se réfugie auprès du roi franc. — XXXIII. — Le roi Biéhtric et son favori empoisonnés par la reine. — XXXIV. — La reine Eadberge se réfugie auprès du roi franc. — XXXV. — Révolutions dans le royaume des Northumbres. — XXXVI. — Réintégration d'Ethelred. — XXXVII. — Ethelred massacré. — XXXVIII. — Eardulf délivré et réintégré par l'intervention de Charles. — XXXIX. — Changements dans les desseins de ce prince. — XL. — Négociations avec les Nordmans. — XLI. — Précautions prises par Charles pour garantir sa frontière de l'Elbe. — XLII. — Le pape Léon vient en France. — XLIII. — Guerre avec les habitants de la Bohême. — XLIV. — Défaite et mort de leur chef. — XLV. — Soumission de la Bohême. — XLVI. — Défaite et soumission des Sorabes. — XLVII. — Envoyés vénitiens et dalmates à la cour de Charles. — XLVIII. — Charles délibère du partage de sa succession. — XLIX. — Difficultés de ce dessein. — L. — Détails et conditions du partage. — LI. — Partage subdidiaire. — LII. — Condition des petits-fils de Charles. — LIII. — Garanties données à ces jeunes princes. — LIV. — Caractère de cet acte. — LV. — Il est soumis à l'approbation du pape, des évêques francs et des leudes. — LVI.

PARTAGE DU NOUVEL EMPIRE.

DE 800 A 806.

I. La puissance n'a de réalité que dans son usage; c'est en en usant qu'on lui donne vie, en en usant qu'on la confirme et qu'on la maintient. Charles était empereur, il ne différa point d'en exercer les prérogatives; il avait le titre, il voulait les marques. Rome avait relevé l'empire, elle recueillit, sans retard, les témoignages et les effets de son œuvre. Son empereur lui accorda les premiers temps de sa nouvelle grandeur, et ne sembla un instant régner que pour elle. Il commença, ainsi qu'on l'a vu, par le jugement de Pascal et de Campulle; jugement pénible pour lui, parce qu'il s'agissait des neveux d'Adrien; difficile d'ailleurs, et considérable, parce que c'était le jugement d'une faction. Mais il voulait une action continue, des faits généraux, divers, répétés : bientôt on le vit embrassant et accomplissant toute chose, reprendre tour à tour jusqu'aux moindres droits de sa suprême souveraineté. Prince à la fois et législateur, administrateur, et juge des juges, il réforma, rétablit, constitua, condamna. L'état politique, l'état cléri-

cal, l'état domestique et civil, le peuple, les grands, l'Église, le pontife devinrent également l'objet de ses hautes et absolues décisions. Il pourvut aux droits, aux prétentions, à la sûreté de chacun, et ne dédaigna même pas de descendre aux litiges privés (1). Enfin, et ne voulant négliger aucun signe de cette domination acquise au prix de tant de travaux, des monnaies furent frappées (2) pour en répandre le symbole, de riches et ingénieux ouvrages furent entrepris pour en reproduire l'image.

II. Pendant ce temps la Saxe se taisait, les peuples de l'Elbe se divisaient, les Nordmans incertains restaient dans l'inaction, les Grecs offensés agitaient timidement quelques portions isolées de l'Italie, l'heureux Alphonse poursuivait courageusement ses succès, le calife de Cordoue, retenu par Abdallah qu'il n'avait pas encore surmonté, n'osait se montrer sur les bords de l'Èbre, les Aquitains, au contraire, s'y montraient confians et victorieux. Leur roi Louis, détourné un instant de cette guerre par le voyage de Charles dans les provinces maritimes de l'empire, était venu vers ce prince, pen-

(1) « Il régla toutes les affaires, non-seulement publiques, » mais aussi ecclésiastiques, et même privées, de la ville de » Rome, du siége apostolique, et de toute l'Italie, ce à quoi il » employa tout l'hiver. » (Eginhard.)

(2) Le Blanc, Dissertation sur les monnaies de Charlemagne, etc.

dant qu'il était à Tours, et ne s'était séparé de lui qu'à Vernon. Mais l'entrevue finie, il avait promptement repassé la Loire, était retourné à Toulouse, et de Toulouse s'était mis en marche pour les Pyrénées. Se souvenant des promesses et des sermens de Zaddon, il mena son armée sur le territoire de Barcelone, ne doutant point que l'émir ne lui ouvrît cette ville, comme il s'y était obligé. Mais Zaddon, déloyal arabe, ne s'était proposé que de tromper le roi franc, ainsi qu'il trompait le calife, et de se maintenir, entre ces espérances contraires, toujours paisible et indépendant.

Louis donc avançant, et ne déguisant plus son dessein, Zaddon, qui nourrissait de bien différentes pensées, sortit de sa ville et accourut, avec de grandes démonstrations d'empressement et d'obéissance, au camp de ce prince. Il apportait des présens, des soumissions, des protestations, mais des craintes en même temps, des représentations, des sollicitations, des refus : « Il était l'allié, le vassal, » le sujet, l'esclave du roi; il l'avouait et en faisait » gloire. Mais l'occasion était mal choisie, le jour » favorable n'était pas venu; Barcelone, ville » puissante, résistait encore à ses conseils; il se » perdrait lui-même s'il précipitait l'exécution du » traité. » Louis offensé, réussit néanmoins à déguiser ses ressentimens. Barcelone avait en effet une forte enceinte (1), de larges fossés, d'épaisses

(1) « Quoiqu'on déployât contre elle la force des armes, l'a-

et hautes murailles, des troupes nombreuses, un peuple navigateur et familiarisé avec les périls, la mer enfin qui lui promettait l'abondance et redoublait sa sécurité. Rien n'était prêt chez les Aquitains, pour un siége si important et si hasardeux; on y renonça en apparence, et en réalité on le différa.

On feignit de croire à la sincérité de Zaddon, de se résigner aux délais qu'il disait utiles, de vouloir attendre avec confiance l'accomplissement des promesses qu'il renouvelait. L'émir s'applaudit; d'autres places conquises, d'autres territoires ravagés dédommagèrent, mais imparfaitement, les Aquitains de l'infidélité de l'Arabe et du fâcheux succès de leurs espérances.

III. Il y a quelque joie et moins de déloyauté, à ce qu'il semble, à trahir ceux qui trahissent. Louis, lorsque l'hiver revenant, il fut revenu lui-même en Aquitaine, eut regret à la générosité presqu'imprudente qu'il avait montrée, et se repentit d'avoir souffert que Zaddon rentrât librement dans Barcelonne. Il voulut essayer si l'occasion perdue ne pourrait pas être retrouvée, et s'il n'y aurait aucune espérance de faire expier, par des artifices, les frau-

» dresse, et toute espèce de machines, fortifiée comme elle l'é» tait, de murs d'une énorme épaisseur, et construits de toute » ancienneté, du marbre le plus dur, elle repoussa loin d'elle » les efforts de la guerre. » (Ernold-le-Noir, chant 1.) — « Les » murs entourés d'un quadruple revêtement de marbre. » (Eodem.)

des et les artifices de l'émir. Des propositions furent faites, des amis de Zaddon furent ou corrompus ou séduits; l'émir, encouragé par leurs exhortations et par la sécurité qu'on lui avait déjà laissée au camp de Louis, consentit à quitter de nouveau Barcelone, et même à passer les Pyrénées. Il se fiait à lui-même, et ne doutait point qu'il ne lui fût facile encore de tromper. On le trompait, au contraire, et il se trompait. Jusqu'à Narbonne, les chemins lui furent ouverts, et aucun fait apparent n'éveilla ses craintes; mais sitôt qu'il eût franchi les portes de cette cité, ce fut le terme de ses trahisons et de sa fortune; il n'était plus libre. Louis l'envoya aussitôt à Charles, et celui-ci, croyant juste et sage de le châtier, n'ajouta cependant à la perte de son rang que l'exil (1).

IV. Le projet de recouvrer Barcelone n'était pas récent; les ruses de Zaddon n'avaient réussi qu'à l'interrompre, et toutefois en feignant de le seconder. On s'était imprudemment fié à ses soumissions; on ne se fiait plus maintenant qu'à la guerre. Mais pendant qu'on la préparait, des désordres inté-

(1) Ernold-le-Noir raconte tout autrement la captivité de Zaddon. C'était pendant le siége; l'émir était sorti secrètement de la ville pour aller implorer l'assistance du calife. Il avait passé déjà les premiers postes des Aquitains; mais, trahi par le hennissement de son cheval, il fut suivi et enveloppé. Ernold écrivait un poème, et s'attachait peu à l'exactitude des faits. Il est plus sûr d'en croire la chronique de l'Astronome.

rieurs embarrassèrent un instant le roi d'Aquitaine, et l'obligèrent à d'autres retards. Fezensac, riche comté en ce temps et fort populeux, était gouverné par un chef que l'on nommait Bourguignon, et dont on estimait dans la contrée le désintéressement et l'indulgence. Bourguignon mourut, et peut-être quelqu'un des siens avait-il conçu l'espérance de conserver après lui son commandement; peut-être aussi que les suffrages du peuple autorisaient et fortifiaient cette espérance. Malheureusement elle fut trompée, et ce fut au comte Luithard que Louis donna Fezensac. Les Gascons, race ardente et toujours prompte aux menaces, repoussèrent ce choix et refusèrent insolemment de le reconnaître. On persévéra, ils refusèrent avec plus d'opiniâtreté; on voulut les contraindre, ils se soulevèrent. Il y eut un combat que soutinrent mal les soldats du comté; plusieurs périrent par les armes; plusieurs, moins heureux, et tombés vivans au pouvoir du peuple, souffrirent toutes les fureurs de cet inexorable ennemi; ils allumèrent un immense bûcher et les y jetèrent. Il fallut triompher de cette révolte, et après en avoir triomphé, la punir; le terrible jour arriva de la justice et des représailles: un jugement solennel, des supplices nombreux, encore un bûcher; quelques-uns expiant l'exemple donné, subirent cette affreuse mort, qu'ils n'avaient pas craint de faire subir; d'autres, plus favorisés, reçurent celle du glaive; le reste frémit, et toujours indocile, cessa néanmoins de désobéir.

V. Ces troubles ainsi apaisés, toutes les pensées se tournèrent de nouveau vers la guerre. Louis, suivant les exemples de Charles, avait convoqué à Narbonne un plaid général, où cette importante résolution avait été unanimement approuvée (1). On était d'accord, on était prêt, on marcha. Mais les dangers étaient plus nombreux à cette heure qu'ils n'eussent été antérieurement. Abdallah avait succombé ; le calife délivré enfin de cette rivalité domestique n'avait plus d'ennemis que le roi Alphonse et les Francs ; on prévoyait qu'il ne négligerait plus de secourir Barcelone. Hamur d'ailleurs, parent de Zaddon, et qui lui avait succédé, n'annonçait ni moins de prévoyance ni moins d'habileté que l'ancien émir.

La confiance n'était plus si grande, les précautions furent plus nombreuses et plus sages : l'armée de Louis forma trois armées ; l'une, dont il se réserva le commandement, et qui s'arrêta dans le Roussillon ; l'autre, où l'on fit entrer des troupes d'élite et qui passant Barcelone, alla, sous la direction du comte Adhémar et du duc Wilhelm, attendre et défier le calife ; la dernière enfin, que menait Rostanges, comte de Gironne, et à qui était assignée la glorieuse charge des travaux du siége.

(1) L'Astronome.—« Alors le fils de Charles, *suivant la vieille » coutume des Francs*, mande et rassemble autour de lui la » foule des hommes les plus éminens de son peuple, les grands » du royaume, dont les conseils décident des déterminations à » prendre pour l'intérêt de l'État. » (Ermold-le-Noir, ch. 1.)

Non content de ces formidables dispositions, Charles inquiet, et ne voulant pas laisser le succès incertain, faisait rassembler une quatrième armée à Lyon, et l'aîné de ses fils se préparait à marcher avec elle sur la Catalogne, si les événemens de la guerre le rendaient utile.

VI. Ce qu'ils prévoyaient arriva; pendant que Rostanges enveloppait et assaillait Barcelone, les envoyés de l'émir pressaient et fatiguaient le calife pour qu'il leur donnât une armée. La prudence l'en sollicitait encore plus; il céda : de nombreuses troupes de Sarrasins se réunirent et se hâtèrent, résolues à attaquer le camp de Rostanges, et se promettant de contraindre ses Aquitains à lever le siége. Adhemar et Wilhelm atteignaient déjà Sarragosse, quand la première nouvelle se répandit de la détermination du calife. Aussitôt, et sans délibérer, ils marchèrent, se dirigeant vers les Asturies, n'ayant d'autre pensée que d'abréger le chemin à cet ennemi qui les menaçait. Ils se rencontrèrent en effet et bientôt; un premier combat, quoique favorable aux Aquitains, n'eut cependant que des résultats incomplets; mais un second, plus décisif succéda. Les Sarrasins accablés, cherchèrent un dangereux secours dans la fuite; aussi prompts à les suivre qu'ils l'étaient eux-mêmes à se dérober, les Aquitains leur rendirent la retraite moins sûre encore et plus désastreuse que le combat; et le carnage se prolongea si longtemps, les pertes furent si grandes,

la défaite était si irréparable, qu'on eût dit l'armée détruite; elle n'avait duré que bien peu de jours: à peine réunie, attaquée; à peine attaquée, vaincue; à peine vaincue, on cherchait ses traces.

VII. Wilhelm, aucun autre danger ne l'arrêtant plus, ramena ses troupes victorieuses devant Barcelone. Dès ce moment, les hésitations, les ménagemens, les lenteurs cessèrent. Les assiégeans, enhardis par leur nombre, qui s'était accru par la victoire des leurs, qui les délivrait du calife, n'avaient plus d'obstacles et ne reconnaissaient plus de périls. Les assiégés, toutefois, perdant l'espoir du secours, gardaient leur constance. Les attaques se perpétuant, la résistance ne se lassait pas. Ce terrible siége n'était pas, comme ils sont, une succession de combats, mais un seul combat, continu et infatigable. Les murailles, battues en vain, ne s'ébranlaient pas, et défiaient l'inutile effort des béliers; les assauts se renouvelaient, pour se renouveler encore, et toujours sans fruit. Ce n'étaient que d'impuissantes et stériles luttes, où se partageait une vaine gloire, où se faisait un infructueux échange de sang. Mais la mer se ferma pour les Sarrasins, et la famine, dur auxiliaire, vint au secours de leur ennemi: ils ne lui cédèrent point et combattirent même contre elle. Tout ce qui peut être essayé, le fut; tout ce qui peut être employé à tromper la faim, y fut employé. Ils arrachaient aux portes de leurs maisons les lanières de cuir desséché qui les suspendaient, et ils s'en faisaient un

misérable aliment. Plusieurs, dans leur désespoir, furieux en même temps et exténués, se traînaient douloureusement pour combattre une dernière fois, et si la mort les trompait, si le combat finissait sans les avoir délivrés, ils se précipitaient du haut des murailles.

Une dernière espérance encourageait leur obstination : l'hiver était proche, et l'on ne prévoyait point que les Aquitains dussent s'arrêter encore à ce siége, pendant une saison si défavorable. Mais ils s'abusaient; la résolution en était prise, on surmonterait tout, on ne quitterait plus Barcelone, elle tomberait. Le camp prenait déjà un aspect nouveau : on y amenait, pour dire ainsi, les forêts voisines; on y bâtissait un nombre prodigieux de cabanes; c'était comme une ville nouvelle autour de l'ancienne, où l'on braverait sans péril les froids et les pluies. Alors enfin, et pour la première fois, Barcelone s'émut; le découragement et la consternation y entrèrent; les espérances, les illusions, les généreuses et décevantes pensées se turent; on commençait à reconnaître cette affreuse nécessité de soumission, si longtemps et si fièrement repoussée. Louis, prévoyant déjà leur chute prochaine, était venu au camp de Rostanges pour la hâter encore et y assister; ils envoyèrent vers lui, s'avouant vaincus, et suppliant sa clémence. La réponse fut qu'ils ouvrissent leur ville, qu'ils livrassent l'émir, qu'ils délaissassent leurs biens, qu'ils abandonnassent leur pays, qu'ils ne craignissent plus pour leur vie : on renonçait aux féroces joies du

carnage; c'était la seule faveur. Ils se résignèrent, et Barcelone rentra sous le joug des Francs.

VIII. Dès le même jour, les gardes du prince reçurent et occupèrent les portes. Mais cette guerre était de religion autant que d'ambition, et la victoire des Francs était surtout la défaite de l'Islamisme. Tout devait répondre à cette grave et salutaire pensée : Louis ne voulut entrer dans la ville qu'après la purification des lieux saints, et avec une pompe moins guerrière encore que chrétienne, qui imposât aux soldats, qui prévînt les désordres et les violences, qui marquât plus profondément le caractère religieux de son entreprise. Le lendemain donc, quand le jour parut, l'armée se prépara pour ce glorieux et pieux triomphe. A leur tête marchait le jeune Louis, ne laissant voir sur son front qu'une joie sévère et modeste; mais avant eux, marchaient, revêtus des habits sacrés, des évêques, des prêtres, une nombreuse foule de clercs, qui chantaient les louanges de Dieu, célébraient sa gloire, magnifiaient sa puissance. Ils allèrent ainsi, priant et chantant, et menant cette vaillante armée qui chantait aussi et priait, ils allèrent jusqu'à l'église de la Sainte-Croix, et arrivés en ce lieu, les prières, les bénédictions, les actions de grâce se renouvelèrent : ce jour, que redoutait Barcelone, ne fut qu'un saint jour. Mais l'entreprise était à son terme; le succès où prétendait Louis était obtenu; le jeune roi ramena l'armée,

laissant sa précieuse conquête à la garde du comte Brea, et d'un corps nombreux de vieux soldats Goths.

IX. Déjà cependant, et tandis que ce siége, encore incertain, tenait en suspend l'Aquitaine et tout le nord de l'Espagne, Charles, satisfait de Rome, moins occupé des secrètes divisions qui agitaient l'Italie, ramenant ses regards sur les autres provinces de l'empire, prenait tout à coup la résolution de repasser les Alpes et de retourner dans les Gaules. Le printemps arrivé et les fêtes de Pâques passées, il salua d'un dernier adieu la ville sainte, et vint d'abord à Spolette. Il y était à peine, d'effroyables tremblemens de terre désolèrent l'Italie, la Germanie et les riches contrées que baigne le Rhin. Des montagnes s'affaissèrent, des villes furent renversées, la voûte de la basilique de Saint-Pierre tomba. D'autres désastres suivirent; une affreuse peste étendit ses ravages sur tout l'occident, présage fatal, qui troubla les peuples, mais que l'avenir ne confirma point. Charles ne laissait pas de poursuivre; sorti de Spolette, il continua jusqu'à Ravenne; quittant Ravenne à son tour, il ne s'arrêta qu'à Pavie. L'empereur s'éloignait, mais non ses soldats; son absence ne devait pas être un temps de relâche et de sécurité pour ses ennemis. Pepin, en ce moment même, allait renouveler la guerre contre Grimoald. Tournant vers la frontière du territoire de Naples, comme pour mieux imposer

aux Grecs, il mettait le siége devant Chiéti, ville forte, où commandait Roselme, soldat résolu. Chiéti résista, mais pour un triste succès; elle fut forcée et livrée aux flammes. D'autres places, après elle, tombèrent encore au pouvoir des Francs; Roselme, qu'ils avaient fait prisonnier, fut conduit à Charles; dangereux associé de Grimoald, instrument courageux des timides colères des Grecs, il eût le sort de Zaddon et fut envoyé en exil.

X. Charles n'était pas encore sorti de Pavie, une ambassade lui est annoncée, venue de Perse et du royaume de Fez, envoyée par l'émir Ibrahim et par le puissant calife Haroun-al-Reschyd. Haroun, prince vaillant, ingénieux, magnifique, conquérant heureux, huit fois vainqueur dans huit terribles batailles, la terreur des Grecs, qui ne s'étaient rachetés que par un tribut (1), ami des arts de l'esprit, protecteur de ceux qui les cultivaient, ingrat cependant (2), perfide, superbe, Haroun, avide de grandeur et de renommée, s'inclinait au bruit de celles de Charles, dont il répétait en Asie les éclatantes actions.

Jérusalem était tombée sous ses armes, et les chrétiens consternés gémissaient dans l'attente des

(1) Un tribut annuel de 700,000 sous d'or.

(2) « Il usa de la plus noire perfidie envers Yahya, qui avait » pris soin de sa jeunesse, et sacrifia sans motif la famille des » Barmécides, à qui il était redevable d'une partie de sa » gloire. »

plus redoutables malheurs. Délaissés des Grecs, leurs espérances s'étaient tournées vers le roi des Francs; le patriarche avait envoyé à ce prince pour solliciter sa médiation. Charles, troublé à la seule image des profanations qui menaçaient les lieux saints, avait fait partir à son tour des envoyés Francs pour Jérusalem, et, en même temps, trois ambassadeurs pour aller jusque dans la Perse, invoquer la justice et la générosité du calife. C'étaient le juif Isaac, Sigismond de Bourgogne, Lanfried d'Austrasie. Ils apportaient, selon la coutume, de nombreux présens aux prince Arabe, de riches armes, des chevaux et des mulets tirés de l'Espagne, des draps travaillés dans la Frise, et outre cela, une grande meute de chiens vigoureux et agiles, exercés à la poursuite des animaux les plus féroces (1). L'orgueil d'Haroun fut flatté de ces prévenances de Charles, et l'on jugea promptement qu'aucun sacrifice ne l'arrêterait pour gagner l'amitié de ce prince.

Le choix des présens toutefois l'avait étonné; il ne pouvait croire au récit que lui faisaient les envoyés francs du courage prodigieux de ces chiens nourris dans les marais de la Germanie. Il en voulut faire l'essai. Un jour donc, ayant appelé les Francs, « allons, leur dit-il, éprouvons vos merveilleux chiens, et chassons. » Ils allèrent; un énorme lion se rencontra; les dogues l'arrêtèrent

(1) Le moine de Saint-Gall, Vie de Charlemagne.

audacieusement et l'assaillirent; les Francs accoururent et leur disputèrent sa mort. Haroun admira. « Vous ne me trompiez point, leur dit-il; et » jugeant par les petites choses des grandes, je » croirai maintenant tout ce qu'on publie de votre » roi Charles. Si votre courage s'est en effet en- » durci sur les exemples du sien, on a raison de » le dire hardi et vaillant. Que veut-il de moi? » Quand je lui donnerais la terre d'Abraham et de » Josué, il ne pourrait du fond des Gaules ou de » l'Italie la protéger contre les barbares. Je con- » sens néanmoins à ce qu'elle soit à lui; j'accorde » qu'il en devienne le maître et le suprême sei- » gneur; qu'il m'accorde, à son tour, d'être son » vassal et son lieutenant. J'y règnerai pour lui, je » la conserverai en son nom (1). » La nouvelle en fut rapidement apportée à Jérusalem, et les chrétiens pénétrés de reconnaissance, empressés d'attester les droits de leur nouveau souverain, envoyèrent aussitôt à Charles l'étendard de leur ville et les clés du Calvaire et du saint Sépulcre (2).

XI. Étrange événement que cette domination des Francs à Jérusalem! merveilleuse conquête de Charles, obtenue par la seule puissance de sa renommée! Les trois ambassadeurs repartirent chargés encore de présens, comblés de bienfaits, enivrés

(1) Eginhard, Vie de Charlemagne, — Le moine de Saint-Gall.
(2) Eginhard, Annal., ann. 800.

du succès extrême et inattendu de leur glorieuse négociation. Légitime joie, mais qui fut troublée; la fortune les attendait au retour; deux d'entr'eux ne revirent jamais la terre de France; il n'y eut qu'Isaac.

Haroun cependant, jaloux comme il était d'entretenir les favorables dispositions du grand roi des Francs, ne pouvait négliger de répondre par des témoignages semblables aux témoignages précieux pour lui de sa confiance. Il fit partir, à son tour, deux ambassadeurs, et c'étaient eux dont on annonça l'arrivée pendant que Charles était encore à Pavie. Ils apportaient eux aussi, de riches présens; le fastueux calife aimait à montrer sa magnificence. Dans le nombre était un monstrueux éléphant (1), des singes rares, une incroyable profusion d'épices, de parfums, de beaume, de nard, d'essences précieuses; un lion de Lybie, un ours de Numidie, du fer d'Ibérie, de la pourpre de Tyr, étaient les dons qu'offrait, de son côté, l'envoyé de Fez venu avec les Persans (2). Ils avaient débarqué dans le port de Pise, et l'empereur, qui avait quelque impatience de les voir, les fit conduire vers lui dans un lieu voisin de Verceil et d'Ivrée.

Mais il leur réservait une autre réception plus

(1) Eginhard a conservé le nom de cet éléphant, et même l'époque de sa mort. On le nommait Abulabaz (Annal., ann. 802), et il mourut de mort subite huit ans après son arrivée en France. (Eòdem, ann. 810.)

(2) Le moine de Saint-Gall. (Vie de Charlemagne.)

honorable et plus solennelle. Ce fut à Aix-la-Chapelle, le jour d'une grande fête chrétienne: Charles se complut à paraître devant eux dans toute la splendeur de sa puissance, à se montrer revêtu des somptueux ornemens de l'empire, à les rendre témoins des saintes et majestueuses pompes de l'église, à leur faire admirer la beauté menaçante de ses troupes germaines, à les éblouir du faste abondant des festins, où il conviait dans ces fêtes, les grands de sa cour. Ils s'étonnaient et se récriaient, disant dans leur langage animé: « Nous » n'avions vu que des hommes de terre, voilà des » hommes tout d'or (1). » Haroun avait fait voir aux envoyés francs la chasse aux lions; Charles, à son exemple, voulut mener les Persans à la dangereuse chasse de l'aurochs. Mais à l'aspect, si nouveau pour eux, de ces animaux puissans et farouches, l'ardeur des hommes d'Haroun s'attiédit, et ils reculèrent. Charles, au contraire, impatient de faire éclater en leur présence sa témérité froide et son adresse hardie, lança vivement son cheval et en un instant dépassa les chasseurs les plus avancés. Tout à coup un aurochs paraît, furieux, énorme, terrible; Charles le suit, l'atteint, le frappe; la bête irritée s'élance et frappe à son tour; le cheval s'effraie et obéit mal; Charles est blessé. Au même moment, un javelot part, et frappe au cœur l'affreux aurochs, qui s'élançait de nouveau. Le prince déli-

(1) Le moine de Saint-Gall.

vré se détourne à peine, et déjà roulent à ses pieds l'horrible tête et la redoutable armure de son ennemi. Quel heureux chasseur a préservé la vie de Charles ? Un fugitif, un proscrit, le fils du leude Warin, le jeune et généreux Isambart.

On s'empressait autour de l'empereur, pour visiter et panser sa plaie; elle était légère, la jambe seule était déchirée; Charles dédaigna ces soins. « Laissez, leur dit-il, je veux que la reine juge ma » blessure. » Cette reine dont il parlait c'était Hermengarde, femme du jeune roi d'Aquitaine (1), princesse habile et de la plus haute vertu, pour qui Charles avait une juste et vive tendresse. Sitôt qu'il la vit, lui montrant à la fois sa jambe sanglante et les monstrueuses défenses de l'auroch, « que pen- » sez-vous, lui demanda-t-il, qu'il faille accorder à » celui qui m'a retiré d'un si grand péril ? — Toute » chose, s'écria la reine effrayée; il n'y a point de » récompense trop haute pour une telle action. — » Ordonnez donc, continua le prince, et que les » fautes d'Isambart soient mises en oubli. » Elles le furent en effet, et le jeune leude recouvra son rang, ses honneurs, ses terres; Hermengarde y ajouta de riches présens.

(1) « Hermengarde, issue d'un noble sang. » (L'Astronome.) — « Louis épousa la fille d'un noble duc, Inguerrand, neveu du » pontife Sathgaud. » (Thégan.) — On doit conclure du récit de l'Astronome, que ce mariage avait été célébré en l'année 798. Le moine de Saint-Gall confond en ce lieu, Hermengarde, femme de Louis, avec Hildegarde, troisième femme de Charles, laquelle était morte depuis dix-neuf ans, le 30 avril 783.

XII. Charles, dont la généreuse condescendance du calife avait passé même les souhaits, s'appliquait à flatter ce prince en prodiguant à ses envoyés les marques de la plus gracieuse bienveillance. Il les excitait, les encourageait, leur permettait quelquefois une grande liberté de langage. Un jour qu'il les avait fait asseoir à sa table, enhardis par l'accueil du prince, animés par le vin dont on usait avec peu de sobriété aux festins des Francs : « Magnanime empereur, dirent-ils, ta puis-
» sance est grande; elle est moindre cependant
» qu'on ne le raconte dans les royaumes d'Orient.
» — Qu'osez-vous dire, interrompit Charles, et
» qui vous inspire une si téméraire pensée ? —
» Les Macédoniens et les Grecs, continuèrent-ils,
» te redoutent plus que leur mer d'Ionie. Les
» peuples des îles que nous avons vus te sont dé-
» voués comme les esclaves nourris dans tes pa-
» lais. Nous-mêmes, Persans, Arméniens, Indiens,
» Mèdes, Elamites, nous tremblons à ton nom plus
» qu'au nom d'Haroun. Mais les grands de ton
» pays, humbles, il est vrai, et obséquieux devant
» toi, ne prennent plus, loin de tes regards, le même
» soin de te plaire. Il nous a fallu traverser, pour
» venir à toi, la Campanie, la Toscane, la Roma-
» gne, la Ligurie, la Bourgogne, la Gaule, et quand
» nous réclamions la protection de tes évêques et
» de tes comtes, ils ne nous répondaient que par
» des mépris. — Justice se fera, s'écria Charles, et

» vous pourrez apprendre au calife si c'est impu-
» nément qu'on m'offense. » Il le fit voir promptement, et donna de sévères preuves du prix qu'il mettait à l'affection du calife; tous ceux dont les Persans se plaignaient furent châtiés; les évêques durent payer de fortes amendes; les comtes et les abbés furent dégradés de leur rang (1).

XIII. Mais la guerre se rallumait pendant ce temps au nord de la Saxe, et s'entretenait avec des succès partagés, dans quelques provinces de l'Italie. Charles, moins inquiet des Saxons maintenant que de leurs voisins, avait envoyé, selon l'habitude, une grande armée pour se montrer tour à tour sur le Wéser et sur l'Elbe, contraindre les tributaires rebelles, et menacer les Normands. Cet ordre s'était accompli, on avait passé l'Elbe; on s'était répandu dans ces contrées toujours mal soumises; on avait combattu, vaincu, ravagé, et l'on revenait chargé de butin.

D'un autre côté, et au-delà des Alpes, Tortone s'était soulevée; Pepin était accouru; il avait enveloppé, assailli, pressé avec vigueur l'imprudente ville, et, en peu de jours, réduite aux extrémités les plus malheureuses, elle s'était abandonnée à sa merci. Tortone soumise, Pepin changeant de direction, et rétrogradant, s'était porté, d'une mar-

(1) Le moine de Saint-Gall, Vie de Charlemagne.

che soudaine et précipitée, contre Nocéra. Nocéra, mieux préparée que Tortone, et plus fatiguée encore de l'obéissance des Francs, avait résisté aussi plus heureusement et avec plus de constance. De nombreux assauts courageusement soutenus, de fréquentes sorties difficilement repoussées avaient rendu, un assez long temps, la lutte incertaine. L'heure était venue à la fin, et Nocéra épuisée avait reçu le roi des Lombards.

Grimoald cependant ne s'était pas laissé retenir dans l'oisiveté, et, rendant perte pour perte, il avait su se ménager des compensations. Lucéra, ville industrieuse, tentait son courage, et peut-être son avidité; laissant Pepin se lasser et s'embarrasser dans ses siéges, au lieu de venir à lui, il s'était avancé contre cette ville. Son dessein avait été pénétré, et Winégise, sortant aussitôt de Spolette, s'était hâté pour le prévenir; mais trop faible peut-être, peut-être encore mal servi par les hasards de la guerre, le généreux chef repoussé progressivement, s'était vu contraint d'entrer dans Lucéra, et de s'y enfermer. Grimoald avait poursuivi; l'attaque avait été prompte; la défense, active et opiniâtre, avait trompé quelques jours l'espérance des Bénéventins. Ils l'avaient emporté toutefois, et le vaillant Winégise, naguère l'ami, le chef, le compagnon d'armes de Grimoald, vaincu par lui, était son ennemi maintenant et son prisonnier.

XIV. On reconnaissait à ces agitations vagues

et éparses de l'Italie, le génie, les craintes, les ressentimens, l'impuissance du gouvernement grec; mais on reconnaissait aussi au langage rude et dédaigneux de l'empereur, les mécontentemens que lui donnaient ces provocations. Constantinople s'était troublée en entendant la renaissance du vieil empire de Rome; les principaux d'entre ses nobles, prétendans inquiets à la souveraine puissance, s'effrayaient de cet empereur avide de conquêtes et de gloire, qu'une moitié d'empire satisferait difficilement, et qui les voudrait infailliblement unir toutes deux (1). Irène elle-même, chancelant déjà sur le trône, que les crimes affermissent mal, si la confiance et l'admiration qu'elle avait récemment affectées pour le prince franc, ne manquaient pas entièrement de sincérité, était réduite au moins à les déguiser et à s'en défendre.

Charles, à son tour, jaloux de confirmer son ouvrage, et d'en assurer la durée, prévoyant que les Grecs ne se lasseraient pas de l'inquiéter à Ravenne, à Bévénent, dans la Lombardie, méditait, s'il faut croire ce qu'on en raconte, de leur enlever la Sicile, importante et favorable possession, qui servait comme de lien entre l'Italie et Constantinople (2), et dont la conquête ferait tomber Naples,

(1) Eginhard, Vie de Charlemagne.

(2) Les Grecs avaient une flotte, des troupes, des magasins en Sicile, et un patrice qui veillait sur Naples et sur la Calabre, assistait secrètement le duc de Bénévent, et dirigeait toutes les intrigues des autres parties de l'Italie.

livrerait la Calabre, consommerait et garantirait la séparation et la sûreté de l'Occident.

XV. Irène savait ce dessein, et n'espérait pas d'en empêcher le succès par les armes; elle cherchait des moyens plus conformes à sa situation présente et à son génie. Cette entreprise d'ailleurs, elle en avait le pressentiment, serait l'inévitable occasion de sa chute. Les Grecs se contenteraient-ils d'une femme pour une guerre si grande contre un prince si grand et si redouté; et s'ils la souffraient au commencement, contre toute raison et toute apparence, après la défaite la souffriraient-ils? Ne voudraient-ils point d'un soldat, pour éviter de plus douloureuses conquêtes, et d'un empereur régulièrement proclamé, pour ôter à Charles ce prétexte d'en prendre la place.

Irène délibérait; mais elle avait encore d'autres embarras et d'autres craintes : deux hommes se disputaient sa faveur, non comme but toutefois, mais comme moyen; habiles, audacieux, puissans l'un et l'autre, l'autorité qu'ils partageaient ne suffisait plus à leur ambition; la couronne elle-même était, par degrés, devenue l'objet de leur orgueilleuse rivalité. Le premier était ce patrice Staurace, ancien confident, assidu complice d'Irène, victime un instant du malheureux Constantin, qui fut bientôt et plus cruellement sa victime; Aëtius était le second, misérable eunuque que n'étonnait point sa bassesse, et à qui ne manquait point la

résolution, dans ce corps flétri. Aëtius n'aspirait pas à l'empire directement et pour lui, sa triste condition lui en interdisait l'espérance; mais il aspirait à en écarter son rival, et il avait un frère, homme simple, sous le nom duquel il se promettait de régner. Ce frère, qu'on nommait Léon, lui devait déjà le gouvernement de la Macédoine et de la Thrace, et le commandement des nombreuses troupes dispersées dans ces deux grandes provinces. Lui-même, préparant industrieusement l'avenir, prodiguant, dans sa prévoyante ambition, les faveurs, les flatteries, les largesses, il s'était concilié dès longtemps la reconnaissance et l'affection de l'armée d'Asie. Staurace, à son tour, moins dissimulé, moins profond, plus impatient; enorgueilli de ses services passés, rendu confiant par un plus long exercice de la puissance, se révoltait à l'idée qu'on pût lui disputer le suprême rang, et ne se fût résigné qu'à regret, à le partager même avec Irène. Illustre à la guerre, entreprenant et ferme au gouvernement, une grande portion de l'armée inclinait pour lui.

La Cappadoce déjà, donnant le signal, se déclarait, et le saluait empereur. Le péril était imminent; Irène, toujours prompte et grande, ne s'effraya point: les troupes s'agitaient déjà et prenaient les armes; elle se montra, les réprimanda, les émut, et, de sa noble parole de reine, elle réussit à les ramener. Aëtius se découvrait moins, et agissait moins ouvertement; mais presque aussitôt

d'étonnans et sinistres bruits se répandent : Staurace, cet homme puissant, qu'appellent les peuples et qui ceint déjà la couronne, Staurace presqu'empereur, va mourir. Il mourait en effet, et tombait soudainement de toute la hauteur d'un trône dans l'abîme profond du tombeau. D'où venait cette mort si imprévue et si opportune? N'était-ce qu'un crime, ou l'acte éclatant de la justice de Dieu? Je n'ose choisir; plusieurs élevèrent leurs soupçons jusqu'à Irène elle-même ; tous accusèrent l'eunuque.

XVI. Délivrée de Staurace, et peut-être par Aëtius, Irène cherchait maintenant qui la délivrerait de ce redoutable libérateur. Qu'aurait-elle obtenu, si Aëtius demeurait, plus impérieux après le service rendu, libre d'oser désormais puisqu'il n'avait plus de rival pour balancer son ambition? Qui la préserverait de la honte d'être renversée par un vil eunuque, et de laisser retomber l'empire aux mains d'un soldat grossier? Lequel de ses grands appellerait-elle, qui eût assez de courage et d'autorité pour l'arracher au joug du ministre insolent et victorieux; assez de désintéressement et de modestie pour ne pas convoiter le trône à son tour, et ne pas mettre son dévoûment à ce prix? L'empire demandait un empereur, disaient-ils, et tous voulaient l'être. Elle était libre, il est vrai, et pouvait, se donnant elle-même, donner cette couronne qu'on lui disputait; mais quel empereur ferait-elle qui ne

lui ôtât le pouvoir dont elle n'entendait pas être dépouillée, et lequel de ces prétendans, sans titre et sans gloire, était digne d'elle? Leur livrerait-elle sa personne pour la dégrader, la glorieuse couronne de Constantin, pour la perdre peut-être, ou pour la flétrir? Femme, faible, menacée, régnant par le sang et sans loi, qu'essayer en une condition si douteuse; à quelle combinaison recourir pour résoudre ce profond problême de fortune et d'ambition? Qui donc implorera-t-elle, elle maîtresse, elle image des Césars, elle Irène? quel appui assez ferme, quelle ame assez généreuse, quelle tête assez haute et assez illustre?

XVII. Une pensée étrange peut-être, peut-être ingénieuse et féconde, entra dans son esprit et s'y arrêta; une pensée qui l'eut infailliblement affermie, et qui eût mis à ses pieds tous ses ennemis; qui eût préservé la Sicile, et abattu sans retour l'irréconciliable faction des Iconoclastes; qui lui eût gardé son pouvoir, en jetant plus encore d'éclat sur sa vie; une pensée si hardie, si forte, si vaste, qu'il eût suffi d'elle pour changer la face du monde. Elle conçut et embrassa le dessein audacieux, prodigieux, inattendu, inouï, d'unir les deux empires sans les confondre, de conserver les deux trônes en les liant l'un à l'autre, d'associer Charles à son rang, à sa puissance, à sa vie. Elle était belle encore, et il était libre; il était grand, elle n'était ni sans habileté, ni sans renommée; il

la ferait impératrice de Rome, elle le ferait empereur de Constantinople. Elle serait en Orient l'interprète, l'agent, le ministre de ses volontés et de sa suprême puissance; il régnerait par elle, elle pour lui : s'il lui fallait accepter un maître, au moins celui-ci ne ferait-il pas rougir sa gloire (1).

(1) Muratori élève des doutes sur cette mémorable négociation. Mais les historiens grecs sont unanimes, et, en France, Daniel, Mézeray, Velly, Gaillard, Anquetil, Pasquier, etc., ont adopté leur récit. La seule objection est qu'on n'en retrouve point de trace dans les brèves et sèches Annales d'Eginhard. Mais qui ne sait combien cette chronique est incomplète? A peine si l'on y rencontre, par exemple, le nom du grand Witikind. Il s'agissait d'une négociation qui avait échoué, dont les suites avaient été peu satisfaisantes pour Charlemagne, qu'on avait soigneusement déguisée en Italie et en France, et dont le secrétaire de l'empereur, si attentif à ménager la gloire de son maître, n'eût divulgué qu'à regret le succès fâcheux.

Pourquoi les historiens grecs eussent-ils imaginé cette fable ? En haine d'Irène, et pour rendre son expulsion plus légitime ou plus excusable? Mais Théophanes, le premier de tous, n'est rien moins que favorable à Nicéphore, et dans le temps qu'il écrivait son histoire, les Grecs, revenus à Irène, honoraient sa mémoire, loin de la maudire, et, touchés du zèle de cette princesse pour l'orthodoxie, avaient, avec une singulière indulgence, placé son nom jusque dans leur calendrier. Théophanes, élevé dans les cours de Constantin Copronyme, de Léon IV et d'Irène, en savait fort exactement les intrigues et les intérêts. C'était d'ailleurs un saint moine, qui avait parlé avec beaucoup de chaleur et d'éclat dans le concile de Nicée, contre les profanateurs des images, qui persévéra courageusement dans cette doctrine, malgré la prison où Léon l'Arménien le fit enfermer, et qui n'eût voulu ni supposer, ni accréditer un récit inexact, et défavorable à Irène, ennemie, ainsi que lui, des Iconoclastes.

XVIII. Ce dessein séduisait par sa nouveauté, sa grandeur, son éclat, ses effets glorieux et infaillibles; mais les difficultés abondaient : la combinaison était heureuse; l'exécution le serait-elle? Charles avait un génie étendu et audacieux, une ardeur de domination que l'âge ne modérait point, une ambition dédaigneuse et sûre de soi, qui s'élevait sans effort au-dessus des choses les plus élevées; l'Orient pouvait le tenter, l'empire du monde ne devait pas étonner son orgueil; il se pouvait que ce nouveau titre, qui confirmerait et consacrerait le premier, ébranlât et entraînât sa prudence. Mais croirait-il Irène sincère, ne la jugerait-il point indigne de lui, ne se souviendrait-il plus de ses meurtres; oublierait-il Constantin, sa chute, sa mort; s'abaisserait-il aux conditions qu'il faudrait subir; aimait-il si peu le commandement, que le rang seul lui suffît; souffrirait-il une femme gouvernant au lieu de lui et sans lui? Que n'opposerait pas d'ailleurs l'impénétrable et habile eunuque? quelles ruses, quelles trahisons, quelles violences, quels crimes peut-être? Que diraient les grands à leur tour? quel accueil feraient-ils à de si douloureuses révélations? comment se résigneraient-ils à la ruine de leurs espérances? accepteraient-ils l'étranger; s'inclineraient-ils devant un empereur franc? Le succès eût voulu de la promptitude, et il y aurait d'inévitables lenteurs; il eût

voulu du mystère, et l'éloignement, les retards, le projet lui-même n'en admettaient pas.

Irène persista néanmoins et ne se laissa pas rebuter par ces obstacles; elle s'envelopperait de faux sentimens et de faux dehors; elle ne serait sincère qu'à Aix-la-Chapelle, et à Constantinople elle tromperait; elle tromperait en feignant et affectant de tromper. Elle dirait aux Grecs les menaces de Charles, la guerre qu'il prépare, la Sicile qu'il veut envahir, la Calabre et Naples qu'il va leur ôter; elle leur dirait la nécessité d'éloigner ce péril, d'endormir la colère de ce conquérant, d'enivrer son orgueil et son ambition, de le séduire par des propositions si flatteuses qu'il pût consentir à leur sacrifier même la guerre, même la gloire. Peut-être avec ce langage obtiendrait-elle quelque repos, quelque liberté, le tems nécessaire pour amener ces négociations à leur terme; et si Charles acceptait, si le succès ne démentait pas ses espérances, que lui importerait alors, quand ses desseins seraient accomplis, que les Grecs détrompés maudissent insolemment, mais trop tard, leur crédulité et ses artifices?

XIX. Sa résolution prise, elle se hâte et ne veut plus souffrir de retard; un ambassadeur fait voile déjà pour les côtes de France; c'est Léon Spathar, fidèle officier, chef éprouvé et intelligent des gardes d'Irène. Quelle mission, quels intérêts, quels débats! Charles, étonné, délibéra mûrement; il sonda

l'avenir et chercha ce que demandaient la religion, sa propre gloire et la grandeur de sa race. Répudierait-il pour lui-même l'insigne honneur de rassembler sur son front les couronnes d'Orient et d'Occident? Déshériterait-il ses neveux du riche partage où les conviait la fortune? Négligerait-il cette occasion heureuse et facile, de rendre absolue l'indépendance encore imparfaite de l'Italie, et de marquer fortement ces larges divisions des états, si nécessaires à leur sûreté? Refuserait-il à l'Eglise cette rare et inespérée garantie d'union, de subordination, de repos, qu'il était en son pouvoir de lui accorder? Qui appelait maintenant des révolutions à Constantinople, si ce n'est les fougueux disciples de l'hérésie? A qui profiteraient-elles, si ce n'est à eux? L'ambition, les exigences, les fautes d'Irène étaient grandes; qu'étaient toutefois d'aussi vulgaires inconvéniens pour arrêter dans une détermination si grave et si décisive? Y avait-il quelque chose qui pût altérer la gloire de Charles? Y aurait-il des mains si hardies pour lui disputer quelque part l'exercice de sa souveraine puissance? Se trouverait-il d'autres intérêts assez hauts pour balancer l'immense intérêt d'affermir, par l'unité de l'empire, l'unité menacée du christianisme?

Charles donc consentait; mais dans une délibération où les dangers de l'Eglise avaient tant de part, il ne voulait rien accorder sans l'assentiment et le concours du chef de l'Eglise. Il interrogea Léon; Léon examina et se réjouit: il lui proposa de

joindre ses ambassadeurs à ceux qu'il enverrait à Irène; Léon s'applaudit encore, et il accepta. C'en était fait, les volontés étaient unanimes et conciliées; on s'empressait et se précipitait à l'événement; les ambassadeurs, déjà désignés, quittaient l'Italie et la Gaule. L'apocrisiaire Paul représenterait le pontife; Charles le serait par l'évêque Jessé (1) et

(1) Gaillard dit que « les ambassadeurs francais, à la tête des» quels était un évêque nommé Hetton, furent témoins de la » révolution qui renversa Irène du trône, etc. » — Je crois que c'est une méprise; Hetton, comme l'appelle le moine de Saint-Gall, ou Haidon, comme l'appelle Eginhard, n'alla à Constantinople qu'en 811. Il était de l'ambassade où étaient avec lui Hugues, comte de Tours, et Aion, duc de Frioul. Jessé, au contraire, alla en Orient en 802; il avait avec lui le comte Héligaud. Jessé était évêque d'Amiens; Haidon ou Hetton était évêque de Bâle. (Voyez Eginhard, Annal., ann. 802, 811.) Daniel a cru comme Gaillard, que Haidon était de l'ambassade de 802; de même Velly, qui copie toujours et très docilement Daniel.

Il est résulté de cette confusion de personnes une confusion et une transposition de faits : ces écrivains placent uniformément en 803, et rapportent aux ambassadeurs de Nicéphore la fâcheuse réception qui fut faite, selon le moine de Saint-Gall, aux ambassadeurs grecs envoyés en France après l'ambassade de Haidon. Les ambassadeurs envoyés à Charles après le départ de Haidon, n'étaient pas de Nicéphore, mais de son successeur Michel. Ils vinrent en 812, et furent reçus à Aix-la-Chapelle; ils étaient deux, l'évêque Michel Arsafe, et Théognoste. Ceux que Nicéphore envoya au temps du renversement d'Irène, vinrent en 803; ils furent reçus à Seltz, sur les bords de la Sale, et ils étaient au nombre de quatre, savoir : Michel, évêque ; Pierre, abbé ; Calliste, et enfin Candide. Ce ne sont ni les mêmes hommes, ni le même nombre, ni le même lieu, ni le même temps, ni le même prince. (Voyez Eginhard, Annal., et le moine de Saint-Gall, Vie de Charl., liv. 2).

par le comte Hélingaud. Charles, si grand, allait croître encore, il serait maître du monde; faible roi de Neustrie, il n'y avait guère que trente deux ans, il régnait à Jérusalem déjà et à Rome; il règnerait tout à l'heure à Constantinople.

XX. Mais Aëtius, les ambassadeurs francs arrivés, s'était recueilli en lui-même, et avait profondément agité s'il se bornerait à traverser ces équivoques négociations. Bien qu'il ne crût pas les offres d'Irène sérieuses, ni son orgueil si découragé qu'elle eût pu choisir en effet un si dangereux et si indocile maître, il ne laissait pas de juger le prétexte heureux et l'occasion favorable. Avertissant donc et sollicitant les grands de l'empire, qui doutaient encore et tardaient, il leur confirme ce qu'il désavouait intérieurement, et leur dévoile la vérité, croyant ne leur persuader qu'une fable.

« Qu'attendaient-ils? N'étaient-ils point las de » cet ignoble joug d'une femme? Quand ils lui » donnèrent l'empire, lui permirent-ils aussi de le » donner? Voudraient-ils d'un empereur ennemi? » Se laisseraient-ils conquérir à cet ennemi par de » capricieuses et honteuses noces? Livreraient-ils » les Grecs aux barbares? S'estimeraient-ils si peu » d'accepter les lois d'un Germain? Étaient-ils si dé» pourvus de courage et d'illustration, qu'aucun » d'eux ne fût digne de leur commander, et qu'il » fallût aller jusque chez les Francs demander un » prince pour eux et un maître? »

XXI. Les grands écoutèrent et ils ne méprisèrent point ces conseils; ils acceptèrent l'appui qu'Aétius leur offrait, et lui, de son côté, il se crut certain d'obtenir le leur. Il s'abusait toutefois et s'enveloppait dans ses propres ruses, et se trahissait lui-même par sa trahison. L'éclat de sa fortune récente l'avait aveuglé : il ne voyait plus qu'ouvrage d'Irène; son pouvoir, quelque grand qu'il fût, était fondé sur le sien; il estimait facile pour lui de se maintenir en la renversant, et ne savait pas reconnaître qu'à peine assez puissant pour le crime, il l'était trop peu pour en recueillir les fruits. Les grands, à qui son assistance était nécessaire, dissimulaient avec lui, aussi bien que lui avec eux; ils étaient fatigués d'Irène, effrayés de Charles, irrités qu'on les voulût soumettre à un étranger; mais ils s'indignaient de servir l'eunuque, et repoussaient dédaigneusement l'injurieuse pensée de leur imposer son frère pour simulacre d'empereur. Ils acceptèrent le renversement d'Irène, pourvu que le ministre suivît; ils consentaient qu'elle cessât de régner, pourvu qu'ils régnassent.

XXII. Deux complots donc se formèrent dans une seule conjuration; l'un avec Aëtius contre Irène; l'autre, dont Aëtius était écarté, contre Irène et contre lui-même. Les complices, amis de l'eunuque, n'appelaient que le gouverneur de la Macédoine; les complices ennemis n'aspiraient qu'à son

exclusion : ils faisaient un choix plus digne de l'empire et d'eux-mêmes, ils voulaient un prince qui pût régner. Cet autre empereur qui se préparait, ce nouveau compétiteur d'un trône encore occupé, c'était Nicéphore, déjà chancelier et intendant des finances de l'empire, homme élevé par les services des siens, et à qui ses propres services avaient concilié l'estime de Constantinople. Les difficultés se multipliaient et se compliquaient; il n'était question de rien moins que de s'unir pour se diviser, de se concerter pour se combattre, de triompher ensemble pour triompher l'un de l'autre; il s'agissait à la fois de surprendre Irène, et de se prévenir réciproquement. L'empire, promis cette fois à l'empressement et à la fraude, appartiendrait au plus dissimulé et au plus prompt.

XXIII. On eût pensé qu'Aëtius devait avoir l'avantage dans cette lutte double et confuse, ou ses habitudes le favorisaient, ou son génie, ami de la ruse, éprouverait naturellement moins d'embarras et de gêne. Toutefois, pendant qu'il préparait encore et délibérait, les amis de Nicéphore, ou plus hardis ou mieux secondés, avaient déjà leur dessein, leur jour convenu, leurs ressorts choisis. Ils allaient, chose inouïe, attaquer Irène avec elle-même, par sa propre autorité, en son propre nom. Un soir de la fin d'octobre, dix heures venant, ils sont réunis, ils s'arment, ils marchent au palais. Il y en avaient deux à Constantinople; l'un, le grand

palais, qu'avait bâti Constantin, et qui était le siége reconnu du gouvernement; l'autre bâti par Irène, et qu'elle habitait; on l'appelait Éleuthères. C'est vers le grand palais qu'ils se dirigent, car cet édifice, étendu et fortifié, enferme beaucoup de soldats, et rien ne leur est plus important que de l'avoir en leur possession. L'autre palais cependant les occupe aussi, et ils ne l'ont point négligé; mais leur projet n'admet pas d'attaque directe contre le lieu où commande Irène; ils l'isolent seulement, ils en saisissent les avenues, des postes nombreux en interrompent toutes les communications.

XXIV. Arrivés au palais de Constantin, leur langage est à la fois mystérieux et impératif : « Que les portes leur soient ouvertes, et que les » troupes se préparent à leur obéir; c'est Irène qui » les envoie, ce sont ses ordres sacrés qu'ils ap- » portent et qu'ils accomplissent. Le joug de l'eu- » nuque lui est odieux; elle a résolu de le briser. » Aëtius la veut obliger à proclamer un empereur, » elle s'y soumet; mais il prétend lui imposer son » indigne frère, elle ne peut consentir d'humilier à » ce point la majesté de l'empire. Son choix est » fait, et il est tel que l'Orient entier y applaudira; » Nicéphore est l'empereur qu'elle accorde aux » Grecs. L'heure est venue de le déclarer; ils s'em- » pressent, ainsi qu'elle l'a prescrit, pour en aver- » tir les soldats, et publier avec eux cette magna- » nime résolution. » Ceux qui parlaient étaient des

premiers parmi les plus grands de l'empire; les gardes, accoutumés à recevoir leurs commandemens, n'eurent aucun pressentiment de la trahison, et ne doutèrent point qu'ils n'obéissent encore à Irène au moment qu'ils aidaient à la renverser. Les portes s'ouvrirent, les conjurés se précipitèrent, et aussitôt, dans la salle antique où s'élevait le trône du grand Constantin, retentit le nom bruyamment et solennellement répété de Nicéphore, glorieux empereur d'Orient.

Deux heures passèrent à peine, et Constantinople était déjà plein de ce bruit; si ce n'est toutefois au palais écarté d'Éleuthères, où rien ne pouvait plus parvenir, et où la nuit s'achevait dans une sécurité profonde et fatale. Bientôt le jour paraissant, les conjurés poursuivirent; et, sachant les nombreux dangers du retard, ils s'empressèrent pour faire consacrer leur frauduleuse élection. Constantinople reposait encore, ils amenaient, en grand appareil, Nicéphore à la basilique de Sainte-Sophie, et le patriarche, peut-être complice, plaçait sur son front la couronne, et bénissait témérairement son usurpation. Dans le même temps les surveillans du palais d'Irène se rapprochaient et devenaient plus nombreux; des troupes étaient envoyées; on n'observait plus, on investissait. Ils avaient retenu Irène dans l'ignorance, lorsqu'il lui était encore facile d'agir, et maintenant, qu'elle ne pouvait plus ignorer, ils la réduisaient à l'impuissance.

XXV. Toute cette journée se passa, à Éleuthères, dans l'anxiété, la confusion, une inaction désespérante et forcée; au palais de Constantin, dans une infatigable activité; à Constantinople, dans les folles joies. On eût pu croire à quelque retour des troupes en faveur d'Irène, à quelque tentative, subite et hardie, entreprise par ses serviteurs; il n'y en eut point : l'assentiment du peuple, et le couronnement, habilement précipité de Nicéphore, imposaient.

Le lendemain, le nouvel empereur vint à Eleuthères; une garde nombreuse le suivait, les grands de l'empire étaient avec lui; sa contenance, toutefois, comme son langage, n'exprimaient que modération et que modestie; il n'avait même pas voulu prendre les marques de sa dignité. « Je n'aspirais
» point à l'empire, dit-il à Irène; ce n'est pas mon
» ambition, c'est l'impérieuse volonté des Grecs
» qui m'a élevé; je cède par impuissance et sans
» joie; j'obéis en régnant. Il y a cependant un suf-
» frage qui me manque encore, et que j'atten-
» drai : ce glorieux et nécessaire suffrage est ce-
» lui d'Irène; le refusera-t-elle ? tant qu'elle ne me
» nomme pas empereur, je ne le suis point. »

Irène délaissée, dénuée d'appui, seule maintenant avec sa fierté et son courage, se montra plus grande dans cet abaissement si profond, qu'aux plus heureux jours de son orageuse prospérité : — « Sois empereur, répondit-elle; ma bouche ne te

» refusera point l'inutile satisfaction que tu solli-
» cites; sois-le par moi, comme par les Grecs, et
» rassure-toi, je ne règne plus. Dieu m'appela, Dieu
» me rejette, que son saint nom soit glorifié; je le
» bénissais dans ma puissance, je le bénirai dans
» mon abjection. Ma vie est à lui, il peut se servir
» de toi pour la reprendre; s'il ne la veut point, et
» que tu me la laisses, laisse-moi aussi cette mai-
» son, qui est mon ouvrage, de peur qu'en m'hu-
» miliant plus qu'il ne convient, tu ne rabaisses en
» moi ta propre grandeur; si c'est une faveur, tu
» en auras le fruit. »

XXVI. Nicéphore promit, mais il demandait les trésors qu'elle avait gardés, disait-on, de Constantin-Copronyme et de Léon-Porphyrogénète. « Et qu'en
» veux-tu faire, de ces trésors, lui demanda-t-elle?
» Ce ne sont pas de plus fidèles amis que les au-
» tres; ils m'ont trahis aussi bien que ceux à qui
» je les prodiguais. Ils me servirent pour avoir
» l'empire et ne m'ont servi de rien pour le conser-
» ver. Qu'en as-tu besoin, puisque te voilà empe-
» reur? Si tu n'as qu'eux pour te maintenir, rési-
» gne-toi, ton règne sera court. »

Elle les livra cependant. C'était le prix de sa vie. Nicéphore affecta quelque temps de respecter les sermens qu'il lui avait faits; car il avait juré, à la manière des Grecs, sur la vraie croix: il la laissa, quoique prisonnière, dans ce palais qu'elle aimait et qu'il lui avait accordé; mais bientôt, s'effrayant

encore, et plus occupé de sa sûreté que de ses promesses, il lui reprit ce mince bienfait et la relégua à Mytilène, dans un monastère. Elle y mourut presqu'aussitôt, et dans l'année même de sa chûte, sans qu'on puisse dire la vraie cause d'une mort si prompte, sans que l'on sache s'il ne la faut imputer qu'aux regrets rongeurs d'une ambition furieuse et désespérée. Illustre femme, et des plus renommées entre celles qui le sont le plus; glorieuse reine, si son élévation eût eu d'autres fondemens ; leçon précieuse, car ses crimes qui l'avaient élevée la précipitèrent; elle périt de la mort de son fils, qui appelait un autre empereur; elle succomba par son usurpation (1).

XXVII. Aétius disparut dans cette tempête qu'il avait témérairement soulevée; faible châtiment, s'il en était de plus grands pour les ambitieux que l'oubli. Mais avec Irène s'évanouissaient aussi ses projets et les espérances du prince franc; Charles perdait cette grandeur d'emprunt qu'il avait été si près de saisir; il rentrait dans sa propre grandeur, magnifique dédommagement. Aucun intérêt ne retenait plus ses ambassadeurs à Constantinople; l'alliance annoncée ne se pouvait plus; la paix elle-

(1) « S'il eût vécu, quelque faible part qu'il lui eût laissée dans » l'autorité, cette part eût été consacrée par ses droits, et affer- » mie par sa puissance. Elle perdit tout, parce qu'elle l'avait » perdu. » (Gaillard.)

même était, sinon rompue, au moins menacée; ils partirent, empressés de fuir cette révolution faite en haine des Francs aussi bien qu'en haine de leur alliée. Mais Nicéphore, à peine établi, redoutait la guerre, et plus qu'aucune autre celle que Charles offensé tenterait. Voulant donc, et à tout prix, désarmer les ressentimens de ce prince, il fit suivre de près les ambassadeurs francs par ses propres ambassadeurs. Calliste, Candide, l'abbé Pierre, l'évêque Michel passèrent précipitamment le Bosphore et vinrent dans les Gaules implorer ou plutôt acheter la paix.

XXVIII. Charles était à Seltz en ce temps, aux bords de la Sale; Michel et ses compagnons l'y suivirent. On écouta leurs propositions : apaiser l'empereur, était difficile; le dissuader de ses desseins, ne se pouvait pas aisément; quels avantages exigerait-il, à quel prix ne mettrait-il point cette paix si nécessaire à l'affermissement de Nicéphore? Michel l'obtint cependant, et quelles qu'en fussent les conditions, il les accorda. On croit, et tout concourt à le persuader, que les Grecs se résignèrent au partage de l'empire; qu'impatient d'être reconnu empereur, Nicéphore consentit que Charles le fût; qu'il renonça à Ravenne, au territoire de Rome, à Rome elle-même, à toutes les conquêtes qu'avaient faites les Francs au delà des Alpes; qu'il renonça encore à la Dalmatie, à la Croatie, à la Dacie, à l'Istrie, aux deux Pannonies, à tout ce qu'ils

avaient envahi de l'autre côté du Danube, ou menaçaient d'envahir; qu'enfin il abandonna Grimoald et promit de ne plus troubler l'Italie ; et en effet c'est le tems où le fils d'Arégise déposa les armes, se soumit aux Francs et rendit la liberté à son prisonnier Winégise.

Charles jugea que c'était assez, et qu'il devait lui suffire que la reconnaissance des Grecs consacrât à la fois ses vastes conquêtes et le rétablissement de l'empire. Naples et la Calabre, dont il s'abstenait, demeureraient comme des gages du traité, toujours faciles à saisir le jour où les Grecs le violeraient. L'œuvre était assez avancée, c'était à l'avenir d'achever. Il avait eu d'autres espérances un instant; mais ces bizarres et fortuites occasions, hasard merveilleux où se combinent tant d'autres hasards, ne se rencontrent plus, une fois perdues, et celle-ci, les plus heureuses victoires ne la reproduiraient pas. A peine si la guerre pourrait lui donner ce qu'on lui accordait pour ne pas la faire; il en épargnait les lenteurs, les incertitudes, les pertes, et il en recevait le prix : préférable gloire, gloire de souvenir et de crainte, gloire de paix, née des triomphes passés.

XXIX. Mais l'Orient n'était pas seul agité ; ces temps étaient féconds en changemens soudains et en catastrophes. Ils l'étaient surtout dans l'Angleterre, où l'heptarchie, se déchirant elle-même, ressentait déjà les premières convulsions de sa fin

prochaine. Charles, trop puissant pour qu'aucun événement de son siècle lui fût étranger, et qui avait établi d'ailleurs, et depuis longtemps, d'étroites relations d'amitié, ou plutôt de protection, avec les rois des Merciens, des West-Saxons, des Northumbres, ne pouvait éviter de prendre part à ces sanglantes révolutions, ou pour les modérer, ou pour les combattre.

Entre ces princes, Offa, roi de Mercie, quoique souillé du meurtre d'Ethelbert (1), jeune et généreux roi des Est-Angles, était celui que recherchait ou ménageait Charles avec le plus de complaisance ou d'affection. Un temps était venu où le pape Adrien, jugeant nécessaire que la discipline de l'Église anglo-saxonne fût réformée, avait envoyé à Offa les évêques d'Ostie et de Tudertum, qui lui apportaient un code entier de lois religieuses. Charles n'avait point hésité à faire accompagner ces évêques par un ambassadeur franc, chargé de les seconder, et le roi de Mercie avait consenti qu'il prît séance avec eux au synode, où furent reçues ces sages et sévères lois (2).

Charles, cependant, ami sans faiblesse, ne flat-

(1) Ethelbert proposait d'épouser Etheldride, l'une des filles d'Offa. Il vint en Mercie ; on célébra sa présence par une fête, et la même nuit on le tua. Puis Offa se jeta sur l'Est-Anglie, la conquit et la réunit à ses autres possessions. Quelques historiens ont accusé de ce meurtre Cynédride, femme d'Offa ; mais, qui prit les dépouilles d'Éthelbert ?

(2) En 785.

tait pas indistinctement toutes les passions de ce prince; il le dominait pour le secourir, et ne le servait qu'en le contenant. L'élévation d'Offa avait été disputée; il lui avait fallu gagner sa couronne dans une bataille, et l'usurpateur renversé (1), les Thanes (2), qui l'avaient suivi, avaient durement expié leur infidélité et leur défaite. Plusieurs s'étaient réfugiés dans les Gaules, et le prince franc, laissant murmurer le roi de Mercie, avait noblement refusé de les rendre à son insatiable vengeance. Il s'était écoulé un long temps, et voulant enfin faire cesser leur exil, il les avait remis à la foi de l'archevêque de Canterbury, mais en lui adressant ces fermes et religieuses paroles : « Je les confie à ta piété, » afin que tu intercèdes pour eux. Si tu obtiens » leur pardon, qu'ils demeurent; si Offa refuse, » renvoie-les-moi, sans qu'ils aient souffert de » dommages ni de violences. J'espère en la clé-

(1) C'était un Thane, nommé Beornred. Il s'était soulevé contre le roi Ethelbald, lui avait livré bataille à Seggelwold, l'avait défait, l'avait tué, et avait pris sa couronne. Il ne la garda que quelques mois.

(2) *Thanes*, serviteurs ; de *thegnian*, servir. Il y avait les *masse-thanes*, *thanes* ecclésiastiques, et les *world-thanes*, *thanes* laïques. Les *thanes* étaient de trois classes : les *thanes* du roi, les *thanes* moyens, et les derniers *thanes*. Ceux de la première classe étaient les possesseurs de fiefs qui relevaient immédiatement de la couronne ; ceux de la seconde, les *thanes* qui tenaient leur fief d'un *thane* de la première; ceux de la dernière, les *thanes* qui tenaient leur fief d'un *thane* de la seconde. C'étaient la possession et la nature du fief qui faisaient le *thane* et marquaient son rang.

» mence de mon frère, et j'attends qu'il les voudra » recevoir pour l'amour de moi, ou plutôt par » amour du Christ, qui a dit : — Pardonnez, et il » vous sera pardonné (1). » Admirable modération dans un siècle si voisin de la barbarie ! leçon généreuse, et que j'aime à voir donner par un prince franc ! politique habile, mais enseignée par le christianisme !

XXX. Charles, qu'un intérêt assez important y excitait, cultivait soigneusement ses rapports avec la Mercie, devenus précieux pour le trafic et la sûreté de ses marins et de ses marchands (2). Il avait eu un instant la pensée de les étendre par un mariage. Offa avait trois filles, il lui en avait demandé une pour l'un des fils qui lui étaient nés de ses concubines (3). Offa consentait, mais il

(1) Nos miseros patriæ suæ exules vestræ direximus pietati... his si pacem precari valeatis, remaneant in patria ; sin vero durius de illis frater meus respondeat, *illos ad nos remitte illæsos.* Confido de bonitate fratris mei... ut benigne suscipiat eos, pro nostro amore, vel magis pro Christi caritate, qui dixit : remitte et remittetur vobis. (Epist. Alcuini.)

(2) La Mercie confinait à trois fleuves, l'Humbre, la Saverne et la Tamise, et par l'Est-Anglie, elle confinait à la mer. C'était le plus considérable royaume de l'Heptarchie.

(3) Quel était ce fils ? Les mêmes historiens qui le qualifient d'illégitime lui donnent le nom de Charles. Mais le roi franc n'eut qu'un fils de ce nom, et il était légitime. Il eut cinq fils de ses femmes, et trois de ses concubines. Pepin le bossu naquit d'Hilmetrude, Charles, Lothaire, Louis et Pepin d'Italie naquirent d'Hildegarde; de la concubine Regina, naquirent Drogon et

imposait une condition; il exigeait que son fils Egferth reçût en échange une des filles de Charles. Le roi franc s'était offensé de cette exigence, et les esprits s'aigrissant, ce qui devait resserrer l'alliance avait été au contraire une occasion de la rompre. Mais on s'était apaisé; l'intérêt des marchands demandait une prompte réconciliation; elle s'était faite, et Charles avait bientôt recouvré toute l'influence qu'il exerçait antérieurement chez les Merciens.

XXXI. Chez les West-Saxons, des relations analogues avaient produit par degrés des effets pareils; Charles, protecteur et modérateur, s'interposait aussi dans les discordes de ce peuple, avec bienveillance et autorité. Cuthred avait régné glorieusement; il mourut. Sygebyrcht saisit la couronne; mais Cynewulf, descendant du vaillant Cerdic (1), la lui arracha. Le roi dépouillé erra quelque temps dans la forêt d'Andreus-Wald; découvert enfin à Prévet, un soldat saxon le frappa à mort de sa lance.

Trente et un ans s'étaient écoulés; un frère

Hugues; d'Adalrinde, autre concubine, vint Théodoric. Mais, outre qu'aucun de ces trois fils ne portait le nom de Charles, Adalrinde et Regina n'étaient entrées dans le lit du roi qu'après la mort de Fastrade, qui mourut en 794. Ils n'étaient pas nés à l'époque des propositions faites à Offa.

(1) Cerdic était le fondateur du royaume de Wessex. Il était descendu avec une flotte de Saxons en Angleterre, vers l'année 495. Il était mort en 534.

qu'avait Sygebyrcht, offensé, proscrit, fugitif, avait nourri, tout ce temps, de profonds desseins de vengeance. Il y avait à Merton une femme qu'aimait tendrement Cynewulf; un soir, qu'il était sorti de Winchester pour la venir visiter, Cyneheard, c'était le nom du proscrit, survient tout à-coup, suivi de quatre-vingts serviteurs dévoués à sa haine. La maison était déjà entourée, et le roi dormait. S'éveillant à ce bruit, il saisit son épée, descend, ouvre la porte et s'élance; Cyneheard s'empresse lui-même et accourt. Le roi l'a vu, et c'est lui qu'il attaque, qu'il frappe, qu'il blesse; mais le coup mal assuré glisse sur le front et pénètre à peine; frappé à son tour et de toutes parts, le malheureux roi tombe et va expirer. Ses hommes arrivaient cependant, mais trop tard; désespérés, ils dédaignent de regarder au nombre, et ne veulent que mort ou vengeance. Ils eurent la mort. Cyneheard leur offrait la vie et la conservation de leurs biens, aucun n'accepta. Il fallut se défendre, et tous succombèrent; si ce n'est un seul, un Breton, à qui ses nombreuses blessures ne permirent pas de combattre assez pour mourir.

XXXII. Le bruit de ces meurtres venu à Winchester, Osric, qui avait l'office d'alderman (1),

(1) *Ealderman*, gouverneur de province. Il y en avait qui possédaient leur province à titre de fief. Il y en avait aussi d'un rang inférieur, dans les villes et même dans les bourgs. C'est de là qu'est venu le titre actuel d'*alderman*. L'office de l'*ealder-*

réunit ses soldats et marcha rapidement contre Merton. Cyneheard essaya d'abord de le séduire. « Que me reproches-tu? lui demanda-t-il; ma ven-
» geance n'est-elle pas juste? ne devais-je pas
» au sang de mon frère le sang de son meurtrier?
» n'était-il pas de mon droit de dépouiller le spo-
» liateur? Ne suis-je plus de la glorieuse race de
» Cerdic? à qui est le trône, si ce n'est à moi?
» Obéis, au lieu de combattre, et mets le prix que
» tu voudras à ta soumission, je l'acquitterai. » —
« Garde tes dons, répondit Osric; ni vie, ni biens,
» ne nous sont plus chers que la mémoire de notre
» seigneur. Sa vengeance est notre dette, à nous,
» et nous y satisferons; ses meurtriers ne rece-
» vront point notre foi. »

Que restait-il, que de vaincre? A l'heure même, un nouveau combat s'engagea, furieux, opiniâtre, terrible, et qui ne fut qu'une fidèle et déplorable image du premier: Cyneheard tomba, et ses quatre-vingts compagnons avec lui.

man était de mener à la guerre les soldats levés dans sa province, et de pourvoir, conjointement avec l'évêque, à la distribution de la justice. Rapin Thoyras affirme que « cet office était » purement civil, et ne donnait aucune autorité sur les affaires » qui regardaient la guerre. » Ce laborieux historien s'est trompé, je crois; l'exemple d'Osric contribuerait, s'il en était besoin, à prouver le contraire de ce qu'il avance. Il avoue lui-même « qu'après les princes, le premier degré de la noblesse était ce- » lui des ealdermans. » Or, quel office noble, en ce temps, était sans charge de guerre?

XXXIII. Cynewulf était vengé; Biehtric monta sur ce trône sanglant. A peine élu (1), le nouveau roi demande à Offa, sa fille Eadburge, et l'obtient. Un compétiteur cependant lui disputait la couronne; c'était Egbert, jeune prince du sang de Cerdic, en qui se montrait déjà une brillante valeur, mais que l'âge n'avait pas mûri, et que la fortune réservait pour de plus favorables temps. La lutte fut courte; Egbert abandonné fut contraint de fuir. Il alla demander asile à Offa; mais celui-ci, craignant les ressentimens de son gendre, repoussa avec dureté le malheureux suppliant. Egbert alors se souvint de Charles, et il implora son appui; il fut écouté cette fois, et accueilli avec la plus généreuse bonté. Admis à la cour, et dans les armées du prince franc, il s'instruisit à la fois sous cet habile et glorieux maître, à l'art de régner et à l'art de vaincre; il se préparait, en étudiant ses exemples, à les imiter.

XXXIV. Biehtric cependant se maintenait et s'affermissait. Mais les reines, chez les West-Saxons, ne partageaient pas seulement le rang et la couche

(1) Dans le Vessex, les thanes avaient le privilége, si pernicieux par les sanglantes rivalités qu'il enfante, d'élire leur roi. Mais ils devaient le choisir parmi les descendans de Cerdic.

du prince ; elles participaient aussi à sa puissance : les reines gouvernaient, on avait deux rois.

Eadburge, femme impérieuse et abandonnée aux plus ardentes passions, s'énorgueillissait de son droit, et n'eût pas souffert avec patience qu'on entreprît de le disputer. Elle l'étendait bien plutôt, et prétendait, dans son opiniâtre fierté, que toujours les volontés de Biehtric cédassent aux siennes. Fatigué du joug auquel elle affectait de l'assujétir, ce prince, cherchant ailleurs des conseils, et presqu'un refuge, en vint à ce point de se remettre, avec un aveugle abandon, aux volontés d'un jeune ealderman du nom de Worr. Eadburge déconcertée vit croître, avec un dépit forcené, l'injurieuse puissance de ce favori ; et, jalouse par ambition, comme on l'est quelquefois pour des attachemens plus emportés et moins réfléchis, aucune violence n'effraya sa haine, aucune vengeance ne lui parut trop cruelle pour l'humiliante rivalité qu'elle brûlait de punir. Elle prépara froidement la mort du malheureux ealderman. Un jour, qu'il était assis à la table du roi, l'implacable Eadburge, de sa propre main, versa du poison dans sa coupe ; il but, et tomba. Mais cette mort ne suffisait pas à la capricieuse fortune ; par un étrange et déplorable hasard, Biehtric but après lui, à la même coupe, et, comme lui, il mourut.

XXXV. L'indignation fut profonde chez les West-Saxons : on se souleva, on menaça Eadburge, ce

fut à peine s'il lui resta le temps qu'il fallait pour rassembler ses trésors et fuir avec eux. L'espérance de ses ennemis était trompée; mais ils se vengèrent plus utilement sur la loi même, qui avait produit ces malheurs. Ils l'abolirent, et à sa place en publièrent une autre, qui interdisait aux femmes des rois le titre, le rang, les honneurs, les prérogatives des reines. Si quelque roi trop complaisant et trop faible entreprenait jamais de les leur rendre, il serait lui-même, et pour cette seule faiblesse, dégradé de la royauté.

Offa n'était déjà plus en ce temps (1); sa fille ne se serait pas crue en sûreté chez les Merciens; elle suivit l'exemple d'Egbert, et sollicita, comme lui, l'hospitalité du roi Charles. Ce prince eût rougi de la repousser; il lui fit l'accueil dû à une reine, et à la fille d'un roi, long temps son ami (2). Il la flatta même un instant de quelque dessein qui l'aurait magnifiquement dédommagée des grandeurs qu'elle regrettait: « N'accepterais-tu point un nouvel époux? » lui demanda-t-il. — Lequel? demanda-t-elle à son

(1) Offa était mort depuis quatre ans, en 796. La fuite ou l'expulsion d'Eadburge fut en 800.

(2) Mézeray, dans l'éloge qu'il a fait d'Hildegarde, troisième femme de Charlemagne, attribue à la générosité de cette reine l'accueil que reçut en France Eadburge. Il ne s'est pas souvenu qu'Hildegarde était morte en 783, dix-sept ans avant l'empoisonnement de Biéhtric. Fastrade et Luitgarde étaient mortes elles-mêmes. Si Charles n'eût pas été libre en ce temps, il n'eût pas pu faire à Eadburge l'offre, apparemment peu sincère, à laquelle elle répondit avec tant d'ingénuité.

» tour. — Qui préfères-tu, continua le prince, de » mon fils Charles ou de moi? — Ton fils est plus » jeune, répondit-elle. » Charles, méprisé, feignit d'être offensé de son imprudence; et bientôt, au lieu d'un époux et d'un trône, il ne lui voulut plus accorder qu'une abbaye.

Les inclinations d'Eadburge s'accommodaient mal aux austérités de cette vie nouvelle; elle vivait licencieusement dans le cloître saint, et le scandale de ses désordres ne permit pas longtemps de les excuser. On fut réduit à l'éloigner de ce monastère qu'elle déréglait et souillait, et elle alla mourir à Pavie, dans la pauvreté et dans l'abjection; faible châtiment pour de si grands crimes.

Biéhtric n'avait point de fils; Egbert d'ailleurs invoquait ses droits; les Thanes le reconnurent et le proclamèrent. Il partit, laissant à sa place, sur la noble terre de France, l'orgueilleuse fille d'Offa, qui l'avait naguère banni de la sienne. Il alla, fidèle disciple de Charles, fortifié de sa protection et de ses conseils, régner et combattre, vaincre et conquérir; il alla concilier, mais du tranchant de l'épée, les vieilles rivalités des Anglo-Saxons; il embrassa et étouffa dans ses bras puissans, l'heptarchie.

XXXVI. Mais auparavant de sanglantes et infatigables convulsions avaient désolé le malheureux pays des Northumbres. Edilwold, après Eadulf condamné, Osred massacré, Céolwulf jeté dans

un cloître, Eadbert contraint d'abdiquer, Oswulf succombant aux conjurations et mourant, Edilwold avait voulu être roi; il l'était. Il avait un fils qu'on nommait du nom d'Ethelred. Oswis, de la royale race d'Ida (1), s'éleva contre lui; ils combattirent trois jours à Melrose; Oswis fut vaincu, Oswis fut tué, Edilwold semblait affermi. Ce ne fut que pour peu de temps; forcé à son tour d'abdiquer, Alchred, autre prince du sang d'Ida, prit ou reçut la couronne. Il la reçut, et ne la conserva point; Ethelred, ce fils qu'avait Edilwold, fut appelé par les Thanes, et mis en sa place.

Ethelred, cherchant des appuis, demanda Elflède, la sœur d'Eadburge, la seconde fille d'Offa; elle lui fut accordée. Mais son tour vint, et il trouva aussi des rebelles : il combattit, fut vaincu, combattit encore et fut vaincu de nouveau. Il s'enfuit; le trône abandonné, échut à Alfwold, fils d'Oswulf, roi autrefois. Succession fatale! Alfwold voit bientôt son principal conseiller (2) livré au supplice du feu, et lui-même il est mis à mort par Sigan. Sigan, meurtrier d'Alfwold, ne veut pas pour lui d'autre meurtrier; il règne, et tombe; il tombe, et se tue.

(1) Ida est le fondateur du royaume de Northumberland. Il se fit roi en 547, et mourut en 559. Ce royaume était divisé en deux parties, qui furent longtemps deux royaumes : la *Bernicie*, au nord, la *Deïre*, au midi. Ida régnait dans la *Bernicie*.

(2) Il se nommait Beorn.

XXXVII. On rappelle Ethelred alors; il revient, mais en furieux, brûlé de la soif du sang, dévoré d'une insatiable et folle ardeur de vengeance. Il restait deux fils du malheureux roi Alfwold; ils périssent: Eardulf, né de la race d'Ida, était le prince, après eux qui lui inspirait le plus de crainte et de haine; il ordonna qu'on le mît à mort, comme un criminel, en la présence du peuple, à la porte de l'église du monastère de Rippon. On obéit; le meurtre achevé, les moines survinrent, qui relevèrent avec un pieux respect, le corps couvert de plaies et glacé. On le déposa d'abord dans le chœur, et les chants de mort commencèrent.

Ils continuaient, quand tout-à-coup, sur ce cadavre sanglant, passèrent et se firent voir de fugitives traces de vie. On n'interrompit point, mais on se hâta, et quand le dernier psaume eut été chanté, quand le peuple contristé et silencieux, se fut retiré de la basilique, les moines recueillirent mystérieusement le proscrit, que la Providence confiait à leur charité. Leurs soins assidus et habiles, réveillèrent ce souffle incertain, qui allait s'éteindre; la terre ne reçut qu'une tombe vide; Eardulf vécut.

XXXVIII. Ethelred vengé, s'apaisait; mais des fléaux vinrent: la famine effraya le Northumberland; la peste le désola; une flotte de Nordmans descendit sur ses côtes, et y exerça d'horribles ravages.

Le peuple consterné, s'émut, et accusa Ethelred; il lui fallait des malheurs nouveaux pour consoler ses malheurs. On se souleva, le roi accourut, les cris redoublèrent, les fureurs suivirent; Ethelred fut mis en lambeaux. Osbald devint roi, roi d'un jour; car on sut bientôt la courageuse supercherie des moines, la haine d'Ethelred trompée, Eardulf miraculeusement préservé. Eardulf revenant, monta sans obstacle, du tombeau au trône, à ce trône d'où l'on descendait si promptement au tombeau. Qu'espérait-il? Il eut, comme on avait eu avant lui, des rivaux, des ennemis, des combats; il vainquit et puis fut vaincu. Surpris vivant, les révoltés s'abstinrent cette fois de tuer; ils l'enfermèrent dans une étroite prison.

XXXIX. Qui pouvait imposer à ce peuple farouche et changeant? Quel médiateur assez redouté pourrait interrompre enfin, cette lamentable continuité de meurtres et de subversions? Charles peut-être, Charles lui seul : il l'entreprit; il avait été l'allié d'Ethelred, gendre d'Offa, son autre allié, et il regrettait amèrement de n'avoir pas pu prévenir sa chute; ami d'Eardulf maintenant, il prit la résolution généreuse d'arrêter et de réparer ses malheurs. Le plus pressant intérêt était de préserver la vie du prince captif, et il n'y en avait pas de plus efficace moyen, que de le retirer des mains de ses ennemis. Charles ne le savait que trop bien; aussi n'hésita-t-il point, et envoya-

t-il sans retard, des ambassadeurs aux Northumbres, chargés à la fois de demander la délivrance d'Eardulf, et de déclarer que son amitié était à ce prix.

Les Thanes cédèrent; Eardulf fut libre; mais il ne recouvrait pas sa couronne, et l'ouvrage de Charles restait imparfait. Ce prince achevait toujours, quand il avait commencé : il acheva donc; il conseilla, du ton que conseillent les victorieux, il conseilla aux Northumbres de remettre au pape la décision de leurs différens avec Eardulf. Le jugement était facile à prévoir; on n'avait guère sujet d'espérer que le chef de l'Église chrétienne autorisât la spoliation et la révolte : ils consentirent cependant; car qui osait résister à Charles? Aussitôt Eardulf quitta la Bretagne, accourut en France, poursuivit jusqu'à Nimègue où était alors son libérateur, et quand il lui eût rendu grâces, quand il eût recueilli ses instructions et ses nouvelles promesses, reprenant son chemin, il se hâta de venir à Rome.

L'envoyé des Northumbres l'avait devancé; mais ses efforts n'eurent que de médiocres succès, si ce n'est toutefois, pour apaiser Eardulf, et désarmer sa vengeance. Bientôt ce prince reçut le conseil de retourner chez les siens; il l'exécuta : Œdulf, Apocrisiaire de Léon l'accompagnait; deux envoyés de Charles, le référendaire Rutfried et Nanthaire, abbé de Saint Otmar, allaient aussi avec lui. Une intervention si peu déguisée ne pouvait pas être

impuissante : les Thanes se soumirent; Eardulf régna de nouveau; mais cette fois, par la volonté toute puissante de l'empereur franc (1).

XL. Charles cependant mesurait sa vie, et plein de force encore et d'activité, il ne laissait pas de sentir qu'il avait beaucoup fait et beaucoup vécu. De nouvelles pensées agitaient maintenant son esprit; des intérêts, des devoirs, des temps différens, le préoccupaient. Depuis la chute d'Irène et le traité conclu avec Nicéphore, abandonnant sans retour les autres desseins, peut-être imprudemment embrassés, il avait comme arrêté sa fortune et marqué le terme de sa gloire. Son règne vieillissant, changeait de mouvement et de but, et s'interrompait en quelque façon, pour s'assortir aux règnes qui devaient suivre. Assurer ce qu'il avait obtenu, préparer les destinées futures de sa race, et de tant de peuples enveloppés dans sa vaste domination, c'en était assez désormais, aux yeux de ce sage prince, pour le peu d'années qu'il lui était permis d'espérer. Ce repos, si l'on devait lui donner ce nom, serait encore utile et laborieux : il avait l'empire, il restait à le fonder et à l'affermir. En Italie, en Dalmatie, en Saxe, en Espagne, le soin de fortifier ses frontières était devenu le soin le plus grave

(1) J'anticipe un peu ici, pour ne pas interrompre la suite des événemens. La prison d'Eardulf est de 806: sa restauration est de 809.

et le plus assidu de ce prince. Il n'était plus soucieux d'acquérir, mais de transmettre; il ne songeait plus à s'étendre, mais à conserver.

XLI. Sa plus sérieuse inquiétude était alors celle des Nordmans : entre l'Elbe et ce peuple, étaient d'autres peuples, d'une fidélité toujours équivoque, que la crainte seule retenait dans l'alliance des Francs, et que des craintes ou des espérances contraires en pouvaient facilement retirer. Outre cela, lorsque la Saxe accablée, eut été réduite enfin à subir le joug du christianisme et de Charles, d'assez nombreuses troupes de Saxons, préférant l'exil à la servitude, et leur folle idolâtrie à la sainte loi du vrai Dieu, avaient passé l'Elbe, et s'étaient fait une nouvelle patrie sur la rive droite de ce fleuve. Beaucoup même, se croyant encore trop voisins de leur ennemi, étaient allés chercher un asile jusque dans le pays des Nordmans. Ceux-ci donc, échauffant toujours la jalouse inimitié de leurs hôtes, et les sollicitant à la guerre; les autres de leur côté occupant les abords de l'Elbe, qu'ils ouvriraient avec joie à tout ennemi de Charles et des Francs, cette limite de l'empire était dans un péril imminent et perpétuel.

Charles effrayé, sentait vivement la nécessité de l'en garantir; mais les moyens étaient difficiles, et il n'y en avait point d'autres que la persuasion ou la violence. La persuasion pouvait être tentée encore auprès des Nordmans, que divisaient et embar-

rassaient leurs longues discordes; mais avec les Saxons, si persévérans dans leur haine, il fallait chercher de plus sages et plus efficaces expédiens. Charles en choisit, que les exemples des siècles récens, l'opiniâtre indocilité de ces fugitifs, l'intérêt décisif de sa sûreté, lui firent juger légitimes, malgré leur révoltante rigueur. Il leva une forte armée, et en même temps qu'il invitait le roi des Nordmans à une entrevue, pour régler de concert le sort des réfugiés que ce prince avait recueillis, il marcha rapidement sur les bords de l'Elbe, pour régler lui-même, et du droit de la force, le sort de ceux qui s'y étaient arrêtés.

Godfried régnait alors dans le pays des Nordmans; ce prince, le message de Charles entendu, annonça qu'il consentait à y déférer : il mit une flotte à la mer, qui vint cingler jusqu'aux bouches de l'Elbe, et lui-même assemblant une cavalerie nombreuse, il s'avança avec elle jusqu'à Schleswig. Mais, arrivé en ce lieu, la méfiance lui fit changer de résolution ; il refusa de poursuivre, et préféra la voie plus lente et plus désavantageuse des ambassadeurs. Charles, offensé, n'en fut que plus exigeant et plus inflexible; les Nordmans cédèrent, et les fugitifs qu'il redemandait furent lâchement sacrifiés à la crainte d'une guerre pour laquelle les Francs étaient trop bien préparés (1).

(1) Eginhard, Annales, ann. 804. — « L'empereur avait en-» voyé une légation à Godfried pour qu'il rendît les réfugiés...

XLII. La condition des autres réfugiés ne fut pas meilleure : enveloppés par la redoutable armée de Charles, repoussés de l'asile qu'ils eussent pu chercher, à leur tour, dans les états de Godfried, il ne leur resta de ressource que de souffrir avec patience le sort rigoureux que leur imposerait l'inexorable prévoyance de leur ennemi. Charles fit deux parts de ces Saxons riverains; l'une qui fut impitoyablement expulsée, et qu'on dispersa dans les Gaules, en Italie, jusques aux portes de Rome. Dix mille familles furent ainsi condamnées, et subirent cette cruelle transmigration. Le reste, bien malheureux encore, quoiqu'il le fût moins, put demeurer et garder même ses terres ; mais, par une combinaison qui serait habile si elle n'était pas odieuse, ces terres ne leur furent laissées qu'à titre précaire et à vie, comme il en eût été d'un don du prince et d'un bénéfice militaire.

Il n'y avait plus d'héritages, mais des retours et

» Godfried consentit par ses ambassadeurs à tout ce qu'on voulut. » Ces paroles si claires de l'annaliste n'ont pas empêché un écrivain, d'ailleurs fort grave, de regretter « qu'on ne nous » ait pas appris le sujet ni le succès de ses négociations. » — Velly transforme cette expédition en une guerre acharnée contre les Saxons proprement dits, qui se seraient soulevés, *sous la conduite du roi des Nordmans*. Il est vrai que l'exemple lui en avait été donné par Mézeray. Le récit d'Eginhard n'admet pas ces suppositions. Il n'était question que des Saxons *qui habitaient au-delà de l'Elbe.*

des concessions ; à chaque mort, les biens délaissés retournaient au fisc, et les enfans eux-mêmes ne recueillaient rien, si ce n'est qu'il plût à l'empereur de leur accorder les champs de leur père. On avait déjà fait l'épreuve une fois de cette loi rigoureuse, dans le pays des Frisons (1), et l'on avait reconnu, chose aisée à croire, que le frein en était puissant. Charles n'était pas satisfait néanmoins, et il voulut d'autres précautions ; celle-ci ne lui promettait que l'obéissance et ne lui garantissait pas la résistance aux agressions de l'ennemi. Aussi fit-il plus ; il donna le pays lui-même à un autre peuple, à ces Obodrites dont il avait tant de fois éprouvé la fidélité. Il leur abandonna les terres des dix mille familles exilées, et couvrant ainsi par une nation guerrière et amie, cette importante partie du cours de l'Elbe, il se rassura, et ne craignit plus de voir la Saxe surprise par de trop subites irruptions des Nordmans.

XLIII. Charles avait son camp à Holdestein, sur les bords de l'Elbe ; le traité des Nordmans conclu, et la triste loi d'expulsion exécutée, il ramena ses troupes, revint à Cologne et enfin à Aix. Le pape, de son côté, sortait de Rome dans le même tems, et arrivait à Mantoue ; quelques bruits d'une découverte, heureuse, s'il eût été véritable, et justement précieuse à la piété des Chrétiens (2), étaient

(1) L'Astronome, Vie de Louis-le-Débonnaire.

(2) « Il avait été rapporté à l'Empereur que l'été précédent, le

le motif, si non le prétexte, de ce voyage inusité et inattendu. Informé du retour de l'empereur, Léon lui écrivit de Mantoue, et lui demanda d'approuver qu'il poursuivît, et entrât en France, et vînt célébrer avec lui la grande solennité de Noël. Charles ne refusa point, et le pape, quittant Mantoue aussitôt, s'achemina vers les Alpes. L'aîné des fils de l'empereur fut envoyé au devant de lui avec une suite nombreuse, et s'avança jusqu'à l'abbaye de Saint-Maurice. L'empereur lui-même alla jusqu'à Rheims, et ce fut le lieu où il accueillit le pontife; de Rheims, il l'amena à Quiersy, et de Quiersy dans sa somptueuse résidence d'Aix-la-Chapelle. Ils y célébrèrent les fêtes, et quand elles furent passées, Léon voulant retourner, sans plus de délais, en Italie, Charles le fit accompagner, avec les mêmes honneurs, jusques à Ravenne. Cette entrevue n'avait duré que huit jours, et l'on en ignore l'objet; mais sa brièveté même et l'empressement du pape dans une saison si fâcheuse, semblent annoncer une cause grave. Etait-il question des intérêts de l'Église, ou de quelque dessein du gouvernement grec, ou du sort futur de l'Italie et du partage que méditait déjà l'empereur? Cette dernière conjecture aurait quelque vraisemblance; mais que servent les conjectures?

» sang du Christ avait été trouvé à Mantoue, et il avait envoyé
» un exprès au pape, lui demandant qu'il recherchât la vérité
» de ce bruit. Celui-ci en prit occasion de sortir de Rome. »
(Eginhard, Annal., ann. 804.)

XLIV. On était en paix; mais dans un empire si vaste, ces accidens de repos sont toujours de courte durée. Un chef courageux et digne enfant de la race Slave, régnait alors en Bohême; on lui donnait le nom de Léchon. Ce prince, homme d'entreprise, bravait la puissance des Francs, et refusait audacieusement de reconnaître leur droit de souveraineté sur la Pannonie. Ancien ennemi des Awares, dont il ne restait plus que de déplorables débris, il affectait de se venger d'eux en pillant les terres cultivées aujourd'hui par de nouveaux possesseurs. Ceux-ci, que leur faible nombre réduisait à la plus fâcheuse impuissance, ne pouvant défendre leurs terres, prirent la triste résolution de les quitter et d'en demander aux Francs de nouvelles.

Ils avaient un chef, qui se nommait Théodore, prince intelligent, religieux, fidèle à la loi du Christ, qu'il avait dès longtemps embrassée; ce fut lui qu'ils envoyèrent à Charles, pour implorer sa munifence. Ils proposaient qu'on leur accordât, sur le Raab, le territoire d'entre Sarwar et Haimbourg, où moins rapprochés des bohémiens, ils seraient mieux garantis de leurs violences. Charles consentit; même il promit plus que n'attendait Théodore; car les injures de ces tributaires étaient les siennes, et sa volonté n'était pas que Léchon méprisât impunément la protection qu'il leur accordait. Théodore retourna dans la Pannonie, en-

couragé, satisfait, chargé de présens, comblé de faveurs. Mais il mourut, et ne put jouir de la vengeance annoncée; un autre duc fut élu, qui tarda peu à solliciter de Charles, la confirmation de son pouvoir, et l'accomplissement des promesses faites à Théodore. Il fut accueilli, comme l'avait été son prédécesseur, avec une généreuse bienveillance: l'empereur approuva l'élection, et renouvela les promesses; il ne restait plus que d'exécuter.

XLVI. Ce fut au premier de ses fils, au jeune roi Charles, qu'il en remit le soin et la gloire. Ce prince donc, prenant le commandement de l'armée, au lieu de s'établir dans la Pannonie, et de se borner à une guerre de résistance et de protection, entra au contraire en Bohême, et dédaignant d'attendre l'ennemi, l'alla chercher sur ses propres terres. Léchon ne s'étonna point, et réalisa généreusement tout ce que ses anciennes actions faisaient attendre de lui. Il se défendit avec résolution et persévérance, jusqu'à ce qu'enfin, succombant au nombre, à défaut d'autres succès, il trouva la mort. Sa fin cependant ne fut pas celle de la guerre; les Bohémiens embrassaient l'imprudente espérance de le venger. Près de leur frontière étaient les Sorabes, Slaves comme eux, venus des mêmes lieux et en même temps dans la Germanie, établis, ainsi qu'on l'a vu, entre l'Elbe et la Sale. Ce peuple, lié avec eux d'intérêts, d'habitudes, de mœurs, de sang, d'affection, promettait de les secourir, et

avait peut-être pris part déjà aux premiers combats. Les Francs avaient deux ennemis maintenant, et deux champs de guerre.

XLVI. L'hiver était survenu, qui avait forcé de suspendre l'expédition; mais, au retour du printemps, Charles la reprit, et en la renouvelant la voulut étendre. Il fit deux armées, la première, de Bourguignons, de Bavarois, d'Allemands, qui devait pénétrer directement dans la Bohême, et achever sa soumission; la seconde, formée de Saxons et d'Austrasiens, qui devait, par de longues marches, aller assaillir chez eux les Sorabes, et les détourner, par leurs propres périls, de l'assistance promise aux périls des Bohémiens. Tout s'exécuta comme l'ordonnait l'empereur : l'armée, chargée de la Bohême, parcourut et ravagea ces provinces, sans rencontrer nulle part, qu'une faible et infructueuse résistance. Ils n'avaient plus Léchon pour les animer, ni les Sorabes pour les secourir; les succès des Francs furent complets, et l'on n'eut plus besoin de recommencer l'expédition; il y avait eu trop de dévastations et de massacres, la terreur avait été trop profondément imprimée au cœur des vaincus.

XLVII. L'armée de l'Elbe eut aussi de nombreux succès, mais qui furent mieux disputés; le jeune Charles, qui la conduisait, rencontra des obstacles, une vraie guerre, une noble gloire. Les Sorabes, peuple belliqueux, osèrent combattre les Francs;

leur chef, Milidiwich, imitait Léchon, et ne suivit que trop fidèlement ses exemples. Sa témérité ne valut à ses peuples que de sanglantes défaites, et à lui-même qu'une illustre mort! il périt généreusement en combattant pour les siens. Les Francs, mettant à profit leur victoire, élevèrent deux forts, le premier sur l'Elbe, l'autre sur la Sale, qui, commandant aux deux fleuves, menaçaient en même temps et contenaient le pays. Ces sûretés obtenues, la guerre cessa, et le jeune Charles ramena sur la Meuse, où l'attendait l'empereur, son armée riche de butin et victorieuse.

XLVIII. D'autres agitations, dans le même temps, troublaient aussi, mais avec moins d'éclat et de violence, d'autres frontières de l'empire. Les traités, garans incertains de la paix, recèlent souvent de funestes germes de guerres : lorsque Charles, réglant avec Nicéphore le partage de l'Orient et de l'Occident, eut obtenu l'abandon de la Dalmatie et de l'Istrie, il consentit à en détacher quelques villes maritimes, dont le commerce, profitable à ces provinces elles-mêmes, était tout entier dans les mains des Grecs. Mais cette combinaison, heureuse en apparence et conciliante, eût demandé, pour se maintenir, plus de sincérité et de désintéressement, moins de jalousie et d'ambition que n'en avaient les Francs et les Grecs. Il ne tarda guère qu'on ne vit se développer un mouvement pareil à la fois et contraire, de la province, s'efforçant d'attirer les

ports sous la domination de l'empereur franc; des ports, à leur tour, travaillant à remettre, sous la domination de l'empire grec, la province. Cette lutte étrange s'anima bientôt, et s'étendit tellement que les chefs du pays se virent contraints d'avoir recours à la sagesse de Charles. Ce prince passait l'hiver à Thionville, cette année; deux députés des Vénitiens, les ducs Béat et Willaire, et deux autres députés des Dalmates, le duc et l'évêque de Zara, vinrent lui apporter leurs hommages, dans cette ville, et solliciter ses instructions. L'empereur ne vit point avec déplaisir les sollicitations de ces peuples, qu'il attendait peut-être, et qui favorisaient ses secrets desseins. Il fit le plus gracieux accueil aux envoyés, et n'hésita point à régler de sa seule et absolue puissance, les prétentions, les intérêts, les vœux opposés dont ils lui remettaient la décision. Les Grecs n'eurent pas sujet, à ce qu'il semble, de louer l'impartialité de ce suprême arbitrage; au moins s'en plaignirent-ils, et tardèrent-ils peu à faire éclater leurs ressentimens.

XLIX. Mais qu'importaient ces événemens, et qu'étaient-ils auprès de celui qui allait enfin s'accomplir? Le moment arrivait, que Charles s'était assigné à lui-même, pour délibérer de sa mort et en régler les effets; il s'agissait de donner une moitié du monde, et d'y régner encore, après en avoir disparu. Quelle pensée adopterait-il; quelles dispositions assez sages, pour un acte si grand et si so-

lennel ? Partagerait-il ses royaumes, et le pourrait-il éviter ? quelle forme, quelle étendue, quelles garanties, quel but aurait ce partage ? quelles en seraient les règles et les proportions ? quels déchiremens intérieurs, si ses fils suivaient les exemples donnés tant de fois par les Mérovingiens, et qu'il avait répétés lui-même pendant sa courte rivalité avec Carloman ? Quels dangers extérieurs, si le pouvoir ou la volonté de se secourir réciproquement leur manquait, ils demeuraient isolément exposés aux agressions des Nordmans, des Sarrasins, des Grecs, des Saxons? Maintenir la paix entre ses enfans en les faisant rois, et l'union de ses peuples après les avoir séparés ; former un seul État de plusieurs, une seule volonté de trois volontés, quoique sans subordination ni prééminence, le problème était difficile, peut-être impossible, et c'était celui que Charles avait à résoudre.

L. Tout l'obstacle venait de la coutume des Francs, qui rendait la division inévitable, et ne permettait même pas d'y admettre l'inégalité. En constituant l'un de ces trois princes empereur, et subordonnant à son autorité les deux autres, on eût obvié peut-être aux principaux dangers du morcellement; il y aurait eu quelqu'ombre au moins d'unité dans cette diversité graduée de dominations. Mais l'expérience n'avait pas eu encore assez de durée, les habitudes des Francs étaient trop profondes, les prétentions des princes, ou plutôt leurs

droits, se fondaient sur de trop plausibles considérations, une telle combinaison n'eût pas été respectée : elle eût créé seulement des titres que les uns eussent maintenus, que les autres eussent méconnus; et ce qui eût été établi pour prévenir les dissentions, en eût fait naître au contraire de plus promptes et de plus funestes.

Que deviendrait l'empire cependant, et ce titre si longtemps envié d'empereur, la plus glorieuse conquête de Charles, le plus éclatant témoignage de ses conquêtes ? Qu'en serait-il désormais de l'égalité si laborieusement rétablie entre l'Orient et l'Occident ? La mort de Charles apporterait donc aux Grecs ce premier et infaillible avantage de recouvrer par un abandon volontaire leur ancienne supériorité de rang et de dignité ! Charles, impuissant dans sa gloire même, n'aurait donc obtenu que passagèrement et pour lui ; il aurait relevé l'empire, mais sans le fonder ! Ses fils, conservateurs naturels de son ouvrage, ne lui auraient servi qu'à le détruire ! C'était une extrémité malheureuse, mais il le fallait; on ne peut douter que l'affliction de Charles ne fût grande, mais il n'eût été qu'imprudent d'éluder ou de résister. Il n'avait pas, si puissant qu'il fût, assez de puissance pour surmonter l'antique autorité des traditions; à moins qu'il n'obéît docilement en ce point, il ne le serait lui-même sur aucun autre; c'était le premier gage de paix, la seule garantie de l'exécution de ses volontés ; les titres de ses fils étaient reconnus pareils, et ne pouvant créer

trois empereurs, il n'y avait point d'autre ressource que de n'en proclamer aucun.

LI. Ce sacrifice accordé, le reste suivait naturellement et de soi-même : ce n'étaient plus que trois lots à faire, un simple calcul d'étendue, de population, de richesse, de forces. Une seule difficulté compliquait cette répartition de terres et de puissance ; il s'agissait, pour répondre aux vues de Charles, de diviser l'empire en telle façon, que les trois royaumes fussent tous contigus, et que les armées de chacun eussent toujours un accès facile dans les deux autres ; car ce prince entendait que tous les dangers intérieurs ou extérieurs, fussent toujours communs aux trois rois, et qu'aucun d'eux ne pût être jamais détourné de prendre part à la commune défense (1).

On établit donc que le jeune Charles régnerait sur les Francs, Louis sur les Aquitains, Pepin sur les peuples d'Italie. Le premier royaume s'étendit de la Loire aux Alpes, des Alpes au Rhin, du Rhin jusqu'à l'Elbe ; il comprenait la France proprement dite, la plus grande partie de la Bourgogne, presque tout le duché de Bavière, l'Austrasie, la Neustrie, la Thuringe, la Frise, et enfin la Saxe (2).

(1) Adjuvet unusquisque illorum fratrem suum, et auxilium illi ferat contra inimicos ejus juxta rationem et possibilitatem, sive infra patriam, sive contra exteras nationes. (Capitul. prim. ann. 806, art. 6.)

(2) Franciam et Burgundiam, excepto illa parte quam Ludo-

Le second royaume touchait à la Loire aussi et aux Alpes, et se prolongeait d'un côté jusqu'à la mer, de l'autre jusqu'au Rhin, de l'autre encore jusqu'à l'Ebre ; il embrassait, la cité de Tours exceptée, toute l'Aquitaine, ensuite la Gascogne, les provinces de l'Ebre, la Septimanie, la Provence, tout l'occident de la Loire, Nevers, Avallon, Châlons, Mâcon, Lyon, la Savoie, la Morienne, la Tarentaise, le Mont-Cenis, le val de Suze (1). Le troisième royaume avait pour confins la Calabre et le territoire de Naples, les deux mers d'Italie, les Alpes, le Rhin, le Danube. Il se composait de tout ce que les Francs avaient de possessions en Italie, et des portions du pays des Allemands et des Bavarois, qui n'avaient pas été attribuées au premier royaume (2). A la faveur de ces dispositions, les

vico dedimus, atque Alamaniam, excepto portione quam Pippino adscripsimus, Austriam, Neustriam, Thuringiam, Saxoniam, Frisiam, et partem Bajovariæ quæ dicitur Norhgow. (Eodem, art. 9.)

(1) Aquitaniam totam et Vasconiam, excepto pago Turonico, et quicquid inde ad occidentem, atque Hispaniam respicit, et de civitate Nivernis quæ est sita super fluvium Ligerem, cum ipso pago Nivernense, pagum Avalensem, atque Alsensem, Cabilionensem, Matisconensem, Lugdunensem, Saboiam, Moriennam, Tarentasiam, montem cinisium, vallem Segusianum usque ad clusas, et inde per terminos Italicorum montium usque ad mare, hos pagos cum suis civitatibus et quicquid ab eis contra meridiem et occidentem usque ad mare, vel usque ad Hispanias continetur, hoc est illam portionem Burgundiæ, et Provinciam et Septimaniam, vel Gothiam. (Eodem, art. 1.)

(2) Italiam quæ et Langobardia dicitur, et Bajovariam, ex-

États avaient tous des passages ouverts et certains, savoir: celui de Charles, en Aquitaine, par Tours et la Loire; en Italie, par le val d'Aost: celui de Louis, en France, par Nevers et les parties de la Bourgogne, qu'on lui accordait; en Italie, par le Mont-Cenis et le val de Suze: celui de Pepin, en Germanie, par le Rhin et par le Danube; en Provence et en Bourgogne, par les Alpes noriques (1). Avec ces dispositions aussi, les ennemis de l'empire étaient eux-mêmes équitablement partagés, les Nordmans demeuraient au roi Charles, les Sarrasins à Louis, les Grecs à Pepin.

LII. On eût cru l'œuvre achevée; mais l'empereur étendit encore bien plus loin son autorité et sa prévoyance. Non content d'un premier partage, il en voulut faire deux; non content de prévoir sa mort et de distribuer son propre héritage, il prévit même la mort de ses fils, et se constituant de nouveau médiateur et arbitre entre ceux qui survivraient à leur frère, après avoir formé les trois royaumes, il en régla éventuellement la subdivision. Si le roi Charles mourait le premier, on renouvelerait le partage qui avait été fait autrefois entre l'empereur lui-même et son frère; Louis aurait ce qu'a-

cepto, etc., et de Alamania parte quæ..., etc. (Capitul. prim., ann. 806, art. 2.)

(1) Eodem, art. 3.

vait reçu l'empereur, Pepin, ce qu'avait obtenu Carloman ; si c'était Louis qui mourait, Charles aurait l'Aquitaine et la Gascogne, Pepin la Provence, la Septimanie, les provinces de l'Ebre, les portions de la Bourgogne données au royaume d'Aquitaine; si c'était au contraire Pepin, on marquerait en Italie une longue ligne, des Alpes au rivage du Pô, par Aost, Verceil et Pavie, du Pô au territoire de Rome, par Reggio et Mantoue; Charles prendrait, avec le duché de Spolette, tous les pays placés à la gauche de cette ligne; le reste, avec le duché d'Etrurie, appartiendrait à Louis (1).

Il faudrait louer, plutôt que blâmer l'empereur, de cet étrange dessein de disposer du fond de la tombe, de ces successions qui ne seraient plus dans la sienne, et ne pourraient s'ouvrir qu'après lui ; il ne faut pas condamner cette bienfaisante ambition de prince et de père : s'il croyait en effet qu'on lui obéît, s'il avait sujet d'espérer qu'on écoutât encore ses conseils, lui mort, et dans un avenir si lointain, il agissait sagement; c'était comme l'achèvement et le sceau de ce grand acte de conciliation et de paix ; c'était une tentative hasardeuse, mais cependant nécessaire, pour écarter toute occasion de guerre entre ses enfans, pour perpétuer l'union de ses peuples. Qui pourrait leur imposer, même en ce temps, mieux que lui? Il était trop grand, et avait élevé trop haut la fortune des Francs et de sa

(1) Capitul. prim., ann. 806, art. 14.

race, pour craindre qu'ils méprissassent jamais sa mémoire, et qu'elle perdît si promptement son autorité.

LIII. Il y avait cependant une circonstance fort grave dans cette subdivision anticipée à la fois et éventuelle. Le roi d'Aquitaine avait déjà deux fils de la jeune reine Hermangarde; le roi d'Italie en avait aussi de ses concubines; le roi des Francs en pourrait avoir à son tour: quel sort ces jeunes princes auraient-ils? un sort conditionnel, incertain, subordonné, dépendant; ils ne succéderaient pas nécessairement, mais ils pourraient succéder; ils n'étaient pas appelés, ils n'étaient pas exclus; ils n'auraient pas de droits actuels, mais un droit possible, une espérance de droit. Leurs oncles, au contraire, auraient eu eux-mêmes un droit positif et immédiat; ils étaient appelés, mais ils pourraient être exclus; ils hériteraient, à moins qu'une exclusion formelle ne les repoussât. Ce ne serait même pas au roi mourant de la prononcer; sa volonté ne suffirait pas pour faire préférer ses fils à ses frères; il faudrait celle du peuple, c'est-à-dire des leudes et des évêques. S'il plaisait aux évêques et aux leudes, d'élire le fils du roi mort, le fils était roi, il n'héritait pas, mais il succédait; il obtenait le trône, mais par droit d'élection, et non d'héritage (1). Si

(1) Quod si TALIS filius cuilibet istorum trium fratrum natus

les grands s'abstenaient seulement et demeuraient dans l'inaction, c'étaient les frères qui saisissaient la couronne ; ils succédaient parce qu'ils héritaient. La succession des frères était la règle et le droit, celle du fils n'était qu'une faculté, un événement fortuit, l'exception.

Tout cet acte de Charles est profondément empreint des vieilles opinions du peuple franc ; c'est l'aversion des partages, dans le décret même qui les établit ; c'est l'espérance de la réunion, même au moment qu'on divise ; ce sont les pensées de guerre en même temps qu'on fonde la paix. La guerre excluait les rois que leur âge eût exclus du commandement. Charles se souvenait de Carloman et de l'exclusion de ses fils ; il n'avait garde de désavouer les maximes qui l'avaient aidé à frustrer ses neveux de leur héritage.

LIV. Il ne laissait pas toutefois de pourvoir, quoiqu'en les abaissant, à la sûreté de ses petits-fils. Il s'effrayait des meurtres domestiques que multipliait l'impitoyable ambition des rois mérovingiens, et s'il maintenait leurs anciennes lois, au moins réprouvait-il les violences dont elles avaient été le prétexte. Il prescrivait aux siens le respect de leur

fuerit, *quem populus eligere velit, ut patri suo succedat* in regni hæreditate, volumus ut hoc *consentiant patrui* ipsius pueri, et regnare *permittant.* (Capitul. prim. ann. 806, art. 5.)

sang, l'affection et la protection de tous les princes nés de sa race ; il faisait voir quel empire exerçaient sur lui les sentimens naturels, quels progrès avaient déjà faits dans l'esprit des rois, en ce temps, les secourables préceptes du christianisme. Il défendait qu'aucun de ses petits-fils fût mis à mort, ou mutilé, ou privé de la vue, si ce n'est qu'étant accusés, une discussion solennelle eût fait éclater la vérité de l'accusation. Il ne permettait même pas, condamnant ainsi généreusement ses propres exemples, il ne permettait pas de consacrer violemment ces jeunes princes à la vie religieuse; s'ils entraient dans le cloître, ils y devaient être conduits par leur volonté (1).

LV. Cet acte, du reste, n'était qu'un acte de mort; ce partage, quoique solennel, n'aliénait et n'attribuait rien que pour l'avenir. L'empereur ne se dépouillait ni de ses possessions, ni de son pouvoir; il demeurait empereur et maître de ses villes, de ses royaumes, de ses peuples, de ses enfans; ceux-ci n'étaientencore rois que pour servir à son règne; il fallait sa mort pour qu'ils commençassent de régner. Il le déclarait, le réservait, l'ordonnait; c'était la dernière clause du partage, c'en était la conclusion en même temps et la condition. Charles continuerait de commander et de gouverner, du triple droit de père, de roi, d'empereur; ses fils, quoique rois,

(1) Capitul. prim. ann. 806, art. 18.

LIVRE XX.

ASSOCIATION

DE LOUIS A L'EMPIRE.

DE 806 A 813.

Sommaire du Livre vingtième.

Les Arabes attaquent l'île de Majorque. — I. — Ils dévastent l'île de Corse. — II. — Défaite des Arabes en Sardaigne. — III. — Ils sont vaincus de nouveau dans une bataille navale. — IV. — La Navarre se met sous la protection de Charles. — V. — Le roi d'Aquitaine mène son armée en Espagne. — VI. — Combat et victoire des lieutenans de ce prince. — VII. — Nouvelle acquisition des Aquitains en Espagne. — VIII. — Prise du camp d'Abaïd, émir de Tortose. — IX. — Nouvelle victoire des Aquitains. — X. — Les Aquitains lèvent le siége de Tortose. — XI. — Ils renouvle-

lent le siége et prennent la ville. — XII. — Nouvelle ambassade d'Haroun-al-Reschild. — XIII. — Révolte en Dalmatie contre Nicéphore. — XIV. — Les Grecs envoient une flotte contre Venise. — XV. — Les Grecs attaquent l'île de Commachio et sont repoussés. — XVI. — Négociation entre le patrice Paul et le roi d'Italie. — XVII. — Venise rouvre ses portes à ce prince. — XVIII. — Paix conclue entre Charles et Nicéphore. — XIX. — Les Arabes descendent en Corse.— XX. — Nouvelle iucursion des Arabes dans cette île.— XXI. — Ils attaquent la Sardaigne et sont repoussés. — XXII. — L'émir Amoroz. — XXIII. — Il négocie auprès de l'empereur franc. — XXIV. — Charles accepte la souveraineté de Sarragosse et de Huesca. — XXV. — Trahison et châtiment d'Amoroz. — XXVI. — Soulèvement dans la Gascogne. — XXVII.—Progrès de la puissance des Nordmans. — XXVIII. Pressentimens de Charles. — XXIX. — Guerre des Nordmans et des Obodrites. XXX. — L'empereur Charles envoie une armée dans le pays des Livoniens et des Smaldingiens, auxiliaires des Nordmans. XXXI.—Négociations entre Charles et le roi des Nordmans.—XXXII. —Victoire de Trasicon. — XXXIII. — Charles bâtit une cité sur les bords de l'Elbe. — XXXIV. — Les Nordmans surprennent et dévastent la Frise. — XXXV. — Charles conduit son armée contre les Nordmans. — XXXVI. — Mort du roi nordman, tué par son fils. — XXXVII. — Trève conclue entre les Nordmans et les Francs. — XXXVIII. — La paix se conclut. — XXXIX. — Mort d'Hemming. — XL. — Paix renouvelée avec les successeurs d'Hemming. — XLI. — Guerres civiles chez les Nordmans. — XLII. — Charles envoie une armée contre les Livoniens et les Wiadaves. — XLIII. — Révolte et châtiment des Bretons. — XLIV.—Expédition en Pannonie. — XLV.—Dissentimens religieux. — XLVI. — L'église d'Espagne corrige le symbole de Constantinople. — XLVII. — Concile d'Aix-la-Chapelle. — XLVIII. — Concile de Lyon. — XLIX. — Ambassadeurs de Charles insultés à Constantinople. — L. — Guerre entre les Grecs et les Bulgares. — LI. — Les Bulgares surprennent l'armée des Grecs. — LII. — Défaite et mort de Nicéphore. — LIII. — Staurace est proclamé empereur.— LIV. — Théophano. — LV. — Staurace est renversé par

ASSOCIATION DE LOUIS A L'EMPIRE.

DE 806 A 813.

I. Charles venait de mettre à fin une grande et difficile entreprise, quel en devait être le fruit? Il avait embrassé, réglé, prescrit l'avenir; l'avenir répondrait-il docilement à sa prévoyance? Qu'en adviendrait-il de tant de ménagemens et de soins; de ces sages et laborieuses combinaisons, qu'en resterait-il? Le génie humain s'applaudissait de son œuvre; œuvre imposante en effet, mais fondée sur des espérances. Elle admettait, en la limitant, l'infaillible intervention de la mort, qui mépriserait peut-être ces limites; elle distribuait des royaumes, qui peut-être manqueraient de rois. Trompeuse prudence de l'homme, réduite à se reposer sur des vraisemblances, et qui n'a pour mesure des temps futurs, que les temps présens et passés!

La guerre se perpétuait cependant, et ne se laissait point effacer par ces pacifiques et fragiles délibérations de la politique. Qui eût persuadé aux Arabes de renoncer à la guerre? Élevés par elle, quel autre moyen avaient-ils de se conserver et de

s'affermir? Toujours menacés, souvent vaincus sur les bords de l'Ebre, ils avaient résolu enfin de diviser leurs efforts, et de chercher en d'autres contrées de plus glorieux et plus profitables combats. Un premier essai de ce système de diversion ne leur avait été cependant que peu favorable à Majorque. Victorieux un instant, quand on ne prévoyait pas leur attaque, une sanglante défaite avait sévèrement châtié le succès passager de cette surprise.

II. Mais il avait passé des années, le souvenir de ces malheurs se perdait, et le souhait d'un plus durable triomphe encourageait à l'espérer et à le tenter. Une flotte donc sortit inopinément des ports soumis au calife, et laissant les côtes de l'Aquitaine et et des Gaules, mieux pourvues sans doute et moins faciles à surprendre, elle alla menacer les mers d'Italie et leurs îles. Pepin, prévenu mais non effrayé, se prépara courageusement à la défense, et fit armer et rassembler ses vaisseaux. Mais, quelque diligence qu'il fît, la mer pendant ce temps restait libre, et les Arabes la parcouraient sans obstacle. Où s'arrêteraient-ils, et sur quelle terre irait retomber leur vengeance? La Corse était la proie qu'ils avaient choisie, proie facile (1) et

(1) La Corse était bien déchue de son ancienne splendeur. Qui le croirait? on y comptait trente-trois villes, au temps de Pline. In Ligustico mari, est Corsica, quam Græci Cyrnon appellavere...;

qui ne lui fut que faiblement disputée. Ils vinrent, et ils descendirent ; un vain simulacre de combat leur ouvrit, du premier effort, l'île entière. Ils la désolèrent comme s'ils n'avaient pas eu dessein de la retenir, et s'y établirent cependant comme s'ils ne l'avaient pas désolée.

Enfin arriva la flotte d'Italie, nombreuse, puissante, formidable. Fuir ou combattre, il n'y avait point d'autre alternative pour les Arabes : qui l'eût prévu ? Ils préférèrent la fuite. Trop faibles, à ce qu'il leur parut, pour disputer à Pepin la possession de son île, ils remontèrent sur leurs vaisseaux précipitamment, quoique sans désordre, jugeant leur expédition assez fructueuse par le butin enlevé, et par le dommage fait à l'ennemi. Les Italiens à leur tour, satisfaits que la Corse fût délivrée, et ses oppresseurs réduits à la fuite, doutaient qu'il fût sage de rechercher un combat dont le principal avantage était déjà obtenu. Ils suivaient les Arabes sans les poursuivre ; pour les menacer, plutôt que

civitates habet xxxIII. (Nat. hist., lib. 3.) Elle s'était peuplée tour à tour de Phocéens, d'Italiens, et d'Ibères : Ut antiquiora, quæ vetustas obduxit, transeam, Phocide relicta, Graii qui nunc Massiliam colunt, prius in hac insula consederunt... Transierunt deinde Ligures in eam, transierunt et Hispani, quod ex similitudine ritus apparet. Eadem enim tegumenta capitum, idemque genus calceamenti, quod Cantabris est, et verba quœdam; nam totus sermo conversatione Grœcorum Ligurumque a patrio descivit. Deductœ deinde sunt duæ, civium romanorum coloniæ, altera à Mario, altera a Sylla. (Sénèque, consol. ad Helviam, cap. 8.)

pour les atteindre; pour empêcher d'autres aggressions, plutôt que pour les contraindre à les répéter.

Mais avec eux était Hadumar, duc de Gênes, impatient et téméraire soldat. Dédaignant ces conseils, irrité de cette prudence, seul entre tous les chefs italiens, il aspirait au combat, ne pouvant plier son courage à se glorifier d'un succès acquis sans péril. Son vaisseau, plus agile ou moins retenu, était toujours le premier, prolongeant de plus en plus l'intervalle, cinglant audacieusement entre les deux flottes, pressant et défiant celle des Arabes. Un moment vint que le vent changeant ou manquant, il perdit tout-à-coup la liberté même de délibérer, ne pouvant plus fuir, si son orgueil savait s'y résoudre, ni se ménager le secours des siens, si l'ennemi, profitant de son imprudence, le voulait obliger à combattre seul. Il eût été nouveau et étrange que les Arabes négligeassent une si favorable occasion. En peu de temps le duc, enveloppé, n'eut plus d'espérance que d'effacer sa faute par l'opiniâtreté de sa résistance, et d'honorer sa défaite par une généreuse et constante mort. Ni ses craintes, ni son espérance ne furent trompées. Il périt, et sa mort au moins préserva sa gloire ; il fut accablé, et les Arabes, plus heureux qu'ils ne l'attendaient, retrouvèrent par lui la victoire jusque dans leur fuite.

III. Ces avantages, quoique balancés et d'une

faible importance n'étaient pas tels, cependant, qu'ils pussent les décourager. Ils avaient dévasté la Corse, s'ils ne l'avaient pas conservée; ils avaient reculé devant l'ennemi, mais lui-même il s'était comme arrêté devant eux, et n'avait osé les combattre. Il fut facile de prévoir qu'ils tarderaient peu à renouveler leur expédition. Charles donc, craignant encore pour la Corse, et pressentant que les Arabes y mèneraient cette fois, une flotte assez forte pour ne plus redouter celle d'Italie, envoya dans cette île ses propres vaisseaux et son connétable Burchard. Il avait jugé sagement : quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'une flotte arabe reprenait de nouveau le même chemin. Mais au lieu de la Corse, ce fut en Sardaigne d'abord qu'elle alla tenter ses premiers essais d'irruption. L'attaque antérieure avait mis toutes ces mers en alarmes, et d'utiles préparatifs avaient été faits de toutes parts pour détourner ou surmonter le péril. Aussi, quand les vaisseaux arabes eurent jeté l'ancre, et que leurs soldats descendirent croyant la conquête infaillible et comme achevée par leur présence, les Sardes, ou plus résolus ou mieux dirigés que ne l'avaient été les habitans de la Corse, bien loin de s'épouvanter et de fuir, se précipitèrent au contraire sur le rivage, annonçant la ferme volonté d'en empêcher l'accès à ces dangereux aggresseurs.

L'effet répondit promptement à la menace; on se mêla, on combattit, on se disputa résolument et longtemps l'honneur et les avantages de cette ren-

contre. Cependant les Sardes ne se lassaient point; on eut dit plutôt que leurs forces croissaient dans la lutte, et que leur confiance s'étendaient par sa durée. On ne les vit reculer, sur aucun point, ni se rompre; jamais l'audacieuse impétuosité des Arabes ne put réussir à les ébranler. Ce furent ces derniers, au contraire, dont l'ardeur se ralentissant par degrés, ne leur laissa plus à la fin d'autre pensée, ni d'autre ressource peut-être que la retraite. Ils se retirèrent, combattant encore, mais toujours vaincus; ils purent regagner leurs vaisseaux, mais en fugitifs, et au prix des plus regrettables pertes. Trois mille des leurs, laissés mourants sur la plage, furent d'assez éclatans témoignages de la constance des Sardes et de leur triomphe.

IV. Mais plus irrités que découragés par cette défaite, les Arabes abandonnant la Sardaigne, n'abandonnaient pas néanmoins leur principale détermination. Remontés sur la mer, l'impatience de venger leurs pertes, leur fit dédaigner le soin de les réparer, et sans retourner aux côtes d'Espagne, ils cinglèrent aussitôt vers celles de Corse. Mais Burchart les avait devancés, et se tenait prêt. Sitôt qu'ils parurent, donnant le signal, il quitta le port et fit voile pour les aller assaillir. Eux, de leur côté, s'empressèrent, disposant leurs vaisseaux, leurs armes, leurs troupes, pour l'engagement qu'ils n'avaient point dessein d'éviter.

Les deux partis se cherchant, la distance en

était d'autant abrégée; ils se rencontrèrent bientôt, et aussitôt se choquèrent. En un instant, ces tumultueuses lignes de vaisseaux se confondirent, et, des deux flottes ennemies, l'uniforme et contraire fureur qui les rapprochait, n'en laissait plus voir qu'une seule. Elles se séparèrent pourtant, mais après de nombreux efforts et un long carnage; elles se quittèrent quand la victoire n'étant plus douteuse, l'une n'eut plus le pouvoir de l'étendre, l'autre n'eut plus l'espoir de la ressaisir. Treize navires étaient déjà aux mains des victorieux: le reste des vaincus, déployait ses voiles, et se fiant aux vents plus qu'à son cranage, il fuyait. C'étaient les Arabes qui subissaient une seconde fois cette honte; c'étaient Burchard et ses Francs, qui avaient vaincu. La Corse était préservée, comme la Sardaigne, et l'on put espérer enfin qu'avertis par de si fréquentes et si ruineuses défaites, les Arabes suspendraient, au moins pour un temps, leurs courses de mer et leurs inutiles diversions.

V. La vraie guerre était en effet loin de là, et sur un plus riche théâtre; celle-ci, quoique menaçante, n'en était qu'à peine un faible et passager incident. C'était en Espagne, et sur le territoire même des Arabes, que se poursuivait, entre les deux peuples, leur plus sérieuse et plus vive lutte. Il y avait déjà près d'une année que la Navarre et même Pampelue avaient secoué le joug du Calife. Demeurer paisibles et indépendans, aux limi-

tes des Francs et de leurs rivaux, n'était point une espérance qu'ils pussent garder. Il ne restait qu'à choisir ou de la sujétion des Maures et de leur vengeance, ou de l'obéissance de Charles et de sa protection. Ils préférèrent la protection comme on devait le prévoir, et leur rébellion, quels qu'en fussent le but et la cause, ne les conduisit qu'à changer de maître. Ce fut toutefois pour les Francs, un important accroissement de puissance. Mais leurs armes y avaient eu peu de part, et c'étaient par elles surtout qu'ils aspiraient à s'étendre.

VI. Encouragé par les succès déjà obtenus dans la Catalogne, le roi Louis méditait d'en ajouter de nouveaux. Barcelone conquise appelait et promettait d'autres conquêtes ; on ne les pouvait pas négliger. Sortant donc de son Aquitaine avec la plus nombreuse armée qu'il put réunir, ce jeune roi franchit facilement les Pyrenées, dont les Arabes ne disputaient plus les passages. Barcelone l'attendait, ville amie à cette heure, mais après laquelle il n'y avait plus que des ennemis ; c'était de ce lieu que commencerait en effet l'expédition. Barcelone passée, Louis prit la direction de Tarragone ; il avançait lentement et avec prudence, poussant et dispersant devant lui tout ce qui ne craignait pas de l'attendre, tout ce qui osait entreprendre de l'arrêter. De Tarragone, il se porta sur Tortose, pillant et brûlant sur sa route, sacrifiant inexorablement à sa sûreté toutes les places fortifiées qu'il devait laisser der-

rière lui. Il continuait, mais arrivé à Sainte-Colombe, il changea, ou plutôt découvrit mieux ses desseins; divisant en ce moment son armée, il en prit pour lui la plus forte part, et poursuivit avec elle ses mouvemens sur Tortose. L'autre, moins nombreuse mais plus rapide, plus faible peut-être mais formée de troupes choisies, fut mise sous le commandement d'Isambart, d'Adhémar, de Bera, de Burrel, chefs renommés, et dut remonter l'Ebre pour surprendre ou détourner l'armée ennemie.

VII. Ils partirent, marchant avec célérité, mais toujours la nuit, et s'arrêtant, dès qu'elle cessait, dans le plus profond des forêts qui couvraient le fleuve. Leur marche fut de six jours; le septième enfin, parvenus au confluent de la Cinca et de la Sègre, ils passèrent ces deux rivières et l'Ebre lui-même à la nage, et se jetèrent, sans plus se cacher, dans cette fertile contrée où rien jusqu'alors n'avait fait prévoir leur présence. Les progrès furent rapides d'abord et le ravage facile; ils pénétrèrent jusqu'à Rubec, ville importante qu'ils ruinèrent, et dont les Arabes surpris n'osèrent leur disputer la possession. L'alarme croissait cependant et se répandait; on cessait de fuir, et l'on commençait de combattre. De toute part, accouraient des hommes armés, soldats inexpérimentés, mais hardis, que les chefs du pays assemblaient et disciplinaient.

Le moment était venu, on ne pouvait plus poursuivre sans témérité. Les Francs donc cherchant

d'autres routes marchèrent pour revenir, s'il se pouvait, au camp du roi d'Aquitaine. Il se trouvait, dans la direction qu'ils avaient choisie, un lieu difficile où les Arabes, pleins d'espérance, les avaient déjà devancés. C'était la vallée d'Ibana : étroite, profonde, dominée par des roches nues et inaccessibles, il ne semblait point qu'on pût l'éviter, ni qu'on en pût jamais forcer les passages; l'armée des Francs y devait périr. Mais ce qu'on jugeait impossible, ils l'exécutèrent; au lieu de s'engager dans cette dangereuse vallée, ils suivirent laborieusement les flancs extérieurs des montagnes et s'ouvrirent, loin du péril, un chemin sûr et nouveau. Les Maures abusés regrettaient leur proie; ils attribuaient à la peur ce juste conseil d'une heureuse et légitime prudence, et descendant témérairement des lieux élevés où ils attendaient, non sans apparence, une victoire infaillible, ils s'engagèrent sur la trace des Francs dans la plaine, et ne craignirent point de les défier au combat.

Que pouvaient, les Francs, espérer de plus favorable ? L'ennemi, perdant l'avantage du poste, conservait encore celui du nombre; ils avaient, eux, l'avantage, moins incertain, de l'habitude et de la vaillance. La résolution prise, ils s'arrêtent, jettent leur butin qu'ils comptaient bien recouvrer, et en peu d'instans, menacés et assaillis qu'ils étaient, les voilà qui menacent à leur tour et qui assaillent. Ils se précipitent, les Maures s'étonnent; ils fondent sur ces foules tumultueuses, déjà

rompues par le désordre de leur poursuite, elles s'ébranlent et fuient, ne laissant aucun intervalle pour le combat, poursuivies à leur tour au même moment qu'elles ont cessé de poursuivre. On ne combattit point, on marcha seulement, d'une part pour atteindre, de l'autre pour se dérober. La victoire ne fut que d'avoir osé la vouloir, et n'exigea d'autre soin que d'aller à elle.

Les Maures toutefois souffrirent de fâcheuses pertes; car la fuite préserve moins sûrement de la mort, que la résistance. Elles s'accrurent douloureusement d'ailleurs après l'action, par l'impitoyable prudence des Francs. Forcés de prolonger leur retraite par un pays populeux et tout ennemi, embarassés déjà de leur butin, dont l'abandon eût trop coûté à leur avarice, ils préférèrent le sacrifice de leurs prisonniers, et ne firent grâce à aucun. Au moins cet odieux massacre fut-il le dernier; nulle autre occasion ne s'offrit à eux, ni de violence, ni de gloire. Les Arabes consternés, n'osèrent plus troubler leur retraite, et le vingtième jour après qu'ils se furent séparés de Louis, Isambart et les siens entrèrent triomphans au camp de Tortose.

VIII. Mais leur présence y servit de peu; ni l'effroi de leur gloire, ni le nombre des assiégans grossi par le leur, ne purent émouvoir les courages dans cette cité. Elle s'obstinait de plus en plus dans sa résistance; tellement que la saison cessant d'être favorable, le jeune roi, se contentant des ra-

vages commis et des richesses recueillies, prit le parti, jugé nécessaire, de lever le siége et de ramener son armée. Ce n'était toutefois qu'un dessein interrompu; l'hiver fini, les Aquitains retournèrent. Louis n'était plus avec eux, cette fois; il demeurait pour hâter, dans le Rhône, dans la Garonne, dans la Charente, la construction et l'équipement d'une flotte, que l'empereur armait contre les Nordmans. Au lieu de Louis, c'était le comte Ingobert; Tortose était toujours le but principal de l'expédition.

Parvenus à Barcelone, ils tinrent conseil : imitant les exemples déjà donnés par Louis, ils délibérèrent de se partager et d'envoyer une portion des leurs dans les hautes contrées de l'Ebre, afin d'attirer de ce côté les Arabes et d'empêcher, s'il se pouvait, qu'ils vinssent troubler les travaux du siége. Ce plan débattu, on s'y attacha : le plus difficile était dans le passage des fleuves, qui retardait outre mesure la marche des troupes et les exposait à trop de périls. On construisit des bateaux qui se divisaient et se rejoignaient avec promptitude, et dont les parties étaient réduites en telle façon, que pour les traîner, il suffisait de deux mules. L'ouvrage était simple, et fut promptement achevé; ils partirent. Ingobert continua vers Tortose; Adhémar et Bera suivirent en la remontant, la rive gauche de l'Ebre.

IX. Ceux-ci marchaient sans autre bagage, que

leurs bateaux et leurs armes, s'enfonçant le jour, dans les bois, avançant la nuit, avec une infatigable célérité. La quatrième nuit arrivée, ils passèrent l'Ebre, eux sur leurs barques, les mules et les chevaux à la nage. Tout leur succédait, et rien jusques-là n'avait trahi leur mystérieuse excursion; un incident singulier vint troubler enfin la sécurité des Arabes. Abaïd, Emir de Tortose, était sorti de sa ville avec une armée, et avait mis son camp sur la rive droite de l'Ebre, se promettant de suivre tout les mouvemens des Aquitains, et de les accabler quand ils tenteraient le passage. Mais il n'observait qu'Ingobert; Adhémar s'était dérobé à sa surveillance, et franchissait l'Ebre en un lieu éloigné et supérieur. Un soldat du camp d'Abaïd se baignait; des excrémens de cheval entraînés vers lui par le courant de l'eau, frappèrent son attention; il s'étonna de leur nombre, et voulant examiner, il reconnut l'orge dont ces animaux se repaissent.

Qu'était-il besoin d'autre indication? « Des troupes » de cavaliers occupaient infailliblement les par» ties supérieures du fleuve; d'innombrables trou» pes de fantassins étaient certainement avec elles; » les Francs préparaient d'inévitables embûches; » on allait être pressé entre deux armées; on al» lait périr. » L'alarme courut et devint profonde; quelques soldats envoyés à la découverte survinrent bientôt, confirmant et exagérant les premiers récits; alors le mal fut au comble; c'était un dé-

sordre, un tumulte, une épouvante qui ne se pouraient exprimer, une effrénée révolte que nulle exhortation n'eût put contenir. Abaïd entraîné, fut contraint de laisser son camp, et d'aller au loin chercher une position forte, où sou armée pût se rallier et prendre courage. Le bruit en vint jusqu'à Adhémar qui, saisissant l'occasion, tourna aussitôt vers le camp désert des Arabes. On n'en avait rien emporté; vide de soldats, il était plein de riches dépouilles. Les Aquitains s'applaudissaient; ils avaient le prix du combat avant d'avoir combattu; ils en avaient même la gloire, car leur nom avait vaincu, si ce n'est leurs armes.

X. Abaïd cependant sut leur petit nombre, et plus affligé de sa fuite, il n'en fut que plus impatient de la venger. Dès le lendemain, retournant, il atteignit Adhémar, et sans lui laisser de repos, le contraignit au combat. Si l'on eût compté les deux troupes, celle d'Adhémar n'eût dû attendre que honte et malheur. Les Aquitains ne comptèrent pas, et quel que fut le péril, ils le méprisèrent.
L'évènement ne démentit point cette généreuse confiance; il alla plutôt au-delà. Mal revenus de leur terreur de la veille, les Arabes ne résistèrent que mollement et avec peu de ténacité. Rompus du premier choc, ce fut à grand' peine s'ils se rallièrent, et si l'on eut encore besoin de les rompre. Bientôt ils s'enfuirent, et à ce combat de quelques instans succédèrent de longs et insatia-

bles massacres. Ils durèrent autant que le jour : la plaine où l'on s'était rencontré, les chemins qu'avaient suivis les vaincus furent couverts au loin, de cadavres; la nuit seule put protéger Abaïd.

XI. C'en était assez, d'une si éclatante victoire; l'effet en devait égaler au moins celui du combat d'Ibana. Adhémar pouvait aller librement désormais; il n'était pas vraisemblable qu'on répétât de longtemps une attaque si durement repoussée. Il avait assez tué d'ennemis, assez amassé de dépouilles, assez fidèlement rempli les ordres reçus; il en était quitte, et pouvait sans danger, ni blâme, retourner maintenant au camp d'Ingobert. Il y revint en effet, et n'en fut empêché par aucun obstacle, ainsi qu'il l'avait espéré.

Mais ces avantages, quoique fructueux, ne dédommageaient qu'à demi l'armée d'Aquitaine de ses autres travaux, toujours impuissans. Elle se consumait inutilement devant les murs de Tortose, combattant valeureusement quand l'occasion de combattre lui était donnée, mais trouvant néanmoins dans la vigilante persévérance des Arabes, d'invincibles difficultés qui défiaient perpétuellement ses efforts. Le temps passait, et ne changeait rien. D'une part on ne faisait point de progrès ; de l'autre on s'affermissait bien loin de se relâcher. On sentait déjà décliner et défaillir l'entreprise; les craintes passaient de la ville au camp, les espérances passaient du camp dans la ville. L'hiver revint, fidèle

auxiliaire des assiégés, et les Aquitains, vaincus par lui, non par eux, furent une seconde fois obligés de lever tristement leurs tentes, et de regagner non sans regret, ni même sans péril Barcelone et les Pyrénées.

XII. Charles cependant changeait difficilement de conseil, et il achevait quand il avait entrepris. Le jeune roi, formé par ses leçons et par ses exemples, avait de l'ardeur aussi pour la gloire, et de la constance à la guerre. Ils voulaient Tortose, place nécessaire à la sureté de leurs possessions en deça de l'Èbre, et le mauvais succès des deux premières épreuves les engageait encore plus à s'y obstiner. Il y allait de leur renommée autant que de leur puissance, de leurs progrès à venir comme de leur succès actuel. Tortose devait succomber, ne fût-ce que parce qu'ils l'avaient attaquée, ne fût-ce que parce qu'ils avaient succombé devant elle.

Louis donc reçut et donna des ordres nouveaux; tout se prépara, et quand le printemps lui eut rouvert les montagnes, il partit lui-même pour cette conquête. Un utile secours de soldats francs lui avait été accordé pour aider à ceux d'Aquitaine, des chefs expérimentés, pour diriger plus habilement les travaux, de nombreuses machines de siége, pour ôter tout espoir et toute ressource à la résistance. Qui eût pu maintenant préserver la ville, si ce n'est une armée, une bataille, une victoire? Mais le calife hésita, et Louis, infatigable et

impatient, ne s'arrêtait point. Les Francs battirent avec fureur ces murailles, que défendirent les Maures avec une égale fureur. Quarante jours s'écoulèrent, jours héroïques, jours de combat, de mort, de ruine. Les portes et les tours chancelaient, les courages ne s'ébranlaient point. Mais au bout de ce temps, le nombre et la force manquèrent tout à coup aux Arabes. Les pertes déjà essuyées ne leur permettaient plus même de reculer la dernière. Épuisés plutôt que vaincus, perdant la faculté de combattre plutôt que la volonté, la nécessité les pressant, ils se résignèrent. Tortose tomba, et sa chute retentit douloureusement dans tous les pays de la domination des Arabes.

XIII. Mais pendant que s'achevaient sur l'Èbre ces exploits de guerre, les Francs applaudissaient sur le Rhin de plus rares et plus étonnans spectacles de paix. Toujours ennemi des empereurs grecs, toujours ami de l'empereur d'Occident, leur autre ennemi, le calife Haroun envoyait de nouveau, et en grande pompe, à ce prince, une imposante et solennelle ambassade. Abdallah, l'un de ses lieutenans, en était le chef, et avec lui venaient encore les moines Georges et Félix, envoyés du patriarche de Jérusalem. Jérusalem et Bagdad cherchant des appuis à Aix-la-Chapelle, quelle joie pour les Francs, et quel témoignage de la grandeur de leur prince! Charles, des extrémités de la Gaule, protégeant à la fois les chrétiens de Jérusalem con-

tre la jalouse hérésie des Grecs, et contre le prosélytisme sanglant des farouches disciples de Mahomet, quel heureux et glorieux fruit de sa gloire!

Abdallah apportait selon l'habitude, de somptueux et nombreux présens; les plus rares parfums, le baume le plus précieux, d'inestimables robes de soie, de vastes et riches tentures de lin chargées d'ingénieuses et éclatantes peintures, des candelabres moins remarquables encore par la matière que par l'élégance des formes et la perfection du travail, et avec cela, chose plus surprenante et plus admirable, une horloge de bronze doré où se faisait voir toute la magnificence d'Haroun, toutes les merveilles de l'art des Arabes. C'eût été peu de marquer pour les yeux la marche des heures, elle l'était aussi pour l'oreille; au moment précis où finissait l'heure, une boule d'airain retombait sur une cymbale creuse et sonore; un bruit harmonieux mesurait la course du temps. Douze cavaliers, qui se succédaient aux douze points du cadran, sortaient et rentraient tour à tour pour annoncer, tant qu'elle durait, l'heure commençée. Ces inventions, aujourd'hui vulgaires, ne nous étonnent plus que par leur âge; elles confondaient l'intelligence des Francs, en ce siècle, et les enivraient d'admiration.

XIV. L'accueil que fit l'empereur aux Persans eut toutefois de plus sérieuses causes que la courtoisie et la libéralité du calife. S'il importait à Haroun d'éloigner Charles des Grecs, il importait à

Charles à son tour d'entretenir en Orient les inquiétudes des Grecs par Haroun. Nicéphore, ennemi timide, était cependant ennemi ; il ne se fiait qu'imparfaitement à l'apparente inaction de Charles, et ne demeurait pas lui-même dans l'inaction. Charles, empereur d'Occident, allié d'Irène, irréconciliable adversaire des Iconoclastes, n'était pas aux yeux de l'empereur Grec, l'allié sincère du protecteur des Iconoclastes, du spoliateur d'Irène, du prince qui lui disputait à lui-même la suprême dignité où il prétendait.

A défaut de guerre avouée et universelle, la guerre couverte, déjà essayée en Dalmatie et dans le pays de Venise, se fomentait sourdement et se poursuivait. Les deux factions, plus animées de jour en jour, et plus téméraires, recevaient tour à tour des rives du Bosphore et du Rhin, des conseils, des exhortations, des secours. La lutte toutefois devenait par degrés inégale, et les effets ne répondaient plus aux espérances de l'empereur grec. Les Dalmates s'affranchissaient successivement de sa domination ; encore quelque temps, et elle était ouvertement rejetée. Ce prince lassé, et ne pouvant plus dissimuler sans dommage, résolut enfin, dussent les Francs éclater, de maintenir par une démonstration menaçante, le traité conclu naguère avec lui. Il arme donc une flotte, en donne au patrice Nicétas le commandement, et lui prescrit d'aller sans retard rétablir son autorité dans la Dalmatie.

XV. Ni les Francs ni les Italiens ne s'opposèrent ostensiblement à cette première tentative ; il ne fut pas difficile aux Grecs de recouvrer ou de conserver l'étroit mais important territoire qu'on leur dérobait. Le temps avait passé néanmoins, et l'année avait à peine suffi pour cette médiocre conquête. Venise demeurait encore, et ne résistait guère moins que la Dalmatie ; on n'aurait rien fait si l'on négligeait d'achever. Il fallut donc renouveler l'expédition, et en effet, l'année suivante, Nicétas parut inopinément dans le port de Venise avec ses vaisseaux.

Charles cette fois jugea dangereux de laisser aux Grecs tant de liberté, et préféra la guerre à l'inconvénient grave d'abandonner à leur ressentiment ceux qui s'étaient confiés à sa puissance. Il ordonna que Pepin protégeât Venise et y menât son armée. Pepin obéit, et Nicetas, se jugeant trop faible, n'osa plus rien tenter que la paix. Ne pouvant combattre, il eut recours à la plainte, aux propositions, aux menaces mêlées de promesses et de prières. On négocia; Charles permit cette fausse et passagère conciliation qui différait les événemens sans les détourner, et suspendait ses desseins sans en garantir l'abandon. On s'arrêta des deux parts, n'ayant point commencé ni cessé la guerre, et quand le mois d'avril arriva, Nicétas sortait du port de Venise, et tournait de nouveau ses voiles vers Constantinople.

XVI. De quel côté fut la bonne foi ? Y en avait-

il eu de quelque côté? L'hiver passa, le printemps revint; avec le printemps revinrent les prétentions de l'empereur grec, et avec les prétentions, la flotte et l'armée. Nicétas seul demeura; le patrice Paul venait à sa place. Parcourant et menaçant tour à tour le littoral de la Dalmatie et de Venise, comme s'il n'eût eu d'autres desseins que ceux d'autrefois, tout à coup il change de route et se jette non loin de Ravenne, sur l'île de Comacchio. L'insulte était éclatante; la guerre changeait d'objet et de caractère; il ne s'agissait plus des limites confusément réglées à Aix-la-Chapelle; les Grecs dédéchiraient audacieusement le traité.

Mais il se trouva de vaillantes troupes à Comacchio; l'espérance qu'avaient eue les Grecs de prévenir et de tromper les trompa. Au lieu de fuir, les Italiens combattirent; au lieu de céder, ils persévérèrent; loin d'être vaincus, ils furent vainqueurs. Quel parti choisir, quelle résolution embrasser? La proie convoitée eût dévoré ceux qui se promettaient de la dévorer; ils la délivrèrent, heureux eux-mêmes d'avoir pu se délivrer d'elle. Repoussés, chassés, menacés, les Grecs précipitèrent leur retraite périlleuse et désordonnée. Remontés enfin sur leur flotte, ils repassèrent les bouches du Pô, et rentrèrent affaiblis et méprisés, au port de Venise.

XVII. Pepin y était déjà avec son armée. Qu'essaierait maintenant et qu'exécuterait le patrice Paul? Battu à Comacchio par des troupes surprises

et sans chefs, surmonterait-il plus heureusement l'armée et le roi qui l'attendaient et le défiaient? Imiter Nicétas, c'était la seule ressource; négocier pour s'épargner la honte de fuir, il n'y avait point d'autre expédient. Les ressentimens de l'empereur grec n'étaient pas d'ailleurs si ardens qu'ils l'empêchassent de craindre. Il eût voulu effrayer, lui qui s'effrayait, et qu'on le crût prêt à la guerre, lui qui n'en avait ni le pouvoir ni la volonté. Envoyé pour menacer plutôt que pour vaincre, Paul, également impuissant pour l'un et pour l'autre, affecta néanmoins quelques semblans de confiance et de dignité. Il accordait la paix en la demandant, et condescendait magnanimement à des conditions désavantageuses, qu'il se fût félicité d'obtenir. Pepin, de son côté, accueillait, écoutait, ne contestait qu'avec discrétion, ne refusait qu'en laissant espérer le consentement; il devenait probable qu'on s'accorderait. Car Nicéphore y était contraint, et nul intérêt n'en détournait Charles. Il n'avait pas besoin de la guerre; le temps suffisait, et promettait tout. Mais les chefs des Vénitiens n'avaient pas de si conciliantes pensées; les ducs Willaire et Beat poursuivaient, à l'ombre des négociations, d'odieux projets de surprise et de violence. Le patrice conçut des soupçons, se crut menacé, se plaignit aigrement qu'on lui eût tendu des embûches, et tout à coup rompant les négociations, non pour le combat qu'il n'osait tenter, mais pour la retraite qu'il croyait déjà tardive et peu sûre, il leva l'ancre, et

reprit à son tour le chemin de Constantinople. Un faible succès, facile et sans importance, fut le seul dédommagement qu'obtinrent les Grecs; ils assaillirent inopinément, en Toscane, la ville de Piombino et y pénétrèrent. La gloire et l'avantage étaient médiocres; quelques meurtres et de chétives dépouilles furent les plus précieux résultats de cette courte et inutile occupation.

XVIII. On s'était donc séparé, mais sans transaction, et dans un assez menaçant état d'inimitié et de guerre. L'année suivante, il était survenu de grands changemens; le temps qui semblait seconder les desseins de Charles, dans ces provinces, leur avait nui au contraire et les avait reculés. Ces mêmes chefs des Vénitiens, qui naguère, irréconciliables ennemis des Grecs, rejetaient leurs propositions avec violence, et par aversion de la paix, se laissaient engager à la trahison, ces mêmes chefs, ébranlés maintenant ou séduits, non contens de renoncer à la guerre, renonçaient aussi à l'alliance des Francs. Traîtres à la fois à Charles et à Nicéphore, après avoir soustrait leur pays à l'obéissance de ce dernier, ils se préparaient à le lui rendre, après l'avoir soumis au premier, ils le lui ôtaient.

Charles averti, donna des ordres sévères, et Pepin s'empressa pour que la promptitude de l'exécution satisfît à la prévoyante impatience de l'empereur. Car les jours se comptaient, l'union des Vé-

nitiens et des Grecs était imminente, on les déconcerterait en les prévenant. Un même jour donc, partirent à la fois, l'armée de terre et la flotte. On arriva, on se répandit, la province fut envahie, Venise s'émut, les Italiens menaçans la pressaient et l'enveloppaient. Quel autre moyen de salut, qu'une prompte et absolue soumission? Les Grecs éloignés, n'arriveraient pas; les Vénitiens divisés, craignaient de combattre, et n'étaient d'accord que pour se racheter du péril. Ils s'en rachetèrent, Venise rouvrit ses portes à Pepin, et les ducs consternés, se remirent à sa foi et à sa merci.

XIX. La conquête avait été prompte; le jeune roi, croyant encore devancer les Grecs, en osa espérer une nouvelle. Sa flotte, inutile alors à Venise, sortit de ce port, et vint se montrer sur les côtes de la Dalmatie. Mais l'appui de l'armée de terre lui manquait, ses progrès étaient difficiles et lents. Nicéphore d'ailleurs, au bruit de l'expédition de Venise, s'était éveillé et avait armé ses vaisseaux; Paul revenait, trop tard pour la province déjà subjuguée, assez tôt encore pour celle que les Italiens menaçaient. Il pourrait avoir l'occasion de combattre, et trouver des sujets dont la résistance n'aurait pas cessé.

Les Italiens cependant surent son départ et la supériorité de sa flotte; ils hésitèrent à leur tour et doutèrent du combat qu'il faudrait livrer. Paul était proche; le temps toutefois permettait encore

de choisir : ils préférèrent à la témérité la prudence, aux hasards de leur douteuse entreprise, le salut de leurs vaisseaux et le leur. Renonçant donc à la Dalmatie, ils s'éloignèrent de cette province, évitèrent avec habileté la rencontre de la flotte grecque, et rentrèrent au port, sans gloire, il est vrai, mais sans perte. Toutes ces expéditions et toutes ces trames n'avaient eu d'effet jusques-là, que de raffermir la domination des Grecs dans la Dalmatie, et d'étendre, à Venise, celle des Francs. L'échange n'était pas désavantageux, Charles n'avait pas sujet de le regretter. Que la guerre se perpétuât, il en serait apparemment de la Dalmatie comme de Venise ; Nicéphore le prévit, et craignant de perdre, espérant peu d'acquérir, il consentit à confirmer par la paix, l'inégale compensation que les armes avaient établie. A son tour, Charles accepta, et cette lutte qui pouvait devenir si considérable, finit, comme elle avait été soutenue, sans éclat et sans résultats décisifs.

XX. D'autres embarras plus fâcheux occupaient à la vérité l'attention de l'empereur Franc, d'autres guerres plus vives, le dégoûtaient et le détournaient de cette guerre. Il était trop grand pour manquer jamais d'ennemis ; d'un côté, les Nordmans, ses derniers et plus dangereux adversaires ; de l'autre, les Arabes que tant de défaites n'avaient pu lasser. Ceux-ci recommençaient même leurs invasions maritimes ; ils oubliaient ou se flattaient de venger leurs

funestes essais contre Burchard et contre les Sardes. L'événement ne démentit pas toujours leurs espérances : une de leurs flottes sortit des ports les plus reculés de l'Espagne, déroba sa marche, trompa la vigilance des Italiens, et vint de nouveau assaillir la Corse. C'était le samedi de la Pâque : ils descendirent, aucune force ennemie ne s'opposa à leur tentative; ils continuèrent, tout ce qui eut pu les arrêter s'enfuyait. Aleria (1) était proche, ils l'enveloppèrent; sa résistance fut timide, en un instant ils l'eurent vaincue. Tout ce qu'elle avait de richesses lui fut enlevé; tout ce qui s'y trouva de vivant fut mis à l'épée. L'évêque seul et quelques vieillards demeurèrent : dédaignés, ou respectés, on les épargna; ruines humaines abandonnées parmi des ruines.

XXI. Une année passa; de nouvelles incursions furent tentées. La flotte arabe, plus nombreuse cette fois et plus téméraire, osa venir en Sardaigne et annonça la volonté de s'y maintenir. Il y fallut renoncer cependant, après des succès disputés et rares, et qui n'en faisaient pas espérer de meilleurs.

(1) C'était la colonie de Sylla. — « Et colonias, Marianam a Caio Mario deductam, *Aleriam*, a dictatore Sylla. » (Pline, Nat. hist, lib. 3, cap. 13.)

Aleria est l'ancienne Atalia, fondée par les Phocéens, quand ils s'enfuirent de Phocée, qu'assiégeait l'armée de Cyrus. (Hérodote, liv. 1 ch. 165.)

Mais en quittant la Sardaigne, ils méditaient de s'en dédommager sur la Corse, et, par un étrange malheur, tant d'avertissemens si récens encore et si douloureux, avaient été négligés. Il ne se trouva point de soldats dans cette île, point de chef expérimenté, point de résistance préparée. Les habitans réduits à leurs seules forces, ne désespérèrent pas cependant; ils se défendirent, mais avec plus de courage que d'habileté. Quelques cantons, plus populeux ou moins accessibles, réussirent seuls à rebuter l'impatiente ardeur des Arabes ; le reste obéit ou périt.

XXII. L'année suivante ne les revit point dans ces mers; mais à la seconde, un bruit menaçant annonça tout à coup des entreprises semblables et plus étendues. Deux flottes s'armaient à la fois, chez les Maures, l'une en Espagne et l'autre en Afrique. Le moment approchait qu'elles lèveraient l'ancre, et quand elles se seraient réunies, le dessein était, disait-on, de venir en Italie et d'y jeter une armée. Les flottes vinrent en effet, mais au lieu de se réunir et de concerter leurs attaques, elles restèrent séparées, et pour diviser leur péril, divisèrent imprudemment celui de leur ennemi. L'une retourna dans la Corse, déjà désolée, et qu'elle désola de nouveau. L'autre, plus forte, alla en Sardaigne, voulant achever ce qui avait été commencé avant elle inutilement et avec de si funestes succès.

Elle n'en eut point de plus favorables : à peine venue, elle jeta l'ancre ; à peine arrêtée, les troupes qu'elle portait descendirent ; à peine formées, ces troupes durent aller au combat. Car les Sardes se souvenaient d'avoir vaincu, et ils accouraient, ne voulant pas retarder l'heure de vaincre. Qu'attendraient-ils, et pourquoi, pouvant attaquer, en laisseraient-ils à l'ennemi l'avantage ? Ils se précipitent, provoquent, devancent ; ils frappent, ils choquent, ils pressent, pressent encore et ne se laissent plus arrêter. Les Arabes s'étonnent, leurs desseins se confondent, leurs lignes se rompent, le désordre et le carnage deviennent affreux. On combat encore, et le succès n'est déjà plus incertain ; aux cris de fureur se mêlent déjà les cris de victoire : les Sardes l'emportent ; tout a cédé devant eux, et s'est dissipé.

XXIII. Toutefois, même au plus fort de leurs agressions et de leurs haines, les Arabes, toujours divisés, ne laissaient pas d'éprouver d'impérieux besoins de repos. Des négociations d'espèces diverses s'étaient engagées, tantôt avec le calife de Cordoue, tantôt avec ses émirs, quelquefois pour une paix régulière et commune, d'autres fois pour des traités partiels et mystérieux. Dès avant la dernière tentative contre la Sardaigne, une convention avait été solennellement arrêtée entre Al-Haccan et l'empereur Charles ; on eût dit la guerre finie, elle n'était pas même suspendue. Dès avant cette conven-

tion, l'émir de Sarragosse avait secoué le joug du calife, et sollicité les secours des Francs.

Auréolus, homme vaillant, commandait, au nom du roi d'Aquitaine, dans le pays qui s'étend des Pyrenées aux villes de Sarragosse et de Huesca. Il gardait à la fois les montagnes, et défendait la frontière; c'était un poste important, et un office qui demandait de l'habileté. Auréolus, vieilli dans la guerre, contenait avec une égale vigilance les sujets et les ennemis; on obéissait des deux côtés, ou l'on demeurait dans l'inaction. Mais la mort, qu'il n'attendait pas, le surprit; et cette perte imprévue en amena d'autres qui ne le furent pas moins. Dans Sarragosse et dans Huesca, commandait, au nom des Arabes, l'émir Amoros, chef ambitieux, entreprenant et de peu de foi. A peine eut-il su la mort d'Auréolus, il courut; les Aquitains, privés de leur chef, hésitèrent; les habitans, effrayés ou indifférens, les servirent mal; lui, poursuivit, et en quelques jours il eut achevé : les villes, les forts, les défilés étaient en sa main.

XXIV. Que ferait-il cependant de cette conquête? Amoros ne s'était point proposé d'en faire hommage au calife; d'autres desseins préoccupaient son esprit. En même temps qu'il enlevait ces riches contrées à Louis, il se promettait d'arracher à Al-Haccan ses deux villes de Huesca et de Sarragosse. Il méditait, comme Zaddon, de se séparer de Cordoue, et n'avait usurpé sur les Aquitains que pour



s'élever lui-même, et donner plus d'étendue et de force à sa propre souveraineté.

Mais l'entreprise était hasardeuse, le but périlleux, les moyens bizarres, et il semblait peu naturel et peu sage de prétendre désarmer à la fois Al-Haccan et Charles, en les offensant et les dépouillant tous les deux. Amoros néanmoins en eut l'espérance; pendant qu'il laissait douter au calife, si ce n'était pas pour lui qu'il avait vaincu, il envoyait secrètement à l'empereur quelques-uns de ses plus fidèles confidens, chargés d'offrir à ce prince de feintes excuses et d'artificieuses soumissions.

« Il n'avait rien envahi que pour en éloigner Al-
» Haccan; d'autres émirs y fussent venus, s'il eût
» différé; ces pays ne cesseraient point d'obéir à leur
» ancien maître; Sarragosse même et Huesca lui
» obéiraient; la souveraineté de ces deux villes se-
» rait donnée pour le seul commandement des can-
» tons, si mal défendus par les Aquitains; l'échange
» était-il si défavorable? Que le glorieux empereur
» reçût et protégeât son vassal; il n'avait d'autre
» espérance que de réunir sous son autorité suze-
» raine tous les territoires où il commandait. »

XXV. Charles écouta, sans les repousser, les équivoques propositions de l'émir. Il les avait pesées sans doute, et les jugeait peu sincères; mais il lui était utile de les accueillir, et il y trouvait au moins l'avantage d'entretenir la division chez ses ennemis. Bientôt, non content de recevoir les dé-

putés de l'émir, il voulut à son tour lui en envoyer. Car les conditions étaient acceptées, et c'était peu si l'on n'assurait l'exécution. Mais Amoroz n'avait pas tant de célérité ni d'impatience : il ne refusait et ne désavouait rien ; loin de là, il eût ajouté plutôt à ses promesses. « Il ne devait pas cependant » précipiter ses mesures : une si délicate entre- » prise exigeait des ménagemens; on le jugerait » excusable de vouloir garantir sa sécurité. Ses de- » mandes d'ailleurs ne seraient ni suspectes ni » excessives ; il ne voulait qu'une chose légitime et » simple, que tous les comtes de cette frontière fus- » sent assemblés, que les changemens proposés » fussent concertés avec eux, qu'il reçût d'eux- » mêmes la pleine assurance de leur assentiment » et de leur appui. » On eût pu s'étonner et s'irriter déjà de ce langage; mais le temps, l'éloignement, les habitudes de fraude et de guerre, la crainte du calife, le caractère même des événemens qui se préparaient, prêtaient apparemment quelque couleur de sincérité aux réclamations de l'émir; on y accéda.

XXVI. Ce fut inutilement ; le premier subterfuge épuisé, il en substitua audacieusement de nouveaux. Le temps se perdait; on vit clairement qu'Amoroz, trompant des deux parts, n'avait d'autre pensée que d'imposer au calife, et de l'engager à reconnaître lui-même son indépendance, de crainte qu'il n'exécutât ses menaces, et ne se jetât en effet

dans l'alliance des Francs. Qu'attendre de plus? on se sépara plus ennemis qu'on n'était, plus impatients de vengeance qu'avant ces frauduleuses promesses de conciliation.

Les espérances des Francs s'évanouissaient, mais celles de l'émir ne furent pas moins abusées. La justice vint, le châtiment tarda peu. Le calife inquiet faisait à Charles de moins arrogantes propositions dans ce même temps. Charles s'applaudit; et, jugeant l'occasion heureuse, il ne la voulut point négliger. On se mit d'accord, et tout aussitôt libre d'embarras et de crainte, par ce traité qui le réconciliait avec son plus puissant ennemi, Al-Haccan envoya son fils Abdérame contre l'émir révolté. Abdérame vint, pressa Sarragosse, en força les portes, réduisit Amoroz à prendre la fuite, et quelques jours encore écoulés, il ne restait plus à l'émir que la seule cité d'Huesca.

Car, de son côté, l'empereur n'était pas demeuré non plus dans l'inaction, il avait fait marcher Héribert avec l'armée du roi d'Aquitaine. Héribert se hâta, força les montagnes, entra dans la plaine, poussa tout ce qu'il rencontra d'ennemis, reprit tout le territoire qu'Auréolus avait occupé, arriva enfin devant Huesca et y mit le siége. La chute de cette ville manquait pour achever la ruine et le châtiment d'Amoroz. Héribert et les siens n'y épargnait pas leurs efforts; malheureusement la saison, qui devenait rigoureuse, les vivres qui étaient presqu'épuisés, les machines dont on était dépour-

vu, quelques succès obtenus dans une sortie par les soldats de l'émir, la nécessité, la prévoyance, la crainte persuadèrent aux Aquitains de laisser la ville, et de se borner sagement à leurs premiers avantages.

XXVII. Mais avec ces événemens, provoqués au-delà des Pyrénées par l'ambition de l'émir, concouraient en-deçà, peut-être à son instigation et par ses promesses, d'autres mouvemens qui lui faisaient espérer une secourable diversion. La Gascogne, amie des changemens, s'agitait : l'esprit de révolte, à peine assoupi, s'y était subitement rallumé; on y aspirait, comme à Sarragosse, à l'indépendance; on était las d'obéir aux Francs et aux Aquitains.

Louis, ses leudes étant convoqués, leur révéla ces périls, et leur proposa de marcher promptement pour les prévenir. Ils ne refusèrent point; l'armée fut précipitamment réunie, le jeune roi se mit lui-même à sa tête, on partit. Arrivés à Dax, Louis commanda aux Gascons qu'ils livrassent à l'instant les principaux chefs de la révolte. Ils se récrièrent et demeurèrent incertains ; comme ils n'obéissaient pas, on entra en guerre. Leurs terres aussitôt furent envahies, leurs troupeaux, leurs bois, leurs grains, leurs habitations, tout fut dévasté. Ils se soumirent alors, et leur faute étant déjà expiée, Louis désarmé, ne refusa plus le pardon qu'ils sollicitaient.

Si proche des Pyrénées, il fut tenté de poursui-

vre et de les franchir. La saison, l'occasion, l'intérêt des provinces de l'Ebre l'y excitaient. Il alla donc, et descendit jusqu'à Pampelune. L'expédition terminée, on prépara le retour, et nul danger n'étant plus probable, Louis prescrivit de suivre le même chemin. Il s'en rencontra cependant, car les Gascons, fidèles à leurs habitudes, encore plus fidèles à leurs haines, leur tendaient de menaçantes embûches. Ils s'assemblaient en grand nombre dans les sinueuses cavités des montagnes, dans les hautes forêts de ces défilés. Mais on connut leurs desseins, et on les déconcerta. L'armée avançait avec tant de précautions et de diligence, que les Gascons ne purent trouver l'occasion qu'ils cherchaient. Leur entreprise avorta. Quelques-uns, tombés, pour leur malheur, au pouvoir des Aquitains, furent pendus sans pitié; d'autres, qu'on ne put atteindre, perdirent leurs enfans et leurs femmes, punis au lieu d'eux, et condamnés pour le crime des leurs, à la servitude.

XXVIII. Qu'étaient ces travaux toutefois, et ces luttes? A peine un embarras, presque des jeux. La guerre des Arabes pouvait avoir de la durée et non des périls; leur territoire en était presque le seul théâtre; la flotte italienne et l'armée des Aquitains suffisaient. La guerre des Grecs ne pouvait plus devenir sérieuse qu'autant qu'il plairait à l'empereur franc. A moins qu'il ne reprît ses anciens projets d'agression, il n'avait guère à appréhender les

timides ressentimens de Constantinople; tant qu'il n'irait ni dans la Sicile, ni dans les Calabres, Nicéphore, heureux de son inaction, ne l'obligerait point d'en sortir. On ne peut compter les Gascons, faibles ennemis, à peine assez forts pour une courte révolte. Le seul danger de ce temps était au nord de l'empire; les seuls adversaires étaient les Nordmans. De jour en jour croissaient la puissance et la témérité de ce peuple; de jour en jour son orgueil et son ambition. Au moindre succès, ils franchiraient l'Elbe; la Saxe à peine obtenue serait de nouveau disputée; le christianisme à peine établi s'y abolirait; trente-trois ans de guerre et de gloire n'auraient produit que guerres et malheurs; cette grande conquête, cette conversion si laborieuse, cette œuvre si vaste et qui remplit toute la vie de Charles, ne seraient peut-être qu'un triste et vain souvenir (1).

XXIX. Ce prince en avait le pressentiment, et en anticipait la douleur. Un jour, pendant qu'il parcourait les provinces maritimes de son empire, il arriva inopinément dans un port voisin de Narbonne, mais dont le nom ne nous a pas été conservé. C'était l'heure du repas de Charles; il se le

(1) « Leur roi Godfried se laissa tellement enfler par d'orgueilleuses espérances, qu'il se promettait l'empire de la Germanie tout entière. La Frise et la Saxe, il les regardait comme des provinces à lui. » (Eginhard, Vie de Charl.)

fit apporter : à peine il commençait, des vaisseaux étrangers se montrèrent dans l'éloignement, qui, naviguant vers la côte, faisaient soupçonner le dessein d'aborder. On les crut amis d'abord et simples marchands ; on les disait Africains, Juifs Italiens, peut-être Bretons. Mais Charles, inquiet, se levant, voulut en juger de ses yeux, et connut bientôt à la forme et à l'agilité des navires, pourquoi et de quel pays ils venaient. « Courez, cria-t-il, ce ne sont » point des amis; au lieu de marchandises, ils por» tent la guerre. » Les Francs coururent, remontèrent précipitamment sur leurs vaisseaux, et prêts au combat, ils levèrent l'ancre. Mais les étrangers, apprenant la présence de Charles, n'osèrent ni continuer, ni attendre; ils retournèrent leur proue, et secondés par le vent, ils se perdirent bientôt dans la haute mer. C'étaient des Nordmans.

Charles, pendant ce temps, laissant le festin, demeurait immobile et silencieux, et l'on voyait passer sur son front des signes fréquens de surprise et d'inquiétude. Aucun des siens ne l'interrompait : on ne l'eût osé. S'arrachant enfin à cette méditation fâcheuse et muette :

« Comprenez-vous, leur demanda-t-il, d'où vient » ma douleur ? craindrais-je de misérables pirates ? » Ils ne peuvent rien contre moi. Mais que dois-je » prévoir, puisque moi vivant ils osent insulter ce » rivage? que ne tenteront-ils point, après que la » mort les aura délivrés de moi ? Mon cœur se trou-

» ble quand je mesure les maux qu'ils feront un » jour à mes peuples et à mes neveux (1). »



XXX. Godfried régnait encore chez cette nation; jaloux de s'étendre, impatient de se rapprocher de la Saxe, il ne l'essayait toutefois que timidement. Il avait réveillé d'anciennes querelles entre les Nordmans et les Obotrites, et s'était flatté d'engager, sans trop de péril, une guerre isolée avec ces derniers. Ce n'était encore qu'un commencement, et il n'attaquait les Francs que dans leurs vassaux. D'utiles auxiliaires le servaient; les Livoniens entre autres et les Smeldingiens; même les Wladaves, ennemis jaloux des Obotrites, ennemis des Francs, protecteurs de leur ennemi.

Godfried donc, menant avec lui les guerriers de ces nations, entra sur les terres des Obotrites, et en entreprit la conquête. Il y eut de rudes combats dans cette guerre, et de fréquens changemens de fortune; car Thrasicon, chef infatigable, défendait son peuple avec une audacieuse opiniâtreté. Il se rencontra une occasion malheureuse, où Godelaïd, son neveu, attiré traîtreusement dans une embuscade, résista inutilement, et demeura prisonnier. Godfried, féroce ennemi, le fit pendre. Bientôt, comme il assiégeait l'une des villes de Thrasicon, celui-ci accourut, les deux armées se mêlèrent, les

(1) Le moine de Saint-Gall, liv. 2.

plus vieux soldats des Nordmands périrent, plusieurs de leurs chefs tombèrent avec eux, Reginhold, neveu de Godfried, acquitta le meurtre de Godelaïd, et reçut la mort. Mais la puissance de Thrasicon n'était pas égale à son courage; éloigné des Francs, et laissé longtemps sans secours, il ne put qu'illustrer et retarder sa défaite. Le moment vint qu'il ne lui resta plus que la fuite, et que proscrit, banni, sans armée, il fut réduit à abandonner son pays où s'étendait et s'appesantissait le joug des Nordmans.

XXXI. Le bruit cependant en était venu à l'empereur Charles. Une armée de Francs s'était formée à la hâte, et prenait déjà les difficiles chemins de la Saxe. Charles lui avait donné pour chef l'aîné de ses fils. Arrivés sur l'Elbe ils y jetèrent un pont, et négligeant les Nordmans qui se retiraient devant eux, ils allèrent, sans se laisser détourner, châtier les Livoniens et les Smeldingiens : ils entrèrent; ce ne fut que meurtre et ruine; tout passa par le feu et par l'épée dans le pays de ces deux malheureuses nations. Enfin rassasiés de vengeance, embarrassés de butin, ne rencontrant plus d'ennemis, ils rétrogadèrent, repassèrent l'Elbe, et s'en revinrent en Saxe.

XXXII. Godfried, pendant ce temps, sortait du pays des Obotrites; et ne voulant alors ni attendre les Francs, ni les attaquer, il poursuivait et préci-

pitait sa retraite. Il vint au port de Rérich, place isolée et trop menacée, qui lui appartenait et qu'il ruina. Après quoi, ces démolitions achevées, il remonta sur sa flotte, et ramena ses troupes à Lichtshor. Embrassant bientôt un dessein vaste et pourtant timide, il résolut de construire, sur sa frontière, une profonde muraille, qui, suivant le bord septentrional de l'Eyder, s'étendît de la Baltique jusqu'à la mer d'Occident. Étrange pensée en un roi guerrier, et chez une nation de soldats.

Ce dessein, ainsi qu'il arrive souvent, commença et ne fut point achevé; le temps n'en fut pas laissé à Godfried. Ce prince, embarrassé chez les siens, regretta un moment l'inopportune précipitation de son entreprise; et il voulut essayer d'endormir la prudence et les ressentimens du vieux Charles. Il envoya vers lui, prétendant qu'il n'était point l'agresseur, qu'il avait agi justement, qu'il avait souffert des offenses, qu'on ne pouvait s'étonner qu'il les eût vengées. Il n'aspirait qu'à en persuader l'empereur, et pour preuve il proposait de former, sur les bords de l'Elbe, une assemblée de chefs nordmans et de leudes francs, où se discuteraient ses griefs, où se concilierait ce grave litige. Charles consentit, mais avec moins d'abandon et de promptitude que ne l'espéraient les Nordmans; il ne refusait point de délibérer, mais il n'interrompait, ni ne découvrait ses résolutions. On s'assembla donc, et ce fut à Badenstein, sur la rive gauche de l'Elbe: on contesta, on disputa, on fit un inutile échange de

protestations et de subterfuges; le temps se perdit, on ne conclut rien.

XXXIII. Thrasicon seul, délibérant peu, mais agissant sans relâche, poursuivait sérieusement d'utiles résultats, et les obtenait. Ambitieux, mais avec les vertus qui servent et justifient cette passion, il s'était glorieusement relevé dans son exil, et s'y était créé une armée. Beaucoup de Saxons le suivaient, beaucoup d'Obotrites demeurés fidèles à son droit et à son malheur. Devenu puissant, sa première tentative fut chez les Wladaves; il les attaqua, les vainquit, dévasta leurs terres, et leur fit payer chèrement leurs triomphes aidés et partagés par Godfried.

Des Wladaves, il courut aux Smeldingiens, ruina leurs champs, assiégea leurs villes, vengea et compensa largement les pertes qu'ils lui avaient fait essuyer. Satisfait alors et victorieux, il rentra, sans plus redouter Godfried, chez ses Obotrites, et y rétablit audacieusement sa domination. Mais ce ne fut que pour peu de temps. Il n'était en garde que contre la force, et il eût fallu se méfier de la ruse. Godfried, contenu par la menace des Francs, suspendait la guerre, mais sans renoncer à sa haine. Amené bientôt, on ne sait par quel intérêt, au port de Rérich, Thrasicon fut trahi, livré aux soldats du prince nordman et tué. Fin regrettable après de si mémorables travaux!

XXXIV. Charles cependant méditait et préparait l'avenir; il cherchait quelles précautions il devait prescrire pour embarrasser les projets toujours menaçans de Godfried. Il s'arrêta à l'insuffisante, mais pourtant utile pensée, de fonder une ville étendue et forte, en un lieu favorable, et qui dominât le cours de l'Elbe. L'assiette, les plans, la population elle-même en seraient choisis avec soin. Ce serait une colonie guerrière, une armée dans une cité, un camp inexpugnable et perpétuel, une barrière fixe à la fois et mobile contre la gigantesque barrière que bâtissaient les Nordmans.

L'emplacement désigné était au delà de l'Elbe, au bord de la Sture, au lieu d'Esselfeld. On y fit de grands amas d'armes; on y amena de la Germanie et de la Gaule un nombre considérable d'hommes robustes et exercés à la guerre. Les travaux sagement conçus, habilement dirigés, s'achevaient presque aussitôt qu'ils avaient été entrepris; la ville sortit en un instant et tout armée, du sein de la terre. C'était une possession précieuse, mais qui menaçait trop les Nordmans pour n'en être pas toujours menacée; elle appelait la guerre, qu'elle devait prévenir. Charles, qui en savait l'importance, ne jugea point le comte Egbert trop habile et trop élevé pour un commandement si périlleux et si difficile.

XXXV. Ses desseins d'ailleurs ne se bornaient pas à ce faible établissement; il embrassait de plus vastes et plus complètes pensées. Une résistance

douteuse eût-elle suffi à sa grandeur et à son génie? Mais, de son côté, le prince nordman combinait aussi des plans d'agression, et n'entendait point que les Francs eussent la gloire de le prévenir. On le jugeait oisif; on le menaçait dans les provinces de l'Elbe, il partit. Tout à coup, de sinistres bruits se répandent; un nombre prodigieux de vaisseaux a été vu sur le littoral de la Frise; quels seraient-ils s'ils n'étaient nordmans? Les îles de cette mer sont envahies et saccagées; le continent, à son tour, reçoit les dévastateurs. Les Frisons résistent, combattent, succombent, subissent le joug. Quelques jours ont suffi; ils sont vaincus, sujets, tributaires; ils ont donné cent livres d'argent. A peine vaincus, l'œuvre est achevée, Godfried lève l'ancre, il laisse cette proie en lambeaux, il rentre déjà dans ses ports.

XXXVI. Charles, abusé, frémit de colère et de confusion. De tous côtés, courent ses commandemens pour appeler les troupes et hâter le rassemblement de l'armée. Lui-même, sortant d'Aix-la-Chapelle, il va à sa flotte, en presse le départ, et lui prescrit de l'aller attendre aux bouches de l'Elbe. Bientôt il revient, met en mouvement ses premiers corps de soldats, passe le Rhin avec eux, et va mettre son camp à Lippenheim, pour laisser aux troupes éloignées le temps de l'atteindre. Elles arrivent, il repart; déjà il est aux bords de l'Aller il campe au confluent du Weser il choisit un

champ favorable, il se prépare pour la bataille prochaine dont l'osent menacer les Nordmans. Car leur armée a marché aussi, et comme elle s'est vue nombreuse, elle s'est crue formidable.

XXXVII. On allait donc combattre ; le jour n'en vint pas. Godfried quittait en ce même temps une femme qu'il avait aimée, et il donnait son amour à une autre femme. La femme répudiée était mère ; elle avait un fils qui atteignait l'âge des guerriers, jeune prince farouche, impétueux, prompt à la vengeance. Ce fils ressentit amèrement les dédains soufferts par sa mère. Un affreux désir de les venger le saisit ; il l'osa, le meurtre de son père et de son roi ne l'effraya point.

Un jour que Godfried, étant à la chasse, s'appliquait à détourner son faucon d'une cigogne qu'il dédaignait et souhaitait d'épargner, le jeune prince approchant tira rapidement son épée et la lui enfonça dans le sein (1). L'étonnement, l'horreur, la consternation furent au comble parmi les Nordmans ; de profondes et subites discordes éclatèrent. Plus animés contre eux-mêmes que contre les Francs, d'autres desseins, moins ambitieux, quoiqu'aussi peu pacifiques, remplacèrent dans leur esprit les présomptueux desseins de Godfried. Ils ne songeaient plus à défier Charles, mais à se dérober plutôt à sa vigilance ; ils rétrogradaient, et se

(1) Le moine de Saint-Gall, liv. 2.

détournaient, et s'éloignaient par degrés des rives de l'Elbe. Ils avaient témérairement franchi la frontière; ils la repassaient maintenant avec précipitation et inquiétude, vaincus sans combat par la seule mort de leur roi.

XXXVIII. Godfried laissait plusieurs fils, qui aspirèrent, comme il était naturel, à lui succéder. Mais ils étaient jeunes, et ils échouèrent; les dédains, l'abandon, la fuite, étaient leur partage. Ce fut Hemming, neveu de Godfried, qui triompha d'eux et qui devint roi. Hemming, à qui la guerre étrangère eût été fâcheuse en ces premiers temps, proposa une trève à Charles, et promit d'entrer aussitôt en de plus décisives négociations. L'empereur, quoiqu'il n'y eût eu qu'une menace de guerre, avait cependant éprouvé des pertes qui l'excitaient à abréger son expédition. Une affreuse épizootie avait fait périr, en quelques jours, tous les bœufs amenés pour les transports et pour l'approvisionnement de l'armée. On savait d'ailleurs les discordes qui désolaient les Nordmans, et l'on eût craint de les faire cesser par la guerre. La trève donc se conclut, et l'armée des Francs, laissant le Wéser, retourna lentement dans les provinces du Rhin.

XXXIX. Hemming, cependant, demeurait fidèle à ses desseins et à ses promesses. Il voulait achever la paix déjà commencée, et cherchait sincèrement les moyens de l'asseoir sur de fermes et bons

fondemens. Le printemps ayant rouvert les chemins, on renouvela les communications et les conférences. Douze chefs nordmans vinrent en un lieu convenu, au bord de l'Eyder; douze leudes des Francs y allèrent à leur tour, et se réunirent à eux. On délibéra, on s'accorda, tous les différends se concilièrent; la paix s'établit, et on la jura des deux parts solennellement. Hebbe et Awin, envoyés du roi nordman, partirent pour Aix-la-Chapelle, portant à l'empereur les présens, les soumissions, la foi de leur prince.

XL. Mais le règne d'Hemming dura peu; deux ans à peine passés, ce prince mourut. Deux rivaux se disputèrent sa douteuse succession. L'un, Siegfried, était neveu du roi précédent; l'autre, Anul, était neveu d'Hemming. Les transactions se font avec peine, en de si hautes et si contraires prétentions; on prit pour arbitre la force. Deux puissantes armées de Nordmans se rencontrèrent sur le même champ de bataille, deux princes vaillans qu'enflammait le désir de vaincre, qu'enivrait l'espoir de régner.

Ils combattirent, on ne peut redire de quelle fureur; il y eut une sanglante défaite, une éclatante victoire, une couronne recueillie dans ces flots de sang, et dans ces tas de cadavres; mais de cette honte et de cette gloire, rien n'en échut ni à Arnul, ni à Siegfried. Aucun ne vit le succès; le seul prix de leur ambition fut la mort. Ils succombèrent tous

deux, se faisant voir à l'envi dignes du trône, au moins par leur générosité et par leur courage. Au lieu d'eux, régnèrent Herriol et Rainfroi; car ils étaient frères d'Anul, et c'était l'armée de ce prince qui avait vaincu.

XLI. Ces jeunes rois suivirent les exemples d'Hemming, et sacrifièrent comme lui la guerre extérieure au besoin plus impérieux de s'affermir chez les leurs. Ils voulurent la paix avec Charles, et la lui firent demander par des envoyés. Ils priaient aussi que ce prince consentît à leur renvoyer un de leurs frères, ôtage important que lui avait livré le roi mort. Charles, persistant lui-même dans ses résolutions antérieures, ne refusa point de confirmer ses engagemens. Il accorda qu'une troisième assemblée se réunît comme autrefois, aux derniers temps de Godfried, et aux commencemens du règne d'Hemming. Seize chefs de chaque nation furent convoqués en un lieu choisi sur la rive droite de l'Elbe. La délibération fut courte et facile; on en hâtait des deux parts, et d'une égale sincérité, la conclusion. Ils renouvelèrent le traité d'Hemming, ils répétèrent les mêmes sermens; Charles, satisfait, rendit son ôtage; on eût dit une alliance inviolable et perpétuelle.

XLII. Mais ce traité, tant souhaité des Nordmans, ne les affranchissait pas de toutes leurs guerres. Celle qu'ils se faisaient à eux-mêmes, au lieu

de s'éteindre, se multipliait. L'armée d'Anul avait triomphé inutilement; beaucoup s'étaient soumis aux frères de ce prince, après la victoire; plusieurs s'obstinaient et répudiaient leur domination. La Westerfulde, province éloignée, s'était mise ouvertement en révolte, et ne s'effrayait ni ne se lassait. Il fallait bien la réduire, et l'on n'en avait d'autre moyen que les armes; les jeunes rois y allèrent, menant de nombreuses troupes avec eux. Le succès attesta leur droit; ils vainquirent, et victorieux, on les avoua maîtres et rois.

Toutefois, pendant qu'ils subjugaient ces rebelles, d'autres rebelles, plus autorisés et plus redoutables, se levaient contre eux. Les fils de Godfried, dépossédés par Hemming, revenaient; ils avaient rompu leur exil, et se faisaient suivre d'une forte troupe de guerriers, proscrits comme eux et vaillans. Ils allaient, et leur nombre grossissant toujours, ce fut bientôt une armée. Enhardis alors, ils osèrent tout, et cherchèrent, pleins de courage, une occasion pour une action décisive. Les jeunes rois, sortant d'une victoire qui les affermissait, à ce qu'on devait croire, et les enivrait, ne soupçonnaient pas qu'ils marchaient à une défaite peut-être, et à leur ruine.

Ils précipitaient leur retour, quand tout à coup survinrent les fils de Godfried, déterminés, menaçans, montrant la volonté de leur disputer le passage. Il fallut combattre, il fallut fuir; car la fortune les trahissait, et passait à leurs ennemis. Il se fai-

sait un fatal échange, entre ces princes, de l'exil et de la couronne : les fils de Godfried n'étaient plus bannis, et devenaient rois ; les frères d'Anul cessaient d'être rois ; ils étaient bannis.

XLIII. Tout concourait pour détrouner les Nordmans et pour les attacher de plus en plus à leurs promesses. Charles, néanmoins, quoi qu'il persistât aussi à garder les siennes, n'entendait pas que cette paix lui dérobât d'autres ennemis, et l'obligeât de remettre aux auxiliaires de Godfried, les offenses répétées qu'ils lui avaient faites. Son fils avait châtié une première fois les Livoniens; Thrasicon, à son tour, l'avait durement vengé des Wladaves : ces représailles n'avaient pas suffi. Les malheurs des Livoniens leur avaient laissé plus de ressentimens que de craintes ; ils étaient restés ennemis des Francs. Les Wladaves, irrités comme eux, et non moins fidèles à leurs haines, avaient patiemment cherché l'occasion, et la rencontrant, ils ne l'avaient point négligée.

Aux bords de l'Elbe, était un château qu'on nommait Hobbuc; dans ce château, des troupes saxonnes; avec les Saxons, Odon, leude franc, qu'avait envoyé l'empereur pour les commander. Odon ne prévoyant aucune attaque prochaine, laissait languir ses préparatifs de défense. Les Wladaves vinrent, surprirent ce chef imprudent, et renversèrent le fort. Mais l'année suivante, lorsque Hemming fut devenu roi, et que la guerre eut cessé contre

les Nordmans, Charles, se ressouvenant de ces trahisons, craignit d'en encourager le retour, s'il les laissait impunies. Une armée partit, traversa la Saxe, poussa au-delà de l'Elbe, rebâtit Hobbuc, s'étendit sur les terres des Livoniens, et ne les quitta que ruinées. Elle allait à leur tour contre les Wladaves; mais ils se soumirent, payèrent tribut, reçurent la paix, et la confirmèrent par des ôtages.

XLIV. De leur côté, les Bretons, quelque temps oisifs, toujours inquiets et indociles, ayant jugé l'entreprise de Godfried, et l'absence de l'empereur, favorables aux espérances qui sommeillaient en eux sans s'éteindre, étaient revenus témérairement à leurs anciennes habitudes de rébellion. Ils refusaient le tribut, reprenaient les armes, franchissaient les limites de leur province, exerceraient au loin d'insatiables pillages.

Mais le temps de l'expiation arriva; pendant que la première armée allait chez les Livoniens et chez les Wladaves, portant à ces peuples la redoutable justice de son empereur, une seconde armée partait, forçait les passages de la Bretagne, et lui infligeait à son tour la trop juste peine de ses perpétuelles désobéissances. Elle avait ravagé, on la ravagea; tout ce qu'elle avait osé, elle le souffrit. Elle frémissait, mais de sa faiblesse plus que de ses pertes; elle se fût résignée à ses maux, sans l'impuissance où elle était d'en faire de pareils et de se venger. Quelle espérance en aurait-elle eue? Elle s'hu-

milia et reprit le joug inutilement rejeté. Ces deux expéditions eurent d'heureux fruits, mais peu d'éclat et de gloire; il n'y avait eu de périls que pour les vaincus.

XLV. Il s'en fit une troisième encore dans le même temps, et le résultat n'en parut ni moins prompt, ni moins favorable. Charles était attentif aux progrès et à la sûreté de la colonie qu'il avait établie dans le pays des Awares, après l'extermination de ses anciens possesseurs. Mais les Slaves, qui occupaient la Bohême, étaient attentifs aussi aux occasions d'usurper sur cette population faible et nouvelle. Ils se souvenaient toujours de leur duc Lechon, et de ses succès plus que de sa mort. Charles ne pouvait permettre ces violences; il envoya une armée dans la Pannonie, mais bien moins pour faire la guerre que pour l'étouffer. Cette armée vint, menaça, répandit l'effroi chez les Slaves, et bientôt elle envoya à son tour les chefs des deux nations à l'empereur, pour qu'il entendissent leur jugement et sa volonté.

XLVI. Ni ces travaux, cependant, ni ces négociations, ni ces guerres ne détournaient son esprit des soins domestiques et des intérêts de l'Église. Il était guerrier, conquérant, fondateur d'empire, mais religieux et chrétien. Une épineuse controverse s'était engagée autrefois en Orient, sur l'un des dogmes les plus vénérés du christianisme. Elle avait été

portée depuis, dans les Gaules, au temps de Pepin, et le concile assemblé à Chantilly dans ce temps, en avait entrepris, mais non achevé l'examen. Il n'était question de rien moins que de la commune et uniforme production de l'Esprit saint, ou selon l'expression consacrée, de sa procession, savoir si elle était double ou unique, si le Verbe ne procédait que du père, s'il procédait tout ensemble du père et du fils. Cette question soulevée pour la première fois par Théodore de Mopsueste et par Théodoret, son disciple, venait d'être de nouveau proposée à Jérusalem par le moine Jean. C'était une importante et dangereuse discussion, car elle touchait aux rapports, à l'égalité, à l'unité, à l'essence même de la Trinité.

XLVII. Aux commencemens du christianisme, la double procession avait été communément admise et supposée ; le symbole de Nicée ne l'exprimait point. Le symbole de Constantinople l'exprima plus tard, mais imparfaitement et dans une forme équivoque, affirmant que le Saint-Esprit procédait du père en qui est le fils, mais laissant douter s'il procédait pareillement du fils et du père. Cette omission était aux yeux de plusieurs, comme une vraie et décisive exclusion. Cependant l'Église romaine tenait invariablement pour la procession commune; l'Église des Gaules suivait son exemple; l'Église d'Espagne allant au-delà, corrigeait le symbole de Constantinople, et ajoutait, d'un seul

mot, la procession du fils à celle du père; cette correction tolérée en France, s'était par degrés fait admettre jusques dans la chapelle de l'empereur.

XLVIII. Les esprits toutefois s'agitant et se divisant, Charles en prit quelque inquiétude, et, pour mieux étouffer ces divisions, il eut recours à l'autorité d'un Concile. Ce concile, convoqué à Aix-la-Chapelle, délibéra mûrement, et néanmoins hésitait encore, ainsi qu'avait fait le Concile de Chantilly, il éluda et différa la décision. Ce n'était pas qu'on fût incertain sur la procession elle-même; on la reconnaissait double unanimement et participant à la fois du père et du fils. L'embarras venait, et il était grave, de l'addition qu'avait osé faire l'Église d'Espagne, et que tant d'évêques francs ou germains avaient imitée. Fallait-il condamner ou autoriser cette altération? On l'eût facilement approuvée, mais les canons du Concile de Chalcédonie arrêtaient: ce Concile avait rigoureusement interdit de rien changer aux choses de foi et de rien ajouter à leurs formules.

XLIX. Hésitant donc et n'osant ni violer la prohibition dont on reconnaissait la sagesse, ni rejeter l'addition dont on avouait la nécessité, on se mit d'accord de suspendre, et de demander, avant toute chose, le sentiment du chef de l'Église. Adelar, abbé de Corbie, Bernard et Jessé, évêques de Worms et d'Amiens, furent députés vers le pape.

Léon répondit qu'il était de foi que le saint esprit procédait du père et du fils; qu'il séparerait de sa communion quiconque aurait l'imprudence de méconnaître cette vérité; que c'était un impérieux devoir pour les évêques de l'annoncer et de l'expliquer aux fidèles; que toutefois l'Église avait interdit les innovations, et que l'addition, irrégulièrement introduite dans le symbole, en devait être nécessairement retranchée, non pas précipitamment à la vérité et sans prudence, mais avec lenteur, et quand serait venu le jour opportun. L'addition en effet avait été téméraire, et la réponse de Léon ne dut exciter aucune surprise; mais la suppression, dans le désordre où étaient alors les esprits, aurait eu à son tour de graves périls. Elle eût ébranlé les croyances et autorisé, contre les intentions du pontife, des interprétations favorables à la doctrine de Jean. L'Église des Gaules s'abstint, et l'addition demeurait. Deux siècles après, l'Église romaine l'avait adoptée; au siècle suivant, le Concile de Lyon l'approuva et la consacra (1).

L. La paix, toujours incertaine et chancelante avec l'Orient, se maintenait cependant par la

(1) C'est le deuxième concile général tenu à Lyon. Il s'ouvrit en 1274, sous la présidence de Grégoire X. Les patriarches d'Antioche et de Constantinople y étaient. On y compta quinze cardinaux, cinq cents évêques, soixante-dix abbés, et mille docteurs. En 1439, le concile de Florence renouvela cette décision.

modération de Charles, et peut-être par sa lassitude, par les embarras, la faiblesse, les perpétuelles irrésolutions de l'empereur grec. Celui-ci avait envoyé un ambassadeur à Aix-la-Chapelle ; Charles, à son tour, en envoya trois à Constantinople. C'étaient Haidon, évêque de Bâle, Aïon, duc du Frioul, Hugues, comte de Tours. Charles même, exagérant à quelques égards la condescendance, fit amener par eux à Nicéphore l'ancien duc de Venise, Willaire qui, trahissant d'abord les Grecs pour les Francs, avait ensuite trahi et tout à la fois les Francs et les Grecs. Prisonnier de Pepin depuis la dernière expédition de ce prince, il allait maintenant, pour comble de misère et de confusion, subir la justice de son ancien maître. Mais Constantinople subissait elle-même de nouvelles révolutions en ce temps, et au lieu du bon accueil attendu, les ambassadeurs francs n'y reçurent que d'insolentes humiliations.

LI. Nicéphore avait trompé toutes les espérances de ceux qui lui avaient témérairement décerné l'empire. Imprévoyant, artificieux, sordide et sans foi, il ignorait même la guerre, et n'était pas moins méprisé de ses ennemis que de ses sujets. Un prince du nom de Crum gouvernait alors les Bulgares, prince audacieux, heureux et habile. Il avait eu la guerre une première fois avec Nicéphore et lui avait fait essuyer de funestes et ignominieuses défaites. Deux ans s'étaient écoulés ; ce terme venu,

l'empereur humilié comprit enfin la nécessité de réparer ses pertes et sa honte; il leva des tributs, assembla une armée et marcha de nouveau sur la Bulgarie. Ses patrices, ses conseillers, ses familiers, son fils Staurace étaient avec lui; l'expédition semblait formidable. Crum, abusé par les habitudes de l'empereur grec, n'était pas préparé pour une attaque si prompte et si menaçante; il essaya de détourner cet orage, et fit apporter au camp ennemi des offres de paix. Encouragé par ces offres mêmes, Nicéphore les rejeta dédaigneusement et persévéra.

LII. Bientôt on fut aux frontières des Bulgares, et on les franchit. Trois jours de succès vinrent ensuite; on eut l'avantage dans quelques combats partiels, on s'étendit dans le pays ennemi, on força, pilla, mit en cendres un palais du prince bulgare: Nicéphore ne voulait rien épargner, et rien laisser vivre. Crum abattu, et s'effrayant de plus en plus de son impuissance, implora la paix de nouveau, et se montra résigné aux plus rigoureuses conditions. Mais ce n'était qu'une imprudence inutile; Nicéphore, enivré, n'écouta qu'à peine, et repoussa tout.

A qui maintenant aurait recours le prince bulgare? Au seul désespoir. Il voulut mourir s'il ne devait plus régner, et régner néanmoins jusqu'à ce que la mort le précipitât.

Nicéphore cherchant, en ces sauvages contrées,

les moins âpres et moins difficiles chemins, avait engagé son armée dans une plaine profonde, fertile, riante, mais qu'enveloppaient de toutes parts des roches élevées et inaccessibles. On en eût facilement occupé les issues au premier moment; mais le prince grec, qu'endormait sa sécurité dédaigneuse, ne jugea point ces vulgaires précautions nécessaires. Il campait négligemment en ce lieu, permettant un dangereux repos à ses troupes, et laissant à l'ennemi tout le temps que demandaient ses desseins.

Ils étaient nouveaux et hardis; mais ce sont ceux qu'aime la fortune et qu'elle seconde. Crum, saisissant toutes les gorges de la montagne, n'en laissa qu'une d'ouverte, et réunit dans cet étroit et inabordable passage, tout ce qu'il avait de soldats. Les autres, qu'il ne pouvait ni occuper ni défendre, il les fit embarrasser, ou plutôt remplir avec d'énormes amas de pins et de chênes, que ses Bulgares coupaient sans relâche, et roulaient, du sommet des roches au creux des ravins. Deux jours et deux nuits suffirent à ces immenses travaux, que n'interrompirent ni ne soupçonnèrent les Grecs. La troisième nuit arrivée, pendant que dormait l'inhabile et présomptueux empereur, Crum sort tout-à-coup du sinueux défilé qui cachait sa troupe; il marche, il court, il se précipite sur le camp des Grecs; un cri formidable annonce sa présence et l'attaque; l'armée surprise, s'éveille dans la confusion et dans la terreur.

LIII. En ce même moment, le feu se fait voir et se développe dans ces vastes monceaux de bois et de feuillages qu'ont amassés les Bulgares; il roule, s'élève, s'étend; une profonde ceinture de flammes entoure et presse toute la vallée; une effroyable et inépuisable fournaise en occupe et interdit toutes les issues. Ce fut une nuit lamentable : il fallait fuir, car la stupeur ôtait la force de vaincre; il fallait mourir, car ces barrières brûlantes ôtaient toute espérance de fuir. Ni combat, ni merci, ni fuite; on était tué, on tuait. Tout ce qui s'arrêtait dans le camp, mourait aussitôt; tout ce qui s'éloignait, trouvait les cavaliers bulgares courant dans la plaine, et tombait sous l'infatigable épée de ces barbares; ceux qui y eussent échappé, le feu les repoussait et les restituait à l'épée. Les chefs de l'armée, les officiers du palais, les conseillers de l'empereur, succombèrent; lui-même, inexcusable auteur de ce désastre, il paya sa faute, et reçut la mort. Sa tête, horrible trophée, fut exposée durant plusieurs jours à la dérision des soldats bulgares; ensuite, on l'enchâssa dans des lames d'or, et Crum en fit sa coupe d'honneur. Staurace seul survécut; atteint d'une blessure grave, et même mortelle, on le perdit dans cette foule de cadavres, et il réussit, comme par un prodige, à se dérober.

LIV. Ce prince mourant, mais ambitieux, atteignit péniblement Andrinople, et sachant les mur-

mures des Grecs, il s'en effraya. Craignant pour sa vie, il ne pouvait avancer; craignant pour l'empire, il n'osait pas différer : il ordonna, et Andrinople docile le proclama empereur. Le peuple et les troupes étaient assemblés, il se fit porter à travers les rangs, et les haranguant de sa voix éteinte, il censura bassement les actions de son père, annonça des volontés opposées, promit un règne différent et plus favorable. Ce fut alors, et sous l'influence de ces protestations insensées, que l'évêque de Bâle, envoyé pour la paix, au malheureux Nicéphore, reçut l'offensant accueil que Staurace eût regretté amèrement sans doute et bientôt, sans la prompte et étrange fin qu'eut son règne.

LV. Staurace avait une femme, avide comme lui de puissance, belle, hardie, capable de crime, capable de commandement, affectant la grandeur et les espérances d'Irène. Théophano (1), car c'était son nom, voyait avec effroi la vie de l'empereur décliner. Elle n'avait pas de fils, comme Irène, pour autoriser, au commencement, sa domination, et en échange elle prévoyait un difficile et dangereux concurrent. Staurace, à défaut d'enfant,

(1) Elle était Athénienne, et de la même famille qu'Irène. Sa beauté la fit préférer par Nicéphore, qui eût voulu corriger dans ses petits fils, l'extrême laideur de son fils Staurace. Mais Théophano était déjà mariée ; cet obstacle n'arrêta point l'empereur. Il la fit scandaleusement enlever; et, pour comble de scandale, l'Église grecque bénit cette inexplicable mariage.

avait une sœur, femme généreuse, et d'un génie élevé. Cette sœur, qu'on avait nommée Procopia, était mariée à Michel, le plus sage, le plus noble, le plus estimé entre tous les grands de l'empire. Investi déjà de la dignité de maître du palais, il était le premier après l'empereur, et n'était séparé du trône que par une tête; les Grecs l'attendaient.

Théophano voyait ce danger, et elle cherchait, avec une sombre anxiété, les moyens de le prévenir. Ceux qu'elle tenta n'exigeaient d'efforts que de sa vertu; la calomnie et le meurtre sont choses vulgaires. Irritant par degrés les terreurs et la jalouse ambition de Staurace, elle persuade à ce prince que Michel le haït et le diffame, qu'il est impatient de régner, qu'il a conspiré sa perte, qu'il prépare son renversement et sa mort. Staurace crut tout, et, s'épouvantant du péril qui le menaçait, s'indignant que Michel pût recueillir le fruit de sa trahison, il agita, dans son esprit, la double combinaison, ou de léguer l'empire à Théophano, ou de le détruire en élevant sur ses débris une république.

LVI. Mais, pour l'un et l'autre dessein, il fallait également la mort ou la dégradation de Michel; il la fallait encore, aux yeux de Staurace, pour sa vengeance et sa sûreté. Appelant donc le commandant de sa garde, il lui ordonna d'aller, de saisir Michel, de lui crever les yeux, de l'enfermer dans un monastère. Étienne, ainsi se nommait l'officier, représenta

timidement l'injustice, et plus hardiment l'imprudence : « On aimait Michel, il avait de l'autorité, il » n'était dépourvu ni de résolution, ni de courage; » il résisterait: délivré de ses mains, il n'y aurait » de salut pour lui que sur le trône; il s'y réfugie- » rait, et on l'y aurait contraint; il échapperait à » l'empereur en lui succédant. »

Staurace insista; mais il s'éteignait, et sa volonté méprisée commandait déjà inutilement. Étienne osa désobéir, et fit plus; il révéla à Michel le fatal secret de son maître, lui découvrit en quel péril il était, l'avertit de choisir entre un supplice affreux et l'empire. C'en était assez, et les répugnances de Michel furent surmontées. On courut; le patriarche, les sénateurs, les principaux officiers surent promptement les résolutions de Staurace, et les résolutions opposées qui les devaient détourner. Tous approuvèrent, tous consentirent; la nuit se passa en ces décisives délibérations. Le jour revenu, on se réunit précipitamment dans l'hippodrôme, et Michel y fut salué empereur. De l'hippodrôme, ils allèrent à Sainte-Sophie, et le patriarche lui ceignit solennellement la couronne. Le peuple, ami des princes nouveaux, applaudit. Staurace, précipité, ne résiste point; il se fait couper les cheveux, prend une robe de moine, et demande lâchement la vie que la nature déjà lui ôtait (1).

(1) Staurace mourut le 11 janvier 812, un peu plus de trois mois après sa dégradation. Son règne avait été de deux mois et sept jours.

LVII. Michel, esprit grave, avait de la pénétration et de la prudence. Sans imiter Nicéphore, il se fût gardé de condamner indistinctement toutes ses déterminations. La faiblesse de l'empire grec lui était connue; la puissance de l'empereur d'Occident l'effrayait; il comprit l'imminente nécessité de la paix, et différa peu d'envoyer à Charles des ambassadeurs pour renouer, s'il se pouvait, les négociations rompues un instant par l'arrogante présomption de Staurace. Théognoste et l'évêque Arsafe vinrent donc en France; Charles était alors à Aix-la-Chapelle. Sans vouloir la guerre et sans résister trop inflexiblement aux propositions de Michel, il trouva bon néanmoins de tirer quelque indulgente réparation des dédains qu'avait essuyés l'évêque de Bâle. Arsafe et Théognoste avaient débarqué en Italie; le premier châtiment fut dans le passage des Alpes qu'on leur fit traverser lentement, avec des fatigues malicieusement calculées, par les chemins les plus âpres, et par les temps les plus rigoureux.

Vint ensuite le jour solennel de leur première audience; on les conduisit, et bientôt une vaste salle s'ouvrit devant eux, au fond de laquelle siégeait, sur une chaire élevée, un personnage imposant, vêtu d'habits somptueux, autour de qui s'empressait respectueusement un nombre considérable d'autres hommes, parés eux-mêmes de riches habits. Les envoyés grecs se prosternèrent, ne doutant point que ce ne fût l'empereur. De longues

risées les désabusèrent; ce n'était que le connétable et ses officiers. Une seconde salle s'ouvrit, plus belle encore et plus fastueuse; la foule y était aussi plus empressée et plus grande, et au milieu d'elle un homme éminent écoutait avec gravité ses supplications. Les ambassadeurs se précipitèrent, et quand ils eurent touché de leur front le pavé poudreux de la salle, des moqueries bruyantes les couvrirent encore de confusion. Au lieu de l'empereur, c'était devant le comte du palais et ses serviteurs qu'ils s'humiliaient.

Ils avancèrent, et la même méprise et les mêmes dérisions se renouvelèrent aux pieds du surintendant de la table. Ils avancèrent encore, et ne furent, malgré tant d'avertissemens et d'épreuves, ni moins abusés, ni moins moqués en la présence du grand chambellan. Enfin ils parvinrent devant l'empereur. Charles, couvert des ornemens de l'empire, était tout resplendissant de pierreries et d'or; ses filles, ses fils (1), ses évêques, ses leudes, vêtus magnifiquement, l'entouraient. Les Grecs préparés à d'autres spectacles, et tout préoccupés du mépris qu'affectait leur vaniteuse nation pour la simplicité des princes barbares, furent confondus d'étonne-

(1) Le moine de Saint-Gall, à qui j'ai emprunté ce récit, dit que « les trois fils de Charles, déjà associés à la royauté, » assistaient à la réception des envoyés grecs. Cependant l'ambassade est de l'année 812, et Pepin était mort le 7 juin de l'an 810 ; son frère Charles était mort lui-même en 811, le 4 décembre. Voyez les Annales d'Eginhard.

ment et d'admiration. Mais leur trouble s'accrut bientôt, et changea d'objet : aux côtés de Charles, était l'évêque de Bâle, ce même envoyé, si injurieusement accueillit à Constantinople, et le prince laissant voir à tous l'affection qu'il lui accordait, s'appuyait sur lui avec complaisance. Les Grecs reconnurent alors d'où venaient les affronts qu'on leur avait prodigués, et prévoyant de plus sérieuses vengeances, une vive crainte leur glaça le cœur. Prosternés et comme attachés à la terre, on eût dit que la force leur manquait pour se relever. Mais Charles, fatigué lui-même de leurs humiliations et de leurs terreurs, jugea qu'il en avait été assez fait, et les appelant avec la plus gracieuse bonté, il leur rendit, d'un seul mot, la sécurité et la confiance. Leur mission commencée sous les plus défavorables auspices, se poursuivit et s'acheva plus heureusement. Michel eut la paix et fut reconnu empereur ; Charles le fut à son tour par Michel (1).

LVIII. Mais le malheur venait d'éprouver ce glorieux prince, le plus douloureux et le plus irréparable malheur. L'épreuve allait même se renouveler, car la fortune ne frappe ni ne favorise à demi. Charles acquittait sa part de la dette humaine, et payait du prix accoutumé, le triste avantage d'avoir tant vécu; il voyait mourir. En attendant qu'elle vint pour lui, la mort venait pour les siens. Sa fille Ro-

(1) Eginhard, Annal., ann. 812.

trude, promise un instant au trône des Grecs, succombait; presque en même temps périssait Pepin, prince vaillant et avec qui s'éteignaient de si belles et si légitimes espérances. Le temps avançait, le deuil s'étendit; le jeune Charles, le roi qu'attendaient les Francs, l'aîné des fils de l'empereur, sortit à son tour de la vie. La douleur fit taire la gloire, à Aix-la-Chapelle, et la consternation fut dans ce palais qui avait vu tant de joies.

LIX. Charles toutefois comprit ses devoirs, et y satisfit. Père affligé, il pleurait (1); roi prévoyant, son esprit inquiet combinait déjà un autre avenir, au lieu de celui qu'il réglait naguère, et qui ne devait plus se réaliser. La tombe avait trompé sa sagesse; le temps déchirait prématurément cet habile décret de partage si profondément médité. La loi des Francs dissolvait l'empire et relevait les royaumes; la mort, loi plus inflexible et plus haute, effaçait les royaumes, et gardait l'empire. Il n'y avait plus qu'un héritier et qu'un lot; le roi d'Aquitaine était resté seul pour recueillir toutes ces terres et toute cette puissance.

(1) « Ce prince supporta la perte de ses fils et de sa fille avec » moins de courage qu'on ne devait l'attendre de la fermeté « d'âme qui le distinguait, et sa tendresse de cœur, qui n'était » pas moins grande, lui fit verser des torrens de larmes. » (Eginhard, Vie de Charl.) — « Ils prévoyaient que l'empereur, par- « venu à une grande vieillesse, et profondément affligé de la » triste mort de ses enfans, succomberait bientôt à ses chagrins. » (L'Astronome, Vie de Louis-le-Pieux.)

L'empereur donc changeant de dessein, et entendant, dans ces morts, un avertissement de la sienne, reconnut pressant à la fois de régler la transmission de ses royaumes, et d'en investir celui qui les devait posséder. Il n'y avait pour lui qu'un seul dédommagement parmi tant de pertes et d'afflictions, la conservation de l'empire ; mais il fallait se hâter de peur que cette espérance elle-même se perdît. Car il était né d'autres fils à Charles de ses concubines, et quelques progrès qu'eût fait, avec lui la discipline du christianisme, le temps n'était pas encore éloigné, où les fils de ces alliances fortuites prétendaient à l'héritage et le partageaient. Peut-être même (car l'époque de sa mort n'est pas connue), le fils déshérité d'Hilmetrude languissait-il toujours dans son cloître, et nourrissait-il son ancienne ardeur d'ambition. L'intérêt des peuples s'accordait avec celui du roi d'Aquitaine, pour solliciter de promptes et solennelles dispositions qui prévinssent les incertitudes, les rivalités, les discordes. Le silence de Charles eût déchiré l'empire et le pouvait ruiner.

LX. Ce prince le vit, et sa résolution arrêtée, il appela Louis à Aix-la-Chapelle ; en même temps, il convoqua un plaid général. Les évêques, les abbés, les leudes y vinrent en foule. Au jour assigné, on se réunit, et Charles parla. Il dit ses malheurs, ses regrets, ses pressentimens, ses inquiétudes, ses combinaisons pour la paix des peuples, ses vœux

réfléchis pour la conservation de l'empire, sa pensée et sa volonté inclinant à l'association de son fils (1). Nul n'hésita et tous consentirent. C'était l'ordre de Dieu, répondirent-ils.

(1) Eginhard, Annales, et Vie de Charlemagne.

Pasquier se fait violence pour croire à cette association : « De » moy, dit-il, je le veux croire avec nos historiographes, encore » que le prince Nitard, petit-fils de Charlemagne par sa fille » Berthe, n'en fasse aucune mention. S'il eût été fait empereur » du vivant de son père, ce placard méritait bien d'être ici en» châssé. » (Recher., liv. 5, ch. 2.)

Mais ces historiographes auxquels Pasquier ne cède qu'à demi, c'est le secrétaire de Charlemagne, dans ses Annales, et encore ce sécrétaire, dans la vie de son empereur. C'est Thégan, dans les Gestes de Louis-le-Pieux ; c'est l'Astronome, dans la vie du même prince. L'omission de Nithard est d'autant moins concluante, que le récit de ce chroniqueur ne commence qu'à l'année 814, celle qui suivit l'association.

Pasquier n'hésite, à son insu, que par esprit de système. Il ne lui convient pas que Bernard se soit révolté contre Louis-le-Pieux, ni que Bernard soit fils naturel de Pepin. Il lui plaît mieux que Louis-le-Pieux, dernier fils de Charles, ait dérobé par sa promptitude la couronne impériale à Bernard, qui la devait avoir comme héritier de Pepin, né avant Louis. On comprend que l'association accordée par Charles lui-même dérange singulièrement ces suppositions.

Pasquier d'ailleurs, préoccupé du droit et des traditions observés sous la troisième dynastie, ne remarque pas la faculté d'exclusion que prétendaient les oncles envers les neveux, sous la première dynastie et sous les premiers règnes de la seconde. Si bien que Bernard, fût-il né d'un vrai mariage, et l'association fût-elle une fable, Louis, saisissant la couronne impériale, ne l'aurait point usurpée.

Mais l'association est indubitable, et elle confirme à la fois

Bientôt, un jour de dimanche, de somptueux préparatifs avaient été faits dans la vaste basilique d'Aix-la-Chapelle. Charles y vint en grand appareil, vêtu de la robe des empereurs, suivi de tous ses serviteurs et de tous ses leudes. Il s'arrêta au pied d'un autel consacré à Jésus-Christ, et plus élevé que les autres autels de la Basilique. A son ordre, une couronne d'or y fut apportée, pareille à celle dont il avait lui-même le front couvert. L'ordre exécuté, il s'agenouilla ; Louis l'imita, et ils prièrent. Un profond silence régnait ; mais tout à coup Charles, s'asseyant, éleva la voix, et s'adressant à son fils, il lui rappela ses devoirs envers Dieu, envers ses sujets, envers sa famille; l'exhorta à la piété, lui recommanda la justice, lui conseilla la miséricorde. Après quoi, l'interrogeant et le provoquant, il le pressa d'annoncer s'il n'avait pas le dessein de conformer à ces saints préceptes son règne et sa vie. Louis le promit, et alors Charles élevant la voix de nouveau lui prescrivit d'aller prendre la couronne d'or sur l'autel et de s'en couvrir. Louis obéit, monta à l'autel, saisit la couronne, la mit de sa main sur son front (1), et en même temps

l'exclusion des fils illégitimes, au moins dans la personne des trois fils naturels de Charles, qui n'eurent aucune souveraineté, et la préférence des oncles, même puînés, dans la personne de Bernard, réduit, au lieu de l'empire, à la seule royauté de l'Italie.

(1) Thégan, Vie et Actions de Louis-le-Pieux.

retentirent sous les voûtes de la basilique les titres d'Empereur et d'Auguste (1) dont le peuple à son tour saluait ce prince.

(1) Eginhard, Vie de Charlemagne.

FIN DU VINGTIÈME LIVRE.

LIVRE XXI.

FIN DE CHARLEMAGNE.

DE 813 A 816.

Sommaire du vingt-unième Livre.

Bernard est déclaré roi d'Italie. — I. — Victoire navale remportée sur les Maures. — II. — Ils surprennent Civita-Vecchia et Nice, et sont défaits en Sardaigne. — III. — Le duc de Bénévent reprend les armes. — IV. — Il achète la paix et paie tribut. — V. — Procopia. — VI. — Léon. — VII. — Guerre désastreuse avec les Bulgares. — VIII. — Les Iconoclastes. — IX. — Retraite des Bulgares. — X. — Irritation de l'armée grecque contre Procopia. — XI. — Trahison de Léon. — XII. — L'armée proclame Léon empereur. — XIII. — Abdication de Michel. — XIV. — Ambassadeurs des Francs à Constantinople. — XV. — Mort de Charles. — XVI. — Ses funérailles. — XVII. — Caractère de ce prince. — XVIII. — Excès de son amour pour les femmes. — XIX. — Partage de ses biens personnels.—XX.—Son affection pour ses enfans. — XXI.—Aventure d'Emma.—XXII.—Goût de Charles pour les arts et pour les lettres. — XXIII. — Ses travaux pour l'amélioration de la langue tudesque. — XXIV. — Ses efforts

---

FIN DE CHARLEMAGNE.

DE 813 A 816.

I. Charles préparait, mais ne précipitait pas l'avenir; il lui prescrivait sa forme et son mouvement, mais il lui laissait son temps et son terme. Il y avait deux couronnes maintenant, deux titres, deux princes; il n'y avait qu'un chef et qu'un maître. Charles partageait sans rien abdiquer; il partageait les honneurs, et non la puissance. Il ne voulait de l'association que ses avantages; il n'en acceptait ni l'égalité, ni la division, ni l'affaiblissement, qui en sont les périls. Louis, empereur, demeurait sujet, comme il l'avait été, quoique roi.

La cérémonie achevée, les deux princes se séparèrent; mais de tristes pressentimens troublèrent douloureusement leurs adieux; ils le prévoyaient l'un et l'autre, c'étaient les derniers. Louis retourna, soucieux et préoccupé, dans son royaume d'Aquitaine, et Charles, plus rassuré depuis sa prévoyante détermination, reprit courageusement toutes les habitudes de sa vie attentive et laborieuse.

Le jeune Pepin avait laissé des enfans ; mais aucun, à ce que l'on croit, n'était né d'une union régulière. Ils étaient six, et dans le nombre un fils seulement, qui portait le nom de Bernard. Charles, moins touché de la faiblesse de son âge et du vice fâcheux de sa naissance que du légitime désir d'honorer la mémoire de son fils, et de ne point ôter aux Lombards ce vain simulacre de séparation et d'indépendance qui flattait et endormait leur orgueil, Charles consentit, quoique tard et après deux années d'hésitation, que ce jeune enfant reçût le titre de roi, et s'en allât à Pavie continuer le règne apparent de son père (1). Le plaid d'Aix-la-Chapelle avait conseillé ou approuvé cette résolution bienveillante et peut-être utile.

II. Les Maures, pendant ce temps, oubliaient et violaient de nouveau la paix jurée, il y avait quelques mois à peine, avec le calife Al-Haccan. Menaçans mais oisifs sur les bords de l'Ebre, ils se dédommageaient de cette inaction sur les îles et sur les côtes de l'Italie. Charles, fatigué de leurs trahi-

(1) « L'empereur leur donna (aux enfans de Pepin) une preuve » *éclatante* de tendresse en *permettant* que son petit-fils succé» dât au royaume de son père. » (Eginhard, Vie de Ch.) Ces mots témoignent, ou de l'illégitimité de Bernard, ou du droit des oncles ; peut-être de l'un et de l'autre. Bernard n'avait pas de droit réel ou de droit certain ; il y fallut la permission de son aïeul, et cette permission ne fut due qu'à l'excessive affection de ce prince.

sons et de leurs rapines, envoya des vaisseaux et le comte Irmingaire pour les châtier. Ils ignoraient ces préparatifs, et croyant la mer toujours libre, leur flotte chargée de dépouilles récemment enlevées à la Corse, revenait joyeusement et sans prévoyance enfouir ces richesses dans les ports d'Espagne. Ils approchaient de Majorque, quand tout à coup sort des rochers de cette île la flotte ignorée qui s'y cachait en les épiant. Que résoudre en cette surprise et que faire? Le temps manquait pour la fuite aussi bien que pour le combat. Pendant qu'ils hésitent, Irmingaire attaque; avant d'attaquer, il avait vaincu. L'étonnement, la peur, le désordre ont tout fait sans lui; il n'a qu'à peine besoin d'achever. Huit vaisseaux tombent dans ses mains; cinq cents corses que les Maures emmenaient en captivité sont devenus libres.

III. Ce fut un heureux et profitable succès, mais qui ne fut pas néanmoins sans compensation. Les Maures humiliés se hâtèrent, et pour une seule défaite, ils voulurent et surent obtenir deux revanches. Civita-Vecchia les vit bientôt sous ses murs, et lâchement défendue, elle fut impitoyablement saccagée. Nice à son tour se laissa surprendre, et paya d'une funeste rançon cette inexplicable négligence. La fortune enivrait les Maures, et elle les abusa, comme il arrive à ceux qu'elle enivre.

Tout les favorisant alors et leur succédant, ils crurent l'occasion venue d'effacer les affronts reçus

en Sardaigne. Ils allèrent, et ils débarquèrent, et ils défièrent les Sardes. Mais ils les trouvèrent encore cette fois tels qu'ils les avaient déjà éprouvés, vigilans et inébranlables. Le combat fut prompt, acharné, terrible, comme tous ceux qui avaient précédé, et comme eux, il fut honteux aux Arabes. Repoussés, rompus, mis en fuite, la mer déroba seule leurs tristes débris, et ils laissèrent dans cette île fatale tout ce qu'ils avaient recueilli de gloire dans la Narbonnaise et dans la Toscane.

Nice avait fait oublier Majorque; la Sardaigne fit oublier Nice : inutile échange de meurtres et de destruction; ils s'étaient vengés, on se vengea d'eux.

IV. On se vengea aussi de Grimoald. Ce prince, inquiet, se trouvait à l'étroit dans sa faible principauté de Bénévent. Il servait et fatiguait alternativement les Grecs au territoire de Naples, les Italiens au territoire de Rome, et aux confins de la Lombardie. Sa dépendance des Francs lui était favorable contre l'Orient; ses intelligences avec l'Orient lui aidaient à relâcher progressivement cette dépendance. Attentif aux occasions, il les saisissait avec promptitude, et ne s'effrayait même pas de la guerre, quand les embarras de l'empereur franc la lui faisaient espérer moins périlleuse et moins inégale. L'âge de Charles, la mort de Pepin, la guerre de Venise, les incursions des Arabes, la grande expédition des Nordmans lui avaient fait

croire comme aux Bretons, qu'une heureuse époque était arrivée; et, à leur exemple, il s'était audacieusement mis en révolte, se flattant d'accroître ses possessions, et même si la fortune secondait sa témérité, de rompre le joug que repoussait l'orgueil des Bénéventins.

V. Mais lorsque Charles eut fait la paix avec Al-Haccan, avec Hemming, avec Nicéphore, il se souvint de l'infidèle vassal, et envoya l'armée d'Italie pour avoir vengeance de ses agressions. Grimoald était seul alors, sans auxiliaire et sans protecteur; il ne pouvait que tomber à moins qu'il ne se soumît, et que les Francs ne se laissassent fléchir. Les soumissions ne manquèrent point; car ce prince ardent et souple à la fois, savait comme on profite du temps et comme on lui cède. L'indulgence ne manqua pas elle-même, quoiqu'elle se fût mise à haut prix. Charles, en l'état où était l'empire en ce temps, eût craint, plutôt qu'il ne l'eût souhaité, de remuer trop profondément l'Italie. Il donna la paix à Grimoald, comme aux autres princes; mais il la lui fit acheter par un tribut de vingt-cinq mille sous d'or, plus accablant encore que honteux.

VI. On avait donc la paix, mais laquelle? Qui se pouvait fier à ces princes si peu fidèles aux traités, et à ces peuples si peu fidèles à leurs princes? A peine avait-on reçu la foi de l'empereur grec, ces assurances allaient devenir vaines peut-

être, ces promesses perdaient déjà leur garant. Michel avait de la modération et de la sagesse, il manquait de grandeur et de force d'âme; Procopia au contraire avait de l'énergie et de la hauteur, elle manquait de circonspection et de modestie. Elle savait trop les vertus que n'avait pas l'empereur, et se souvenant qu'il régnait par elle, elle eût voulu commander et régner pour lui. Les Grecs, attachés pourtant à la mémoire d'Irène, s'irritaient et s'indignaient à la crainte de retomber de nouveau sous la domination d'une femme. L'empereur était froidement aimé, l'impératrice ardemment haïe.

Il était venu d'Arménie un chef militaire, qui n'était dépourvu ni de courage, ni d'habileté. Négligé par Nicéphore, qui le laissait languir dans la Cappadoce, rebuté, humilié, mécontent, il négligeait à son tour les médiocres devoirs de son office, et s'était imprudemment laissé surprendre à Euchaïtes, par les Sarrasins. Nicéphore irrité, l'avait fait battre de verges et l'avait banni. Quand Nicéphore fut mort, Staurace déchu, Michel proclamé, le nouvel empereur rappela Léon, et non content de lui faire grâce, il l'éleva, l'exalta, le créa patrice, lui donna l'armée d'Orient, se livra à lui tout entier.

Léon était ambitieux, et tous sont ingrats; monté près du trône, il ne se crut pas assez haut. Il conspira, se fit un parti, prépara la ruine de son bienfaiteur, et s'arma traîtreusement contre lui, de

sa confiance même et de ses grâces. Les Iconoclastes étaient abaissés, il encouragea en secret leurs ressentimens et leurs espérances; le peuple crédule à Constantinople écoutait d'une oreille avide et facile, les folles prédictions des devins, il lui faisait assiduement raconter des révélations et des prophéties, dont sa prochaine grandeur était invariablement le sujet. Il se faisait déjà dans le palais quelque bruit de l'esprit incertain et condescendant de Michel, de l'arrogante et ambitieuse humeur de Procopia; il remplit de ces pernicieuses rumeurs, Constantinople et l'armée.

VIII. Bientôt le jour vint qu'on dut reprendre la guerre avec les Bulgares. Crum assiégeait Develt; Michel s'était mis en marche pour le combattre; Procopia, toujours empressée, allait avec lui. Arrivés à Zurule, les murmures de l'armée la contraignirent de rétrograder. Elle était partie, les murmures ne s'apaisaient pas. Michel offensé, prévit ce qu'il en serait, devant l'ennemi, d'une telle armée; il s'éloigna à son tour et s'alla renfermer tristement dans son palais de Magnaure. Crum poursuivit; l'éloignement de l'empereur et l'indiscipline de l'armée ne l'excitaient pas à se désister. Develt tomba, la Macédoine et la Thrace furent envahies, on ne résistait nulle part. Les peuples eux-mêmes sortaient des cités, et comme une armée vaincue, fuyaient en désordre, au seul bruit de la marche et des progrès des Bulgares.

IX. En même temps les Iconoclastes remuaient à Constantinople, et la nécessité de les contenir imposa malheureusement quelques actes fâcheux et tardifs de sévérité. Michel, de plus en plus affligé, convoqua dans son palais les officiers de l'armée. « Où nous précipitons-nous, leur dit-il ?
» Sommes-nous les ennemis de l'empire ? qui le
» protégera contre nous, qui le devions protéger?
» Méprisez-vous la gloire, aimez-vous la honte?
» Vous est-il flatteur de frayer, par votre fuite, la
» route aux Bulgares ? Estimez-vous bon de ré-
» pondre par la désobéissance et l'insulte, à l'af-
» fection de votre empereur ? Est-il d'un soldat de
» laisser les exercices du camp pour les criminel-
» les disputes des hérésiarques ? Le sacrilége a-t-i
» plus d'attrait pour vous que la guerre ? Etes-
» vous armés, non plus contre les ennemis de
» l'État, mais contre les images des saints?
» Croyez-vous aux schismatiques plutôt qu'à l'É-
» glise ? Jugez-vous si contraire à la loi de Dieu,
» d'honorer les choses sensibles qui le représen-
» tent ? Que dois-je attendre de vous, et que puis-
» je encore espérer ? L'empire est-il sans armée? »
Ils furent émus et se récrièrent. « Qu'il ne doutât
» point de leur zèle, qu'il éprouvât leur courage,
» qu'il pardonnât à leur repentir ; leur faute se la-
» verait dans le sang, les combats attesteraient
» leur fidélité, les Bulgares rétracteraient leur mé-
» pris. »

X. Michel écoutait, et il reprit confiance. On avait une seconde guerre à l'orient de l'empire avec les Sarrasins, conduits par Thébith; Léon y courut, et, mieux obéi que Michel, il osa combattre et sut vaincre : sa renommée et son autorité s'en accrurent. Crum l'entendant et demeurant seul contre toute la puissance de l'empire, s'en inquiéta et offrit la paix. Michel l'eût voulue, mais ses conseillers l'en dissuadèrent; la gloire de l'empire était offensée, ils prétendaient la venger. On se prépara, on s'arma, on se mit en marche; l'empereur suivait, et il s'avança jusqu'à Andrinople. Mais, chose inespérée, le roi bulgare avait fui; il avait fui, non devant les Grecs, mais devant la peste; sans combats, sans événemens de guerre, sans défaites, les deux tiers de son armée avaient succombé. Michel le pouvait poursuivre, il retourna à Constantinople; la peste n'était pas un auxiliaire dont il osât accepter l'appui menaçant.

XI. Mais, l'année suivante, assemblant toutes les forces de l'empire, il marcha de nouveau, persuadé qu'il accablerait bientôt, et sans peine, ce chef sans soldats, ce roi sans sujets. Procopia, que rien ne désabusait, eut encore la témérité de s'attacher à sa suite, et elle en eut une plus grande : quand on fut venu à Héraclée, elle osa s'offrir aux soldats, et prononça devant eux une harangue guerrière. L'effet n'en fut pas ce qu'avait été autrefois celui

des harangues d'Irène. Tant de choses profitent ou nuisent selon les personnages, et selon les temps. Héraclée revit les scandales et les murmures de Zurule. L'armée se soulevait indignée et humiliée. Procopia s'éloigna encore, remède impuissant à un mal profond.

XII. Elle partie, ou plutôt chassée, Michel découragé n'agit plus. L'armée, qu'il méprisait, apprit elle-même à le mépriser. Il fallut que Crum, bien inférieur par le nombre, bien supérieur par l'audace, le vint défier à Bersinicie, même à Andrinople. On combattit à la fin ; Michel y résistait, l'armée le voulut. Aplacès, valeureux soldat, commandait les Macédoniens et les Thraces, il fit des prodiges ; il attaquait, rompait, dispersait ; attaquait de nouveau, dispersait encore; le champ s'étendait et demeurait vide devant lui. Crum lui-même était accouru, Crum lui-même fut accablé et il recula.

Mais cette fortune eut de prompts retours ; on avait vaincu, on le fut; les Bulgares fuyaient, les Grecs s'enfuirent eux-mêmes devant cette fuite. Léon, sacrifiant tout à son ambition, même la victoire, trompe et entraîne ses troupes ; parle de trahison et de défaite, s'ébranle, s'écarte, s'éloigne; laisse à nu le flanc des Macédoniens et des Thraces, ouvre aux Bulgares un libre passage, offre à leur chef l'occasion qu'il n'espérait plus. Elle fut saisie : Crum retourna, Crum enveloppa Aplacès; Aplacès périt dans sa gloire.

XIII. Michel fugitif ne s'arrêta même pas à Andrinople; Constantinople le vit désespéré, maudissant la lâcheté de l'armée, ignorant encore les desseins et la trahison de Léon. Léon de Meusa, Léon la perte de l'armée, et à qui elle attribuait son salut. Le moment était décisif: le camp retentissait d'imprécations contre Michel; un cri nouveau, le cri que promettaient ces premières clameurs pouvait tout changer. Il fut entendu, le changement vint, l'armée proclama Léon empereur.

XIV. Bientôt, et sans s'inquiéter des Bulgares, elle leva ses enseignes, et marcha rapidement sur Constantinople. Le peuple s'émut, les grands et les magistrats s'indignèrent; ils voulaient tous que Michel se préparât à la résistance, et ils promettaient de le servir avec courage et fidélité. Michel, plus sage et plus prévoyant, refusa. L'armée avait prononcé, le peuple l'emporterait-il sur l'armée? Le peuple persisterait-il longtemps à le souhaiter? Monté malgré lui, il descendit malgré tous.

Procopia même y perdit ses exhortations et ses larmes. « Il faudrait du sang, leur dit-il, et n'en » fallut-il qu'une goutte, l'empire est trop cher pour » moi à ce prix. » L'histoire a loué cette abnégation; louable en effet, si elle eût été moins nécessaire et plus libre; louable en un prince élevé par la violence, et qu'un droit fatal ne condamne pas à régner; louable sans l'immense inconvénient qu'elle

avait de précipiter l'état, et d'autoriser les usurpations. Quelques rois peuvent céder, et plusieurs le doivent; d'autres qui le pourraient ne le doivent pas, d'autres qui le devraient ne le peuvent plus. Michel le pouvait. « Allez, dit-il à l'un de ses serviteurs, portez à Léon ce manteau, ces brodequins de pourpre, cette couronne, tous ces vains ornemens d'une dignité aussi vaine qu'eux. Il peut venir, le palais sera vide. » Et, ces paroles dites, il prit courageusement la robe de bure; Michel était moine, Léon régnait.

XV. C'était en ce même temps qu'arrivaient à Constantinople, Amalhaire, évêque de Trèves, et Pierre, abbé de Nonantola, envoyés par Charles, tous deux, auprès de Michel, pour sceller la paix déjà convenue avec ce prince. On dit même que des négociations d'une autre nature se mêlaient à ces importantes négociations, et que Michel, qui avait déjà donné la couronne et la pourpre à Théophilacte, l'aîné de ses fils, proposait que Charles accordât, de son côté, à ce jeune prince une de ses filles pour femme (1). Aveugle prudence des hommes! qu'en allait-il rester maintenant, de ces grands

(1) Michel avait trois fils, Théophilacte, Staurace et Nicétas. Staurace eut le bonheur de mourir avant la chûte de son père; les deux autres furent faits eunuques, et furent enfermés dans un monastère. Nicétas, après de longues années, devint patriarche de Constantinople.

desseins, de ces ingénieuses transactions, de ces alliances qui devaient enchaîner le sort et le temps? Un souffle de la fortune a passé sur cette poussière, et il a tout effacé. La paix elle-même est devenue douteuse, et sa plus ferme assurance ne sera désormais que dans la faiblesse de Léon. L'amitié de Michel n'est plus qu'un reproche, les traités faits ne sont qu'un obstacle aux nouveaux traités.

XVI. Mais il vint d'autres obstacles bientôt, et de plus fâcheux. La grande œuvre de Charles était accomplie, son jour approchait. Ce règne si beau, si long, si prodigieux, était toutefois le règne d'un homme, et ne pouvait être sans terme. Il l'eût fallu plus durable encore, il est vrai, pour l'empire, plus durable pour la race de son fondateur; mais l'incomparable gloire de ce prince devait être que la grandeur des siens s'achevât en lui, et s'y épuisât. Il avait élevé si haut ce monument de puissance, qu'aucun autre bras que le sien n'eût pu l'édifier, ni le soutenir. Il l'avait fait à sa mesure et à son image; mesure de grandeur, mesure aussi de durée.

Dès l'année précédente, de vives douleurs l'avaient subitement saisi, pendant qu'il chassait, selon sa coutume, dans la forêt des Ardennes. On l'avait rapporté, souffrant et sans forces, dans son palais d'Aix-la-Chapelle; cependant, après quelques jours, le mal s'était ralenti. L'été passa, l'hiver vint; Charles solennisa sans trop de fatigue les saintes

fêtes de la Nativité du Seigneur. Mais le vingt janvier, comme il sortait du bain, la fièvre le prit. Dès le lendemain, une pleurésie s'était déclarée.

Charles, peu docile aux conseils de ses médecins, n'acceptait de tous leurs remèdes que la diète; il la voulut absolue, et n'en fut que plus promptement abattu. Le septième jour, le mal empirant, il vit le danger, et aussitôt, sans hésitation et sans trouble, lui-même il appela son chapelain Hildebald (1), et demanda, avec de religieuses instances, les dernières consolations des chrétiens. Le reste du jour, il demeura calme, mais sa faiblesse croissait; la nuit, l'accablement augmenta: enfin, au lever de l'aube, on le vit tout à coup étendre la main, marquer lentement sur son front le signe sacré du salut, rapprocher ses pieds, abaisser ses bras, fermer les yeux, murmurer; il murmurait, en s'éteignant, les saintes paroles du psaume « je remets, seigneur, mon âme en tes mains. »

Charles avait vécu; ce terrible roi n'était plus que cendre, ce maître puissant n'occupait plus, de la terre, que le peu qu'il faut à un cercueil.

XVII. On purifia ces glorieux restes, on les vêtit de pourpre et de soie, on leur ceignit la couronne d'or; folles splendeurs de la mort, plus folles même

(1) Hildebaldus, archiepiscopus coloniensis, et sacri palatii capellanus. — Souscription de la préception donnée pour le comte Trutmann, chargé de l'administration de la Saxe. Ann. 789.

que les splendeurs de la vie. Ensuite on mit le corps au sépulcre, et ce fut un jour d'universelle douleur; car le peuple, que cet heureux prince avait accoutumé à la sécurité et à la gloire, s'effrayait instinctivement de sa perte, et pleurait comme pleurent les peuples, ouvertement et sincèrement. La balisique d'Aix-la-Chapelle fut le lieu choisi pour la garde du pieux dépôt. Un arc orné d'or, et bien mieux orné par la grande image du prince, s'élevait en la recouvrant, sur la tombe, et dans l'étroit intervalle de ses ciselures, se lisait cette inscription simple et sans faste :

» *Sous cette pierre repose le corps de Charles,*
» *grand et orthodoxe empereur, qui étendit glorieu-*
» *sement le royaume des Francs, et le gouverna*
» *quarante-sept ans avec succès et bonheur. Il est*
» *mort septuagénaire, l'an de l'incarnation du Sei-*
» *gneur* 814, *indiction septième, le vingt-huitième*
» *jour de janvier* » (1).

XVIII. Charles mourait dans sa soixante-treizième année, après un règne de quarante-sept ans sur les Francs, de trente-trois ans sur les Italiens,

(1) Sub hoc conditorio, situm est corpus Karoli magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum francorum nobiliter ampliavit, per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius, anno ab incarnatione Domini DCCCXIV, indictione VII, V calend. februarias.

de onze ans avec la dignité d'empereur. La nature, par un accord merveilleux, avait réuni en ce prince les avantages extérieurs et les dons plus précieux de l'intelligence; il avait reçu la beauté, la force, le génie. Il était de haute (1) et gracieuse stature, de complexion saine, de conformation large et robuste; sa tête était vaste, ses yeux grands, son regard vif, sa démarche ferme, son aspect grave, ses mouvemens nobles et mâles; sa voix seule, quoique sonore, n'avait pas l'éclat vibrant et profond qu'on eût attendu en un corps si ample. Il était sobre à l'excès (2), et toujours vêtu avec modestie (3); mais il aimait passionnément le cheval, la

(1) Cinq pieds neuf pouces, à ce que l'on croit, quoiqu'on ait donné souvent à ce prince une taille beaucoup plus élevée.

(2) « A son repas de tous les jours on ne servait jamais que » quatre plats, outre le rôti, que les chasseurs apportaient sur » la broche, et dont il mangeait plus volontiers que des autres » mets. » (Eginhard, vie de Ch.) « Quand Charles était à table, les » ducs et chefs des diverses nations le servaient. Son repas fini, » ceux-ci prenaient le leur, servis par les comtes, les préfets et » les grands, revêtus de différentes dignités. Sitôt qu'ils quittaient la table, les comtes s'y asseyaient. Après les comtes, » venaient les chefs de service; après ces derniers les serviteurs. » (Le moine de Saint-Gall, liv. 1.) — « Charles observait rigoureusement la règle du jeûne pendant le carême. Il » ne faisait qu'un seul repas en vingt-quatre heures. » (Idem, eodem.)

(3) « Le costume ordinaire du roi était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausse de toile de lin; par dessus était une tunique serrée avec une ceinture de soie; des bandelettes entouraient ses » jambes, des sandales enfermaient ses pieds; l'hiver, un juste-au-corps de peau de loutre lui garantissait les épaules et la

chasse, le bain, et recherchait plus passionément encore l'amour des femmes; ce fut peut-être sa seule faiblesse, mais elle était grande. Les plus regrettables et plus dangereuses fautes de sa vie eurent leur source dans sa funeste condescendance pour Fastrade.

XIX. Il aimait impétueusement et avec le plus imprudent abandon. L'opinion qu'on en avait de son temps, était si étrange et si générale, qu'il devint facile d'accréditer une absurde fable qu'on dédaignerait de redire si la peinture des mœurs s'accommodait de ces omissions. On contait que Charles, épris d'une femme à Aix-la-Chapelle, s'en laissait charmer et enivrer tellement qu'il n'avait plus d'autre affection ni d'autre pensée; la gloire

» poitrine contre le froid. Il était toujours vêtu de la saie des We-
» nètes, et portait habituellement une épée dont la poignée et le
» baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une en-
» richie de pierreries, mais seulement les jours de grande fête, ou
» quand il donnait audience aux ambassadeurs étrangers. Dans les
» grandes solennités, il se montrait avec un juste-au-corps brodé
» d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saie rete-
» nue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de
» pierreries. Mais le reste du temps ses vêtemens différaient peu
» de ceux du vulgaire. » (Eginhard, Vie de Charl.) — (Voyez de plus la chronique du moine de Saint-Gall, liv. 1, ad finem.) — « Allons chasser, dit le prince. La journée était froide et pluvieuse,
» Charles portait un habit de peau de brebis qui n'avait pas plus
» de valeur que le rochet dont la sagesse divine approuva que
» Saint-Martin se couvrit la poitrine, pour offrir, les bras nus,
» le saint sacrifice de la messe. » (Idem, liv. 2.)

même se taisait en lui, il oubliait de régner. Ses familiers s'en affligeaient; mais la mort, opportune et favorable une fois, les tira de peine: cette femme, si éperduement aimée, mourut. On en louait Dieu, et l'on croyait Charles enfin délivré de l'amour insensée et prestigieuse qui le fascinait; il n'en fut jamais plus honteusement possédé : au lieu du deuil que l'on attendait, et des pieux honneurs qu'obtiennent les morts, il demeurait, et on l'eût dit enchaîné au lit funéraire, ignorant de la triste frappaient assiduement ses regards. Il embrassait fin dont les signes tendrement et avec transport ce poursuivait au sein corps livide, il parlait d'amour à ce cadavre, il de la mort les voluptés de la vie.

La mort cependant achevait son œuvre de corruption, et les vers déjà disputaient ces restes infects aux embrassemens du grand roi. On délibérait, ne sachant qu'oser et que faire; un évêque enfin (1), soupçonnant quelque cause secrète et sur-

(1) L'évêque Tilpin. Les modernes ne le connaissent plus que sous le nom de Turpin. Il reçut du pape Adrien, le Pallium, et le titre de primat de la province de Rheims. Il était déjà évêque sous le règne de Carloman, frère de Charlemagne, et il mourut, comme on l'apprend de Frodoard, à l'âge de quarante-sept-ans. Or, on place l'aventure du cadavre en un temps voisin de la vieillesse de Charlemagne. Tilpin eût été mort alors nécessairement, et depuis longues années. Mais les conteurs de fables ne se piquent pas de tant d'exactitude; les anachronismes les inquiètent peu. (Voyez Frodoard, hist. de l'église de Rheims, liv. 2, chap. 17.)

C'est ce même évêque ou archevêque Tilpin ou Turpin, sous le nom duquel a été mis faussement le roman si longtemps fameux

naturelle, chercha le moment favorable, et pendant que Charles, cédant à sa lassitude, dormait, il visita curieusement cette étrange femme, puissante encore et maîtresse jusque dans la laideur de la mort. Ce ne fut pas inutilement : un anneau se trouva caché sous sa langue, mystérieux talisman qui attirait l'affection du prince et subjuguait sa raison. L'évêque déroba l'anneau, et au même moment Charles, désabusé, sentit s'évanouir son amour.

Mais un autre attachement en prenait la place : servi par l'anneau dont il était maintenant le maître, l'évêque en exerçait à son tour l'irrésistible influence ; il charmait et égarait malgré lui le malheureux Charles, et se voyait avec confusion obsédé de ses grâces et de ses faveurs. L'évêque alors comprit encore mieux de quelle cause venait la première séduction de ce prince ; et ne voulant ni profiter de l'anneau, ni que d'autres après lui pussent en user, il l'alla jeter dans un lac qui baignait les murs de la ville. Comme il le jetait, Charles perdait déjà son indiscrète affection ; mais, toujours appelé, toujours retenu par l'anneau magique, il ne pouvait plus se résoudre à quitter le lieu où le sage évêque l'avait enfoui (1).

de l'expédition de Charlemagne en Espagne. L'auteur véritable était espagnol, et chanoine régulier selon les conjectures de l'abbé Lebeuf. Le roman d'ailleurs est du onzième siècle, et non du huitième.

(1) Voyez Pasquier, Recherches de la France, liv. 6, chap. 32.),

XX. Charles avait eu dessein de régler lui-même

et les épitres de Pétrarque. — Vidi Leodium insignem clero locum; vidi Aquensem, Caroli sedem, et in templo marmoreo, verendum barbaris gentibus, illius principis sepulchrum, ubi fabellam audivi non inamœnam cognitu, à quibusdam templi sacerdotibus, quam scriptam mihi ostenderunt, et postea apud modernosscriptores accuratius etiam tractatam legi; quam tibi quoque ut referam incidit animus, ita tamen ut rei fides non apud me quæratur, sed ut aiunt, penès auctores maneat. Carolum regem quem magni cognomine œquare Pompeio et Alexandro audent, mulierculam quemdam perdite et afflictim amasse memorant; ejus blanditiis enervatum, neglecta fama, cui plurimum inservire consueverat, et posthabilis regni curis, aliarum rerum omnium et postremo sui ipsius oblitum, diu nulla prorsus in re nisi illius amplexibus acquievisse, summa cum indignationè suorum ac dolore. Tandem cum jam spei nihil superesset, quoniam aures regias salutaribus conciliis insanus amor obstruxerat, feminam ipsam malorum insperata mors abstulit, cujus rei ingens primum in regia sed latens gaudium fuit. Deindè dolore tantum priore graviore, quantum fœdiori morbo, correptum regis animum videbant, cujus nec morte lenitus furor, sed in ipsum obscenum cadaver et exangue translatus est, quod balsamo et aromatibus conditum, onustum gemmis et velatum purpura, diebus ac noctibus tam miserabili quam cupido forebat amplexu. Dici nequit quam discors et quam male se compassura conditio est amantis ac regis. nunquam profecto contraria sine lite jungunt. Quid est autem regnum nisi justa et gloriosa dominatio? Contra quid est amor, nisi fœda servitus et injusta? Itaque cum certatim ad amantem, seu rectius ad amentem regem, pro summis regni negotiis legationes gentium, præfectique et provinciarum prœsides convenirent, is in lectulo suo miser, omnibus exclusis, et obseratis foribus, amato corpusculo cohœrebat, amicam suam crebro, velut spirantem responsuramque compellans, illi curas laboresque suos narrabat, illi blandum murmur et nocturna suspiria, illi sempre amoris comites lacrymas instillabat, horrendum miseriæ solamen, sed quæ unum est ex omnibus, rex alloquium, ut aiunt, sapientissimus ele-

les biens que devaient avoir après lui les quatre

gisset. Addunt fabulœ, quæ ego nec fieri potuisse nec narrari debere arbitror. Erat eo tempestate, in aula Coloniensis, antistes vir, ut memorant, sanctitate et sapientia clarus, nec non comitatus et consilii regii prima vox, quem domini sui miseratus, ubi animadvertit humanis remediis nihil agi, ad Deum versus, illum assidue precari, in illo spem reponere, ab illo finem mali poscere, multo cum gemitu. Quod cum diu fecisset, nec desiturus videret die quodam illustri miraculo recreatus est. Si quidem ex more sacrificanti, et post devotissimas preces, pectus et aram lacrymis implenti, de cœlo vox insonuit sub extinctæ mulieris lingua, furoris regii causam latere. Quo lœtior mox peracto sacrificio, ad locum ubi corpus erat se proripuit, et jure notissimæ familiaritatis regiæ introgressus, os digito clam scrutatus, gemmam perexiguo annulo inclusam, sub gelida rigentique lingua repertam, festinabundus avexit. Nec multo post rediensCarolus, et ex consuetudine adoptatum mortuæ congressum properans, repente aridi cadaveris spectaculo concussus, obriguit exhorruit que contactum, auferri eam quantotius et sepeliri jubens. Inde totus in antistitem conversus, illum amare, illum colere, illum in dies arctius amplecti, denique nihil nisi ex sententia illius agere, ab illo nec diebus nec noctibus avelli. Quod ubi sensit vir justus ac prudens, optabilem forte multis, sed onerosam sibi sarcinam abjicere statuit, veritus que ne si vel ad manus alterius perveniret, vel flammis consumeretur, domino suo aliquid periculi afferret, annulum in vicinæ paludis præaltam voraginem demersit. Aquis forte tum rex cum proceribus suis habitabat; ex eoque tempore cunctis civitatibus sedes illa prælata est, in ea nil sibi palude gratius, ibi assidere et illis aquis mira cum voluptate, illius odore velut suavissimo delectari. Postremo illuc regiam suam transtulit, et in medio palustris limi, immenso sumptu, jactis molibus, palatium templumque construxit, ut nihil divinæ vel humanæ rei eum inde abstrahret. Postremo ibi vitæ suæ reliquum egit, ibique sepultus est Cato prius ut successores sui primam inde coronam et prima imperii auspicia capescerent, quod hodie quoque servatur, servabiturque quandiu romani frena imperi, Theutonica manus aget. Longior fui in hac narratione quam debui, etc. Epistol. Petrarchæ, lib. 1, Epis. 3. ex edit. 1554.)

filles qui lui étaient restées de Fastrade et de Hildegarde (1), et les six autres enfans que lui avaient donnés ses concubines (2). Mais ce testament, résolu et même commencé, ne s'acheva pas. On en fut réduit, pour cette importante distribution, aux recommandations pressantes mais vagues (3), que Charles avait placées autrefois dans l'inutile décret de partage; tout était remis à l'équité de son successeur. Les seules dispositions qu'il eût ajoutées étaient pour des legs pieux et pour des aumônes, et ne comprenaient que ses meubles et son trésor personnel.

Trois parts en devaient être faites d'abord, et les deux premières se devaient diviser en vingt-et-un lots. Ces lots, à leur tour, réservés aux vingt-et-une métropoles de l'empire, se devaient une dernière fois partager entre le métropolitain et ses suffragans. De la troisième part, il n'en avait fait que quatre lots seulement, l'un pour les évêques, l'autre pour ses enfans, un autre pour les pauvres, le quatrième pour ses serviteurs. Trois tables d'argent étaient retranchées de cette première distribution, ainsi qu'une table d'or. La première, où était figurée la ville de Constantinople, il l'accordait au pape pour

(1) Berthe et Gisèle, nées de Hildegarde, Thédrade et Hildrude, nées de Fastrade.

(2) Rothaïde, dont on ignore la mère, Rothilde, née de Mathalgarde, Adelrude, née de Gersuinthe, Drogon et Hugues, nés de Regina, Théodoric, né d'Adalinde. (Voyez Eginhard.

(3) Charta divisionis regn. franc. art. 17.

sa basilique de Saint-Pierre; la seconde, qui représentait la ville de Rome, il la donnait à l'église de Ravenne; la troisième, où l'on avait gravé l'image du monde, et la table d'or, si belle et si riche, il les attribuait à la fois, par une touchante association, aux pauvres et à ses enfans.

XXI. Ceux-ci, quoiqu'il négligeât de leur assigner leur héritage, étaient aimés de lui, cependant, et en recevaient les plus tendres soins. Il les faisait toujours asseoir à sa table, et quand il voyageait dans l'intérieur de l'empire, il s'en faisait suivre et ne se séparait jamais d'eux. On leur enseignait les lettres, on les exerçait à la chasse, on les accoutumait au cheval et aux armes; les filles, quoiqu'en cultivant leur esprit, apprenaient à filer la laine et à la tisser, et le puissant empereur ne dédaignait pas de surveiller ces études et ces exercices. Elles étaient belles, ces filles, et l'heureux père, fier de leur beauté, les voyait avec complaisance; heureuses elles-mêmes, s'il eût été moins aveugle ou moins indulgent.

XXII. Que n'a-t-on pas raconté de leurs amours et de leurs faiblesses ? On n'oubliera point, quoiqu'on refuse d'y croire, la touchante et gracieuse aventure d'Emma. Emma était fille de Charles, dit-on, et elle aima Eginhard. Une nuit d'hiver, l'amour l'enivrant, elle succomba aux larmes de son séduc-

teur, et le reçut furtivement dans son lit. Ils oubliaient tout dans l'emportement de leur coupable bonheur; mais le jour s'annonça et les avertit de se séparer. Eginhard veut fuir; étrange et désolante rencontre, la neige a tombé durant cette longue nuit de plaisir, et la voilà maintenant qui couvre la terre. Les traces du retour révéleront leurs embrassemens: qu'attendre et que faire? ils gémissent et sont consternés. Mais tout-à-coup : « Ne » désespérons pas, dit la courageuse fille de Char- » les ; monte, j'ose et je puis, je te porterai ; mes » traces, moins dangereuses que les tiennes, n'at- » testeront pas ta présence et ne trahiront pas nos » secrets. » Et en disant ainsi, elle se courbait, Eginhard obéissait, ils se mettaient en chemin.

Mais Charles, plus diligent que le jour, se levait souvent avant qu'il parût (1). Il l'était malheureusement à cette heure; le bruit appela ses regards, il découvrit tout. Il voit avec douleur et admiration sa fille, la fille des rois, pliant généreusement sous le fardeau qu'elle embrasse et qu'elle dérobe. Il fut touché, craignit la honte d'Emma, et, roi outragé, il se tut. Eginhard avait accès près de lui; il était de ses familiers, de ses officiers, de ses secrétaires. Quelques heures passées, il osa se montrer devant l'empereur, et, recourant à la ruse afin d'écarter de

(1) Cette circonstance au moins est véritable. « Le sommeil de » la nuit, il l'interrompait quatre ou cinq fois, non seulement » en se réveillant, mais en se levant tout-à-fait. » (Eginhard, Vie de Charlemagne.)

lui les soupçons, il parla comme avec orgueil de son désintéressement et de ses services, se plaignit de l'oubli où ce prince les avait laissés, demanda librement et sans subterfuge qu'une ambassade, fût-elle éloignée, en devint le prix. Charles, confondu, retint sa colère, et continua de dissimuler. « Vas, lui dit-il, attends et espère, la récompense » qui t'appartient t'adviendra. »

Il délibérait cependant, et demeurait incertain, sollicité par la gravité de l'offense, combattu par la prudence et par l'affection. Le père eût voulu pardonner, et le roi punir. Enfin, vint un jour que ses conseillers s'assemblèrent. « Quelle résolution » dois-je prendre, leur demanda-t-il, » et il leur confessa son affront. La surprise, l'indignation, l'incertitude furent grandes parmi ces évêques et ces leudes; on se partagea, ceux-ci pour le châtiment, ceux-là pour le silence et l'oubli. Charles, qui attendait un conseil, dut le chercher encore en lui-même. « Soumettons-nous, dit-il, aux volontés de la Provi» dence : la faute est commise, il n'est plus en notre » pouvoir de la prévenir; le châtiment l'expierait » sans la réparer, et en lui donnant plus d'éclat. Re» couvrons plutôt d'un voile de pureté et d'honneur » ce malheur honteux et irrévocable. » Et aussitôt, faisant venir Eginhard, il le salua gracieusement; puis, sans émotion, sans aigreur, sans reproche, il dit : « Tes plaintes ont éveillé mon attention; elles » étaient justes. Pourquoi les as-tu fait entendre si » tard? Je te veux faire le don que tu espères le

» moins; sois-moi toujours fidèle et affectionné. » Je te donne une femme, je t'accorde ma fille, celle » qui t'a été déjà un appui docile, et qui t'emportait » si légèrement, quand tu défaillais en un moment » de péril. » On se surprend à regretter malgré soi, que ce récit plein de naïveté et de charme, ne soit, par malheur, qu'un mensonge aimable (1).

(1) Cette histoire est prise de la chronique du monastère de Lauresheim, qu'on croit écrite au douzième siècle, quoique apparemment composée avec des légendes plus anciennes.

La première objection que je fais vient des premiers mots de la chronique elle-même : « Eginhard, aimé de très-vive ardeur, par la fille de l'empereur, nommée *Imma*, et promise au roi des Grecs... »

Or, 1° La fille de Charles, promise en effet à Constantin, fils d'Irène, se nommait Rotrude. « Rotrude, la plus âgée des filles, » promise en mariage à Constantin, empereur des Grecs » (Eginhard, Vie de Charl.)

2° Cette fille, nommée Rotrude, et fiancée à Constantin, mourut en 810, et la vraie femme d'Eginhard vécut jusqu'en 836.

La seconde objection, qui dispenserait, je crois, de toutes les autres, est fournie par Eginhard même, bon et irréprochable témoin, s'il en est, en cette occasion. « Il aimait ses filles » avec passion, dit-il ; aussi s'étonne-t-on *qu'il n'ait jamais* » *voulu en marier une seule*, soit à QUELQU'UN DES SIENS, soit » à quelque étranger. » (Vie de Charlemagne).

Ajoutons, quoique rien ne soit moins nécessaire, qu'Eginhard nomme toutes les filles de Charles, et qu'il n'en est aucune du nom d'Emma, ni d'Imma, ni d'aucun autre nom qui en approche ; qu'Eginhard accuse indistinctement les mœurs de toutes les filles de Charles, chose inconciliable avec la réserve que lui eussent prescrite son intérêt et son rang, dans la supposition qu'on admet. Ajoutons qu'Eginhard, qui a écrit deux livres sur la vie publique et la vie privée de Charles, ne dit nulle part un seul mot d'où l'on puisse induire le plus faible indice d'une alliance si glorieuse pour lui ; ajoutons enfin qu'Eginhard, secré-

XXIII. Charles, conquérant, législateur, fondateur d'empire protégeait néanmoins les arts, dont il avait su prévoir l'influence, et, chose plus rare, il se ménageait des loisirs pour les cultiver. Déjà sur le trône, et engagé en de si grandes entreprises de guerre, il se fit enseigner la langue latine, qu'il parla bientôt naturellement et avec grâce, et la langue grecque, dont il acquit l'intelligence plutôt que l'usage. Pierre vint de Pise pour lui montrer la grammaire; Alcuin vint d'Angleterre, pour lui apprendre la rhétorique, la dialectique, la poésie, l'astronomie. Quand il fit élever la belle basilique d'Aix-la-Chapelle, il en avait corrigé, dit-on, ou même tracé les plans de sa main (1).

Il établit de nombreuses écoles dans les abbayes, et, par sa féconde volonté, elles fructifièrent. Son palais lui-même, à son tour, devint le berceau d'une institution plus heureuse encore et plus étonnante : ce prince y fonda une académie et se réserva ha-

taire de Charles, et surveillant des travaux publics depuis sa jeunesse, ne fut jamais autre chose, comme l'atteste son épitaphe, et n'obtint, malgré son incontestable aptitude, aucune des dignités supérieures qui lui eût values infailliblement cette haute et éclatante alliance. Rien de plus naturel et de plus conforme d'ailleurs aux habitudes de Charles. Il avait comblé de biens, par exemple, et de dignités son beau-frère Udalric, frère de la reine Hildegarde. (Voyez le moine de Saint-Gall.)

(1) « Son ardeur à bâtir *d'après ses propres plans*, une basili- » que.... construite *d'après les plans* de l'habile Charles, autour » du palais. » (Le moine de Saint-Gall.)

bilement une place parmi les hommes érudits dont il la forma. Mais il déposait son titre et même son nom, en se mêlant avec eux. C'était d'ailleurs la règle commune; aucun n'était reçu dans cette docte assemblée, que sous un nom emprunté à l'histoire des lettres antiques. Charles était David, Adhélard Augustin, Théodulphe Pindare, Angilbert Homère.

XXIV. Quelle que fût toutefois son admiration pour les lettres grecques et latines, ce prince mettait encore au-dessus ses devoirs de roi et les intérêts de sa politique. Cette politique, d'ailleurs, était, à la bien juger, la première source du goût qu'il affectait pour l'étude et pour les travaux de l'esprit. En même temps donc qu'il recommandait par ses exhortations et par ses exemples (1) l'étude des langues, il méditait de donner des règles à la sienne et de la polir. Il eût voulu que l'illustre nation des Francs eût sa langue illustre et dominante comme elle; qu'ils n'allassent plus demander aux peuples rivaux ou sujets, des écrivains pour leurs lois, pour leurs jugemens et pour leurs annales; que les lettres franques s'élevassent à l'égal de celles d'Athènes ou de Rome. Charles embrassait le temps, et comme il avait de la grandeur, il la comprenait.

(1) Ad pernoscenda studia liberalium artium, nostro etiam quos possumus invitamus exemplo. (Const. de emend. lib. et off. anno 778.)

Commençant, comme il était naturel, par ce qui sert le mieux à corriger le langage, il fit composer, pour le tudesque, une grammaire, et complettant selon les besoins actuels, cette langue, il lui imposa des termes nouveaux pour les objets usuels qui étaient sans nom, ou qui n'en avaient pas d'uniforme (1). Ensuite et poursuivant toujours son dessein, il fit recueillir tous les poëmes où les anciens Francs célébraient leurs guerres et les valeureuses actions de leurs anciens rois. L'histoire eût écouté avec joie les chants naïfs de ces vieux rapsodes; mais le bruit des siècles les a fait taire, et aucune voix ne les redit plus.

XXV. D'autres chants, plus précieux encore et plus solennels, devinrent eux-mêmes l'objet de l'active attention de ce prince et de ses soins assidus. Ardent protecteur du culte chrétien, il en entretenait l'éclat avec une inépuisable libéralité. Il en aimait les cérémonies qui flattent les regards du

(1) Il appela janvier, *wintermanhot*; février, *hormunc*; mars, *lenzinmanhot*; avril, *ostermanhot*; mai, *winemanhot*; juin, *prahmanhot*; juillet, *hewinmanhot*; août, *aranmanhot*; septembre, *wintumanhot*; octobre, *windummemanhot*; novembre, *herbistmanhot*; décembre, *helmanhot*. Quant aux vents, il appela celui d'est *ostroniwint*; l'eurus, *ostsundroni*; le sud-est, *sundostroni*; le vent du midi *sundroni*; l'auster, *sundwestroni*; l'africain, *westsundroni*; le zéphire, *westroni*; le nord-ouest *westnordoni*; la bise, *nordwestroni*; le nord, *nordroni*; l'aquilon, *nordostroni*; le vulturne, *ostnordroni*. (Eginhard, Vie de Charlemagne.

peuple et le préparent, par des émotions vives et pieuses, au respect réfléchi des choses sacrées. L'harmonieuse gravité du chant romain l'avait charmé dans ses voyages d'Italie; il le voulut faire imiter dans les églises des Gaules. Quelques clercs, appelés de Rome, abusèrent insolemment de sa confiance, et firent échoüer d'abord son projet. Mais il persista, et d'autres clercs, envoyés de France au pape Léon, apprirent parmi les Romains leurs méthodes et leur psalmodie. Revenus en France, après un long exercice, ils y établirent deux écoles, et, par degrés, on en vint à réciter les chants religieux en deça des Alpes aussi méthodiquement qu'au delà.

XXVI. Charles, entraînant son peuple à la fois dans toutes les routes du bien, l'instruisait aux arts matériels comme aux études de l'esprit et aux travaux de la guerre (1). La guerre, au lieu de l'en

(1) Voici d'étonnantes paroles de Gibbon: croyez-vous que Charles soit en effet si louable d'avoir voulu introduire les arts chez les Francs? point du tout; car « on ne cultivait alors la grammaire et la logique, l'astronomie et la musique, que pour les faire servir à la superstition. » —Dites le contraire, homme de vérité, dites le contraire : on les faisait servir au christianisme, c'est-à-dire au renversement des abjectes superstitions de l'idolâtrie. Ce qu'une force, alors invincible, mêlait encore de superstitions aux pures vérités du christianisme, c'était le paganisme, entendez-le bien, c'en était les souvenirs, les habitudes, les restes. Les superstitieux étaient payens, en tant qu'ils étaient superstitieux : *accedunt ad idola,* disait le concile de Laodicée

détourner, y contribuait. Du butin conquis, il fondait des villes, construisait des flottes, bâtissait des ports, creusait des canaux, élevait des palais et des basiliques, ornait et réédifiait toutes les églises de l'empire. En même temps qu'il appelait des autres pays les hommes studieux pour enseigner aux siens les sciences, il faisait venir pour leur servir aussi d'exemples et de guides des hommes habiles à tailler le marbre, à façonner les métaux, à exécuter les plus hardis ouvrages de l'architecture (1). Charles fut le grand instituteur de cette grande nation; il lui apprit tout, même sa langue, même la gloire, qu'elle connut et comprit mieux avec lui.

XXVII. Parleur facile et grave, au conseil, il avait de l'abondance et de l'abandon dans les entretiens familiers (2). Le discernement en lui était prompt, la pensée vive, la raison ferme, la pénétration sûre et profonde. Il concevait, jugeait, voulait fortement, et son génie, qui embrassait tout, s'élevait d'un mouvement naturel aux plus nobles choses. Tout ce qu'il créait avait de l'éclat; ce qu'il imitait devenait avec lui plus favorable encore et plus éclatant. Il comprit de bonne heure les glorieux des-

(1) « Pour élever ce monument, il appela de tous les pays en » deçà des mers, des maîtres et des ouvriers dans les arts de » tout genre. » (Le moine de Saint-Gall, liv. 1.)

(2) « La fécondité de sa conversation était telle qu'il paraissait aimer trop à causer. » (Eginhard, Vie de Charlemagne.)

seins des chefs de sa race, et il les étendit sans s'en écarter : que pouvait-il de plus grand ? Ces hommes puissans étaient venus avant lui ; c'était à eux d'ouvrir les chemins. L'Austrasie réunie, l'Aquitaine soumise, l'Ebre occupé, l'Elbe assujetti, les Saxons domptés, les Awares accablés, les Bavarois désarmés, les Lombards subjugués, Rome vassale : si belle et si prodigieuse que fût cette œuvre, qu'était-elle pourtant que l'œuvre achevée de Charles-Martel et des deux Pepin ? Ils l'avaient marquée et lui l'accomplit ; il l'accomplit en l'agrandissant (1).

XXVIII. On s'est étonné qu'ayant pu choisir entre l'Orient et la Germanie, ce soit celle-ci qu'il ait préférée pour conquête et pour théâtre de guerre. Ce dont on s'étonne, il faut plutôt l'en louer. Charles, quand il eut abattu les princes lombards, n'avait plus rien à craindre des Grecs en Italie ; il avait

(1) Montesquieu dit que : « Charlemagne menant continuelle-» ment la noblesse d'expédition en expédition , ne lui laissait » pas le temps de former des desseins. » — Montesquieu ne veut certainement pas faire entendre que ce fût le but des expéditions de ce prince ; elles en avaient de plus grands. Mais cette impuissance d'attenter en fut-elle au moins le résultat ? Eudes en Aquitaine, Loup en Gascogne, Tassillon en Bavière, Retgau dans le Frioul, les amis de Gerberge en Austrasie, Hartrad au-delà du Rhin, l'évêque Pierre à Verdun , l'évêque Joseph dans le Maine, Pepin le bossu à Ratisbonne, voilà bien des exemples contraires. Il est vrai qu'à la fin ce prince écrasa tout du poids de sa gloire.

tout à craindre, au contraire, sur les bords du Rhin, des Saxons puissans et obstinés ennemis du culte chrétien et des Francs (1). A peine s'il les pouvait contenir, lui présent; qu'en fût-il advenu durant son absence? Il n'y avait de liberté pour Charles et de sûreté que par l'abaissement de cet ennemi. Il n'y avait de paix que par sa conversion à la foi chrétienne. Quelle flotte avait Charles pour résister à celle des Grecs; quels moyens de persuasion pour entraîner ses leudes au Bosphore ou même en Sicile, eux qu'une répugnance si vive avait si fréquemment détournés des expéditions d'Italie? Charles avait les exemples de l'ancien empire, et il savait que les dangers du nouveau lui viendraient, comme au premier, des hommes du nord; il connaissait les Saxons et prévoyait les Nordmans.

Charles, prince chrétien, ne craignait rien des

(1) Un historien qui écrivait au siècle dernier, exprime avec une rare candeur le regret que Charlemagne ne se soit pas philosophiquement réduit, avec les Saxons, à une guerre défensive. Une guerre défensive, en ce temps, avec des soldats francs et contre un tel ennemi! S'il se fût agi de le rendre plus entreprenant et plus dangereux, de perpétuer son idolâtrie et sa barbarie, d'entretenir pour les temps futurs un inépuisable foyer de haine et de guerre, le moyen eût été certainement infaillible. Mais, sans que je parle des intérêts du christianisme, cela eût-il été politique, favorable à la renommée des Francs, satisfaisant pour leur sûreté? Depuis Chlotaire I, on n'avait guère fait autre chose avec les Saxons; qu'y avait-on gagné? Y a-t-il une philosophie qui aille jusqu'à déplorer qu'un peuple ait eu le malheur d'être désabusé de l'idolâtrie?

Grecs pour la foi du Christ; ils étaient chrétiens. Il redoutait tout des races idolâtres et guerrières qui se pressaient, des régions voisines du Rhin, aux terres les plus reculées que baigne, au septentrion, l'Océan. La lutte était encore active et opiniâtre entre l'idolâtrie et le christianisme; il devait la guerre aux peuples idolâtres de peur que le sien, subjugué par eux, ne retournât à ses anciennes croyances, et ne cessât à la fois d'être indépendant et chrétien. Les Grecs étaient cultivés, les Saxons barbares; il était plus sage et plus généreux de s'opposer aux barbares, de crainte qu'en s'étendant chez les Francs, ils n'étouffassent en eux les germes peu féconds encore de la politesse et de la science. Qui reproche à ce prince d'avoir voulu rendre les Saxons chrétiens, le blâme d'avoir voulu éviter que les Francs retombassent dans la barbarie et le paganisme. Qui le reprend de n'avoir pas poursuivi les Grecs hors de l'Italie, l'accuse d'avoir trop bien connu son temps, son peuple, ses dangers et ses intérêts.

XXIX. Charles avait l'âme élevée autant que l'esprit : magnanime, miséricordieux, magnifique; tout ce qui est noble, tout ce qui est haut; les grandes vues comme les grandes vertus; infatigable aux affaires, insatiable aux plaisirs; le premier roi que l'amour excessif des femmes n'ait point amolli, le premier homme de guerre en qui les graves soins de l'ambition n'aient jamais amorti l'ar-

deur de ces voluptés. Sa clémence, née de sa force, l'accrut; il lassa la trahison en lui pardonnant; malheureux des pernicieux essais de sévérité où l'entraîna un instant l'orgueil de Fastrade; malheureux de cet inexpiable supplice des Saxons, qui n'a point effacé sa gloire, mais qu'elle n'a pas effacé.

N'ajoutons point à ce reproche; c'en est assez, c'en est trop. Quand on condamne l'exclusion des fils de Carloman, on s'abuse; on oublie les droits, les traditions, les exemples; on méconnaît l'intérêt des peuples que blessait l'abus du droit de partage; on ignore l'effort alternatif et perpétuel en faveur de la réunion; on impute inconsidérément à l'ambition d'un seul prince, cette vieille et juste pensée d'unité, en qui résidait la puissance et le salut de l'empire. Il y avait trois fils du roi Carloman; si Charles n'eût pas recueilli l'Austrasie, il en fallait faire déjà trois royaumes; et de ceux-ci, plus tard, combien d'autres! Après l'exécution des Saxons aux bords de l'Aller, les plus regrettables fautes de ce prince furent ses divorces.

XXX. Charles fonda un empire, et ce n'est pas une faible gloire; il releva le christianisme aux bords de l'Ebre, lui fit franchir le Danube, le porta de l'Issel aux rives de l'Elbe; ce n'est pas un médiocre bienfait. Charles doubla le territoire des Francs, et augmenta sans mesure leur renommée, leurs richesses, leur ascendant, leur vraie puissance. Jusqu'à lui, les Sarrazins, les Saxons, les Awares,

les Lombards, les Grecs s'estimaient égaux, se prétendaient supérieurs; il leur fit voir à tous leur faiblesse (1). L'Aquitaine, la Gascogne, les Pyrénées, les Provinces de l'Ebre, l'Austrasie, la Bavière, la Saxe, le Mecklembourg, la Bohême, les deux Pannonies, la Dacie, l'Istrie, la Dalmatie, le Frioul, la Lombardie, Bénévent, Spolette, Ravenne, Rome, Venise, voilà ses conquêtes. On les compte à peine, et quand on les a comptées, on se tait; leur nombre a tout dit. Mais que n'eût pas accompli un tel

(1) Gibbon dispute à Charlemagne, jusqu'à la gloire de ses guerres. « Il l'emportait par le nombre, dit-il, par les armes, par » la discipline. » Pourquoi pas aussi, je vous prie, par l'habileté? Les Aquitains, qui résistèrent douze ans à son père, roi de Neustrie et d'Austrasie, étaient-ils si faibles pour lui, quand il ne régnait que sur la Neustrie ? Les Sarrasins, les Lombards. les Grecs, étaient-ils si inexpérimentés et si faibles? Les Awares n'étaient-ils qu'un méprisable ennemi, eux qui résistaient de toutes parts, et triomphaient partout depuis deux cents ans? N'était-ce rien que cet héroïque Wittikind, si vigilant, si généreux, si opiniâtre? Et ces implacables Saxons, qui ne cédèrent qu'à trente-trois ans de carnage, n'était-ce rien? — Et puis que veut dire cela? Alexandre en Perse, César dans les Gaules, avaient l'avantage de la légion et de la phalange. L'art de la guerre n'est pas un art de générosité et de courtoisie, qui oblige, sous peine de honte, à l'égalité. L'art de la guerre consiste à demeurer le plus fort, ou par sa force propre et réelle, ou par la faiblesse relative de son ennemi. La gloire de la guerre est dans la justice et dans le succès. — Les campagnes de ce » prince, ajoute Gibbon, n'ont été illustrées par aucun siége » bien difficile. » Aucun siége! Gibbon ne se souvient plus de ceux de Barcelonne et de Tortose, de celui de Pavie, de celui qui ouvrit et fit tomber la forte cité d'Ehresbourg, où était le temple d'Irminsul.

roi dans un si long règne? La fortune, inépuisable pour lui, lui prodigua même le temps.

XXXI. Charles jugea son siècle et son peuple; il se mesura lui-même et connut sa force; il vit ce qui manquait et ce qu'il pouvait. Ce que peut un roi, il le doit; ce que devait Charles, il n'était pas d'humeur à le négliger, non plus que ce qu'on lui devait. Il voulait régner comme le voulaient son droit et sa gloire, et s'avouait bien que de régner, comprend autre chose que la guerre. Il savait que les peuples commencent par la guerre, durent dans la paix; il savait que la guerre ne souffre et ne veut que l'épée, mais que la paix demande des lois (1); et il ouvrit l'ère des lois, croyant avoir fermé celle de la guerre.

Quoi de plus sage dans un si sage dessein que de prescrire des règles à ceux par qui le peuple devait se régler? Quoi de plus habile et tout à la fois de plus juste que de commencer par la religion qui commence et achève tout? La politique lui eût conseillé le christianisme, si le christianisme ne lui eût pas inspiré cette politique. Il mit de l'ordre dans le clergé, pour qu'il en offrît le modèle en

(1) Voltaire a dit : « Qu'importe à notre bonheur de savoir les » capitulaires de Charlemagne? » (Let. au marquis d'Argenson, 28 juillet 1739.)

On peut être assurément fort heureux, sans connaître les capitulaires. Mais pourtant cela importe à notre bonheur, si cela importe à notre instruction. Après la vertu, rien ne sert plus au bonheur que le vrai savoir. N'est-ce rien pour nous, que de voir de quelle législation est sortie la législation actuelle de notre pays?

même temps qu'il en donnerait la leçon. Il fit des lois religieuses pour autoriser ses lois civiles, et des lois civiles pour étendre et compléter ses lois religieuses; ou plutôt toutes ses lois politiques furent religieuses, toutes ses lois religieuses furent politiques. La plus politique de ses lois fut la loi religieuse des dîmes, dédommagement tardif et utile des spoliations de Charles-Martel, allègement nécessaire des charges du fisc (1); c'est à peine si l'impor-

(1) Gibbon censure Charlemagne pour l'établissement de la dîme; il est vrai que Montesquieu l'en loue, en échange. Pourquoi Gibbon, au lieu du ridicule motif où il se complaît, n'avoue-t-il pas les vraies causes de cet établissement? Elles étaient de deux sortes: l'obligation de dédommager, quoique faiblement, les églises des terres dont Charles-Martel les avait dépouillées au temps de l'invasion des Sarrasins, et le très-légitime désir d'affranchir le fisc de la nécessité de pourvoir lui-même, par de nouvelles concessions de terres, à l'établissement et à l'entretien des églises. — Il fallait une église au culte, un culte au peuple, un revenu à l'église. La vie morale du peuple est dans la religion; la vie matérielle de la religion est dans le peuple. Le peuple paie pour qu'on le gouverne, qu'on l'administre, qu'on le juge; qui paiera pour qu'on l'instruise à croire, à espérer, à prier, à vivre vertueusement? Donnez des redevances aux prêtres quand vous lui refusez des terres; donnez-lui des terres si vous lui refusez des redevances. — Mais il vaut mieux pour le clergé qu'il n'ait pas de terres, quoiqu'il vaille mieux pour la terre que le clergé en possède. Le premier vaut mieux aussi pour le fisc, à cause des mutations; s'il vaut mieux également pour l'État, c'est selon les temps.

Gibbon oubliait que la quatrième partie de la dîme était attribuée aux pauvres, et que le partage s'en faisait solennellement. (Voyez infrà, page 349) C'était une bien libérale idée que de prélever une portion des fruits de la terre au profit des pauvres. Je ne sais trop quelle philosophie eût fait mieux.

tant décret de succession et de partage le peut disputer. Charles s'associa à la puissance religieuse pour l'institution de cette puissance ; il se l'associa à lui-même pour ses propres institutions : tout se fit avec elle, tout se fit par lui.

XXXII. Les lois qu'il lui donnait n'étaient pas nouvelles ; il les prenait pour la plupart dans les décrets des Conciles. Ce qu'il y eut de nouveau, ce fut leur autorité et qu'ils la reçussent de lui. Il choisissait dans les canons d'Antioche, de Nicée, de Chalcédoine, d'Ancyre, de Carthage, de Laodicée, ce qu'il estimait utile à ses Francs, et il lui imprimait l'irrésistible sanction de sa volonté. Les devoirs, les droits, la juridiction, la hiérarchie, la discipline, l'enseignement, le culte, les mœurs, il ne laissa rien dans la vie des clercs sans précepte.

Ces lois assignaient même les rangs. Le prêtre ne pouvait élever la voix contre l'évêque, ni le diacre contre le prêtre, ni le sous-diacre contre le diacre, ni contre le sous-diacre l'accolyte, ni contre l'accolyte l'exorciste, ni contre l'exorciste le lecteur, ni contre le lecteur les gardiens (1). Les évêques devaient soumission à leur métropolitain (2); les prêtres et les clercs (3), les moines et les abbés (4),

(1) Capitu. 6, ann. 806, art. 23.
(2) Capitu. ann. 779, art. 1:
(3) Capitu. ann. 779, art. 4. — Capitu. 1, ann. 802, art. 21.
(4) Capitu. 1, ann. 802, art. 15. — Capitu. 4, ann. 806, art. 2.

les abbesses et les religieuses (1), pleine soumission à l'évêque. Ni les clercs sans l'approbation de l'évêque, ni l'évêque sans le consentement du métropolitain, ne pouvaient recourir, pour leurs intérêts, à l'autorité même du prince (2). Tout clerc accusé devait être jugé par les clercs (3) ; tout litige entre les clercs, jugé par l'évêque (4) ; tout litige entre un laïque et un clerc, jugé conjointement par l'évêque et par le comte (5) ; toute cause entre ceux qui résidaient sur la terre des églises, jugée par elles (6). En tout intérêt religieux, les comtes, ainsi que les juges, étaient tenus envers l'évêque à l'obéissance (7) ; les fidèles du prince l'étaient eux-mêmes, à peine de dégradation, de confiscation et d'exil (8).

L'élection des évêques était abandonnée aux clercs et au peuple (9) ; l'abbé ne pouvait être établi qu'avec le consentement de l'évêque (10) ; les prêtres n'étaient ordonnés qu'à trente ans (11) ; les

(1) Capitu. 1, ann. 802, art. 20. — Capitu. ann. 804, art. 5. — Capitu. 4, ann. 806, art. 2.

(2) Capitu. 1, ann. 789, art. 10.

(3) Capitu. 1, ann. 789, art. 37. — Capitu. ann. 794, art. 37.

(4) Capitu. 1, ann. 789, art. 27. — Capitu. 1, incerti anni, art. 13.

(5) Capitu. ann. 794, art. 28.

(6) Capitu. 4, ann. 806, art. 1.

(7) Capitu. ann. 794, art. 4. — Capitu. 1. ann. 813, art. 10.

(8) Capitu. imperat. apud Theodonis villam.

(9) Capitu. 1, ann. 803, art. 2.

(10) Capitu. ann. 794, art. 15.

(11) Capitu. 1, ann. 789, art. 49. — Capitu. 1, incert. ann., art. 24.

vierges en devaient avoir vingt-cinq pour être voilées (1); aucune abbesse n'avait le pouvoir de la consacrer (2); aucune veuve ne pouvait l'être (3). Il était prescrit rigoureusement que l'élection de l'évêque fût libre et non achetée (4); de même l'ordination du prêtre (5); de même l'admission du moine dans le monastère (6). Aucun homme libre ne pouvait être consacré au service de Dieu sans la permission du prince (7); aucun esclave, sans le consentement de son maître (8); aucune ordination n'était reconnue, si l'évêque l'avait faite hors du territoire de son diocèse (9).

Nulle province avec deux métropolitains (10); nulle cité avec deux évêques (11); nulle part plusieurs monastères sous un seul abbé (12). Les prêtres ne pouvaient s'éloigner de leur église (13); ni les abbés et les moines, de leur abbaye (14); ni les

(1) Capitu. 1, ann. 789, art. 45. — Capitu. 1, incert. ann., art. 19.
(2) Capitu. 1, ann. 789, art. 774.
(3) Eodem, art. 58.
(4) Eodem, art. 21. — Capitu 1, ann. 803, art. 2.
(5) Capitu. 1, ann. 789, art. 21.
(6) Capitu. ann. 794, art. 14.
(7) Capitu. ann. 805, art. 15.
(8) Capitu. 1, ann. 789, art. 22. — Capitu. ann. 794, art. 21.
(9) Capitu. 1, ann. 789, art. 11.
(10) Capitu. 6, ann. 806, art. 3.
(11) Eodem, art. 4.
(12) Eodem, art. 9.
(13) Capitu. 1, ann. 789, art. 23.
(14) Capitu. ann. 794, art. 9 et 11.

abbesses et les religieuses, de leur monastère (1). Les évêques seuls étaient libres et pouvaient sortir de leur diocèse; mais cette liberté était médiocrement étendue, et le court espace de trois semaines en était l'étroite limite (2). Le prince lui-même, confirmant ses prohibitions pour son propre exemple, s'assujétissait à demander l'autorisation du pape et du synode, pour retenir à sa cour les évêques dont les conseils et les soins étaient devenus nécessaires aux affaires de la religion et de l'Église (3).

Les priviléges attribués à l'Église demeuraient inviolables et perpétuels (4); ses biens étaient mis dans la dépendance exclusive des évêques (5); le prince s'interdisait d'en concéder ou d'en retrancher aucune partie (6). Aux envoyés du prince appartenait de faire l'examen des églises (7); aux évêques, d'en prendre soin (8), aux possesseurs des bénéfices cléricaux, d'en user, mais aussi de les conserver, et même de les reconstruire (9). Des règles étaient imposées pour le trésor des égli-

(1) Capitu. 3, ann. 789, art. 3.
(2) Capitu. ann. 794, art. 39.
(3) Eodem, art. 53.
(4) Capitu 2, incert. ann., art. 6. — Capitu. 3, incert. ann., art. 8, 10 et 12.
(5) Capitu. 3, incert. ann., art. 3 et 11.
(6) Capitu. 1, ann. 803, art. 1. — Capitu. 2, incert. ann., art. 3. — Capitu 3, incert. ann., art. 4.
(7) Capitu. 5, ann. 806, art. 4.
(8) Capitu. ad Salz., ann. 804, art. 1.
(9) Capitu. ann. 794, art. 24. — Capitu. 1, ann. 813, art. 24.

ses (1), pour la distribution de leurs aumônes (2), pour le paiement des dîmes, et pour leur destination. Les dîmes, divisées d'abord en trois parts (3), un peu plus tard le furent en quatre (4) : l'une était aux pauvres et aux pélerins, l'autre à l'entretien de l'église, l'autre aux clercs, et l'autre à l'évêque (5). Le partage en était fait par les prêtres et devant témoins (6) ; l'évêque seul en prescrivait la distribution (7); mais à la mort de l'évêque, et même du prêtre, il se faisait deux parts aussi dans ses biens : les biens acquis avant la consécration retournaient à ses héritiers; les biens acquis depuis la consécration restaient à l'Église (8).

De rigoureuses obligations étaient imposées pour l'instruction, pour les doctrines, pour la discipline. L'évêque devait être versé dans la connaissance des écritures sacrées et des décrets des conciles (9) ; le prêtre avait les mêmes devoirs (10), et il fallait de plus qu'il sût de mémoire les pseaumes (11), qu'il sût le comput ecclésiastique et le chant romain (12).

(1) Capitu. 5, ann. 806, art. 5.
(2) Decretale Precum, ann. 779.
(3) Capitu. Episcop, ann. 801, art. 7.
(4) Capitu. 2, ann. 805, art. 23.
(5) Eodem.
(6) Capitu. Episcop., art. 7.
(7) Capitu. ann. 779, art. 7.
(8) Capitu. ann. 794, art. 39. — Capitularium. lib. 1, art. 150.
(9) Capitu, ann. 794, art. 18 et 51.
(10) Eodem, art. 51.
(11) Capitu. dat. presbyteris, art. 2.
(12) Eodem, art. 5.

l'abbé, aux abbesses, l'ignoble divertissement des jongleurs (1); on prohibait aux clercs l'accès des tavernes (2), les excès du vin (3), le jeu (4), les repas déréglés, les veillées joyeuses, les entretiens indiscrets (5). Ils devaient faire l'aumône, protéger les pauvres, assister les malades, réconcilier les coupables, chanter les louanges de Dieu, apprendre, instruire, prier (6). Ils ne devaient ni travailler à l'augmentation de leur patrimoine, n rien détourner des biens de l'Église (7); ni s'obliger à titre de fidejusseurs (8); ni confirmer leurs témoignages par d'inutiles sermens (9). Leurs devoirs étaient rigoureux, et, on le voit; leurs prérogatives, en échange, étaient étendues : si la calomnie osait accuser les actions du prêtre, de favorables moyens lui étaient offerts pour la démentir (10). Si l'importune sévérité de son ministère l'exposait à la haine et aux violences des hommes hardis ou puissans, de ruineuses compositions protégeaient sa vie : c'étaient neuf cents sous pour racheter le

(1) Capitu. 3, ann. 789, art. 15.
(2) Capitu. 1, ann. 789, art. 14. — Capitu. ann. 794, art. 17.
(3) Capitu. 3, ann. 789, art. 10.
(4) Capitu. lib. 6, art. 203. — Capitu. additio 3, art. 53 et 73.
(5) Capitu. 1, ann. 802, art. 23. — Capitu. 5, incert. ann. art. 4. — Capitu add. 4, art. 66 et 67.
(6) Capitu. ann. 769, art. 10. — Capitu. 1, ann. 802, art. 10.
(7) Capitu. 5, incert. ann., art. 2 et 6.
(8) Capitu. episcop., art. 16.
(9) Eodem, art. 20.
(10) Capitu. 1, ann. 803, art. 7.

meurtre d'un évêque, six cents pour celui du prêtre, quatre cents pour le diacre et le moine, pour le sous-diacre, trois cents (1).

XXXIII. Ainsi, par la vigilante administration de ce prince, le ministère de la religion se purifiait à l'égal de ses exigences et de ses promesses. Charles le voulait pur, et l'eût voulu saint, afin qu'il persuadât en édifiant, et que le peuple, instruit par ses œuvres, entrât, par imitation, dans les salutaires habitudes de la piété. L'Église était constituée fortement, afin que l'état s'appuyât sur elle, et qu'elle ne fléchît pas sous le faix. Elle aurait nuit en ne servant pas, et une église plus faible, en ce temps, n'aurait pas servi. Qu'aurait-elle pu sur ces hommes de rapine et de violence, encore adonnés aux grossières pratiques de l'idolâtrie, et sur ces leudes accoutumés à n'obéir qu'à l'épée, et sur ces princes eux-mêmes qu'enivraient leur puissance et leurs passions? Sa force était toute d'assistance et de protection : elle pouvait en abuser, c'était le péril; on en devait profiter, c'était l'espérance. L'abus est venu; mais l'avantage avait précédé, et il était grand, si grand qu'il demeura (2).

(1) Capitul. 2, ann. 803, art. 1. — Capitu. lib. 3, art 25.

(2) On se sent frappé de surprise en entendant un grave historien du siècle dernier reprocher dans son impartialité philosophique, à Charlemagne, d'avoir manqué de *prudence* pour s'être laissé entraîner, par *son estime pour la piété et les lumières du clergé*, à remettre entre ses mains des domaines temporels et

XXXIV. Les lois civiles de Charles, mal jugées peut-être et louées immodérément, ne sont ni profondes, comme on l'a dit, ni ingénieuses; elles sont justes, sages et simples, accommodées au temps et aux mœurs. Elles eussent été mauvaises d'être plus subtiles et plus méthodiques : car les lois se jugent relativement, et la plus belle loi n'est pas toujours la meilleure; la meilleure est celle qui convient le plus.

La plus complète (1) de ses lois civiles, on le dit presque à regret, est la loi qu'il fit pour l'adminis-

une juridiction civile. Ne dirait-on pas que ces choses étaient d'institution nouvelle, et qu'avant ce prince les églises n'avaient point de terres, ni les évêques, de juridiction? Ils en avaient dès avant la venue de Chlovis dans les Gaules. Et de qui cet écrivain voulait-il que Charlemagne estimât les lumières et la piété, si ce n'est de ceux en qui elles se trouvaient? Or, où donc s'étaient réfugiées en ce temps les vertus religieuses et la science? qui étudiait et savait? qui était bienfaisant, compâtissant, charitable? les clercs seulement. Le reste était soldat, grossier, cupide, sans frein, sans pitié. Qui les polit et les cultiva? le prêtre chrétien. Ils lui durent la connaissance de Dieu et les sciences de la terre; ils lui durent tout. Sans le christianisme, ils restaient barbares. Qui ne sait point cela sait mal les siècles passés; qui le sait et le nie, manque de sincérité, de justice, de philosophie. Philosophes, vous ne l'êtes pas si vous disputez leur bienfait aux bienfaiteurs du peuple que vous abusez.

(1) Si complète qu'elle allait jusqu'à défendre de fouler avec les pieds la vendange, pensant que le vin en serait plus pur : vindemia nostra nullus pedibus premere præsumat; sed omnia nitida et honesta sint, art. 48.

L'imposante autorité de Montesquieu ne m'empêchera pas de

tration de ses domaines; à celle-là il ne manque rien. La plus habile est celle qui fonda l'heureuse institution des envoyés de l'empereur. Mais il trouvait, il est vrai, la loi salique établie, et il eût été insensé d'y porter la main. Il y ajouta cependant, mais si peu qu'on le doit à peine remarquer. Il ajouta aussi, mais avec la même mesure, à la loi ripuaire, et aux lois des Lombards et des Bavarois. Il conservait et ne changeait point; son ambition clairvoyante n'allait pas à refaire, mais à maintenir en perfectionnant. Quand il créait, ce n'était pas avec des ruines, mais sur un sol vide et nou-

dire qu'il faut retrancher quelque chose à l'éclatant éloge qu'il fait de ce règlement.

Il est vrai que Charlemagne faisait vendre, non pas précisément *les œufs de ses basses-cours*, mais les poulets et les œufs que devaient fournir ses colons pour le fermage de leurs terres: *quos* MANSUARII *reddunt*; art. 39.

Il faisait vendre aussi le poisson de ses viviers. — art. 65. Tout cela était du revenu de ses terres.

Mais ce n'est pas une raison pour qu'on *voie dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses.*

Il les tira de ses guerres et de ses conquêtes : il les prit aux Aquitains, aux Lombards, aux Awares, aux Saxons, aux Grecs; il les prit aux Wladaves, aux Sorabes, aux Obotrites, aux Bohémiens, aux Bénéventins, rendus tributaires. L'administration de ses domaines était intelligente et bien ordonnée, mais il n'en faut, je crois, rien dire de plus.

MANSUS est Villula coloni unius habitationi destinata, cum certo agri modo. (Jérome Bignon). *Coloni* suas hœreditates, id est MANSA quæ tenent. (Capitu. Pistense, art. 30.) Il y avait des règles fixes pour leurs redevances.

veau; il subvenait au besoin, il établissait ce qu'on n'avait pas (1).

Les envoyés du prince en représentaient la personne et l'autorité (2); ils jugeaient eux-mêmes et avaient droit d'examen sur toutes les justices indistinctement, même sur celle de l'Église (3). Ils tenaient leur plaid quatre fois l'année, aux mois de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre; le reste de l'année, le plaid était tenu par le comte (4). Les envoyés révoquaient et instituaient les scabins (5); ces sortes de magistrats, cependant, étaient habituellement élus par le comte et par le peuple (6). Ni la propriété, ni la liberté ne devaient être jugées

(1) Gibbon regrette que les lois de Charlemagne ne forment pas un système. Singulier reproche : les systèmes de législation, c'est-à-dire apparemment les codes méthodiques et universels, ne peuvent être imposés chez les peuples nouveaux que de l'ordre de Dieu, comme les lois de Moïse. Les hommes peuvent l'essayer chez les peuples vieillis, parce qu'on a eu le temps de tout voir et de tout apprendre. Encore est-on obligé d'y remettre chaque jour la hache, à ces merveilleux systèmes des lois. Car les vieilles nations changent non moins que les jeunes. Elles changent, ne fut-ce que pour décliner. Or, tout changement d'état, chez une nation, en demande un dans les lois.

(2) Capitul 3, ann. 810, art. 1. — Capitu. 5, ann. 806, art. 1. — Capitu. lib. 3, art. 17.

(3) Capitu. 2, ann. 802, art. 23.

(4) Capitu. 3, ann. 812, art. 8 et 12. — Gaillard doute que le temps des voyages de l'envoyé fût indiqué et prévu. L'article 8 répond à ce doute.

(5) Capitu. 3, ann. 813, art. 3. — Capitu. lib. 3, art. 33.

(6) Capitu. 1, ann. 809, art. 22.

que par les envoyés ou par les comtes (1). Chacun était jugé par sa loi, par la loi de son pays et de son peuple (2); la loi devait l'emporter sur la coutume; aucune coutume, sur la loi (3). Il fallait être à jeûn pour entendre les causes et pour les juger (4); à jeûn, pour rendre témoignage (5) et faire serment (6). Le premier rang appartenait, dans le plaid, aux causes des veuves et des pupilles (7). Nul ne pouvait être jugé qu'il ne fût présent (8). On pouvait recourir au prince contre les mauvais jugemens (9); on ne pouvait pas, ce cas excepté, porter devant d'autres juges l'affaire que de premiers juges avaient décidée (10). On ne pouvait pas être jugé par des juges moindres que soi (11). La terre du Franc était attribuée à ses fils, celle de la mère était réservée à ses filles (12); celle du

(1) Capitu. 1, ann. 810, art. 2.

(2) Capitu. ann. 793, art. 4.

(3) Eodem, art. 10.

(4) Capitu. 1, ann. 789, art. 61. — Capitu. lib. 3, art. 38.

(5) Capitu. ann. 805, art. 11. — Capitu. 1, ann. 809, art. 16.

(6) Capitu. 1, ann. 789, art. 62. — Capitu. 2, ann. 805, art. 11.

(7) Capitu. 3, ann. 789, art. 1. — Capitu. 2, ann. 805, art. 2.

(8) Capitu. lib. 6, art. 360, 363, 399. — Capitu. lib. 7, art. 354.

(9) Capitu. 4, ann. 806, art, 7.

(10) Capitu. 2, ann. 803, art. 10.

(11) Major à minore non potest judicari. — (Capitu. lib. 5, art. 397.)

(12) Capitu. ann. 813. art. 40.

pauvre ne pouvait être achetée ni par le comte ni par les juges (1).

Il y avait des règles pour la prompte et impartiale expédition de la justice (2); pour le droit d'asile (3); pour la formation des armées (4); pour l'armement et l'approvisionnement du soldat (5); pour l'uniformité des poids et mesures (6); pour les monnaies (7); pour les péages (8); pour les marchés (9); pour les sépultures (10): il y en avait contre l'usure (11); contre la vente des armes (12), à l'étranger (13); contre l'exportation des grains en temps de famine (14); contre la vente usuraire des fruits avant la moisson (15); il y en avait pour fixer

(1) Capitu. 2, ann. 805, art. 16. — Capitu. 1. ann. 813, art. 22.

(2) Capitu. 1, ann, 809, art. 33.

(3) Capitu. 2, ann. 803, art. 3, et ann. 779, art. 8.

(4) Capitu. 1, ann. 812.

(5) Capitu. 2, ann. 805, art. 6.

(6) Capitu. 1, ann. 789, art. 72. — Capitu. 3, ann. 803, art. 8.

(7) Capitu. ann. 794, art. 3. — Capitu. 2, ann. 805, art. 18. — Capitu. triplex, ann. 808, art. 6 et 7.

(8) Capitu. ann. 779, art. 18. — Capitu. 3, ann. 805, art. 15.

(9) Capitu. 5, ann. 803, art. 2. — Capitu 1, ann. 809, art. 18. — Capitu. 2, ann. 809, art. 8.

(10) Capitu. 1, ann. 813. art. 20. — Capitu., lib. 2, art. 48. — Capitu. lib. 1, art. 153 : ut nullus deinceps in ecclesia mortuum sepeliat.

(11) Capitu. 1, ann. 789, art. 5 et 31.

(12) Capitu. ann. 779, art, 20.

(13) Capitu. lib. 3, art. 75.

(14) Capitu. 2, ann. 805, art. 4.

(15) Capitu. 5, ann. 806, art. 19. — Capitu. ann. 809, art. 16.

invariablement la valeur et toutes les sortes de grains (1); pour les domaines du prince (2); pour a perception du cens royal (3); pour la conservation des bénéfices royaux (4); pour le maintien du faida, utile expédient qui balançait la soif du sang par celle du gain, profitable échange, bien qu'involontaire, du droit qu'affectaient les Francs de réparer les violences souffertes par les violences qu'ils s'empressaient d'exercer (5). Mais en même temps, car les lois qui contrarient les mœurs sont réduites quelquefois à se contrarier elles-mêmes, on en faisait une pour ôter son bénéfice à tout fidèle du roi, qui, invité par un autre fidèle, refuserait de l'assister dans le combat qu'il aurait résolu de livrer à son ennemi (6). Ne pouvant abolir ces combats funestes, on les autorisait en les rendant moins nombreux; on donnait à ce droit du sang des limites; on en faisait une obligation, mais un privilége. Enfin, et pour couronner toutes ces lois, on conservait religieusement l'antique coutume d'interroger le peuple sur les capitulaires nouveaux et de constater son approbation (7).

(1) Capitu. ann. 794, art, 2.
(2) Capitu de Villis, ann. 800.
(3) Capitu. 3, ann. 805, art, 22.— Capitu. 3, ann. 812, art. 10.
(4) Capitu. 3, ann. 789, art. 19. — Capitu. 5, ann. 806, art. 7. — Capitu. ann. 807, art. 7. — Capitu. 3, ann. 812, art. 5.
(5) Capitu. ann. 779, art. 22. — Capitu. Saxonum, art. 9. — Capitu. de Villis, art. 4.
(6) Capitu. ann. 813, art. 20.
(7) Capitu. 2, ann. 803, in fine. — Capitu. 2, ann. 813, in

XXXV. Charles, quoique quelques-uns l'aient cru et l'aient dit, ne changea rien à la forme des grandes assemblées du peuple franc. Les changemens avaient été déjà faits; il suivit les exemples donnés par son père. Charles, quoi qu'on l'ait souvent prétendu, n'a pas institué la pairie (1); cette institution, toute féodale, n'a point précédé les temps féodaux. Charles, quoi qu'on l'ait beaucoup répété, n'est point le vrai fondateur de l'Université de Paris (2); ce qu'il a fondé, c'est l'enseignement. L'enseignement, après lui, s'étendit, se disciplina, reçut des formes nouvelles. L'Université vint à la suite et de progrès en progrès, ainsi qu'il arrive à la plupart des institutions. Charles a préparé celle-ci, Charles ne l'a point établie.

principio. — Capitu. 3, ann. 803, art. 19. — Ut *populus* interrogetur de Capitulis quæ in lege noviter addita sunt. Et postquam omnes consenserint, subscriptiones et manufirmationes suas in ipsis Capitulis faciant. — *Populus*, ce mot s'explique par l'énumération qui se trouve dans le deuxième capitulaire de l'an 803: Omnes scabinei, episcopi, abbates, comites, manu propria subter signaverunt. (Voyez la note 2 de la page 112 du premier tome de cette histoire.)

Voici une loi qui mérite d'être remarquée : Si quis ex SCENICIS vestem sacerdotalem, aut monasticam, vel mulieris religiosœ, vel qualicumque ecclesiastico statu similem indutus fuerit, corporali pœnæ subsistat, et exilio tradatur. (Capitu. lib. 5, art. 378.)

(1) Pasquier, Rech., liv. 2, chap. 9.

(2) Idem, liv. 3, chap. 29.

Qu'importe à sa gloire, qu'importe même à l'orgueil de l'Université de Paris? Elle a bien assez d'éclat sans cela, et lui, assez de grandeur. Charles doit être nommé le premier dans le long catalogue des hommes illustres qui ont mis par degré cette nation généreuse au dessus des plus puissantes nations. C'est le plus grand des grands hommes de France, le plus grand homme des temps postérieurs à César. Aucun n'a fait de plus éclatantes choses, aucun n'a fait aussi peu de fautes; celle des Saxons est la seule qui marque de quel siècle était ce glorieux prince, et ce siècle lui-même rehausse sa gloire, tant il était difficile d'y être grand. Je m'incline profondément devant saint Louis, je m'incline devant l'imposante renommée de Louis XIV; un cri de douleur et d'admiration sort de mes entrailles au souvenir des prodiges qu'a vu notre temps, mais en présence de Charles, on est confondu, on hésite à croire, on sent qu'on est aux dernières limites des choses permises au génie des hommes (1).

(1) On gémit profondément en entendant de quel ton parle Voltaire de Charlemagne. « Charlemagne institua le tribunal » veimique, dit-il, pour persécuter les Saxons, et c'est peut-être » ce qu'on inventa jamais de plus tyrannique. . . c'est une vé- » rité horrible, dont peu d'auteurs parlent, etc. » Fort peu, en effet ; je n'en sache qu'un : Voltaire lui-même. « Nous souhai- » tons, poursuit-il, que ce Karl n'ait pas traité son frère, sa » sœur et ses neveux, comme tant de princes, en ce temps-là, » traitaient leurs parens. » Il le souhaite ? Ce que souhaite Voltaire est de faire croire que Charlemagne fut le meurtrier de sa

XXXVI. Le merveilleux néanmoins s'attacha encore au nom de ce prince et prétendit l'élever plus haut. Sa gloire réelle, enflammant les imaginations vives et incultes des temps qui suivirent, ne tarda guère à se trouver trop étroite et trop vulgaire pour eux; on l'étendit progressivement au surnaturel et à l'impossible. De fabuleuses légendes (1) se répandirent, qui, flattant la vaniteuse

famille. Une si criminelle cruauté était fort éloignée du caractère de Charles. Ce prince épargnait même la vie de ceux qui avaient conspiré contre la sienne. Pepin le bossu en fut quitte pour se faire moine ; et dans la grande conjuration qui se forma en Germanie, « aucun des complices ne souffrit la mort, à l'exception de trois, qui, pour n'être pas arrêtés, tirèrent l'épée, se défendirent, massacrèrent quelques soldats, et se firent tuer plutôt que de se rendre. » (Eginhard, Vie de Charlemagne.)— « Nous n'avons pu découvrir encore, ajoute Voltaire, quel droit avait Charlemagne sur les États de son frère. » Il y avait le droit que lui donnaient les antiques coutumes des Francs, et l'impérieuse nécessité de mettre des bornes aux abus et aux dangers du partage. — « Ni quel droit son frère et lui, et Pepin leur père, avaient sur les États de la race d'Ildovic. » Sur ce dernier point, je n'ai rien à dire, si ce n'est que Voltaire avait, comme on voit, un respect profond pour le principe de la transmission héréditaire. (Fragm. sur l'Hist., art, 7.)

(1) Par exemple, l'histoire de l'expédition en Espagne, celle du voyage en Palestine, celle des siéges de Narbonne et de Carcassonne. La première, que son auteur a mise sous le nom de l'archevêque Turpin, c'est-à-dire Tilpin, ne remonte, suivant l'abbé Lebeuf, qu'aux commencemens du douzième siècle, et fut écrite par un chanoine espagnol ; la seconde est l'œuvre d'un moine de Saint-Denis, et paraît avoir été composée au onzième siècle ; la dernière ne date guère que du treizième siècle, et

crédulité de ces peuples, prirent insensiblement la place de la vérité et firent oublier, un assez long temps, les récits trop simples des chroniqueurs plus sincères.

Il ne suffit plus que Charles fût descendu des Pepin; on le voulut fils de Constantin et même d'Hector. On entoura son berceau de merveilles; on contait d'admirables aventures de sa mère Berthe, supplantée la nuit même des noces, dans le lit du roi, puis enlevée, menacée de mort, préservée et rendue enfin par une miraculeuse rencontre, aux embrassemens de ce prince.

On éleva jusqu'à huit pieds la taille de Charles; on lui attribua une force telle que d'un seul coup de Joyeuse, sa terrible épée, il pourfendait le cavalier, couvert de ses armes, et le cheval qu'il montait; on lui donna une insatiable voracité, conforme à sa force et à sa stature; on imagina un combat singulier, où Witikind aurait été tué de sa main; on en ajouta un second où le fils de Witikind, vaincu à son tour, aurait racheté sa vie en acceptant le baptême; on en ajouta un troisième, où aurait succombé le gendre d'Almanzor, le puissant calife de Cordoue. Les nombres s'épuisaient à compter les têtes d'Arabes que sa formidable épée avait abattues. On lui faisait conquérir toutes les Espagnes; on le conduisait dans la Palestine, et

elle est l'ouvrage d'un religieux de l'abbaye de la Grasse. (Histoire de l'Acad. des Insc. et Belles-Lett., t. 10, p. 236.)

on la lui faisait conquérir. Les murailles tombaient devant lui; les sources d'eau vive jaillissaient des rochers frappés de sa lance; les oiseaux prenaient la voix humaine dans les forêts pour lui enseigner les chemins. On le louait d'avoir fait plus que ne font les hommes, et on lui donnait follement une nature autre que la leur.

XXXVII. Mais ces fables perdirent enfin leur autorité. Charles était trop grand, sa vraie grandeur n'a pu se perdre dans cette fantastique grandeur. Elle était prodigieuse déjà dans sa vérité; il n'y a manqué qu'une chose, d'être moins étendue peut-être, et mieux affermie. C'était trop peu d'une vie d'homme, pour unir d'un ferme lien les membres démesurés du colosse; et les hommes de ce modèle ne se revoient plus, ou, si le monde en revoit, il y a des siècles entre eux et il y a des peuples; ils ne se succèdent pas. Charles a fait la gloire de sa race, et il a fait sa ruine (1); il l'a exaltée, il l'a

(1) C'est le sentiment de Pasquier; mais il n'en donne pas, à mon avis, la véritable raison. (Recher., liv. 10, ch. 25.) Mably est aussi de ce sentiment, mais ses raisons sont au moins bizarres. Il en donne deux : l'une, que Charlemagne n'eût concédé aux assemblées de la nation aucune partie de l'autorité exécutive; l'autre, qu'il eût omis d'assujétir ces assemblées à une manière fixe et constante de délibérer. (Liv. 2, chap. 3.) J'oserai croire que s'il n'y avait pas eu d'autre vice dans le gouvernement de Charlemagne, et d'autre danger pour ses fils, les Capétiens eussent couru quelque risque de ne monter de longtemps au trône de France.

abattue, le jour qu'il tomba les siens commençaient déjà de tomber (1).

(1) Au douzième siècle, l'anti-pape Paschal III mit Charlemagne au nombre des saints. L'empereur Frédéric Barberousse publia lui-même un diplôme pour cette exaltation. Louis XI à son tour ordonna qu'on célébrerait, le 28 janvier de chaque année, la fête du saint empereur. Néanmoins le décret de Paschal, quoique les vrais papés ne l'eussent point révoqué, ne fut reconnu que par l'église d'Aix-la-Chapelle, et quelques autres.

Plusieurs s'étaient exagéré les désordres de la vie privée de Charles. Le nombre de ses concubines, l'inexacte interprétation de ce terme, une connaissance imparfaite des mœurs du temps, avaient donné quelque crédit à cette opinion. Edifié en échange, par le zèle religieux de ce prince, et par sa mort toute chrétienne, on fut conduit, pour tout concilier, à admettre qu'il s'était soumis dans les dernières années de sa vie, à une austère et solemnelle pénitence. Paschal III l'avait peut-être pensé ; peut-être avait-il sur ce fait des notions qui nous manquent ; peut-être jugeait-il plus sainement qu'on ne l'a fait de nos jours, les déréglemens imputés à Charles. « Mais il vaut mieux, dit Baillet, se retrancher à dire que dans les dernières années de sa vie, il expia les fautes de sa jeunesse par de rudes pénitences. » (Vie des Saints, édition de 1739, in-4°, tome 2, p. 400) On voit que Baillet suppose plutôt qu'il n'affirme. Alban Butler, savant agiographe, ainsi que Baillet, dit comme lui, mais plus positivement, « que Charlemagne expia les désordres de sa jeunesse par une sincère pénitence, etc. » (Vie des Pères, etc., traduction de Godescard et de Marie, in-12, tome 2, p. 148.) Pour moi, j'y vois quelque difficulté. Ni Eginhard, ni le moine de Saint-Gall, ni Thégan, ni l'Astronome, ne parlent de cette pénitence. Ce que je trouve de plus favorable est ce que dit Thégan : « qu'après la dernière séparation de Louis-le-Débonnaire et de Charles (peu avant sa mort), celui-ci ne fit plus que s'occuper de prières et d'aumônes, et de corriger des livres (ceux des Évangélistes.) » Mais, d'un autre côté, on voit dans l'Astronome que Charles souffrit jusqu'à la fin la scandaleuse conduite de ses filles, « seule tache, dit-il, dont sa

XXXVIII. Cette race s'était élevée par la persévérance, la gloire, le génie; par la bataille de Testri, par la bataille de Poitiers, par l'invasion des Sarrasins, par l'hérésie des empereurs d'Orient (1), par l'irrégulière institution des maires du palais, par l'abdication du premier Carloman et la prompte mort du second, par la rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie, par la réunion: on la verra déchoir maintenant par son imprévoyance et par sa faiblesse, par ses propres rivalités et par ses divisions, par le vice de sa pernicieuse loi d'hérédité, et par le partage. Les progrès seront lents, la lutte intérieure se prolongera; mais le mouvement ne s'arrêtera plus, et les effets répondront fidèlement à leur cause. On penchera longtemps sur l'abîme,

» maison fût souillée, » et que Louis-le-débonnaire, à son arrivée à Aix-la-Chapelle, chassa du palais « la multitude de » femmes qui le remplissaient. » Cela ne se concilie pas aisément dans mon esprit, avec les repentirs avoués et la pénitence publique ; on en jugera. L'Astronome était contemporain : « Ayant assisté, dit-il dans sa préface, aux événemens arrivés dans le palais, j'ai rapporté tout ce que j'ai vu ou pu apprendre. »

(1) Ce que les Ariens firent involontairement et à leur insu, pour Chlovis, les Iconoclastes le firent de même pour Pepin-le-Bref et pour Charlemagne. Les premiers furent cause que les orthodoxes appelèrent et reçurent les Francs dans les Gaules ; les seconds leur livrèrent l'Italie, et réduisirent les papes à acheter leur appui au prix que l'on sait. Ce furent eux, ce furent les Iconoclastes qui couronnèrent Pepin. Deux hérésies ont changé tour-à-tour la face des Gaules et la fortune des Francs.

mais l'abîme attire, et l'on ne s'en relèvera point. Ce sera un spectacle nouveau, un tableau moins brillant, mais plus animé, un drame sombre et moins héroïque, où l'intérêt, quoique différent, sera plus pénétrant encore et plus vrai. La mort nous instruit mieux que la vie : la chute des races royales est le plus profitable enseignement des rois, s'ils l'écoutent; la plus salutaire leçon des peuples, s'ils sont attentifs.

FIN DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE XVII.

LIVRE XVIII.

LIVRE XIX.

LIVRE XX.

LIVRE XXI.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Fontainebleau. — E. JACQUIN, imprimeur.

